



HAL
open science

Le traducteur professionnel face aux textes techniques et à la recherche documentaire

Laurent Lagarde

► To cite this version:

Laurent Lagarde. Le traducteur professionnel face aux textes techniques et à la recherche documentaire. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2009. Français. NNT : 2009PA030085 . tel-00797032

HAL Id: tel-00797032

<https://theses.hal.science/tel-00797032>

Submitted on 5 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INTERPRÈTES ET DE
TRADUCTEURS

THÈSE DE DOCTORAT

Pour l'obtention du titre de Docteur en Traductologie

Présentée par :

Laurent LAGARDE

**LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL FACE
AUX TEXTES TECHNIQUES ET À LA
RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

Sous la direction de Monsieur le Professeur Daniel GILE

Thèse soutenue le 10 septembre 2009

Composition du jury :

Daniel GILE – Professeur à l'Université Paris III (ESIT)

Nathalie GORMEZANO – Professeur à l'Institut Supérieur
d'Interprétation et de Traduction (ISIT)

Elisabeth LAVAULT-OLLÉON – Professeur à l'Université Grenoble III

Jean SOUBRIER – Professeur à l'Université Lyon II

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements les plus sincères à Monsieur Daniel Gile qui a dirigé cette thèse dans la continuité de mon mémoire de D.E.A. Tout au long de ces années, j'ai pu apprécier la pertinence de ses commentaires et son sens de l'analyse. Je tiens également à lui exprimer ma reconnaissance pour sa grande disponibilité, sa rigueur scientifique et les précieux conseils qui ont fait progresser cette étude.

Je tiens à remercier les rapporteurs de cette thèse et les autres membres du jury qui ont accepté de juger ce travail.

Je remercie les traducteurs professionnels qui ont participé à cette étude. J'ai pu apprécier la pertinence de leurs réponses et leurs réflexions sur leur profession. Ces contacts et ces rencontres m'ont beaucoup appris sur le métier de traducteur indépendant et m'ont donné l'envie de me lancer dans cette profession.

Je tiens à remercier mes parents qui m'ont permis de faire de longues études. Une pensée émue pour Maria Nasr qui m'a soutenu au quotidien tout au long de cette aventure. Ses encouragements m'ont permis de terminer ce travail. Enfin, je tiens à saluer mes anciens collègues de l'Université Lyon II (Andrée, Céline, Ghoulba, Laurent, Virginie et Yannick) pour tous ces moments passés ensemble à parler de nos travaux de recherche respectifs.

LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL FACE AUX TEXTES
TECHNIQUES ET À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Thèse préparée au sein de l'École doctorale 268 – UPRES SYLED, EA
2290 – Centre de Recherche en Traductologie
Université Paris III – Sorbonne nouvelle

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Cette thèse analyse les stratégies de traduction et l'acquisition de connaissances à partir d'entretiens et de questionnaires envoyés à des traducteurs techniques indépendants. L'objectif est de voir si les stratégies de traduction sont influencées par des facteurs que le traducteur peut plus ou moins maîtriser et si l'expérience, la formation en traduction et/ou dans un domaine et, les langues de travail jouent aussi un rôle. Il apparaît que la pression du temps influence la décision d'accepter ou de refuser une traduction et que sous cette pression, le traducteur ne consulte pas les mêmes documents, acquiert moins de connaissances et, passe moins de temps à l'archivage. Le manque de sources pose des problèmes aux traducteurs de langues peu répandues. La création terminologique, l'analyse du texte, l'aide de la source humaine et l'archivage des informations sont plus systématiques pour ces traducteurs que pour ceux de langues répandues. Le traducteur spécialisé attache moins d'importance à la technicité du texte de départ que celui sans spécialisation, achète plus de documents et évalue plus facilement le temps qu'il consacrerà à la recherche documentaire. Les « jeunes » traducteurs voient un lien fort entre la technicité du texte et sa difficulté, préfèrent utiliser des sources donnant des réponses immédiates aux problèmes, consultent et achètent moins de sources sur support papier que les traducteurs expérimentés. Internet a marginalisé l'utilisation et les achats de sources sur support papier mais ne permet pas forcément de se

spécialiser. Avec Internet, le client accorde des délais plus courts et les traducteurs acceptent de traduire des textes plus techniques.

Mots-clés :

acquisition de connaissances, recherche documentaire, recherche naturaliste, stratégies de traduction, traduction professionnelle, traduction technique

**DEALING WITH TECHNICAL TEXTS AND DOCUMENTARY
RESEARCH IN PROFESSIONAL TRANSLATION**

SUMMARY AND KEYWORDS

This thesis analyzes translation strategies and knowledge acquisition. It is based on interviews and questionnaires from a sample of freelance technical translators. The purpose is to investigate if translation strategies are influenced by factors translators can handle more or less, such as experience, training and working languages. It appears that time pressure has an influence on the decision to accept or refuse a translation. When under pressure, translators do not use the same documents, get less knowledge and spend less time storing information. The lack of documents is problematic for translators whose languages are rarely spoken and read in their working environment. They create more terms in the target language and analyze the source text more in-depth than translators of widespread languages; they also get help from the human source and store information more often than translators of widespread languages. Specialized translators give more importance to the technicity of the source text than non-specialized translators; they buy more documents and are more able to assess the time they will take to do documentary research. "Young" translators think there is a strong link between the technicity of the source text and its level of difficulty. They also prefer to directly use documents matching what they look for, use and buy less paper documents than experienced translators. Translators use and buy less paper documents, and accept to translate more technical texts than during the pre-Internet period. Clients also give them shorter deadlines than before.

Keywords :

documentary research, knowledge acquisition, naturalistic research, professional translation, technical translation, translation strategies

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 1
---------------------	-------------

PREMIÈRE PARTIE (pp. 6-53)

LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL, LA TRADUCTION TECHNIQUE ET L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

PREMIER CHAPITRE : Le traducteur professionnel et la traduction technique	p. 8
1.1 Les langues de travail du traducteur	p. 9
1.2 Le statut du traducteur professionnel	p. 11
1.3 Qu'est-ce que la traduction technique ?	p. 12
1.3.1 Définitions	p. 12
1.3.2 Spécificités et exigences de la traduction technique	p. 14
DEUXIÈME CHAPITRE : L'activité traduisante du traducteur technique	p. 17
2.1 Le processus de traduction	p. 17
2.2 Le rôle et la nature des connaissances linguistiques et extra-linguistiques dans le processus de traduction	p. 22
2.3 La base de connaissances du traducteur	p. 32
2.3.1 Le manque de connaissances spécialisées : la formation du traducteur	p. 32

2.3.2 Le manque de connaissances du traducteur et les spécificités du texte technique	p. 34
2.4 L'acquisition des connaissances	p. 39
2.4.1 Les sources	p. 41
2.4.1.1 Les sources textuelles (traditionnelles et électroniques)	p. 41
2.4.1.2 Les sources personnelles du traducteur (l'archivage des informations)	p. 43
2.4.1.3 Les sources humaines	p. 44
2.4.2 Les démarches d'acquisition de connaissances : facteurs d'utilisation des sources textuelles et humaines	p. 45
2.4.2.1 L'existence de la source	p. 48
2.4.2.2 L'accès interne et externe à la source	p. 49
2.4.2.3 La complétude de la source	p. 50
2.4.2.4 La fiabilité des sources textuelles	p. 52

QUATRIÈME CHAPITRE : Description de l'échantillon	p. 72
4.1 La taille de l'échantillon	p. 72
4.2 Le profil de l'échantillon	p. 72
4.2.1 La situation géographique des répondants	p. 73
4.2.2 Les langues de travail des répondants	p. 74
4.2.3 Les domaines de spécialité des répondants	p. 78
4.2.4 Le parcours de formation des répondants	p. 79

TROISIÈME PARTIE (pp. 82-256)

ANALYSE DES DONNÉES

PREMIER CHAPITRE : L'analyse du texte de départ et du texte d'arrivée	p. 85
1.1 L'étape de prise de contact et de négociation : quand le traducteur accepte-t-il ou refuse-t-il de traduire un texte ?	p. 85
1.1.1 Les « centres de focalisation » pendant l'étape de prise de contact et de négociation : l'évaluation de la technicité et de la difficulté du texte de départ	p. 87
1.1.1.1 L'évaluation de la technicité du texte de départ (sur un plan général)	p. 87
1.1.1.2 Les critères de technicité d'un texte dans l'étape de prise de contact et de négociation	p. 88
1.1.1.3 L'évaluation de la difficulté d'un texte dans l'étape de prise de contact et de négociation	p. 89
1.1.2 L'importance du profil du traducteur dans la décision d'accepter ou de refuser un texte	p. 90
1.1.2.1 Le traducteur spécialisé et le traducteur sans spécialisation	p. 90
1.1.2.2 L'acceptation ou le refus de traduire un texte pour le traducteur de LPR	p. 94
1.1.3 Les traducteurs acceptent-ils de traduire davantage de textes depuis l'émergence d'Internet ?	p. 96

1.2 La lecture préparatoire avant la traduction	p. 100
1.2.1 La lecture préparatoire avant la traduction consiste-t-elle en une analyse approfondie ou en une simple prise de connaissance du texte de départ ?	p. 100
1.2.2 Catégorisation des « centres de focalisation » identifiés pendant la lecture préparatoire sans traduction	p. 102
1.2.3 La lecture préparatoire avant la traduction évaluation des connaissances à acquérir pour traduire	p. 103
1.3 La lecture en cours de traduction comme étape révélatrice de difficultés sous-jacentes	p. 108
1.4 La recherche documentaire comme révélatrice de difficultés sous-jacentes	p. 110
1.5 La phase de relecture comme étape révélatrice de difficultés sous-jacentes	p. 112
DEUXIÈME CHAPITRE : L'acquisition de connaissances	p. 116
2.1 Recherche thématique ou recherche ponctuelle ?	p. 116
2.2 Les mécanismes déclencheurs d'une recherche documentaire	p. 119
2.2.1 Le niveau de spécialisation du traducteur	p. 119
2.2.2 L'influence du domaine de spécialité dans l'acquisition de connaissances	p. 121
2.3 L'influence de la technicité du texte de départ sur l'acquisition de connaissances et sur les problèmes posés	p. 122
2.3.1 L'approfondissement de la recherche documentaire est-il fonction du niveau de technicité du texte de départ ?	p. 122
2.3.1.1 La finalité de l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ	p. 122

2.3.1.2 L'utilisation des sources documentaires selon la technicité du texte de départ	p. 124
2.3.2 Les problèmes sont-ils différents selon la technicité du texte de départ ?	p. 125
2.4 Les difficultés terminologiques : les termes techniques au sens strict et les termes techniques empruntés au vocabulaire courant	p. 126
2.4.1 Les stratégies de traduction des TTSS	p. 127
2.4.1.1 La compréhension des TTSS	p. 127
2.4.1.1.1 Les sources documentaires utilisées pour comprendre les TTSS	p. 127
2.4.1.1.2 Le parcours de recherche documentaire dans la compréhension des TTSS	p. 130
2.4.1.1.3 La pression du temps	p. 131
2.4.1.2 La reformulation des TTSS	p. 132
2.4.1.3 Les stratégies de vérification de la fiabilité des TTSS pendant la relecture du texte d'arrivée	p. 133
2.4.2 Les stratégies de traduction des TTEVC	p. 135
2.4.2.1 Problèmes posés par les TTEVC	p. 137
2.4.2.1.1 Catégorisation des problèmes posés par les TTEVC	p. 137
2.4.2.1.2 Les problèmes posés par les TTEVC sont-ils récurrents ?	p. 139
2.4.2.2 La compréhension des TTEVC	p. 141
2.4.2.3 La reformulation dans la langue d'arrivée des TTEVC	p. 143
2.4.3 Stratégies de traduction des TTSS et des TTEVC : une comparaison	p. 145

2.5 La traduction des tournures phraséologiques	p. 148
2.5.1 L'importance accordée à la phraséologie	p. 148
2.5.2 Problèmes et stratégies de résolution	p. 149
2.6 La clarté du texte de départ	p. 151
2.6.1 Le traducteur a-t-il vocation à rendre un texte d'arrivée plus clair que le texte de départ ?	p. 152
2.6.2 Le niveau de connaissances permet-il de réduire les difficultés liées au manque de clarté du texte de départ ?	p. 154
TROISIÈME CHAPITRE : Les sources documentaires	p. 156
3.1 L'existence des sources documentaires	p. 156
3.1.1 Où se situe le manque ?	p. 158
3.1.1.1 Le manque de documents est-il général ou lié à un domaine de spécialité ?	p. 158
3.1.1.2 L'existence des documents selon le type de sources (terminologiques/non terminologiques)	p. 159
3.1.1.3 Catégorisation du manque : la faiblesse qualitative et la faiblesse quantitative	p. 160
3.1.2 Le manque de sources a-t-il des répercussions sur l'acquisition de connaissances et le parcours de recherche documentaire ?	p. 164
3.1.2.1 Les répercussions sur l'acquisition de connaissances (l'analyse du texte de départ et l'analyse des sources documentaires)	p. 164
3.1.2.2 Répercussions sur le parcours de recherche documentaire	p. 166
3.1.3 Stratégies destinées à pallier le manque de documents	p. 167

3.1.3.1	Usage de la langue la plus courante	p. 167
3.1.3.2	L'utilisation de documents écrits dans une langue tierce	p. 169
3.1.3.3	Création de termes	p. 170
3.1.4	Internet améliore-t-il la situation ? Existence et niveau de spécialisation des sources en ligne écrites dans les LPR	p. 172
3.2	La compréhension des sources documentaires	p. 176
3.2.1	Types de problèmes rencontrés	p. 176
3.2.2	Parcours de recherche documentaire selon la compréhension de la source documentaire	p. 178
3.2.3	Y a-t-il un lien entre la technicité de la source documentaire consultée et le le texte de départ ?	p. 179
3.2.4	Le traducteur s'efforce-t-il d'utiliser des sources très techniques ?	p. 181
3.2.4.1	Le rôle joué par le niveau de connaissances du traducteur	p. 181
3.2.4.2	Le traducteur consulte-t-il des sources plus techniques pour se spécialiser dans un domaine technique ?	p. 182
3.3	La fiabilité des sources documentaires	p. 183
3.3.1	La fiabilité des sources en ligne par rapport aux documents sur support papier	p. 183
3.3.2	Les sources documentaires très techniques sont-elles un gage de fiabilité ?	p. 186
3.3.3	Le test de fiabilité des informations archivées dans les sources personnelles du traducteur	p. 187
3.3.3.1	Vérification de la fiabilité des termes archivés	p. 188
3.3.3.2	Vérification des tournures phraséologiques archivées	p. 189

3.4 Internet dans la recherche documentaire	p. 190
3.4.1 Les sources disponibles en ligne offrent-elles plus d'avantages que les documents sur support papier ?	p. 191
3.4.1.1 Le confort d'utilisation d'Internet	p. 192
3.4.1.2 Le confort d'utilisation des sources sur support papier : le stockage des ouvrages et des revues	p. 194
3.4.1.3 L'accessibilité des sources selon le support	p. 196
3.4.1.4 La complétude des sources selon le support	p. 199
3.4.1.5 L'ancienneté de la source : le rôle joué par le domaine de spécialité	p. 200
3.4.1.6 L'émergence d'Internet a-t-elle fait baisser les investissements en documents sur support papier ?	p. 201
3.4.1.6.1 Quelle politique d'achats pour le traducteur ?	p. 201
3.4.1.6.2 Les achats ont-ils diminué pour le traducteur sans spécialisation et pour le traducteur de LPR ?	p. 203
3.4.2 Y a-t-il un parcours défini de recherche documentaire en ligne ?	p. 206
3.4.3 Est-il possible de se spécialiser uniquement par le biais d'Internet ? Comparaison avec les sources sur support papier	p. 209
3.4.3.1 L'acquisition de connaissances de base sur Internet : les sources sur support papier ont-elles (encore) un avantage ?	p. 209

QUATRIÈME CHAPITRE : L'acquisition de connaissances auprès d'une source humaine : la communication entre le traducteur et le spécialiste p. 214

4.1 Que demande le traducteur à la source humaine ?	p. 216
4.1.1 Catégorisation des questions posées	p. 216

4.1.2	Le traducteur a-t-il toujours besoin d'une source humaine depuis l'émergence d'Internet ?	p. 217
4.2	Qui est la source humaine ?	p. 219
4.2.1	La prise de contact : les différentes démarches	p. 219
4.2.2	La langue de la source humaine	p. 224
4.3	A quel moment le traducteur fait-il appel à une source humaine ?	p. 225
4.4	Qualité et complétude des informations données par la source humaine	p. 227
4.4.1	L'aide représente-t-elle toujours une valeur ajoutée ?	p. 227
4.4.1.1	L'apport de la source humaine sur le plan informationnel	p. 227
4.4.1.2	Les inconvénients de l'aide apportée par la source humaine	p. 228
4.4.2	L'aide de la source humaine face aux problèmes terminologiques du traducteur	p. 230
4.4.2.1	L'intervention de la source humaine dans la résolution des problèmes posés par les TTEVC	p. 232
4.4.2.1.1	L'aide de la source humaine est-elle nécessaire ?	p. 233
4.4.2.1.2	L'aide de la source humaine est-elle satisfaisante ?	p. 234
4.5	Les relations entre le client et le traducteur : y a-t-il une vraie collaboration ?	p. 235
4.5.1	Le traducteur peut-il sensibiliser le client aux exigences de la traduction technique professionnelle ?	p. 235
4.5.2	La validité terminologique et le sociolecte spécialisé du client : quel choix pour le traducteur ?	p. 238
4.5.3	Les sources documentaires prêtées par	p. 241

le client	
4.5.3.1 Quelles sources prête le client ?	p. 241
4.5.3.2 Les sources prêtées sont-elles utiles au traducteur ?	p. 244
4.5.3.3 Le client sensibilisé aux exigences de la traduction technique est-il plus enclin à prêter des documents ?	p. 245
CINQUIÈME CHAPITRE : L'archivage de l'information	p. 247
5.1 Les supports utilisés	p. 247
5.2 Pourquoi le traducteur archive-t-il des informations ?	p. 249
5.2.1 Les contraintes de la traduction professionnelle : influence de facteurs objectifs et subjectifs	p. 249
5.2.2 Influence d'autres facteurs liés à l'activité traduisante (langues de travail, types d'informations et sources documentaires existantes)	p. 252
5.2.2.1 La langue de travail du traducteur : cas des LPR	p. 253
5.2.2.2 La complétude des sources documentaires	p. 253
5.2.2.3 Le rôle joué par l'évolution du domaine	p. 254
5.2.2.4 Quelles stratégies d'archivage des TTSS et des TTEVC ?	p. 255
5.3 L'archivage permet-il de réduire le temps consacré à la recherche documentaire ?	p. 256

CONCLUSION (pp. 257-285)

1) Facteurs influençant l'acquisition de connaissances <i>ad hoc</i> dans la traduction de textes techniques	p. 257
1.1 La pression du temps	p. 257
1.2 Les langues de travail	p. 260
1.3 La spécialisation	p. 264
1.4 La formation du traducteur dans un domaine de spécialité et l'expérience en traduction technique professionnelle	p. 267
1.5 L'évolution technologique des outils du traducteur	p. 270
2) Réflexions méthodologiques	p. 274
2.1 Alternance des entretiens et questionnaires	p. 274
2.2 L'organisation des entretiens et l'envoi des questionnaires : le contact avec des traducteurs indépendants	p. 275
2.3 La complétude des entretiens et des questionnaires	p. 276
2.4 Fiabilité des réponses	p. 278
3) Perspectives sur le plan didactique	p. 280
BIBLIOGRAPHIE	p. 286

GLOSSAIRE ET INDEX (pp. 309-319)

Glossaire des notions introduites dans le présent travail	p. 310
Index des concepts	p. 314

INTRODUCTION

Dans la présente thèse, nous nous intéressons à la traduction des textes techniques en nous focalisant sur l'activité traduisante du traducteur professionnel indépendant. Pour traduire un texte technique, le traducteur a besoin d'utiliser des sources documentaires qui vont lui permettre de comprendre le texte de départ et trouver des équivalents dans la langue d'arrivée. La formation en traduction professionnelle que nous avons suivie à l'Université Lyon II et notre expérience de traducteur professionnel nous ont permis de constater que pour comprendre un texte technique et le reformuler dans la langue d'arrivée, le traducteur passait une bonne partie de son temps à acquérir des connaissances dans des sources documentaires. Nous avons aussi remarqué que cette démarche était essentielle pour arriver à un texte de qualité sur le plan terminologique et phraséologique.

La traduction technique ne consiste pas seulement à trouver des équivalents de termes dans le dictionnaire bilingue. Elle exige une précision terminologique et phraséologique. Le dictionnaire bilingue n'est justement pas une source adéquate car elle peut donner des termes non adaptés au contexte, peu usités, voire faux. Par exemple, un dictionnaire juridique bilingue donne huit équivalents français au terme anglais *claim*¹ : affirmation, déclaration, exigence, prétention, revendication, créance, déclaration de sinistre, demande de réparation. Le but du traducteur est de trouver l'équivalent adapté au contexte mais bien souvent, le dictionnaire ne donne aucune indication sur leur emploi ou leur fréquence d'usage. Cet outil peut aussi donner des équivalents qui ont été retenus par des commissions de terminologues et de linguistes mais qui sont peu utilisés par les spécialistes d'un domaine technique ; par exemple, le terme

¹ Dhuicq, Bernard et Frison, Danièle. *Dictionnaire de l'anglais juridique – Anglais-Français/Français-Anglais*. Paris. Pocket. 652 p.

anglais *scanner* (domaine informatique) est traduit dans le *Grand Dictionnaire Terminologique*² par l'équivalent français « scanneur » (graphie francisée de *scanner*). Le destinataire du texte peut ne pas retrouver la terminologie qu'il utilise dans son domaine technique si le traducteur choisit un équivalent plutôt qu'un autre et ce, même si ce terme est considéré comme valide par des terminologues et des linguistes. La recherche documentaire est également nécessaire pour trouver la phraséologie idoine dans la langue d'arrivée. La phraséologie a une importance essentielle dans la traduction technique ; par exemple, il existe une manière d'écrire propre au texte juridique que le traducteur a l'obligation de respecter s'il veut arriver à un texte de qualité sur le plan de l'expression. Le langage juridique privilégie des expressions idiomatiques, formules figées propres au droit, et des phraséologismes, tournures semi-figées ou usuelles qui signalent les préférences langagières communes aux spécialistes (Picotte 1995 : 295). Seule une étude approfondie des ressorts syntaxiques propres au langage juridique permet d'arriver à une précision phraséologique. Prenons comme exemple un extrait d'article de loi fédérale suisse rédigé en allemand et en français. Cet article porte sur la résiliation du contrat à durée déterminée :

*Als Grund für die fristlose Kündigung durch die Vertragsparteien gilt jeder Umstand, bei dessen Vorhandensein der kündigenden Partei nach Treu und Glauben die Fortsetzung des Arbeitsverhältnisses nicht mehr zugemutet werden darf.*³

Il y a motif de résiliation immédiate par l'une ou l'autre partie en toute circonstance lorsque les règles de la bonne foi ne permettent plus d'exiger de celui qui donne le congé la continuation des rapports de travail.⁴

² http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp

³ http://www.admin.ch/ch/d/sr/172_220_1/a12.html

⁴ http://www.admin.ch/ch/f/rs/172_220_1/a12.html

Plusieurs traductions de cette phrase sont possibles mais le destinataire du texte doit retrouver un registre de langue, une rigueur d'expression et une concision propre au langage juridique. Or, cette phraséologie ne s'imposera pas d'elle-même au traducteur inexpérimenté.

Les théories sur la bonne manière de traduire ainsi que la méthodologie sur l'acquisition de connaissances ont fait partie intégrante de notre formation en traduction professionnelle. Dans un mémoire de recherche (Lagarde 2002), nous avons étudié comment des étudiants en traduction traduisaient des unités lexicales de textes qui leur avaient été donnés en cours ; nous avons constaté dans les dires de ces étudiants que des facteurs comme le manque de connaissances de la langue de départ et la faiblesse méthodologique avaient une certaine influence sur la démarche d'acquisition de connaissances. Nous avons choisi de poursuivre l'étude de l'activité traduisante mais avons décidé de nous intéresser au traducteur professionnel. En démarrant la présente thèse, nous nous sommes d'abord demandé quelles étaient ses stratégies d'acquisition de connaissances et si les contraintes et l'évolution du milieu professionnel et des moyens technologiques avaient des effets sur sa démarche. Après tout, les théoriciens n'ont peut-être pas pris suffisamment en compte cet aspect de l'activité traduisante. Dans le présent travail, nous nous sommes donc efforcé de vérifier systématiquement, et en allant aussi loin que possible, l'influence potentielle de chaque facteur pratique sur l'activité traduisante telle qu'elle se vit sur le terrain.

Dans la présente étude, nous décrivons et analysons les stratégies de traduction⁵ de textes techniques telles qu'elles apparaissent dans les dires des traducteurs indépendants en insistant sur le contexte professionnel dans lequel ils évoluent. Nous essayons de voir si l'acquisition de connaissances et les stratégies de traduction sont influencées par certains facteurs que le traducteur peut maîtriser peu ou

⁵ Une stratégie en traduction est une démarche que le traducteur effectue pour résoudre un problème de traduction (Lörscher, cité dans Chesterman 1998 : 139).

prou et si tel phénomène est causé par des facteurs comme l'expérience en traduction professionnelle, la formation en traduction et/ou dans un domaine technique et les langues de travail du traducteur.

Pour remplir les objectifs de ce travail, nous avons choisi de collecter des informations par le biais d'entretiens et de questionnaires. Les résultats et les conclusions que nous apportons correspondent à l'activité d'une certaine catégorie de traducteurs ; il est en effet important de dire que les résultats ne seraient pas forcément les mêmes dans une étude qui se focaliserait sur le traducteur salarié ou sur le traducteur de textes littéraires.

La présente thèse est un travail de recherche naturaliste ; par opposition à un travail de recherche expérimentale, ce type d'étude vise à observer la réalité telle qu'elle se présente sur le terrain. Notre étude est aussi descriptive et analytique, les recherches traductologiques de ce genre visant à chercher les raisons pour lesquelles le traducteur prend telles décisions. Les résultats que nous donnons apportent certains éléments nouveaux mais l'objectif de la présente thèse est aussi de vérifier de manière empirique des idées et des pratiques connues dans le métier et affirmées dans la littérature sur la traduction. Les résultats que nous dégageons ne sont pas analysés dans un but prescriptif ; la majorité des traductologues ont d'ailleurs rejeté les études prescriptives parce qu'ils considèrent qu'elles ne sont pas scientifiques (Chesterman 2000).

Ce travail se compose de trois parties. Dans la première, nous introduisons les différents concepts que nous utilisons dans cette étude ; nous présentons le traducteur professionnel puis décrivons les différents aspects de son activité traduisante ; nous en profitons pour poser des questions sur la base de ce que nous avons lu dans la littérature. La seconde partie vise à expliquer la démarche que nous avons adoptée pour collecter les informations auprès des traducteurs qui ont participé au présent travail. Dans la troisième partie, nous répondons aux questions que nous avons posées en analysant les propos des traducteurs. Enfin,

nous essayons dans la conclusion de faire la synthèse des résultats tout en proposant des perspectives sur le plan méthodologique et didactique.

PREMIÈRE PARTIE

LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL, LA TRADUCTION TECHNIQUE ET L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Dans le présent travail, nous analysons l'activité traduisante de traducteurs professionnels indépendants de textes techniques en leur posant des questions par questionnaires et entretiens. Une partie de notre étude se focalise également sur l'idée que le domaine de spécialité, l'expérience, la formation du traducteur, le niveau de technicité du texte de départ mais aussi que les contraintes que subit le traducteur professionnel peuvent avoir une réelle influence sur les stratégies de traduction. Même si la plupart des travaux qui parlent de l'activité traduisante ont une approche didactique centrée sur la traduction universitaire, de nombreux écrits se sont penchés sur la traduction professionnelle ; par exemple, la revue trimestrielle *Meta* a consacré 67 articles à ce sujet entre 1980 et 2009.⁶ Il existe aussi toute une littérature sur cette question dans les revues d'associations de traducteurs professionnels comme la revue *Babel* (de la FIT⁷) et *Traduire* (de la SFT⁸). Les traductologues qui ont travaillé sur la traduction professionnelle ont adopté une orientation pratique et ont décrit la réalité de la profession mais peu ont fait une enquête de terrain.

La première partie de la présente thèse se compose de deux chapitres. Dans le premier, nous présentons le traducteur professionnel indépendant afin de mieux cerner son activité. Dans le deuxième chapitre, nous nous intéressons au processus de traduction et précisons les raisons pour lesquelles le traducteur doit souvent acquérir des connaissances complémentaires *ad hoc* quand il traduit des textes techniques.

⁶ Résultat d'une recherche effectuée en janvier 2009 sur le site Internet de la revue (<http://www.erudit.org/revue/meta/>)

⁷ Fédération Internationale des Traducteurs

⁸ Société Française des Traducteurs

PREMIER CHAPITRE

LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL ET LA TRADUCTION TECHNIQUE

Dans ce premier chapitre, nous proposons une définition opérationnelle du traducteur professionnel en parlant notamment de ses langues de travail et de son statut professionnel et de la traduction technique.

Si certains traducteurs traduisent des textes littéraires, d'autres travaillent sur des textes scientifiques ou appartenant aux sciences humaines. Le traducteur a aussi des compétences très variées en ce qui concerne la maîtrise des outils informatiques. Certains travaillent à partir de textes manuscrits ou numérisés ; c'est le cas notamment des traducteurs assermentés qui traduisent des documents officiels (passeports, actes de naissance, permis de conduire, etc.). D'autres travaillent à partir de textes rédigés sur traitement de texte alors que certains font plus que traduire puisqu'ils peuvent fournir des prestations ayant trait à la publication assistée par ordinateur (PAO)⁹ et à la création et la gestion de sites Web.¹⁰ Le traducteur n'a pas seulement des compétences très diverses sur le plan informatique ; ses langues de travail sont aussi très diverses.

⁹ La PAO désigne l'ensemble des procédés informatiques (micro-ordinateur, logiciels, périphériques d'acquisition, d'écriture etc.) permettant de fabriquer des documents destinés à l'impression

[Référence : http://fr.wikipedia.org/wiki/Publication_assist%C3%A9e_par_ordinateur (site consulté en septembre 2007)]. Le traducteur peut utiliser des logiciels destinés à insérer des graphiques ou des images dans des textes ou à les modifier.

¹⁰ Ce type de traducteur est spécialisé dans la localisation. La localisation désigne « l'ensemble des opérations permettant de créer une version du logiciel et de tous ses accompagnements [...] qui fonctionne effectivement et peut être exploitée sans la moindre gêne ou contrainte par les utilisateurs prévus dans un contexte culturel et linguistique spécifique, différent de celui pour lequel les produits avaient été initialement conçus ou développés » (Gouadec 2002 : 3337).

1.1 Les langues de travail du traducteur

Un traducteur a en général une langue de travail active (vers laquelle il traduit) et une ou plusieurs langues de travail passives (à partir desquelles il traduit).

La plupart des traducteurs se donnent comme règle de ne jamais travailler vers leur langue étrangère mais toujours vers leur langue maternelle. En la matière, des institutions comme la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT)¹¹ et de nombreuses associations professionnelles comme l'Association Suisse des Traducteurs, Terminologues et Interprètes¹², l'*Institute of Translation and Interpreting* (Royaume-Uni)¹³ ou la *Bundesverband der Dolmetscher und Übersetzer* (Allemagne)¹⁴ ont un code déontologique ou une charte où figure cette exigence.

Cela dit, la question de la directionnalité de la traduction (traduire vers ou de sa langue maternelle) fait l'objet d'un débat animé parmi les traductologues.¹⁵ Certains comme Gerard Mc Alister considèrent que les documents dont le contenu ne prend pas en compte la culture de la langue d'arrivée (par exemple, des brochures touristiques) peuvent être traduits par des traducteurs dont la langue d'arrivée n'est pas la langue maternelle (1992). D'autres comme Stuart Campbell (1997) mettent davantage l'accent sur la compétence traductionnelle et sont d'avis que le principal problème de la traduction vers la langue étrangère est une compétence rédactionnelle. Des auteurs tels Peter Newmark (1998) expliquent eux que la meilleure manière de fournir un texte le plus naturel sur le plan rédactionnel et le plus précis est de traduire vers la langue maternelle. Cet avis est partagé par Mona Baker (1992 : 64) qui insiste sur les

¹¹ www.fit-ift.org

¹² www.astti.ch

¹³ www.iti.org.uk

¹⁴ www.bdue.de

¹⁵ Dans le présent travail, nous appelons traductologues toutes les personnes qui écrivent régulièrement sur la traduction même quand ils ne sont pas théoriciens ou chercheurs au sens scientifique du terme.

compétences linguistiques et dit que le traducteur travaillant vers une langue acquise ne pourra jamais répondre aux conditions d'équivalence de style et de qualité rédactionnelle que doit remplir toute traduction car ses connaissances de la langue étrangère sont toujours inférieures à celles qu'il a dans sa langue maternelle. Pour Karla Déjean le Féal, c'est le sens de la langue qui est à la base du magnétisme propre à la langue maternelle. Comme il ne se développera jamais suffisamment dans la langue étrangère, celle-ci est inapte à servir de langue d'arrivée (1993 : 181). Certains traductologues considèrent aussi que l'enseignement du thème n'a pas sa place dans un programme de formation en traduction car c'est un exercice d'application du vocabulaire et des règles de grammaire apprises qui s'insère dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère (voir Ladmiral 1994 ; Durieux 2005). Cependant, même si la traduction vers une langue étrangère est considérée comme moins fiable qu'une traduction vers la langue maternelle, « les exigences du marché et la pénurie de traducteurs ayant les combinaisons linguistiques nécessaires pour respecter cette règle font que dans de nombreux pays, une proportion non négligeable des traducteurs travaillent également vers une langue étrangère » (Gile 2005 : 181). Les traducteurs dont une langue de travail est peu répandue dans le pays où ils travaillent sont surtout concernés ; par exemple, dans la traduction vietnamien-français, un Vietnamien vivant au Vietnam est bien obligé de traduire vers le français, car il n'existe pas beaucoup de traducteurs locuteurs natifs francophones comprenant le vietnamien au Vietnam.

1.2 Le statut du traducteur professionnel

Le traducteur professionnel exerce soit en tant que salarié, soit en tant que travailleur indépendant.

Le traducteur salarié exerce au sein de structures assez variées. Il peut travailler dans un service interne de traduction où il effectue des traductions pour le seul compte de l'organisme (entreprise, organisation internationale ou gouvernementale) qui l'a créé en son sein. Le traducteur salarié peut aussi exercer dans un bureau de sous-traitance appelé bureau de traduction, agence de traduction, service de traduction ou agence de services linguistiques ; ces bureaux ont pour caractéristique commune de traduire pour le compte d'entreprises ou d'organismes dont ils ne font pas partie.

Le traducteur indépendant traduit à la demande d'un client (appelé aussi donneur d'ouvrage). Ce dernier peut être une agence de traduction qui joue le rôle d'intermédiaire ou un client « direct » qui peut être une entreprise, un organisme gouvernemental, une organisation internationale, une association à but non lucratif ou un particulier. Le statut de profession libérale du traducteur indépendant ne lui assure pas de revenu fixe et régulier car sa rémunération dépend directement du volume de traductions qu'il produit. Le traducteur indépendant peut travailler seul ou être associé à d'autres traducteurs (en réseau). Quand il travaille seul, il peut consacrer « une large part de son temps à du démarchage et à des activités de type administratif (décomptes, facturation, démarchage téléphonique, comptabilité, encaissements, ...). [...] » (Gouadec 1990b : 10). Le traducteur indépendant travaille en général chez lui ou dans des locaux qu'il utilise pour son activité. Quand il a des contrats pour différentes organisations (entreprises, organismes à but non lucratif, etc.), ses conditions de travail s'apparentent à celles d'un salarié puisqu'il peut être détaché dans l'établissement de l'organisation pour laquelle il travaille temporairement. Le traducteur indépendant traduit pour des clients qui peuvent le contacter par téléphone, fax ou courrier électronique. Une fois

son travail terminé, il livre sa traduction au client par courrier électronique, courrier postal, fax ou en mains propres ; aujourd'hui, le courrier électronique semble être le mode de livraison le plus courant.

1.3 Qu'est-ce que la traduction technique ?

On différencie souvent les traducteurs techniques des traducteurs littéraires. Dans le présent travail, nous avons choisi de nous focaliser sur la traduction technique car elle domine aujourd'hui le marché de la traduction professionnelle, en raison de l'importance de la science et de la technologie dans le monde actuel.

Dans la présente section, nous tentons de délimiter ce qu'il est convenu d'appeler « traduction technique », d'abord, en la situant par rapport à d'autres types de traduction, puis par rapport aux enjeux économiques, sociaux et culturels qui la sous-tendent.

1.3.1 Définitions

Il existe plusieurs catégories de traduction qui correspondent à la traduction de différents types de textes. Jean Delisle fait la distinction entre la traduction de textes littéraires et la traduction de textes pragmatiques et associe les textes pragmatiques aux textes qui « servent essentiellement à véhiculer une information et dont l'aspect esthétique n'est pas l'aspect dominant » (1980 : 22). Daniel Gile propose lui une distinction entre les textes littéraires et les textes informatifs, en disant que les textes littéraires « comportent un élément esthétique important [...] et visent à susciter chez le lecteur l'émotion autant – voire plus – que des réactions rationnelles et l'acquisition d'informations et que les textes informatifs s'appuient essentiellement sur l'information qu'ils véhiculent pour faire passer le message [...] » (2005 : 4).

D'autres traductologues comme Ian Mason (1982) et Mary Snell-Hornby (1995) proposent une catégorisation plus détaillée. Ian Mason parle de textes scientifiques et techniques, de textes administratifs, politiques, religieux, littéraires, journalistiques, juridiques ou commerciaux (1982 : 23) tandis que Mary Snell-Hornby associe la traduction littéraire à la traduction biblique, la poésie ou les différentes formes de littérature (classique ou moderne, etc.), la traduction de textes de langue non spécialisée aux textes journalistiques et publicitaires et la traduction de textes de langue spécialisée aux textes juridiques, économiques, médicaux ou techniques (1995 : 32). Elle classe ensuite les disciplines qui se rapportent aux différents types de textes (par exemple, les études culturelles pour la traduction de textes littéraires) (1995 : 32).

En apparence, ces distinctions sont assez claires mais, comme le suggèrent Daniel Gile (2005 : 4) et Peter Emery (1991 : 567), il est difficile de dresser des frontières entre différents types de textes. Par exemple, un texte publicitaire peut remplir une fonction qui est attribuée, en général, au texte littéraire (Gile 2005 : 4). Aux fins de la présente étude, nous définissons le texte technique comme un texte nécessitant des connaissances spécialisées pour le comprendre ; il peut s'adresser à des experts ou à un public plus large et relever des sciences « dures » (médecine, biologie, etc.), des sciences humaines (philosophie, droit, etc.) ou de la technologie, du sport ou de toutes autres activités spécialisées. Il est aussi très varié (mode d'emploi, rapport d'activité, texte de recherche destiné à être publié, etc.).

Comment peut-on définir la traduction technique ? Ce concept n'est pas aussi clair qu'il paraît au premier abord. Si certains, tels Daniel Gouadec (1990a) ou Jean-René Ladmiral (1994), l'opposent à la traduction de textes non spécialisés et à la traduction littéraire, pour d'autres, tels Alexander Künzli (2003) ou Mary Snell-Hornby (1988), elle est une sous-catégorie de la traduction des textes spécialisés et porte sur des textes qui traitent essentiellement de réalités technologiques. Dans le présent travail, nous adoptons une acception plus large de l'adjectif, en

nous alignant sur la classification de Daniel Gouadec (1990a) et Jean-René Ladmiral (1994), et considérons la « traduction technique » comme dénommant la traduction de textes nécessitant des connaissances spécialisées, indépendamment de la discipline considérée (sciences « dures », sciences humaines et toutes autres activités spécialisées).

1.3.2 Spécificités et exigences de la traduction technique

Une partie des études sur la traduction technique (et plus généralement, la traduction non littéraire) mettent en avant l'idée que le travail du traducteur a une certaine part de contraintes et se fait selon certaines normes régies par l'espace économique, social et culturel de la traduction. Ces normes justifient les choix faits par le traducteur et ces contraintes se situent au-delà du texte de départ et des différences entre la langue de départ et d'arrivée. Par exemple, une entreprise peut imposer au traducteur un style de rédaction et une terminologie interne. La traductologie descriptive (*Descriptive Translation Studies – DTS*) est le courant de pensée qui étudie les normes en traduction littéraire et qui a été initié par l'Israélien Gideon Toury ; son ouvrage intitulé *Descriptive Translations Studies and beyond* (1995) reste le livre majeur sur la question. Par extrapolation, ces normes s'appliquent également dans la traduction non littéraire. Gideon Toury considère trois catégories principales de normes. 1) Dans la norme initiale, le traducteur choisit s'il s'agit d'une traduction orientée vers le texte et la langue de départ ou vers le texte et la langue d'arrivée. Ce choix se fait en fonction des normes de la société dans laquelle il évolue. Si le traducteur a une démarche orientée vers le texte d'arrivée, la traduction reflète les normes et les éléments linguistiques qui sont propres à la langue et au texte d'arrivée (et inversement pour la démarche orientée vers la langue de départ). 2) Les normes préliminaires prennent en compte l'existence et la nature d'une politique relative à la traduction et l'acceptation des traductions indirectes (*translation policy* et *directness of translation*). Pour Gideon Toury, la politique relative à la traduction désigne les éléments régissant le choix des textes (traduits) à introduire dans une culture ou une langue, à une

époque précise. Par *directness of translation*, Gideon Toury entend la possibilité de traduire des textes à partir d'une langue qui n'est pas la langue de départ (par exemple, traduire en anglais un livre traduit lui-même à partir de l'allemand). 3) Les normes opérationnelles désignent les normes qui régissent les décisions prises au cours du processus de traduction.

D'autres auteurs proposent d'autres normes ; Andrew Chesterman fait la distinction entre les normes d'attentes (*expectancy norms*) qui désignent ce qu'attendent le lecteur cible et le client du texte d'arrivée et les normes professionnelles (*professional norms*) qui sont la tendance qu'a le traducteur de respecter les normes d'attentes (1993 : 8).

En traduction professionnelle, le traducteur a des obligations envers son client. Ce dernier détermine un cahier des charges que le traducteur a une obligation déontologique et juridique de respecter ; ce cahier des charges peut prendre la forme de recommandations ou d'exigences (orales ou écrites) en matière de délai, de rémunération, de terminologie, de phraséologie ou de présentation. Le traducteur peut négocier avec le client certains points du cahier des charges, comme le tarif et le délai pour rendre son travail. Il est bien sûr libre de refuser un texte s'il n'y pas d'entente avec le client sur certains points du cahier des charges. Le délai est une autre contrainte ; une fois que le traducteur s'est engagé, il a l'obligation de rendre son travail dans le délai dont il a convenu avec son client. La rapidité est une question essentielle dans la traduction professionnelle car bien souvent, le client demande à ce que le produit fini soit rendu dans de courts délais. Cette pression oblige le traducteur à travailler à un rythme de tant de mots ou de pages par jour. Le tarif a aussi son importance. Le traducteur peut refuser de traduire un texte si les deux parties n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un tarif. Il peut choisir de facturer tant par mot, tant par page ou ajuster son tarif si le texte contient des répétitions.

Les études sur l'activité du traducteur professionnel se sont peu intéressées aux contraintes du métier. Dans la présente étude, nous essayons de voir quels sont les effets de différentes contraintes sur le processus de traduction, et notamment sur les stratégies et choix du traducteur.

Pour parler des contraintes auxquelles est soumis le traducteur technique, certains traductologues insistent sur les répercussions que peut avoir une erreur de traduction pour le destinataire de la traduction (voir Kussmaul 1994 et O'Neill 1998). Par exemple, l'utilisateur d'un produit risque de ne pas arriver à faire fonctionner un appareil s'il y a une erreur de traduction dans le mode d'emploi. D'autres auteurs qui se sont penchés sur les exigences de la traduction technique expliquent que le traducteur doit prendre en compte les attentes de son client, de l'auteur du texte de départ et du destinataire de la traduction, chacun étant un acteur de la vie économique, scientifique, sociale ou culturelle. Des traductologues comme Hans Vermeer et Katarina Reiss (1984), Justa Holz-Mänttari (1984), Andrew Chesterman (1989) ou Christiane Nord (1992 ; 1994) ont une vision fonctionnaliste de la traduction et mettent en avant l'idée que la fonction du texte est une question fondamentale en traduction technique car les stratégies de traduction sont en partie déterminées par la situation de communication à laquelle est destiné le texte d'arrivée. La fonction ou *skopos*¹⁶ du texte d'arrivée dépend du type de texte. Daniel Gile explique qu'une traduction destinée à la publication demande un grand soin rédactionnel à tous les niveaux alors qu'une traduction seulement destinée à permettre à un ingénieur de comprendre un procédé de fabrication utilisé dans un autre pays avant une négociation aura une grande précision sémantique mais une rédaction moins finie (2005 : 38).

¹⁶ En traductologie, ce terme grec est employé pour parler de la fonction du texte d'arrivée (Vermeer et Reiss 1984).

DEUXIÈME CHAPITRE

L'ACTIVITÉ TRADUISANTE DU TRADUCTEUR TECHNIQUE

Après avoir présenté sommairement certains aspects pratiques du métier de traducteur indépendant, nous abordons un chapitre plus spécialisé qui traite cette fois-ci de l'activité traduisante du traducteur technique.

2.1 Le processus de traduction

Jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle, les écrits sur la traduction étaient surtout des réflexions et des préceptes ; l'essentiel du débat se concentrait autour de la fidélité de la traduction par rapport au texte original. Les premiers écrits sur ces questions remontent à l'époque romaine et Cicéron (106-43 avant JC). Au cours des siècles et dans le monde occidental, la traduction a surtout intéressé l'Eglise qui s'est penchée sur la traduction de la Bible et des textes religieux. Au dix-septième siècle, des écrivains français tels que Nicolas Boileau, François de Malherbe ou Jean Chapelain ont cherché à traduire les grandes œuvres antiques de Pline le Jeune, Quintilien ou Suétone alors que d'autres comme Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) ont essayé d'adapter le texte de départ aux codes esthétiques et moraux du public visé. Cette conception de la traduction défendue par d'Ablancourt a eu beaucoup d'influence sur des traducteurs britanniques comme Abraham Cowley, John Denham, Alexander Fraser Tytler et John Dryden ; ce dernier a été le premier à aller au-delà du débat sur la fidélité en distinguant trois catégories de stratégies de traduction : la métaphrase (traduction mot pour mot), la paraphrase (traduction dans laquelle le traducteur a une certaine liberté en restant fidèle au sens) et l'imitation (traduction qui est très libre et qui s'apparente à une interprétation des idées dans la traduction). Les philosophes allemands du dix-neuvième siècle comme Wilhelm von Humboldt et Friedrich Schleiermacher ont

essayé d'avoir une approche théorique de la traduction en proposant des règles ou des lois et ont pris une position différente de celle d'Ablancourt en disant que c'est la norme de l'œuvre étrangère qui doit prévaloir et à laquelle le goût du public-cible doit s'adapter.

A partir du milieu du vingtième siècle, la traduction a commencé à faire l'objet de recherches scientifiques et universitaires ; des auteurs comme Roman Jakobson (1959), Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet (1958) et Eugene Nida (1964) ont été influencés par la linguistique et ont mis en avant la question de l'équivalence en disant qu'il y en avait plusieurs types. Eugene Nida (1964) a introduit les notions d'équivalence dynamique (*dynamic equivalence*) et d'équivalence formelle (*formal equivalence*) ; la première vise à ce que l'effet du texte de départ soit le même que celui recherché par l'auteur du texte de départ et la seconde, à reproduire le plus littéralement possible le contenu et la forme du texte de départ de façon à ce que les récepteurs de la traduction reçoivent le même message, dans son contenu comme dans sa forme. Les travaux de Noam Chomsky dans les années cinquante et soixante sur la syntaxe et la grammaire ont eu également de l'importance dans les études sur la traduction. C'est à cette époque que les auteurs qui s'intéressaient à la traduction ont parlé d'analyse du texte original (au niveau de la phrase) et de processus de compréhension. Eugene Nida (1964 ; 1969) a repris les travaux de Noam Chomsky sur les structures syntaxiques de la phrase et a avancé l'idée que la traduction se faisait en trois étapes (analyse, transfert du message originel et restructuration de ce message dans le texte d'arrivée).

Depuis les années soixante-dix, les travaux sur la traduction mettent le traducteur au centre de l'acte de traduction, en parlant de stratégies de traduction et en disant qu'il y a un processus de traduction composé d'une phase de lecture et d'une phase de reformulation, et dans lequel l'analyse a une place essentielle. Ces études mettent aussi en avant l'idée qu'il existe une véritable compétence traductionnelle qui dépasse le cadre de la compréhension de la langue de départ et qui englobe des connaissances

extralinguistiques générales (culture générale) ou spécialisées, une bonne capacité rédactionnelle en langue d'arrivée, une maîtrise des principes et de la démarche du traducteur et, une connaissance des aspects pratiques et commerciaux du métier (voir les travaux du groupe PACTE de l'Université Autonome de Barcelone ; Neubert 1994 ; Vienne 1998 ; Sparer 2002 ; Pym 2003 ; Gile 1986a et 2005)

C'est également à partir des années soixante-dix que se sont développés les travaux sur la didactique de la traduction. Depuis le milieu des années quatre-vingt, les études sur le processus de traduction représentent un courant très important dans les études sur la traduction. Ces travaux ont une approche interdisciplinaire ; certains chercheurs adoptent notamment des méthodes de recherche utilisées dans les sciences cognitives. Des expériences sur le processus de traduction ont été menées sur le terrain en utilisant des méthodes d'introspection pendant le processus de traduction (méthode de « pensée à haute voix »¹⁷) ou après la traduction (rétrospection immédiate¹⁸). Dans la méthode de « pensée à haute voix », il est demandé au traducteur de verbaliser sa pensée quand il traduit alors que dans la rétrospection immédiate, le traducteur explique juste après avoir fini de traduire les démarches qu'il a effectuées. La « pensée à haute voix » est une méthode qui vient de la psychologie et qui a été introduite dans la deuxième moitié des années quatre-vingt par l'Allemand Hans Peter Krings (1986). Elle a ensuite été reprise notamment par des traductologues en Finlande [Tirkkonen-Condit et Laukkanen (1996), Jääskeläinen (1996)], au Danemark [Mondahl et Anker Jensen (1996)], en Allemagne [Königs (1987), Lörcher (1992), Königs et Kaufmann (1996)] ou au Canada [Dancette et Ménard (1996)]. Ces études ont permis de développer la notion de stratégie de traduction et d'utilisation des outils (voir les deux études d'Alexander Künzli effectuées avec des apprentis traducteurs et publiées en 2001 et 2003).

¹⁷ *Think-aloud protocol (TAP)*

¹⁸ *Immediate retrospection (IR)*

Depuis une trentaine d'années, il est généralement admis que le processus de traduction se compose essentiellement d'une phase de compréhension en langue de départ et d'une phase de reformulation qui consiste à ré-exprimer une unité de traduction, qui va en général d'un mot unique à une phrase, en langue d'arrivée, et sur un plan global à rédiger un texte en langue d'arrivée.

Pour expliquer le processus de traduction, deux paradigmes s'imposent à l'heure actuelle : la théorie interprétative, qui est née au milieu des années soixante-dix et qui est préconisée par l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT – Université Paris III) et par de nombreuses universités québécoises, et la théorie du *skopos* qui date du milieu des années quatre-vingt et qui est préconisée notamment par de nombreux enseignants de pays nordiques et germanophones. Pour la première, l'on traduit à partir du sens et non pas des mots de l'original. La théorie interprétative propose une approche discursive fondée sur l'analyse du sens tel qu'il se dégage des discours ; d'après la théorie interprétative, la reformulation est précédée d'une étape de déverbalisation au cours de laquelle le traducteur interprète le sens du message de la langue de départ pour arriver à un énoncé dans la langue d'arrivée (voir Seleskovitch et Lederer 1984 : 18). Cette théorie dite de l'École de Paris a été reprise dans la recherche et l'enseignement de la traduction par d'autres enseignants de l'ESIT (voir Déjean le Féal 1987 et 1993 ; Israël 1998 ; Herbulot 2004) et des auteurs d'autres universités (Durieux 2005 de l'Université de Caen ; Delisle 2005 de l'Université d'Ottawa et des traductologues de l'Université Saint-Joseph – Beyrouth).

Dans les années soixante, le Tchèque Jiří Levý a été l'un des premiers à expliquer qu'en traduction littéraire et poétique, l'acte de traduction n'était plus seulement un processus de transcodage mais un ensemble de prises de décisions (1967). Plus tard, Hans Vermeer et Katarina Reiss ont avancé la théorie du *skopos* (dans un ouvrage essentiel de la traductologie intitulé *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie* et publié en 1984) en expliquant que l'acte de

traduction était déterminé par la fonction de la traduction. Le but de la traduction détermine les méthodes de traduction et les stratégies à employer pour remplir la fonction de la traduction (le *Translatum*). De ce fait, un texte de départ peut avoir différentes traductions selon la fonction du texte d'arrivée. La théorie du *skopos* a eu un retentissement important dans la traductologie (en Allemagne surtout) ; Katarina Reiss et Justa Holz-Mänttari en ont jeté les bases dans les années soixante-dix et quatre-vingt ; selon elles, il y a différents types de textes ayant différentes fonctions (Reiss 1971) et la traduction est une « action traductive » (*Translatorisches Handeln*) impliquant une série d'acteurs ayant un intérêt dans le texte de départ et d'arrivée (Holz-Mänttari 1984).

Ces études ont par la suite donné naissance au courant fonctionnaliste dont Christiane Nord, Christina Schäffner et Hans Hönig ont été les auteurs majeurs dans les années quatre-vingt dix. Christiane Nord fait la différence entre deux types de traduction que sont la traduction documentaire (*documentary translation*) et la traduction instrumentale (*instrumental translation*) ; dans la première, le texte d'arrivée sert à communiquer les aspects culturels du texte de départ au destinataire du texte d'arrivée alors que dans la seconde, le destinataire lit le texte d'arrivée comme s'il s'agissait d'un texte de départ qui avait été écrit dans sa propre langue et dans lequel aucun aspect culturel du texte de départ ne transparaît dans le texte d'arrivée (Nord 1991). Les fonctionnalistes rompent avec l'idée selon laquelle le traducteur est « invisible » dans le texte d'arrivée ; pour les tenants de ce courant, le traducteur est au cœur de l'action traductive de par ses stratégies. Dans les années quatre-vingt dix, Hans Hönig (1991) et Christina Schäffner (1998) ont expliqué que le texte de départ n'était plus « sacré » mais un ensemble d'informations auxquelles le traducteur décide de donner de l'importance en fonction des attentes et des besoins du lecteur du texte d'arrivée. Cette approche de la traduction permet de dire que traduire consiste non seulement « à comprendre le texte de départ de manière à pouvoir choisir les mots correspondants en langue d'arrivée, mais aussi à rédiger en langue d'arrivée un texte qui remplisse le rôle qui lui est affecté, c'est-à-dire,

s'agissant d'un texte à vocation informative, informer, expliquer ou convaincre ses lecteurs dans les meilleures conditions » (Gile 2005 : 14).

2.2 Le rôle et la nature des connaissances linguistiques et extra-linguistiques dans le processus de traduction

Si les tenants de la théorie interprétative expliquent que le processus de traduction consiste en une déverbalisation du texte de départ et en une reverbération vers la langue d'arrivée, d'autres traductologues manifestent depuis quelque temps un certain intérêt pour la psychologie cognitive afin d'expliquer le processus de compréhension et de reformulation (voir Bouton 1984 ; Gile 1995 et 2005 ; Olohan 2000 ; Lee-Jahnke 2001 ; Tymoczko 2005, les études récentes effectuées dans les universités grecques et les travaux qui utilisent les méthodes de « pensée à haute voix » et de retranscription immédiate comme Tirkkonen-Condit et Laukkanen 1996 ; Jääskeläinen 1996 ; Königs et Kaufman 1996 ; Gile 2004). Cette approche cognitive a pris une certaine importance dans la traductologie moderne¹⁹, certains traductologues comme Maria Tymoczko considérant que dans les prochaines années, les études sur le processus de traduction intégreront diverses branches des sciences cognitives et que les traductologues qui étudieront cette question devront avoir des notions approfondies dans ces disciplines (2005 : 1094).

Le processus de traduction est un processus cognitif se définissant essentiellement par le traitement de l'information contenue dans le texte de départ et par sa mise en relation avec les connaissances antérieures du traducteur. Ce traitement de l'information contenue dans le texte de départ s'accompagne d'une phase de reformulation au cours de laquelle le traducteur ré-exprime le message du texte de départ dans la langue d'arrivée dans un « délicat dosage d'élégance rédactionnelle et de restitution informationnelle » (Gile 2005 : 123). Cette approche cognitive est utile en didactique de la traduction (voir Lee-Jahnke 2005 ;

¹⁹ La revue *Meta* a d'ailleurs consacré un numéro spécial à l'importance des sciences cognitives dans la traductologie (52/1. 2007).

Kostopoulou 2007 ; Politis 2007 ; Tatilon 2007) et sert à mieux comprendre ce qui se passe dans le cerveau du traducteur pendant le processus de traduction.

Le processus de compréhension et de reformulation peut être expliqué par quelques éléments de psychologie cognitive. Dans la compréhension, la mémoire de travail, qui a une capacité de traitement de l'information limitée, gère l'essentiel de l'information venant du registre sensoriel visuel (la lecture d'un énoncé). Pour interpréter ces informations, la mémoire de travail utilise les connaissances linguistiques et extra-linguistiques transmises par la mémoire à long terme qui a une capacité de stockage très importante en volume et dans la durée (Gile 2005 : 175) : les connaissances linguistiques désignent les connaissances en langue de départ et en langue d'arrivée et les connaissances extra-linguistiques²⁰, les connaissances générales (la culture générale) ou, en traduction technique, les connaissances spécialisées (dans un ou plusieurs domaines techniques) du traducteur. La reformulation fait également intervenir la mémoire de travail et la mémoire à long terme ; la première reçoit les informations linguistiques et extra-linguistiques de la mémoire à long terme pour rédiger un énoncé dans la langue d'arrivée, transmettre les instructions adéquates aux organes d'écriture et les contrôler en partie (Gile 2005 : 175).

Dans le processus de compréhension et de reformulation, la mémoire de travail et la mémoire à long terme jouent un rôle essentiel mais selon les cas, le traducteur pourra plus facilement effectuer ces deux tâches. Le traducteur sera plus à même de récupérer une connaissance dont il se sert très régulièrement pour la traiter. Dans le cas contraire, il aura plus de mal à récupérer une connaissance qu'il utilise rarement. En d'autres termes, plus les connaissances sont activées, plus elles sont disponibles et moins elles demandent de capacité de traitement pour les

²⁰ Les connaissances extra-linguistiques sont aussi appelées connaissances du monde (*world knowledge*) ou connaissances encyclopédiques (*encyclopedic knowledge*) (Gile 1995a : 78).

récupérer (Schank et Abelson 1977 ; Johnson-Laird 1983 ; Tardif 1992 ; Shreve 2002).

Les connaissances sont inhérentes à la compréhension et à la reformulation du texte. Les chercheurs en linguistique cognitive parlent de représentation des connaissances en disant qu'un spécialiste est capable d'organiser ses connaissances pour comprendre et acquérir de nouvelles connaissances ; les connaissances sur le monde (événements, actions et situations) sont emmagasinées dans la mémoire sous forme de représentations internes organisées en réseaux ou en schémas (voir Anderson 1982 ; Lakoff 1987 ; Schmid et Hungerer 1996 ; Fauconnier 1997 ; Croft et Cruse 2004). Des cognitivistes comme Walter Kintsch et Teun van Dijk (1983) expliquent que le lecteur construit diverses représentations à partir de la lecture du texte et que la lecture comprend trois niveaux : la base de texte (microstructure), la macrostructure (composée des éléments les plus importants du texte) et les modèles de situation (auxquels renvoient les événements relatés dans les textes).

L'approche cognitive rappelle que le processus de traduction est un processus mental complexe qui accorde une grande place à l'analyse. Dans le cadre de cette approche, les étapes du processus de traduction ne sont plus considérées comme une simple séquence de décodage et de recodage de messages, mais comme des processus complexes d'inférence et de restructuration (Papavassiliou 2007 : 30). Autrement dit, le sens prend forme grâce à l'utilisation de la mémoire de travail et de la mémoire à long terme. Les travaux qui ont abordé les connaissances du traducteur dans le processus de traduction ont bien dit que le traducteur se devait d'avoir des connaissances spécialisées pour traduire mais peu ont étudié les contraintes auxquelles est soumis le traducteur professionnel pendant l'activité traduisante. Les nombreux travaux portant sur les stratégies de traduction [Tirkkonen-Condit (1989), Lörcher (1991), Jääskeläinen (1993), Dancette (1995a), Wilss (1996) Künzli (2003) ou Asadi et Séguinot (2005)] ont décrit le raisonnement conduisant à la décision en cours de traduction mais ont peu approfondi la question de la

prise de décisions en essayant de voir si des facteurs très divers pouvaient l'influencer et en demandant à des traducteurs professionnels de réfléchir à leurs stratégies en dehors du processus. Mentionnons tout de même l'étude de Louise Hébert-Malloch qui a filmé pendant cinq semaines le travail du traducteur professionnel (2004) ; elle distingue les pauses internes (*internal pauses*) qui consiste à interrompre par exemple le cours de la traduction pour résoudre une difficulté et les pauses externes (*external pauses*) qui désignent l'interruption de l'activité traduisante (pause-déjeuner, par exemple). L'auteur explique que les pauses internes sont très fréquentes et qu'elles apparaissent comme un moyen de « souffler ».

Certains chercheurs qui ont étudié le processus de compréhension et de reformulation ont cherché à l'expliquer par des éléments de psychologie cognitive mais peu se sont intéressés à cette étape du processus de traduction dans le cadre de la traduction professionnelle. Dans le présent travail, nous nous penchons sur la phase de compréhension en nous focalisant notamment sur l'analyse du texte de départ et sur le rôle que jouent les connaissances du traducteur dans cette étape ; le traducteur qui a une base de connaissances importante dans un domaine technique passe peut-être peu de temps à analyser le texte de départ. Nous étudions cette question en prenant en compte les contraintes auxquelles le traducteur professionnel doit faire face pendant cette phase d'analyse ; le délai de remise de la traduction est sans doute un facteur qui a une influence sur le temps consacré à l'analyse du texte. Certaines études se sont bien intéressées à l'analyse du texte de départ et ont observé notamment les stratégies d'analyse d'étudiants en train de traduire un texte (voir Jääskeläinen 1987 ; Tirkkonen-Condit 1989 ; Dancette 1995a ; Königs et Kaufman 1996 ; Künzli 2001) mais peu se sont focalisées sur des traducteurs professionnels. Les travaux qui traitent de l'analyse ont surtout étudié la lecture du texte de départ dans le cadre d'exercices didactiques (voir l'étude de Monique Cormier publiée en 1990) mais n'ont pas vraiment mis en avant les segments sur lesquels se concentre le traducteur professionnel. Peu d'études se sont aussi

penchées sur l'étape de prise de connaissance du texte qui se situe en aval de la compréhension et de la reformulation du texte en cherchant à voir si elle pouvait révéler les problèmes posés par le texte. Nous étudions ce que nous appelons les « centres de focalisation » du traducteur (voir ci-dessous) car ils semblent importants dans le processus de traduction ; en collectant les informations nécessaires au présent travail, nous avons remarqué qu'avant d'accepter un texte d'une part, et en cours de traduction d'autre part, les traducteurs avaient tendance à se focaliser sur certains termes, certaines tournures phraséologiques et sur certains passages du texte de départ ou d'arrivée qui attirent leur attention, souvent parce qu'ils semblent potentiellement problématiques, ou intuitivement caractéristiques du texte ou pour d'autres raisons.

Sans prétendre décrire toute la complexité de la réalité, le modèle séquentiel de la traduction élaboré par Daniel Gile (1993) met en valeur des composantes et des étapes importantes de la traduction et permet de souligner l'importance, pour le traducteur, de la base de connaissances et de l'acquisition de connaissances. Le schéma ci-dessous présente ce modèle.

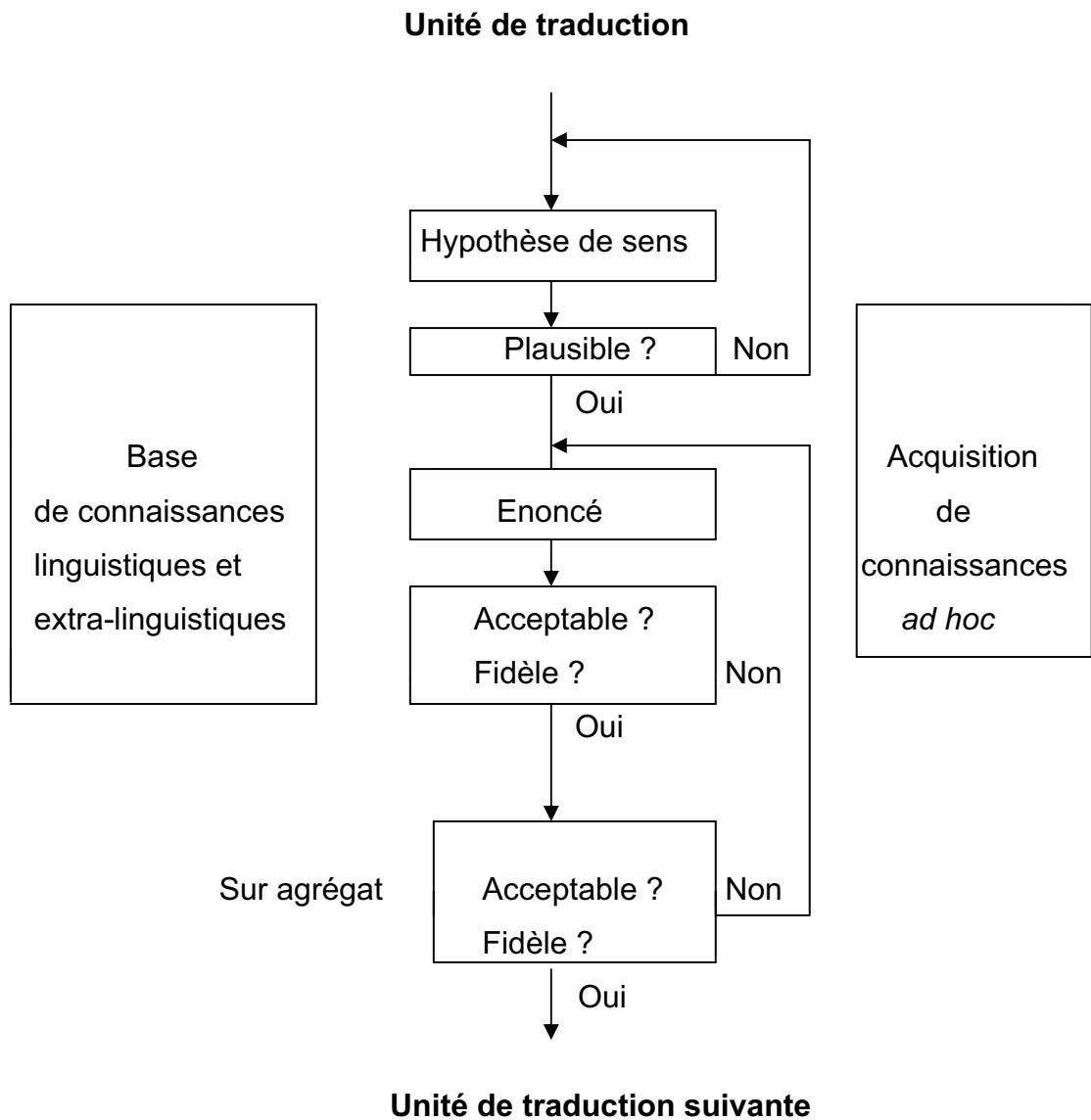


Schéma 1 : Modèle séquentiel de la traduction²¹

²¹ Schéma tiré de Gile 2005 : 102

Le modèle séquentiel « intègre différentes composantes opérationnelles du processus : analyse du texte original, recherche d'informations manquantes, reformulation, vérifications » (Gile 2005 : 34). Dans ce modèle, le traducteur mobilise dans la phase de compréhension ses connaissances pré-existantes qui se composent de connaissances linguistiques et de connaissances extra-linguistiques (Gile 1992 : 251). Ces connaissances pré-existantes constituent la base de connaissances du traducteur. S'il veut comprendre un texte qui parle de mécanique, il doit avoir des connaissances sur le sujet.

Que se passe-t-il quand les connaissances pré-existantes du traducteur ne permettent pas de comprendre le texte technique ? Dans le modèle séquentiel de Daniel Gile, la première tâche consiste à acquérir des connaissances qui permettent d'arriver à un niveau de compréhension suffisant. L'analyse est inhérente à la compréhension du message, qu'il s'agisse de la mobilisation des connaissances pré-existantes ou de l'acquisition de connaissances car, pour comprendre, le traducteur vérifie la plausibilité de son hypothèse de sens, en construit éventuellement une deuxième et en vérifie la plausibilité, et ainsi de suite jusqu'à adoption de l'une des hypothèses (Gile 1993 : 74). Souvent, dans la routine, cette analyse est sub-consciente mais en cas de difficulté, elle devient consciente, délibérée et systématique (Gile 2005 : 111). D'après le modèle séquentiel, le traducteur acquiert des connaissances (linguistiques ou extra-linguistiques) en fonction du contenu et des problèmes que lui pose le texte de départ. Si ses connaissances extra-linguistiques sont insuffisantes, il s'efforce de chercher des informations sur le sujet. Si ses connaissances linguistiques sont faibles, il cherche à acquérir des connaissances dans la langue de départ pour comprendre le texte. Le message est compris quand les connaissances nouvellement acquises complètent suffisamment les connaissances pré-existantes. Le temps que le traducteur consacre à l'acquisition de connaissances dépend de ses connaissances pré-existantes. Le traducteur qui n'a aucune connaissance en informatique devra acquérir davantage de connaissances qu'un traducteur spécialisé dans le domaine en question.

En dehors du modèle séquentiel de la traduction, les études qui ont exploré le processus de traduction ont peu insisté sur l'importance des connaissances du traducteur dans l'étape de reformulation. Dans ce modèle, la reformulation d'une unité de traduction dans la langue d'arrivée mobilise les connaissances pré-existantes du traducteur. Le cas échéant, le traducteur a besoin d'acquérir des connaissances complémentaires (linguistiques et/ou extra-linguistiques) afin de ré-exprimer le message en langue d'arrivée. La reformulation s'appuie sur une hypothèse de sens que le traducteur considère comme acceptable dans la phase de compréhension après vérification de sa plausibilité. Cette hypothèse de sens permet d'arriver à un énoncé en langue d'arrivée. D'après ce modèle, le traducteur vérifie ensuite la fidélité et l'acceptabilité rédactionnelle de cet énoncé, le modifie le cas échéant, et ainsi de suite jusqu'à l'adoption d'un énoncé en langue d'arrivée. Périodiquement, il vérifie la fidélité et l'acceptabilité rédactionnelle d'un groupe d'unités de traduction et modifie éventuellement l'énoncé en conséquence (Gile 1993 : 74).

Les connaissances du traducteur jouent également un rôle quand le traducteur relit le texte écrit dans la langue d'arrivée. Les traductologues qui ont étudié le processus de traduction n'ont pas cherché à demander à des traducteurs professionnels ce qu'ils faisaient réellement pendant cette phase ; ils ont surtout expliqué que le spécialiste ou le client pouvait aider le traducteur à rendre un texte fiable (Gile 1986a, 1993, 1995, 2005). Pour Daniel Gile, l'acquisition de connaissances peut aussi jouer un rôle durant l'étape de relecture ; dans son modèle séquentiel de la traduction, l'auteur explique que les informations acquises lors d'une partie ultérieure du texte peuvent éclairer d'un jour nouveau une partie antérieure, d'où une nouvelle interprétation de son sens (Gile 1992 : 257). Dans le cadre du présent travail, nous essayons de savoir si les connaissances nouvellement acquises permettent de se rendre compte à la relecture du texte d'arrivée que le texte renferme d'autres difficultés. Nous tentons également de voir quelle est la démarche du traducteur professionnel quand il relit son texte.

L'acquisition de connaissances ne consiste pas uniquement à trouver des équivalents dans la langue d'arrivée ; le simple transcodage linguistique, cette opération qui a pour but de transposer d'une langue à une autre tout mot ou toute expression pour lesquels il existe des correspondances établies (Cormier 1985 : 358), ne garantit pas un texte de bonne qualité car les structures syntaxiques de la langue de départ transposées dans une langue d'arrivée ne donnent pas nécessairement un texte clair et convaincant en langue d'arrivée. Citons la traduction des jeux de mots ou de certains idiotismes qui renvoient à des réalités bien précises dans la langue de départ : traduire un jeu de mots par un simple transcodage ne permet pas au destinataire de comprendre le message dans la langue d'arrivée. Prenons comme exemple un proverbe en arabe classique²² et sa traduction par transcodage en français :

*Lā tastatī'u al-**H**usūla 'ala al-`inabi wa 'ala nātūri al'inabi.*

On ne peut pas avoir le raisin et le gardien du raisin.

La traduction de ce proverbe par transcodage aboutit à un énoncé en langue d'arrivée que le lecteur comprend sur le plan syntaxique mais qui est opaque. Sans être totalement fausse, cette traduction ne permet pas au lecteur de comprendre le sens à la première lecture. Or, ce proverbe arabe désigne une situation où une personne doit faire un choix ; en français, ce proverbe a le même sens que le proverbe : « on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. »

Le transcodage peut aussi découler d'une non-compréhension du message par le traducteur ; or, une idée mal comprise ne peut être ré-exprimée clairement dans une autre langue sans que cette « demi-compréhension » ne s'accompagne d'une perte d'information ou d'une grave entrave à la compréhension chez le destinataire (Lederer 1981 : 176). Les travaux sur la didactique de la traduction et le processus de

²² Pour des raisons pratiques, nous donnons une transcription en caractères latins.

traduction se sont attachés à montrer que la traduction ne consistait pas simplement à trouver des équivalents mais qu'il s'agissait de ré-exprimer le message du texte de départ (Pergnier 1981 ; Seleskovitch et Lederer 1984 ; Lederer 1985) en tenant compte de la fonction du texte d'arrivée (Holz-Mänttari 1984 ; Vermeer et Reiss 1984) et des normes régies par l'espace économique, social et culturel de la traduction (Chesterman 1993 ; Toury 1995). La méthode du transcodage est d'ailleurs rejetée par les théoriciens de la traduction (Seleskovitch et Lederer 1984 : 27-28) ; ils considèrent que les mots et les phrases isolés n'ont que des significations virtuelles et ce n'est que dans le contexte, et en tant qu'éléments porteurs d'un message, qu'une de leurs significations possibles se réalise à l'exclusion de toutes les autres (voir Seleskovitch 1975). Par exemple, un équivalent de terme n'est pas figé dans un dictionnaire ; il se peut que dans le texte d'arrivée, cet équivalent ne soit pas adapté au contexte ou qu'il soit peu ou pas du tout employé dans le domaine technique en question et par le destinataire du texte d'arrivée ; en la matière, la terminologie et la phraséologie contenues dans le texte traduit doivent être crédibles et convaincre le destinataire.

Le traducteur travaille sur un texte, c'est-à-dire un énoncé destiné à transmettre un message dans sa totalité. La traduction consiste en une opération de « recodage » du message après le « décodage » de l'énoncé original : il s'agit non pas de passer directement de la langue de départ à la langue d'arrivée, mais d'extraire le message de l'énoncé original, puis de le reformuler en langue d'arrivée (Gile 1986b : 364). Pour interpréter le « vouloir-dire de l'auteur » (Seleskovitch et Lederer 1984 : 22) ou le message que l'auteur veut faire passer dans son texte, le traducteur se sert de ses connaissances linguistiques (de la langue de départ et d'arrivée) et de ses connaissances sur le sujet du texte de départ. C'est ce que nous allons voir dans les sections suivantes.

2.3 La base de connaissances du traducteur

Nous avons expliqué que la compréhension et la reformulation d'un texte demandaient des connaissances linguistiques et extra-linguistiques. Cette constatation nous amène à réfléchir sur la base de connaissances du traducteur et à expliquer pourquoi il doit acquérir des connaissances *ad hoc* pour traduire. Comme nous l'avons dit précédemment, la traduction consiste à comprendre le texte de départ et à le reformuler dans la langue d'arrivée. Or, le traducteur a rarement les connaissances extra-linguistiques qui vont lui permettre de comprendre et de traduire un texte technique.

2.3.1 Le manque de connaissances spécialisées : la formation du traducteur

Les travaux sur les connaissances du traducteur menés jusqu'ici ont surtout eu pour cadre la traduction technique. Les traductologues qui se sont penchés sur les connaissances du traducteur ont pris en compte l'aspect didactique de la question et se sont interrogées sur l'importance à accorder à l'enseignement des connaissances spécialisées dans la formation du traducteur de textes techniques. Les auteurs qui s'intéressent à ce sujet se demandent comment le traducteur peut acquérir en quelque temps des connaissances spécialisées (voir l'ouvrage collectif dirigé par Lucile Desblache et publié en 2001)²³. La plupart des auteurs sont arrivés à la conclusion qu'en traduction technique, l'absence de formation à part entière dans un domaine spécialisé faisait que les connaissances du traducteur étaient très largement inférieures à celles du spécialiste et que le traducteur ne pouvait jamais vraiment combler ce retard (voir Gile 1984 et 1986a ; Durieux 1997-98 ; Commeau-Fanghanel 2001 ; Wijnands 2001 ; Marquant 2001). Certains comme Edmond Cary vont plus loin en disant que seuls les scientifiques sont capables de traduire des textes techniques (1956).

²³ *Aspects of specialised translation*. Paris. La Maison du Dictionnaire. 191 p.

La première raison tient au profil du traducteur. Ce dernier a rarement des connaissances aussi approfondies qu'un spécialiste parce qu'il n'a généralement pas suivi de formation à part entière dans un domaine technique. En France, la majorité des traducteurs ont ce profil (voir Cancio-Pastor 1995 et Bouderradji 2004 à propos du marché français de la traduction). Le plus souvent, ce traducteur a suivi une formation en traduction qui lui a permis d'acquérir une compétence traductionnelle mais qui ne lui a pas permis d'avoir des connaissances approfondies dans un domaine technique.

Dispensées dans les universités et les écoles de traduction, les formations en traduction forment surtout des traducteurs de textes non littéraires et peuvent consacrer quelques heures de cours à l'acquisition de connaissances de base dans un domaine technique. Le seul diplôme de traduction²⁴ n'est toutefois pas une formation suffisante dans un domaine technique et l'apprenti-traducteur ne peut se prétendre spécialisé dans un domaine technique parce qu'il y a été formé pendant quelques mois. Pour reprendre le point de vue de Mohamed Didaoui (1998 : 50), ces traducteurs sont plutôt spécialisés dans la traduction de textes d'un domaine technique mais ne sont jamais véritablement experts de ce domaine. Précisons que le monde de la traduction professionnelle compte des traducteurs ayant d'autres profils ; certains ont suivi uniquement une formation dans un domaine technique et traduisent des textes de ce domaine (par exemple, le médecin-traducteur). D'autres exercent (ou ont exercé) une profession dans leur domaine technique et ont une formation en traduction.²⁵

Les traductologues se sont intéressés à ces différentes catégories de traducteurs et ont expliqué qu'il ne suffisait pas de connaître un domaine technique pour traduire et que par exemple, le médecin ou le juriste ne rendait pas forcément des traductions de bonne qualité car il y

²⁴ Par exemple, un Master II de traduction juridique ou de traduction médicale ou un diplôme de traducteur d'une école de traduction

²⁵ Ces traducteurs ont un profil idéal car ils ont des compétences traductionnelles et des connaissances techniques approfondies dans leur spécialité.

avait une véritable compétence traductionnelle à acquérir (voir Gile 1986a, Neubert 1994 et Sparer 2002 sur la question du spécialiste-traducteur). Dans la présente étude, nous n'avons pas l'intention de vérifier si le traducteur à formation technique rend des traductions moins bien rédigées que les autres ou est moins apte à traduire mais tentons de savoir s'il a une démarche et des problèmes de traduction différents de ceux du traducteur sans formation technique ; le traducteur à formation technique a sans doute une démarche de traduction différente parce qu'il n'a pas de formation en traduction et parce que ses connaissances techniques sont plus importantes que le traducteur diplômé en traduction.

2.3.2 Le manque de connaissances du traducteur et les spécificités du texte technique

Les difficultés du traducteur ne s'expliquent pas seulement par son absence de formation dans un domaine technique ; le texte technique a aussi des particularités stylistiques et terminologiques qui lui compliquent la tâche.

Les linguistes se sont beaucoup intéressés aux particularités du texte technique, que ce soit par le biais de l'étude syntaxique (Ihle-Schmidt 1983 ; Spillner 1983 ; Loffler-Laurian 1986), structurelle (Hoffmann 1976) ou lexicale (Kocourek 1991) des textes qui en réfèrent. La cohésion des textes techniques, la typographie, les signes de ponctuation ou les idéogrammes utilisés dans les textes techniques ont aussi été étudiés (voir Kocourek 1991). Certains auteurs expliquent que sur le plan rédactionnel, il peut exister un style de rédaction technique, comme l'usage répété de segments, de locutions et de dénominations syntagmatiques (voir Koutsivitis 1990 ; Candel et Lafon 1994). Les travaux sur le texte technique ont aussi eu pour cadre les études sur la langue de spécialité ; des auteurs comme Rostislav Kocourek (1991), Pierre Lerat (1995) ou Christian Balliu (2001) considèrent que la langue de spécialité est utilisée pour transmettre une information relevant d'un champ d'expérience particulier tandis que d'autres comme François Gaudin (1995) pensent

qu'il n'y pas une langue de spécialité pour chaque discipline car on ne peut pas considérer les langues de spécialité comme des entités à part, la langue ne fonctionnant pas d'après une vue de l'esprit. Les définitions de la langue de spécialité retiennent aussi la notion de variété de la langue et la fonction linguistique de communication (voir Galisson et Coste 1976 ; Sager *et al.* 1980 ; Ihle-Schmidt 1983). Si un certain nombre de linguistes sont d'accord avec ces définitions, les avis divergent sur ce qui fait la spécificité de la langue de spécialité par rapport à la langue au sens large du terme que nous appelons « langue non spécialisée » (par exemple, le français ou l'anglais). Certains auteurs considèrent qu'on ne peut pas séparer la langue de spécialité de la langue non spécialisée (voir Balliu 2001 et Gross et Mathieu-Colas 2001) alors que pour d'autres, les différentes langues de spécialité ont une influence mutuelle car la terminologie d'une discipline s'enrichit à partir d'une autre (voir Gémar 1991 et Gaudin 1995).

Le texte technique a aussi intéressé les traductologues ; cette question est l'un des principaux centres d'intérêt des études sur la traduction technique. De nombreuses études ont décrit la terminologie de disciplines comme la médecine (Gross et Mathieu-Colas 1994 ; Sournia 1994 ; Jammal 1998) ou le droit (Gémar 1991 ; Groffier 1990 ; Harvey 2002) et ont étudié, à travers le vocabulaire, les difficultés de la traduction médicale (Rouleau 1993 ; Jammal 1999 ; Maniez 2001 ; van Hoof 2001) et juridique (Gémar 1980 ; Harvey 2000 ; Koutsivitis 1990). Certains traductologues expliquent que les textes spécialisés sont souvent rédigés en anglais par des auteurs non anglophones qui ne maîtrisent pas forcément cette langue (voir Gile 1986a et Martin-Valiquette 1986 à propos de la traduction médicale) et que les spécialistes n'accordent pas beaucoup d'importance à leur expression (voir Rodriguez 2002 à propos de la traduction financière et González-Davies 1998 à propos de la traduction médicale).

Même si le texte de départ est mal rédigé, le traducteur doit produire un texte clair et lisible, qui soit fidèle à l'original sans être contaminé par la langue de départ. Pour ré-exprimer le message dans la langue d'arrivée, le traducteur doit comprendre ; or, cette compréhension dépend dans une mesure non négligeable non seulement du contenu sémantique du discours, mais de la familiarité du récepteur avec certaines de ses caractéristiques linguistiques (Gile 1990 : 21). Afin de comprendre, le traducteur se sert de ses connaissances linguistiques et extra-linguistiques, mais quand le texte de départ manque de clarté et que les connaissances du traducteur ne permettent pas de surmonter ce problème, l'acquisition de connaissances devient indispensable. Si le traducteur analyse le texte de manière subconsciente quand il n'a pas de problème de compréhension, il procédera en cas de difficultés à une analyse systématique du texte et se servira de ses connaissances linguistiques et extra-linguistiques pour comprendre et cherchera à résoudre le problème en consultant des sources documentaires (Gile 2005 : 111). Les travaux qui ont traité de cette question se sont peu intéressés au manque de clarté des textes de départ dans la traduction professionnelle. Dans le présent travail, nous tentons de voir quels problèmes pose le manque de clarté des textes de départ aux traducteurs qui ont participé à notre étude et cherchons à analyser les démarches qu'ils emploient pour surmonter ces difficultés.

Les traductologues qui ont travaillé sur les textes techniques ont constaté que des facteurs linguistiques posaient des problèmes de traduction. Certaines études admettent que bien souvent, les domaines techniques se caractérisent par un foisonnement terminologique incontrôlé qui est dû à la mise en circulation de terminologies parallèles (voir Loffler-Laurian 1984 ; Sournia 1994 et Jammal 1998 à propos du domaine médical). Jeanne Dancette constate par exemple que dans la grande distribution, des termes nouveaux apparaissent à côté de termes plus anciens pour désigner une réalité à peu près semblable et qu'il est assez difficile de dire si tous ces termes sont de vrais synonymes (1995b : 166). Dans les domaines où la rapidité d'évolution technique et scientifique est

importante (informatique, médecine, etc.), la mise en circulation de terminologies parallèles est également le résultat des travaux de chercheurs qui veulent mettre en avant leurs découvertes et leur propre terminologie.

Certains traductologues considèrent que le manque d'univocité terminologique crée une concurrence entre les formes complètes et les formes réduites des termes et que le traducteur peut avoir des difficultés à choisir l'équivalent adapté. Par exemple, en informatique, le terme *automatic text formatting feature*²⁶ compte quatre formes réduites : *automatic text formatting*, *text formatting feature*, *automatic formatting* et *text formatting* (Mareschal 1989 : 379). Pour d'autres auteurs, la prolifération terminologique implique parfois un vide terminologique²⁷, ce qui oblige le traducteur à créer des termes dans la langue d'arrivée. Les traductologues qui ont abordé cette question sont d'accord pour dire que la création terminologique peut accentuer les ambiguïtés car le traducteur met en circulation une terminologie parallèle, accentuant ainsi les difficultés de communication (voir Dubuc 1980 ; Farji-Haguet 1999 ; Jammal 1998) ; n'oublions pas que le traducteur n'est ni terminologue, ni lexicologue.²⁸

Les traductologues ont aussi étudié la polysémie des termes dans le texte technique en s'appuyant sur les travaux très nombreux de terminologues et linguistes sur la question (voir Mortureux 1997 ; Cabré 2000 ; Meyer et Mackintosh 2000). Pour les traductologues et les terminologues, un terme technique peut être issu du vocabulaire courant et acquérir, dans un domaine particulier, un sens précis et différent de son sens habituel. Dans le présent travail, nous désignons ce type de terme sous l'appellation « Terme Technique Emprunté au Vocabulaire Courant » (TTEVC) ; à l'inverse, nous parlons de « Terme Technique au Sens

²⁶ Ce terme désigne la fonction de mise en page automatique d'un logiciel de traitement de texte.

²⁷ « A une appellation donnée ne correspond aucune appellation dans l'autre langue » (Jammal 1998 : 541).

²⁸ Le traducteur salarié d'une entreprise ou d'une organisation internationale peut toutefois travailler avec des terminologues et des spécialistes (voir De Saint Robert 1989 à propos des traducteurs de l'ONU).

Strict » (TTSS) pour désigner un terme qui appartient à un domaine technique et qui n'est pas polysémique. Prenons comme exemple le terme « affectation » qui a, par ailleurs, plusieurs acceptions dans un sens général et spécialisé. Dans un sens général, « affectation » désigne quelque chose ou quelqu'un qui destine quelque chose ou quelqu'un à quelque chose quelque part. Dans un sens spécialisé, « affectation » peut désigner, en droit civil, la destination d'un bien à un usage déterminé. En droit du travail, c'est la désignation d'une personne sur un emploi déterminé alors qu'en droit financier, « affectation » désigne le nom de la destination d'une somme d'argent à une dépense déterminée (Lerat 1995 : 95).

Les traductologues expliquent que la polysémie et l'ambiguïté des termes posent des problèmes de compréhension au traducteur. Certains ont étudié cette question en prenant exemple sur des termes médicaux comme *action*, *effect*, *potency* ou *effectiveness* (voir Albin 1988 ; Rouleau 1993), financiers comme *assets*, *money*, *property*, *income*, *profit* ou *earnings* (voir Gerzymisch-Arbogast 1988). Pour illustrer les difficultés de traduction que peuvent poser ces termes, prenons comme exemple le terme juridique « faute ». Une recherche dans un dictionnaire juridique bilingue français-allemand²⁹ permet de se rendre compte du nombre d'équivalents proposés en allemand³⁰ (*Fehler*, *Schuld*, *Verschulden*, *Vertretenmüssen*, *Vorsatz*, *Fahrlässigkeit*, *schuldhaftes Handeln*, *Pflichtverletzung*, *Felherverhalten*, *Versagen*, *Verfehlung*, *Verstoss*, *schuldhaftes Verhalten*). Le traducteur qui traduit un texte juridique du français vers l'allemand sera embarrassé devant le nombre d'équivalents présents dans ce domaine. Les treize équivalents proposés ne sont bien sûr pas tous adaptés au même contexte et le traducteur doit choisir un équivalent adapté à la situation du texte qu'il est en train de traduire. Par exemple, les deux premières traductions que donne le dictionnaire sont très générales ; en allemand, *Fehler* (une faute d'orthographe, par

²⁹ Potonnier, Brigitte (1990) *Wörterbuch für Wirtschaft, Recht und Handel*. Tome II. Brandstetter. Wiesbaden. 1678 p.

³⁰ Nous n'avons pas pris en compte les dérivés de « faute », comme « faute administrative », « faute collective », « faute concurrente », « faute contractuelle », etc.

exemple) et *Schuld* (dans le sens « d'être responsable de quelques chose ») désignent aussi la notion de faute dans un contexte non spécialisé.

Les auteurs qui ont parlé de la traduction des termes ont bien décrit les problèmes qu'ils posaient mais peu ont demandé à des traducteurs professionnels quelles étaient leurs stratégies pour les traduire. Dans la présente thèse, nous analysons les stratégies de traduction des termes en faisant la distinction entre les TTEVC et les TTSS ; nous essayons de voir si la démarche est fonction du type de terme, du temps dont le traducteur dispose, de son expérience ou encore de sa formation.

2.4 L'acquisition des connaissances

Le manque de connaissances du traducteur et les particularités du texte technique compliquent la tâche du traducteur. Pour pallier ces problèmes, le traducteur acquiert des connaissances ; cette activité prend une place essentielle dans l'activité traduisante si bien que le traducteur peut y passer une bonne partie de son temps.

Pour parler de l'acquisition de connaissances, nous nous appuyons sur les observations de Daniel Gile qui a étudié les stratégies d'acquisition de connaissances *ad hoc* (1993, 1995 et 2005). Pour Daniel Gile, l'acquisition de connaissances *ad hoc* désigne l'acquisition ponctuelle de connaissances sur le sujet traité et les démarches destinées à comprendre et à reformuler le texte de départ. Elle intervient à toutes les étapes du processus de traduction, à chaque fois que la base de connaissances du traducteur est déficiente. Concrètement, l'acquisition de connaissances *ad hoc* désigne la recherche documentaire et le recours à des sources humaines ; dans sa recherche documentaire, le traducteur utilise « des outils extérieurs au texte à traduire pour acquérir les connaissances lui permettant de parvenir au niveau de compréhension requis du texte de départ et de ré-exprimer de manière adéquate le contenu de ce texte en langue d'arrivée » (Gile 1993 : 76).

La traduction des termes et des tournures phraséologiques nécessite respectivement une recherche terminologique et une recherche phraséologique. « La recherche terminologique en traduction vise, le plus souvent, à trouver des équivalents [équivalents contextuels] en langue d'arrivée (recherche terminologique « translinguistique »). Il arrive qu'elle vise plutôt à élucider le sens d'un terme donné (recherche terminologique de compréhension) [...] » (Gile 1993 : 78-79). La recherche phraséologique vise, quant à elle, à comprendre le sens des tournures phraséologiques en langue de départ (recherche phraséologique de compréhension) et à trouver leur équivalent en contexte en langue d'arrivée (recherche phraséologique « translinguistique »). Le traducteur peut aussi acquérir des connaissances en consultant des « sources humaines » (Gile 1993) pour marquer l'opposition avec les sources textuelles.

Certains auteurs se sont intéressés à la compréhension du message technique et ont expliqué que le traducteur tentait d'acquérir des connaissances qui lui permettaient de traduire le texte (voir Gile 1986a ; Durieux 1990 ; Folkart 1984 ; Marquant 2001). Ces études n'ont pas vraiment pris en compte certaines questions : le traducteur peut-il dans certains domaines techniques s'appuyer sur ses connaissances pré-existantes sans en acquérir de nouvelles ? Le traducteur de domaines à évolution terminologique rapide est-il complètement débordé par le développement des sociolectes spécialisés et des terminologies ? Les contraintes de temps ont sans doute une influence importante sur l'acquisition de connaissances. Peu de traductologues ont également cherché à interroger des traducteurs professionnels sur la finalité de leur démarche ; dans la présente étude, nous leur demandons si leur acquisition de connaissances répond plutôt à un besoin d'acquérir de connaissances sur un sujet où si elle consiste en « une recherche ponctuelle et non thématique, [...] portant sur des termes isolés ou sur des groupes restreints de termes d'un même domaine [...] » (Mareschal 1989 : 259).

2.4.1 Les sources

Pour parler de l'utilisation des sources documentaires dans l'activité traduisante du traducteur professionnel, nous empruntons la classification de Daniel Gile qui distingue les sources textuelles, les sources audiovisuelles (films, fichiers audiovisuels) et les sources humaines (2005 : 144). Dans la présente thèse, nous nous concentrons sur l'utilisation des sources textuelles et des sources humaines ; les résultats de notre travail laissent à penser que les sources audiovisuelles ne sont pas vraiment utilisées parmi les répondants.

2.4.1.1 Les sources textuelles (traditionnelles et électroniques)

Les sources textuelles désignent les textes (y compris des dessins ou des schémas) traditionnels (sur papier) ou électroniques (magnétiques, sous forme de CD-rom par exemple, ou virtuelles, sous forme de sites Internet). Parmi les sources traditionnelles et les sources électroniques, nous trouvons aussi les sources élaborées par le traducteur lui-même (2.4.1.2).

Les sources textuelles traditionnelles peuvent être des livres, des revues mais aussi des dictionnaires, des glossaires ou des lexiques. Elles peuvent être classées en deux catégories : 1) les sources terminologiques et 2) les sources non terminologiques. Les sources terminologiques sont destinées à fournir des informations sur le sens des termes, leur utilisation et les équivalents dans la langue d'arrivée (Gile 1995 : 134). Les dictionnaires (bilingues ou unilingues), les glossaires, les bases de données (lexicologiques ou terminologiques), les lexiques et les mémoires de traduction rentrent dans cette catégorie. Les sources non terminologiques synthétisent le savoir terminologique d'un domaine mais ne sont pas conçues pour un usage terminologique (Gile 1995 : 134). Il s'agit notamment de livres ou d'articles sur un domaine particulier (par exemple, un ouvrage de biologie). Ces sources sont utilisées pour acquérir

des connaissances sur un sujet et contiennent des informations terminologiques en contexte.

Nous distinguons deux types de sources textuelles électroniques : les documents disponibles sur Internet et les sources sur support multimédia (par exemple, le cd-rom) et les sources élaborées par un ou plusieurs traducteurs (par exemple, les mémoires de traduction, les lexiques informatisés sous forme de fichiers). Les sources disponibles sur Internet et sur cd-rom obéissent à la même classification que les sources textuelles traditionnelles. Les sources terminologiques informatisées désignent les dictionnaires (bilingues ou unilingues), les glossaires, les bases de données (lexicologiques ou terminologiques) et les lexiques disponibles sur Internet et sur cd-rom. Les sources non terminologiques informatisées en ligne sont les textes disponibles sur Internet et sur cd-rom.

Dans le présent travail, nous reprenons cette classification afin d'étudier les stratégies d'utilisation de ces outils. A ce stade de notre étude, quelques questions préliminaires peuvent être posées : le traducteur professionnel consulte-t-il autant de sources terminologiques que de sources non terminologiques ? Utilise t-il les mêmes outils en fonction de son domaine de spécialité et de son expérience ? Comment le traducteur expérimenté a-t-il intégré les sources textuelles électroniques à côté des sources textuelles traditionnelles ?

2.4.1.2 Les sources personnelles du traducteur (l'archivage des informations)

Le traducteur peut constituer ses propres sources en archivant la traduction de termes, de tournures phraséologiques qui ont été trouvées à l'occasion des précédentes recherches documentaires. Il peut faire son travail d'archivage pendant qu'il traduit ou pour préparer de futures traductions et peut y ajouter une définition, le contexte ou d'autres informations. Cette méthode est un investissement car le traducteur peut retrouver des informations qui serviront pour de prochaines traductions.

Pour archiver des informations, le traducteur a pu profiter des avancées technologiques. Avant l'informatisation de l'archivage, le traducteur se servait de fiches terminologiques ou phraséologiques sur support papier. Aujourd'hui, il utilise des glossaires, des bases de données et des lexiques informatisés. Les dernières évolutions technologiques permettent également d'utiliser des logiciels de traitement terminologique et phraséologique et des mémoires de traduction. Conçus pour le traducteur et le terminologue, les logiciels de traitement terminologique et phraséologique servent à importer dans la traduction des termes ou à extraire dans des corpus de même langue que la traduction des éléments phraséologiques potentiellement utiles au traducteur. Une mémoire de traduction est « un fichier organisé en table de concordances ou équivalences entre des segments de deux textes dont l'un est la traduction de l'autre » (Gouadec 2002 : 128). Le logiciel soumet au traducteur un segment de traduction qui a été enregistré auparavant dans la mémoire ; le traducteur est libre d'accepter ou de refuser cette proposition. Au fil des textes traduits, le traducteur alimente la mémoire de traduction.

Les travaux qui s'intéressent aux sources personnelles du traducteur ont surtout décrit les évolutions et les possibilités des outils d'archivage (voir van Steenberghe 1994 ; Gouadec 2002 ; Gile 1995 et 2005) mais n'ont pas forcément étudié les stratégies d'archivage des informations au regard du temps dont dispose le traducteur pour

l'archivage, de son expérience, de sa formation ou de son domaine technique. Les traductologues ont parlé des outils d'aide à la traduction comme les mémoires de traduction en les présentant et en décrivant leurs avantages (voir Gouadec 1997 et 2002) mais peu d'entre eux ont véritablement exploré l'impact de ces nouvelles technologies dans l'activité traduisante. Dans le présent travail, nous tentons de voir si ces nouveaux outils ont pris une réelle importance dans l'activité traduisante du traducteur professionnel.

2.4.1.3 Les sources humaines

L'acquisition de connaissances ne consiste pas seulement à trouver et exploiter des sources textuelles. Le traducteur peut consulter une source humaine qui remplace ou complète la recherche dans des documents. Il peut s'agir du client et d'un spécialiste qu'il peut connaître ou qui peut être impliqué dans le projet de traduction.

Dans les travaux sur la traduction technique et l'acquisition de connaissances, la question de la source humaine n'est pas systématiquement évoquée ; les auteurs qui en ont parlé peuvent proposer cette solution ou donner des conseils pour entrer en contact avec elle et poser des questions. Certains comme Daniel Gile expliquent que l'idéal est de consulter une source humaine dont la langue maternelle correspond à la langue d'arrivée et qui comprend la langue de départ (1995 : 145). D'une manière générale, peu d'études ont pris en compte les contraintes auxquelles sont soumis le traducteur et la tierce personne. Certaines études rendent compte des problèmes que peut poser cette collaboration, en expliquant que le client peut être difficile à joindre quand le traducteur travaille avec une agence de traduction (Gile 1995) et que son apport peut être limité car parfois, il ne fournit pas suffisamment de documents utiles à la traduction (voir Gouadec 1991 ; Fraser 1999 dans le cadre de deux enquêtes effectuées auprès de traducteurs indépendants et d'agences de traduction membres de l'*Institute of Translation and Interpreting*, l'association de traducteurs et d'interprètes la plus importante au

Royaume-Uni). Dans le présent travail, nous cherchons à analyser l'aide de la source humaine en nous intéressant notamment aux problèmes que peut poser le manque de collaboration, à l'évolution des rapports entre les deux parties et à la qualité des informations données. Nous nous demandons également si le traducteur contacte une source humaine pour certains types de difficultés plus que pour d'autres.

2.4.2 Les démarches d'acquisition de connaissances : facteurs d'utilisation des sources textuelles et humaines

L'acquisition de connaissances en traduction se traduit par l'exploitation de sources adaptées aux besoins du traducteur. Celui-ci « doit être capable de décider de la stratégie documentaire appropriée à la situation et ensuite d'évaluer et d'exploiter les ressources nécessaires à l'exécution de sa tâche » (Vienne 1998 : 189).

Les auteurs qui ont travaillé sur la traduction technique ont étudié entre autres l'utilisation des sources documentaires dans l'activité traduisante. Christine Durieux s'est par exemple intéressée à l'utilisation des sources dans le parcours de recherche documentaire (voir 1990 et 1997) ; elle explique que le traducteur ne consulte pas des sources dans un ordre établi et que le parcours de recherche documentaire va au gré des informations trouvées et de la démarche d'analyse. Certains traductologues ont parlé des avantages et des inconvénients des différents types de sources (notamment les dictionnaires bilingues) ; Peter Newmark considère que les dictionnaires bilingues contiennent un trop grand nombre de mots rarement utilisés en dehors du dictionnaire (1988 : 174-175). Roda Roberts explique qu'ils ne répondent pas aux besoins du traducteur car ils ne donnent pas un équivalent pour chaque sens ou les nuances du terme en langue de départ, ne rendent pas suffisamment compte de l'emploi des collocations en proposant des commentaires pour chaque entrée et chaque équivalent et donnent peu d'informations sur l'usage ancien ou récent des termes (1990 : 80). Elle considère également que ces outils ne sont pas suffisamment précis sur le plan morphologique

et syntaxique (1980 : 74). Daniel Gile (2005 : 157) pense lui que les auteurs de dictionnaires bilingues peuvent préférer certains termes (par exemple, pour des raisons de normalisation et selon leur norme d'usage) et omettre d'en mentionner d'autres. Certains comme Maurice Pergnier et Roda Roberts sont d'avis que la traduction ne consiste pas à rechercher des équivalents et qu'elle n'opère pas sur des désignations de mots mais sur des messages et des mots inscrits dans une situation globale de parole ; or, le dictionnaire présente des équivalents sur le plan linguistique et non sur le plan du discours (1987 : 395).

D'autres travaux se sont concentrés sur le manque de connaissances du traducteur et ses répercussions sur la compréhension des sources documentaires (Folkart 1984 ; Vandaele 2001) ; ces études donnent à penser que les connaissances du traducteur ne lui permettent pas d'utiliser des sources très techniques. Certaines études se sont intéressées à l'utilisation des sources documentaires et ont observé quelle(s) source(s) le traducteur utilisait en traduisant ; les études qui ont utilisé la méthode de « pensée à haute voix » ont analysé le parcours de recherche documentaire d'étudiants en train de traduire (par exemple, le nombre de consultation du dictionnaire) alors que d'autres ont comparé les stratégies d'utilisation des sources en observant les démarches de traducteurs professionnels et d'apprentis traducteurs. Janet Fraser constate notamment que les apprentis traducteurs s'appuient énormément sur le dictionnaire bilingue quand ils sont confrontés à un mot ou à une phrase qu'ils ne comprennent pas alors que les professionnels cherchent le sens à partir du mot ou de la phrase source afin de trouver un équivalent dans la langue d'arrivée (1995). D'autres comme Riitta Jääskeläinen (1999) et Alexander Künzli (2001) expliquent que les traducteurs professionnels consultent une plus grande variété de sources et que contrairement aux apprentis traducteurs, ils utilisent des dictionnaires techniques. D'autres études sur les stratégies de traduction présentent des résultats différents. Riitta Jääskeläinen (1989 ; 1999) et Paul Kussmaul (1995) constatent qu'il y a une corrélation entre les sources consultées et la qualité des traductions ; les meilleures traductions sont

celles de traducteurs qui utilisent des dictionnaires monolingues et des sources non terminologiques, alors que les mauvaises traductions sont celles de traducteurs qui utilisent en priorité les dictionnaires bilingues. D'autres auteurs comme Hans Peter Krings (1986) et Alexander Künzli (2001) constatent qu'il n'y a pas de différences de qualité selon le type de dictionnaires utilisés.

D'après Daniel Gile, l'exploitation des sources dépend de leur existence, leur accès interne, leur accès externe, leur complétude et leur fiabilité (1995). Dans ce travail, nous reprenons cette catégorisation afin de voir comment le traducteur professionnel utilise les outils dont il dispose. Les travaux qui se sont intéressés à l'utilisation des sources ont surtout abordé la complétude et la fiabilité des différents types de documents ; peu d'études ont mis en avant l'existence, l'accès interne et l'accès externe des outils. Une partie de notre analyse sur l'utilisation des sources documentaires se focalise sur l'importance que le traducteur professionnel accorde aux sources qu'il trouve sur Internet ; nous cherchons à savoir si cet outil a totalement modifié les stratégies de recherche documentaire et si les sources sur support papier sont en passe d'être marginalisées. Peu d'études ont en effet été consacrées à ces questions ; les auteurs qui ont parlé du rôle d'Internet dans l'activité traduisante ont surtout constaté que le traducteur n'avait plus forcément besoin de se déplacer pour trouver des documents car il avait accès à un très grand nombre de sources en ligne sur les sujets les plus variés (voir Théologitis 1998 ; Danell 2003 ; King 2003) et qu'il pouvait communiquer sur des forums avec d'autres traducteurs (voir Wakabayashi 2002 ; Mc Donough 2007 ; Plassard 2007). D'autres traductologues ont plutôt parlé de la fiabilité des sources en ligne et des pièges que pouvait constituer une recherche sur un moteur de recherche (voir Gile 2005).

2.4.2.1 L'existence de la source

Un faible nombre de travaux se sont concentrés sur l'existence des documents ; peu d'études expliquent que le traducteur peut être confronté à un manque de sources dans certains domaines techniques et dans certaines langues. Les études qui ont abordé ces questions expliquent que le manque de documents concerne avant tout les sources terminologiques ; Daniel Gile précise que les sources terminologiques sont très longues et très coûteuses à élaborer et que leur constitution nécessite l'existence d'une communauté d'intéressés « suffisamment dispersés pour que la nécessité d'une telle référence terminologique se fasse sentir et que l'investissement dans leur préparation soit considéré comme rentable » (Gile 2005 : 152). Le manque de documents rédigés dans certaines langues n'est pas une question qui a été souvent évoquée dans les travaux sur les sources documentaires ; Daniel Gile aborde ce sujet en parlant de la traduction japonais-français (Gile 1984 et 1985, notamment) et propose des stratégies pour surmonter ce problème, comme l'emploi de sources rédigées dans une langue tierce.³¹ Les travaux qui ont abordé la recherche documentaire se sont peu intéressés à la question de l'existence des sources et aux démarches qui en découlaient ; dans la présente thèse, nous parlons des stratégies que le traducteur professionnel emploie pour surmonter ces problèmes en faisant notamment la distinction entre les langues répandues dans le pays où travaille le traducteur (LR) et les langues qui y sont peu répandues (LPR). Nous cherchons à voir si le traducteur de LPR a des stratégies d'utilisation des sources différentes du traducteur de LR. Devant le manque de sources écrites en LPR, le traducteur de LPR utilise sans doute davantage de sources en LR et se sert peut-être davantage de documents rédigés dans une langue tierce que le traducteur de LR.

³¹ Par exemple, le traducteur japonais-français peut consulter des documents bilingues japonais-anglais quand les sources dans le sens japonais-français sont inexistantes.

2.4.2.2 L'accès interne et externe à la source

Les études sur les problèmes que peuvent poser l'accès interne et l'accès externe à une source sont peu nombreuses. Daniel Gile (1993, 1995, 2005) et Christine Durieux (1990) ont été pratiquement les seuls traductologues à aborder cette question.

L'accès interne désigne l'accès à l'information recherchée « à l'intérieur de la source » (Gile 2005 : 145). Pour Daniel Gile (1993 ; 1995 ; 2005) et Christine Durieux (1990), les sources terminologiques et les encyclopédies ont un avantage par rapport aux sources non terminologiques car les entrées y sont classées par ordre alphabétique. Dans un livre ou un article, le traducteur prendra plus de temps à trouver l'information même si le support est organisé en chapitres ou en paragraphes car « l'auteur impose son propre schéma de réflexion » (Durieux 1990 : 671). Précisons que dans le cas d'une source non terminologique sur support informatique, la fonction « rechercher » permet de trouver l'information plus rapidement. Les études qui ont abordé ce sujet se sont plutôt intéressées aux avantages et aux faiblesses des sources terminologiques et non terminologiques mais n'ont pas cherché à savoir si le traducteur utilisait ces documents au regard des problèmes qu'elles posent sur le plan de leur accès interne. Dans le présent travail, nous essayons de voir quelle influence ce problème a sur les stratégies d'utilisation des documents et si la pression du temps contribue à ce que le traducteur utilise plutôt tel type de sources.

D'après Daniel Gile, l'accès externe à la source se mesure en temps, en efforts, en coût financier et en pénibilité (2005 : 145). L'auteur aborde cette question en parlant notamment des langues de travail qui ont peu d'influence économique ou culturelle dans le pays du traducteur ; par exemple, le traducteur japonais-français qui travaille en France trouve moins de documents sur support papier que le traducteur anglais-français (Gile 1995 : 136). Hormis Daniel Gile et la question de la traduction japonais-français, peu d'études se sont intéressées à l'accès à des

documents écrits dans des LPR. Dans la présente étude, nous cherchons à voir si d'autres langues que le japonais sont concernées et comment le traducteur de LPR surmonte cet obstacle. Cette question est-elle seulement encore d'actualité depuis que le traducteur a accès à un très grand nombre de documents en ligne ?

2.4.2.3 La complétude de la source

Les travaux qui ont abordé la complétude mettent souvent en avant le manque de complétude des sources terminologiques et donnent plusieurs raisons à cela. Daniel Gile explique notamment que pour des raisons économiques, les dictionnaires et autres glossaires ne sont pas forcément réactualisés tous les ans et que les auteurs d'un dictionnaire technique peuvent par exemple choisir de privilégier certains termes par rapport à d'autres (par exemple, selon leur fréquence d'usage ou pour des raisons normatives) (2005 : 157). D'après Daniel Gile, la complétude d'un document est aussi fonction de l'information que le traducteur recherche et de ses connaissances pré-existantes (1995 : 138) ; s'il a besoin d'informations approfondies, un livre de vulgarisation ne lui sera pas utile.

Les traductologues qui ont exploré ce sujet considèrent surtout que les dictionnaires et autres glossaires ont un handicap par rapport aux sources non terminologiques car ils donnent des informations qui ne dépassent pas le cadre de la définition ; d'après ces auteurs, les sources non terminologiques « mettent en scène » la terminologie du domaine dans le discours (voir Kukulska-Hulme 1989 ; Gerardy et Bröls 1994 ; Pinto 2001 ; Durieux 2003). D'autres traductologues ont abordé le manque de complétude des sources terminologiques en disant que les sources non terminologiques donnaient des informations précieuses quand le traducteur était confronté à un vide terminologique. La question du vide terminologique a surtout intéressé les auteurs qui ont travaillé sur la

traduction économique³² et juridique ; ceux qui ont étudié ce sujet dans le cadre de la traduction juridique préconisent de choisir un référent de la culture de la langue d'arrivée (du texte de départ) qui a une fonction semblable au référent de la langue départ (voir Koutsivitis 1990 ; Groffier 1990 ; Harvey 2000 et 2002 ; Gémar 1980, 1991 et 2002) ; par exemple, le terme « cour d'assises », qui n'a pas d'équivalent en anglais britannique, peut être traduit par « *roughly the equivalent of the English crown court* » (Harvey 2000).

Les traductologues qui ont abordé le problème de la complétude se sont surtout intéressés au support papier mais n'ont pas encore pris en compte l'arrivée d'Internet dans la recherche documentaire. Dans notre travail, nous essayons de voir si les problèmes de complétude sont moindres depuis que le traducteur professionnel utilise Internet dans sa recherche documentaire. Par ailleurs, les travaux qui ont abordé la complétude n'ont pas encore cherché à voir si les documents écrits dans certaines langues souffraient d'un manque de complétude récurrent ; dans la présente étude, nous explorons cette question en demandant à des traducteurs de LPR s'ils sont systématiquement confrontés à ce problème.

³² Voir l'étude de Begoña Rodríguez de Céspedes et Caterina Jeffcote (2001) qui porte notamment sur la traduction du terme « PEL » (Plan Epargne Logement). Ce terme n'a pas d'équivalent en grec juridique.

2.4.2.4 La fiabilité des sources textuelles

Une source peut contenir des informations qui ne sont pas fiables. Par exemple, le traducteur peut très bien trouver dans un livre un terme mal traduit ou inventé.

Les écrits qui ont traité la question de la fiabilité des sources textuelles sont assez critiques envers la qualité des dictionnaires (surtout les dictionnaires bilingues), des glossaires et des bases de données (voir Roberts 1990 ; Duval 1993 ; Gerardy et Brûls 1994 ; Gile 1995) ; ces traductologues sont d'avis que le dictionnaire bilingue ne permet pas de percevoir toutes les nuances des termes de la langue de départ et de la langue d'arrivée car pour chaque entrée, le nombre de collocations, les contextes et les exemples d'usage ne sont pas suffisants. Daniel Gile explique que pour gagner du temps et économiser de l'argent, les dictionnaires bilingues élaborés à but commercial s'appuient sur les versions précédentes et ne corrigent pas toutes les erreurs effectuées précédemment (1995 : 140).

Les traductologues qui parlent de fiabilité considèrent également que l'auteur de la source et la date de sa publication ont une importance. Pour Daniel Gile, une source est en principe plus fiable si son auteur écrit dans sa langue maternelle et s'il est suffisamment spécialisé dans le domaine technique en question (Gile 1995 : 138) ; par exemple, un texte médical écrit par un médecin est plus fiable qu'un texte médical écrit par un non-spécialiste. La fiabilité des sources textuelles est aussi soumise à l'épreuve du temps ; Daniel Gile (1995 : 138) et Lina Sader Feghali (2001 : 432) sont d'avis que dans des domaines techniques comme l'informatique, le traducteur ne peut pas utiliser une source terminologique élaborée il y a une dizaine d'années car elle peut donner des informations qui ne correspondent plus à la réalité actuelle. Par contre, dans des domaines techniques où la rapidité d'évolution terminologique est peu importante, l'ancienneté de la source n'est pas un critère de fiabilité majeur (par exemple, dans les beaux-arts).

Les études qui se sont penchées sur la fiabilité des sources documentaires n'ont pas vraiment parlé des sources en ligne. Dans le présent travail, nous essayons de voir si le traducteur professionnel a des critères de fiabilité différents selon le support (papier et informatique) dans la mesure où il a accès à un nombre limité de sources sur support papier et à une quantité très importante de sources en ligne. Les travaux sur les sources documentaires ont également peu abordé la fiabilité des informations archivées par le traducteur ; pour Daniel Gile (1995) et Juan Sager (1994), une source archivée est une garantie de fiabilité pour de prochaines traductions car elle permet de se défendre quand le client conteste l'emploi d'un terme. Dans notre étude, nous tentons de déterminer si le processus de traduction permet d'avoir un regard critique sur les informations archivées et si le traducteur professionnel a besoin de vérifier la fiabilité des termes ou des tournures phraséologiques archivées quand il les rencontre de nouveau dans un texte.

DEUXIÈME PARTIE

MÉTHODOLOGIE DU PRÉSENT TRAVAIL

PREMIER CHAPITRE

DÉMARCHE ENTREPRISE

Après avoir présenté des concepts centraux dans le processus de traduction et de la traduction technique, nous expliquons ici les démarches que nous avons entreprises pour répondre aux questions soulevées dans la partie précédente. Dans ce chapitre, nous expliquons la finalité de notre travail et justifions notre méthode d'investigation.

1.1 La recherche d'informations auprès d'un échantillon de traducteurs techniques professionnels

1.1.1 Le choix de la méthode d'investigation

Dans une précédente étude, nous avons analysé la démarche de traduction de deux textes techniques par des étudiants³³ (Lagarde 2002). Ces textes avaient été choisis en fonction des difficultés qui avaient été identifiées préalablement. L'objectif était de voir comment 43 étudiants en traduction (niveau Master I en Langues Etrangères Appliquées) résolvaient les problèmes posés par ces textes, et si leurs stratégies de traduction et de résolution des difficultés posées avaient évolué au cours d'une année universitaire (2001-2002). Pour collecter les informations, nous avons organisé des entretiens avec ces étudiants.

Nous avons décidé d'élargir notre domaine de recherche en nous focalisant sur des traducteurs techniques professionnels. Les travaux sur le processus de traduction écartent souvent leur point de vue (Sorvali 1998 : 240) ou les opposent aux étudiants en traduction (apprentis-traducteurs) afin de comparer leurs démarches de traduction (voir Krings 1986 ; Jääskeläinen 1989 ; Künzli 2001). Le traducteur professionnel peut

³³ Textes de physique écrits en anglais et à traduire en français. Référence : Broad, William et Wade, Nicholas (1982) *Betrayers of the truth*. New York. Simon and Schuster. 256 p.

pourtant apporter une vraie contribution non seulement à la recherche traductologique, mais aussi à la formation des traducteurs. Les études qui mettent à contribution des étudiants donnent des résultats exploitables sur le plan didactique (voir les études réalisées avec des étudiants et qui ont employé des méthodes d'introspection) mais ne permettent pas de prendre en compte les contraintes professionnelles du métier. Or, ces futurs traducteurs seront confrontés dans leur vie professionnelle à des contraintes qu'ils n'ont pas dans le milieu universitaire.³⁴

Aux fins de la présente étude, nous analysons l'activité traduisante d'un échantillon de traducteurs professionnels en étudiant un corpus constitué d'explications écrites (questionnaires) et orales (entretiens). Cette démarche est rétrospective car elle fait réfléchir le traducteur sur les raisons pour lesquelles il adopte telle stratégie.

Pour ce qui est des explications orales, nous avons organisé des entretiens avec des traducteurs techniques professionnels. Il y a encore quelque temps, cette méthode qualitative n'était pas énormément utilisée dans les études traductologiques car les entretiens étaient souvent considérés comme trop subjectifs et peu fiables (Sorvali 1998 : 240). Pourtant, cette démarche permet d'obtenir un grand nombre d'informations en tous genres et de connaître les intentions, les problèmes, les décisions, les attitudes et les préférences des participants à l'étude. Dans la présente étude, les traducteurs ont répondu à des questions sur leur démarche d'acquisition de connaissances ; pour illustrer leurs propos, ils pouvaient prendre exemple sur des textes qu'ils avaient traduits, mais le corps des entretiens ne s'est pas appuyé sur des textes. Un entretien permet d'avoir des informations qu'il est difficile d'obtenir avec la méthode de « pensée à haute voix » ou avec des questionnaires. Pendant les entretiens, les traducteurs n'étaient pas sous pression ; nous sommes d'avis qu'ils sont plus à même de donner des réponses précises et pertinentes en étant à

³⁴ A ce sujet, un certain nombre d'étudiants en traduction considèrent que les programmes actuels en traduction ne reflètent pas la demande du marché et que les programmes d'études doivent être améliorés (Li 2002).

l'aise ; la « pensée à haute voix » met par exemple le traducteur dans une situation artificielle dans laquelle ses émotions ont une influence sur sa démarche (voir House 2000 ; Hansen 2005a). Les traducteurs ne sont pas également dans leur environnement de travail habituel et n'ont pas accès à leurs sources habituelles (Künzli 2001 : 509).

Des questionnaires ont aussi servi à collecter les informations. Ils permettent d'avoir des résultats qualitatifs et quantitatifs mais aussi d'augmenter rapidement la taille de l'échantillon. D'autres études traductologiques se sont servies de questionnaires destinés à des traducteurs professionnels ; citons celles d'André Moreau (1986), Carmelo Cancio-Pastor (1995), Marla O'Neill (1998), Janet Fraser (1999) et Khadija Bouderradji (2004). Parmi ces travaux, seul le travail de Marla O'Neill (1998) s'est intéressé à l'activité traduisante (de traducteurs spécialisés en médecine) ; l'auteur a montré que les traducteurs linguistes de formation contactaient régulièrement des professionnels du secteur médical quand ils étaient confrontés à des difficultés dans le texte de départ. Dans les quatre autres travaux mentionnés [Moreau (1986), Cancio-Pastor (1995), Fraser (1999), Bouderradji (2004)], les questionnaires avaient pour objectif de rassembler des informations sur l'exercice de la traduction professionnelle ou sur les formations en traduction. L'étude d'André Moreau (1986) a dressé un état des lieux du métier de traducteur médical. Carmelo Cancio-Pastor (1995) s'est penché sur le marché français de la traduction professionnelle et sur le profil des traducteurs professionnels en France (leur formation, leurs domaines de spécialité, leur expérience et le nombre moyen de pages qu'ils traduisent par jour). Janet Fraser (1999) a étudié la question de la relation entre le client et le traducteur et Khadija Bouderradji (2004) a fait un état des lieux des avantages et des faiblesses des formations de traducteurs en France.

1.1.2 La complémentarité et l'alternance des deux méthodes d'investigation

Les entretiens et les questionnaires sont deux méthodes d'investigation complémentaires. Les entretiens laissent davantage la place à des réponses qualitatives que les questionnaires, mais les explications données dans des entretiens peuvent aussi être utilisées sur un plan quantitatif. Les questionnaires sont plus adaptés à une exploitation quantitative des réponses, mais permettent d'obtenir des informations qualitatives quand le répondant peut répondre librement. Dans le présent travail, nous privilégions les informations qualitatives sur les informations quantitatives, car elles permettent davantage de connaître les stratégies et les comportements du traducteur devant différentes situations. La valeur ajoutée de cette étude réside dans les explications données par les traducteurs et moins dans un travail à dominante statistique.

Employer deux méthodes d'investigation permet d'augmenter la fiabilité d'une étude (Hansen et Gile 2004) et de progresser dans la recherche d'informations. Dans notre travail, nous avons alterné les entretiens et les questionnaires. Les résultats des entretiens ont permis de progresser dans la préparation des questionnaires et inversement. Nous avons exploité les explications que les répondants avaient données pendant les entretiens (ou dans les questionnaires) et avons essayé d'avoir l'avis d'un plus grand nombre de traducteurs par questionnaires (ou par entretiens). La préparation d'une nouvelle étape a consisté à analyser les explications pour ensuite poser des questions encore plus précises. Les différentes étapes ont ainsi permis de confirmer des opinions sur le plan quantitatif mais aussi de les confronter sur le plan qualitatif. Dans les premiers entretiens, nos interlocuteurs ont par exemple expliqué que, depuis l'émergence d'Internet, ils utilisaient moins de sources sur support papier et qu'ils en jetaient un certain nombre ; nous avons alors demandé à d'autres traducteurs, dans des questionnaires, s'ils avaient la même démarche et avons approfondi la question, en essayant de savoir si

consulter moins d'ouvrages sur support papier avait eu des répercussions sur le processus de traduction et la recherche documentaire.

DEUXIÈME CHAPITRE

CONSTITUTION DU CORPUS

Dans ce deuxième chapitre, nous expliquons comment nous avons procédé pour trouver les traducteurs qui ont participé à la présente étude.

2.1 La procédure d'échantillonnage et la prise de contact avec des traducteurs professionnels

Seuls des traducteurs techniques indépendants ont été contactés. Par rapport à une précédente étude qui avaient mis à contribution des étudiants en traduction (Lagarde 2002), nous avons dû prendre en compte le fait que les traducteurs contactés évoluaient dans un environnement professionnel où pèsent de nombreuses contraintes qui n'existent pas dans le milieu universitaire. Les étudiants sont aussi plus coopératifs que des traducteurs professionnels (Fraser 1995 ; Lagarde 2002) et ce qui est possible avec des étudiants l'est moins avec des professionnels.

Nous avons veillé à trouver uniquement des traducteurs qui correspondaient au profil que nous recherchions parce que l'activité d'un traducteur indépendant est très différente de celle d'un traducteur salarié d'une entreprise ou d'une organisation internationale. Ce dernier peut bénéficier d'un grand nombre de sources disponibles sur son lieu de travail ; son acquisition de connaissances peut alors être différente de celle du traducteur indépendant.

Pour que la présente étude soit fiable, il est nécessaire de procéder à un échantillonnage ciblé. Pour des raisons pratiques, il est très facile d'obtenir les coordonnées d'un traducteur indépendant car pour avoir des clients, ce dernier est obligé d'utiliser certaines formes de communication (annuaire téléphonique, sites Internet). Le traducteur salarié d'une

entreprise n'est pas obligé de chercher des clients car la structure dans laquelle il travaille lui donne du travail.

2.1.1 La prise de contact pour l'envoi des questionnaires

Internet est l'outil le plus efficace pour trouver les coordonnées de traducteurs indépendants car il permet d'avoir accès à des associations de traducteurs du monde entier. Ces dernières proposent un annuaire de leurs membres où sont répertoriés leurs langues de travail, leurs domaines de spécialité et leurs adresses (postales et électroniques).

Nous avons consulté le site Internet de la Société Française des Traducteurs³⁵, ainsi que celui de la Fédération Internationale des Traducteurs³⁶ qui donnent accès à de nombreuses autres associations situées en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique, Asie et Océanie. Nous avons également trouvé les coordonnées de traducteurs en utilisant le moteur de recherche *Google* et deux sites Internet français qui proposaient des annuaires de professions libérales avec une rubrique « traducteurs indépendants ».³⁷

Nous avons envoyé tous les questionnaires par courrier électronique. Avant de les envoyer, nous avons contacté par téléphone les traducteurs qui travaillaient en France. Cet appel a permis de les mettre à l'aise car nous avons pu présenter notre étude et savoir immédiatement s'ils souhaitaient répondre à un questionnaire. Ce contact téléphonique a aussi permis de déterminer le délai de réponse. Les traducteurs qui exerçaient en dehors du territoire français ont été contactés par courrier électronique. Ces questionnaires ont été rédigés en anglais pour les traducteurs qui ne maîtrisaient pas le français.

³⁵ <http://www.sft.fr>

³⁶ <http://www.fit-ift.org/>

³⁷ www.motamot.com et www.pagesjaunes.fr

2.1.2 La prise de contact pour l'organisation des entretiens

Pour organiser des entretiens, nous avons recherché des traducteurs sur le site Internet de la Société Française des Traducteurs et sur un annuaire de professions libérales³⁸. Cette recherche n'a pas vraiment posé de problèmes.

Nous avons ciblé la recherche sur des traducteurs qui travaillaient dans la région lyonnaise. Pour des raisons pratiques évidentes, nous n'avons pas pu rencontrer des traducteurs qui exerçaient dans des régions éloignées de notre domicile principal.

Avant de rencontrer les traducteurs, nous les avons contactés par téléphone plutôt que par courrier électronique. Nous avons pu présenter notre travail, le genre de questions qui allaient être posées et la procédure suivie. Nous avons également prévenu les répondants qu'ils seraient enregistrés. Les enregistrements audio représentent la meilleure manière de n'omettre aucune information. L'entretien est mené sans prendre des notes, ce qui permet de se concentrer sur les propos des interlocuteurs. Les enregistrements ont ensuite été retranscrits afin d'être exploités.

Les entretiens ont duré de 45 minutes à 1 heure. Cette durée a été convenue pendant l'entretien téléphonique. C'était aussi un moyen de prévenir le traducteur que l'entretien aurait une certaine durée. Ces entretiens se sont déroulés au domicile/bureau du traducteur ou dans un endroit neutre (par exemple, un café) et se sont tenus en français

Nous avons pu rencontrer d'autres traducteurs à l'occasion du congrès de l'*European Society for Translation Studies (EST)*³⁹ organisé à Lisbonne du 26 au 29 septembre 2004. Nous avons parlé avec douze traducteurs de six pays différents (Allemagne, Brésil, Danemark, Finlande,

³⁸ www.motamot.com

³⁹ Créée en 1992, cette association regroupe des traductologues et des chercheurs en traduction et en interprétation de tous pays. Ses membres peuvent être aussi des traducteurs et des interprètes professionnels (Référence : www.est-translationstudies.org).

Grèce et Suède).⁴⁰ Ces entretiens se sont déroulés de manière informelle et ont été exploités même s'ils n'ont pas été enregistrés. Ils se sont tenus en français ou en anglais.

⁴⁰ Nous avons posé des questions à six traducteurs anglais-finnois, deux traducteurs anglais-allemand, et quatre traducteurs dont les langues de travail étaient respectivement le danois, le grec, le portugais et le suédois (langue de départ : anglais).

TROISIÈME CHAPITRE

STRATÉGIES DE RECHERCHE D'INFORMATIONS

Dans ce chapitre, nous examinons les méthodes que nous avons employées pour organiser la collecte des informations.

3.1 Les stratégies de constitution d'un questionnaire

L'élaboration d'un questionnaire est une démarche délicate. La pertinence des réponses dépend fortement des questions posées car des questions peuvent paraître claires dans l'esprit de l'enquêteur tout en restant floues pour le répondant. Nous avons décidé d'utiliser un ouvrage spécialisé dans la constitution de questionnaires. A chaque question, nous nous sommes posé les questions suivantes : 1) Cette question est-elle strictement nécessaire ? 2) Pour l'information recherchée, une seule question suffit-elle ? 3) La personne interrogée peut-elle fournir l'information ? 4) La personne interrogée voudra-t-elle fournir l'information exacte ? (Giannelloni et Vernet 1994 : 182-83)

Les questionnaires suivaient une progression logique (des questions générales puis des questions plus précises) ; ils étaient composés de questions à choix multiples et de questions ouvertes. Les questions à choix multiples étaient destinées à une exploitation quantitative des résultats, le but étant d'obtenir des informations générales sur le profil du traducteur (langues de travail, domaines de spécialité ou encore expérience en traduction professionnelle) et des informations approfondies ne demandant pas une réponse détaillée. Les étapes précédentes de la recherche d'informations (entretiens ou questionnaires) ont permis de « baliser » l'ensemble des réponses données par les répondants ; les réponses ont pu être anticipées et les questions ouvertes transformées en questions fermées.

Des questions ouvertes ont été nécessaires car un questionnaire constitué exclusivement de questions à choix multiples limite l'intérêt du répondant et devient ennuyeux (Giannelloni et Vernet 1994 : 180) ; par ailleurs, certains sujets se prêtent mal à des questions fermées car les réponses sont difficiles à prévoir. Les questions ouvertes permettent également une exploitation quantitative et qualitative des résultats en donnant le maximum d'informations. Elles évitent aussi d'enfermer le répondant dans une série de choix limités.

3.2 L'organisation temporelle de l'étude

Notre collecte d'informations a alterné les questionnaires et les entretiens. La recherche d'informations s'est déroulée de la façon suivante. Nous avons tout d'abord élaboré une phase-pilote. Les trois premières étapes (une série de questionnaires et deux séries d'entretiens) ont permis d'observer, de confirmer certains faits et de dégager des thèmes à approfondir. Ces sujets ont ensuite été explorés et confirmés sur un échantillon plus conséquent (deux séries de questionnaires et une série d'entretiens).

Une méthode de ce genre demande une certaine organisation. Dans cette section, nous détaillons les différentes étapes qui ont servi à collecter les informations nécessaires à cette étude.

3.2.1 L'élaboration d'une phase-pilote

Nous avons décidé de procéder à une phase-pilote. Cette étape a servi à évaluer la qualité des questions qui allaient être posées dans les questionnaires et les entretiens.

La phase-pilote des entretiens s'est déroulée au mois de mars 2003 avec deux traducteurs spécialisés en médecine.⁴¹ Ces entretiens ont duré entre 45 minutes et 1 heure. Nous avons posé des questions générales qui s'appuyaient sur ce que nous avons lu dans les écrits traductologiques (les connaissances des traducteurs dans leur domaine de spécialité, l'utilisation des documents, l'archivage des informations et la consultation des experts). L'objectif était de tester la qualité des questions, de les réajuster et d'étudier les sujets à aborder dans les entretiens suivants. Nous avons aussi envoyé des questionnaires-pilotes où nous avons pu tester les questions qui « marchaient » et celles qui ne « marchaient » pas. Nous avons modifié les questions ayant apporté des réponses vagues et peu satisfaisantes. Sur les dix-huit questionnaires envoyés, dix ont été remplis et renvoyés en mars 2003. Pendant la phase-pilote, les traducteurs ont simplement dit qu'ils utilisaient Internet et qu'ils consultaient parfois des spécialistes mais n'ont pas vraiment parlé de leurs stratégies d'acquisition de connaissances *ad hoc*. Ils ont également expliqué qu'ils consultaient des sources documentaires mais nous n'avons pas eu de réponses suffisantes sur leurs stratégies d'utilisation des sources terminologiques et non terminologiques. Les répondants ont dit qu'ils avaient une activité d'archivage des informations mais nous n'avons pas eu suffisamment de précisions sur leurs stratégies d'archivage. Enfin, la phase-pilote n'a pas permis d'avoir des réponses approfondies sur les stratégies de traduction en fonction des contraintes du traducteur professionnel.

⁴¹ Le premier travaillait de l'anglais vers le français et le second du français vers l'anglais.

3.2.2 Les différentes séries d'entretiens et de questionnaires

Une fois la phase-pilote effectuée, nous avons commencé à envoyer des questionnaires et à procéder à des entretiens.⁴² Nous avons tout d'abord envoyé des questionnaires à cinquante traducteurs que nous avons trouvés sur un moteur de recherche de professions libérales.⁴³ Cette étape s'est déroulée au mois d'avril 2003. Dix-sept réponses ont été obtenues (soit 34% de réponses). Les questions étaient en partie générales (l'expérience en traduction professionnelle, les langues de travail, les domaines de spécialité, la spécialisation dans un domaine technique) et en partie orientées sur l'activité traduisante (les sources consultées, l'activité d'archivage de l'information spécialisée, la collaboration avec des spécialistes, Internet et l'évolution de la profession). Cette première étape a servi à préparer une première série d'entretiens.

La première série d'entretiens a permis d'obtenir des informations assez précises sur les stratégies d'acquisition de connaissances et les facteurs susceptibles de les influencer. Quinze entretiens ont été effectués entre octobre et novembre 2003. Nous avons rencontré un petit nombre de traducteurs, le nombre de traducteurs qui exercent dans la région lyonnaise n'étant pas illimité. Il était important de garder des traducteurs « en réserve » dans les entretiens qui allaient suivre. Nous avons cherché ces traducteurs sur l'annuaire en ligne de la Société Française des Traducteurs. Un grand nombre de traducteurs ont accepté de répondre à des questions (15 sur 17). Nous nous sommes rapidement rendu compte que les entretiens permettaient d'obtenir un grand nombre d'informations très précieuses dans l'approfondissement de l'analyse. Nous avons posé des questions générales sur le profil du traducteur puis nous nous sommes intéressé à l'acquisition de connaissances spécialisées, aux stratégies d'utilisation des sources selon les domaines techniques (la gestion des sources sur support papier par rapport à l'émergence

⁴² Un exemplaire des différents questionnaires et des retranscriptions de quelques entretiens sont donnés dans les annexes.

⁴³ www.motamot.com

d'Internet), à la gestion du temps, à l'évolution du dialogue avec le spécialiste et au décalage éventuel entre la formation et la pratique professionnelle (sur le plan de la recherche documentaire). Cette première série d'entretiens a permis d'obtenir des informations assez conséquentes ; nous avons notamment observé que le traducteur rencontrait des problèmes différents selon le type de termes (TTSS et TTEVC ; voir première partie, 2.3.2). Tous les entretiens et les questionnaires suivants allaient aborder cette question.

Une deuxième série d'entretiens a été effectuée avec quinze traducteurs en février et mars 2004. Encore une fois, un grand nombre de traducteurs ont accepté de répondre à des questions (15 sur 19). Pour cette deuxième série, les questions que nous avons posées s'appuyaient sur les réponses données dans la première série d'entretiens. L'objectif était de confirmer et d'approfondir certaines questions qui avaient été soulevées dans la série d'entretiens précédente. Nous avons parlé des différentes étapes de l'acquisition de connaissances dans le processus de traduction (pendant la phase de lecture du texte, l'étape de traduction et la relecture). Ces entretiens se sont davantage concentrés sur les stratégies du traducteur en fonction du type de problèmes (terminologiques et phraséologiques).

3.2.3 L'approfondissement et la confirmation des informations obtenues : vers un élargissement de l'échantillon

Les trois premières étapes (une série de questionnaires et deux séries d'entretiens) ont permis de recueillir un certain nombre de faits. Certains ayant été confirmés dans les trois étapes, il n'était pas utile de s'y intéresser dans une autre série de questionnaires ou d'entretiens. Par exemple, dans les trois premières étapes, 90% des répondants ont dit que le dictionnaire n'était pas un outil suffisant pour acquérir des connaissances ; nous n'avons pas jugé utile de confirmer ce fait dans d'autres questionnaires ou entretiens.⁴⁴

Certaines questions méritaient d'être confirmées et approfondies sur un échantillon plus important. Si un certain nombre de traducteurs (par exemple : 15 traducteurs sur 40, soit 37,5%) disaient que leurs stratégies d'acquisition de connaissances étaient influencées par un facteur particulier, un élargissement de l'échantillon devenait alors nécessaire. Nous avons pris en compte les opinions de traducteurs qui étaient susceptibles de relever de catégories précises par opposition à la population générale de traducteurs. Par exemple, quand des répondants disaient qu'ils n'avaient pas vraiment intégré Internet dans leur activité traduisante parce que l'une de leurs langues de travail n'était pas encore très répandue sur la toile, nous examinons plus en profondeur cette idée sur un échantillon plus important de traducteurs dont les langues de travail étaient peu répandues dans le pays où ils travaillent.

Dans les questionnaires et les deux séries d'entretiens, nous nous sommes aperçu que certains sujets méritaient d'être approfondis. Nous avons décidé que les questionnaires et les entretiens suivants allaient se focaliser sur des thèmes précis. Les sujets explorés ont été les suivants : 1) l'identification des problèmes dans le texte de départ, 2) la démarche

⁴⁴ L'échantillon doit bien sûr être conséquent. Un pourcentage de 90% est plus fiable s'il est calculé sur une base de cinquante traducteurs que sur une base de dix. Il n'est pas utile de confirmer ce fait sur un échantillon de soixante-cinq traducteurs au lieu de cinquante dans la mesure où le pourcentage obtenu variera très peu.

d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ, 3) l'utilisation d'Internet dans l'acquisition de connaissances, 4) les problèmes posés par la compréhension des sources textuelles, 5) la consultation des sources humaines, 6) la traduction des TTEVC, 7) l'acquisition de connaissances pour le traducteur de LPR, 8) les stratégies d'archivage de l'information.

Nous avons ainsi élaboré huit questionnaires différents, chacun lié à un thème précis. Deux séries de huit questionnaires ont été envoyées, la première en octobre 2004⁴⁵ et la seconde en février 2005⁴⁶. Ces deux nouvelles séries ont permis d'agrandir l'échantillon puisque nous avons obtenu 164 réponses. La méthode adoptée pour prendre contact avec les traducteurs s'est avérée efficace.⁴⁷ Des entretiens ont aussi permis d'approfondir ces huit questions ; nous avons rencontré pour l'occasion dix nouveaux traducteurs en février 2005.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes étapes qui ont servi à collecter les informations nécessaires à l'analyse.

⁴⁵ 69 questionnaires sur 80 ont été renvoyés (soit 86,25% de réponses).

⁴⁶ 95 questionnaires sur 105 ont été renvoyés (soit 90,4% de réponses).

⁴⁷ Nous appelons le traducteur avant de lui envoyer le questionnaire par courrier électronique.

Méthode de recherche	Période	Nombre de répondants
Entretiens (phase-pilote)	Mars 2003	2
Questionnaires (phase-pilote)	Mars 2003	10
Questionnaires (1 ^e série)	Avril 2003	17
Entretiens (1 ^e série)	Oct-Nov. 2003	15
Entretiens (2 ^e série)	Févr-Mars 2004	15
Entretiens (Congrès EST)	Septembre 2004	12
Questionnaires (2 ^e série)	Octobre 2004	69
Entretiens (3 ^e série)	Février 2005	10
Questionnaires (3 ^e série)	Février 2005	95

Tableau 1 : Organisation temporelle de la présente étude et nombre de répondants

QUATRIÈME CHAPITRE

DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Dans ce chapitre, nous nous intéressons au profil des traducteurs qui ont participé à cette étude.⁴⁸

4.1 La taille de l'échantillon

Le nombre de traducteurs qui ont pris part au présent travail s'établit comme suit.

	Entretiens	Questionnaires	Total
Nombre de traducteurs ayant participé à l'étude	54	191	245

Tableau 2 : Nombre total de répondants

Nous voyons que la majorité des traducteurs (77,9%) ont répondu à des questions dans le cadre de questionnaires.

4.2 Le profil de l'échantillon

Les tableaux que nous présentons dans les pages suivantes distinguent les traducteurs selon leur situation géographique, leurs langues de travail, leurs domaines de spécialité et leur parcours de formation. Le profil-type du répondant est le suivant : il exerce en France, traduit d'une LR vers le français et a en moyenne quinze ans d'expérience dans le métier.⁴⁹ Il a suivi une formation en traduction mais n'a pas été formé dans son domaine de spécialité.

⁴⁸ Leur identité n'est évidemment pas mentionnée.

⁴⁹ Le participant le moins expérimenté a 1 an d'expérience alors que le plus expérimenté en a 35.

4.2.1 La situation géographique des répondants

Nous avons eu des contacts avec des traducteurs de seize pays (Allemagne, Argentine, Brésil, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Nouvelle-Zélande, Portugal, Royaume-Uni, Suède). 86,9% des répondants (213 sur 245) exercent leur métier en France. Leur situation géographique est précisée dans le tableau 3.

Méthodes de recherche	Situation géographiques des répondants	Nombre de répondants (%)
Entretiens	France (région lyonnaise)	42 sur 54 (77,7%)
	Etranger (6 pays) ⁵⁰	12 sur 54 (22,2%)
Questionnaires	France (ensemble du pays)	171 sur 191 (89,5%)
	Etranger (9 pays) ⁵¹	20 sur 191 (10,5%)

Tableau 3 : Situation géographique des répondants

⁵⁰ Entretiens organisés dans le cadre du congrès de l'*European Society for Translation Studies* (26-29 septembre 2004). Sur les douze traducteurs interrogés, six travaillent en Finlande et deux en Allemagne ; les quatre autres traducteurs exercent respectivement au Brésil, au Danemark, en Grèce et en Suède.

⁵¹ Sur les vingt participants qui travaillent à l'étranger, quatre exercent aux Etats-Unis, trois en Espagne, trois au Royaume-Uni, trois en Italie et trois au Portugal. Les quatre autres travaillent respectivement en Argentine, en Israël, au Liban et en Nouvelle-Zélande.

4.2.2 Les langues de travail des répondants

Les langues de travail des répondants (langues actives et langues passives) sont répertoriées dans les tableaux suivants. Les chiffres que nous présentons distinguent les entretiens des questionnaires. Nous donnons ensuite des chiffres globaux.

Langues de travail des traducteurs/Entretiens⁵²	
Langues de travail	Nombre de traducteurs
français	84,6% (44 traducteurs)
anglais	46,1% (24 traducteurs)
finnois	17,3% (9 traducteurs)
allemand	15,4% (8 traducteurs)
russe	9,6% (5 traducteurs)
italien	3 traducteurs
arabe	2 traducteurs
danois	2 traducteurs
espagnol	2 traducteurs
chinois	1 traducteur
grec	1 traducteur
japonais	1 traducteur
portugais	1 traducteur
roumain	1 traducteur
suédois	1 traducteur
turc	1 traducteur

Tableau 4 : Répartition des langues de travail des répondants (Entretiens)

⁵² Les pourcentages exprimés correspondent à la proportion des traducteurs de notre échantillon travaillant avec ces langues. Par exemple, 46,1% des traducteurs interviewés comptent l'anglais comme langue de travail (qu'il s'agisse d'une langue passive ou d'une langue active).

Langues de travail des traducteurs/Questionnaires	
Langues de travail	Nombre de traducteurs
français	94,5%⁵³ (171 traducteurs)
anglais	40,9% (74 traducteurs)
allemand	17,7% (32 traducteurs)
espagnol	9,4% (17 traducteurs)
italien	8,8% (16 traducteurs)
portugais	3,3% (6 traducteurs)
russe	3,3% (6 traducteurs)
néerlandais	2,2% (4 traducteurs)
suédois	2,2% (4 traducteurs)
danois	1,6% (3 traducteurs)
norvégien	1,6% (3 traducteurs)
polonais	1,6% (3 traducteurs)
finnois	2 traducteurs
hongrois	2 traducteurs
japonais	2 traducteurs
arabe	1 traducteur
basque	1 traducteur
bulgare	1 traducteur
catalan	1 traducteur
chinois	1 traducteur
coréen	1 traducteur
grec	1 traducteur
hébreu	1 traducteur
persan	1 traducteur
roumain	1 traducteur
slovaque	1 traducteur

⁵³ 94,5% des traducteurs qui ont répondu aux questionnaires ont le français comme langue de travail (qu'il s'agisse d'une langue passive ou d'une langue active).

tchèque	1 traducteur
turc	1 traducteur
ukrainien	1 traducteur
yiddish	1 traducteur

Tableau 5 : Répartition des langues de travail des répondants
(Questionnaires)

Le tableau 6 récapitule les résultats du tableau 4 et 5.

Langues de travail des traducteurs/Entretiens + Questionnaires	
Langues de travail	Nombre de traducteurs
français	92,3%⁵⁴ (215 traducteurs)
anglais	42,1% (98 traducteurs)
allemand	17,1% (40 traducteurs)
espagnol	8,1% (19 traducteurs)
italien	8,1% (19 traducteurs)
finnois	4,7% (11 traducteurs)
russe	4,7% (11 traducteurs)
portugais	3% (7 traducteurs)
suédois	2,1% (5 traducteurs)
danois	2,1% (5 traducteurs)
néerlandais	1,7% (4 traducteurs)
arabe	1,3% (3 traducteurs)
japonais	1,3% (3 traducteurs)
norvégien	1,3% (3 traducteurs)
polonais	1,3% (3 traducteurs)
chinois	2 traducteurs
grec	2 traducteurs
hongrois	2 traducteurs

⁵⁴ 92,3% des traducteurs ayant participé à cette étude comptent le français comme langue de travail.

roumain	2 traducteurs
turc	2 traducteurs
basque	1 traducteur
bulgare	1 traducteur
catalan	1 traducteur
coréen	1 traducteur
hébreu	1 traducteur
persan	1 traducteur
slovaque	1 traducteur
tchèque	1 traducteur
ukrainien	1 traducteur
yiddish	1 traducteur

Tableau 6 : Répartition des langues de travail des répondants
(Entretiens + Questionnaires)

22 des 29 langues recensées (75,8%) sont des langues peu répandues dans le pays où travaillent les répondants mais les traducteurs qui travaillent dans ces langues représentent seulement 21,2% de l'échantillon total (52 traducteurs sur 245). Pour les traducteurs qui exercent en France, l'arabe, le basque, le bulgare, le catalan, le chinois, le coréen, le danois, le finnois, le grec, l'hébreu, le hongrois, le japonais, le norvégien, le néerlandais, le persan, le polonais, le russe, le suédois, le roumain, le slovaque, le tchèque, le turc, l'ukrainien et le yiddish sont des LPR. Nous avons eu des contacts avec des traducteurs qui travaillaient au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Israël, au Liban et en Suède ; pour ces onze traducteurs, le danois, le finnois, le grec, l'hébreu, l'arabe et le suédois ne sont bien sûr pas des LPR dans leurs pays respectifs.

4.2.3 Les domaines de spécialité des répondants

Nous recensons ci-dessous les différents domaines de spécialité des traducteurs interrogés. Les domaines de spécialité répertoriés sont ceux que les traducteurs nous ont communiqués dans les entretiens et les questionnaires.

Domaines de spécialité des traducteurs/Entretiens + Questionnaires	
Domaines de spécialité	Nombre de traducteurs
Droit ⁵⁵	15,2% ⁵⁶ (36 traducteurs)
Biologie/Médecine Pharmacologie	13,2% (31 traducteurs)
Informatique (dont localisation de logiciels)	12,5% (29 traducteurs)
Transports (dont mécanique, automobile, aéronautique)	10,2% (24 traducteurs)
Economie (dont finance, études de marché, ressources humaines)	9,8% (23 traducteurs)
Marketing/publicité	7,2% (19 traducteurs)
Tourisme	6,8% (16 traducteurs)
Energies (dont nucléaire, chimie)	6% (14 traducteurs)
Agro-alimentaire	4,3% (10 traducteurs)
Environnement	3,8% (9 traducteurs)
Télécommunication/Electronique	3,8% (9)
Commerce	3,8% (9)
Bâtiment	3% (7 traducteurs)
Organisations internationales	3% (7)

⁵⁵ Nous englobons dans cette catégorie la traduction de documents officiels (traduction assermentée).

⁵⁶ 15,2% des participants sont spécialisés en traduction juridique.

Musique/Arts	2,1% (5 traducteurs)
Brevets/Normes	1,7% (4 traducteurs)
Grande distribution	1 traducteur
Histoire	1 traducteur
Sociologie	1 traducteur
Sport	1 traducteur

Tableau 7 : Domaines de spécialité des répondants

84,1% des répondants (206 traducteurs sur 243) ont au moins un domaine de spécialité à leur actif. Le tableau 7 montre la prédominance du droit, de l'informatique, de l'économie, des transports et de la médecine/biologie/pharmacologie (60,9% des domaines de spécialité).

4.2.4 Le parcours de formation des répondants

Les réponses données dans les questionnaires et les entretiens permettent de dégager six parcours de formation :

- 1) les traducteurs diplômés d'une école de traduction
- 2) les traducteurs diplômés d'une université (option « traduction » – niveau DESS/Master II)
- 3) les traducteurs diplômés d'une école de traduction qui ont une formation dans un domaine technique
- 4) les traducteurs diplômés d'une université (diplôme de traduction) et qui ont une formation dans un domaine technique
- 5) les traducteurs non diplômés en traduction qui ont une formation dans un domaine technique
- 6) les traducteurs sans formation dans un domaine technique et sans diplôme de traduction

Les informations données par les traducteurs qui ont participé à l'étude donnent les pourcentages suivants.

Parcours de formation	Pourcentage de répondants
Ecole de traduction	30,6% (75 traducteurs sur 245)
Université (option « traduction »)	27,75% (66 traducteurs)
Ecole de traduction + Formation dans un domaine technique	6,9% (17 traducteurs)
Université (option « traduction ») + Formation dans un domaine technique	11% (27 traducteurs)
Formation dans un domaine technique	12,6% (34 traducteurs)
Pas de formation en traduction, ni de formation dans un domaine technique	10,6% (26 traducteurs)

Tableau 8 : Parcours de formation des répondants

Nous constatons que la très grande majorité des répondants ont une formation en traduction (75,5%)⁵⁷ et que les traducteurs diplômés d'écoles de traduction et d'universités avec option « traduction » (type Master I ou Master II) se répartissent de manière quasi égale. Par contre, une minorité a été formée dans un domaine technique (31,8%).⁵⁸ La majorité des

⁵⁷ 185 répondants sur 245

⁵⁸ 78 répondants sur 245

répondants ont un diplôme de traduction mais ils se sont spécialisés sur le tas dans un domaine technique. Le profil « diplôme de traduction + formation dans un domaine technique » reste peu fréquent (17,9% des répondants).⁵⁹

En étudiant les informations qu'ont données les traducteurs qui ont participé à notre travail, nous avons pu constater des différences entre les répondants selon leurs langues de travail. Une proportion non négligeable de traducteurs de LPR n'ont pas de formation en traduction (42,3% d'entre eux).⁶⁰ De même, une minorité d'entre eux a été formée dans un domaine technique (21,1%).⁶¹ Par rapport aux traducteurs de LR, les traducteurs de langues LPR sont moins nombreux à être diplômés en traduction et à avoir une formation dans un domaine technique.⁶² La traduction faisant intervenir une LPR laisse davantage la place à des traducteurs non diplômés en traduction mais connaissant la langue en question et à des traducteurs sans formation dans un domaine technique.

⁵⁹ 44 répondants sur 245

⁶⁰ 22 répondants sur 52

⁶¹ 11 répondants sur 52

⁶² 81,3% des traducteurs de LR (157 sur 193) ont une formation en traduction et 32,1% d'entre eux (62 sur 193) ont été formés dans un domaine technique.

TROISIÈME PARTIE

ANALYSE DES DONNÉES

La présente partie est organisée en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous traitons de l'analyse du texte de départ et d'arrivée, en nous intéressant à l'étape de prise de contact et de négociation avec le client, la lecture préparatoire avant la traduction, la lecture en cours de traduction, la recherche documentaire et la relecture du texte d'arrivée. Le deuxième chapitre s'intéresse à l'acquisition de connaissances ; nous examinons les raisons qui motivent une recherche documentaire, le rôle joué par la technicité du texte de départ, les problèmes terminologiques et phraséologiques du traducteur et les difficultés liées au manque de clarté du texte de départ. Dans le troisième chapitre, nous parlons des sources documentaires en nous focalisant sur leur utilisation dans l'activité traduisante et sur la distinction entre les documents en ligne et ceux sur support papier. Le quatrième chapitre aborde également l'acquisition de connaissances mais nous nous penchons sur l'aide que peut apporter une source humaine. Le cinquième et dernier chapitre traite des stratégies d'archivage des termes et des tournures phraséologiques.

Dans la présente partie, nous tentons de voir si les langues de travail, le domaine de spécialité, la formation ou non dans un domaine de spécialité et l'expérience en traduction professionnelle ont une influence sur la démarche d'acquisition de connaissances *ad hoc*. Pour des questions d'organisation, nous parlons de l'incidence du profil du traducteur sur ses besoins et sa démarche tout au long de cette troisième partie car les différences entre profils ont des incidences sur différents aspects de leurs besoins et de leur démarche.

Il est important de dire que dans les résultats que nous donnons, les groupes de traducteurs qui ont répondu à nos questions ont chaque fois des tailles différentes car nous n'avons pas pu aborder certains sujets à tous les entretiens et dans tous les questionnaires. Par ailleurs, certains traducteurs n'ont pas répondu à certaines questions car elles s'adressaient à des groupes précis dont ils ne faisaient pas partie. Enfin, certains points ont été uniquement soulevés dans certaines séries d'entretiens et dans certains questionnaires. Précisons aussi qu'étant donné la nature des

questions traitées et de la démarche suivie (succession d'entretiens et de questionnaires avec approfondissements), une certaine redondance est inévitable, car différentes questions sont abordées sous différents points de vue successivement.

PREMIER CHAPITRE

L'ANALYSE DU TEXTE DE DÉPART ET DU TEXTE D'ARRIVÉE

Dans le présent chapitre, nous étudions le processus d'analyse des textes que traduisent les répondants. Nous parlons tout d'abord des raisons pour lesquelles le traducteur accepte ou refuse de traduire un texte (1.1). Nous nous penchons ensuite sur le processus d'analyse du texte de départ et du texte d'arrivée, en abordant la question des « centres de focalisation » du traducteur durant la lecture préparatoire avant la traduction (1.2), la lecture en cours de traduction (1.3), la recherche documentaire (1.4) et la phase de relecture du texte d'arrivée (1.5). Rappelons que les « centres de focalisation » désignent certains termes, certaines tournures phraséologiques et certains passages du texte de départ ou d'arrivée qui attirent l'attention du traducteur, souvent parce qu'ils semblent potentiellement problématiques, ou parce qu'ils semblent intuitivement caractéristiques du texte ou pour d'autres raisons.⁶³

1.1 L'étape de prise de contact et de négociation avec le client : quand le traducteur accepte-t-il ou refuse-t-il de traduire un texte ?

Nous nous intéressons d'abord aux aspects sur lesquels se focalisent les répondants pendant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client (1.1.1) en nous penchant sur l'évaluation de la technicité et de la difficulté du texte de départ. Dans les deux autres paragraphes (1.1.2 et 1.1.3), nous cherchons à voir si le profil du

⁶³ Nous avons traité de l'analyse du texte de départ dans deux séries de deux questionnaires (le premier consacré à l'identification des problèmes du texte de départ et le second à la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ) et dans trois séries d'entretiens. Cette question a aussi été abordée ponctuellement dans deux séries de questionnaires consacrés à l'activité traduisante du traducteur de LPR. Au total, 110 traducteurs ont répondu à des questions sur l'analyse du texte de départ.

traducteur et l'émergence d'Internet sont de nature à influencer la décision d'accepter ou de refuser de traduire.⁶⁴

Concrètement, l'étape de prise de contact et de négociation avec le client est une phase de réflexion car le traducteur doit prendre une décision (accepter ou refuser de traduire ce qui lui est présenté) ; cette décision est assez rapide car bien souvent, le client demande une réponse dans les plus brefs délais. C'est aussi une étape de négociation dans la mesure où le traducteur accepte un certain nombre de contraintes s'il s'engage à traduire le texte (Gile 2005 : 53). Précisons que pour des raisons de confidentialité, le traducteur ne peut pas toujours prendre connaissance du texte avant de l'avoir accepté. Ce cas concerne surtout les traducteurs qui travaillent avec des agences de traduction. L'un d'entre eux explique :⁶⁵

On ne fait pas toutes ces recherches avant d'accepter un travail. On m'appelle par téléphone. Je dis « oui ou non ». J'ai rarement l'occasion de voir le texte avant d'avoir accepté la proposition.

⁶⁴ Au total, deux séries d'entretiens et de questionnaires ont respectivement permis de collecter les résultats que nous allons analyser.

⁶⁵ Dans cette partie, nous citons les propos que les traducteurs ont tenus pendant les entretiens et dans les questionnaires. Le cas échéant, nous avons corrigé les fautes d'expression et de grammaire car leurs propos correspondent à des réponses spontanées et parfois agrammaticales.

1.1.1 Les « centres de focalisation » pendant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client : l'évaluation de la technicité et de la difficulté du texte de départ

Pendant les entretiens et les questionnaires, les traducteurs ont expliqué qu'ils faisaient la différence entre la technicité d'un texte en général (quand ils le traduisent) et la technicité d'un texte que leur donne le client et qu'ils évaluent dans l'étape de prise de contact et de négociation avec le client. Nous avons donc décidé d'organiser notre argumentation en fonction de ces deux points de vue (1.1.1.1 et 1.1.1.2).

1.1.1.1 L'évaluation de la technicité du texte de départ (sur un plan général)

Dans nos questions sur la technicité des textes, les répondants pouvaient choisir entre les trois critères établis dans les entretiens préalables. L'ensemble a permis d'obtenir les pourcentages suivants.

Évaluation de la technicité du texte de départ	Pourcentage de réponses
Par la connaissance du sujet traité	33,3%
Par le nombre de TTSS ⁶⁶	16,6%
Par la compréhension générale du texte	50%

Tableau 9 : Évaluation de la technicité du texte de départ (sur un plan général)

⁶⁶ Termes Techniques au Sens Strict (voir première partie ; 2.3.2)

Pour évaluer la technicité d'un texte pendant la traduction, les répondants s'appuient davantage sur des critères liés à la compréhension générale du texte et à leurs connaissances que sur des critères objectifs liés par exemple à la clarté, à la terminologie et à la phraséologie. Au-delà des chiffres, ces pourcentages suggèrent que les répondants évaluent la technicité d'un texte par leurs connaissances. Ces traducteurs ont la même opinion que le spécialiste qui considère qu'un texte n'est pas technique s'il le comprend (Rodriguez 2002 : 124).

Nous avons ensuite demandé aux répondants s'ils considéraient qu'un texte qu'ils comprennent bien ne pose pas de problèmes de traduction.⁶⁷ La plupart d'entre eux (39 sur 60, soit 65%) ont expliqué qu'ils pouvaient considérer qu'un texte n'était pas technique parce qu'ils le comprenaient bien mais que cela ne signifiait pas qu'il ne présentait pas de problèmes de traduction.

1.1.1.2 Les critères de technicité d'un texte dans l'étape de prise de contact et de négociation avec le client

Quels sont les critères des répondants pour évaluer la technicité du texte de départ pendant l'étape de contact et de négociation avec le client ?

La majorité des traducteurs ayant répondu à cette question (56 sur 80, soit 70%) ont expliqué qu'ils évaluaient la technicité d'un texte en se focalisant sur les TTSS. Pour eux, la terminologie est le critère principal de technicité.

L'expérience dans le métier a-t-elle une influence sur ce point de vue ? Nous ne leur avons pas posé la question mais avons classé les traducteurs en fonction de leurs réponses et avons calculé la durée

⁶⁷ Cette question a été posée dans la deuxième série d'entretiens et dans la deuxième série de deux questionnaires respectivement consacrés à l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ et à l'identification des problèmes posés par le texte de départ

moyenne de l'expérience de la traduction en années pour chaque réponse ; il apparaît que les traducteurs pour qui la technicité dépend également de facteurs autres que les TTSS ont plus d'expérience que les autres (20,3 ans en moyenne contre 11,3 ans en moyenne). Cette nette différence donne à penser que pour les traducteurs les plus expérimentés, la technicité du texte ne dépend pas du nombre de TTSS qu'il contient, les traducteurs moins expérimentés se focalisant davantage sur la terminologie pour décider qu'un texte est technique.

1.1.1.3 L'évaluation de la difficulté d'un texte dans l'étape de prise de contact et de négociation avec le client

Nous partons de l'idée selon laquelle technicité et difficulté sont deux choses différentes ; un texte très technique peut être facile à traduire parce qu'il peut être très clair et contenir un nombre important de TTSS faciles à traduire. Les répondants sont-ils de cet avis ?

Pour une partie des traducteurs (50 sur 87, 57,4%), un texte contenant un très grand nombre de TTSS n'est pas nécessairement difficile à traduire. Un bon nombre de répondants n'étant pas de cet avis (42,6%), nous avons cherché à voir si les différences s'expliquaient par la durée de leur expérience. Il est apparu que ceux qui considèrent qu'un texte contenant un grand nombre de TTSS est un texte difficile à traduire ont moins d'expérience que les autres (14,5 ans en moyenne contre 19 ans en moyenne). Reprenons le propos d'un des répondants :

On bute souvent sur le rédactionnel, sur des textes bâclés dans la langue de départ, souvent sur du « charabia » qui est la transcription confuse de la pensée. Les rédacteurs, les scientifiques et les techniciens négligent souvent la maîtrise de leur langue et ne cherchent pas toujours à être clairs et précis. Le plus difficile consiste à comprendre ce qu'ils veulent dire, à retrouver les mots justes et à suivre le fil d'une pensée qui n'est pas toujours organisée ; c'est un problème de communication et un problème de nature linguistique. Le traducteur a souvent l'impression d'être un voyant dans une boule de cristal.

D'après ce propos, la difficulté vient principalement d'une mauvaise rédaction du texte original, la terminologie posant alors moins de problèmes.

Nous remarquons que les réponses données sont toutes subjectives dans la mesure où les critères de difficultés que les répondants ont énoncés correspondent aux problèmes qu'ils rencontrent. Par exemple, le lexique, la sémantique, les idiomes, la syntaxe, la structure, la terminologie, les concepts présents dans le texte, la logique, le style, le registre de langue, le ton et la phraséologie sont des critères permettant d'évaluer la technicité d'un texte (Mauriello 1992 : 65).

1.1.2 L'importance du profil du traducteur dans la décision d'accepter ou de refuser un texte

Les premiers entretiens et questionnaires ont rapidement montré que les traducteurs spécialisés ne tenaient pas les mêmes propos que les traducteurs sans spécialisation⁶⁸ quand ils parlaient de l'étape de prise de décision et de négociation avec le client. Des différences sont également apparues entre les traducteurs de LPR et les traducteurs de LR (1.1.2.2).

1.1.2.1 Le traducteur spécialisé et le traducteur sans spécialisation

Les premiers entretiens qui ont abordé l'étape de prise de décision et de négociation avec le client laissaient à penser que nos interlocuteurs acceptaient de traduire un texte en fonction 1) de sa technicité et de l'intérêt qu'ils lui portent (critères textuels) et 2) des délais et du tarif

⁶⁸ Dans le cadre de la présente analyse, nous définissons les traducteurs spécialisés comme des traducteurs spécialisés dans un ou plusieurs domaines techniques et les traducteurs sans spécialisation comme des traducteurs qui n'ont aucun domaine de spécialité.

proposé par le client (critères extra-textuels). Nous avons tenté de confirmer ces réponses.⁶⁹

La majorité des répondants sans spécialisation (33 sur 45 soit 73,3%) ont expliqué qu'ils demandaient à voir le texte pour évaluer sa technicité car, étant donné leur manque de connaissances approfondies sur le domaine en question, ils ne savaient pas s'ils étaient capables de le traduire. D'après eux, avoir des connaissances peu importantes sur un domaine technique a des répercussions sur le temps qu'ils vont consacrer à leur traduction. Ces réponses laissent à penser que pour les traducteurs sans spécialisation, les critères textuels prennent une place essentielle. L'un d'entre eux souligne :

Je jette un coup d'œil sur le dossier et si je trouve qu'il y a énormément de mots que je ne connais pas et qui demandent un effort de recherche très important, je préfère refuser. La structure du texte est aussi importante ; je préfère des textes qui me permettent de taper au kilomètre. Je ne veux pas de textes avec des graphiques, des fichiers avec écrans, etc. Ca va dépendre de la situation dans laquelle je me trouve. Si je n'ai rien à faire, je vais accepter n'importe quoi. Actuellement, je refuse des traductions et je choisis ce qui m'intéresse.

Les traducteurs spécialisés ont dit qu'ils attachaient beaucoup moins d'importance à cette étape d'évaluation même si certains (25 sur 36, soit 69%) ont expliqué qu'ils avaient tendance à davantage s'attarder sur un texte avant de l'accepter quand ils n'avaient jamais travaillé avec un client. Notons le commentaire d'un traducteur spécialisé dans les beaux-arts :

Je dois dire que c'est un gros avantage de pouvoir dire non. De toute façon, par déontologie, même si je n'ai pas de traductions à faire dans la semaine, ce qui ne m'est jamais arrivé, je n'accepte pas de traduire dans des domaines que je ne connais pas.

Dans notre échantillon, les traducteurs spécialisés s'appuient sur une base de connaissances solide qui n'est certes pas du niveau de celle d'un spécialiste mais qui les dispense d'un travail de remise à niveau que

⁶⁹ Deux séries de deux questionnaires consacrées à l'identification des problèmes du texte de départ et aux démarches d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ et deux séries d'entretiens (95 traducteurs au total)

doivent faire les traducteurs sans spécialisation. Il convient toutefois de nuancer cette idée, surtout dans le cas concernant les traducteurs spécialisés en médecine ou en droit. Un traducteur explique les difficultés posées par ce type de discipline :

Je n'accepte pas sans regarder mais je regarde rapidement. Je prends quelques petits échantillons de texte par-ci par-là. Si c'est quelque chose que je n'ai jamais vu ou un domaine médical dans lequel je n'ai jamais traduit, je regarde beaucoup plus avant d'accepter. Il y a parfois des choses que je ne comprends pas tout simplement. Quand je ne connais pas, il faut que je vérifie avec le client car je ne suis parfois pas très sûr des termes techniques que je ne connais pas.

Les réponses données par les traducteurs spécialisés suggèrent qu'ils n'ont pas vraiment de critères textuels au moment d'accepter un travail. L'intérêt porté au texte de départ et sa technicité ne sont pas des critères qui entrent en jeu. L'un d'eux précise :

Je travaille beaucoup avec les mêmes clients depuis de nombreuses années ; je connais donc bien le domaine. Il n'y a alors pas besoin de voir le texte avant mais selon le volume du texte, on fixe un délai.

Les critères extra-textuels (les délais et les tarifs) sont toutefois aussi importants pour les traducteurs spécialisés que pour ceux qui n'ont pas de spécialisation. Pour tous les répondants (70 sur 70), l'argument économique et le délai de remise du travail ont un poids déterminant ; ils préfèrent refuser le texte quand ils ne peuvent pas proposer leurs propres tarifs (et c'est souvent le cas quand ils travaillent avec des agences de traduction) et quand les tarifs du client leur semblent trop bas. Un traducteur spécialisé en médecine dont les langues de travail sont le français (langue active) et, l'anglais et l'espagnol (langues passives) souligne :

Les demandes venant d'Espagne sont relativement difficiles à accepter parce que les tarifs sont des tarifs espagnols. Pour quelqu'un qui exerce en France, les tarifs sont très bas. Il y a plusieurs projets que j'ai refusés pour cette raison.

Le délai est aussi un critère essentiel. C'est ce que précise un traducteur :

J'accepte peu de textes quand les délais sont très courts. Il est très difficile de se bâtir une bonne réputation et très facile de se la démolir. On peut être content de vous pendant 15 ans et puis, un jour, vous acceptez quelque chose qui n'est pas faisable dans une telle période ; à ce moment-là, si vous rendez un mauvais travail, vous pouvez dire adieu au client. Par exemple, je n'accepte pas de traduire en deux jours des textes de 30 pages dans un domaine que je n'ai jamais vu. On peut quand même essayer de négocier les délais en disant que j'ai besoin de tant de temps et en demandant au client quels sont ses délais butoirs. Si le délai butoir est incompatible avec le temps que j'ai devant moi pour faire le travail, je dis non.

Le délai et le tarif ne dépendent pas que du traducteur mais aussi d'une tierce personne ; c'est ce qui fait la différence entre les critères textuels et les critères extra-textuels. Le traducteur spécialisé peut, s'il le souhaite, ne pas attacher d'importance au contenu du texte et à sa technicité mais la question du délai et du tarif reste très importante.

Précisons que des facteurs plus subjectifs peuvent entrer en jeu ; selon son humeur et son intérêt, le traducteur sera plus ou moins disposé à analyser le texte. Mentionnons le commentaire suivant :

J'analyse le texte en fonction de mon humeur, du temps disponible, du délai et de l'intérêt que j'ai dans le texte. Je lis en travers. Ceci me donne une idée de sa difficulté. C'est une lecture de vue.

1.1.2.2 L'acceptation ou le refus de traduire un texte pour le traducteur de LPR

Pendant les entretiens et les questionnaires, les traducteurs de LPR ont apporté des réponses différentes quand nous leur demandions les raisons pour lesquelles ils pouvaient accepter ou refuser de traduire un texte.⁷⁰

Arrêtons-nous tout d'abord sur les « centres de focalisation » textuels. La plupart des traducteurs de LPR (32 sur 41, soit 78%) ont dit qu'ils attachaient de l'importance à la difficulté du texte qui leur était proposé car, étant donné leur manque de connaissances approfondies sur le domaine en question, ils ne savent pas s'ils seront capables de le traduire.⁷¹ Les autres (23%) ont expliqué qu'ils ne faisaient pas systématiquement ce travail d'évaluation ; ces traducteurs sont assermentés et traduisent toujours le même type de textes (papiers d'identité, permis de conduire, actes de mariage, etc.).

L'espace économique dans lequel les traducteurs de LPR travaillent joue un très grand rôle. D'après eux, la demande du client et l'évolution économique sont des critères encore plus importants dans la mesure où leur LPR doit être suffisamment demandée dans le pays où ils travaillent ; ils doivent aussi avoir assez de travail pour que leur activité soit financièrement rentable. Un répondant dont les langues de travail sont le russe et le français (langues actives et langues passives) explique :

Mon travail est conditionné par la conjoncture économique. A l'époque de l'Union Soviétique, il y avait énormément d'échanges commerciaux avec la France ; il y avait beaucoup de contrats et énormément de travail. Maintenant, ce n'est plus tout à fait la même chose. Il y a aujourd'hui très peu de contrats. Avant la chute de l'URSS, il y avait beaucoup de PME-PMI françaises orientées vers le marché russe. Par exemple, l'industrie française des machines-outils a disparu après la chute de l'URSS. En raison de la situation économique actuelle et des

⁷⁰ Question traitée dans deux séries de questionnaires consacrées à l'activité traduisante du traducteur de LPR et dans trois séries d'entretiens. Au total, 52 traducteurs de LPR ont répondu à des questions sur ce point

⁷¹ Les traducteurs sans véritable spécialisation de notre échantillon adoptent d'ailleurs la même stratégie.

bouleversements, il y a des domaines techniques dans lesquels je ne travaille plus car je n'ai plus de demandes.

Ce propos concorde avec le point de vue de Ben Teague (1993 : 161), qui considère que la plupart des traducteurs sont contraints de s'adapter à la demande du client en faisant évoluer leur profil. Le traducteur de LPR se trouve tout à fait dans cette situation mais il n'a pas vraiment vocation à se spécialiser car ceci reviendrait à restreindre sa clientèle (voir Picken 1996 : 170). Pour rentabiliser au mieux leur activité, un certain nombre de traducteurs de LPR (20 sur 52, soit 38%) ont une autre langue à leur actif (une LR en l'occurrence) car ils peuvent accroître leur clientèle en proposant une combinaison de langues supplémentaires. L'anglais, l'allemand et l'espagnol sont les trois langues que proposaient les traducteurs de LPR qui ont participé à notre étude.⁷²

Le traducteur de LPR peut sans doute moins se permettre de refuser du travail car il a un potentiel de clients moins important que le traducteur de LR et exige sans doute des délais plus importants parce qu'il n'a pas toujours la possibilité de trouver un nombre suffisant de documents écrits dans la LPR. La plupart des traducteurs de LPR qui ont participé à notre travail (30 sur 41, soit 73,2%) ont dit qu'avant d'accepter un texte, ils essayaient de voir si les sources textuelles qu'ils pouvaient trouver sur le sujet en rapport au texte étaient suffisamment nombreuses. La négociation des délais se fait en fonction de la disponibilité de ces sources. Ce manque de documents leur fait également dire que le délai de remise du travail est un critère plus important pour eux que pour le traducteur de LR. Une partie des traducteurs de LPR (15 sur 52, soit 29,2%) ont aussi expliqué qu'ils contactaient des sources humaines pour savoir si elles pouvaient les aider à traduire mais que cette démarche prenait quand même du temps et n'était pas toujours réalisable car ils traduisent des textes sur des sujets très variés ; par ailleurs, il n'est pas toujours aisé de contacter chaque fois une source humaine spécialisée dans un domaine

⁷² 55% d'entre eux ont l'anglais comme autre langue (contre 7,7% pour l'allemand et 1,9% pour l'espagnol).

différent. Un répondant dont les langues de travail sont l'arabe et le français (langues actives et langues passives) souligne :

Avant d'accepter le texte, je demande à l'entreprise s'ils peuvent m'aider. Je jauge un peu si on est capable de me donner des informations qui vont m'aider dans ma traduction.

Les réponses données appuient l'hypothèse selon laquelle les traducteurs de LPR contactés n'acceptent pas un travail comme le font les répondants qui ont des LR à leur actif (qu'ils soient sans spécialisation ou spécialisés dans un domaine précis). Avant d'accepter un travail, les traducteurs de LPR qui ont participé à notre étude réfléchissent à des critères textuels (induits par leur manque de spécialisation), des critères extra-textuels (délais-tarifs) et des critères liés aux particularités de leur LPR (existence et accessibilité des documents). Les traducteurs de LR contactés n'ont pas ce dernier critère à l'esprit avant de s'engager dans un nouveau travail.

1.1.3 Les traducteurs acceptent-ils de traduire davantage de textes depuis l'émergence d'Internet ?

Internet a-t-il modifié la démarche d'évaluation du texte de départ durant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client ? L'abondance d'informations en ligne a sans doute une influence sur le délai de remise du travail (dans la mesure où le traducteur a moins besoin de se déplacer pour trouver l'information). Les clients considèrent peut-être que le traducteur peut accéder plus rapidement aux informations puisqu'elles sont souvent en ligne, et lui accordent des délais moins longs que par le passé.⁷³

D'après la majorité des répondants (77 sur 99, soit 77,7%), les clients accordent des délais plus courts depuis l'émergence d'Internet car

⁷³ Ces questions ont été traitées dans la phase-pilote des entretiens et des questionnaires, dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires qui ont respectivement abordé la question du rôle d'Internet dans l'activité traduisante et l'identification des problèmes du texte de départ (soit 110 traducteurs).

ils considèrent que le traducteur n'a plus de problèmes d'accès à l'information. Notons le commentaire suivant :

Aujourd'hui, aucun client n'accepterait d'attendre que vous ayez trouvé le livre ou la personne compétente pour effectuer la traduction.

La négociation du délai a sans doute pris une plus grande importance depuis le développement des outils multimédia. Pendant un entretien, un interlocuteur a expliqué qu'aujourd'hui, le délai et le coût de la traduction l'emportaient sur la qualité :

La recherche documentaire est souvent remise en question en raison de ces problèmes de délais et également de coût puisque les clients essaient de tirer les prix au plus bas et semblent choisir des traducteurs mauvais et pas chers qui « cracheront » des milliers de mots en un temps record. La devise actuelle semble être « vite fait, mal fait et le client est content », devise que je ne partage pas évidemment. Le client ne va pas vous demander en premier lieu si vous êtes compétent mais si vous acceptez de baisser vos prix.

Ce propos rappelle le point de vue de certains selon lequel le client n'a souvent aucune connaissance de ce qu'est le métier de traducteur professionnel (Robinson 1997 ; Reeves-Ellington 1998). Nous verrons plus loin si le travail du traducteur est plus facile quand une relation de confiance s'installe.

A la lecture des réponses que nous ont données les traducteurs, nous nous sommes demandé si Internet n'avait pas eu des effets plus profonds. Par exemple, les traducteurs ont sans doute moins de réticences à accepter des textes plus techniques.

Pour une partie des répondants (66,6%, soit 72 sur 108), cet outil permet d'accepter des textes plus techniques (des textes qu'ils n'auraient pas acceptés avant). Ceci donne à penser qu'Internet a changé le comportement du traducteur quand il doit prendre la décision d'accepter ou de refuser un travail. Un traducteur précise :

Le champ d'action des traducteurs s'est probablement élargi ces derniers temps au sens où ils peuvent apprendre à maîtriser plus facilement de nouveaux « domaines », à condition de pouvoir sélectionner les sources selon leur

pertinence, leur fiabilité, mais aussi leur qualité rédactionnelle. Dans certains cas, quand on maîtrise la recherche d'information sur Internet, on a accès à une terminologie ou du moins, à un vocabulaire « standardisé ».

D'autres répondants (36 sur 108, soit 33,4%) n'acceptent pas des textes plus techniques depuis qu'ils utilisent Internet. Ci-dessous les propos de quelques traducteurs :

1) Pour traduire un site Web de voyages, il est indéniable qu'Internet est un outil très utile. Pour un document médical, je n'irai certainement pas me baser sur des pages Web (où l'on a généralement accès uniquement à des sites de vulgarisation ou commerciaux).

2) Il faut maîtriser le sujet et la terminologie au départ. Internet est une aide, mais étant donnés les délais accordés au traducteur, il n'est pas possible de se former à un sujet très technique pendant le temps consacré à la traduction. De plus, le temps passé à faire des recherches terminologiques sur Internet (ou sur d'autres sources) n'est souvent pas facturé ; le client n'est pas prêt à payer car il s'attend à ce que le traducteur qu'il choisit soit déjà spécialisé dans son domaine.

3) Personnellement, la seule chose qui m'ait incité à accepter des textes plus techniques a été l'élargissement progressif de mon expérience et de mes compétences, avec l'aide sans aucun doute d'Internet.

Dans le premier propos, le traducteur accepte un travail en fonction du domaine de spécialité en rapport au texte de départ car Internet ne propose pas toujours des sources fiables dans certains domaines ; pour ce répondant, l'attrait d'Internet diminue quand le sujet est très technique. Dans les deux autres propos, l'expérience permet plus facilement de prendre une décision et fait que ces deux traducteurs considèrent moins Internet comme un outil capable de régler tous les problèmes. Précisons que les trois traducteurs cités ci-dessus sont spécialisés dans des domaines techniques reposant sur un vaste ensemble de concepts constitués (deux en médecine et un en aéronautique). Un spécialiste, et à fortiori un traducteur, ne peuvent prétendre connaître tous les sous-domaines de ces disciplines. Peut-on alors dire que pour accepter un travail, les traducteurs spécialisés dans des domaines moins « vastes » que la médecine ou l'aéronautique s'appuient davantage sur le potentiel d'Internet en terme de complétude d'informations que sur leur niveau de connaissances ?

Nous constatons que les traducteurs plus expérimentés ont davantage de réticences à accepter des textes très techniques ; nous ne leur avons pas posé la question mais avons regardé l'expérience des répondants en fonction des réponses à la question posée sur la technicité du texte. Les traducteurs qui ont davantage de réticences à accepter des textes très techniques ont en moyenne 15,8 années d'expérience contre 11 en moyenne pour ceux qui acceptent plus volontiers de traduire des textes plus techniques. Ceci donne à penser qu'avec l'expérience, les traducteurs s'appuient davantage sur leur niveau de connaissances pour prendre leur décision et sont moins sensibles aux possibilités qu'offre Internet. Pour les traducteurs moins expérimentés, cet outil permet davantage de résoudre les problèmes du texte de départ et de pallier les faiblesses de leur base de connaissances.

Internet a des effets plus profonds que le simple fait d'accepter des textes plus techniques. Une partie des répondants (58,3%, soit 63 sur 108) ont précisé que depuis qu'ils utilisent Internet, ne pas être totalement spécialiste d'un domaine est un facteur moins déterminant quand ils décident d'accepter ou de refuser un travail. Cette opinion est révélatrice ; l'émergence d'Internet contribue progressivement à accorder moins d'importance aux connaissances préexistantes du traducteur et à privilégier la facilité d'accès à l'information. Le potentiel d'un outil prend le pas sur des critères qui relèvent du profil même du traducteur. Peut-on alors imaginer qu'à l'avenir, les seules possibilités d'Internet permettront d'accepter des textes que seul un traducteur spécialisé dans le domaine pouvait auparavant accepter ? Gardons à l'esprit que pouvoir trouver des informations en nombre ne veut pas dire que le traducteur sera capable de comprendre et d'évaluer la fiabilité des sources qu'il a trouvées. Ces problèmes sont encore plus évidents s'il a accepté un texte très spécialisé parce qu'il utilise Internet mais que ses connaissances sur le sujet sont très faibles.

1.2 La lecture préparatoire avant la traduction

Nous nous penchons maintenant sur la phase de lecture préparatoire avant la traduction proprement dite, le traducteur s'étant engagé auprès de son client à traduire le document qu'il lui a soumis. Pendant cette étape, il lit le texte ou le parcourt avant de commencer à le traduire. Nous essayons de savoir quelle est la finalité de cette lecture (1.2.1) puis tentons de catégoriser les « centres de focalisation » (1.2.2). Enfin, nous cherchons à voir si dès la lecture préparatoire avant la traduction, le traducteur peut voir s'il a besoin d'acquérir des connaissances complémentaires pour traduire son texte (1.2.3).⁷⁴

1.2.1 La lecture préparatoire avant la traduction consiste-t-elle en une analyse approfondie ou est-ce une simple prise de connaissance du texte de départ ?

La lecture préparatoire avant la traduction est très importante dans le processus de traduction, Jean-Claude Gémar la comparant au plan que doit préparer l'étudiant avant de faire une composition ou une dissertation (1980 : 142). Les répondants attachent-ils beaucoup d'importance à la lecture préparatoire avant la traduction ? Cette étape sert-elle à analyser le texte de manière approfondie ou consiste-t-elle à prendre connaissance du texte sans aller plus loin ?

Il apparaît que l'importance accordée à la lecture préparatoire avant la traduction dépend de trois facteurs : un facteur textuel (la longueur du texte), un facteur imposé par le client (le délai de remise du travail) et des facteurs propres au traducteur (son niveau de connaissances, ses préférences et sa personnalité). Ces trois facteurs contribuent à modifier la finalité de la lecture préparatoire avant la traduction qui passe d'une

⁷⁴ Ces questions ont été abordées dans deux séries de deux questionnaires (le premier sur l'identification des problèmes du texte de départ et le deuxième sur la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ) et dans trois séries d'entretiens (95 traducteurs, au total).

lecture destinée à repérer les problèmes à une lecture destinée à prendre connaissance du texte (sans analyse particulière).

Un certain nombre de traducteurs (31 sur 71, soit 43,6%) ont dit qu'ils n'avaient pas le temps de lire le texte s'il comptait plus d'une dizaine de pages. C'est ce qu'explique un traducteur spécialisé en médecine :

Je vais parfois lire tout le texte avant de commencer à traduire. Je ne lis pas en entier quand ça semble assez clair au premier coup d'œil.

Pour tous les répondants (62 sur 62), un texte long implique une lecture moins attentive et les impératifs liés aux délais de remise du travail ne permettent pas de consacrer beaucoup de temps à la lecture. Pour revenir à ce que dit Gabriella Mauriello (1992 : 66), le traducteur n'est pas forcément en « immersion totale » quand il lit un texte avant de le traduire. La macrostructure du texte joue également un rôle dans l'attention portée à la lecture préparatoire avant la traduction mais ce facteur est très dépendant du domaine traité (Reiss 2002). Par exemple, les textes médicaux destinés à être publiés comportent souvent une introduction, une partie appelée « Matériels et Méthodes », des résultats et une conclusion. Dix traducteurs spécialisés en médecine ont dit qu'ils se focalisaient sur certaines parties du texte (en l'occurrence, les parties « Matériels et Méthodes » et « Résultats ») et sur les termes techniques dans ces deux parties. Un répondant spécialisé en médecine précise :

Je regarde certaines parties du texte, pas le résumé qui est parfois la partie la plus difficile à comprendre et à traduire. Je ne regarde pas trop la première page consacrée à l'introduction car elle est rédigée dans un style assez discursif. Quand on rentre dans la méthodologie et les résultats, le style est plus sec et les informations très précises. Dans ma lecture, je regarde une partie de l'introduction mais je lis surtout la partie « Résultats » qui est souvent la plus difficile à suivre. Parfois, je me rends compte à la lecture que cette partie est plus difficile à comprendre. La plupart des termes arrivent dans la section « Matériels et Méthodes ».

L'attention portée à la lecture préparatoire avant la traduction est aussi influencée par le niveau de connaissances du traducteur. Pour la plupart des répondants (48 sur 62, soit 77,4%), cette étape a une importance moindre quand ils connaissent bien leur domaine de

spécialité.⁷⁵ A l'inverse, elle prend une place importante quand ils n'ont jamais traduit de textes d'un domaine technique. Notons le commentaire suivant :

Je commence directement [à traduire] sauf s'il y a énormément de recherches à faire sur le plan terminologique. Dans ce cas, c'est une lecture en « diagonale » mais elle va être plus en diagonale quand je connais très bien le domaine et quand il n'y a pas de recherches particulières. A ce moment-là, je commence directement [à traduire].

1.2.2 Catégorisation des « centres de focalisation » identifiés pendant la lecture préparatoire avant la traduction

Une bonne partie des répondants ont expliqué qu'ils attachaient moins d'importance à la lecture préparatoire avant la traduction quand ils avaient peu de temps et quand ils connaissaient bien le domaine technique en question ; nous avons néanmoins voulu savoir sur quels segments ils se focalisaient pendant cette étape. Nous nous sommes rapidement aperçu qu'ils avaient souvent des difficultés à répondre à des questions sur ce sujet ; ils ont expliqué qu'ils se focalisaient bien sur certains segments en analysant le texte mais qu'ils avaient du mal à avoir suffisamment de recul sur cette analyse pour en parler. Dans les questionnaires, les questions posées à ce sujet n'ont souvent apporté aucune réponse et dans les entretiens, les traducteurs ont longuement réfléchi avant de répondre.⁷⁶ D'après eux, cette démarche de focalisation n'est pas systématique car ils ne s'attachent pas à regarder par exemple les termes techniques puis la phraséologie.

Les répondants se focalisent-ils principalement sur les termes ou les tournures phraséologiques ? La plupart des répondants (86 sur 87, soit 98,9%) ont dit qu'ils avaient une stratégie de ciblage à deux niveaux et que

⁷⁵ Explications données dans la deuxième série d'entretiens et de questionnaires consacrés respectivement à l'identification des problèmes du texte de départ et à la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ

⁷⁶ Les entretiens et les questionnaires ont abordé ce sujet sous forme de questions ouvertes. Point abordé dans trois séries d'entretiens et deux séries de deux questionnaires (le premier sur l'identification des problèmes du texte de départ et le deuxième sur la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ)

leurs « centres de focalisation » ne portaient pas exclusivement sur l'une des deux catégories. Malgré les difficultés des traducteurs à répondre à nos questions sur ce sujet, nous avons réussi à savoir s'ils se focalisaient plutôt sur la terminologie que sur la phraséologie.⁷⁷ Il apparaît que la terminologie constitue le principal « centre de focalisation » pendant la lecture préparatoire avant la traduction (72,1% des réponses contre 27,9% pour les tournures phraséologiques).

Les traducteurs donnent-ils des réponses différentes en fonction de leur domaine de spécialité ? La majorité des répondants (54 sur 87, soit 62%) ont dit qu'ils avaient davantage tendance à se concentrer sur des termes et des tournures phraséologiques connus quand ils traduisent des textes de domaines à évolution terminologique rapide. Dans ces domaines techniques, le traducteur accuse, il est vrai, un retard systématique vis-à-vis du spécialiste (Wijnands 2001 : 26).

1.2.3 La lecture préparatoire avant la traduction : évaluation des connaissances à acquérir pour traduire

La lecture préparatoire avant la traduction peut-elle servir à préparer la recherche documentaire ? Cette étape peut-elle permettre d'évaluer le temps nécessaire pour traduire ?

Nous avons tout d'abord demandé aux répondants s'ils étaient capables d'évaluer le temps que demandait la recherche documentaire. Une bonne partie d'entre eux (34 sur 50, soit 68%) ont répondu par l'affirmative. Quinze traducteurs ont dit qu'ils étaient plus à même d'évaluer le temps nécessaire à cette recherche qu'à leurs débuts ; d'après eux, connaître les sources documentaires d'un domaine technique leur permet de faire cette évaluation. L'expérience facilite ce travail même s'ils n'ont jamais traduit de texte sur un sujet particulier dans leur domaine

⁷⁷ Sujet abordé dans deux séries de questionnaires (sur l'identification des problèmes du texte de départ et le deuxième sur la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ et deuxième série d'entretiens). Les traducteurs pouvaient donner plusieurs réponses ; 75 ont répondu.

de spécialité. Ils ont précisé qu'il était plus important de connaître les sources documentaires de leur domaine de spécialité en général que celles d'un sujet particulier. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé en médecine a expliqué qu'avec l'expérience, il connaissait les sources utiles et fiables, même s'il avait peu de connaissances sur un sujet particulier :

J'ai désormais identifié des sites-clés que je consulte presque tout le temps. Je les ai classés dans la rubrique « favoris » de mon ordinateur. Ca permet de gagner du temps.

Ce répondant parle notamment des sites Internet des facultés de médecine, ces sources renfermant souvent un grand nombre de glossaires sur tous les sujets. Connaître des sources documentaires fiables et complètes dans un domaine est important car cela permet de maîtriser le temps consacré à la recherche documentaire et de ne pas perdre de temps à consulter des documents de faible qualité.

Le manque de connaissances dans un domaine de spécialité rend difficile ce travail d'évaluation ; les traducteurs spécialisés ont souligné qu'ils étaient davantage capables de faire ce travail que les traducteurs sans véritable spécialisation (34 traducteurs au total). Ces réponses rejoignent ce que nous avons observé précédemment : être spécialisé dans un domaine technique contribue à mieux connaître les sources à consulter. L'expérience joue bien sûr un rôle ; un répondant spécialisé en médecine a souligné notamment qu'à ses débuts, il avait du mal à trouver tout de suite des documents utiles, même s'il était spécialisé dans un seul domaine technique (la médecine, en l'occurrence). Les traducteurs sans spécialisation (13 traducteurs) ont dit qu'ils avaient plus de difficultés à évaluer le temps nécessaire à la recherche documentaire car ils ne connaissent pas forcément les sources utiles dans un domaine précis. Ceci ne veut bien sûr pas dire que leur démarche de recherche est moins bonne, mais connaître les sources à consulter est un atout.

Cette évaluation dépend-elle du domaine du domaine de spécialité du traducteur ? Pour répondre à cette question, nous avons analysé les propos des répondants spécialisés dans des domaines marqués par des textes répétitifs, des domaines marqués par une forte interdisciplinarité et des domaines renfermant de nombreux sous-domaines.

La plupart de traducteurs spécialisés en droit qui ont répondu (17 sur 24, soit 70,8%) ont appuyé l'idée que ce domaine permettait de faire ce travail d'évaluation car certains textes juridiques impliquaient la traduction de tournures traditionnelles et qu'il était ainsi très facile d'évaluer l'ampleur de la recherche documentaire nécessaire⁷⁸ (voir Froeliger 1999 : 103). Un répondant spécialisé dans la traduction de brevets explique :

J'ai une partie répétitive dans mon travail qui est la partie concernant tous les actes de procédure, les assignations, les conclusions et les jugements. En matière de brevet, il y a des termes comme « contrefaçon », « nullité ».

Ces traducteurs (20 sur 24, soit 83,8%) ont ajouté qu'une fois les tournures trouvées et les problèmes terminologiques résolus, les textes ne posaient plus vraiment de problèmes. Quelques propos :

1) Les textes juridiques sont répétitifs. Il y a des phrases qui reviennent et qui sont vraiment des phrases traditionnelles. Il n'y a plus de recherches sur ce plan-là. Il n'y a pas vraiment de besoin avec l'expérience.

2) Les tournures sont des phrases toutes faites. On les prend et on s'en sert. Ces tournures posent des problèmes la première fois qu'on les rencontre mais une fois qu'on les a repérées et disséquées, il n'y a plus de problème. Les difficultés majeures sont les phrases toutes faites mais une fois qu'on les a trouvées, on les garde comme des trésors. On les retrouve quand on traduit le même type de textes. Il y a un travail en aval qui consiste à trouver les formulations mais une fois que c'est trouvé, on a plus de facilité. C'est plus rapide.

La répétitivité des textes juridiques s'exprime surtout dans la traduction assermentée qui consiste à traduire des documents officiels. Pour tous les traducteurs assermentés contactés (10 au total), le temps que prend la traduction de ces documents est facile à évaluer. Ceci ne veut pas dire

⁷⁸ Ceci ne veut pas dire que les textes juridiques sont plus faciles à traduire.

qu'en traduction assermentée, les problèmes sont absents ; pour un répondant qui traduit des documents du russe vers le français et inversement, la lisibilité de l'écriture manuscrite⁷⁹ ou des questions phonétiques (adapter en caractères latins ou cyrilliques un nom ou un prénom) créent souvent des difficultés. En traduction assermentée (et à fortiori, en traduction juridique) se pose aussi le problème de l'équivalence, chaque système juridique renfermant des concepts qu'il est difficile d'adapter dans celui de la langue d'arrivée (Groffier 1990 ; Gémar 2002 ; Harvey 2002). Deux propos donnent à penser qu'une certaine adaptation à la situation est nécessaire :

1) L'expérience nous apprend tout. Je pense qu'on apprend à gérer les difficultés terminologiques avec l'expérience. J'ai moins de problèmes terminologiques entre le droit marocain et le droit français. Les pays d'Afrique du Nord sont des pays francophones et les mêmes termes reviennent (par exemple en droit civil). Par contre, il faut souvent réadapter un terme d'un domaine particulier pour le faire comprendre aux Français. Par exemple, faire comprendre le concept de retraite légale dans le divorce qui existe chez les Musulmans [le mari doit subvenir aux besoins de sa femme quatre mois après la séparation].⁸⁰

2) Ça dépend du destinataire du texte. Si c'est une traduction d'un contrat ou une traduction assermentée, il vaut mieux mettre le terme allemand et faire une note marginale en expliquant le terme. Si c'est un texte qui doit être publié et qui doit être agréable à lire, il vaut mieux trouver une formulation qui aille. Selon la destination, j'adapte. Ce n'est pas systématique. C'est une libre appréciation.⁸¹

Une autre difficulté vient aussi du fait que certains textes peuvent avoir une dominante juridique mais appartenir à un autre domaine. Dans ce cas, le traducteur traduit les termes juridiques et ceux de l'autre domaine technique. C'est ce que précise un répondant spécialisé en droit des affaires :

En ce qui me concerne, les textes juridiques peuvent concerner tous les domaines. La recherche du site approprié peut donc me prendre beaucoup de temps. Lorsque vous évoquez des termes techniques, je pense aux domaines concernés par mes textes juridiques et non aux termes juridiques en eux-mêmes ; quand je travaille sur un contrat de vente de centrale nucléaire, il y a des termes concernant les spécifications techniques d'une centrale. Pour ma part, il est impossible de me spécialiser dans un domaine technique déterminé car le juridique touche l'ensemble des activités.

⁷⁹ Ces traducteurs travaillent souvent sur des textes manuscrits.

⁸⁰ Les langues de travail de ce traducteur sont l'arabe et le français.

⁸¹ Ce traducteur compte l'allemand et le français comme langues de travail.

Une partie des répondants dont les domaines techniques sont fortement interdisciplinaires (21 sur 40, soit 52,5%) ont expliqué pour leur part qu'il était difficile d'évaluer la recherche documentaire nécessaire. L'un d'entre eux, spécialisé dans le domaine nucléaire, souligne :

J'ai du mal à évaluer la recherche documentaire à effectuer. En nucléaire, chaque texte est spécifique. Le fait que le nucléaire englobe un certain nombre de domaines fait qu'on a du mal à évaluer le temps que prendra le volume de recherche. Il y a énormément de sous-domaines ; il faut par exemple avoir des connaissances en physique, en électricité, en thermo-hydraulique ou en mécanique.

L'interdisciplinarité n'est pas le seul facteur compliquant l'évaluation de la recherche documentaire. Les traducteurs spécialisés dans des domaines techniques comptant de nombreux sous-domaines (médecine, biologie, pharmacologie, économie, informatique, transports, énergies et télécommunications)⁸² ont dit qu'ils avaient des problèmes pour évaluer le temps nécessaire à la traduction car ils étaient toujours obligés de rechercher des informations dépassant le cadre du sujet traité par le texte. Il est vrai que des disciplines comme la médecine reposent sur « un faisceau de disciplines très spécialisées qui se fondent, dès le niveau du médecin généraliste, sur un vaste ensemble de concepts constitués » (Gile 1986a : 27). Ces explications s'accordent avec le point de vue de Sylvie Vandaele pour qui le traducteur a du mal à « relier les concepts du texte de manière organisée en établissant par exemple une carte des concepts » (2001 : 18).

⁸² soit 30 traducteurs ayant répondu à ces questions

1.3 La lecture en cours de traduction comme étape révélatrice de difficultés sous-jacentes

Dans les premiers entretiens et questionnaires, les répondants ont dit que la lecture en cours de traduction servait à identifier des difficultés sous-jacentes. Cette phase de lecture intervient au moment de la traduction proprement dite et est imbriquée dans la reformulation du message en langue d'arrivée. Quelles sont ces difficultés sous-jacentes ?⁸³ D'après les réponses données, il y a une différence fondamentale entre les deux premières étapes de lecture (lecture pendant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client et lecture préparatoire avant la traduction). Nous avons dit que dans les deux premières étapes de lecture, les « centres de focalisation » portaient essentiellement sur la technicité et les difficultés potentielles du texte de départ. Nous avons essayé de savoir si la majorité des difficultés potentielles identifiées précédemment ne posaient pas vraiment de problèmes pendant la lecture en cours de traduction ; il apparaît que 79,4% des répondants (54 sur 68) n'ont pas de problèmes à résoudre les difficultés identifiées dans les deux premières étapes de lecture.

En revanche, la lecture en cours de traduction révèle des difficultés sous-jacentes qui n'étaient pas apparues précédemment. Un traducteur note :

En lisant le texte, on ne peut pas savoir d'avance quand on voit un mot s'il va être facile ou non à traduire.

Les réponses des traducteurs donnent à penser que le passage à la traduction fait augmenter le nombre de « centres de focalisation ». La lecture pendant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client et la lecture préparatoire avant la traduction laissent passer des difficultés parce que dans leur finalité, ces deux étapes de lecture sont différentes. Notons le commentaire suivant :

⁸³ Question abordée dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires consacrés à l'identification des problèmes dans le texte de départ (au total, 75 traducteurs)

Quand on lit un texte, on ne peut pas toujours savoir si on peut le traduire parce qu'il y a des difficultés sous-jacentes qu'on ne voit pas. On peut comprendre le mot en français mais ce mot peut s'avérer très difficile à traduire car on ne fait pas toutes ces recherches avant.

Nous avons demandé aux traducteurs qui ont pris part à notre étude s'ils pouvaient catégoriser le genre de difficultés qui apparaissaient pendant la lecture en cours de traduction.⁸⁴ Après avoir collecté toutes les réponses à cette question, nous avons fait notre propre travail de dénomination. Par exemple, les répondants n'ont pas parlé de TTEVC mais ont dit qu'il s'agissait de termes tirés du vocabulaire général ou ont essayé d'expliquer quand ils n'arrivaient pas à désigner ce type de termes.

Pour la plupart des répondants (61 sur 75, soit 81,3%), les difficultés sous-jacentes portent sur les TTEVC et le style de rédaction technique. Ils ont souligné que dans les deux premières étapes de lecture, ils ne se focalisaient pas sur les TTEVC mais sur les TTSS. Un traducteur explique :

Ce sont des termes [TTEVC] qui ne me semblent pas problématiques avant de traduire mais qui peuvent le devenir car, en lisant « en diagonale », on ne voit pas tout.

Se rendre compte qu'il existe des difficultés sous-jacentes illustre la différence entre le traducteur professionnel expérimenté et l'étudiant en traduction. Une étude que nous avons faite en 2002 avait en effet montré qu'une bonne partie des étudiants interviewés ne se rendaient compte à aucun moment du processus de traduction que les TTEVC pouvaient poser des problèmes (Lagarde 2002).

⁸⁴ Question posée dans la deuxième série de questionnaires consacrés à l'identification des problèmes posés par le texte de départ et dans deux séries d'entretiens

Grâce aux réponses obtenues, nous avons identifié une autre catégorie de difficultés liées cette fois-ci au style de rédaction du texte. Notons l'observation suivante :

Le texte peut comporter des structures de phrase complexes (situation très fréquente), des néologismes formés de termes non techniques ou encore des termes très évidents placés dans un contexte technique où ils n'ont pas d'équivalent.

Cette remarque rappelle que :

Tant que l'on n'a pas à réaliser une action précise sur la base d'un texte,⁸⁵ on a tendance à le lire superficiellement. L'absence de termes techniques inconnus et d'une structure syntaxique compliquée donne une impression fallacieuse de compréhension. Les problèmes apparaissent quand une véritable compréhension de son contenu devient indispensable pour une action, une évaluation ou une décision (Gile 2005 : 170).

1.4 La recherche documentaire comme révélatrice de difficultés sous-jacentes

La recherche documentaire peut-elle aussi mettre en lumière des problèmes que le traducteur n'a pas identifiés auparavant ?⁸⁶ Dans les premiers entretiens et questionnaires, les répondants ont dit que les différentes étapes de lecture ne permettaient pas d'identifier toutes les difficultés d'un texte, certaines apparaissant pendant la recherche documentaire.

En partant du principe que les sources non terminologiques fournissent beaucoup plus d'informations que les sources terminologiques et « mettent en scène » la terminologie du domaine dans le discours (Gile 1984 ; Pinto 2001), nous nous sommes demandé si les sources non terminologiques révélaient beaucoup plus de problèmes que les sources terminologiques. Tous les répondants qui identifient des problèmes sous-jacents grâce à la recherche documentaire (36 sur 36) ont confirmé l'avantage des sources non terminologiques. D'après un traducteur

⁸⁵ Dans ce cas, il s'agit du processus de traduction.

⁸⁶ Question abordée dans la deuxième série de questionnaires consacrés à l'identification des problèmes posés par le texte de départ et dans deux séries d'entretiens

spécialisé en médecine, un ouvrage ou un article spécialisé permet d'observer qu'il existe des termes officiels et d'autres, tout à fait équivalents, mais employés par seulement quelques chercheurs. L'avis de ce traducteur illustre ce que constatent Jeanne Dancette (1995b) et Ammal Jammal (1998 ; 1999) ; la tendance n'est pas à l'uniformisation et le sociolecte spécialisé contribue à créer des termes dont on ne sait pas s'ils sont vraiment synonymes. Les sources non terminologiques révèlent toute la complexité du sociolecte spécialisé pour le traducteur et mettent en relief son manque de connaissances. Les sources non terminologiques ne servent pas seulement à mettre en lumière des problèmes terminologiques ; la majorité des répondants (31 sur 52, soit 67,3%) ont aussi parlé de difficultés phraséologiques. L'un d'entre eux explique :

Les difficultés terminologiques sont assez faciles à cibler. Par contre, on ne voit pas tout de suite les difficultés liées aux tournures de phrases. On a parfois l'impression que le texte est facile à mettre en français.

Devant les avantages des sources non terminologiques, quel rôle jouent les sources terminologiques ? D'après les propos recueillis, les sources terminologiques révèlent aussi des difficultés sous-jacentes mais deux types de difficultés sont inhérentes à leur utilisation : 1) des problèmes terminologiques dans le choix d'une équivalence (cas des TTEVC et du sociolecte spécialisé) et 2) des difficultés dues au manque de connaissances du traducteur dans son ensemble. Les faiblesses du dictionnaire (proposition de plusieurs choix de traduction) permettent de se rendre compte qu'une source terminologique reflète leur manque de connaissances mais ne permet pas forcément de résoudre les problèmes. Notons le commentaire suivant :

Il peut y avoir plusieurs traductions d'un même terme sur un dictionnaire alors qu'on n'en voyait qu'une. Il n'est alors pas toujours évident de savoir quelle est la bonne.

Les sources terminologiques donnent des informations qui en général, ne dépassent pas le cadre définitionnel (Kukulska-Hulme 1989 ; Gerardy et Bröls 1994). Les limites de ces outils s'expriment dans ce genre de

situations. Un traducteur explique qu'il est souvent « frustré » devant les définitions proposées par le dictionnaire et que parfois, il ne comprend pas les explications car elles sont trop spécialisées pour lui.

1.5 La phase de relecture comme étape révélatrice de difficultés sous-jacentes

Les différentes étapes de lecture et la recherche documentaire permettent de repérer des difficultés que le traducteur n'avait pas identifiées. L'étape de relecture le permet-elle également ?⁸⁷

A la relecture, le traducteur est face à un texte qu'il a reformulé dans la langue d'arrivée. En théorie, il a résolu à ce moment-là les problèmes posés par le texte mais il peut « vérifier la fidélité et l'acceptabilité rédactionnelle d'un groupe d'unités de traduction et modifier éventuellement l'énoncé en conséquence » (Gile 1993 : 74). Nous avons demandé aux répondants ce qui faisait la finalité de cette étape de relecture. Tous (75 sur 75, soit 100%) ont d'abord expliqué qu'ils avaient plus de recul sur le texte d'arrivée. La relecture permet de se rendre compte de certains problèmes qui échappent aux étapes précédentes du processus de traduction.⁸⁸

La majorité des répondants (59 sur 80, soit 73,7%) ont ajouté qu'en relisant le texte d'arrivée, ils se focalisaient sur des problèmes résiduels et que la relecture permettait de faire apparaître sous un jour nouveau les problèmes restants. Deux d'entre eux notent :

1) Ça peut arriver de s'apercevoir que le texte d'arrivée pose des problèmes qui n'étaient pas apparus auparavant ; on peut accrocher sur un terme en se disant que ce n'est pas tout à fait ça. Au fil du texte, je m'en aperçois. Le texte d'arrivée met en lumière certaines faiblesses. En ce qui concerne les termes, les problèmes peuvent se situer au niveau stylistique.

⁸⁷ Cette question a été abordée pendant trois séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires consacrées à l'identification des problèmes du texte de départ (83 répondants au total).

⁸⁸ Dans ce cas, la démarche consistant à imprimer le texte d'arrivée est efficace. C'est ce que dit un traducteur : « J'imprime même si je travaille sur écran car on ne peut pas réviser son travail sur écran. »

2) Dans la première et la deuxième relecture, on va vérifier la cohérence terminologique des termes techniques. Ensuite, on regarde la mise en page car un document de droit est souvent très organisé. On va aussi faire une relecture uniquement ciblée sur la ponctuation et l'orthographe.

Le texte traduit améliore la compréhension sur des points qui n'ont pas encore été résolus (Gile 1992). Le traducteur peut ainsi réorienter sa recherche au vu du texte écrit dans la langue d'arrivée.

Les répondants peuvent-ils catégoriser leurs « centres de focalisation » ? Nous nous sommes aperçu qu'ils parlaient de deux types de « centres de focalisation » : des « centres de focalisation de forme » et des « centres de focalisation de fond ». Les répondants ont expliqué que ces « centres de focalisation » servaient à revenir sur des problèmes qui avaient été résolus à une étape antérieure du processus de traduction et à mettre éventuellement en lumière des difficultés sous-jacentes. D'après les propos des traducteurs, les « centres de focalisation de fond » concernent des termes et des tournures phraséologiques ciblés à la relecture. Les « centres de focalisation de forme » désignent la clarté des phrases, l'orthographe et la grammaire.

Ces « centres de focalisation » impliquent-ils une démarche particulière ? Pour la majorité des répondants (71 sur 80, soit 88,8%), les « centres de focalisation de forme » n'entraînent pas forcément de nouvelle recherche documentaire car les traducteurs peuvent résoudre les problèmes sans source (par exemple, corriger les fautes d'orthographe ou la grammaire).

D'après eux, les difficultés créées par l'exigence d'acceptabilité terminologique ou phraséologique peuvent avoir des conséquences beaucoup plus importantes. Notons l'observation d'un répondant spécialisé en médecine :

Je fais toujours valider mon texte traduit par un spécialiste. Un désaccord ou une faute d'orthographe peut passer mais une erreur de traduction d'un terme est plus grave.

L'acceptabilité rédactionnelle pose-t-elle des problèmes à la relecture du texte d'arrivée ? La plupart des répondants (66 sur 79, soit 83,5%) ont expliqué qu'en reformulant, ils évaluaient l'acceptabilité rédactionnelle en fonction des solutions données par les sources documentaires ou selon leur acceptabilité linguistique mais que la relecture du texte d'arrivée pouvait faire apparaître sous un jour nouveau les choix terminologiques et phraséologiques adoptés initialement. Certains termes ou tournures phraséologiques apparaissent acceptables initialement mais ne le sont plus à la relecture. Un traducteur souligne :

Le texte d'arrivée pose souvent des problèmes d'acceptabilité sur un plan général. A ce moment-là, je peux recommencer une recherche documentaire. J'agis de manière intuitive. Je vais retourner dans mes textes, une encyclopédie ou un texte en anglais pour voir s'il y a des notions que je n'avais pas vues.

Cette explication rejoint l'opinion de la majorité des répondants selon lequel la lecture en continu du texte d'arrivée apporte un certain recul car il modifie la perception qu'a le traducteur de la validité de ses choix (voir Gile 1995 : 105).

Certains types de termes sont-ils plus concernés que d'autres ? La plupart des répondants (41 sur 55, soit 74,5%) ont dit que le sociolecte spécialisé posait des problèmes. Un traducteur spécialisé en médecine cite le terme français « souris nues ». Un autre mentionne l'emploi très courant du terme médical *redo surgery* au lieu de *repeat surgery* (chirurgie de répétition, en français).⁸⁹ Ces exemples illustrent les difficultés que pose le sociolecte spécialisé dans des domaines comme la médecine où il y a une « prolifération synonymique (en anglais comme en français) » (Jammal 1999 : 237) et où apparaissent des expressions que le néophyte ne trouve pas acceptables sur le plan linguistique. « Souris nues » ou *redo surgery* sont de parfaits exemples d'expressions qui se sont installées dans le langage médical ; nul doute que « le traducteur est complètement débordé par le développement des jargons et des terminologies » (Poisson 1975 : 132) et que son manque de

⁸⁹ Ce traducteur traduit des textes médicaux du français vers l'anglais.

connaissances crée des problèmes pour évaluer l'acceptabilité de telles expressions. Le répondant cité ci-dessous explique que l'expérience permet quand même de les atténuer :

Avec le temps, j'apprends à être moins rigoriste. Il y a des choses que je n'aime pas du tout mais on le dit alors je l'accepte et il y a des choses que je n'aurais pas crues acceptables.

DEUXIÈME CHAPITRE

L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Après avoir traité la question de l'analyse du texte de départ et du texte d'arrivée dans les différentes étapes du processus de traduction (chapitre 1), nous nous intéressons à l'acquisition de connaissances qui, rappelons-le, intervient pendant toute l'activité traduisante quand le traducteur la juge utile. Ce chapitre est composé de six sections. Dans la première, nous nous intéressons à la finalité de l'acquisition de connaissances ; s'agit-il d'une démarche destinée à se spécialiser dans le sujet donné ou d'une démarche destinée à résoudre les problèmes posés par le texte de départ ? La deuxième section se penche sur les raisons pour lesquelles le traducteur acquiert des connaissances. Les quatre autres sections abordent la résolution des problèmes posés par la technicité du texte de départ (2.3), la terminologie (2.4), la phraséologie (2.5) et le manque de clarté du texte de départ (2.6).

2.1 Recherche thématique ou recherche ponctuelle ?

Dans la première partie de cette thèse, nous avons dit que l'acquisition de connaissances répondait à un besoin, l'objectif consistant à pallier le manque de connaissances pré-existantes. A partir de là, nous avons essayé de savoir si cette démarche consistait en une recherche thématique, qui se focalise sur le thème en rapport au texte de départ, ou en une recherche ponctuelle destinée à résoudre les problèmes spécifiques liés au texte.⁹⁰

Un certain nombre de traducteurs ont expliqué qu'ils avaient des difficultés à répondre car ils ne faisaient pas la différence en traduisant

⁹⁰ Point traité dans la phase-pilote, pendant trois séries d'entretiens et dans deux séries de trois questionnaires respectivement consacrés à l'identification des problèmes du texte de départ, à la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ et à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante (soit 115 traducteurs au total)

entre recherche thématique et ponctuelle. Malgré ces difficultés, nous avons réussi à avoir des réponses assez précises ; pour la majorité des répondants (81 sur 93, soit 87%), l'acquisition de connaissances est indivisible et leur démarche ne consiste pas d'une part à acquérir des connaissances sur le sujet du texte et d'autre part à résoudre les problèmes. En analysant les propos des traducteurs, nous avons remarqué que leur stratégie consistait à acquérir des connaissances en fonction des problèmes posés par le texte, par exemple à l'occasion de la survenue de problèmes de reformulation.

Peut-on alors dire que l'acquisition de connaissances se fait uniquement au moment de traduire ? Les répondants essaient-ils de se spécialiser dans leur domaine de spécialité en dehors de leur activité traduisante au sens strict ? Les traducteurs ont expliqué que leur activité ne laisse pas la place à un effort de spécialisation qui ne s'inscrit pas dans l'activité traduisante ; d'après eux, les contraintes auxquelles est soumis le traducteur professionnel font que l'acquisition de connaissances en dehors du texte n'est pas vraiment réalisable.

La plupart des répondants (81 sur 97, soit 83%) ont dit que les traductions étaient souvent demandées dans l'urgence et qu'ils n'avaient pas le temps d'aller plus loin que les problèmes soulevés par le texte. Mentionnons le commentaire d'un traducteur spécialisé en finance :

Je n'ai pas le temps de consacrer du temps à lire sur le domaine. Ca serait bien si je consacrais une demi-heure à lire des journaux quotidiennement sur le domaine, à relever des termes afin de compléter ma base de données. Mais, dans la réalité, j'ai souvent une urgence et tout le temps disponible dans la journée doit être consacré à cette urgence. On remet à plus tard la lecture mais parfois, on ne le fait pas. J'aimerais bien arriver à faire plus de lectures mais je pense qu'il y a beaucoup de traducteurs qui sont dans ce cas-là.

Un autre traducteur précise :

Récemment, j'ai fait une traduction sur un domaine médical que je ne connaissais pas. Je me suis dit après qu'il faudrait que je m'y intéresse quand j'aurai un peu de temps. En ce moment, je n'ai plus le temps de me dire : « Je vais me passionner pour ça, je vais lire ça. » Je n'ai pas le temps.

L'acquisition de connaissances se fait sous la pression du temps et sert surtout à résoudre des problèmes de traduction ponctuels. Cette démarche obéit à ce que Nicolas Froeliger appelle des « difficultés conjoncturelles » (1999 : 103). Un traducteur spécialisé en médecine souligne qu'après deux ans d'expérience dans le métier, il s'est aperçu très vite de la quasi-impossibilité de consacrer du temps à se spécialiser, indépendamment de son activité traduisante :

Au début, je voulais consacrer du temps à me spécialiser. Il y a une période où j'ai beaucoup lu et où je me disais que si je tombais sur un terme ou un groupe de mots, je le rentrerais dans ma base de données. Je ne le fais pas car c'est trop contraignant et ne peux pas m'y tenir. J'ai voulu le faire au début en notant sur papier et mettre ensuite l'information sur ordinateur mais je perdais du temps. J'ai laissé tomber et je ne fais vraiment que de la traduction.

Ces observations concordent avec le point de vue de Joelle Commeau-Fanghanel (2001 : 41) pour qui les connaissances acquises ne rendent pas compte de l'ensemble d'un domaine technique. Si le traducteur peut traduire un texte en acquérant des connaissances en fonction des problèmes posés, il demeure que sur le long terme, sa base de connaissances est parcellaire et ne rend pas forcément compte de tous les concepts-clés d'un domaine. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé en finance a expliqué ce problème :

Dans le domaine de la finance, il y a toujours des choses qu'on ne connaît pas et des textes difficiles à traduire. J'ai déjà acquis des connaissances sur un grand nombre de textes que je traduis mais il y a tout le temps des sous-domaines que je ne connais pas assez bien ou que j'aimerais mieux connaître. C'est un défi permanent. Il faut surtout avoir le temps de lire parce que le même domaine peut revenir. Ça arrive souvent sur les produits dérivés ou la gestion de portefeuilles. Je trouve moins de termes facilement. Il y a d'autres textes qui sont ordinaires et où il y a peu de recherches. Il y a aussi les textes qui sont publiés par les entreprises dans un but financier et qui sont des rapports annuels. A ce moment-là, l'entreprise va rentrer dans les détails de son activité interne.

Dès le départ, les « difficultés conjoncturelles » ne permettent pas de combler le retard du traducteur par rapport au spécialiste et de mettre en place une vraie démarche de spécialisation sur le long terme. Les contraintes du quotidien et le manque de connaissances spécialisées font que le traducteur est spécialisé dans la traduction d'un sujet (et dans la résolution de ses problèmes de traduction) plutôt que dans un domaine

technique. N'oublions pas également qu'il traduit pour gagner sa vie et qu'il doit accepter une quantité suffisante de travail afin de s'assurer des revenus décents ; il ne peut pas se permettre de consacrer quelques jours par semaine à se spécialiser, car un temps mort correspond à une perte d'argent.

2.2 Les mécanismes déclencheurs d'une recherche documentaire

En partant du principe qu'une partie des opérations dont se compose le processus de traduction ont pour fonction spécifique de compléter les connaissances insuffisantes du traducteur (Gile 1995 ; 2005), nous avons essayé de voir si le niveau de spécialisation du traducteur (2.2.1) et la nature de son domaine de spécialité (2.2.2) appelaient une acquisition de connaissances complémentaires plus ou moins poussée.⁹¹

2.2.1 Le niveau de spécialisation du traducteur

Nous avons d'abord demandé aux répondants s'ils pouvaient se passer d'acquérir des connaissances complémentaires selon les textes qu'ils traduisaient. Les informations recueillies ont permis de faire la distinction entre les traducteurs spécialisés et non spécialisés. Les traducteurs sans spécialisation (30 traducteurs) ont des connaissances dans divers domaines techniques ; ils ont expliqué qu'ils étaient obligés d'acquérir des connaissances car les textes appartenaient à des domaines techniques très divers. Ces traducteurs ont ajouté qu'ils s'efforçaient malgré tout d'acquérir des connaissances sur le sujet dont traite chacune de leurs traductions mais que cette démarche n'était pas systématique. La pression du temps contribue à leur faire passer outre cette étape et à

⁹¹ Point traité dans la phase-pilote, dans trois séries d'entretien et dans deux séries de trois questionnaires portant respectivement sur l'identification des problèmes du texte de départ, la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ et l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante (soit 115 répondants au total)

acquérir des connaissances exclusivement ciblées sur la résolution de problèmes apparaissant lors de la traduction en cours.

Pour Jacques Colson, le traducteur idéal est celui qui a suffisamment de connaissances générales et spécialisées pour ne pas avoir à acquérir de nouvelles connaissances (1993 : 66-67). Les répondants qui ont une formation en traduction et dans un domaine technique ont-ils tout de même besoin de faire un travail d'acquisition de connaissances ?⁹² Pour ces traducteurs, avoir une base de connaissances spécialisées et une formation en traduction ne les dispense pas d'acquérir des connaissances, parce que l'évolution technique et scientifique de leur domaine technique est importante. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé dans le nucléaire et ingénieur de formation a souligné qu'il n'avait pas de vrais problèmes pour comprendre les textes qu'il traduisait et que ses difficultés venaient du manque de clarté des textes :

Ma recherche documentaire consiste à me replonger dans des documents déjà traduits, même si ce sont des textes que j'ai traduits il y a cinq ou six ans. Je garde des copies papier pour tous les documents un peu conséquents ; elles me sont très utiles. Je reconnais si j'ai déjà traduit quelque chose de la sorte. Ces dix dernières années, ça ne m'est jamais arrivé de ne pas connaître un terme. Par contre, j'ai pu parfois hésiter avant d'en traduire certains.

⁹² Rappelons qu'ils représentent 18,8% de l'échantillon (44 sur 233).

2.2.2 L'influence du domaine de spécialité dans l'acquisition de connaissances

Quelle influence a le domaine de spécialité du traducteur sur son acquisition de connaissances ? Nous avançons l'hypothèse selon laquelle le traducteur a davantage besoin d'acquérir de connaissances quand une discipline a une évolution technique et scientifique rapide et renferme une variété de sous-domaines (par exemple, la médecine).⁹³

Pour aborder ce sujet, nous avons analysé les réponses des traducteurs spécialisés dans des domaines techniques qui englobent de nombreux sous-domaines ; ces répondants représentent 42,4% de notre échantillon (104 sur 245) et sont spécialisés en droit, médecine, biologie, pharmacologie, économie et énergie. Tous ont expliqué qu'ils avaient un besoin permanent d'acquérir des connaissances car leur domaine était trop « vaste ». Un traducteur souligne que le docteur en médecine est souvent lui-même spécialiste dans un sous-domaine précis et qu'il ne peut qu'en être de même pour le traducteur, sachant que ses connaissances sont, en plus, largement inférieures à celle d'un expert. Cet avis a été repris par les répondants diplômés d'un Master II de traduction médicale⁹⁴ qui considèrent que leur formation les a seulement initiés à la traduction de textes médicaux et que prétendre être traducteur spécialisé en médecine au bout de quelques mois est une illusion. Ce point de vue rappelle celui de Mohamed Didaoui qui considère que « la spécialisation dans le sujet lui-même est quasiment irréalisable [...] » (1998 : 50).

⁹³ L'influence du domaine de spécialité du traducteur sur l'acquisition de connaissance a fait partie de pratiquement tous les entretiens et questionnaires.

⁹⁴ 9 traducteurs

2.3 L'influence de la technicité du texte de départ sur l'acquisition de connaissances et sur les problèmes posés

Nous avons cherché à voir si le niveau de technicité du texte de départ a une influence sur la démarche d'acquisition de connaissances (2.3.1) et sur les problèmes que le traducteur rencontre (2.3.2).⁹⁵

2.3.1 L'approfondissement de la recherche documentaire est-il fonction du niveau de technicité du texte de départ ?

Quand nous abordions ce sujet, nous demandions aux répondants si l'acquisition des connaissances avait une finalité différente selon la technicité du texte de départ (2.3.1.1) et si, selon la technicité du texte de départ, ils pouvaient acquérir plus ou moins de connaissances (2.3.1.2) et utiliser des sources différentes (2.3.1.3).

2.3.1.1 La finalité de l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ

Dans la communication écrite entre spécialistes, les auteurs font des raccourcis et partent sur un certain nombre de présuppositions que ne comprend pas forcément un non-spécialiste (Rodriguez 2002 : 124). Les répondants s'efforcent-ils d'acquérir des connaissances qui dépassent le cadre du texte quand celui-ci est très technique ? Pendant les entretiens et les questionnaires, nous avons eu des difficultés à obtenir des réponses suffisamment précises, les traducteurs ayant souvent expliqué qu'ils n'avaient pas assez de recul sur leur démarche pour y répondre. Malgré cela, nous avons pu dégager quelques résultats ; pour la majorité des répondants (46 sur 65, soit 70,7%), il n'y a pas forcément de lien direct entre la technicité du texte de départ et l'approfondissement de la recherche documentaire ; indépendamment du niveau de spécialisation du texte, ils disent chercher à acquérir des connaissances.

⁹⁵ Ces questions ont été étudiées dans deux séries de questionnaires spécialement consacrés à ce sujet et dans trois séries d'entretiens (soit 73 répondants au total).

Nous avons essayé de savoir pourquoi les traducteurs pouvaient choisir de ne pas approfondir leur recherche. Leur démarche est pragmatique ; d'après la plupart des répondants (56 sur 67 soit 83,6%), un texte très technique peut permettre une recherche dépassant les problèmes de traduction mais cet effort est largement conditionné par la pression du temps. Ces traducteurs considèrent que cet approfondissement est inutile s'ils arrivent à comprendre le texte et à résoudre ses difficultés sans avoir besoin d'un grand nombre « d'informations étrangères au vouloir-dire de l'auteur » (Gile 1985 : 92). Pour un traducteur, la recherche documentaire sert en priorité à traduire et il ne faut pas « s'égarer » dans une recherche dépassant le cadre du texte de départ. Ce point de vue est partagé par la majorité de ceux qui ont répondu à cette question (48 sur 64, soit 68,7%) ; pour ces répondants, il est inutile d'en savoir autant qu'un spécialiste, chacun devant rester à sa place. Reprenons le commentaire d'un traducteur spécialisé en médecine :

Le fait de ne pas être totalement spécialiste me dissuade un peu d'aller comprendre un terme technique mais il y a quand même un peu de curiosité intellectuelle. Je sais que je ne suis pas expert mais j'ai la modestie de lire. Je suis conscient que je comprends la notion à un stade préliminaire. On me demande de traduire et non pas de commenter.

Les traducteurs acquièrent-ils plus facilement des connaissances dépassant le cadre du texte quand celui-ci est peu technique ? La plupart des traducteurs (46 sur 67, soit 68,6%) ont dit qu'ils passaient moins de temps à acquérir des connaissances que quand le texte était très technique. Pour les autres (31,4%), il est moins facile d'acquérir des connaissances quand le texte de départ est peu technique ; d'après eux, certains concepts-clés ne sont pas forcément expliqués dans les sources consultées et une base de connaissances suffisante reste nécessaire.

2.3.1.2 L'utilisation des sources documentaires selon la technicité du texte de départ

La technicité du texte de départ a-t-elle aussi une influence sur le parcours de recherche documentaire ?⁹⁶ Même si l'acquisition de connaissances n'est pas forcément plus approfondie quand le texte de départ est très technique (2.3.1.1), les traducteurs utilisent-ils plus de sources pour traduire des textes très techniques ? La majorité des traducteurs contactés (48 sur 64, soit 68,7%) ont confirmé qu'ils consultaient un plus grand nombre de documents dans ces cas-là.

Nous avons tenté d'approfondir ce point en demandant aux répondants s'ils pouvaient dire quels types de sources ils consultaient davantage pour des textes très techniques. 66,1% des traducteurs (43 sur 65) ont expliqué qu'ils consultaient davantage de sources terminologiques quand ils traduisaient un texte très technique parce qu'elles concentraient les connaissances essentielles d'un sujet. D'après eux, les contraintes de la profession et l'urgence des délais empêchent d'aller plus loin ; ils peuvent aussi trouver très rapidement l'information dans ce type d'outils, ce que ne permettent pas forcément les sources non terminologiques sur support papier. Ces traducteurs sont-ils conscients que les sources terminologiques sont considérées comme moins fiables que les sources non terminologiques ? Ils ont expliqué qu'ils en avaient bien conscience mais que la pression du temps ne permettait pas d'utiliser exclusivement des sources non terminologiques. Notons le propos suivant :

Notre métier est fait de délais très, très courts. Au moment de la traduction, nous n'avons pas le temps de comprendre en profondeur. La recherche de documentation se limite à la compréhension du texte en profondeur avec un minimum de technique (et non de la compréhension de l'ensemble de la technique en question).

⁹⁶ Question abordée dans deux séries d'entretiens et dans la deuxième série de questionnaires consacrés à l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (au total, 69 traducteurs)

Que font les traducteurs quand les sources terminologiques ne répondent pas à leurs attentes ? 80,6% des répondants (54 sur 67) ont dit qu'ils se tournaient davantage vers des sources non terminologiques parce que les sources terminologiques ne permettaient pas toujours d'acquérir énormément de connaissances même si elles pouvaient renfermer l'ensemble des concepts de base d'un sujet. Les sources non terminologiques permettent plus facilement de faire le lien logique entre la base de connaissances du traducteur et l'information recherchée. Pour un répondant, un glossaire peut proposer des définitions trop spécialisées pour lui ; dans ce cas-là, les textes sont souvent très utiles car il peut y trouver un grand nombre de sources plus ou moins techniques.

2.3.2 Les problèmes sont-ils différents selon la technicité du texte de départ ?

Les textes très techniques posent-ils plus de problèmes que d'autres moins techniques ? Nous avons eu des difficultés à obtenir des réponses suffisamment précises ; de nombreux traducteurs ont dit que cette question était trop difficile et qu'ils ne pouvaient pas faire de généralités.⁹⁷

Pour la majorité des répondants (57 sur 67, soit 85,7%), la technicité d'un texte n'est pas forcément synonyme de difficultés parce qu'un texte peu technique peut renfermer bien plus de problèmes qu'un texte très technique. C'est ce que dit un traducteur :

Chaque texte (sauf banal, mais cela n'est généralement pas du ressort du traducteur) a ses difficultés et il y a des méthodes pour résoudre ces problèmes qui sont d'ordre différent pour des textes de type différent.

L'expérience en traduction professionnelle est-elle de nature à orienter le point de vue du traducteur ? Nous n'avons pas demandé aux répondants si l'expérience jouait un rôle mais avons analysé les réponses qu'ils

⁹⁷ Cette question a été abordée dans deux séries d'entretiens et dans la deuxième série de questionnaires consacrés à l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (au total, 69 répondants).

avaient données sur les difficultés des textes très techniques en tenant compte de leur expérience dans le métier. Les traducteurs qui considèrent qu'il y a un lien entre la technicité du texte et les problèmes sont en moyenne moins expérimentés que ceux qui pensent le contraire (10,5 ans d'expérience contre 16,5 ans en moyenne pour les autres). Ce résultat donne à penser que l'expérience contribue à modifier la perception qu'ont les répondants des difficultés d'un texte selon sa technicité.

2.4 Les difficultés terminologiques : les termes techniques au sens strict et les termes techniques empruntés au vocabulaire courant

Une partie de notre travail se concentre sur la résolution des problèmes terminologiques. Nous organisons notre réflexion en considérant deux catégories de termes : les termes techniques au sens strict (TTSS) et les termes techniques empruntés au vocabulaire courant (TTEVC) (voir première partie). Nous abordons tout d'abord la question de la traduction des TTSS et des TTEVC (2.4.1 et 2.4.2) puis comparons les stratégies de traduction de ces deux termes (2.4.3).⁹⁸

Dans quelle mesure la nature d'un terme technique peut-elle modifier la démarche d'acquisition de connaissances ? A ce stade de l'analyse, nous avons dit que les TTSS étaient identifiés à la lecture pendant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client et que ces termes servaient à évaluer la technicité d'un texte avant de s'engager à traduire (1.1). De leur côté, les TTEVC sont identifiés pendant la lecture en cours de traduction (1.3).

⁹⁸ Ces questions ont été soulevées dans deux séries de questionnaires, deux séries d'entretiens et ponctuellement dans six séries de questionnaires respectivement consacrés à l'identification des problèmes du texte de départ, à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante, à l'activité traduisante du traducteur de LPR, à la consultation des sources humaines et aux stratégies d'archivage de l'information (soit 193 répondants au total).

2.4.1 Les stratégies de traduction des TTSS

Pour analyser les stratégies de traduction des TTSS, nous abordons la question de leur compréhension (2.4.1.1), de leur reformulation (2.4.1.2) et de la stratégie de vérification de leur fiabilité dans la langue d'arrivée (2.4.1.3).

2.4.1.1 La compréhension des TTSS

La majorité des répondants (57 sur 75, soit 76%) ont dit qu'ils avaient des problèmes pour comprendre ces termes. Nous avons voulu connaître les causes précises des problèmes de compréhension des TTSS (2.4.1.1.1 et 2.4.1.1.2).

2.4.1.1.1 Les sources documentaires utilisées pour comprendre les TTSS

Les sources documentaires qui servent à traduire les TTSS posent-elles des problèmes ? Nous posons cette question en partant de l'idée que pour être compris, les TTSS demandent une base de connaissances importante. Pour la plupart des traducteurs qui ont répondu à cette question (58 sur 83, soit 71%), les TTSS posent des problèmes parce qu'ils les obligent à consulter des sources très techniques. D'après un répondant, la définition d'un TTSS peut très bien contenir un certain nombre de termes qu'il ne comprend pas. Le niveau de technicité de la source fait que le traducteur est obligé, pour la comprendre, de rechercher le sens des termes présents dans la définition. Un traducteur spécialisé en médecine a souligné que la recherche documentaire destinée à comprendre la signification d'un TTSS se heurtait à son manque de connaissances et qu'il évitait d'aller trop en profondeur dans les explications ; d'après lui, la recherche est freinée à un certain niveau de technicité car plus il cherche à approfondir la notion recouvrant le terme, moins ses connaissances spécialisées peuvent l'appréhender. Nous voyons ici les limites du traducteur technique dans la mesure où il doit

chercher des textes dont le niveau de spécialisation ne doit pas être trop supérieur à ses connaissances. Il en reste ainsi à une « compréhension de surface ». Le « savoir préalablement acquis du traducteur » (Durieux 1990 : 270) est dépassé par des documents dont le contenu fait intervenir des concepts qui nécessitent une base de connaissances importante.

Ces problèmes ont-ils des répercussions sur le niveau de technicité des sources consultées ? Y a-t-il un lien entre le niveau de connaissances des traducteurs et la technicité des sources utilisées ? Les réponses obtenues laissent à penser qu'il y a bien un tel lien ; 86,6% des répondants (71 sur 82) ont dit qu'ils utilisent des sources moyennement techniques quand ils connaissent peu le domaine sur lequel porte le texte de départ. Autrement dit, quand le niveau de technicité des sources est inférieur ou égal à leur niveau de connaissances, ces répondants recherchent une définition de TTSS qui reste à un niveau de technicité qui leur permet de la comprendre. Ceux qui ont des connaissances plus spécialisées sont plus à même d'exploiter des sources très techniques car leur base de connaissances leur permet de comprendre la signification d'un TTSS un niveau technique supérieur.

Ces résultats suggèrent que la compréhension par le traducteur des TTSS est inévitablement en décalage avec celle qu'attend l'auteur de son lecteur. C'est ce que Daniel Gile appelle la « compréhension flottante » :

Ce modèle se compose d'une structure logique et fonctionnelle qui relie des éléments (les référents des différents termes) plus ou moins proches d'une réalité connue du traducteur ; le modèle « flotte » donc au-dessus de la réalité, avec pour seuls points d'appui concrets les termes de la première catégorie⁹⁹, dont le référent est bien connu du traducteur (Gile 1986b : 367).

Autrement dit, le traducteur ne comprend pas les TTSS comme un spécialiste. Nous considérons que ce n'est pas un handicap tant que cela ne gêne pas la compréhension du message et sa traduction dans la langue d'arrivée. A propos des TTSS, la plupart des répondants ont une base de connaissances déficiente quand ils consultent une source

⁹⁹ Les termes compris

documentaire mais dans ce cas, ils acquièrent des connaissances en fonction de la source consultée. Le schéma 2 résume notre propos.

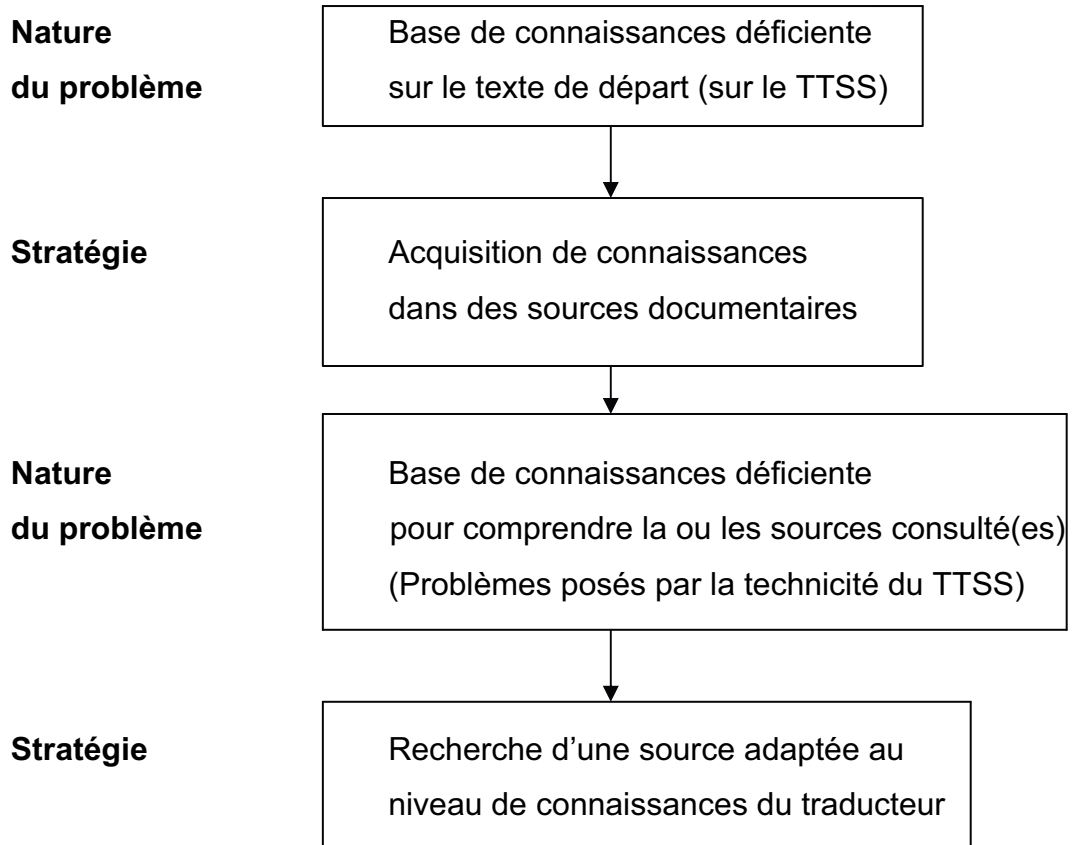


Schéma 2 : Stratégies destinées à pallier le manque de connaissances – répercussions sur le niveau de technicité des sources consultées

2.4.1.1.2 Le parcours de recherche documentaire dans la compréhension des TTSS

Le traducteur ne consulte pas des sources dans un ordre établi (Durieux 1997-98 : 76). Peut-on alors dire que les problèmes de compréhension des TTSS ont des répercussions sur le parcours de recherche documentaire ? Privilégient-ils certains types de documents quand ils traduisent ces termes ?¹⁰⁰

D'après la majorité des répondants (55 sur 82, soit 67%), une source terminologique permet d'avoir un aperçu très rapide de la notion recouverte par un TTSS. Deux traducteurs justifient l'utilisation du dictionnaire bilingue spécialisé :

1) Quand un terme est strictement technique, il va y avoir une correspondance français-anglais. Je n'ai pas forcément besoin de savoir ce que veut dire très précisément le terme pour pouvoir traduire.

2) Les termes hyper-techniques [TTSS] ne posent pas de problèmes puisqu'on les trouve dans tous les dictionnaires spécialisés. J'utilise en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé si l'auteur utilise les termes consacrés dans son domaine.

Pour ces répondants, les sources terminologiques peuvent créer le même problème que les sources non terminologiques dans la mesure où les informations proposées sont difficiles à comprendre.

¹⁰⁰ Questions posées dans deux séries de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans deux séries d'entretiens (85 répondants au total)

2.4.1.1.3 La pression du temps

Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles les traducteurs ne cherchent pas à avoir le même niveau de connaissances qu'un expert ? La pression du temps joue sans doute un rôle essentiel dans l'acquisition de connaissances.¹⁰¹

Les réponses données suggèrent que la pression du temps détermine très profondément la démarche d'approfondissement des connaissances, indépendamment de la technicité du texte de départ ; la plupart des répondants (42 sur 50, soit 84%) ont dit qu'ils n'avaient pas le temps de faire des recherches allant au-delà du TTSS recherché, toute information complémentaire étant considérée comme optionnelle. Pour traduire un TTSS, ces traducteurs privilégient la productivité d'une source tout en essayant de trouver la solution la plus fiable possible. La pression du temps joue un rôle essentiel. Un répondant explique :

Les délais des clients en traduction sont souvent irréalistes et il est parfois possible de contacter une personne qui est de la partie pour lui demander des explications. Nous sommes des traducteurs qui connaissons plus précisément un ou plusieurs domaines techniques. Nous ne sommes pas les spécialistes du domaine. Notre niveau de connaissances ne peut pas être celui d'un expert.

¹⁰¹ Sujet traité dans la deuxième série de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans la deuxième et troisième série d'entretiens (50 répondants au total)

2.4.1.2 La reformulation des TTSS

Dans la partie consacrée à la théorie, nous avons dit que les TTSS avaient tendance à être monosémiques et moins ambigus que les TTEVC. Les caractéristiques sémantiques des TTSS sont-elles de nature à modifier le parcours de recherche documentaire pour trouver un équivalent dans la langue d'arrivée ?¹⁰²

En premier lieu, nous avons demandé aux traducteurs si la reformulation des TTSS dans la langue d'arrivée était problématique pour eux. La majorité (62 sur 84, soit 73,8%) ont répondu négativement à cette question et ont expliqué que la tendance à la monosémie du TTSS facilitait la reformulation. Le schéma « terme en langue de départ → 1 équivalent en langue d'arrivée » joue le rôle de « filtre anti-erreurs ». Pour ces répondants, ce genre de termes ne connaît pas la même évolution que les TTEVC car ils restent dans la monosémie ce qui garantit, pour eux, un équivalent fiable.

Les réponses qui ont été données suggèrent que les caractéristiques sémantiques des TTSS ont un effet direct sur la stratégie de reformulation. Les répondants ont-ils davantage tendance à utiliser des sources qui ne donnent pas vraiment d'information sur le contexte d'emploi de ces termes ? D'après la majorité des traducteurs (57 sur 84, soit 67,8%), la mise en contexte n'est pas nécessaire pour reformuler ces termes dans la langue d'arrivée car ils sont dénués d'ambiguïtés. Cette démarche implique une recherche d'équivalent au niveau du langage et non pas au niveau du discours. Cette stratégie pose un problème car le traducteur peut se trouver devant un équivalent de terme qui ne reflète pas forcément une utilisation fréquente et la simple correspondance terme-concept peut l'induire en erreur.¹⁰³ Pour ces répondants, la source terminologique est fiable quand un seul équivalent est proposé ; Daniel

¹⁰² Question posée dans deux séries de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans deux séries d'entretiens (85 répondants au total)

¹⁰³ Sur ce point, Denis Juhel explique qu'un enseignement trop important en terminologie (dans le cadre d'une formation en traduction) peut engendrer une telle démarche (dans Sager 1992 : 109).

Gile considère que ce raisonnement est faux car les auteurs d'une source terminologique choisissent souvent des équivalents pour des raisons de temps et de place ou par souci de normalisation (2005 : 158). Nous ne sommes pas certain que le traducteur soit capable de déceler ce genre d'écueil, sauf s'il a une base de connaissances très importante. Par exemple, il peut prendre l'unique équivalent qui lui est proposé sans se douter qu'il n'est pas adapté à la situation. Des problèmes se posent également quand le dictionnaire ou le glossaire propose une série d'équivalents. C'est ce que dit un traducteur spécialisé en médecine :

Les termes vraiment très techniques n'ont souvent qu'un seul équivalent mais parfois, des sources comme le *Grand Dictionnaire Terminologique*¹⁰⁴ proposent plusieurs équivalents qu'ils considèrent comme des synonymes. En médecine, il peut y avoir des nuances. Avec l'expérience, je parviens à repérer les différents contextes et à sentir qu'il faut vérifier la fiabilité des équivalents proposés.

2.4.1.3 Les stratégies de vérification de la fiabilité des TTSS pendant la relecture du texte d'arrivée

Après avoir parlé de la compréhension et de la reformulation des TTSS, nous nous intéressons à l'importance accordée aux TTSS pendant la relecture du texte d'arrivée.¹⁰⁵

La recherche documentaire ne s'arrête pas forcément une fois que le texte a été reformulé dans la langue d'arrivée ; par exemple, des unités de traduction peuvent avoir été oubliées dans le texte d'arrivée, ce qui justifie une nouvelle vérification de la fidélité (Gile 1993 : 74). Au moment de la relecture de son texte d'arrivée, le traducteur a déjà acquis des connaissances durant la phase de compréhension et de reformulation. Les connaissances nouvellement acquises ont-elles un rôle à jouer pendant la relecture ? Les répondants vérifient-ils la fiabilité des TTSS quand ils relisent leur texte écrit dans la langue d'arrivée ? Un certain nombre de

¹⁰⁴ Le *Grand Dictionnaire Terminologique* est un dictionnaire bilingue spécialisé. Il propose des équivalents de termes et des définitions dans le sens anglais-français et français-anglais. Référence : www.granddictionnaire.com

¹⁰⁵ Ce point a été abordé dans une série de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans deux séries d'entretiens (45 répondants au total).

traducteurs (18 sur 43, soit 41,8%) ont dit qu'ils faisaient une nouvelle recherche documentaire afin de vérifier la fiabilité des TTSS qu'ils avaient traduits précédemment. Ils ont expliqué que les TTSS avaient été traduits précédemment en consultant une source terminologique mais que les connaissances nouvellement acquises sur l'ensemble du texte leur avaient permis de maîtriser un certain nombre de notions ; ils peuvent ainsi se tourner vers des sources non terminologiques qui intègrent ces connaissances. Reprenons le commentaire d'un traducteur spécialisé en médecine :

Dans ma phase de relecture, je reviens sur cette recherche terminologique. Comme j'ai déjà traduit tout l'article, j'ai plus de notions et suis plus à l'aise avec ce qu'on appelle le notionnel.

Reste à savoir si ces traducteurs adoptent systématiquement cette démarche. Ils précisent qu'au début de la traduction, leurs connaissances sur le sujet du texte de départ sont trop limitées pour pouvoir comprendre les notions dans une source terminologique et que la somme de connaissances acquises permet de corriger les faiblesses de la recherche documentaire effectuée précédemment.

2.4.2 Les stratégies de traduction des TTEVC

Dans ce paragraphe, nous nous intéressons aux problèmes que posent éventuellement les TTEVC (2.4.2.1), à leur compréhension (2.4.2.2) et à leur reformulation dans la langue d'arrivée (2.4.2.3). Pour en parler, mentionnons quelques exemples de TTEVC que les traducteurs ont indiqués dans les questionnaires ou pendant les entretiens : « sabre » et « rosace » (domaine nucléaire), « feuillard », « valve », « robinet » et « vis » (domaine automobile), « golf à palier » (sport), « assistant chef technique » (médecine), « lien social » (psychologie), « mettre en route » et « intervenir » (droit).

Nous avons fait deux constations générales sur la perception qu'ont les répondants de ces termes. Tout d'abord, nous avons remarqué que les traducteurs spécialisés étaient plus à même de parler de ces problèmes que les traducteurs généralistes. La deuxième constatation porte sur la rigueur avec laquelle les traducteurs spécialisés traduisent les TTEVC ; ils ont dit qu'aucun de ces termes n'était traduit sans recherche documentaire. Notons le commentaire suivant :

Tout terme technique doit systématiquement être vérifié, afin de ne pas passer à côté de la technologie adéquate. On n'a plus aucune excuse de passer outre maintenant qu'Internet met un nombre considérable de sources d'information à notre portée. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que la terminologie de certains domaines techniques évolue très vite et que même les traducteurs les plus chevronnés ont besoin de vérifier leurs connaissances et éventuellement, de les réactualiser.

A ce sujet, la rigueur dans la démarche n'est pas forcément de mise chez les étudiants en traduction dans la mesure où « ils peuvent être conscients de la nature spécialisée du sens ou de l'emploi d'un terme dans le texte de départ mais essaient néanmoins de le transcoder littéralement, surtout quand il semble proche d'un terme qu'ils connaissent dans la langue d'arrivée, sans chercher à savoir s'il existe un terme consacré correspondant dans la dite langue » (Gile 2005 : 138).

Cette recherche documentaire systématique veut-elle dire que les répondants se méfient davantage des termes qui leur semblent peu techniques ? La plupart d'entre eux (65 sur 78, soit 83,3%) ont répondu par l'affirmative et ont souligné que cette méfiance se reflétait dans leur démarche puisqu'ils consacraient le même temps à la traduction des TTEVC même si les délais de remise du travail étaient très courts. Pour ces traducteurs, le risque d'erreurs est trop important pour négliger leur traduction. Un répondant a précisé que les TTEVC étaient les termes les plus « dangereux », c'est-à-dire « ceux susceptibles d'être mal traduits ». Le lien entre le risque d'erreur de traduction et le temps consacré à la résolution du problème de traduction (Pym 2003) est assez important dans le cas des TTEVC alors qu'il est moindre concernant les TTSS dans la mesure où leur traduction met à contribution un nombre de sources moins important. Un traducteur a précisé qu'il traduit les TTEVC avec plus de soin que les TTSS car avec l'expérience, il s'était aperçu que ces termes pouvaient lui jouer des tours. Cette opinion n'est pas forcément partagée par des étudiants ; c'est ce qu'explique un interlocuteur, traducteur et enseignant en traduction :

Plus, il [le terme] est courant et plus il y a de difficultés. Plus le terme est technique et plus il est transparent. C'est ce que j'essaie d'expliquer à mes étudiants à la faculté de médecine. Plus c'est technique et plus c'est facile pour eux. Moins il est technique et plus ils ont du mal ; ils ont du mal à le comprendre.

Cette observation concorde avec les constatations faites dans une précédente étude (Lagarde 2002). Nous avons remarqué que les étudiants en traduction n'avaient pas la même démarche selon le type de terme.

2.4.2.1 Problèmes posés par les TTEVC

Devant les caractéristiques sémantiques des TTEVC, les répondants ont-ils des difficultés à traduire ces termes (2.4.2.1.1) ? Ces problèmes sont-ils récurrents (2.4.2.1.2) ? Le traducteur peut en effet avoir des difficultés à choisir l'équivalent adéquat dans la langue d'arrivée. Par exemple, l'anglais *unit*, terme polysémique s'il en est, peut se traduire, selon les disciplines, par « unité », « groupe », « grandeur de référence », « composant », « ensemble », « équipement unitaire », « appareil », « machine », « dispositif », « élément de code » ou « individu »¹⁰⁶ (Froeliger 1999 : 105).

Nous avons d'abord demandé aux répondants s'ils avaient des difficultés à traduire les TTEVC. La majorité (70 sur 86, soit 81,4%) ont répondu par l'affirmative. Ce pourcentage montre que ces problèmes ne touchent pas une catégorie de traducteurs unique.

2.4.2.1.1 Catégorisation des problèmes posés par les TTEVC

Nous avons voulu savoir quels types de problèmes les répondants rencontraient. Ils pouvaient donner plusieurs réponses.¹⁰⁷ Nous avons ensuite catégorisé les difficultés et obtenu les pourcentages suivants.

¹⁰⁶ Ces différentes traductions viennent d'un dictionnaire technique bilingue.

¹⁰⁷ Question posée dans deux séries de questionnaires consacrées aux TTEVC et dans deux séries d'entretiens (soit 82 traducteurs au total)

Types de problèmes	% de réponses
Compréhension insuffisante (le terme ayant plusieurs sens possibles)	14,3% des réponses
Compréhension suffisante mais nécessité de vérifier	35,7% des réponses
Problème de reformulation (le terme ayant plusieurs équivalents)	32,1% des réponses
Manque de clarté du texte de départ	10,7% des réponses
Insuffisance des sources documentaires (difficultés pour trouver l'information)	7,1% des réponses

Tableau 10 : Catégorisation des difficultés posées par les TTEVC

Nous pouvons distinguer trois catégories principales : les problèmes de compréhension (50% des réponses)¹⁰⁸, les problèmes de reformulation (32,1% des réponses)¹⁰⁹ et les problèmes inhérents au texte de départ et à la recherche documentaire (17,8% des réponses)¹¹⁰.

Pourquoi les répondants rencontrent-ils ces problèmes ? La plupart d'entre eux (65 sur 80, soit 81,25%) ont dit que ces termes avaient de nombreux sens et que même s'ils les comprenaient bien, ils se sentaient obligés de vérifier leur signification dans le domaine de spécialité. Ils ont l'impression qu'il y a une perte de sens quand le terme passe dans un contexte spécialisé, d'où le souci de vérifier. Un répondant spécialisé en droit explique :

¹⁰⁸ Compréhension insuffisante (le terme ayant plusieurs sens possibles) + Compréhension suffisante mais nécessité de vérifier

¹⁰⁹ Problème de reformulation (le terme ayant plusieurs équivalences)

¹¹⁰ Manque de clarté du texte de départ + Insuffisance des sources documentaires (difficultés pour trouver l'information)

Je peux tout à fait comprendre le sens d'un terme [en arabe] mais il faut trouver vraiment le terme dans un contexte juridique. Je peux traduire le mot dans le langage courant mais il faut trouver le terme juridique qui correspond.

A quel moment du processus de traduction les TTEVC posent-ils des problèmes ? La lecture en cours de traduction est l'étape qui permet le mieux de se rendre compte que les TTEVC posent des problèmes (52 sur 84, soit 61,9% des répondants). La lecture préparatoire avant la traduction et la recherche documentaire remplissent moins ce rôle ; respectivement 13,1% (11 sur 84) et 25% (21 sur 84) des répondants ont expliqué qu'ils se rendaient compte que les TTEVC créaient des difficultés dans ces deux étapes. Ces résultats suggèrent qu'une bonne partie des répondants (25%) s'aperçoivent que ces termes sont difficiles à traduire quand ils font une recherche documentaire sur d'autres éléments du texte de départ, ce qui signifie qu'ils ne parviennent pas à isoler les problèmes posés par ces termes sans la présence d'autres éléments recherchés.

2.4.2.1.2 Les problèmes posés par les TTEVC sont-ils récurrents ?

Nous avons également cherché à voir si les TTEVC posaient des problèmes récurrents.¹¹¹ La plupart des répondants (33 sur 47, soit 70,2%) ont répondu par l'affirmative, ce qui laisse à penser que le traducteur a d'autant plus de mal à comprendre les TTEVC car ils sont vagues et font partie de la communication entre spécialistes. Or, cette communication écrite est souvent peu claire et peu cohérente sur le plan terminologique (Rodriguez 2002 ; Froeliger 2003).

Les traducteurs contactés ont-ils apporté des réponses différentes en fonction de leur expérience ? Nous ne leur avons pas demandé si ce facteur jouait un rôle mais avons analysé leurs réponses et pris en compte leur expérience dans le métier. Il apparaît que l'expérience ne permet pas de réduire les difficultés posées par ces termes. Les traducteurs qui ont

¹¹¹ Question abordée dans deux séries d'entretiens et dans une série de questionnaires consacrés aux TTEVC (48 répondants au total)

répondu que ces problèmes étaient récurrents ont une expérience légèrement plus importante que les autres (16,7 ans en moyenne contre 14,8 ans en moyenne). Cette différence est trop faible pour pouvoir tirer des conclusions.

Même si les problèmes posés par les TTEVC sont récurrents pour la plupart des répondants, nous avons noté qu'il y avait des différences de points de vue entre les traducteurs spécialisés en droit (10 répondants) et ceux spécialisés en médecine/biologie/pharmacologie (13 répondants). Les premiers ont souligné qu'ils n'avaient pas autant de problèmes à traduire ces termes que d'autres traducteurs spécialisés dans différents domaines techniques ; d'après eux, les difficultés posées par les TTEVC sont rapidement contournées car ils ne sont pas nombreux dans les textes juridiques. Ces répondants ont dit qu'ils pouvaient rapidement les identifier et élaborer un glossaire. Pour un des répondants spécialisés en droit, des verbes comme « intervenir », « mettre en route » ou « mettre en place » posaient énormément de problèmes au début de son activité ; ce traducteur a progressivement constitué un glossaire dans lequel sont répertoriées les traductions de chaque terme selon le contexte juridique. Reprenons le propos d'un autre répondant :

C'est vrai qu'ils ne sont pas très nombreux en droit. Plus on travaille et plus on prend l'habitude de voir telle ou telle chose revenir. On devient rentable au fur et à mesure.

Les traducteurs spécialisés en médecine/biologie/pharmacologie (13 répondants) n'ont pas donné les mêmes réponses que ceux spécialisés en droit. D'après eux, les problèmes posés par ces termes sont récurrents dans la mesure où la terminologie de cette discipline est difficile à cerner dans son ensemble.

L'expérience et la connaissance du sociolecte spécialisé permettent-elles quand même d'anticiper les problèmes ? Tous les traducteurs qui ont répondu (42 sur 42) ont expliqué que l'expérience permettait d'anticiper les difficultés. Daniel Gile rappelle que « l'un des

dangers qui guettent le traducteur [...] est la non-détection d'un terme ou d'une tournure anodins en apparence, mais qui, dans des domaines ou contextes particuliers, ont une signification ou un emploi bien précis » (2005 : 138). Nous considérons que les TTEVC sont dans ce cas. Pour 80,9% des répondants (34 sur 42), la maîtrise du sociolecte spécialisé est un autre facteur permettant d'anticiper les problèmes de traduction des TTEVC. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé dans le domaine automobile a évoqué le problème posé par les termes employés dans certaines entreprises seulement et les termes standard. D'après lui, connaître le sociolecte spécialisé d'une entreprise permet justement de ne pas perdre de temps à chercher s'il y a une différence de sens entre le terme employé dans une entreprise et le terme standard ; certaines entreprises peuvent avoir des préférences terminologiques et les termes qu'elles utilisent en interne recouvrent souvent le même concept que le terme standard.

2.4.2.2 La compréhension des TTEVC

Dans le paragraphe 2.4.1.1.1, nous avons dit que les répondants n'acquerraient pas le même niveau de connaissances sur les TTSS qu'un expert. Qu'en est-il des TTEVC ?¹¹²

Pour la majorité des répondants (56 sur 79, soit 70,9%), il n'est pas nécessaire d'acquérir le même niveau de connaissances sur les TTEVC qu'un spécialiste ; ils s'arrêtent souvent à une définition qui correspond à leur niveau de connaissances et qui leur permet d'avoir une compréhension suffisante pour traduire.

Les répondants cherchent-ils à acquérir davantage de connaissances pour comprendre les TTEVC que pour comprendre les TTSS ? Ils pourraient se dire qu'un TTEVC est plus facile à comprendre et chercher davantage d'informations sur ce terme. La plupart des

¹¹² Sujet traité dans deux séries de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans deux séries d'entretiens (85 répondants au total)

répondants à cette question (53 sur 79, soit 67%) ont dit qu'ils n'avaient pas plus besoin de comprendre les TTEVC que les TTSS ; une part non négligeable de traducteurs (33%) considèrent tout de même qu'ils sont plus à même de comprendre ces termes que des TTSS. Les réponses sont-elles différentes selon l'expérience des traducteurs ? Il apparaît que les traducteurs qui cherchent à acquérir plus de connaissances sur les TTEVC ont davantage d'expérience (20,6 ans d'expérience en moyenne contre 13 ans en moyenne).

Nous n'avons pas parlé des sources non terminologiques qu'utilisaient les répondants pour traduire des TTEVC. Il apparaît que la majorité d'entre eux (54 sur 68, soit 79,4%) s'en servent en priorité. Dans les réponses que ces traducteurs ont apportées, nous avons observé que le dictionnaire unilingue général pouvait s'avérer utile dans certains cas. Notons l'observation d'un interlocuteur spécialisé dans le domaine nucléaire :

Le dictionnaire peut servir de point d'appui parce qu'à partir de la définition, je peux chercher dans l'environnement du terme. Par exemple, pour traduire le terme « sabre », je peux aller dans le dictionnaire et m'appuyer sur cette définition pour comprendre. Le fait d'avoir une définition générale peut permettre de commencer à comprendre mais le terme général peut s'éloigner énormément du sens spécialisé.

Cette démarche consiste à s'appuyer sur le sens d'origine du terme afin d'en déduire le sens spécialisé. Le problème est de savoir si le traducteur peut faire le lien entre le sens général et le sens spécialisé. Le répondant cité ci-dessus a pris également pour exemple le terme « rosace » qui est un terme employé dans le domaine nucléaire mais qui ne permet pas de faire ce lien.

2.4.2.3 La reformulation dans la langue d'arrivée des TTEVC

Nous nous penchons maintenant sur la reformulation des TTEVC dans la langue d'arrivée.¹¹³

Les traducteurs contactés ont-ils des difficultés pour reformuler ces termes ? Pour la plupart des répondants (68 sur 80, soit 85%), la reformulation des TTEVC pose des problèmes parce qu'ils ne trouvent pas un équivalent dans le bon contexte. Un traducteur spécialisé en psychologie a pris pour exemple le terme « lien social » (dans un texte de médecine) et a expliqué que tout se compliquait quand il s'agissait de trouver un équivalent en anglais et que « ce n'était pas en regardant dans le dictionnaire les traductions du mot « lien » qu'on pouvait s'en sortir ». Les répondants ont précisé qu'étant donné la nature sémantique de ces termes, le risque d'erreurs de traduction était beaucoup plus important que pour les TTSS. Pendant un entretien, un interlocuteur a expliqué que les TTEVC étaient souvent ambigus et qu'une erreur de traduction sur ces termes pouvait avoir des conséquences importantes sur le texte d'arrivée (notamment quand il s'agit de modes d'emploi). Ces explications concordent avec ce que dit Paul Kussmaul pour qui l'importance d'une erreur peut se mesurer à son impact sur le destinataire de la traduction (1994 : 377). Daniel Gile conseille en cas d'ambiguïté sur un segment de texte d'importance critique « d'accompagner la traduction d'une note du traducteur très visible attirant l'attention du lecteur sur le fait qu'il subsiste un risque sur le sens du segment concerné » (2005 : 131).

Quelles sources utilisent les répondants pour reformuler les TTEVC ? D'après la majorité d'entre eux (54 sur 68, soit 79,4%), le dictionnaire bilingue spécialisé présente une faiblesse qualitative du fait qu'il propose plusieurs équivalents, avec très peu d'indications sur le contexte. Il est vrai que les sources terminologiques présentent « le désavantage de se limiter au mot ou au terme » (Gerardy et Bröls 1994 :

¹¹³ Question soulevée dans deux séries de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans deux séries d'entretiens (85 traducteurs au total)

158). Devant les problèmes que rencontrent les répondants, les différents équivalents proposés mettent davantage en lumière ce problème. Pour la plupart d'entre eux (56 sur 77, soit 72,7%), le dictionnaire bilingue ne permet pas de résoudre ces difficultés. Un traducteur spécialisé en médecine cite le terme « infirmité physique » qu'il devait traduire en anglais. Le dictionnaire proposait deux équivalents de deux niveaux de technicité. Des recherches dans des textes spécialisés lui ont permis d'observer qu'un des équivalents proposés n'était pratiquement jamais employé en anglais. La faiblesse du dictionnaire réside aussi dans le fait qu'il peut rendre compte de l'ensemble des équivalents employés mais sans distinction sur leur emploi respectif. Dans l'exemple mentionné ci-dessus, l'un des équivalents n'était absolument pas adapté au contexte (sur ce point, voir l'étude de Paul Kussmaul publiée en 1988 à propos de la traduction du verbe *to suggest* dans les textes médicaux).

Devant les problèmes que posent les sources terminologiques, il était intéressant de savoir s'il était quand même avantageux de consulter ces outils. Certains traducteurs (21 sur 77, soit 27,3%) ont estimé que les dictionnaires pouvaient s'avérer satisfaisants s'ils étaient récents car « tout dépend du degré d'actualité des dictionnaires et de la technicité du terme ». « Le plus souvent, les traducteurs utilisent le dictionnaire pour confirmer un choix d'équivalent dans un contexte particulier ou pour examiner les autres solutions proposées en dehors du contexte considéré » (Sager 1994 : 207). Nous avons cherché à confirmer cette opinion en demandant aux traducteurs s'ils utilisaient le dictionnaire pour confirmer un choix d'équivalent. Une minorité d'entre eux (12 sur 74, soit 16,2%) ont dit qu'ils l'utilisaient comme source finale mais que cette démarche impliquait une bonne connaissance du domaine en question. Ces réponses font référence à ce qu'une majorité de répondants ont dit précédemment ; les sources non terminologiques sont utilisées comme documents finaux parce que leurs connaissances ne leur permettent pas de s'appuyer sur des sources terminologiques.

Quel est le rôle des sources non terminologiques dans la traduction des TTEVC ? Les réponses données ont permis d'observer que la plupart des répondants (62 sur 74, soit 83,8%) consultaient des sources non terminologiques afin de confirmer la fiabilité d'un équivalent trouvé dans une source terminologique ; la démarche consiste à s'appuyer sur des sources terminologiques pour consulter ensuite des sources non terminologiques.

2.4.3 Stratégies de traduction des TTSS et des TTEVC : une comparaison

Nous avons essayé de comparer les deux démarches de traduction des TTSS et des TTEVC.¹¹⁴

Nous avons tout d'abord demandé aux traducteurs contactés quels termes posaient le moins de problèmes de traduction. Pour la plupart d'entre eux (51 sur 65, soit 78,4%), les TTSS créent moins de difficultés que les TTEVC. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé en médecine a précisé :

Les termes hyper-techniques [TTSS] ne posent pas de problèmes pour le client car il les connaît. Ils me disent comment traduire tel terme. Ce sont des clients qui ont l'habitude de ce genre de vocabulaire et qui me donnent les documents correspondants.

Un autre traducteur souligne :

Les termes du vocabulaire courant me posent plus de problèmes parce que le contexte est là, le sens du mot est là mais je n'arrive pas à trouver le terme qui convient vraiment. On peut trouver facilement un terme technique [TTSS] avec le dictionnaire.

Pour approfondir, nous nous sommes focalisé sur les sources documentaires utilisées pour traduire ces deux termes. Arrêtons-nous tout d'abord sur le nombre de sources documentaires utilisées. Nous avons

¹¹⁴ Question abordée dans deux séries de questionnaires consacrés aux TTEVC et dans une série d'entretiens (70 répondants au total)

essayé de savoir si la traduction des TTEVC impliquait l'utilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires que celle des TTSS. Une partie des répondants (41 sur 65, soit 63%) ont expliqué qu'ils utilisaient davantage de sources documentaires pour traduire des TTEVC, qu'ils utilisaient systématiquement des sources non terminologiques et que leur traduction impliquait toujours l'utilisation de documents sur support papier et de sources en ligne. Nous nous sommes demandé si les réponses pouvaient être différentes en fonction de l'expérience dans le métier ; après tout, le traducteur expérimenté utilise peut-être moins de sources documentaires pour traduire des TTEVC. Les répondants qui consultent plus de documents sont moins expérimentés (14,3 ans d'expérience en moyenne contre 20,75 ans pour les autres), ce qui laisse à penser qu'avec l'expérience, ces traducteurs connaissent mieux les sources de leur domaine technique et peuvent viser juste en consultant le document adéquat.

Les répondants ont-ils tendance à utiliser Internet plus ou moins en fonction du type de termes qu'ils traduisent ? Pour la majorité d'entre eux (44 sur 63, soit 69,8%), l'utilisation d'Internet se fait plus pressante quand ils traduisent des TTEVC car ils s'en servent avant de consulter des sources sur support papier et se détournent très vite des sources terminologiques sur support papier qu'ils considèrent comme peu fiables.

Quand nous parlions du rôle d'Internet dans la traduction des TTSS et des TTEVC, tous les traducteurs (62 sur 62) expliquaient que cet outil apportait une vraie valeur ajoutée mais que les TTEVC créaient de vrais problèmes quand il s'agissait de trouver un équivalent sur Internet. Notons le propos d'un traducteur spécialisé en médecine :

Par exemple, comment dit-on « assistant chef technique » ? Des choses comme ça restent difficiles à trouver sur Internet. Ce sont des mots assez simples mais il est difficile de savoir à quoi ils correspondent.

Pour tous les répondants (58 sur 58), les moteurs de recherche sont moins précis quand le terme recherché est polysémique car ils peuvent proposer des milliers de réponses. La recherche d'un TTEVC peut prendre alors beaucoup plus de temps que celle d'un TTSS. Les traducteurs ont précisé que le problème devenait aigu quand il s'agissait de trouver l'équivalent d'un TTEVC dans la langue d'arrivée mais qu'utiliser quotidiennement Internet contribuait à améliorer leurs stratégies de recherche en ligne et à trouver plus rapidement l'information.

Quelles stratégies emploient les répondants pour pallier les problèmes liés aux moteurs de recherche ? Pour la majorité d'entre eux, la stratégie consiste à affiner la requête afin que le moteur de recherche propose moins de réponses. Pendant un entretien, un interlocuteur a pris pour exemple le terme « rosace » (domaine nucléaire) et a expliqué qu'en tapant seulement ce terme, le moteur de recherche *Google* proposait des milliers de réponses. D'après lui, le meilleur moyen d'obtenir moins de réponses est de préciser la requête (par exemple, sous la forme « rosace » + nucléaire). Nous avons testé cette stratégie et avons constaté qu'elle était efficace puisque le seul fait de rajouter le mot « nucléaire » permet de faire considérablement baisser le nombre de réponses (de 346000 à 3410 réponses).¹¹⁵

Reste à savoir si les répondants rencontrent les mêmes problèmes en traduisant des TTSS. Tous (44 sur 44) ont expliqué que ces termes étaient souvent employés dans une discipline précise, ce qui diminuait le nombre de réponses proposées par le moteur de recherche. Nous avons fait le test avec le terme « mastoïdectomie ». En tapant uniquement ce terme sur le moteur de recherche *Google*, nous arrivons à un total de 1510 réponses.¹¹⁶

¹¹⁵ Chiffres obtenus en janvier 2009

¹¹⁶ Chiffres obtenus en janvier 2009

2.5 La traduction des tournures phraséologiques

Nous nous penchons maintenant sur la traduction des tournures phraséologiques en analysant l'importance qui leur est accordée (2.5.1) et les stratégies de résolution des problèmes qu'elles posent (2.5.2).¹¹⁷

2.5.1 L'importance accordée à la phraséologie

Pendant un entretien, un interlocuteur a souligné l'importance de la phraséologie par rapport aux questions terminologiques :

Il est toujours frappant de constater que les gens sont obsédés par la terminologie. Le client vous pardonnera beaucoup de choses si on retrouve son style d'expression. A ce moment-là, vous l'apprivoisez. La phraséologie est la clé, plus que la terminologie. Je regarde beaucoup le style de l'auteur du texte et la recherche tourne autour de ça. Je ne ferais pas la même chose avec des textes vulgarisés où l'exigence est la clarté mais, dans un sens, ça revient au même.

Ce commentaire donne à penser que la terminologie prend une place essentielle et que la phraséologie est souvent négligée par les traducteurs. Pourtant, l'étude de la phraséologie donne une valeur ajoutée au travail du traducteur. Ce dernier est un « relais dans une chaîne de communication » (Durieux 1997 : 671) et l'étude de la phraséologie permet de ne pas rompre cette chaîne.

Nous avons remarqué que la plupart des traducteurs (51 sur 72, soit 70,8%) avaient des difficultés à répondre à des questions sur la phraséologie. D'après eux, elle n'est pas très présente dans leur domaine de spécialité et ne constitue pas une part importante de leur recherche documentaire. La phraséologie dépend davantage du domaine que les TTSS et les TTEVC. Un répondant explique :

¹¹⁷ Ces questions ont été soulevées dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires portant respectivement sur l'identification des problèmes du texte de départ et sur les stratégies d'archivage de l'information (voir chapitre 5). Au total, 90 traducteurs ont répondu à des questions sur les tournures phraséologiques.

Quand vous traduisez un logiciel de gestion de bâtiment, le style est à peu près standard. Tout ce qui est informatique est aussi figé. Il n'y a pas beaucoup de fioritures. En revanche, si vous traduisez dans le domaine de l'urbanisme, le terme est important mais pas seulement. Il y a une façon de rédiger. Je travaille pour plusieurs personnes dans différents domaines et d'un domaine à l'autre, la technique de rédaction n'est pas la même.

Certains domaines techniques comme le nucléaire ont un volet terminologique important mais contiennent peu de tournures phraséologiques caractéristiques¹¹⁸; les répondants spécialisés dans ce genre de domaines techniques (10 traducteurs) ont souligné que la phraséologie restait quand même une préoccupation mais qu'ils se focalisaient avant tout sur les questions terminologiques. Le commentaire suivant illustre cette opinion :

Dans un mode d'emploi, on n'a pas besoin de voir le style d'expression. Il est évident et naturel. On se situe dans une relation enseignant-apprenant. Il n'y a pas d'effort de recherche de style d'expression car il va de soi.

2.5.2 Problèmes et stratégies de résolution

La traduction des tournures phraséologiques pose-t-elle des problèmes aux traducteurs ? Quelles sont leurs stratégies de traduction ? Pour la majorité des répondants (56 sur 70, soit 80%), les difficultés posées par la phraséologie sont moindres avec l'expérience car elle évolue moins que la terminologie, d'où le sentiment qu'ils peuvent assimiler plus rapidement le style d'expression d'une discipline. Mentionnons quelques propos recueillis :

- 1) La terminologie et les techniques évoluent mais la technique de rédaction ne change pas. Une fois qu'on a acquis comment un urbaniste s'exprime, après...
- 2) Avec le temps, on atténue les problèmes liés aux tournures de phrase.
- 3) Les textes juridiques sont répétitifs. Il y a des phrases qui reviennent, qui sont vraiment des phrases traditionnelles. Il n'y a plus de recherches sur ce plan-là. Il n'y a pas vraiment de besoin avec l'expérience.
- 4) On les [tournures phraséologiques] connaît rapidement. Les tournures issues du vieux français ou du vieil anglais reviennent tout le temps.¹¹⁹

¹¹⁸ C'est ce que rapportent les traducteurs spécialisés dans ce domaine technique.

¹¹⁹ Ce traducteur parle du domaine juridique.

Pour illustrer la différence entre les domaines techniques, nous avons analysé les propos de deux répondants spécialisés dans deux domaines techniques où la phraséologie n'a pas la même importance. Le premier est spécialisé en droit et en musique mais 90% des textes qu'il traduit relèvent du domaine juridique. Le second traduit des textes nucléaires mais il lui arrive de traduire, dans son domaine, des documents à teneur juridique.¹²⁰ Pour le traducteur spécialisé en droit et en musique, il y a une phraséologie propre au domaine juridique alors qu'il n'y en a pas vraiment en musique. Grâce à son expérience de la traduction juridique, la phraséologie n'est plus un problème pour lui car les textes juridiques contiennent des tournures répétitives qu'il a pu rapidement appréhender. Quand il traduit des contrats dans le domaine nucléaire, le deuxième répondant a besoin de se préparer davantage (pendant une journée entière de travail parfois) car il n'a pas l'habitude de ce genre de textes :

Les documents juridiques sont en général des projets de contrat ; c'est le cas des appels d'offres. Dans ces cas-là, je n'aime pas ça. Bien évidemment, je me suis inspiré de textes juridiques français pour pouvoir trouver un minimum de tournures.

Ce traducteur a ajouté qu'il comprenait les tournures phraséologiques mais que la rédaction d'un texte d'arrivée fiable sur le plan phraséologique posait un problème.

Pour résumer les propos des différents répondants, nous pouvons dire que le manque d'expérience dans le domaine oblige le traducteur spécialisé en droit à intégrer dans sa recherche documentaire un volet phraséologique en plus d'un volet terminologique. Dans l'absolu, la recherche documentaire sera plus importante si on compare l'activité traduisante de ce traducteur avec celle d'un traducteur spécialisé dans un domaine où les tournures phraséologiques sont peu nombreuses.

¹²⁰ Il s'agit de contrats (dans le domaine nucléaire) qui traitent de processus techniques.

2.6 La clarté du texte de départ

Après avoir parlé des stratégies de traduction des termes (TTSS et TTEVC) et des tournures phraséologiques, nous nous intéressons maintenant aux stratégies destinées à résoudre les problèmes résultant du manque de clarté du texte de départ. Nous avons décidé d'aborder ce sujet en nous appuyant sur ce qui est dit dans les écrits sur les textes techniques, certains auteurs considérant que les spécialistes ne sont pas toujours préoccupés par leur style d'expression (Gile 1986a ; Martin-Valiquette 1986 ; Herman 1993). Certains traductologues se sont également penchés sur ce qu'on appelle les « universels de la traduction ». Parmi ces « universels » figure l'hypothèse selon laquelle la traduction tend à être plus explicite que le texte de départ (Blum-Kulka 1986 ; Séguinot 1988 ; Baker 1993). Quelques questions méritent d'être posées : le traducteur doit-il rendre un texte d'arrivée plus clair que le texte de départ (2.6.1) ? Le niveau de connaissances permet-il de réduire les difficultés liées au manque de clarté du texte de départ (2.6.2) ?¹²¹

Avant d'aborder ces questions, nous avons tout d'abord demandé aux traducteurs qui ont pris part à notre étude s'ils trouvaient que les textes sur lesquels ils travaillaient étaient mal écrits. La plupart (52 sur 74, soit 70,3%) ont répondu par l'affirmative. L'un d'entre eux précise :

Le problème vient du fait que les auteurs n'ont pas l'idée en tête que ce texte va être traduit et ce ne sont pas souvent de bons rédacteurs.

Ces répondants ont fait part de problèmes de syntaxe, de logique interne du texte ou de lisibilité.¹²² Le propos d'un traducteur spécialisé dans le domaine automobile illustre parfaitement le problème :

Les problèmes de clarté arrivent tous les jours. On voit des choses comme « un moteur qui ratatouille » ; ce sont des choses écrites par des ingénieurs du domaine automobile.

¹²¹ Questions traitées dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires portant sur l'identification des problèmes du texte de départ et sur la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (85 répondants au total)

¹²² Cas des traducteurs assermentés qui ont souvent à traduire des documents manuscrits.

Les difficultés ne viennent pas uniquement de l'expression des spécialistes ; les problèmes peuvent être importants quand le texte de départ est lui-même une traduction. Un traducteur spécialisé dans le nucléaire souligne :

En 1993, j'ai reçu des documents en provenance de Russie ; EDF avait développé là-bas des contrats d'assistance. Eux traduisaient du russe vers l'anglais et nous de l'anglais vers le français. Pendant 80 pages revenait le mot *cassette* en anglais. Je me suis cassé la tête car je ne voyais pas ce que voulait dire ce mot. L'ingénieur qui m'avait demandé de lui traduire ça ne voyait pas non plus. Finalement, j'ai pris mon document et suis allée au centre d'ingénierie. On a parlé avec quelqu'un d'autre. On a fini par comprendre de quoi il parlait. Il s'agissait d'un mécanisme de barre de commande. Le traducteur n'avait sans doute pas trouvé de dictionnaire russe-anglais et il avait traduit ce qu'il voyait visuellement. En effet, un mécanisme de barre de commande pour les réacteurs en question ressemble à une grosse cassette. Je n'aurais jamais trouvé tout seul. J'ai découvert après que le vrai mot en anglais n'était pas *cassette* mais *control rod drive*.

2.6.1 Le traducteur a-t-il vocation à rendre un texte d'arrivée plus clair que le texte de départ ?

« Est-ce que le traducteur doit vulgariser, c'est-à-dire expliquer, développer pour aller s'exprimer devant un auditoire universel, ou est-ce qu'il doit s'intégrer à cette petite confrérie d'individus qui sont initiés aux raccourcis de leur langage de spécialité, ce *cercle magique* des initiés ? » (Froeliger 1999 : 102) En partant de cette question, nous nous sommes demandé quelles stratégies employaient les répondants pour faire face aux problèmes de clarté du texte de départ. Ont-ils vocation à rendre un texte d'arrivée plus clair que le texte de départ ? Après tout, le traducteur pourrait se dire que sa traduction n'a pas besoin d'être plus explicite car elle est censée s'adresser à un lecteur qui est lui aussi un spécialiste.¹²³

¹²³ Sujet traité dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires portant respectivement sur l'identification des problèmes du texte de départ et sur la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (70 traducteurs au total)

Tous les répondants (65 sur 65) ont dit qu'il était de leur devoir de rendre un texte plus clair et qu'un traducteur professionnel se devait d'éliminer toutes les lacunes du texte de départ. Un répondant explique :

Plus la traduction sera claire et à la portée d'un large auditoire et plus le traducteur aura rempli son contrat dans la mesure où le document pourra être compris par le spécialiste et par un néophyte.

Nous avons demandé à d'autres traducteurs (30 au total) s'ils étaient d'accord avec l'opinion de ce répondant. Ils ont eu un avis plus mesuré. D'après eux, la démarche de clarification demande beaucoup de temps et a ses limites car le client peut imposer une certaine manière de traduire ; la stratégie de ces traducteurs consiste alors à clarifier le texte mais à un niveau qui est fonction du destinataire. Dans ce cas, le traducteur peut se permettre de se passer de « liaisons, de références à l'extérieur, d'expressions développées » (Froeliger 1999 : 103) car les normes édictées par le client ne se plient pas forcément à une stratégie visant à rendre le texte d'arrivée compréhensible pour tous. Le point de vue qu'ont exprimé les répondants s'accorde avec le principe que la traduction est déterminée par le *skopos* du texte. Pour ces traducteurs, il y a bien une stratégie de clarification mais son importance dépend du client et du destinataire (qui peut être le client lui-même), et de la pression du temps ; dans ce cas, le client joue un rôle prépondérant car il détermine lui-même ces deux facteurs (le destinataire et le délai de remise du travail).

2.6.2 Le niveau de connaissances permet-il de réduire les difficultés liées au manque de clarté du texte de départ ?

Comment les répondants surmontent-ils les difficultés liées au manque de clarté du texte de départ ? Nous avons voulu savoir dans quelle mesure la base de connaissances du traducteur pouvait permettre de résoudre ces problèmes.¹²⁴

Pour la plupart des répondants (48 sur 63, soit 76,2%), la démarche de clarification demande beaucoup de temps à partir du moment où le niveau de connaissances du traducteur est largement inférieur à celui du spécialiste. Ils ont expliqué que moins le spécialiste connaissait le domaine et plus la démarche de clarification était longue ; dans ce cas, leur base de connaissances n'est souvent pas suffisante pour surmonter les problèmes posés par le sociolecte spécialisé et les raccourcis que fait l'auteur du texte. Ces répondants se voient ainsi contraints d'acquérir des connaissances extérieures au texte de départ.

Etre spécialisé permet-il de surmonter les problèmes de clarté sans recherche documentaire, ni aide extérieure ? Rappelons que les traducteurs spécialisés s'appuyaient sur une base de connaissances solide qui les dispensait souvent d'un travail de remise à niveau que devaient faire les traducteurs sans spécialisation (voir 1.1.2). La plupart des traducteurs spécialisés (46 répondants) ont dit qu'ils avaient moins de problèmes de compréhension liés à la clarté du texte de départ que les traducteurs sans spécialisation. Lorsqu'un texte traite d'un thème qu'ils connaissent moins, ils ont besoin de recherche documentaire pour résoudre les problèmes liés au manque de clarté et au sociolecte spécialisé. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé en médecine a souligné :

¹²⁴ Question posée dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires portant respectivement sur l'identification des problèmes du texte de départ et sur la démarche d'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (70 traducteurs au total)

Je me suis habitué aux textes médicaux et au raisonnement médical. Par exemple, je ne comprends pas le raisonnement des informaticiens. J'ai pris une tournure d'esprit dans le domaine médical.

Ce propos est intéressant et suggère que ce répondant a des facilités à comprendre le raisonnement médical alors qu'il en est tout autrement avec le domaine informatique. Pour un autre traducteur, l'expérience permet « d'extrapoler et de mettre le jargon [le sociolecte spécialisé] dans un contexte ». La plupart des traducteurs spécialisés (35 sur 46, soit 76,1%) ont d'ailleurs confirmé qu'il existait un raisonnement propre à chaque domaine technique. Par exemple, le médecin n'est pas capable de raisonner comme un juriste et vice versa (Bell 1991 ; Froeliger 1999). Peut-on dire qu'il en est de même pour le traducteur en gardant à l'esprit que sa capacité de raisonnement est largement inférieure à celle d'un expert ? Le traducteur spécialisé en droit sera-t-il décontenancé par la manière de raisonner d'un physicien dans un texte qu'il traduit ?

TROISIÈME CHAPITRE

LES SOURCES DOCUMENTAIRES

Jusqu'ici, nous avons parlé de l'analyse du texte de départ et du texte d'arrivée (chapitre 1) puis avons analysé les stratégies d'acquisition de connaissances en fonction de la nature du texte de départ et des questions terminologiques et phraséologiques (chapitre 2). Nous avons parlé des sources documentaires que le traducteur utilisait pour résoudre les problèmes de traduction mais n'avons pas encore analysé les stratégies d'utilisation des documents. Pour analyser cette question, nous nous appuyons sur la catégorisation de Daniel Gile (1993) qui considère que l'utilisation des sources tourne autour de cinq facteurs : 1) leur existence, 2) leur accès interne, 3) leur accès externe, 4) leur complétude, 5) leur fiabilité. Dans ce chapitre, nous parlons de l'existence des sources documentaires (3.1), de leur compréhension (3.2), de leur fiabilité (3.3). Nous nous intéressons ensuite au rôle que joue Internet dans la recherche documentaire (3.4).

3.1 L'existence des sources documentaires

Dans les premiers entretiens et questionnaires sur l'existence des sources documentaires, nous avons remarqué que les traducteurs n'apportaient pas les mêmes réponses selon leur langue de travail. Les traducteurs de LR¹²⁵ expliquaient qu'ils pouvaient trouver toutes les sources documentaires qu'ils souhaitaient depuis qu'ils utilisaient Internet alors que les traducteurs de LPR disaient avoir des difficultés à trouver des documents écrits dans leur langue. Nous avons tenté de voir si le manque de documents concernait un plus grand nombre de traducteurs de LPR.¹²⁶ Ces entretiens et ces questionnaires ont confirmé que pour la majorité des

¹²⁵ 193 sur 233 (soit 82,8%)

¹²⁶ Question abordée dans d'autres entretiens effectués avec ce type de traducteurs et dans deux séries de questionnaires exclusivement consacrés à ce sujet (52 traducteurs de LPR au total, soit 21,2% de l'échantillon)

traducteurs de LPR (40 sur 52, soit 76,9%), les sources documentaires écrites dans la LPR n'étaient pas assez nombreuses. Avant d'analyser les résultats que nous avons obtenus, récapitulons les langues de travail de ces répondants (langues passives et langues actives).

Langues	Pourcentage de traducteurs (sur la base de 52 traducteurs de LPR)
russe	17,4% (11 traducteurs)
finnois	7,9% (5 traducteurs)
danois	6,3% (4 traducteurs)
néerlandais	9,5% (4 traducteurs)
suédois	6,3% (4 traducteurs)
japonais, norvégien, polonais	4,7% (3 traducteurs)
arabe, chinois, hongrois, roumain, turc	3,2% (2 traducteurs)
basque, bulgare, catalan, coréen grec, persan, slovaque, tchèque, ukrainien, yiddish	1,6% (1 traducteur)

Tableau 11 : Répartition des langues de travail des traducteurs de LPR ayant participé à la présente étude

Un certain nombre de questions peuvent être posées. Le manque de documents est-il général ou est-il lié à un domaine technique (3.1.1.1) ? Touche-t-il davantage certaines sources documentaires (3.1.1.2) ? Les documents écrits dans les LPR souffrent-ils de faiblesses qualitatives ou quantitatives (3.1.1.3) ? Nous avons aussi cherché à savoir si le manque de documents a des répercussions sur l'acquisition de connaissances et le parcours de recherche documentaire (3.1.1.4), si les traducteurs de LPR emploient des stratégies destinées à pallier le manque (3.1.1.5) et si Internet a permis d'avoir accès à un plus grand nombre de documents (3.1.1.6).

3.1.1 Où se situe le manque ?

3.1.1.1 Le manque de documents est-il général ou lié à un domaine technique ?

La majorité des répondants (40 sur 45, soit 88,8%) ont expliqué que les domaines techniques dans lesquels ils traduisent souffrent d'un manque de sources documentaires écrites dans des LPR.

Le manque de documents est-il aussi fonction de l'évolution terminologique du domaine technique ? Nous avons posé cette question en partant du principe que les sources non terminologiques existent toujours dans des domaines techniques à évolution terminologique rapide (voir Fischbach 1986 ; Gile 1995) alors que les sources terminologiques sont souvent élaborées parce que le domaine en question suscite un intérêt suffisant pour que le besoin s'en fasse ressentir (Gile 1995 : 135). Il apparaît que pour la plupart des traducteurs (33 sur 43, soit 77,7%), le manque de documents concerne surtout des domaines techniques à évolution terminologique rapide.

3.1.1.2 L'existence des documents selon le type de sources (terminologiques/non terminologiques)

Les sources terminologiques (dans des LR ou LPR) sont souvent élaborées parce qu'une discipline suscite de l'intérêt et sont constituées avec un décalage de plusieurs années par rapport aux sources non terminologiques (Gile 1995 : 135). Nous avons voulu vérifier si, comme nous le supposons, les sources terminologiques étaient moins nombreuses que les sources non terminologiques.¹²⁷

Pour la majorité des répondants (23 sur 30, soit 76,6%), le manque vient principalement des sources terminologiques. Pendant un entretien, un interlocuteur dont les langues de travail sont le japonais et le français (langues passives et langues actives) a précisé :

Les dictionnaires dans le sens japonais-français ne sont pas assez nombreux. Il en existe un ou deux dans le domaine technique mais ils ne sont pas de bonne qualité. On est un peu handicapé par rapport aux dictionnaires qui n'existent pas entre le japonais et le français. Par contre, ils sont courants entre l'anglais et le japonais.

En référence au point de vue de Daniel Gile (1995 : 135), nous pouvons dire que l'élaboration d'une source terminologique faisant intervenir une LPR mettra encore plus de temps. A propos du japonais, Daniel Gile expliquait en 1984 qu'en raison de la faible importance économique du français au Japon, les dictionnaires spécialisés japonais-français étaient très peu nombreux (1984 : 289). La situation n'a pas vraiment changé ; sur ce point, un traducteur japonais ajoute qu'il aurait moins de problèmes s'il était traducteur au Japon, avec l'anglais comme langue de travail :

Au Japon, tout est fait pour la combinaison anglais-japonais (et inversement). Il y a plus d'outils, de moyens avec l'anglais. Mais, il y a toujours le problème du français.

¹²⁷ Question étudiée dans la deuxième série d'entretiens et dans la deuxième série de questionnaires envoyés aux traducteurs de LPR (30 répondants au total)

3.1.1.3 Catégorisation du manque : faiblesse qualitative et faiblesse quantitative

Quelle est la nature de ce manque ? Après tout, un traducteur peut avoir accès à des documents mais cela ne signifie pas qu'il pourra y trouver les informations qu'il souhaite. Nous parlons de faiblesse qualitative quand les documents sont de faible qualité et de faiblesse quantitative quand les documents manquent de complétude.¹²⁸

D'après la majorité des traducteurs de LPR (24 sur 33, soit 72,7%), la faiblesse quantitative des documents pose davantage de problèmes que leur faiblesse qualitative. Ces répondants font une différence entre les sources terminologiques et non terminologiques ; ils considèrent que les sources non terminologiques posent davantage de problèmes sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif alors que les sources terminologiques posent, elles, autant de problèmes qualitatifs que quantitatifs. Précisons que d'après ces traducteurs, la faiblesse qualitative et quantitative des sources terminologiques et non terminologiques en ligne est plus importante (que celle des documents sur support papier). Pour eux (34 sur 45, soit 75,5%), les sources disponibles sur Internet sont souvent rédigées par des non-spécialistes et il est difficile d'évaluer leur fiabilité.

Les traducteurs de LPR ont-ils une opinion différente sur la faiblesse quantitative et qualitative des sources non terminologiques, selon leur expérience dans le métier et selon leur langue de travail ? Nous ne leur avons pas demandé si ces deux facteurs jouaient un rôle mais avons analysé leurs réponses en les prenant en compte. Nous avons obtenu les résultats suivants.

¹²⁸ Question soulevée dans la deuxième série d'entretiens et dans la deuxième série de questionnaires envoyés aux traducteurs de LPR (30 répondants au total)

Facteurs	Faiblesse qualitative	Faiblesse quantitative
Expérience	17,3 ans (en moyenne)	10,4 ans (en moyenne)
Langues de travail	néerlandais russe (2 traducteurs) tchèque castillan japonais suédois-norvégien chinois norvégien finnois	danois danois-suédois-norvégien basque tchèque russe (3 traducteurs) castillan chinois (2 traducteurs) japonais suédois-norvégien norvégien finnois suédois polonais roumain grec
Total	10 traducteurs	18 traducteurs

Tableau 12 : Faiblesse quantitative et qualitative (sources non terminologiques) – Observation selon le profil des traducteurs

Les résultats du tableau 12 suggèrent que les répondants plus expérimentés sont davantage sensibles au problème posé par la faiblesse qualitative des sources écrites dans leur LPR. Sur les onze langues représentées dans le tableau 12, huit (72,7%) souffrent d'une faiblesse qualitative et quantitative dans les documents.¹²⁹

Jusqu'ici, nous avons tiré certaines conclusions quant à la nature du manque selon le type de documents et selon les supports. Ces faiblesses posent-elles davantage de problèmes quand le traducteur traduit des TTSS, des TTEVC ou des tournures phraséologiques ?¹³⁰ Les pourcentages donnés dans le tableau 13 sont les suivants.

Type d'informations recherchées	% de réponses
TTSS	69,7% ¹³¹
TTEVC	15,15%
Phraséologie	15,15%

Tableau 13 : Problèmes posés par le manque de documents dans la résolution des difficultés terminologiques et phraséologiques dans la traduction avec une LPR¹³²

¹²⁹ Il s'agit du russe, du norvégien, du suédois, du tchèque, du castillan, du chinois, du finnois et du japonais.

¹³⁰ Point étudié dans la deuxième série d'entretiens et dans la deuxième série de questionnaires envoyés aux traducteurs de LPR (30 répondants au total)

¹³¹ Ce pourcentage indique que le manque de sources terminologiques et non terminologiques se fait davantage sentir quand il s'agit de résoudre les problèmes posés par les TTSS (dans 69,7% des réponses).

¹³² 30 traducteurs ont répondu. Ils pouvaient donner plusieurs réponses.

Dans le tableau 13, nous remarquons que le manque de sources terminologiques et de sources non terminologiques rédigées dans des LPR se fait davantage sentir quand les répondants traduisent des TTSS. Ces chiffres confirment également que le manque de documents se pose principalement pour résoudre des questions terminologiques (84,85% des réponses contre 15,15% des réponses). Pour les répondants, la traduction des TTSS est plus difficile à trouver que celle des TTEVC et la faiblesse qualitative des documents écrits dans des LPR se fait sentir quand ils cherchent à traduire des TTSS.¹³³ Un répondant dont les langues de travail sont le finnois et le français (langues passives et langues actives) souligne :

Les problèmes commencent avec la nécessité de traduire précisément des termes techniques extrêmement précis et spécialisés. Le plus souvent, le seul moyen d'y arriver est de décortiquer le vocabulaire du domaine, d'abord en finnois et en français.

¹³³ Les autres traducteurs de LPR ont précisé que les TTEVC et les tournures phraséologiques étaient les plus difficiles à trouver.

3.1.2 Le manque de sources a-t-il des répercussions sur l'acquisition de connaissances et le parcours de recherche documentaire ?

3.1.2.1 Les répercussions sur l'acquisition de connaissances (l'analyse du texte de départ et l'analyse des sources documentaires)

La traduction d'un texte écrit dans une LPR implique-t-elle une démarche analytique plus importante du texte de départ que la traduction d'un texte rédigé dans une LR ? Il est sans doute plus difficile de trouver des sources documentaires suffisantes dans une LPR, d'où la nécessité d'aller plus avant dans l'analyse.

La plupart des traducteurs de LPR (38 sur 45, soit 84,4%) ont répondu par l'affirmative.¹³⁴ Un répondant dont les langues de travail sont le français et le suédois (langues passives et langues actives) précise que l'analyse du texte écrit dans la LPR est utile quand il traduit des modes d'emploi :

Avant toute chose, j'essaie de trouver une photo de l'objet ou de la situation en cause. Visualiser le problème permet souvent de le résoudre ou bien de le décrire plus précisément à un tiers qui trouvera la solution.

Ces répondants ont précisé qu'ils analysaient les différentes parties d'une unité de traduction (par exemple, les différentes parties d'un terme ou d'une collocation). Notons le commentaire d'un traducteur dont les langues de travail sont le finnois et le français (langues passives et langues actives) :

Il faut noter que le finnois est une langue agglutinante et que les termes composés sont particulièrement nombreux. Il faut aussi noter que je procède à cette analyse de façon quasi automatique et systématique, quel que soit le texte [le traducteur parle de l'analyse morphologique des différentes parties du terme]. Pour les textes de nature générale, je n'utilise qu'un dictionnaire unilingue finnois, ne serait-ce que parce que les dictionnaires généraux finnois-français sont particulièrement insuffisants et truffés d'erreurs.

¹³⁴ Précisons que ces traducteurs ont une LR à leur actif ou connaissent une LR.

Pour certains, cette démarche a ses limites. C'est ce qu'explique un traducteur dont les langues de travail sont le chinois (langue passive) et le français (langue active) :

Quand il y a un manque, on essaie d'analyser encore plus le texte mais ce n'est pas suffisant dans le cas de la traduction d'un mot. C'est utile pour le contexte général mais pour un terme, cela ne fonctionne pas. Je vais plus m'efforcer de décortiquer le terme. En chinois, il y a ce qu'on appelle des clés sémantiques. On va voir une notion générale qui correspond à un caractère. Cela oriente la définition mais ce n'est pas une solution systématiquement efficace. Par exemple, un ordinateur, en chinois, se compose de deux caractères (« électricité » et « cerveau »). On ne peut pas deviner qu'on parle d'un ordinateur avec ces deux indications. Il y a parfois des caractères communs qui ne permettent pas d'en savoir plus.

Le manque de documents contribue-t-il à ce que les répondants analysent davantage les sources écrites dans des LPR qu'ils trouvent pendant leur recherche documentaire que les documents écrits dans des LR ? Les traducteurs de LPR pourraient se dire qu'il est important de bien analyser les sources écrites dans les LPR, étant donné le manque de documents écrits dans ces langues.

La majorité (41 sur 45, soit 91,1%) ont répondu par l'affirmative. Ce résultat donne à penser que la démarche d'analyse des sources documentaires est plus importante quand elles ne sont pas nombreuses. Daniel Gile explique dans un article sur la recherche terminologique japonais-français (1984) que le traducteur passe une bonne partie de son temps à analyser les textes japonais en raison de la structure linguistique et langagière du japonais qui offre peu la place à l'explicitation (absence notamment de désinences). La plupart des répondants (38 sur 46, soit 82,3%) soulignent qu'en raison du manque de sources, la recherche documentaire consiste à chercher des informations générales sur le domaine et à voir si les difficultés de traduction peuvent être résolues avec ces documents. Cette démarche est-elle efficace ? Un nombre moins important de traducteurs de LPR (27 sur 40, soit 67,5%) répondent par l'affirmative ; ils disent se satisfaire des documents trouvés même s'ils ne correspondent pas vraiment à ce qu'ils recherchent.

3.1.2.2 Répercussions sur le parcours de recherche documentaire

Le traducteur a-t-il un parcours de recherche documentaire différent s'il manque de sources documentaires ?¹³⁵

Pour aborder cette question, nous avons pris en compte le fait que pour une majorité de répondants (33 sur 42, soit 78,5%), les sources terminologiques écrites en LPR sont beaucoup moins nombreuses que les sources non terminologiques. Nous avons alors voulu voir si en raison du nombre moindre de sources terminologiques, les traducteurs consultaient davantage de sources non terminologiques. Les résultats n'ont pas confirmé cette tendance puisque la plupart des répondants (30 sur 44, soit 68,2%) ont dit qu'ils consultaient en priorité des sources terminologiques.¹³⁶ Cette démarche pose-t-elle des problèmes de compréhension du texte de départ ? Après tout, les sources non terminologiques sont plus adaptées pour comprendre (voir Gile 1984 ; Gerardy et Brüls 1994 ; Pinto 2001). Une partie des traducteurs de LPR (28 sur 43, soit 65,1%) ont expliqué qu'ils consultaient en priorité des sources terminologiques mais que cette démarche ne créait pas de difficultés de compréhension du texte de départ.

Le manque de complétude de la source terminologique pose-t-il aussi des problèmes dans la recherche documentaire ? Cette question a engendré des réponses assez équilibrées ; pour une partie des traducteurs (27 sur 47, soit 57,4%), la recherche documentaire ne pose pas de problème quand la solution proposée par un dictionnaire ou un glossaire n'est pas suffisante car les sources non terminologiques parviennent à compenser la faiblesse de la source terminologique. Pour les autres répondants (42,6%), il y a un problème dès qu'ils s'éloignent d'une recherche dans une source terminologique. Les traducteurs

¹³⁵ Sujet étudié dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires envoyés aux traducteurs de LPR (41 traducteurs au total)

¹³⁶ Les autres (41,8%) préfèrent cibler leur recherche en priorité sur des sources non terminologiques ou poser des questions à un spécialiste.

apportent-ils les mêmes réponses en fonction de leur LPR ? En analysant les propos des répondants sur la complétude des sources terminologiques, il est apparu que les traducteurs de langues nordiques (12 répondants)¹³⁷ n'ont pas d'avis tranché sur la question alors que tous les traducteurs russes et polonais (14 au total) ont des problèmes dès que la solution proposée par une source terminologique n'est pas suffisante. Ceci donne à penser que les sources terminologiques rédigées dans les langues nordiques souffrent moins de problèmes de complétude que celles écrites en russe et en polonais.

3.1.3 Stratégies destinées à pallier le manque de documents

Quelles sont les stratégies des traducteurs de LPR pour pallier le manque de sources écrites dans des LPR ? Pour aborder cette question, nous leur avons demandé s'ils utilisaient davantage de documents écrits dans des langues plus répandues (3.1.3.1), s'ils étaient obligés d'utiliser des documents dans une langue tierce¹³⁸ pour trouver des équivalents (3.1.3.2) et si le manque de documents les poussait à créer des termes dans la langue d'arrivée (3.1.3.3).¹³⁹

3.1.3.1 Usage de la langue la plus courante

Les traducteurs de LPR ayant participé à notre travail utilisent-ils davantage de documents écrits dans la langue la plus répandue ? Par exemple, un traducteur qui traduit un texte de l'arabe vers le français utilisera sans doute davantage de sources écrites en français. Nous avons abordé cette question en nous appuyant sur ce que constate Daniel Gile au sujet de la traduction japonais-français ; d'après lui, dans cette combinaison linguistique, le traducteur utilise « sensiblement plus de documents en langue d'arrivée qu'en langue de départ » (1984 : 290).

¹³⁷ danois, finnois, norvégien et suédois

¹³⁸ Une langue qui est ni la langue de départ, ni la langue d'arrivée

¹³⁹ Ces questions ont été étudiées dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires envoyés aux traducteurs de LPR (35 répondants au total).

Une partie des répondants (20 sur 35, soit 57,1%) ont expliqué qu'ils n'adoptent pas cette stratégie car l'acquisition de connaissances doit se faire à partir de documents écrits dans la langue de départ, et ce même s'il s'agit d'une LPR. Cet avis rejoint ce que Daniel Gile préconise en disant que lorsque le traducteur acquiert des connaissances terminologiques, la source de départ peut être un texte rédigé dans la langue de départ (du texte de départ) et la source d'arrivée, un texte écrit dans la langue de reformulation (1995 : 142). Un répondant qui traduit du grec vers le français a souligné qu'il s'efforçait de chercher des documents écrits en grec même si les sources étaient peu nombreuses ; si le français est la langue d'arrivée, il essaie de consulter des documents en français afin de trouver un équivalent. Les répondants qui utilisent davantage de documents rédigés dans la langue la plus courante (15 sur 35, soit 42,9%) ont précisé que cette démarche évitait de perdre trop de temps à chercher des documents écrits dans la LPR. D'après un traducteur dont les langues de travail sont le polonais et le français (langues passives et langues actives), les sources écrites en polonais sont parfois tellement peu nombreuses que consulter des documents en français devient obligatoire.

Les traducteurs ont-ils des opinions différentes sur cette démarche en fonction de leur langue de travail ? Il est apparu que les traducteurs de langues nordiques¹⁴⁰ n'ont pas d'avis tranché sur la question, ce qui donne à penser que ces langues souffrent moins d'un manque de documents que les autres LPR. Le manque est plus important pour les documents écrits dans des langues à caractères non latins¹⁴¹ puisque la majorité des traducteurs de ces langues (19 sur 26, soit 69,2%) ont dit privilégier la langue la plus courante.

¹⁴⁰ danois, finnois, norvégien et suédois

¹⁴¹ arabe, chinois, coréen, grec, japonais, persan et russe

3.1.3.2 L'utilisation de documents écrits dans une langue tierce

La deuxième stratégie dont nous avons parlé dans les questionnaires et pendant les entretiens concerne l'utilisation de documents écrits dans une langue tierce. Pour traiter cette question, nous nous sommes appuyé sur les constatations de Daniel Gile ; dans le cas de la traduction japonais-français, le manque de documents oblige, dans la recherche d'un équivalent, à utiliser des documents écrits dans une langue tierce (1984 : 290). Nous avons voulu savoir si d'autres combinaisons de langues étaient concernées.

Tous les traducteurs de LPR (35 sur 35) ont dit qu'ils utilisaient des documents écrits dans une langue tierce. Pendant un entretien, un interlocuteur a expliqué sa démarche :

Si je ne trouve pas le mot français-danois, je peux aller chercher la traduction français-anglais et ensuite en danois mais ce n'est pas très courant.

Cette stratégie est-elle fréquente et efficace ? La plupart des répondants (24 sur 35, soit 68,5%) ont souligné qu'ils utilisaient peu fréquemment des documents écrits dans une langue tierce parce qu'ils n'avaient pas d'autres langues de travail que le français et leur LPR respective et qu'ils avaient justement des difficultés à consulter des sources écrites en anglais car ils connaissaient moyennement cette langue. Pour une partie des traducteurs de LPR (26 sur 43, soit 60,4%), cette démarche n'est pas efficace. C'est ce qu'a précisé un interlocuteur dont les langues de travail sont le chinois (langue passive) et le français (langue active) :

J'ai toujours eu des problèmes pour trouver des glossaires du chinois vers le français. On est obligé de passer par l'anglais car l'anglais a une avance sur le français. Même au niveau de l'anglais, il y a un manque. Certains domaines sont plus concernés que d'autres, surtout les domaines les plus pointus (comme le nucléaire). On dispose de plus de sources dans l'informatique ou les domaines commerciaux. Le manque concerne plus les sciences et les techniques. Cette démarche est limitée en efficacité, car parfois, on ne dispose pas de traduction en français du mot anglais.

Nous avons aussi voulu savoir si cette démarche prenait du temps. La plupart des répondants (12 sur 17, soit 70,5%) ont répondu par l'affirmative. Reprenons le commentaire d'un répondant dont les langues de travail sont le finnois et le français (langues passives et langues actives) :

Cette démarche est relativement efficace mais elle est longue et fastidieuse puisqu'il faut faire une double vérification des termes¹⁴² (et notamment faire très attention de ne pas glisser d'un domaine à un autre au moment du passage par l'anglais). J'utilise aussi l'anglais pour valider les informations parfois fantaisistes des dictionnaires ou glossaires finnois-français.

La majorité des traducteurs de LPR (22 sur 32, soit 68,7%) ont aussi expliqué qu'ils utilisaient des documents écrits dans une langue tierce pour traduire des TTSS. Ceci suggère que la technicité du terme favorise le manque de sources documentaires et le passage par une langue tierce. Un traducteur dont les langues de travail sont le chinois (langue passive) et le français (langue active) note :

Cette démarche s'applique surtout pour les termes hyper-spécialisés [TTSS]. Il y a des mots qui apparaissent en chinois et qui vont être traduits d'abord vers l'anglais. C'est pour cette raison que certains mots ne sont pas encore traduits vers le français.

3.1.3.3 Création de termes

Quand il n'existe aucun équivalent dans la langue d'arrivée, le traducteur doit parfois jouer le rôle de terminologue (Sager 1992 : 118). Nous avons voulu voir si les traducteurs de LPR étaient obligés de créer des termes. D'après 90,9% des traducteurs (30 sur 33), le manque de documents implique un effort de création terminologique. Ces répondants ont souligné que plus que le manque de sources, le vide terminologique justifiait cette démarche. L'un d'eux explique :

Pour faire de la traduction avec le roumain, il faut aussi être terminologue. Pendant au moins quarante ans, tout s'est arrêté en Roumanie. Ça a fonctionné à

¹⁴² Le traducteur en question parle ici d'une vérification dans le sens finnois-anglais et ensuite dans le sens anglais-français.

une vitesse moindre. Maintenant, il y a une avalanche de mots qui n'existaient pas auparavant et qu'il faut inventer.¹⁴³

Dans des LR, le vide terminologique peut s'exprimer dans des domaines de pointe (Farji-Haguet 1999 : 66) alors que pour certains traducteurs de LPR contactés (21 répondants), des domaines où il y a peu d'évolution technique et scientifique sont aussi concernés.

Vingt traducteurs de LPR ont aussi expliqué que dans la terminologie de la LPR, un terme pouvait être employé en anglais, ce qui permettait de pallier le vide terminologique de la LPR. Un traducteur japonais note qu'il a souvent recours à cette langue car « dans le domaine technique, on utilise énormément de mots anglais phonétiquement ». D'après lui, cette stratégie a des avantages et des inconvénients :

D'une certaine façon, ça nous facilite la vie. La faiblesse vient du fait que dans la langue japonaise, ce n'est pas toujours très joli de voir ces katakana.¹⁴⁴

Les traducteurs de langues nordiques (danois, finnois, norvégien et suédois) et asiatiques (chinois, coréen et japonais)¹⁴⁵ ont d'ailleurs tous dit qu'ils étaient obligés de créer des termes dans leur langue pour remplacer le terme en anglais. Un répondant dont les langues de travail sont le danois et le français (langues passives et langues actives) souligne :

Dans le domaine automobile, la création de termes intervient chaque fois qu'il y a un nouveau modèle qui sort car il y a de nouveaux éléments et de nouvelles pièces. Souvent, les mots n'existent pas en danois et les importateurs apportent des corrections car ils préfèrent tel mot. Ils connaissent souvent déjà le terme en anglais et utilisent parfois le mot anglais pour des termes techniques.

Pour trouver un bon équivalent dans la LPR, le traducteur peut parfois profiter de l'aide de son client. Notons l'observation suivante :

¹⁴³ Ce traducteur traduit du français vers le roumain.

¹⁴⁴ Syllabaire japonais utilisé notamment pour transcrire les mots empruntés aux langues étrangères autres que le chinois (<http://fr.answers.com/topic/katakana-2>)

¹⁴⁵ Ces deux catégories de traducteurs représentent 55,7% des traducteurs de LPR que nous avons contactés (29 sur 52).

Je demande au client car on ne peut pas trouver ces mots. Je lui pose des questions. Il me donne une explication en français et après, j'invente un mot en danois.

Même si l'équivalent nouvellement créé peut être tout à fait satisfaisant, il n'en demeure pas moins que cette démarche reste dangereuse car « le traducteur qui invente sa terminologie avec les moyens du bord, sans prendre la peine de se documenter, multiplie les conventions de communication en mettant en circulation des terminologies parallèles. Il en résulte des difficultés accrues de communication » (Dubuc 1980 : 13).

3.1.4 Internet améliore-t-il la situation ? Existence et niveau de spécialisation des sources en ligne écrites dans les LPR

Internet a-t-il résolu les problèmes liés au manque de documents et facilité l'accès à la documentation ? Après tout, l'émergence de cet outil a modifié en profondeur l'activité du traducteur (Gouadec 2002 ; King 2003 ; Danell 2003).¹⁴⁶

Une bonne partie des traducteurs de LPR (23 sur 48, 47,9%) ont dit qu'ils utilisaient Internet après avoir consulté des documents sur support papier. Ceci donne à penser qu'Internet ne s'est pas imposé comme un outil essentiel de leur recherche documentaire. Un répondant dont les langues de travail sont le russe et le français (langues passives et langues actives) a souligné qu'il utilisait Internet seulement depuis quelques mois.

Internet a-t-il modifié les stratégies de recherche documentaire des traducteurs de LPR ? Tous (47 sur 47) ont répondu par l'affirmative. C'est ce qu'explique un répondant dont les langues de travail sont le japonais et le français :

¹⁴⁶ Sujet traité dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires envoyés aux traducteurs de LPR (52 répondants au total)

Sur Internet, il y a certaines façons de chercher. Si le client final a son site Internet, on regarde les produits qu'il vend, comment ça fonctionne. On va également voir le site du concurrent au Japon. De cette manière, on voit les produits et les termes utilisés. C'est plus important que de trouver dans le dictionnaire. Le dictionnaire donne le sens mais pas les termes utilisés.

Même si Internet est pour eux un outil non négligeable, ces traducteurs ont tout de suite expliqué que les documents en ligne écrits dans des LPR souffraient d'un manque de complétude et qu'ils étaient moins nombreux que ceux disponibles sur support papier.

Comment se matérialise ce manque de complétude ? Les documents rédigés dans la LPR sont-ils peu ou assez spécialisés ? Pour une partie des traducteurs de LPR (29 sur 45, soit 64,4%), les sources en ligne sont trop générales et les sources très spécialisées peu nombreuses. Quelques observations de répondants dont les langues de travail sont le russe et le français :

- 1) En russe, quand vous allez sur un site d'une marque de constructeur, ils expliquent mais on ne sait pas très bien quel terme utiliser. De ce côté-là, c'est difficile. Ça complique parce que ce n'est pas filtré.
- 2) Pour l'instant, Internet n'est pas une source satisfaisante. Je regarde sur Internet quand on mentionne tel mot mais je trouve rarement quelque chose. C'est souvent trop général. J'utilise Internet pour me « mettre dans le bain ». C'est plus une recherche thématique. Je trouve parfois des indices mais ce n'est pas forcément la solution. Ça me met seulement sur la voie.
- 3) Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé des choses qui me confortent sur Internet. Je vais sur Internet plutôt pour me « mettre dans l'ambiance ». Les sites russes ne sont pas encore au point. Ce sont surtout des sites commerciaux.

Nous nous sommes demandé si les traducteurs de LPR avaient des points de vue différents en fonction de leurs langues de travail (langues passives et langues actives). L'analyse de leurs réponses donne les résultats suivants :

Traducteurs considérant que les sources en ligne écrites dans leur LPR sont trop générales	
Langues de travail (langues passives et langues actives)	Nombre de traducteurs
Arabe	2 traducteurs sur 2 (100%)
Roumain	1 traducteur sur 1 (100%)
Chinois	1 traducteur sur 1
Basque	1 traducteur sur 1
Bulgare	1 traducteur sur 1
Catalan	1 traducteur sur 1
Coréen	1 traducteur sur 1
Grec	1 traducteur sur 1
Hongrois	1 traducteur sur 1
Tchèque	1 traducteur sur 1
Russe	9 traducteurs sur 10 (90%)
Polonais	2 traducteurs sur 3 (66,6%)
Norvégien	1 traducteur sur 2 (50%)
Suédois	1 traducteur sur 5 (20%)
Finnois	1 traducteur sur 6 (16,6%)

Traducteurs considérant que les sources en ligne écrites dans leur LPR sont assez spécialisées	
Langues de travail (langues passives et langues actives)	Nombre de traducteurs
Néerlandais	3 traducteurs sur 3 (100%)
Danois	1 traducteur sur 1 (100%)
Japonais	1 traducteur sur 1 (100%)
Finnois	5 traducteurs sur 6 (83,3%)
Suédois	4 traducteurs sur 5 (80%)
Norvégien	1 traducteur sur 2 (50%)
Russe	1 traducteur sur 10 (10%)

Tableau 14 : Complétude des sources en ligne écrites dans une LPR

Pour la majorité des traducteurs de langues nordiques de cette étude (10 sur 14, soit 71,4%), les documents écrits dans ces langues sont suffisamment spécialisés. Ce n'est pas l'avis de la majorité des traducteurs russes et polonais (12 sur 13, soit 92,3%). Un répondant dont les langues de travail sont le danois et le français (langues passives et langues actives) explique :

Je n'ai pas trop de problèmes pour trouver des sources en danois. Quand le domaine est pointu, je trouve presque toujours.

Internet a-t-il malgré ces problèmes un avantage incontestable sur certains points ? D'après la majorité des traducteurs de LPR (35 sur 48, soit 72,9%), cet outil a des avantages sur le plan commercial parce qu'il permet de trouver des clients et de se faire connaître ; ces répondants n'ont pas renoncé à utiliser Internet mais pour l'instant, cet outil permet seulement de se renseigner sur le sujet du texte. Quelques commentaires :

1) On ne trouve pas toujours. Mais souvent, je ne trouve pas forcément le mot mais d'autres informations utiles qui me renseignent sur le domaine.¹⁴⁷

2) Il est certain qu'il n'y a presque rien en roumain. Sur Internet, j'ai vu parfois des fautes grossières. Je m'en sers surtout quand je traduis vers le français.

3.2 La compréhension des sources documentaires

Nous abordons maintenant la question de la compréhension des sources documentaires. Nous nous focalisons tout d'abord sur le type de problèmes que les répondants rencontrent quand ils ne comprennent pas les sources (3.2.1) et sur leur parcours de recherche documentaire en conséquence (3.2.2). Puis, nous essayons de savoir si le traducteur choisit d'utiliser des documents très techniques en fonction du texte de départ (3.2.3). Enfin, nous tentons de voir s'il lui arrive d'utiliser des documents très techniques parce qu'il a un niveau de connaissances suffisant (3.2.4) et parce qu'il veut se spécialiser (3.2.5).¹⁴⁸

3.2.1 Types de problèmes rencontrés

Les répondants ont-ils davantage de difficultés à comprendre les sources non terminologiques que les sources terminologiques ? D'après la majorité des traducteurs (48 sur 66, soit 72,7%), les sources non terminologiques posent moins de problèmes ; pour eux, les sources terminologiques donnent des explications trop succinctes et surtout « hors discours » et sont souvent trop techniques pour pouvoir comprendre les définitions proposées.

Nous avons aussi cherché à savoir quels problèmes posaient les sources non terminologiques. Quand nous abordions ce sujet (dans les questionnaires uniquement), les traducteurs pouvaient mentionner plusieurs réponses. Le tableau 15 donne les résultats suivants (exprimés en pourcentage de réponses).

¹⁴⁷ Ce propos est celui d'un traducteur dont les langues de travail sont le coréen et le français.

¹⁴⁸ Ces questions ont été abordées dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires consacrés aux problèmes posés par la compréhension des sources textuelles (soit 73 répondants au total).

Nature des problèmes posés par les sources non terminologiques	Pourcentage de réponses
Trop grande concentration de termes inconnus	31%
Le texte, sur un plan général, est trop spécialisé	24,2%
Difficulté à saisir la logique scientifique et le sociolecte spécialisé	20,6%
L'explication liée au terme recherché est trop technique	17,2%

Tableau 15 : Nature des problèmes posés par les sources non terminologiques

Dans le tableau 15, la majorité des problèmes se situent sur des points qui ne sont pas forcément liés aux informations que recherchent les répondants ; en ajoutant les catégories 1, 2 et 3 de ce tableau, nous obtenons un pourcentage de 65,8% de réponses, ce qui donne à penser que les sources non terminologiques mettent en lumière le faible niveau de connaissances spécialisées des répondants car elles introduisent des difficultés qu'ils n'ont pas soupçonnées. Par exemple, ne pas être totalement spécialiste du domaine empêche de maîtriser la terminologie du domaine, le traducteur étant débordé par les termes inconnus. Nous observons aussi qu'une partie des répondants (29 sur 62, soit 46,8%) ont donné plusieurs réponses, ce qui signifie que pour pratiquement la moitié d'entre eux, les sources non terminologiques créent de nombreuses difficultés.

3.2.2 Parcours de recherche documentaire selon la compréhension de la source documentaire

Comment les répondants réagissent-ils quand ils utilisent des sources non terminologiques qu'ils ne comprennent pas ?¹⁴⁹

Les résultats que nous avons obtenus sont assez équilibrés et ne permettent pas d'observer une stratégie claire. Une partie des traducteurs (32 sur 62, soit 51,6%) ont expliqué qu'ils lisaient la source terminologique qu'ils avaient du mal à comprendre afin d'enrichir leurs connaissances pour de prochaines traductions. Pour les autres (48,4%), il vaut mieux aller vers une source adaptée à leur niveau de connaissances. Cette dernière stratégie concorde avec le point de vue de Christine Durieux pour qui le parcours de recherche documentaire « peut s'interrompre et se réorienter dans n'importe quelle direction, au gré du traducteur » (1997-98 : 76).

Ces deux stratégies sont-elles fonction du temps dont les répondants disposent ? Après tout, le traducteur a sans doute plus tendance à utiliser des documents directement exploitables s'il a peu de temps devant lui. Pour la majorité des répondants (53 sur 62, soit 83,8%), ces deux stratégies sont bien fonction du temps qu'ils ont pour traduire un texte. Ils soulignent que quand les délais de remise du travail sont suffisants, ils choisissent de lire le document même s'il pose des problèmes.

Il apparaît également que les répondants qui essaient de lire la source non terminologique afin d'acquérir des connaissances ont davantage d'expérience (15,3 ans en moyenne) que ceux qui préfèrent retourner vers des sources non terminologiques qu'ils comprennent (9,5 ans en moyenne). Avec l'expérience, les traducteurs qui ont pris part à notre travail ont une stratégie qui est davantage orientée sur l'acquisition

¹⁴⁹ Cette question a été traitée dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires consacrés aux problèmes posés par la compréhension des sources documentaires (soit 64 traducteurs au total).

de connaissances ; ils essaient de rentabiliser les documents qu'ils utilisent. Les répondants peu expérimentés préfèrent, eux, exploiter des sources non terminologiques qui donnent des solutions à des difficultés de traduction.

3.2.3 Y a-t-il un lien entre la technicité de la source documentaire consultée et le texte de départ ?

La nature du texte de départ et le destinataire du texte d'arrivée sont des facteurs à prendre en considération avant de commencer une recherche documentaire (Francœur et Brisebois 2001 : 128). En partant de ce point de vue, nous nous sommes demandé si les traducteurs utilisaient des documents très techniques seulement quand le texte de départ était lui aussi très technique.

Tous les traducteurs (55 sur 55) ont dit qu'ils faisaient en sorte d'utiliser une source non terminologique du même niveau de spécialisation que le texte de départ. D'après eux, cette stratégie demande un niveau de connaissances suffisant quand le texte de départ est très technique ; dans ces cas-là, ils ne peuvent pas tout de suite exploiter des sources très techniques.

Les traducteurs adoptent-ils plutôt cette démarche en fonction des problèmes qu'ils rencontrent (qu'ils soient terminologiques, syntaxiques ou stylistiques) ? Nous nous appuyons sur le principe que « la terminologie, la syntaxe et des caractéristiques stylistiques plus discrètes dépendent grandement du type de texte » (Gile 2005 : 151). Nous avons remarqué que les répondants avaient eu des difficultés à répondre parce qu'ils avaient du mal à avoir du recul sur leur démarche. La majorité d'entre eux (42 sur 57, soit 73,7%) ont dit qu'ils consultaient plutôt des documents du même niveau de spécialisation quand ils avaient à résoudre des problèmes stylistiques. Pour un traducteur spécialisé en médecine, la traduction d'un site Internet ne répond pas aux mêmes exigences stylistiques que la traduction d'un article scientifique qui va être publié :

Si je traduis un article scientifique, la manière de dire est peu importante. Si c'est un site web, les critiques peuvent être plus importantes.

La plupart des répondants (45 sur 56, soit 80,3%) ont ajouté qu'une source peu technique pouvait très bien donner la traduction correcte d'un terme (même si elle n'avait pas le même niveau de spécialisation que le texte de départ) mais qu'ils avaient davantage tendance à utiliser des sources très techniques quand ils avaient à traduire des TTSS.

Les traducteurs essaient-ils aussi d'utiliser une source du même niveau de spécialisation que le texte de départ, en fonction du temps dont ils disposent ? Après tout, quand le temps presse, ils pourraient chercher des documents qui donnent tout de suite une réponse à un problème. D'après la majorité des répondants (41 sur 50, soit 82%), leur démarche est bien influencée par la pression du temps ; sous cette pression, ils n'attachent pas d'importance au niveau de spécialisation de la source qu'ils consultent. Pendant un entretien, un interlocuteur a souligné :

Quand j'ai trouvé la définition d'un terme dans une source, je ne vais pas vers des sources plus techniques pour en savoir plus. Je n'ai aussi pas besoin d'en savoir plus car le temps ne permet pas de chercher plus loin.

3.2.4 Le traducteur s'efforce-t-il d'utiliser des sources très techniques ?

Le traducteur utilise-t-il des sources très techniques parce qu'il a un haut niveau de connaissances (3.2.4.1) et la volonté de se spécialiser dans un domaine technique (3.2.4.2) ?¹⁵⁰

3.2.4.1 Le rôle joué par le niveau de connaissances du traducteur

Nous avons demandé aux traducteurs de la présente étude s'ils utilisaient des documents très techniques lorsqu'ils avaient un niveau de connaissances élevé dans leur domaine de spécialité. La plupart d'entre eux (53 sur 59, soit 89,8%) ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas exploiter des documents très techniques s'ils n'avaient pas la maîtrise des concepts de base d'un domaine technique. Les réponses sont-elles différentes selon qu'ils ont eux-mêmes ou non une formation dans un domaine technique ? Sans leur poser directement cette question, nous avons observé une différence entre les traducteurs formés dans un domaine technique et les autres ; la majorité de ceux qui préfèrent consulter des sources non terminologiques très techniques ont justement une formation dans leur domaine technique (9 sur 12, soit 75%) alors que ceux qui préfèrent exploiter des sources non terminologiques peu techniques n'en ont pas (9 sur 15, soit 60%).

Nous avons aussi cherché à voir si les répondants consultaient des documents très techniques après avoir acquis des connaissances dans des sources qui expliquent les concepts de base d'un domaine technique. 70,5% d'entre eux (43 sur 61) ont répondu par l'affirmative, ce qui donne à penser que la technicité des sources consultées obéit à une certaine progression.

¹⁵⁰ Ces questions ont été abordées dans deux séries d'entretiens et dans une série de questionnaires consacrés aux problèmes posés par la compréhension des sources documentaires (soit 62 répondants au total).

3.2.4.2 Le traducteur consulte-t-il des sources plus techniques pour se spécialiser dans un domaine technique ?

Afin d'aller plus loin dans la question de l'utilisation de documents très techniques, nous avons demandé aux répondants s'ils faisaient en sorte de consulter ce type de sources pour acquérir des connaissances en dehors de l'activité traduisante. Les réponses étaient assez partagées, une partie des traducteurs de cette étude (28 sur 51, soit 54,9%) faisant en sorte d'utiliser des documents très techniques pour acquérir davantage de connaissances et les autres (23 sur 51, soit 45,1%) n'ayant pas besoin d'en savoir plus. Notons l'observation suivante :

Le terme m'intéresse plus que les informations afférentes. Mon principal souci est la traduction et moins la spécialisation.

Reste à savoir si le niveau de connaissances du traducteur permet de se spécialiser en utilisant des documents très techniques. La majorité des répondants (50 sur 59, soit 84,7%) ont souligné qu'ils allaient plus loin dans la recherche documentaire quand leurs connaissances dans un domaine technique étaient solides. Cela laisse à penser que la recherche documentaire est plus longue non pas parce qu'ils ont des difficultés de traduction mais parce qu'ils souhaitent approfondir leurs connaissances. Sans leur poser directement la question, nous avons voulu voir si les répondants avaient des opinions différentes en fonction de leur formation ou non dans un domaine technique. Il apparaît que 78,6% des répondants formés dans leur domaine technique (11 sur 14) ont une démarche de spécialisation qui passe par la consultation de sources très techniques. Par contre, 80% des traducteurs sans formation dans leur domaine technique (36 sur 45) n'adoptent pas cette démarche car ils considèrent que cette spécialisation doit se faire en utilisant des sources moins techniques. Ce résultat suggère que les traducteurs formés dans leur domaine technique s'efforcent d'utiliser des documents très techniques pour se spécialiser parce qu'ils ont un niveau de connaissances qui le permet.

3.3 La fiabilité des sources documentaires

Nous nous penchons maintenant sur la question de la fiabilité des sources documentaires. Dans la présente section, nous essayons de savoir si pour les répondants, les sources ont la même fiabilité selon le support (papier et Internet) (3.3.1) et si les documents très techniques sont un gage de fiabilité (3.3.2). Enfin, nous nous intéressons à la fiabilité des informations que le traducteur a archivées (3.3.3)¹⁵¹.

3.3.1 La fiabilité des sources en ligne par rapport aux documents sur support papier

Nous partons de l'idée selon laquelle la question de la fiabilité se pose pour le support papier et informatique. Nous nous sommes demandé si les répondants étaient plus méfiants selon le support utilisé et s'ils avaient les mêmes critères pour évaluer la fiabilité d'un document sur support papier et informatique (en ligne).

L'accès à un nombre considérable de documents en ligne résout-il les problèmes de fiabilité que le traducteur peut avoir quand il utilise des sources sur support papier ? Pour 95% des traducteurs (77 sur 81), la variété de l'information proposée sur Internet ne résout pas ce problème mais d'après une bonne partie d'entre eux (50 sur 75, soit 66,6%), l'abondance d'informations et l'absence de contrôle et de vérification de la qualité des textes sur Internet créent une certaine méfiance ; certains mettent en doute l'autorité de l'auteur du texte disponible sur Internet et sont plus méfiants que lorsqu'ils utilisent des sources sur support papier :

1) Même si l'on trouve pas mal d'erreurs dans les dictionnaires, il est plus difficile de déterminer l'auteur d'une page Web (et donc la fiabilité de la source).

¹⁵¹ Ces questions ont été abordées dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de trois questionnaires consacrés respectivement à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante, aux problèmes posés par la compréhension des sources documentaires et à la traduction des TTEVC (91 traducteurs au total).

2) N'importe qui peut écrire ce qu'il veut sur Internet. Il n'y a pas de comité de lecture, ni d'édition avant publication.

3) On ne connaît pas toujours le statut des auteurs ; on trouve des réponses dans des « forums », sur des plaquettes plus ou moins bien traduites, d'où l'importance de conserver un sens critique.

D'autres répondants ont des problèmes pour évaluer la fiabilité des documents en ligne parce qu'ils sont débordés par l'abondance d'informations. Un répondant précise :

Sur Internet, on a des multitudes de documents mais on ne sait pas vraiment quoi juger. Par exemple, entre l'anglais et le français, il y a des sites canadiens qui sont très fiables car ils expliquent en détail le fonctionnement de tels mécanismes.

Pour pratiquement la moitié des traducteurs (34 sur 76, soit 44,7%), la fiabilité des sources en ligne n'est pas plus difficile à évaluer que celle des documents sur support papier. Ces répondants considèrent que le problème est le même dans la mesure où ils doivent évaluer la qualité des informations trouvées ; d'après eux, l'abondance d'informations est quand même un bon moyen d'évaluer la fiabilité des sources en ligne car il est possible de vérifier la fiabilité d'un terme en le confrontant à la solution d'une autre référence. Le support papier n'a pas cet avantage ; le traducteur peut rarement vérifier la fiabilité d'un terme dans un grand nombre d'ouvrages alors qu'un moteur de recherche permet d'avoir accès à des dizaines de références. Mentionnons deux commentaires :

1) Internet permet d'afficher immédiatement un grand nombre de réponses allant dans le même sens. Quand on trouve un ouvrage sur support papier publié sur un thème pointu, on en trouve rarement un deuxième pour contre-vérification !

2) Avec l'habitude, on sait recouper les informations, même sur Internet ; on peut par exemple vérifier que la source a été rédigée par un Français et non par un Québécois.

Nous avons voulu vérifier si avec l'expérience, les traducteurs avaient plus de facilité à évaluer la fiabilité des sources en ligne. L'analyse de leurs réponses suggère que ceux pour qui la fiabilité n'est pas un problème ont davantage d'expérience que les répondants qui ont des difficultés à l'évaluer (20,3 ans en moyenne contre 12 ans en moyenne).

Pourtant, Internet est un outil récent et les traducteurs, quelle que soit leur expérience, sont dans la même situation. Le niveau de connaissances est un facteur déterminant dans ce cas.

Les répondants ont-ils des critères pour déterminer la fiabilité d'une source en ligne ?¹⁵² D'après certains (34 sur 76, soit 44,4%), le nombre d'occurrences données par un moteur de recherche détermine la fiabilité d'un document en ligne. Par exemple, un équivalent de terme ayant 1000 occurrences sur Internet est plus fiable qu'un équivalent enregistrant 500 occurrences. Un propos illustre cette démarche :

Je vais par exemple tester ma traduction « contre Internet » pour voir si le terme existe et vérifier sa fréquence d'utilisation.

Pour Daniel Gile, s'appuyer sur un nombre d'occurrences est un faux raisonnement car « une différence quantitative ne reflète pas nécessairement une différence qualitative » (2005 : 165-166). Contrairement à ce que Daniel Gile préconise, une partie des traducteurs de notre travail (44,4%) ne mesure pas la fiabilité d'un terme selon des critères qualitatifs mais selon des critères quantitatifs. Or, c'est bien la qualité qui détermine la fiabilité. Comme le dit un répondant :

On trouve souvent sur Internet des textes en français qui ont été traduits à partir de l'anglais et par des non-francophones.

Un autre problème lié à cette démarche vient du fait que les résultats donnés par un moteur de recherche sont largement dépendants de la requête qui y a été formulée (voir l'exemple du terme « rosace »). Les autres traducteurs qui ont répondu à cette question (42 sur 76, soit 55,6%) évaluent la fiabilité des documents en ligne selon l'autorité de la source ; l'expérience dans un domaine technique leur a permis de cibler des sites de référence¹⁵³ qu'ils considèrent comme fiables. D'après eux, la fiabilité

¹⁵² Question posée dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires consacrés respectivement à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante et aux problèmes posés par la compréhension des sources documentaires (80 traducteurs au total)

¹⁵³ sites officiels (universités, gouvernement, etc.)

de ces documents n'est pas un problème car l'autorité de ces sources résout automatiquement cette question.

Les répondants se méfient-ils davantage des sources terminologiques en ligne que des sources terminologiques sur support papier ? La majorité des traducteurs (72 sur 81, soit 88,8%) ont répondu à cette question par l'affirmative. Ce résultat rappelle que les sources terminologiques de n'importe quel support posent des problèmes de fiabilité (voir Roberts 1990 ; Duval 1993 ; Gile 1995 et Kussmaul 1995 au sujet de la fiabilité des dictionnaires sur support papier). Un répondant spécialisé en droit explique :

Je n'utilise pas les dictionnaires en ligne car je n'ai pas confiance. Les dictionnaires sur support papier ont été faits par des terminologues alors qu'en ligne, ce sont souvent des traducteurs. Ils sont très mauvais et pratiquement inutilisables.

3.3.2 Les sources documentaires très techniques sont-elles un gage de fiabilité ?

Les sources très techniques sont écrites par des spécialistes qui « ne sont pas terriblement préoccupés par l'exactitude des termes employés car ils savent très précisément de quoi ils parlent, et partent du principe qu'il en ira de même pour leurs lecteurs » (Froeliger 2003 : 39). A partir de ce point de vue, nous avons tenté de voir si une source rédigée par un expert était forcément un gage de fiabilité pour le traducteur.¹⁵⁴

Nous avons d'abord demandé aux répondants s'ils considéraient qu'un document très technique est forcément fiable. Cette question a apporté des résultats équilibrés, 52,8% des traducteurs (28 sur 53) ayant répondu par l'affirmative. Les traducteurs qui ont répondu le contraire (47,2%) ont dit qu'ils s'appuyaient davantage sur l'autorité de l'auteur que sur le contenu du texte pour évaluer la fiabilité d'un document très technique. Or, la fiabilité d'un texte se mesure aussi par son contenu. Les

¹⁵⁴ Question abordée dans deux séries d'entretiens et dans les deux séries de questionnaires qui ont parlé de la compréhension des sources documentaires (60 traducteurs)

réponses sont-elles différentes en fonction de l'expérience des répondants ? Les résultats ne permettent pas d'apporter des conclusions précises. Les répondants qui considèrent qu'il n'y a pas de lien entre technicité et fiabilité n'ont guère plus d'expérience (13,1 ans en moyenne contre 11,7 ans en moyenne).

3.3.3 Le test de fiabilité des informations archivées dans les sources personnelles du traducteur

Dans la première partie du présent travail (3.1.1.2.2), nous avons dit que le traducteur archivait des informations terminologiques et phraséologiques afin de les utiliser pour de nouvelles traductions. Peut-il remettre en cause la fiabilité des informations qu'il a archivées ? Après tout, un terme peut ne plus être d'actualité s'il a été archivé il y a de nombreuses années.¹⁵⁵

La première question que nous avons posée a été de savoir si les informations contenues dans les sources personnelles étaient soumises à un test de fiabilité. La plupart des traducteurs (60 sur 85, soit 70,6%) ont dit qu'ils remettaient bien en cause les informations qu'ils avaient archivées. Ce résultat préliminaire suggère qu'une bonne partie des répondants ont à cœur de maintenir la fiabilité de leurs sources personnelles.

¹⁵⁵ Ce sujet a été abordé dans les trois séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires exclusivement consacrés aux stratégies d'archivage de l'information (86 répondants).

3.3.3.1 Vérification de la fiabilité des termes archivés

Les répondants ont dit qu'ils se méfiaient davantage des TTEVC que des TTSS car ils considéraient que le risque d'erreur était plus important en traduisant des TTEVC (voir 2.4). Nous avons décidé de demander aux traducteurs s'ils avaient davantage tendance à vérifier la fiabilité des TTEVC qu'ils avaient archivés. La plupart (60 sur 81, soit 74,1%) ont expliqué qu'ils adoptaient bien cette démarche. C'est ce qu'a dit l'un d'entre eux :

Leur sens [celui des TTEVC] varie souvent selon les textes et l'on risque alors de se fier à une acceptation déjà rencontrée mais qui n'est pas la bonne dans le cas d'espèce.

Les répondants ont-ils davantage tendance à vérifier la fiabilité des termes archivés quand ils traduisent dans un domaine technique marqué par une évolution terminologique rapide (voir première partie) ? Pour la plupart d'entre eux (48 sur 57, soit 84,2%), l'évolution terminologique d'un domaine technique a une réelle influence sur la fiabilité de leurs sources personnelles car ils n'ont pas forcément confiance en elles quand ils traduisent des textes d'un domaine technique à évolution terminologique rapide. C'est ce que souligne un répondant :

Si j'ai classé une information il y a dix ans, je vais refaire une recherche. Je ne me fie pas à cette information. D'ailleurs, je crois que tous les deux ou trois ans, je me débarrasse de mes données. Je m'y force car je trouve qu'elles sont moins fiables par la suite.

Ce résultat suggère que les répondants testent la fiabilité des informations archivées en fonction de la nature sémantique des termes et des particularités de leur domaine technique. Seulement, cette démarche n'est pas systématique ; pendant un entretien, un interlocuteur a précisé que les connaissances acquises permettaient de tester la fiabilité des termes archivés :

Une fois que le terme est rentré dans la mémoire de traduction, je ne refais pas de recherche sur ce même terme car il a déjà été rentré dans le contexte et a été validé. Il peut changer après si je trouve des informations qui me disent que ce n'est pas le bon terme. Je corrige alors mais en général, ce qui a déjà été rentré est la conséquence d'une bonne recherche en premier.

3.3.3.2 Vérification des tournures phraséologiques archivées

Nous nous sommes aussi intéressé à la fiabilité des tournures phraséologiques archivées. Les répondants vérifient-ils leur fiabilité ?¹⁵⁶

La plupart d'entre eux (59 sur 73, soit 80,8%) ont expliqué qu'ils ne faisaient pas cette démarche ; d'après eux, les tournures phraséologiques archivées peuvent être réutilisées car elles ne changent pas de sens. Ceci donne à penser qu'ils font une différence entre la terminologie et la phraséologie. Rappelons que la majorité vérifiait la fiabilité des termes archivés. Un répondant spécialisé en droit explique :

Les difficultés majeures sont les phrases toutes faites mais une fois qu'on a trouvé comment les traduire, on les garde. Par contre, il y a un travail en aval pour trouver les formulations.

Les traducteurs spécialisés en droit (26 répondants) ont expliqué qu'ils adoptaient la même démarche car pour eux, l'archivage des tournures phraséologiques permet vraiment de gagner du temps.

¹⁵⁶ Cette question a été soulevée dans les trois séries d'entretiens et dans les deux séries de questionnaires consacrées aux stratégies d'archivage de l'information (81 traducteurs au total).

3.4 Internet dans la recherche documentaire

Pour tous les traducteurs que nous avons contactés, l'outil informatique a considérablement modifié la pratique de leur métier. Les traducteurs de langues à caractères non latins sont particulièrement sensibles à ces évolutions. Reprenons le commentaire d'un répondant dont les langues de travail sont le japonais et le français (langues passives et langues actives) :

Sous *Windows* ou *Mac*, on peut maintenant utiliser le système qui affiche ou écrit en même temps le français et le japonais. Avant, on ne pouvait pas. Maintenant, c'est beaucoup plus simple.

Depuis environ dix ans, Internet s'est imposé comme une source indispensable pour le traducteur professionnel (Danell 2003 : 60). Nous avons choisi de nous pencher sur l'utilisation de cet outil dans la recherche documentaire.¹⁵⁷ Le propos d'un répondant montre bien l'importance qu'a pris Internet dans le quotidien du traducteur :

Récemment, j'ai été privée de connexion Internet pendant quelques jours : ma première réaction a été de trouver un lieu où je pourrais trouver une connexion et non pas un lieu où je pourrais trouver des sources papier.

Deux résultats préliminaires permettent de se rendre compte qu'Internet a un rôle essentiel dans la recherche documentaire. La majorité des répondants l'utilisent pour leur recherche documentaire¹⁵⁸ et ne s'en servent pas uniquement pour gagner du temps mais parce que cet outil a une grande richesse d'informations.¹⁵⁹ Un traducteur va jusqu'à dire qu'il changerait de métier sans Internet car « c'est la source la moins chère et la plus rapide ».

¹⁵⁷ Sujet abordé dans les trois séries d'entretiens, dans la phase-pilote des questionnaires, dans une série de questionnaires et dans deux séries de cinq questionnaires consacrées respectivement à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante, aux problèmes posés par la compréhension des sources documentaires, à la consultation de la source humaine, à la traduction des TTEVC et aux traducteurs de LPR (196 répondants au total).

¹⁵⁸ Pour 97,9% d'entre eux (240 sur 245). Les autres (2,1%) l'utilisent aussi mais seulement pour communiquer ou pour trouver des clients.

¹⁵⁹ Pour 72,2% d'entre eux (60 sur 83)

Cet outil permet-il d'aller plus loin dans la recherche et de fournir un travail de meilleure qualité ? Tous les traducteurs (86 sur 86) ont répondu par l'affirmative. Un répondant spécialisé dans l'aéronautique précise :

Internet permet d'utiliser une terminologie plus « contemporaine » que la plupart des sources sur support papier.

Dans quelle mesure Internet a-t-il modifié les stratégies de recherche documentaire ? Nous tentons notamment de voir s'il est plus avantageux d'utiliser des sources disponibles en ligne que des documents sur support papier (3.4.1). Nous nous penchons sur la question du parcours de recherche documentaire en ligne (3.4.2) et cherchons à savoir si le traducteur consacre plus ou moins de temps à se spécialiser dans son domaine technique depuis qu'il utilise Internet (3.4.3).

3.4.1 Les sources disponibles en ligne offrent-elles plus d'avantages que les documents sur support papier ?

Devant la quantité d'informations disponibles en ligne, les sources sur support papier sont soumises à forte concurrence. Les traducteurs utilisent-ils moins de documents sur support papier que de sources électroniques ? Nous abordons cette question en nous intéressant au confort d'utilisation d'Internet (3.4.1.1), au stockage des ouvrages et des revues (3.4.1.2), à l'accessibilité (3.4.1.3), à la complétude (3.4.1.4) et à l'ancienneté des sources en ligne et des documents sur support papier (3.4.1.5). Nous tentons également de savoir si les répondants achètent moins de documents sur support papier depuis l'émergence d'Internet (3.4.1.6).¹⁶⁰

¹⁶⁰ Ces questions ont été soulevées dans les trois séries d'entretiens, dans une série de questionnaires et dans deux séries de cinq questionnaires consacrées respectivement à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante, aux problèmes posés par la compréhension des sources documentaires, à la consultation de la source humaine, à la traduction des TTEVC et aux traducteurs de LPR (181 répondants au total).

3.4.1.1 Le confort d'utilisation d'Internet

Dans les questionnaires et pendant les entretiens, nous nous sommes rendu compte de l'importance d'Internet dans la recherche documentaire. La majorité des répondants (50 sur 75, soit 66,6%) apprécient surtout la rapidité avec laquelle ils ont accès à l'information ; ces traducteurs ont dit qu'ils préféreraient se servir d'Internet davantage parce qu'il avait un confort d'utilisation que parce que leurs sources sur support papier étaient dépassées.¹⁶¹ Quelques observations :

- 1) C'est bête d'être devant son ordinateur, de ne pas avoir l'information et d'être obligé d'aller chercher ailleurs
- 2) La recherche d'informations est plus pratique. Dans une source papier, on peut passer des heures à trouver l'information qu'on cherche.
- 3) La recherche dans un ouvrage de référence sera de toute façon plus laborieuse que sur Internet. La fonction « rechercher » est très utile quand on a un document de cinquante pages par exemple.
- 4) C'est plus rapide de chercher sur Internet. On tape un terme et toute la documentation s'affiche. Souvent, ce sont les informations les plus récentes.

Les traducteurs préfèrent-ils se servir d'Internet même s'ils possèdent des documents sur support papier ? La plupart d'entre eux (63 sur 84, soit 75%) ont répondu par l'affirmative. Quelques commentaires extraits des questionnaires :

- 1) Je vais tout de suite chercher l'information sur Internet même si je peux l'avoir sur une source papier comme le dictionnaire.
- 2) Avec l'informatique, on a plus de rapidité quand on passe d'une fenêtre à l'autre plutôt que d'aller de livre en livre.

Nous avons constaté une différence de propos entre les traducteurs de LR et ceux de LPR. La plupart des traducteurs de LPR (34 sur 44, soit 77,2%) ont dit qu'ils utilisaient moins de documents sur support papier que de sources électroniques mais qu'Internet n'était pas encore un outil de recherche satisfaisant pour trouver des documents écrits dans des LPR.

¹⁶¹ 33,4% des traducteurs (25 sur 75) se servent d'Internet pour cette raison.

Pour eux, cet outil n'a qu'un seul effet d'attraction ; seule la maniabilité d'Internet les pousse à s'en servir. Les traducteurs de LR l'utilisent parce que cet outil est plus maniable et parce que les informations disponibles y sont très nombreuses.

Un petit nombre de répondants (9 sur 84, soit 10,7%) ont contesté l'attractivité d'Internet. Pour eux, la recherche documentaire en ligne est laborieuse car trop de sources y sont disponibles. Quelques propos :

1) Je trouve qu'il est difficile de trouver ce qu'on recherche sur Internet. Ce n'est pas une question d'habitude mais quand vous faites une recherche, il y a trop de liens et trop de propositions. Laquelle va être la bonne tout de suite ? Je trouve que c'est beaucoup plus long que d'aller dans une bibliothèque spécialisée. Je suis quelqu'un de très visuel. On repère plus vite le nombre de sources dans une étagère de bibliothèque que sur un écran. Tous les termes que vous avez demandés dans la recherche vont réapparaître mais après, il faut ouvrir tous les liens pour savoir si c'est celui que vous voulez. Ensuite, pour que ce soit vraiment utile, il faut le tirer sur papier. Ça va plus vite de chercher sur papier.

2) On ne trouve pas toujours du premier coup. Je trouve que c'est une recherche trop fastidieuse quand les délais sont courts et que les dossiers sont petits. Ma recherche sur Internet consistera davantage à valider un terme ou à savoir si le terme qu'on a dans la tête est vraiment le bon dans ce domaine. Mais, pour se documenter, c'est trop fastidieux.

Ces traducteurs ont des difficultés à « minimiser le bruit » (Gerardy et Brûls 1994) car ils sont débordés par les dizaines de références qui apparaissent à l'écran. Le bruit désigne « tous les documents non pertinents » (Gerardy et Brûls 1994).

3.4.1.2 Le confort d'utilisation des sources sur support papier : le stockage des ouvrages et des revues

Quel est l'impact du confort d'utilisation d'Internet sur l'utilisation des sources sur support papier ? Quels problèmes posent justement les documents sur support papier ?

La plupart des répondants (59 sur 78, soit 75,6%) ont expliqué qu'ils n'avaient pas le temps de chercher et de mettre de l'ordre dans leur bibliothèque quand les revues et les livres y étaient trop nombreux. Deux commentaires mettent en évidence cette tendance :

1) C'est vrai que depuis que j'utilise Internet, beaucoup [de sources sur support papier] sont passées à la poubelle. Chez moi, il n'y pratiquement plus rien d'écrit. J'ai beaucoup jeté de sources sur support papier car je ne les consultais jamais. J'en stocke de moins en moins. Ce n'est pas une question de place. J'ai stocké beaucoup de choses mais vous arrivez à avoir une énorme quantité de documentation entassée depuis dix ou quinze ans. Je me suis aperçu que je n'étais jamais allé les consulter alors que je continuais à travailler dans le domaine.

2) Avec les papiers stockés, on perd du temps à retrouver ce qu'on cherche. Ça n'est pas efficace et puis ce n'est pas à jour. Je pense qu'archiver des sources sur support papier n'est pas compatible avec les exigences du travail car on perd trop de temps à les stocker et à les utiliser.

Les sources sur support papier deviennent encombrantes et sont de moins en moins utilisées si le traducteur en possède un nombre important. C'est le paradoxe du support papier ; à l'opposé des sources disponibles en ligne, sa quantité contribue à le marginaliser.

Devant ce résultat, comment les traducteurs concernés par l'accumulation de sources sur support papier font-ils pour pallier ce problème ? Pour eux, l'informatisation¹⁶² est une solution mais ils n'ont pas le temps de le faire même s'ils considèrent que cette informatisation est souhaitée au vu des exigences actuelles de la traduction professionnelle. L'un d'eux explique :

¹⁶² Nous parlons de la démarche consistant à sélectionner les informations que le traducteur jugera utiles pour les mettre ensuite sur un fichier informatisé (sous format *Word*, *Excel* ou *Access*) ou numérisé.

Actuellement, la priorité est basée sur l'informatisation. C'est là-dessus qu'on peut gagner de la productivité. Si on veut gagner des clients qui demandent toujours la rapidité, il n'y a pas d'autres solutions.

A propos du commentaire des répondants sur les problèmes posés par l'accumulation de documents sur support papier, nous avons remarqué que les traducteurs expérimentés et les « jeunes » traducteurs avaient un avis sensiblement différent sur l'archivage des sources sur support papier. Les répondants expérimentés (23 traducteurs de plus de 10 ans d'expérience) ont expliqué qu'avant l'émergence d'Internet, il était essentiel de posséder un grand nombre d'ouvrages. D'après eux, garder énormément de documents est dû au manque d'expérience car, au début, le réflexe consiste à accumuler les sources trouvées, indépendamment de leur pertinence. Un traducteur spécialisé en droit explique :

La première année, j'archivais des documents. Il faudrait que je les ouvre pour les reclasser en vue de faire des dossiers. Au départ, comme on ne connaît pas, on accumule et après il faut s'astreindre à classer au fur et à mesure. Il faut avoir une vue d'ensemble du domaine, ce que je n'avais pas au début.

Les « jeunes » traducteurs (13 répondants de moins de 10 ans d'expérience) ont dit qu'ils gardaient peu de livres ou de revues (à l'exception des dictionnaires spécialisés qui ont un certain statut) car ils n'avaient pas le réflexe de les garder dans la mesure où Internet est une source documentaire presque inépuisable. Pendant un entretien, un traducteur, également professeur de traduction, a expliqué que ses étudiants utilisaient tout de suite Internet même s'ils pouvaient avoir accès à des périodiques (en médecine) très récents. Deux propos de traducteurs ayant moins de cinq ans d'expérience permettent de se rendre compte de l'importance moindre qu'ils accordent aux documents sur support papier :

1) En papier, je n'ai vraiment pas grand chose. J'ai tout sur l'ordinateur. Je ne mers de quasiment rien sur papier. Je lis en effet des articles pour m'informer mais je ne garde pas.

2) Je n'ai pas de sources papier. Je ne consulte rien sur papier. Je n'en ressens pas le besoin. C'est une perte de temps forcément. Je pourrais m'abonner à des revues spécialisées mais ça ne m'apporterait rien.

3.4.1.3 L'accessibilité des sources selon le support

L'un des problèmes posés par les documents sur support papier vient du fait que le traducteur peut ne pas y avoir accès, soit parce que son accès n'est pas autorisé, soit parce qu'il ne peut pas les consulter pour des raisons d'éloignement géographique ou de coût (Gile 1995 : 135). L'émergence d'Internet a-t-elle encore mis en relief les problèmes d'accessibilité des livres et des revues ? La plupart des répondants (78 sur 87, soit 89,6%) ont dit qu'ils consultaient une source sur support papier seulement si elle était facile d'accès et qu'avoir accès très facilement à l'information (en ligne) avait contribué à mettre en lumière le temps et l'effort que représente le déplacement dans une bibliothèque ou un centre de recherche. La majorité des répondants (59 sur 74, soit 79,8%) ont également souligné qu'ils n'avaient pas le temps de se déplacer. Ce manque de temps est encore plus vrai si on considère qu'avec l'émergence d'Internet, les délais de remise d'un travail ont diminué (voir 1.1). Trois commentaires rendent compte de cette tendance :

1) Avec les délais que nous donnent les clients, on n'a pas le temps d'aller faire des recherches approfondies [dans des bibliothèques].

2) Internet me fait gagner du temps dans le sens où je passe moins de temps dans les centres de documentation et les bibliothèques d'universités. Avec Internet, on consulte quand on veut alors que les bibliothèques sont soumises à des heures d'ouverture et de fermeture. Il faut aussi y aller.

3) Je n'ai pas le temps de me déplacer et même si j'avais le temps, je n'irais pas. Ca ne me paraît absolument pas productif.

Nous avons quand même eu des contacts avec des traducteurs qui allaient dans des bibliothèques (15 sur 74, soit 20,2%). Pour eux, il s'agit surtout d'habitudes de travail car ils préfèrent se déplacer pour se documenter ; ils ont aussi un profil qui leur permet de le faire. Citons le cas d'un répondant spécialisé en médecine qui traduit pour des professeurs qu'il connaît personnellement. Ayant souvent des délais très importants, ce traducteur a le temps d'aller consulter des ouvrages dans des

bibliothèques mais a souligné qu'il utiliserait Internet beaucoup plus fréquemment s'il avait moins de temps.

Dès la fin des années 1990, Dimitri Théologitis considérait qu'à cause de l'informatique (et à fortiori d'Internet), l'activité du traducteur indépendant allait dans la voie d'un isolement progressif (1998 : 345). Quelle est la situation actuelle, sachant que le nombre de traducteurs connectés à Internet a certainement considérablement augmenté ? La recherche documentaire se faisant aujourd'hui la plupart du temps devant un écran d'ordinateur, Internet a-t-il accru l'isolement du traducteur indépendant ? La plupart des répondants (34 sur 48, soit 71%) ont répondu par l'affirmative mais ont souligné qu'Internet était aussi un outil de communication qui permettait par exemple de trouver des clients, de se faire connaître ou de se regrouper en associations.¹⁶³ Depuis quelques années, une véritable communauté de traducteurs s'est créée par le biais de forums¹⁶⁴ et de listes de diffusion.¹⁶⁵ Ces outils de communication permettent également de trouver des réponses à des problèmes de traduction (voir Plassard 2007 ; Gambier 2007 ; Mc Donough 2007). Mentionnons deux commentaires de traducteurs sur les avantages que procurent ces sites :

1) Je vais sur un portail américain qui s'appelle *Proz*. On peut poser des questions. Je note les termes qui m'intéressent. Quand on a un problème de traduction, on peut recevoir les questions uniquement dans sa combinaison de langues. Avec *Proz*, je relève les choses qui m'intéressent. Je suis identifié et reçois tous les jours sur mon e-mail des questions posées par d'autres traducteurs qui sont en rade sur le plan terminologique. Par exemple, je reçois des questions de l'allemand vers le français ; il s'agit en général d'une question posée à tous les traducteurs allemand-français. Il y a de tout (initiales, acronymes, etc.). Quand la réponse est sélectionnée par le demandeur, on se voit attribuer des points qui sont notés dans votre compte. Les agences et les demandeurs de travail voient les traducteurs qui ont beaucoup de points. C'est un gage de compétence. A part ça, mon intérêt est un enrichissement personnel. C'est un peu de l'auto-formation. Je regarde les questions, réfléchis, vais

¹⁶³ La Fédération Internationale des Traducteurs permet par exemple d'accéder à un annuaire de traducteurs du monde entier (www.fit.org).

¹⁶⁴ Par exemple, *Proz* (www.proz.com) et *Translatorscafé* (www.translatorscafe.com). Ces sites permettent également de se faire connaître et de mettre en relation traducteurs indépendants et clients.

¹⁶⁵ Par exemple, *Honyaku* qui est une liste de diffusion réunissant des traducteurs dont la langue de départ ou d'arrivée est le japonais (voir Wakabayashi 2002).

chercher et regarde la réponse. Chaque traducteur peut réagir aux réponses proposées.

2) Sur le site Internet de la SFT [Société Française des Traducteurs], vous avez la liste de diffusion médicale. Ils répondent tout de suite et pourtant, il y a très peu de gens qui participent à cette liste diffusion. Dans la liste générale, il y a une trentaine de personnes en tout. Il y a quelques médecins et des traducteurs qui ont beaucoup d'expérience. Hier, j'ai posé cinq, six termes sur la liste. Trois personnes m'ont répondu dans la demi-heure. La liste médicale est très efficace. Je ne sais pas quand ils ont le temps de travailler parce qu'ils doivent passer tout leur temps à répondre à des questions de gens comme moi. Je les consulte surtout pour des termes que je n'ai jamais vus et aussi pour les équivalents.

Pour les traducteurs de LPR contactés, les forums ou les listes de diffusion peuvent être utiles mais trouvent vite leurs limites en raison de la rareté de ces langues. Un répondant dont les langues de travail sont le finnois et le français (langues passives et langues actives) note :

J'ai des contacts avec d'autres traducteurs finnois, par l'intermédiaire d'une liste de diffusion sur Internet. Il faut noter que pour le finnois, peu de gens sont vraiment spécialisés dans un domaine technique particulier. Le créneau « finnois » est en lui-même si étroit que la plupart des traducteurs travaillent dans tous les domaines. La liste sert surtout à bavarder et il est rare qu'on y trouve des solutions vraiment constructives. Une fois de plus, mes problèmes concernent du vocabulaire extrêmement spécialisé. Il faut vraiment avoir de la chance pour trouver un collègue ayant déjà travaillé sur le sujet.

Nous avons demandé aux traducteurs s'ils se servaient de ces sites. La majorité d'entre eux ne les utilisent pas (50 sur 70, soit 71,4%) parce qu'ils n'ont pas l'habitude de s'en servir et qu'ils n'en ressentent pas le besoin. Ils ont souligné qu'ils connaissaient l'existence des forums et des listes de diffusion mais qu'ils n'avaient pas envie de s'y investir.

Depuis l'émergence d'Internet, les répondants se déplacent moins qu'auparavant mais ils ont sans doute davantage de contacts avec leurs confrères et des experts de différents domaines de spécialité. Aujourd'hui, ce contact se fait surtout par voie électronique. Nous pouvons dire qu'Internet a permis au traducteur indépendant d'être moins isolé.

3.4.1.4 La complétude des sources selon le support

Internet offre un contenu sans cesse renouvelé, ce qui est évidemment moins le cas du support papier même si les livres ou les revues sur un domaine existent toujours (Gile 1995). Le traducteur sent-il que les sources sur support papier offrent moins de complétude que les documents disponibles en ligne ?

Tous les répondants (78 sur 78) ont expliqué qu'ils trouvaient des informations en ligne qui n'étaient pas nécessairement la réponse directe à leur requête mais qui leur donnaient des pistes permettant d'acquérir des connaissances. Cette méthode est aussi un moyen de trouver des solutions à des problèmes qui apparaîtront plus loin dans le texte de départ. La quantité d'informations disponibles en ligne fait que le taux de couverture potentiel¹⁶⁶ des sources en ligne est largement supérieur à celui des documents sur support papier. Elles ont aussi un taux de couverture effectif plus important.¹⁶⁷

A partir de ces réponses, nous avons voulu savoir si affiner la recherche était possible avec les sources sur support papier. Pour ces répondants (78 sur 78), ce type de parcours est bien sûr possible avec les documents sur support papier mais ils ont expliqué qu'ils n'en avaient pas assez pour adopter ce type de démarche. Par ailleurs, ces traducteurs n'ont pas forcément le temps de se déplacer pour trouver des sources sur support papier (3.4.1.3).

¹⁶⁶ Il s'agit du « pourcentage des informations recherchées qui sont présentes dans la source » (Gile 2005 : 147).

¹⁶⁷ Le taux de couverture effectif correspond au « pourcentage des informations effectivement trouvées dans la source, et qui dépend notamment de l'accès interne (si une information est présente dans un livre mais celui-ci ne suit pas une progression logique très linéaire, n'a pas une table des matières détaillée et ne dispose pas d'un index, il est possible que le traducteur ne la trouve pas) » (Gile 2005 : 147).

3.4.1.5 L'ancienneté de la source : le rôle joué par le domaine technique

Le traducteur peut-il utiliser des documents sur support papier malgré leur ancienneté et se passer de sources en ligne quand il traduit des textes de certains domaines techniques ? Nous posons ces questions en partant du principe selon lequel le traducteur n'est pas obligé d'utiliser une source publiée récemment s'il travaille dans un domaine technique qui ne subit plus beaucoup de modifications terminologiques (les arts classiques, par exemple) (Sader Feghali 2001 : 432). Par contre, dans des disciplines comme l'informatique, il ne peut pas utiliser une source terminologique élaborée il y a une dizaine d'années car elle peut donner des informations qui ne correspondent plus à la réalité actuelle (Gile 1995 : 138).

Nous avons d'abord demandé aux répondants si en raison de la nature de leur domaine de spécialité, ils utilisaient toujours autant de sources terminologiques et non terminologiques sur support papier depuis l'émergence d'Internet. Les réponses à cette question font apparaître une différence de point de vue entre les répondants spécialisés dans des domaines techniques à faible évolution terminologique et ceux spécialisés dans des domaines techniques à évolution terminologique rapide. 61,9% des traducteurs (26 sur 42) qui traduisent des textes de domaines techniques à faible évolution terminologique (nucléaire, musique, beaux-arts et histoire) ont dit qu'ils consultaient d'abord des documents sur support papier, même s'ils en possédaient peu. Citons les commentaires d'un traducteur spécialisé dans le domaine nucléaire et d'un répondant spécialisé en droit :

1) Je n'ai pas besoin de renouveler mes sources sur support papier. La technologie change mais la terminologie peut être constituée de quelques mots. Le domaine n'évolue pas beaucoup. La chose la plus importante est de comprendre le fonctionnement et la fabrication.

2) Je me sers de toutes mes sources, indépendamment de la date de parution. Les dictionnaires ne sont pas renouvelés toutes les années. J'en ai un depuis

deux ans et vais le garder encore deux ans. Un mot qui arrive dans la langue met environ cinq à six ans à arriver dans un dictionnaire, s'il est employé couramment.

Les traducteurs spécialisés dans des domaines techniques à évolution terminologique rapide (informatique, marketing, médecine, biologie et pharmacologie) n'ont pas la même démarche que ceux spécialisés dans des domaines techniques à faible évolution terminologique ; la majorité d'entre eux (52 sur 69, soit 75,3%) ont expliqué qu'ils avaient tendance à davantage utiliser Internet parce que les documents sur support papier n'étaient pas assez complets.

3.4.1.6 L'émergence d'Internet a-t-elle fait baisser les investissements en documents sur support papier ?

Dans les paragraphes 3.4.1.1 à 3.4.1.5, nous avons montré que d'après les répondants, les sources en ligne étaient supérieures au support papier sur le plan du confort d'utilisation, de l'accessibilité et de la complétude. Les traducteurs achètent-ils alors moins de documents sur support papier (3.4.1.6.1) ? La politique d'investissements des répondants est-elle fonction de leur spécialisation et de leur langue de travail (3.4.1.6.2) ?¹⁶⁸

3.4.1.6.1 Quelle politique d'achats pour le traducteur ?

Nous avons tout d'abord demandé aux répondants s'ils achetaient des documents sur support papier.

Les réponses données laissent à penser que certaines contraintes liées au statut d'indépendant empêchent de mettre en œuvre une politique d'investissements. La majorité des répondants (68 sur 84, soit 80,9%) ont souligné qu'ils n'avaient pas vraiment le temps de lire les revues qu'ils pouvaient acheter (propos 1 ci-dessous), et qu'ils n'avaient pas le temps

¹⁶⁸ Ces sujets ont été abordés dans les trois séries d'entretiens, dans la phase-pilote des questionnaires, dans une série de questionnaires et dans deux séries de deux questionnaires respectivement consacrés à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante et aux traducteurs de LPR (110 répondants au total).

de faire le point sur les ouvrages qu'il fallait posséder (propos 2 et 3 ci-dessous) :

1) Il est complètement utopique de vouloir s'abonner à dix revues spécialisées, faute de temps pour pouvoir les lire.

2) Cette semaine, j'ai peu de traductions à faire et je vais faire ce que j'ai l'intention de faire depuis quelques mois, c'est-à-dire faire le point des ouvrages à commander et puis les commander en fonction de la nécessité.

3) On ne peut pas recenser tout ce qui paraît car on n'a pas le temps. On n'a pas de documentaliste qui commande telle ressource alors que quand j'étais salarié, j'allais voir la documentation. Maintenant, je dois être sûr de mon investissement. Il faut aussi rajouter le temps consacré à la comptabilité et aux formalités.

Le troisième propos montre que le traducteur salarié n'a pas les mêmes contraintes car la structure dans laquelle il travaille se charge des achats. Il doit produire une certaine quantité de traductions alors que le traducteur indépendant en fait le plus souvent autant qu'il peut, et a moins de temps. La raison est aussi financière ; tous les répondants (65 sur 65) ont dit qu'en indépendant, l'achat d'un livre était une décision réfléchie. La situation du traducteur salarié peut être très différente. Nous avons rencontré un traducteur spécialisé en droit qui travaillait dans un cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de la propriété ; son cabinet achetait des livres en cas de besoin :

Le cabinet est abonné à énormément de revues soit unilingues anglais, soit unilingues allemand, soit bilingues ou trilingues. Comme on a une liste de diffusion, on a une documentaliste qui se charge de diffuser les revues.

La situation du traducteur indépendant ne permet pas toujours d'acheter des sources sur support papier. Qu'en est-il depuis l'émergence d'Internet ? En achète-t-il moins ? Il apparaît que pour la majorité des répondants (80 sur 97, soit 82,4%), les investissements sont moins essentiels depuis qu'ils se servent d'Internet. La gratuité et la quantité des informations en ligne sont les deux raisons avancées :

Les sources sur support papier sont de plus en plus marginalisées. Quand on voit la gratuité et les informations qu'on peut avoir sur Internet... Le prix des glossaires papier est affolant.

Nous avons également voulu voir si les répondants achetaient aujourd'hui moins de sources terminologiques ou moins de sources non terminologiques que par le passé. Pour 70,3% des traducteurs (64 sur 91), la baisse des achats a surtout affecté les sources non terminologiques, le dictionnaire sur support papier restant un élément de base de la recherche documentaire. Précisons que les dictionnaires sont peu fréquents en ligne ; les sources terminologiques disponibles sur Internet sont surtout des glossaires ou des bases de données.¹⁶⁹ La plupart des répondants (43 sur 61, soit 70,5%) ont ajouté qu'ils achetaient des dictionnaires tous les trois ans car ils considéraient qu'ils n'étaient pas forcément réactualisés tous les ans. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé dans la finance a expliqué :

Les investissements ne sont pas absents mais ils sont très réduits. Je n'achète pas de dictionnaires régulièrement parce qu'ils ne sont pas réactualisés tous les ans. Sinon, j'achète des revues spécialisées mais de façon très ponctuelle.

3.4.1.6.2 Les achats ont-ils diminué pour le traducteur sans spécialisation et pour le traducteur de LPR ?

Nous avons choisi de nous focaliser sur les stratégies d'investissement des traducteurs sans spécialisation et des traducteurs de LPR.¹⁷⁰ Le manque de spécialisation contribue-t-il à ce que le traducteur n'achète pas de documents dans des domaines précis ? Le manque de documents écrits dans des LPR a-t-il un impact sur la politique d'achats des traducteurs de LPR ?¹⁷¹

¹⁶⁹ Certains dictionnaires en ligne sont toutefois très fiables. Pratiquement tous les traducteurs spécialisés en médecine (22 sur 27, soit 81,4%) ont dit qu'ils utilisaient le *Grand Dictionnaire Terminologique* (www.granddictionnaire.com) et que cet outil palliait les faiblesses d'un dictionnaire sur support papier car il présentait un contenu sans cesse renouvelé.

¹⁷⁰ Les premiers représentent 30% des traducteurs que nous avons contactés (70 sur 233) et les seconds, 22,3% (52 sur 233).

¹⁷¹ Ces questions ont été traitées pendant deux séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires respectivement consacrés à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante et aux traducteurs de LPR (96 répondants).

La plupart des traducteurs sans spécialisation (50 sur 70, soit 71,4%) ont dit qu'ils achetaient en priorité des dictionnaires de tous domaines techniques car ils avaient besoin ponctuellement de connaissances et que cela ne permettait pas de rentabiliser des achats de livres d'un domaine technique particulier. Pour ce type de traducteurs, la variété des domaines techniques se répercute sur la politique d'investissement car « la dispersion et la diversité des secteurs de référence et des types de documents provoquent une dispersion corrélative des investissements » (Gouadec 1990b : 76).

Le manque de documents écrits dans les LPR pose des problèmes. L'achat de sources écrites dans ces langues est-il alors essentiel ?

Nous avons tout d'abord demandé aux traducteurs de LPR s'ils achetaient des sources terminologiques ou des sources non terminologiques. Pour la plupart d'entre eux (28 sur 39, soit 71,8%), les achats se concentrent sur les sources terminologiques (essentiellement des dictionnaires spécialisés unilingues et bilingues). Notons le commentaire d'un répondant (d'origine libanaise) dont les langues de travail sont l'arabe et le français (langues passives et langues actives) :

J'achète des livres au Liban qu'on ne trouve pas ici. On regarde ce qui sort, si l'influence évolue dans le pays et si on voit de nouveaux dictionnaires sur certains domaines techniques. J'achète plutôt des dictionnaires dans tous les domaines (médecine, sciences, bâtiment, etc.).

D'après les traducteurs de LPR, le principal problème vient justement du fait que ces dictionnaires restent trop généraux. Leur démarche d'investissement est la même que celle des traducteurs qui, au début de leur carrière, s'efforcent d'acheter le maximum de dictionnaires (Gile 1995 : 143). Quelques observations :

1) Les dictionnaires que j'achète touchent tous les domaines. Ça concerne le technique général, le commercial, l'administratif, les affaires, le juridique ou le domaine militaire. J'achète tout ce qui me tombe sous la main. Il y a certains dictionnaires dont je ne me suis jamais servi (comme celui sur le domaine

militaire) et certains, une fois. Je n'attends pas d'avoir un dossier et d'acquérir le dictionnaire ensuite. J'essaie de prévoir.¹⁷²

2) J'achète en prévision. Quand je suis en Russie, je regarde les dictionnaires qui sont sortis. J'achète des livres où je pense que je peux avoir des traductions. Les sources pallient la faiblesse d'Internet. Quand j'achète en Russie, ça me coûte 200 euros par an. J'achète plutôt des dictionnaires car ils sont plus complets et plus pointus qu'un ouvrage. Je ne sais pas d'ailleurs quel ouvrage il me faut.¹⁷³

D'après leurs propos, ces traducteurs essaient d'avoir des références dans n'importe quelle discipline. Sinon, ils sont en difficulté car Internet n'est pas encore une solution de secours satisfaisante pour eux.

Ces résultats suggèrent qu'il y a un contraste entre les traducteurs de LPR et ceux de LR. Pour les premiers, Internet n'est pas encore une source documentaire suffisante, les traducteurs de langues nordiques échappant quelque peu à la règle. Les investissements restent aussi une obligation ; ce n'est pas le cas des traducteurs de LR contactés puisqu'ils ont pratiquement réduit à néant leurs achats depuis l'émergence d'Internet. Les achats des traducteurs de LPR se rapprochent de ceux des traducteurs de LR sans spécialisation. Dix traducteurs de LPR ont souligné que ne pas être spécialisé dans un domaine précis ne les poussait pas à acheter des sources non terminologiques mais à privilégier les dictionnaires spécialisés dans plusieurs domaines techniques. Leur manque de spécialisation contribue en effet à ce qu'ils achètent en priorité des sources terminologiques. Gageons que le nombre croissant de sources en ligne écrites dans des LPR contribuera à diminuer les achats du traducteur de LPR. A l'avenir, ce dernier aura sans doute la même politique d'achats de documents que le traducteur de LR.

¹⁷² Ce traducteur a le bulgare et le français comme langues de travail.

¹⁷³ Les langues de travail de ce traducteur sont le russe et le français.

3.4.2 Y a-t-il un parcours défini de recherche documentaire en ligne ?

La spécificité d'Internet fait que les répondants peuvent s'appuyer sur des moteurs de recherche et aller chercher des informations directement sur des sites. De quelle manière utilisent-ils des moteurs de recherche ?¹⁷⁴ Ils ont eu des difficultés à répondre à cette question car il leur était difficile d'avoir du recul sur leur démarche. Les résultats donnent tout de même à penser que les moteurs de recherche servent plus à résoudre des problèmes de traduction (68,9% des réponses) qu'à rechercher des informations (31,1% des réponses). En d'autres termes, quand ils utilisent un moteur de recherche, les répondants cherchent davantage à résoudre les problèmes du texte de départ qu'à acquérir des connaissances sur un sujet. Nous avons également demandé quelle était la place de ces moteurs de recherche dans le parcours de recherche en ligne. Pour la plupart des traducteurs (55 sur 75, soit 73,3%), les moteurs de recherche ont une place beaucoup plus importante que les sites car ils servent d'outils de départ.

La recherche sur Internet favorise-t-elle l'utilisation de sources terminologiques ou de sources non terminologiques en ligne ? Pour une partie des répondants (46 sur 74, soit 62%), la recherche sur Internet contribue à utiliser davantage de sources non terminologiques. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où les traducteurs contactés se servent en priorité des moteurs de recherche (voir ci-dessus), ces derniers donnant avant tout accès à des sources non terminologiques.¹⁷⁵ Quelques commentaires :

1) J'utilise peu les dictionnaires en ligne ou sur support papier. Je préfère choisir une solution de traduction en l'ayant repérée dans un texte de référence sur Internet (site Web d'une entreprise, par exemple).

¹⁷⁴ Question posée dans les deux séries de questionnaires consacrés à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante et pendant deux séries d'entretiens

¹⁷⁵ Les sites spécifiques que les traducteurs utilisent sont surtout des sources terminologiques ; 66,6% des traducteurs l'ont dit.

2) Ma première démarche consiste toujours à consulter les sites d'entreprises concurrentes d'un même domaine ou bien les textes spécialisés. Le dictionnaire ou le glossaire est un outil de dernier recours et je n'arrive pratiquement jamais à cette extrémité (une fois dans les six derniers mois !).

D'après leurs réponses, les traducteurs sont moins nombreux (38%) à utiliser en priorité des sources terminologiques en ligne ; d'après eux, ils n'ont pas le temps de chercher et d'exploiter des sources non terminologiques sur Internet et ils n'ont pas besoin d'acquérir davantage de connaissances. C'est ce que suggèrent les propos suivants :

1) Les délais et les conditions de travail étant de plus en plus difficiles, je pense que dans la plupart des cas, on n'a pas le temps matériel de faire une recherche terminologique dans des dictionnaires et ensuite de la valider *via* des textes spécialisés (à moins que des pages « précises » n'aient été mentionnées par le client).

2) Les délais et le rendement dans le travail ne permettent pas d'acquérir plus de connaissances.

3) Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'origine, les recherches consistent à comprendre le terme et à trouver son équivalent dans la langue d'arrivée.

Les répondants ont-ils des points de vue différents selon leur expérience ? Nous n'avons pas demandé si l'expérience jouait un rôle mais avons analysé les réponses en prenant en compte ce critère. Il apparaît que les répondants les moins expérimentés utilisent plutôt sur Internet des sources terminologiques ; ils ont en moyenne 11,4 ans d'expérience dans le métier (contre 15,6 ans en moyenne pour ceux qui utilisent davantage sur Internet les sources non terminologiques). Ce résultat laisse à penser qu'avec l'expérience, le traducteur utilise sur Internet davantage de sources non terminologiques.

La recherche documentaire sur Internet s'arrête-t-elle quand les traducteurs ont trouvé l'information qu'ils souhaitent dans une source terminologique en ligne ? Pour une partie des répondants (41 sur 71, soit 57,7%), une source terminologique sur Internet représente un point de départ pour consulter ensuite des sources non terminologiques en ligne. Les autres (42,3%) ne vont pas plus loin.

Les réponses apportées dans ce paragraphe donnent à penser qu'il existe bien des parcours de recherche documentaire sur Internet ; la plupart des traducteurs contactés préfèrent en effet utiliser des moteurs de recherche qui donnent la plupart du temps accès à des sources non terminologiques (en ligne). Dans le deuxième parcours, les sources terminologiques sont souvent utilisées quand le traducteur a peu de temps pour traduire son texte et quand il ne souhaite pas acquérir davantage de connaissances. Il convient toutefois d'être prudent dans ces conclusions. Tous les traducteurs qui ont répondu à des questions sur leur parcours de recherche sur Internet (77 sur 77) ont dit que ce parcours n'était pas fixe car d'après eux, une situation donnée ou un problème de traduction n'appelle pas forcément un parcours de recherche précis. Leur objectif consiste, dans tous les cas, à trouver des sources qui leur donnent des solutions en palliant les faiblesses d'une source à travers la consultation d'une autre. Sur ce point, il existe une complémentarité entre les sources terminologiques et les sources non terminologiques en ligne. Quelques observations :

1) Parfois, même si on trouve une réponse dans cette base de données, on pousse un peu plus la recherche pour en avoir la confirmation.

2) De nombreuses sources sont canadiennes et bien qu'extrêmement bien faites, on a souvent des formulations différentes en « français de France », d'où l'importance de valider le résultat d'une recherche sur *TERMIUM*, le *Grand Dictionnaire Terminologique* ou dans des publications du pays cible.

3.4.3 Est-il possible de se spécialiser uniquement par le biais d'Internet ? Comparaison avec les sources sur support papier

Internet a-t-il de l'influence sur la démarche de spécialisation du traducteur ? Nous parlons ici de spécialisation sur le long terme et non pas d'acquisition de connaissances en vue de traduire un texte. Dans cette section, nous essayons de voir s'il est plus facile de trouver des sources de base en ligne que des sources de base sur support papier (3.4.3.1). Nous tentons également de savoir si le traducteur peut plus facilement se spécialiser dans un domaine de spécialité en utilisant des sources en ligne qu'en consultant des sources sur support papier (3.4.3.2).¹⁷⁶

Nous avons tout d'abord demandé aux traducteurs s'ils utilisaient Internet pour se spécialiser ou pour résoudre des problèmes de traduction. La majorité (52 sur 74, soit 70,2%) ont expliqué qu'ils recherchaient avant tout des solutions à des problèmes de traduction. Nous pouvons déjà dire qu'Internet est moins considéré comme un outil destiné à se spécialiser sur le long terme.

3.4.3.1 L'acquisition de connaissances de base sur Internet : les sources sur support papier ont-elles (encore) un avantage ?

Avec l'émergence d'Internet, les traducteurs ont aujourd'hui accès à des sources de base en ligne et sur support papier. Devant la masse d'informations disponibles sur Internet, est-il difficile de trouver des sources en ligne synthétisant le savoir de base d'une discipline ?

Pour la plupart des répondants (53 sur 75, soit 70,6%), Internet est une source qui permet d'avoir rapidement un condensé d'informations de base sur un domaine technique. Pendant un entretien, un interlocuteur a expliqué qu'il pouvait avoir accès à des informations aussi bien vulgarisées que pointues :

¹⁷⁶ Ces questions ont été soulevées dans les deux séries de questionnaires consacrés à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante et dans trois séries de questionnaires (82 répondants).

De toute façon beaucoup de choses sur support papier sont devenues caduques en raison d'Internet. Je sais que je trouverai des cours de la faculté de médecine de Lyon I sur Internet. En cas de besoin, je vais voir les cours. Par exemple, je peux trouver sur Internet des informations et des schémas sur le fonctionnement du cœur. Avant, j'aurais consulté un livre d'anatomie.

Un certain nombre de répondants (22 sur 75, soit 29,4%) ont dit qu'il était plus facile de trouver des sources de base sur support papier. L'un d'entre eux souligne :

Je préfère de loin les encyclopédies techniques qui ont un réel souci pédagogique ou certains dictionnaires techniques encyclopédiques sur papier ou CD-Rom. Je recherche plutôt sur Internet des informations de détail sur tel matériel fabriqué ou construit actuellement ; je consulte le site de producteurs français de matériel équivalent à celui qui fait l'objet de ma traduction.

Ce traducteur parle des encyclopédies ; il est vrai que ce type d'ouvrage a une macrostructure qui permet d'acquérir des connaissances de façon très pratique. Une encyclopédie sur support papier ou sur CD-ROM permet en effet « des parcours de lectures multiples [...] » (Durieux 2003 : 24). La quantité d'informations disponibles en ligne est un avantage mais aussi un inconvénient. Un répondant explique que quantité n'est pas forcément synonyme de complétude :

On trouve sur Internet une grande variété de choses mais on passe beaucoup de temps à chercher exactement ce qu'il nous faut. On trouve quand même la terminologie qui suppose déjà la connaissance de base. Or, c'est ce que je recherche [cette connaissance de base] quand j'achète des ouvrages sur support papier.

Le traducteur peut par exemple trouver un grand nombre de documents pointus sur un sujet donné mais avoir des difficultés à obtenir des sources renfermant des connaissances de base. Il faut voir ce problème dans l'organisation interne d'Internet. Notons l'observation suivante :

Les informations peuvent être éparpillées mais elles peuvent être aussi très succinctes. J'ai besoin de plus de détails. Sur Internet, les informations seront éparpillées dans des tas de sites alors qu'un livre donnera un condensé.

D'après la majorité des répondants, Internet permet d'accéder facilement à des sources de base d'un domaine technique. Les traducteurs peuvent-ils plus facilement acquérir des connaissances de

base en utilisant des sources sur support papier ? 56,3 % d'entre eux (84 sur 149) ont répondu par l'affirmative. Trois raisons ont été avancées :

1) Internet n'est pas pratique pour se spécialiser car les informations de base y sont trop dispersées. Quelques commentaires :

1) L'écran peut s'avérer être un piège doré. J'essaie de lire beaucoup sur papier car on peut plus se rendre compte de certaines choses que sur écran. Naviguer dans un livre permet aussi d'avoir d'autres informations afférentes tout de suite ce qui est moins facile avec Internet. L'organisation du livre avec un sommaire le permet. On a plus une vue d'ensemble.

2) Sur le plan encyclopédique, je me retrouve plus dans les sources sur support papier. Je serais plus tenté d'aller vers le papier quand il s'agit d'acquérir des connaissances générales.

3) Une véritable spécialisation s'acquiert avec l'expérience et aussi pour ma part, par le biais d'un livre de référence de nature encyclopédique.

2) Sur Internet, les documents synthétisant les concepts de base d'un domaine technique sont difficiles à trouver (3.4.3.1). Les sources en ligne répondent davantage à un besoin ponctuel. Un répondant précise :

Les sources en ligne donnent des réponses ponctuelles seulement et peu de connaissances basiques sur le domaine.

3) La fiabilité des sources en ligne est remise en cause car beaucoup de non-spécialistes écrivent sur Internet. Les auteurs de documents sur support papier ont plus d'autorité. Notons le propos d'un traducteur :

Il me semble difficile de se spécialiser simplement à partir de recherches sur des sites Internet, aussi sérieux soient-ils. Les sites des clients ne sont pas non plus à l'abri d'erreurs.

Les traducteurs qui considèrent qu'il est plus facile d'acquérir des connaissances de base en utilisant des sources en ligne (65 sur 149, soit 43,7%) ont expliqué que cet outil procurait un certain confort d'utilisation :

Quand on travaille déjà sur informatique, il est plus rapide de passer d'une fenêtre à l'autre que de livre en livre.

Précisons qu'il existe aujourd'hui sur Internet de nombreux outils tels que *Wikipedia* qui est une encyclopédie.¹⁷⁷ Les traducteurs qui utilisent Internet ont également la possibilité de s'abonner à des bibliothèques en ligne qui donnent accès à des documents de synthèse.

Les réponses sont-elles différentes en fonction de l'expérience ? Nous avons voulu tout d'abord vérifier si, comme nous le supposons, les répondants expérimentés considèrent qu'il est plus facile de se spécialiser en utilisant des sources sur support papier ; ces traducteurs sont sans doute habitués à utiliser ce support pour se spécialiser. Nous n'avons pas posé cette question mais avons analysé les réponses en regardant l'expérience dans le métier. L'analyse des différentes réponses permet d'appuyer notre hypothèse ; les traducteurs contactés qui considèrent que les sources sur support papier ont un avantage sont plus expérimentés que les autres (16,4 ans d'expérience en moyenne contre 11 ans en moyenne). Ceci laisse à penser que les « jeunes » traducteurs donnent moins la préférence aux supports papier quand ils veulent se spécialiser.

Enfin, nous avons voulu savoir si, comme nous le supposons, les sources sur support papier permettent davantage d'acquérir des connaissances de base dans des domaines techniques à faible évolution terminologique. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle il est plus facile de se spécialiser dans ce genre de domaines techniques dans la mesure où ces derniers sont assez « figés » (contrairement à la médecine ou à l'informatique qui demande une acquisition de connaissances permanente). Les réponses données appuient notre hypothèse ; pour 70,2% des répondants (52 sur 74), il est plus facile d'acquérir des connaissances de base dans des sources sur support papier quand ils ont à faire à un domaine technique à faible évolution terminologique ; les sources en ligne y sont moins nombreuses mais ont davantage un souci de vulgarisation. Les références en rapport à des domaines techniques à

¹⁷⁷ www.wikipedia.org

évolution terminologique rapide sont très nombreuses mais la très grande majorité des sites ne correspondent pas aux attentes de ces traducteurs.

QUATRIÈME CHAPITRE

L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES AUPRÈS D'UNE SOURCE HUMAINE : LA COMMUNICATION ENTRE LE TRADUCTEUR ET LE SPÉCIALISTE

Après avoir parlé de l'utilisation des sources documentaires dans le précédent chapitre, nous nous penchons sur le cas des sources humaines que le traducteur peut consulter pendant son activité traduisante. L'objectif de ce chapitre est d'examiner les avantages et les inconvénients de cette démarche. Nous nous intéressons aux questions que pose le traducteur (4.1) puis tentons de cerner le profil de la source humaine et d'analyser les démarches pour entrer en contact avec la source humaine (4.2). Nous analysons à quel moment le traducteur lui demande de l'aide (4.3). Enfin, nous nous penchons sur la qualité et la complétude des informations que donne la source humaine (4.4) et sur la collaboration entre le client et le traducteur (4.5).¹⁷⁸

Avant d'aborder ces points, nous avons demandé aux répondants s'ils considéraient que l'aide d'une source humaine était un élément important de la traduction technique professionnelle. La majorité d'entre eux (84 sur 93, soit 90,3%) ont répondu par l'affirmative. Nous avons remarqué que les traducteurs de LPR contactés avaient un point de vue quelque peu différent des traducteurs de LR ; pour les premiers, l'aide d'une source humaine est essentielle car elle compense le manque de documents écrits dans la LPR. Un répondant dont les langues de travail sont le chinois (langue passive) et le français (langue active) explique :

¹⁷⁸ La question de la source humaine a été soulevée dans la phase-pilote des questionnaires et des entretiens, dans deux séries de questionnaires spécialement consacrés à ce sujet et pendant trois séries d'entretiens. Elle a aussi été abordée ponctuellement dans deux séries de trois questionnaires respectivement consacrés à l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante, à la traduction des TTEVC et aux traducteurs de LPR. Au total, 181 traducteurs ont répondu à des questions sur ce sujet.

Quand je trouve une source, je consulte un spécialiste malgré tout. Souvent, je m'adresse à l'agence ; je leur demande des clarifications avec le client. Le fait d'avoir facilement accès à un expert est déterminant dans ce genre de langues. Je pense qu'on ne peut pas fonctionner sans eux. Dès que je ne trouve pas dans une source, il y a problème. Cela signifie que je vais devoir perdre du temps à contacter quelqu'un et attendre qu'il soit disponible. La plupart du temps, ce ne sont pas vraiment des clients mais des amis et des relations.

Les traducteurs de LPR considèrent-ils que l'aide de la source humaine est plus fréquente pour eux que pour les traducteurs de LR ? Une partie d'entre eux (31 sur 52, soit 61,5%) ont répondu par l'affirmative en disant qu'ils posaient des questions en rapport à la terminologie (recherche d'équivalent) ou pour avoir des informations sur le sujet du texte de départ.¹⁷⁹ Pendant un entretien, un interlocuteur dont les langues de travail sont le roumain et le français (langues passives et langues actives) a souligné :

Je pense que consulter un spécialiste permet de compenser ma recherche terminologique qui est moindre. Je « sacrifie » la recherche documentaire pour pouvoir consulter un spécialiste après.

Les traducteurs de langues à caractères non latins sont surtout concernés puisque 66,6% d'entre eux (14 sur 21) ont souligné qu'ils avaient plus besoin d'aide que les traducteurs de LR.¹⁸⁰ Une partie des traducteurs de LPR (38,5%) ont expliqué qu'ils ne contactaient pas plus souvent une source humaine que les traducteurs de LR ; la plupart des traducteurs de langues nordiques (13 sur 20, soit 65%) ont répondu de la sorte et ont précisé qu'ils pouvaient quand même trouver des sources satisfaisantes.¹⁸¹ Ce résultat rejoint ce que nous avons observé précédemment (3.1.3.1) ; le manque de sources textuelles touche moins les traducteurs de langues nordiques.

¹⁷⁹ Les traducteurs de LPR (45 sur 45) ont quand même souligné qu'ils pouvaient se passer de source humaine s'ils avaient de bonnes connaissances dans le domaine en rapport au texte de départ.

¹⁸⁰ Ces répondants ont l'arabe, le chinois, le coréen, le japonais et le persan comme langue de travail.

¹⁸¹ Ces traducteurs ont le danois, le finnois, le norvégien et le suédois comme langue de travail.

4.1 Que demande le traducteur à la source humaine ?

Dans cette section, nous catégorisons le type de questions que le traducteur pose (4.1.1) puis tentons de savoir si les répondants posent les mêmes questions quand ils connaissent personnellement la source humaine et si Internet a changé la donne (4.1.2).

4.1.1 Catégorisation des questions posées

Les informations recueillies ont permis de distinguer trois types de questions : 1) celles en rapport aux connaissances d'un domaine technique (par exemple, sur les concepts-clés), 2) celles liées au texte de départ (le sociolecte spécialisé employé et la clarté) et 3) celles en rapport à la fiabilité des termes et des tournures phraséologiques adoptées dans la langue d'arrivée. Dans les questionnaires consacrés à l'aide de la source humaine et pendant les entretiens, les traducteurs pouvaient choisir plusieurs réponses.¹⁸² Les résultats suggèrent que la majorité des questions que les répondants posent sont liées à la fiabilité des termes et des tournures phraséologiques qu'ils ont adoptées dans la langue d'arrivée ; ce type de questions a recueilli 41% des réponses contre 30,2% pour les questions liées aux connaissances d'un domaine technique et 28,8% pour les questions en rapport au texte de départ.

¹⁸² 71 traducteurs ont donné des réponses.

4.1.2 Le traducteur a-t-il toujours besoin d'une source humaine depuis l'émergence d'Internet ?

L'aide de la source humaine est-elle toujours aussi importante depuis l'émergence d'Internet ?¹⁸³ Les répondants avaient en effet expliqué qu'ils pouvaient trouver un grand nombre d'informations grâce à cet outil.

La majorité des traducteurs (70 sur 80, soit 87,5%) ont dit qu'ils avaient moins besoin d'aide. Cet avis est partagé par la plupart des traducteurs de LPR (34 sur 41, soit 82,9%) qui, rappelons-le, ont des problèmes pour trouver des documents satisfaisants qui soient en ligne et écrits dans des LPR.

Nous avons également demandé aux répondants si Internet pouvait remplacer l'aide d'une source humaine. Une partie d'entre eux (54 sur 96, soit 56,25%) ont répondu par l'affirmative en expliquant que contacter une source humaine prenait du temps et qu'ils avaient de très grandes chances de trouver les informations qu'ils souhaitaient sur Internet. D'après ces traducteurs, réussir à joindre un expert n'est pas garanti et Internet est une solution de facilité surtout quand ils connaissent peu de spécialistes et qu'ils ont peur de les déranger. Pendant un entretien, un interlocuteur a précisé :

Ce n'est peut-être pas aussi précis que la collaboration avec un spécialiste, mais c'est plus rapide. Il est difficile de trouver des spécialistes souhaitant collaborer et de les contacter à n'importe quel moment.

Pour un répondant, ne plus faire appel à un spécialiste implique quand même une étude très approfondie des sources en ligne :

Dans le domaine médical, si on est prêt à passer beaucoup de temps à retrouver les informations et à décortiquer ce qu'on trouve, on trouve les explications des

¹⁸³ Question traitée dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires respectivement consacrés à la consultation de la source humaine et aux traducteurs de LPR (82 participants au total)

spécialistes. Si on prend le temps de lire leurs publications, de comparer, de recouper, on peut se passer de l'expert.

Nous avons voulu avoir des précisions de la part des répondants qui considèrent qu'Internet ne peut remplacer la source humaine. Rappelons qu'un bon nombre d'entre eux partage cet avis (42 sur 96, soit 43,75%). Ces traducteurs ont expliqué que selon la situation, la source humaine donne des renseignements sur ce qu'ils recherchent vraiment. Un répondant spécialisé en graphisme souligne :

Internet remplace déjà le spécialiste mais pas entièrement. Si on en a un très bon, Internet n'est pas indispensable. Pour des termes de graphisme, pour la réalisation d'une plaquette, je pourrais trouver sur le web mais le spécialiste a des explications plus ciblées. C'est aussi plus rapide. J'ai eu une fois un texte dans lequel l'auteur parlait des différentes fonctionnalités de *photoshop* ; je peux trouver ça sur Internet mais si je vais directement vers l'expert en lui expliquant les nuances, il me donnera des informations plus ciblées et des réponses 100% fiables.

Ce propos montre bien les avantages de la source humaine en matière d'accès interne et de finesse (voir Gile 1986a ; 1995 ; 2005 et Durieux 1990). Les répondants ont ajouté que la source humaine apportait aussi une confirmation car ils n'étaient jamais vraiment sûrs de la fiabilité des solutions proposées en ligne. C'est ce que précise un traducteur :

Un spécialiste dans un domaine technique est un interlocuteur direct susceptible de comprendre sans difficultés ce que vous, traducteurs, ne connaissez pas ; avec Internet, il subsiste presque toujours un doute, car on ne sait pas à 100% si la personne qui a écrit est fiable.

Les traducteurs posent-ils toujours le même type de questions depuis qu'ils se servent d'Internet ? Nous avons voulu vérifier si, comme nous le supposons, le traducteur pose des questions plus parce qu'il a des problèmes pour comprendre les nombreuses sources qu'il a trouvées en ligne que parce qu'il n'arrive pas à trouver des documents qui lui conviennent. Les réponses données ont confirmé notre hypothèse ; la majorité des répondants (53 sur 77, soit 68,8%) ont dit qu'ils sollicitaient la source humaine davantage pour des problèmes de compréhension et pour confirmer un choix de traduction. D'après eux, ces problèmes de compréhension sont dus au sociolecte spécialisé et au manque de clarté

du texte de départ. Selon un répondant spécialisé en médecine, il est maintenant très facile de trouver des sources pour comprendre certaines notions et d'accéder à des documents en ligne peu spécialisés car ceci facilite la compréhension de certains concepts-clés. Les réponses données donnent à penser que les questions posées aux sources humaines ne sont plus les mêmes. Avant l'émergence d'Internet, l'aide de l'expert servait à pallier les faiblesses des sources sur support papier ; aujourd'hui, la source humaine sert davantage à pallier les faiblesses d'Internet, notamment parce que le traducteur a du mal à tester la fiabilité des informations qu'il trouve. Cet outil a réglé certains problèmes (le manque d'accessibilité des sources) mais en a introduit de nouveaux (la quantité des informations proposées).

4.2 Qui est la source humaine ?

Jusqu'ici, nous n'avons pas encore parlé de la source humaine. Dans cette section, nous essayons de cerner son profil et parlons des démarches que fait le traducteur pour prendre contact avec elle (4.2.1). Nous nous posons aussi la question de savoir si elle doit forcément connaître la langue de départ et la langue d'arrivée du texte (4.2.2).¹⁸⁴

4.2.1 La prise de contact : les différentes démarches

Qui sont les contacts du traducteur professionnel ? Nous avons voulu vérifier si, comme nous le supposons, ses contacts se trouvaient dans son réseau de connaissances. Nous avons établi les résultats en fonction de pourcentages de réponses car les traducteurs pouvaient en donner plusieurs.¹⁸⁵ Le tableau 16 donne les résultats suivants.

¹⁸⁴ Ces questions ont été étudiées pendant deux séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires respectivement consacrés à la consultation de la source humaine et aux traducteurs de LPR (82 traducteurs au total).

¹⁸⁵ Au total, 68 traducteurs ont répondu.

Type de contact	Pourcentage de réponses
Confrères (traducteurs spécialisés dans le domaine)	27,7%
Connaissances par l'intermédiaire du client	27,7%
Collaboration avec le client	22,2%
Spécialistes trouvés sur l'annuaire ou sur Internet	16,6%
« Amis » spécialistes du domaine	5,8%

Tableau 16 : Types de contacts

Le tableau 16 permet de constater que les répondants ont cinq types de contacts et qu'ils ne sont pas nécessairement en relation avec des spécialistes d'un domaine technique. Pratiquement un tiers de leurs contacts sont des confrères (avec ou sans formation dans un domaine technique).¹⁸⁶ Quelles en sont les raisons ? La plupart des répondants (47 sur 68, soit 69,1%) ont dit qu'ils étaient plus à l'aise pour demander de l'aide ou expliquer leurs problèmes à des confrères qui connaissent leurs attentes et poser des questions. D'après eux, un traducteur spécialiste du même domaine technique peut plus facilement comprendre certaines difficultés terminologiques et phraséologiques. Pour d'autres répondants (13 sur 47, soit 27,6%), l'émergence des listes de diffusion et des forums a

¹⁸⁶ Précisons que quand nous parlons dans le présent travail de source humaine ou de spécialiste, nous désignons les experts d'un domaine technique qui peuvent être le client ou une tierce-personne mais en aucun cas les traducteurs (voir première partie ; 2.1.3.2).

contribué à ce qu'ils fassent plus appel à des collègues car ces moyens de communication en ligne permettent de poser des questions à d'autres traducteurs et d'obtenir des réponses très rapides. Ces outils sont toutefois trop récents pour pouvoir juger de l'efficacité de la collaboration entre traducteurs. Le tableau 16 permet aussi de voir que la majorité des contacts se font dans le milieu proche des répondants (le client ou le milieu de la traduction professionnelle). Ajoutons à ce résultat la catégorie « amis » et nous arrivons à un pourcentage de 55,7% de réponses allant dans ce sens. Le commentaire suivant permet de se rendre compte que certains traducteurs peuvent avoir un vrai réseau de connaissances dans leur domaine technique :

Comme je travaille dans deux domaines techniques, je suis amené à rencontrer plein de gens dans des tas de domaines différents. Je consulte des musiciens, des musicologues, éventuellement des fabricants d'instruments. Dans mon réseau immédiat, j'ai un facteur de piano, énormément de luthiers, plusieurs musicologues¹⁸⁷ qui sont professeurs d'université et des réparateurs d'instruments.

Pourquoi la démarche consistant à contacter des sources humaines sans les connaître et sans intermédiaire est-elle peu fréquente (16,6% des réponses) ? D'après tous les répondants (48 sur 48), il vaut mieux choisir une solution plus facile, c'est-à-dire contacter une personne de leur entourage. L'un d'entre eux souligne :

Au début, je n'avais pas de spécialistes dans mon proche entourage. Je dois dire que là, on « galère » un petit peu. J'avais une personne-ressource qui était dans la région parisienne qui m'a beaucoup aidé dans mes débuts mais c'était assez compliqué.

Ces traducteurs ont ajouté qu'ils ne faisaient pas l'effort de contacter quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas s'ils avaient une source humaine dans leur entourage privé ou professionnel. Notons le propos suivant :

Je pense qu'il est difficile de contacter un spécialiste quand on ne le connaît pas. Je contacte le client même si je ne le connais pas. La seule différence réside dans le fait que le client a un intérêt dans mon travail, ce qui n'est pas le cas d'un expert.

¹⁸⁷ Spécialisé en musique et musicien de formation, ce traducteur dit qu'avoir exercé un métier dans son domaine technique avait facilité les choses.

En réponse à la question de savoir pourquoi ils faisaient surtout appel à des sources humaines de leur entourage, certains traducteurs (16 répondants) ont souligné qu'il était essentiel d'avoir des attaches dans leur domaine technique car la collaboration avec le client n'était pas toujours possible. Quand il travaille avec une agence de traduction, il est important que le traducteur ait des experts dans son entourage car l'agence ne lui donne pas forcément la possibilité de joindre le client. Les agences de traduction ont souvent des réticences à mettre en contact le traducteur et le client car elles ont peur qu'il travaille directement avec ce dernier (Gile 1995 : 136). Deux répondants précisent :

1) Souvent, on n'a pas de réponses. Je n'ai jamais de contact avec le client. Je peux exploiter les commentaires mais c'est tout. Il n'y a pas vraiment d'évolution depuis mes débuts. Dans l'ensemble, j'arrive à me débrouiller. C'est vrai que parfois, les textes sont très techniques. A ce moment-là, on peut le regretter.

2) Si j'ai un problème dans un domaine technique précis et que je connais personnellement une personne qui travaille dans le domaine précis, je ferais appel à cette personne. Je ne passerais pas par l'agence de traduction. Le problème est qu'assez souvent, on a l'impression de déranger mais il faut quand même oser. Les gens sont souvent débordés. Je sais que dans les agences de traduction, il y a des barrages (le chef de projet généralement). On peut parfois poser des questions grâce à un questionnaire élaboré par l'agence de traduction.

La plupart des traducteurs qui travaillent avec des agences de traduction (19 sur 26, soit 73,1%) sont justement assez critiques car les réponses aux questions posées mettent du temps à arriver. Deux commentaires l'illustrent :

1) Quand on travaille avec des agences, il y a toujours un intermédiaire. Il faut que l'intermédiaire lise l'e-mail, l'envoie au client, que ça revienne et que ça me revienne. Dans certaines agences, ça peut prendre deux jours avant d'avoir une réponse. C'est un peu gênant. Dans les agences très professionnelles, je peux avoir une réponse dans la journée. Les clients, en général, apprécient qu'on les sollicite. Le problème est cet intermédiaire.

2) Les agences gardent leurs clients pour eux. Souvent, je n'ai pas de contacts, je ne sais pas qui contacter. Je peux contacter l'agence mais j'aurai le nom de l'entreprise mais pas la personne. Je peux souvent dire à l'agence que j'ai ces termes mais que je ne les trouve pas ou que je ne comprends pas cette phrase.

L'émergence d'Internet a-t-elle modifié les rapports entre traducteur et source humaine ? Après tout, cet outil permet de nouer des contacts

très facilement. Pour la plupart des répondants (58 sur 66, soit 87,8%), Internet a énormément simplifié les rapports entre les deux parties. Deux propos permettent de s'en rendre compte :

1) Il y a encore quelques années, l'e-mail n'était pas très répandu ; on arrivait rarement à avoir la personne qu'on voulait contacter. Le courrier électronique a résolu pas mal de problèmes de ce type.

2) Grâce à cet outil, on est passé à un mode de communication beaucoup plus simple. Je l'ai remarqué car je fais de la traduction depuis très longtemps [22 ans] et je remarque qu'en Europe¹⁸⁸, il fallait passer par des préliminaires, connaître quelqu'un, etc. Avec le courrier électronique, on rentre en communication avec les gens plus facilement. L'entrée en matière est bien plus simple. J'ai même accès à des gens avec qui je n'aurais jamais espéré communiquer. Il y a une désacralisation si vous essayez de communiquer avec eux. Les rapports se sont simplifiés mais cela ne veut pas dire que je vais modifier mes questions.

Nous avons aussi voulu savoir si les traducteurs qui ont pris part à notre étude avaient moins de réticences à faire appel à une source humaine puisque depuis l'émergence d'Internet, il est très facile d'entrer en contact avec elle. Même s'ils considèrent qu'il est plus aisé de communiquer, la majorité des répondants (46 sur 68, soit 67,6%) ont dit qu'ils n'en avaient pas moins de réticences à demander de l'aide car la source humaine reste dans tous les cas une solution de dernier recours.

¹⁸⁸ Ce traducteur a travaillé de nombreuses années au Canada.

4.2.2 La langue de la source humaine

L'idéal est de consulter une source humaine dont la langue maternelle correspond à la langue d'arrivée et qui comprend la langue de départ (Gile 1995 : 145). Cette situation est-elle envisageable dans la réalité professionnelle ?

Pour la majorité des répondants (72 sur 91, soit 79,1%), le plus important est d'avoir l'aide d'une source humaine, le critère de la langue venant en second plan. Ils ont ajouté qu'il y avait un problème dès que la langue du texte de départ n'était pas l'anglais ou le français car les spécialistes ne connaissent souvent aucune autre langue. Ces répondants font en sorte de suffisamment préparer leurs questions en français pour que ce facteur ne soit pas un handicap ; dans ce cas, la recherche documentaire avant consultation est fondamentale. Les traducteurs de LPR contactés sont surtout concernés par ces problèmes dans la mesure où il leur est difficile de contacter une source humaine qui comprend la LPR ; pour la plupart d'entre eux (19 sur 27, soit 70,4%), le manque de documents écrits dans la LPR les empêche aussi de se préparer à poser des questions. Un répondant dont les langues de travail sont le japonais et le français (langues passives et langues actives) explique le problème :

Si le texte que je lis [en japonais] n'est vraiment pas compréhensible, comment trouver un spécialiste qui puisse m'expliquer en japonais ? S'il m'explique en français, je ne pense pas que ça avance à quelque chose même si je comprends très bien en français.

Ces traducteurs ont précisé que le problème se pose aussi quand la langue d'arrivée était la LPR car il est plus difficile de faire des choix terminologiques dans la LPR que de comprendre le texte de départ écrit dans cette langue.¹⁸⁹

¹⁸⁹ La plupart d'entre eux (45 sur 52, soit 88,4%) ont la LPR comme langue maternelle.

4.3 A quel moment le traducteur fait-il appel à une source humaine ?

Pour Daniel Gouadec, le traducteur doit veiller à ne pas trop solliciter la source humaine (1990b). Nous avons voulu tout d'abord vérifier si les répondants suivaient ce principe. 95% d'entre eux (77 sur 81) ne posent pas de questions qui ne concernent pas directement le problème ; ils font en sorte de concentrer leurs interrogations sur le texte de départ parce qu'ils ont peur de déranger. Reprenons l'observation d'un traducteur :

Je réserve en général une à deux questions pour le spécialiste. C'est la règle que je m'impose. Sinon, ça ne fait pas professionnel et puis le spécialiste n'a pas le temps.

A quel moment de l'activité traduisante le traducteur décide-t-il de demander de l'aide ? La plupart des répondants (58 sur 77, soit 75,3%) ont dit qu'ils contactaient un expert seulement après avoir terminé de traduire parce que son aide restait une solution de dernier recours, quand toutes les solutions données par les sources documentaires étaient épuisées. Quelques propos :

1) Le spécialiste (c'est-à-dire le rédacteur du texte de départ) est pour moi la source ultime de renseignement en cas de doute. La dernière solution, qui n'en est pas une, consiste à signaler au client qu'un point reste en suspens.

2) Quand je ne sais pas, je demande au client mais je le consulte seulement après une recherche dans mes ouvrages. Je ne décroche pas mon téléphone sans avoir cherché. Quand je n'ai pas d'accès direct au client, je le fais par l'intermédiaire de la secrétaire qui transmet. Je lui pose mes questions. Je ne vais pas passer toute une journée à chercher un petit mot.

3) Quand je le contacte, je pose la question précise. Après, on peut être amené à parler d'autres choses sur le sujet. Au départ, il y a toujours une demande bien précise. Je vais faire en sorte de donner le maximum d'informations pour qu'il me donne la réponse adéquate. Il ne faut pas oublier que le spécialiste est dans son travail et il tombe sur quelqu'un qui pose des questions très précises. Je prépare donc le terrain pour qu'il sache où j'en suis.

Dans leur démarche, ces traducteurs espèrent que la recherche documentaire donnera la réponse au(x) problème(s) posé(s) et qu'elle les dispensera de faire appel à une source humaine. La plupart d'entre eux (62 sur 77, soit 80,5%) ont ajouté qu'ils se préparaient avant de contacter un expert en lisant des documents sur le sujet du texte de départ.

Nous avons voulu en savoir plus sur les répondants qui préfèrent consulter une source humaine avant d'avoir terminé de traduire (seulement 24,7% des traducteurs). Ont-ils tendance à davantage faire appel à elle s'ils la connaissent bien ? La plupart d'entre eux (14 sur 19, soit 73,7%) ont dit que ceci n'était pas lié. D'après eux, contacter un expert est souvent plus rapide que passer un certain temps à chercher la solution dans des sources documentaires. En fait, ces traducteurs travaillent souvent en collaboration avec leur client et le sollicitent dès qu'ils rencontrent un sérieux problème. Un répondant explique :

Le client m'aide beaucoup ce qui me facilite énormément la tâche. Ça me dispense un peu d'utiliser Internet quand je ne peux pas trouver les informations dans les sources sur support papier.

Ces répondants ont souligné qu'ils acceptaient souvent un travail seulement si le client ou le spécialiste était en mesure de les aider. C'est ce que dit un traducteur spécialisé en médecine :

Avant d'accepter, j'évalue un peu la capacité du client à m'aider ou à me donner des informations. Si je ne connais pas le domaine et qu'en plus le client ne peut pas m'aider pour certains points, je refuse de traduire le texte.

4.4 Qualité et complétude des informations données par la source humaine

L'aide que propose la source humaine apporte-t-elle une valeur ajoutée (4.4.1) ? Est-elle satisfaisante sur le plan terminologique (4.4.2) ?¹⁹⁰

4.4.1 L'aide représente-t-elle toujours une valeur ajoutée ?

Nous nous penchons d'abord sur l'apport de la source humaine sur le plan informationnel (4.4.1.1), puis nous analysons les inconvénients de ce type de source (4.4.1.2).

4.4.1.1 L'apport de la source humaine sur le plan informationnel

Nous avons d'abord demandé aux traducteurs ayant participé au présent travail si cette aide était avantageuse sur le plan des renseignements donnés. La plupart (63 sur 82, soit 76,8%) ont répondu par l'affirmative ; d'après ces répondants, l'aide de la source humaine pallie le fait qu'ils n'ont pas forcément la manière de penser d'un spécialiste. Le propos ci-dessous illustre parfaitement la valeur ajoutée que la source humaine procure :

J'ai travaillé pas mal de temps en Russie avec des spécialistes. Par exemple, je faisais des traductions pour un chimiste. Une fois terminée, il regardait ma traduction et apportait des corrections. Il ne connaissait pas la langue mais c'était son domaine. Il était compétent en terminologie. Quand j'ai débuté, j'avais un spécialiste qui m'aidait à rédiger le texte technique. J'ai travaillé plusieurs années avec la même personne pour les traductions. On travaillait sur la compréhension et l'acceptabilité du terme dans le domaine technique.

¹⁹⁰ Nous avons traité ces questions dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires respectivement consacrés à la consultation de la source humaine et aux TTEVC (91 traducteurs au total).

La source humaine est-elle capable de répondre efficacement, en étant concise et en allant au-delà des problèmes du traducteur ? D'après la majorité des répondants (65 sur 74, soit 87,8%), l'expert a une capacité de synthèse des connaissances spécialisées qui leur fait défaut et qui permet d'aller au-delà des problèmes posés par le texte de départ. Ils ont aussi ajouté que la source humaine arrivait à se mettre à leur portée. La source humaine apporte un recul intellectuel car le traducteur n'arrive pas à réunir ses connaissances spécialisées pour résoudre son problème (voir Bédard 1986 ; Commeau-Fanghanel 2001). Ses connaissances parcellaires font qu'il a des difficultés quand le problème en question nécessite des informations que le destinataire du texte (le spécialiste) est censé maîtriser et que lui n'a pas (voir Folkart 1984 ; Gile 1985).

4.4.1.2 Les inconvénients de l'aide apportée par la source humaine

L'aide de la source humaine n'apporte-t-elle parfois aucune valeur ajoutée ? Pour la plupart des répondants (62 sur 69, soit 89,8%), tout expert ne donne pas forcément des explications satisfaisantes. Les traducteurs spécialisés dans des disciplines renfermant de nombreux sous-domaines¹⁹¹ (37 sur 51, soit 72,5%) ont expliqué qu'il ne suffisait pas de trouver une source humaine travaillant dans le domaine technique en question mais qu'il convenait de trouver un spécialiste du sous-domaine précis. Mentionnons ces deux propos :

1) Le champ des sciences et des technologies est très vaste. Personne ne dispose d'un carnet d'adresses de spécialistes pouvant embrasser l'ensemble des domaines techniques. L'idéal est de pouvoir consulter le spécialiste en question pour valider l'information trouvée sur Internet.

2) Dans le domaine nucléaire, chacun a en quelque sorte ses connaissances. Un ingénieur en mécanique peut ne pas connaître un terme de thermo-hydraulique. Les réponses données sont alors moins précises quand la discipline est très vaste parce que tout devient très spécifique. Il faut donc trouver le bon spécialiste. J'essaie quand même de me débrouiller avec les réponses qu'il me donne mais je peux redémarrer une recherche sur de nouvelles bases.

¹⁹¹ médecine, physique, droit

Un médecin spécialiste n'est pas forcément capable de répondre à des questions qui sont pas liées à sa spécialité, d'où la nécessité pour le traducteur d'avoir plusieurs sources humaines dans son entourage. Un traducteur spécialisé en médecine a souligné qu'il comptait quatre experts dans son entourage (un dentiste, un médecin généraliste, une sage-femme et une infirmière).

Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles la source humaine n'apporte pas d'aide satisfaisante ? D'après douze traducteurs, les sources humaines peuvent ne pas s'exprimer très clairement. C'est ce que dit l'un d'entre eux :

Ça dépend de l'interlocuteur qu'on a en face de soi. Il y a des gens qui ont beaucoup de mal à expliquer alors que d'autres sont très clairs. L'aptitude du spécialiste à expliquer les choses est presque plus importante que sa qualification. Si l'interlocuteur n'est pas clair, je vais aller vers quelqu'un d'autre. Il y a des gens qui, même en étant spécialiste, sont incapables d'expliquer quoi que ce soit.

Pour d'autres (27 traducteurs), la source humaine peut ne pas donner une solution satisfaisante car parfois, elle n'a pas toutes les informations du texte de départ sous les yeux. Ces répondants ont souligné qu'ils posaient des questions très précises qui concernaient uniquement le problème à résoudre car la source humaine n'avait pas le temps d'étudier le texte en profondeur. Un traducteur souligne :

Le spécialiste n'est pas forcément déterminant car il n'a bien souvent pas tous les éléments du texte en main et peut donner une information qui ne convient pas à la situation.

Au vu de ces réponses, les répondants peuvent-ils exploiter les renseignements donnés ? Pour la plupart d'entre eux (31 sur 41, soit 75,6%), la source humaine permet quand même de réorienter la recherche documentaire. Notons le commentaire suivant :

De toute façon, la recherche mène à autre chose. Si ça ne tombe pas dans le mille, je peux refaire une recherche sur de nouvelles bases ; ce que le spécialiste m'a dit me donne des indices sur le contexte qui me permettront de cibler la recherche.

4.4.2 L'aide de la source humaine face aux problèmes terminologiques du traducteur

Après avoir présenté les avantages et les inconvénients de l'aide que pouvait apporter la source humaine, nous nous focalisons sur l'apport qu'elle peut avoir quand le traducteur est confronté à des problèmes terminologiques dans le texte de départ.

Dans la partie consacrée à la théorie, nous avons dit que certains termes pouvaient avoir plusieurs équivalents dans la langue d'arrivée ; dans ces cas-là, le traducteur peut ne pas savoir si tous sont de vrais synonymes. L'aide de la source humaine est-elle déterminante quand le traducteur est confronté à ce genre d'écueil ? La majorité des traducteurs (55 sur 68, soit 80,8%) ont répondu par l'affirmative. Pendant un entretien, un interlocuteur a expliqué les limites des sources documentaires :

Dans certains domaines techniques, les glossaires n'aident pas car il y a plusieurs termes au choix et il est difficile de cibler celui qui est approprié. A ce moment-là, il vaut mieux prendre quelqu'un qui soit dans le domaine et « sur le terrain ».

Les répondants ont souligné que dans un domaine technique, un terme pouvait avoir une traduction académique tout à fait correcte mais ne pas être utilisé par les spécialistes. Souvent, la source humaine préfère l'emploi de certains termes à d'autres :

1) Les spécialistes me disent souvent que c'est la bonne traduction mais qu'on ne dit pas ça d'habitude. Ils connaissent le terme et l'usage. Dans un sens, la traduction est bonne mais on ne dit pas ça dans la profession. Il y a aussi des traductions en anglais qui ne me plaisent pas mais qui se disent dans la profession.

2) Un terme peut être utilisé dans un sens par un certain client. Il est certain que pour le même client, il vaudra mieux utiliser le terme de son choix.

Les limites du traducteur s'expriment aussi devant ce genre de difficultés. Ces répondants ont ajouté qu'avoir une base de connaissances solide pouvait pallier les difficultés mais que le problème se posait quand ils n'avaient jamais rencontré le terme.

L'aide que la source humaine apporte dans ce genre de situations est-elle toujours satisfaisante ? Il est vrai que les spécialistes n'ont pas forcément une très grande rigueur terminologique (voir Jammal 1998 et le cas de la médecine). Nous avons voulu vérifier si, comme nous le supposons, ce manque de rigueur pouvait se répercuter sur le plan traductionnel dans la mesure où le destinataire du texte peut ne pas être d'accord avec l'emploi d'un terme qui a pourtant été conseillé par une source humaine. Pour la plupart des répondants (43 sur 59, soit 72,8%), les renseignements donnés sont satisfaisants mais d'après certains (17,2%), avoir un niveau élevé de connaissances n'est pas synonyme de rigueur terminologique :

1) Je pense que le jargon pose problèmes. Une fois, un médecin m'a assuré qu'un terme passait ; j'ai rendu ensuite ma traduction mais le laboratoire n'a pas accepté la terminologie que j'avais utilisée. Il faut aussi se méfier. Il faut avoir plusieurs personnes pour pouvoir faire un tri. En médecine, j'ai besoin de plusieurs spécialistes. Il m'arrive de consulter trois ou quatre personnes.

2) Il faut se méfier des réponses des spécialistes dans la mesure où il est très fréquent que la langue technique s'apparente à un jargon interne à telle ou telle société. Parfois, un terme très précis peut ne pas avoir le même sens pour des spécialistes généralistes différents.

3) Avoir un seul point de vue et un seul terme n'est jamais la meilleure solution même si cela vient d'un spécialiste. Il peut utiliser un jargon ou une terminologie propre à son entreprise mais qui n'est pas utilisée par les autres.

Pour éviter ce genre d'écueil, un traducteur a expliqué qu'il fallait préparer ses questions afin de bien s'exprimer et indiquer certaines informations pouvant aider la source humaine à donner une réponse davantage adaptée au contexte. A titre de comparaison, ce répondant fait référence au médecin qui a fait un mauvais diagnostic parce que son patient ne lui a pas fait part de certains symptômes.

Nous avons demandé aux traducteurs qui n'ont parfois pas été satisfaits de l'aide d'une source humaine s'ils vérifiaient la fiabilité des informations qu'elle donnait. Une partie d'entre eux (30 sur 54, soit 63%) disent faire confiance à l'expert mais pour un certain nombre (20 sur 54, soit 37%), la recherche documentaire permet d'évaluer la fiabilité d'une

solution donnée. Ces répondants utilisent une source documentaire quand ils sentent que la réponse est hésitante ou confuse ou quand elle contredit ce qu'ils ont compris précédemment ; dans ces cas, ils ne recontactent pas la source humaine par peur de la déranger.

L'expert est-il conscient des exigences terminologiques qu'impose la traduction technique professionnelle ? La majorité des répondants (50 sur 76, soit 76,9%) ont répondu par la négative et ont expliqué que souvent, certains experts leur conseillaient de ne pas perdre du temps à trouver la traduction de certains termes et de les garder en anglais.¹⁹² Au cours d'un entretien, un interlocuteur spécialisé dans le domaine automobile a souligné :

L'ingénieur n'a pas le recul et l'esprit critique sur le plan terminologique. J'ai acquis cette rigueur en traduisant des brevets. Je ne sais pas si un spécialiste se rend compte de cette profusion terminologique, des raccourcis et du manque de rigueur. De toute façon, très peu d'ingénieurs savent rédiger. Le gros de mon travail consiste à pallier leurs faiblesses rédactionnelles et leur manque de rigueur terminologique.

4.4.2.1 L'intervention de la source humaine dans la résolution des problèmes posés par les TTEVC

L'aide de la source humaine est-elle nécessaire (4.4.2.1.1) et satisfaisante (4.4.2.1.2) quand le traducteur traduit des TTEVC ?¹⁹³

Nous avons d'abord demandé aux traducteurs s'ils avaient des réticences à faire appel à une source humaine pour des termes qui ne sont apparemment pas très techniques. La majorité d'entre eux (59 sur 65, soit 90,7%) ont dit qu'ils ne se posaient pas ce genre de questions et qu'ils demandaient de l'aide indépendamment du type de termes posant problèmes (TTSS ou TTEVC).

¹⁹² dans le cas où le texte de départ cite un terme en anglais

¹⁹³ Question traitée pendant deux séries d'entretiens et dans deux séries de deux questionnaires qui ont respectivement abordé la question de la consultation de la source humaine et la question des TTEVC (91 répondants au total)

4.4.2.1.1 L'aide de la source humaine est-elle nécessaire ?

Nous avons voulu savoir si l'aide de la source humaine était nécessaire quand les traducteurs avaient des problèmes à traduire des TTEVC.

La plupart des traducteurs (45 sur 67, soit 67,1%) ont expliqué que sans aide, ils mettaient beaucoup plus de temps à trouver un équivalent satisfaisant. Quelles questions posent-ils ? Certains (26 sur 45, soit 57,7%) ont dit qu'ils voulaient que la source humaine confirme la fiabilité d'un équivalent trouvé dans une source textuelle alors que d'autres (19 sur 45, soit 42,3%) ont souligné qu'ils posaient des questions parce qu'ils ne comprenaient pas le sens du TTEVC. Ces résultats suggèrent que les répondants recherchent auprès d'une source humaine autant une confirmation de fiabilité qu'une explication sur le terme. Une bonne partie des répondants (22 sur 67, soit 32,9%) ont ajouté qu'ils n'étaient pas convaincus de la nécessité de faire appel à une source humaine car ils considèrent que les sources textuelles sont suffisamment nombreuses pour qu'ils puissent se passer d'elle. Reprenons le propos d'un traducteur :

L'intervention d'un spécialiste n'est pas nécessaire si les documents de référence sont fiables ; on en trouve quasiment toujours. A défaut, le seul recours fiable, à mon avis, est de s'adresser au rédacteur du texte de départ qui seul, peut apporter des explications fiables sur le sens du terme.

Pour ces traducteurs, l'aide de la source humaine n'est pas utile parce qu'il s'agit principalement d'un problème d'équivalent.¹⁹⁴ D'après eux, l'expert peut connaître la langue de départ ou la langue d'arrivée mais ses connaissances dans une discipline restent souvent unilingues :

Le spécialiste ne va pas me donner le terme français. A ce moment-là, il vaut mieux trouver une entreprise qui pourra me donner les termes.

¹⁹⁴ Un équivalent dans la langue de la source humaine

4.4.2.1.2 L'aide de la source humaine est-elle satisfaisante ?

En partant de l'idée que les TTEVC ont un usage flou (Albin 1988 : 125) et font souvent partie d'un sociolecte spécialisé (voir première partie ; 2.1.3.3.3.1), nous avons demandé aux répondants si la source humaine pouvait avoir des difficultés à comprendre les TTEVC et à les expliquer. D'après la majorité d'entre eux (51 sur 77, soit 66,2%), la source humaine a aussi des problèmes pour comprendre ces termes dans le texte de départ ; son aide s'avère parfois infructueuse car ses explications sont confuses. Dans ce cas-là, la source humaine donne simplement de nouvelles informations qui orientent le traducteur vers de nouvelles pistes de recherche. Ce résultat est intéressant car il suggère que les TTEVC créent des difficultés même si la source humaine connaît très bien son domaine technique. Un répondant spécialisé dans le domaine nucléaire explique :

Souvent, le terme a été inventé par l'auteur lui-même. Le spécialiste peut avoir des problèmes de compréhension de ces termes s'il n'en est pas l'auteur.

L'aide de la source humaine s'avère-t-elle plus fructueuse quand les traducteurs posent des questions en rapport à des TTSS ? La majorité des traducteurs (54 sur 71, soit 76%) ont répondu par l'affirmative. Au vu de ce résultat, nous avons voulu savoir si le dialogue entre les deux parties était plus important quand le traducteur posait des questions en rapport à des TTEVC. Il apparaît que pour une bonne partie des répondants (35 sur 54, soit 64,8%), l'échange n'est pas plus important dans la mesure où ils ne sont pas obligés d'expliquer plus longuement les problèmes que leur posent les TTEVC.

4.5 Les relations entre le client et le traducteur : y a-t-il une vraie collaboration ?

Le client peut aider le traducteur car il peut être lui aussi spécialiste du domaine technique en rapport au texte qu'il fait traduire. Dans quelle mesure s'implique-t-il dans le texte qu'il donne à traduire ? Le traducteur peut-il sensibiliser le client aux exigences de son métier (4.5.1) ? Nous tentons de savoir si la rigueur terminologique du traducteur peut se heurter au sociolecte spécialisé du client (4.5.2) et si le client peut prêter des documents susceptibles d'aider le traducteur (4.5.3).¹⁹⁵

4.5.1 Le traducteur peut-il sensibiliser le client aux exigences de la traduction technique professionnelle ?

Certains traductologues et traducteurs sont assez critiques envers le client car pour eux, il n'a souvent aucune connaissance de ce qu'est l'activité traduisante (voir Robinson 1997 ; Reeves-Ellington 1998). Y a-t-il une différence de comportement entre le client qui connaît les exigences de la traduction technique professionnelle et les autres ?

Nous avons demandé aux répondants si leurs clients connaissaient les exigences de la traduction technique professionnelle. Pour la majorité d'entre eux (40 sur 49, soit 81,6%), le client ne sait pas vraiment en quoi consiste le métier de traducteur et ne se rend pas compte que ce dernier n'a pas la même base de connaissances qu'un expert. Quelques commentaires :

1) Lorsque vous leur demandez des informations, vous leur [les clients] demandez ce qui est évident pour eux. Ceux qui ne connaissent pas les traducteurs n'arrivent pas à voir qu'on peut ne pas être au courant de certaines choses. Ils s'étonnent qu'on pose des questions dès le premier texte.

¹⁹⁵ Ces questions ont été étudiées dans la deuxième série de questionnaires consacrés à la consultation de la source humaine et dans deux séries d'entretiens (soit 51 répondants au total).

2) L'entreprise qui demande une traduction ne s'intéresse jamais aux compétences du traducteur. On vous dit : « Voilà, j'ai un texte à traduire, ça va me coûter combien ? » On ne vous demande jamais si vous êtes spécialisé dans le domaine technique et si vous avez une qualification.

3) J'ai pris l'habitude de sensibiliser mes clients car en général, ils ont de la peine à se rendre compte de ce qu'est la traduction. Ils demandent dix pages pour le lendemain mais ne se rendent pas compte du travail que cela représente. Ils croient qu'on lit et qu'on traduit. Les clients ne comprennent pas que ne pas traduire vers l'anglais ne veut pas dire qu'on ne parle pas anglais. Il faut un travail d'explication. Un jour, un client m'a dit qu'il ne me demandait pas de comprendre le texte mais de le traduire.

Ces répondants ont souligné que les clients qui ne connaissent pas les exigences de la traduction technique professionnelle n'avaient pas confiance dans les traductions rendues ; d'après eux, ces clients sont aussi moins coopératifs que les autres. Reprenons les observations d'un répondant spécialisé en histoire :

Les clients qui ne connaissent pas la traduction disent que tel terme n'est pas traduisible et que de toute façon, les traductions en sciences humaines sont toujours insatisfaisantes. Ils ont un côté fataliste.

A la lecture de ces propos, les traducteurs évitent-ils de poser des questions à un client avec qui ils travaillent pour la première fois ? Après tout, le client qui ne connaît pas la traduction technique pourrait ne pas comprendre qu'on lui pose des questions sur le texte qu'il fait traduire. La majorité de ceux qui ont répondu (31 sur 46, soit 67,4%) ont expliqué qu'ils préparaient davantage leurs questions quand ils travaillaient pour la première fois avec un client car ils devaient faire leurs preuves. Un répondant souligne :

Quand je ne connais pas bien le client, je ne sais jamais les a priori qu'il a sur les traducteurs. J'aurais alors plus tendance à me préparer car il faut montrer qu'on maîtrise son sujet.

Les autres (15 sur 46, soit 32,6%) ont dit qu'ils essayaient de ne pas poser de questions. C'est ce que souligne un traducteur :

Au début, on a besoin de prouver sa compétence, ce qui n'est plus forcément le cas après. Toute question serait sans doute mal venue. Souvent, le client ne comprend pas que le traducteur puisse poser des questions ; d'après lui, c'est un signe d'incompétence. Le traducteur doit s'adapter au spécialiste mais il faut bien garder à l'esprit que ce n'est pas l'inverse.

En rapport à ce dernier propos, un traducteur précise que certaines agences de traduction n'osent pas poser des questions au client car elles pensent que c'est un signe d'incompétence de leurs traducteurs.

Les répondants expliquent-ils au client ce qu'est le métier de traducteur ? Les informations recueillies suggèrent que le dialogue entre les deux parties évolue au fil de leur collaboration. La plupart des traducteurs (35 sur 46, soit 76,1%) ont dit que le client modifiait progressivement son approche de la traduction. Un répondant explique :

A force de connaître la traduction professionnelle, les spécialistes modifient leur comportement et leur avis sur les traducteurs. Certains apprécient plus ou moins qu'on leur demande de l'aide et sont parfois plus désireux de coopérer. Les clients réguliers comprennent plus facilement qu'on puisse poser des questions.

Pour certains (26 sur 40, soit 65%), le client arrive progressivement à comprendre que le métier de traducteur implique une rigueur et une cohérence terminologiques et que la tâche du traducteur consiste à arriver au meilleur résultat possible (voir Mackenzie 2004 : 31). Un traducteur qui travaille pour des entreprises installées en Russie précise que ses clients ont tendance à négliger les conséquences d'un texte mal traduit :

Les clients qui cherchent à s'implanter sur le marché français ne se rendent pas toujours compte qu'en fait, s'ils avaient traduit correctement leurs documents et s'ils avaient fait appel à un traducteur compétent, ils auraient peut-être décroché le marché. Ils ne mettent pas en cause cet aspect-là. Quand ils ne décrochent pas un marché, ils n'imaginent pas que ça peut être uniquement pour une question de communication ou de manque d'informations sur le pays. C'est le genre d'erreurs que les grosses entreprises ne font pas. Pour les PME-PMI, il y a du boulot à faire.

Pendant un entretien, un interlocuteur a souligné :

Un auteur ne se rend pas forcément compte de son manque de rigueur et des raccourcis terminologiques qu'il emploie. Il ne se rend pas compte que certaines erreurs peuvent lui nuire. Le but est de lui faire comprendre les enjeux d'une traduction car c'est dans son intérêt.

4.5.2 La validité terminologique et le sociolecte spécialisé du client : quel choix pour le traducteur ?

Les stratégies de traduction sont influencées par l'environnement professionnel dans lequel évolue le traducteur (voir Toury 1995 ; Gile 2005) ; ce dernier se trouve en effet devant certaines contraintes que lui impose le client. Nous nous intéressons à un cas où les intérêts du client peuvent aller à l'encontre des principes du traducteur.

Nous avons demandé aux répondants s'ils suivaient systématiquement la terminologie que le client donnait. La plupart d'entre eux (27 sur 38, soit 71%) ont expliqué que les entreprises donnaient très souvent une terminologie interne et qu'ils se conformaient à cette terminologie. D'après eux, le client ne veut pas voir un texte d'arrivée dans lequel il ne retrouve pas sa terminologie ; « c'est une assurance que le langage propre à une société est respecté et que le document livré après traduction sera conforme aux attentes du client » (Cantat 1995 : 21). Dans ce cas, la recherche terminologique du traducteur se plie aux normes édictées. Un répondant précise :

Je travaillais auparavant pour deux entreprises de métallurgie concurrentes ; je me rappelle qu'il fallait faire très attention à ne pas employer un terme utilisé par l'entreprise concurrente.

Pour tous les répondants (26 sur 26), la recherche d'équivalent est pratiquement absente quand le client donne sa propre terminologie. La plupart d'entre eux (23 sur 34, soit 67,6%) ont ajouté qu'il convenait de ne pas discuter de la validité de la terminologie du client¹⁹⁶ et qu'ils pouvaient seulement suggérer mais pas imposer.¹⁹⁷ Quelques propos :

1) En général, je respecte la terminologie du client. Si elle ne me semble vraiment pas adéquate, je le contacte de manière à obtenir davantage d'informations et éventuellement lui soumettre mon point de vue.

¹⁹⁶ Les traducteurs qui contestent l'emploi de tel terme et qui en proposent un autre connaissent très bien leurs clients.

¹⁹⁷ Avec une phrase du type : « Si vous jugez que ce terme est pertinent,... ». Le dialogue avec le client peut permettre d'enrichir la base de connaissances du traducteur et de savoir pourquoi le client préfère l'emploi de tel terme.

2) J'utilise la terminologie du client, mais je peux lui signaler que je ne suis pas d'accord en lui proposant ma terminologie dans le message accompagnant la livraison de la traduction.

Les répondants ont précisé que même s'il y avait un désaccord sur la terminologie, ils devaient penser au destinataire du texte. C'est ce que dit un traducteur spécialisé en histoire :

Je travaille beaucoup avec la Suisse. Dans ce cas-là, il faut s'adapter au français suisse. Le standard suisse peut être différent du standard français. Je dois m'incliner si le destinataire est suisse même si certains termes peuvent heurter.

Il est vrai que le client paye une prestation et que le résultat doit être conforme à ses attentes (Lambert-Carez 1983). D'autres propos :

1) Le traducteur n'a pas à faire entendre sa voix de traducteur et de terminologue ; il s'agit de parler comme le client. Ce qui compte est ce qui est vendeur pour le client sur le plan communicationnel et moins sur le plan terminologique.

2) Il y a un regard critique sur la terminologie client ; j'ai vu une fois un texte de référence avec des erreurs. J'ai alors changé en ne signalant rien au client. Je ne suis pas allé dire qu'il y avait des erreurs car ça paraît pédant. Pour des clients réguliers, je signale que pour tel passage, il faudrait peut-être comprendre autre chose. Il est vrai que j'oserais plus le faire avec des clients réguliers.

Treize traducteurs qui ont suivi des cours de terminologie durant leur cursus de traduction ont ajouté que les principes de norme et de validité terminologique étaient souvent balayés par la réalité du métier car ce qui est valide pour le client ne l'est pas forcément pour des terminologues. Cette divergence sépare en tout cas la traduction professionnelle de la traduction universitaire. Les principes de norme et de validité terminologique sont bien sûr valables en traduction professionnelle mais les exigences du client doivent aussi être prises en considération. Après tout, dit Gérard Lambert-Carez (1983) : « un texte traduit est tout simplement un bien de consommation qui n'ose pas dire son nom ». Deux commentaires illustrent ce point de vue :

1) Si l'auteur veut qu'un terme soit traduit d'une telle façon, je vais vérifier ce qui lui plaît et ce qui est vendeur pour lui. Ca dépend de ce que l'auteur veut vendre. Quand on parle de validité terminologique, j'ai envie de sourire. Le client se moque de la validité terminologique. Il dit qu'il faut mettre ce que le laboratoire a l'habitude de voir et d'entendre. Il se moque de la validité et de savoir que ce n'est pas conforme sur un plan terminologique. Pour lui, l'effet est plus important que la validité. Le client ne vous paie pas pour mettre des termes valides. Le traducteur n'a pas à faire entendre sa voix de traducteur et de terminologue. On doit être conscient que le client a des attentes. D'ailleurs, le client ne lit même pas les notes que je peux lui mettre sur la terminologie. La terminologie ne l'intéresse pas.

2) Si l'article doit être présenté dans une conférence et si l'auteur souhaite que son texte ait un certain style, je suis ses exigences. Je vais peut-être vous choquer mais ça dépend de ce que l'auteur veut vendre et de qui il veut impressionner dans son domaine technique.

Ces deux derniers propos sont intéressants ; quand le traducteur travaille pour un client qui souhaite publier un texte¹⁹⁸, il y a souvent une vraie collaboration entre les deux parties, le client ayant intérêt à ce que le texte d'arrivée soit satisfaisant. D'après ces deux répondants, certains collègues acceptent mal de passer outre certains principes terminologiques sous prétexte que le client souhaite imposer ses choix. La conception qu'ont ces deux répondants de leur métier n'est pas toujours comprise. L'un d'eux note :

Je me suis empoigné une fois avec un de mes collègues-traducteurs qui disait que j'avais vendu mon âme au diable et que j'avais perdu mon amour de la langue.

¹⁹⁸ Les propos mentionnés ci-dessus font référence à des traducteurs qui traduisent pour des chercheurs en médecine.

4.5.3 Les sources documentaires prêtées par le client

Nous nous penchons maintenant sur l'aide que le client peut apporter au traducteur. Nous nous intéressons aux types de sources prêtées (4.5.3.1) puis essayons de savoir si elles sont utiles au traducteur (4.5.3.2). Enfin, nous nous demandons si le client qui connaît les exigences de la traduction technique professionnelle a davantage tendance à prêter des documents (4.5.3.3).¹⁹⁹

Avant d'examiner ces différentes questions, nous avons voulu savoir si les répondants bénéficiaient souvent des documents du client. Une partie d'entre eux (44 sur 79, soit 55,7%) ont répondu par l'affirmative ; les autres (44,3%) en obtiennent rarement.

4.5.3.1 Quelles sources prête le client ?

Certains répondants nous ont dit que le client pouvait leur prêter des sources. Nous avons catégorisé leurs réponses en distinguant les dictionnaires, les glossaires, les bases de données et les sources non terminologiques.²⁰⁰ Rappelons qu'un glossaire est un recueil de termes associés à leurs définitions et centré sur un domaine dont il détaille les termes spécifiques (par exemple, un glossaire d'informatique)²⁰¹, alors qu'un dictionnaire est un ouvrage de référence énumérant des mots simples ou composés, classés généralement par ordre alphabétique et accompagnés de leurs définitions ou de leurs équivalents dans une autre langue ; un dictionnaire peut également renseigner sur la prononciation, l'étymologie et donner des marques d'usage.²⁰² Une base de données est un ensemble structuré et organisé d'informations placées dans des

¹⁹⁹ Ces sujets ont été traités dans trois séries d'entretiens et dans les deux séries de questionnaires consacrés à la consultation de la source humaine (82 traducteurs au total).

²⁰⁰ 69 traducteurs y ont répondu.

²⁰¹ Définition tirée de <http://fr.wikipedia.org/wiki/Glossaire>

²⁰² Définition tirée de <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dictionnaire>

fichiers, et organisées de manière à pouvoir être facilement triées, classées et modifiées.²⁰³

Sources	Pourcentages de réponses
Dictionnaires	10%
Glossaires	30%
Base de données	20%
Sources non terminologiques	40%

Tableau 17 : Type de sources données par le client

D'après le tableau 17, le client prête la plupart du temps des sources terminologiques (60% des réponses). Nous avons également demandé aux répondants quelles sources ils préféreraient avoir. Plusieurs réponses pouvaient être données.

²⁰³ Définition tirée de http://fr.wikipedia.org/wiki/Base_de_donn%C3%A9es

Sources	Pourcentage de réponses
Dictionnaires	0%
Glossaires	35,7%
Bases de données	14,3%
Sources non terminologiques	50%

Tableau 18 : Sources données par le client (préférence des répondants)

D'après les pourcentages indiqués dans le tableau 18, les traducteurs préfèrent que leur client leur prête des glossaires ou des sources non terminologiques (85,7% des réponses). Les traducteurs n'ont jamais parlé des dictionnaires. Nous pouvons supposer qu'ils possèdent ce type de sources ou qu'ils considèrent qu'il n'est pas utile que le client leur en donne. Ils font aussi sans doute davantage confiance aux glossaires qu'aux dictionnaires. Si on met en parallèle les tableaux 17 et 18, les sources préférées des répondants sont celles que le client fournit le plus souvent.

4.5.3.2 Les sources prêtées sont-elles utiles au traducteur ?

Les sources prêtées par le client sont-elles utiles au traducteur ? Une partie des traducteurs (33 sur 62, soit 53,2%) ont répondu par l'affirmative ; d'après eux, ces sources peuvent contenir la terminologie et la phraséologie du domaine technique (dans le cas des sources non terminologiques).

Les autres traducteurs (29 sur 62, soit 46,8%) qui trouvent que les documents ne sont pas utiles ont donné plusieurs raisons. Pour deux d'entre eux, les sources non terminologiques sont souvent des textes traduits ou des documents ayant peu de rapport avec le sujet du texte de départ. Le manque de fiabilité et de complétude de ces documents sont d'autres raisons avancées. Une partie des répondants (28 sur 42, soit 66,6%) ont dit qu'ils se méfiaient des sources terminologiques internes car ils ne savaient pas forcément qui les avait constituées. Il est vrai que « de nombreux glossaires ou autres sources terminologiques ne sont pas le résultat d'un travail terminologique et lexicographique sur corpus [...] » (Gile 2005 : 149). Quelques commentaires :

1) Le spécialiste fournit rarement des sources. Elles sont souvent vagues et dépassées. Avec l'expérience, j'arrive à le détecter.

2) En général, les glossaires que les clients donnent mentionnent uniquement le mot et sa traduction. Ils peuvent indiquer dans un e-mail que tel terme est prioritaire. A priori, je prends directement la traduction qui est dedans. Si ça me paraît bizarre, je vais le signaler au client.

Quel type de source prêtée offre-t-elle le plus de complétude ? Les traducteurs pouvaient donner plusieurs réponses à cette question.²⁰⁴ D'après les résultats, les glossaires offrent plus de complétude (45,5% des réponses) que les sources non terminologiques et les bases de données (respectivement 36,6% et 18,2% des réponses). En regroupant les catégories, nous constatons que les sources terminologiques sont considérées comme les plus utiles (63,7% des réponses).

²⁰⁴ 41 traducteurs ont répondu à cette question.

Nous avons aussi cherché à savoir si les documents pouvaient servir pour de futures traductions. La majorité des répondants (52 sur 62, soit 83,8%) ont répondu par l'affirmative ; d'après eux, les sources permettent de gagner du temps sur d'autres travaux de traduction car la terminologie donnée peut être utilisée pour d'autres clients qui eux, n'ont pas d'exigences terminologiques particulières.

4.5.3.3 Le client sensibilisé aux exigences de la traduction technique est-il plus enclin à prêter des documents au traducteur ?

Le client qui connaît les exigences de la traduction technique professionnelle a-t-il davantage tendance à prêter des documents que celui qui n'a aucune idée de ce qu'est cette activité ? Nous abordons cette question en nous appuyant sur l'idée que le client qui connaît le métier de traducteur est plus coopératif (voir 4.5.1).²⁰⁵

D'après la majorité des répondants (31 sur 40, soit 77,5%), le client qui n'a jamais travaillé avec des traducteurs ne pense pas à prêter des documents. Pendant un entretien, un interlocuteur a mentionné le cas d'un client qui lui avait proposé de lui prêter des dictionnaires bilingues ; or, c'est l'outil que possède tout traducteur. Quelques propos :

1) Je demande au client s'il juge bon de me donner des sources et s'il a une terminologie préférée. Ce genre de questions énerve certains car ils croient qu'on est incompetent si on demande des documents. Il y a une énorme différence entre ceux qui savent ce qu'est la traduction et les autres. Ceux qui connaissent à peu près le métier donnent des sources sans qu'on leur demande.

2) Je reçois très rarement de la terminologie émanant du client. Je l'interroge au cas par cas. Souvent, le client ne voit pas où peut être le problème et estime qu'on appuie sur un bouton pour traduire des milliers de mots hors contexte, à une cadence infernale et sans se poser de questions.

Pour ces répondants, le client apprend à connaître leurs besoins et comprend progressivement que le traducteur peut avoir besoin de documents. Un traducteur spécialisé en droit explique :

²⁰⁵ Question abordée dans deux séries d'entretiens et dans la deuxième série de questionnaires consacrés à la consultation de la source humaine (55 répondants)

Les clients m'envoient parfois leur propre terminologie. Ils envoient aussi souvent des textes de référence, soit des textes sur le même domaine technique, soit des traductions antérieures. Ce sont des clients qui ont souvent eu à faire à des traducteurs. Le client qui vient pour la première fois ne pense pas à tout ça. Quand vous avez une collaboration de longue date avec un client, il va être plus sensible aux questions qu'on pose. Il pense qu'il vaut mieux donner au traducteur un texte de référence qui se réfère au texte de départ (s'il en a un). Il peut très bien me donner un texte de référence en français ou en allemand. Quand c'est en français, c'est en général une traduction.

Un autre traducteur dont les langues de travail sont le chinois (langue passive) et le français (langue active) a précisé que le client comprenait parfaitement que devant le manque de documents écrits en chinois, son aide était nécessaire et qu'il apprenait à son contact que ce manque posait un vrai problème.

CINQUIÈME CHAPITRE

L'ARCHIVAGE DE L'INFORMATION

Après avoir parlé de l'utilisation des sources documentaires (chapitre 3) puis de la consultation des sources humaines (chapitre 4), nous abordons la question de l'archivage des informations terminologiques et phraséologiques. Dans la première partie de la présente thèse, nous avons décrit cette activité (3.1.1.2.2) et avons parlé du test de fiabilité des sources constituées (voir troisième partie ; 3.3.3). L'objectif de ce chapitre est d'étudier les stratégies d'archivage de l'information. Nous décrivons tout d'abord les supports que le traducteur utilise pour l'archivage (5.1), puis nous nous penchons sur les stratégies qui amènent à archiver différents types d'informations (5.2) en faisant la distinction entre les facteurs liés aux contraintes auxquelles est soumis le traducteur et ceux liés aux sources documentaires en tant que telles. Enfin, nous nous demandons quelle aide apportent les sources personnelles (5.3).²⁰⁶

5.1 Les supports utilisés

Quels supports utilisent les traducteurs pour l'archivage ? En posant cette question, nous avons voulu vérifier si, comme nous le supposons, le support informatique a largement supplanté le support papier. Les répondants pouvaient donner plusieurs réponses à cette question.²⁰⁷

²⁰⁶ La question de l'archivage a été étudiée pendant la phase-pilote des entretiens, dans les trois séries d'entretiens, dans la phase-pilote des questionnaires et dans deux séries de questionnaires exclusivement consacrées à ce sujet. Ce sujet a aussi été évoqué ponctuellement dans deux séries de deux questionnaires respectivement consacrés à la traduction des TTEVC et aux traducteurs de LPR (91 traducteurs au total).

²⁰⁷ 72 traducteurs ont répondu à cette question.

Supports	Pourcentage de réponses
Glossaires informatisés	50%
Mémoires de traduction	30%
Bases de données (hors mémoires de traduction)	18%
Fiches terminologiques (support papier)	2%

Tableau 19 : Supports de stockage utilisés

Les réponses collectées confirment que l'informatique a presque supplanté le support papier ; 98% des réponses vont vers des glossaires, des mémoires de traduction et des bases de données informatisées. Précisons que les cinq répondants qui utilisent encore des fiches terminologiques sur support papier ont plus de 35 ans d'expérience dans le métier ; ils ont expliqué qu'ils se sentaient un peu dépassés par cette évolution. Les mémoires de traduction sont des logiciels apparus il y a peu de temps ; il serait intéressant de refaire la même enquête dans quelques années ; ces outils auront peut-être supplanté les glossaires informatisés. Il est vrai que les mémoires de traduction offrent des possibilités intéressantes. C'est ce qu'a dit au cours d'un entretien un interlocuteur spécialisé en informatique :

Je me sers des bases de données terminologiques *Multi-Term* qui est un produit de *Trados*. Ce sont des bases de données mais avec des fiches terminologiques. Toutes mes bases de données terminologiques sont systématiquement des bases de données terminologiques *Multi-Term*, soit parce qu'on me les a fournies, soit parce que je les ai créées de toute pièce parce que je maîtrise bien le produit. En remplissant une fiche, on peut rajouter des définitions, des variantes de termes, des schémas, des remarques. Sur *Workbench*, qui est un produit de *Trados*, on peut faire une recherche contextuelle. Il suffit de sélectionner une entame de phrase ; à ce moment-là, toutes les phrases de la mémoire de traduction qui comportent cette tournure s'affichent à l'écran dans le contexte. Je l'utilise systématiquement. C'est fantastique sur le plan de l'harmonisation.

Malgré ces possibilités, la plupart des traducteurs que nous avons contactés n'utilisent pas de mémoires de traduction (voir tableau 19).

5.2 Pourquoi le traducteur archive-t-il des informations ?

Y a-t-il des facteurs susceptibles d'influencer l'archivage de l'information ? Cette section s'intéresse aux contraintes auxquelles est soumis le traducteur professionnel dans son activité (5.2.1) et durant son activité traduisante (5.2.2) au regard de cet archivage.²⁰⁸

5.2.1 Les contraintes de la traduction professionnelle : influence de facteurs objectifs et subjectifs

Dans la première partie, nous avons dit que le traducteur pouvait archiver ses informations pendant qu'il traduisait ou pour préparer de futures traductions (3.1.1.2.2). Y a-t-il des facteurs objectifs (le temps) et subjectifs (la motivation et les habitudes de travail) qui déterminent les stratégies d'archivage ?

Nous avons tout d'abord demandé aux répondants si les informations qu'ils archivaient étaient approfondies. La majorité d'entre eux (58 sur 82, soit 70,7%) ont dit que leur démarche était « artisanale » car ils n'avaient souvent pas le temps de constituer des sources complètes, sous la forme par exemple d'une fiche terminologique détaillée (« Terme en langue de départ/Terme en langue d'arrivée + Définition + Contexte + Référence »). Leurs fiches se résument le plus souvent à la forme « Terme en langue de départ/Terme en langue d'arrivée + Contexte ». Un répondant souligne :

Mes archives sont un peu artisanales. Après une traduction, je complète un glossaire existant à l'ordinateur ou avec des fiches. Ce n'est pas vraiment organisé. De toute façon, je ne suis pas un virtuose de l'ordinateur.

²⁰⁸ Ces questions ont été soulevées dans la phase-pilote des entretiens, dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires consacrés aux stratégies d'archivage de l'information (93 traducteurs).

Ce propos laisse à penser que le rôle du traducteur n'est pas de faire un travail aussi précis qu'un terminologue ou un phraséologue (voir Galinski et Budin 1993 : 214). Afin de pallier les éventuelles approximations d'une source personnelle, l'idée est sans doute de garder ses propres traductions comme fond de référence. Un traducteur explique :

Je conserve toutes mes traductions et tous les documents fournis dans un fichier « documentation » comme autant de bases de données contextuelles. Dans un glossaire ou une base de données, le manque de contexte est un problème. Il se passe quelques fois une éternité entre le moment où l'on entre un terme dans un glossaire et le moment où on en a besoin (quelquefois plusieurs années). A ce moment-là, on ne se rappelle plus forcément des « conditions d'utilisation » de ce terme et de ses spécificités. Je préfère donc faire ma recherche à la source, dans la traduction elle-même avec comme support le document- source.

En cherchant à avoir des précisions sur l'organisation interne de ces sources, nous nous sommes rendu compte que cette organisation dépendait beaucoup de la manière personnelle de travailler du traducteur. Quelques commentaires :

1) Je fais un glossaire quand j'ai de gros documents, par prudence. Je le fais pour aide-mémoire car on ne peut pas tout retenir même si j'ai une bonne mémoire. Je crée alors un glossaire sous format *Excel* avec la traduction mais je laisse sur papier (au crayon) quand ce n'est pas important. Si j'ai le temps, je le mets sous *Excel*.

2) Je ne rentre pas chaque nouveau terme que je rencontre ; par exemple, je ne rentre pas un terme que je vais souvent rencontrer et que je vais retenir. Je n'ai pas le temps, ni le courage de rentrer absolument tout. Je vais rentrer un terme que j'ai déjà croisé et que je ne retiens pas car trop technique. Je ne vais pas non plus rentrer des mots très simples ou des mots que j'ai rencontrés 40 000 fois. Je ne me pose pas vraiment la question de savoir pourquoi j'ai rentré tel ou tel terme. Je sais seulement que je ne le fais pas systématiquement. Si c'est un terme marginal par exemple, je ne vais pas faire l'effort de le rentrer.

3) Mes glossaires sont classés par client. Ils ne sont jamais classés par thème. Le problème de la terminologie se pose moins car je n'ai plus de clients concurrents.

Dans ce dernier propos, le traducteur parle de clients concurrents. Douze répondants qui sont dans cette situation ont dit que chaque client avait une terminologie propre et qu'il convenait de ne pas confondre. Pendant un entretien, un interlocuteur spécialisé en informatique a expliqué que

Microsoft traduisait le verbe *to support* par « prendre en charge » alors que d'autres entreprises avaient « est compatible » pour équivalent.

Certains ont d'autres manières de classer l'information. Mentionnons le cas de deux répondants ; outre sa base de données constituée essentiellement de termes, un traducteur spécialisé en finance a dit qu'il avait élaboré un premier glossaire recensant les différentes expressions tirées de l'anglais britannique et de l'anglais américain²⁰⁹ et un deuxième regroupant des expressions synonymes rencontrées dans des textes financiers, notamment les adjectifs décrivant la hausse ou la baisse. Un traducteur spécialisé dans les jeux vidéo a expliqué que pour traduire un jeu de football, il avait constitué une base de données avec une partie « phraséologie », une partie « termes » et une partie « règles du jeu ».

L'organisation des sources personnelles est souvent assez sommaire. Qu'en est-il des traducteurs qui utilisent des mémoires de traduction ? Exploitent-ils toutes les possibilités de ces outils ? La plupart d'entre eux (35 sur 55, soit 63,6%) ont dit qu'ils n'utilisaient pas toutes leurs possibilités car ils n'avaient pas le temps de s'y former. Reprenons le commentaire suivant :

Je ne me sers pas trop de *Multi-Term* mais plutôt du logiciel d'aide à la traduction qui redonne des phrases entières déjà traduites. Je fais les glossaires sous *Word*. Je garde ça pour ma partie sur *Word/Excel*. C'est plus une habitude de travail car au début, je n'avais pas de base *Trados*. Ca m'a semblé plus simple d'utiliser *Word*.

Nous avons aussi voulu savoir si le facteur temps avait une influence sur la constitution des autres supports d'archivage. D'après la plupart des répondants (65 sur 74, soit 87,8%), la pression à laquelle est soumis le traducteur empêche souvent de consacrer du temps à l'archivage. Quelques propos :

²⁰⁹ Ces expressions ne sont pas nécessairement issues du domaine de la finance mais appartiennent à la langue générale.

1) Mes sources sont vraiment basées sur la terminologie, avec un petit peu de contexte. Je pense que c'est vraiment une habitude de juste rentrer les termes. Je rajoute des informations quand la traduction dépend du contexte mais ce n'est pas systématique. Je ne trouve pas cela forcément nécessaire.

2) Mon glossaire consiste en un tableau anglais-français, avec une remarque parfois et la référence.

Le problème vient aussi du fait que les répondants sont vite débordés par les traductions qui se succèdent et n'ont pas le temps de revenir sur les travaux précédents. Pendant un entretien, un interlocuteur a précisé :

J'essaie de rentrer tout de suite des informations plutôt que d'attendre le lendemain. Je n'ai pas forcément de temps à me consacrer à rentrer des termes après avoir traduit le texte car une autre traduction vient après.

5.2.2 Influence d'autres facteurs liés à l'activité traduisante (langues de travail, types d'informations et sources documentaires existantes)

Les supports de stockage sont multiples et les contraintes de la traduction professionnelle ne permettent pas de faire un travail d'archivage régulier et approfondi. Y a-t-il d'autres facteurs qui ont une influence sur les stratégies d'archivage ? Nous nous intéressons aux langues de travail (5.2.2.1), à la complétude des sources documentaires (5.2.2.2), au rôle joué par le domaine de spécialité du traducteur (5.2.2.3) et au type de termes (TTSS/TTEVC) (5.2.2.4).²¹⁰

²¹⁰ Points étudiés dans deux séries d'entretiens et dans deux séries de trois questionnaires respectivement consacrés aux stratégies d'archivage de l'information, aux TTEVC et aux traducteurs de LPR (102 participants au total)

5.2.2.1 La langue de travail du traducteur : cas des LPR

Les documents écrits dans les LPR sont peu nombreux. Ceci veut-il dire que les traducteurs de LPR accordent une importance particulière à l'archivage ?²¹¹

D'après la majorité des traducteurs de LPR (39 sur 47, soit 82,9%), l'archivage est important dans la mesure où le manque de documents les incite à garder précieusement les informations trouvées. Pendant un entretien, un interlocuteur dont les langues de travail sont le chinois (langue passive) et le français (langue active) a souligné :

J'attache plus d'importance à la constitution d'un glossaire ou d'une base de données qu'un traducteur de langue plus courante. Je le ferais moins avec l'anglais car les informations existent. En chinois, j'enrichis mon glossaire systématiquement car le temps consacré à la recherche documentaire est tellement important qu'on ne peut pas le faire tout le temps. En fait, le peu de sources favorise la constitution d'un glossaire.

5.2.2.2 La complétude des sources documentaires

Nous nous sommes intéressé à la complétude des sources documentaires, en demandant aux répondants s'ils avaient tendance à archiver uniquement des informations qui ne figurent pas dans leurs sources terminologiques.

Cette question a engendré des résultats assez équilibrés. L'équilibre dans les réponses suggère que les critères d'enregistrement sont laissés à l'appréciation du traducteur et qu'il est assez difficile de dégager une tendance. Le propos suivant illustre bien ce constat :

Je n'ai pas vraiment de critères. Parfois, je rentre un terme dans le glossaire alors qu'il est dans le dictionnaire. Souvent, si je sais que le terme va revenir très souvent, je vais le rentrer dans ma liste de termes pour ne pas rouvrir le dictionnaire. C'est plus rapide. Sinon, j'aurais plutôt tendance à rentrer dans une liste terminologique des informations tirées de la recherche qui sont plus

²¹¹ Question traitée dans les questionnaires et pendant les entretiens faits avec ces traducteurs (52 participants au total)

approfondies que dans le dictionnaire. Dans tous les cas, l'archivage des termes n'est pas systématique.

Une partie des répondants (40 sur 71, soit 56,3%) ont dit qu'ils archivaient des informations ne figurant pas dans leurs sources terminologiques. D'après eux, cette démarche vise à gagner du temps et leurs archives servent de complément dans la mesure où sont inclus des termes qu'ils n'ont pas pu trouver dans leurs sources terminologiques. Cette stratégie s'avère très avantageuse car les sources élaborées peuvent « comporter une proportion importante d'informations difficiles à trouver dans les sources commerciales, ainsi que des méta-indications qui leur donnent une grande finesse [...] » (Gile 2005 : 162). Les traducteurs qui archivent des informations même si elles figurent déjà dans leurs sources terminologiques (43,7%) ont eux expliqués que leurs archives n'étaient pas des sources dont le rôle était de pallier les faiblesses d'une source terminologique.

5.2.2.3 Le rôle joué par l'évolution du domaine

Les répondants archivent-ils plutôt des termes ou des tournures phraséologiques ?

La majorité des répondants (73 sur 81, soit 90%) ont dit qu'ils archivaient plutôt des termes mais qu'ils s'efforçaient quand même de conserver des collocations ou des tournures propres à leurs domaines techniques ; d'une manière générale, leur attention se porte sur les termes. Nous avons voulu avoir des précisions de la part des répondants qui accordent de l'importance aux tournures phraséologiques. Il est apparu que les traducteurs spécialisés en droit²¹² attachent de l'importance à la phraséologie car l'archivage des tournures phraséologiques permet vraiment de gagner du temps. Pendant un entretien, un interlocuteur a expliqué que ces tournures étaient précieuses une fois trouvées car elles pouvaient être réutilisées sans refaire de recherche.

²¹² 31 traducteurs

5.2.2.4 Quelles stratégies d'archivage des TTSS et des TTEVC ?

Nous avons voulu savoir si les répondants archivaient des TTSS ou des TTEVC. Les réponses laissent à penser que la majorité d'entre eux (46 sur 74, soit 62,1%) privilégient l'enregistrement de TTSS. Pour ces traducteurs, les TTEVC doivent être traités au cas par cas car ils sont trop dépendants du contexte alors que les TTSS se prêtent mieux à l'archivage en raison de leur tendance monosémique. Il est vrai que ces termes sont quand même moins sujets à des changements contextuels (Gerzymisch-Arbogast 1988 : 187).

Ces répondants archivent-ils quand même des TTEVC ? La plupart d'entre eux (61 sur 74, soit 82,4%) ont dit qu'ils archivaient aussi des TTEVC mais qu'ils s'efforçaient de mettre dans leurs sources personnelles des informations assez détaillées sur ces termes (par exemple, les différents contextes d'utilisation). Cette stratégie est la même pour les autres traducteurs (17,6%) qui considèrent que les TTEVC obéissent à une stratégie d'enregistrement différente des TTSS ; d'après eux, la mise en contexte de l'équivalent est indispensable car dans le cas contraire, les informations enregistrées ne sont pas exploitables. Dans le cas des TTEVC, « la même réalité peut renvoyer à deux notions linguistiques différentes dans les langages professionnels où elle s'inscrit » (Froeliger 1999 : 106). Une fiche terminologique répondant au modèle « Terme en langue de départ/Terme en langue d'arrivée » n'est pas suffisante. Ce modèle peut par contre convenir à des TTSS car ils sont moins dépendants du contexte.

5.3 L'archivage permet-il de réduire le temps consacré à la recherche documentaire ?

Nous avons également cherché à savoir quelle aide apportaient les sources personnelles dans l'activité traduisante.²¹³

Les archives permettent-elles de consacrer moins de temps à la recherche documentaire ? La plupart des traducteurs (61 sur 71, soit 86%) ont répondu par l'affirmative mais ont dit que malgré tout, ils pouvaient aussi remettre en cause la fiabilité des informations qu'ils avaient archivées auparavant (3.3.3).

Reste à savoir si les informations archivées permettent de prendre en compte la situation du texte de départ (par exemple, mettre un terme trop scientifique dans une traduction destinée à un public de non-spécialistes). Il est vrai que les fiches terminologiques des répondants se résument souvent à un simple équivalent de termes dans la langue d'arrivée (5.2). Pour la majorité des traducteurs (42 sur 57, soit 73,6%), l'expérience dans leur domaine technique joue un rôle important car les informations archivées représentent une base de connaissances solide ; ils ont toutefois souligné qu'ils pouvaient les remettre en question quand ils sentaient qu'un équivalent n'était pas forcément adapté à un contexte précis.

²¹³ Question étudiée dans trois séries d'entretiens et dans deux séries de questionnaires consacrés aux stratégies d'archivage de l'information (75 participants)

CONCLUSION

Dans cette conclusion, nous tentons de résumer les résultats que nous avons dégagés et de les comparer avec le contenu et les idées que l'on trouve dans la littérature sur les mêmes questions. Notre réflexion se penche ensuite sur les conclusions à tirer en termes de méthodologie (deuxième section) et d'enseignement de la traduction technique (troisième section).

1) Facteurs influençant l'acquisition de connaissances *ad hoc* dans la traduction de textes techniques

Les résultats que nous avons dégagés dans le cadre de cette thèse s'appuient sur les réponses d'une certaine catégorie de traducteurs qui pour la grande majorité d'entre eux, travaillent en France, sont spécialisés dans un domaine technique, traduisent d'une LR vers le français, ont en moyenne quinze ans d'expérience dans le métier, ont suivi une formation en traduction mais n'ont pas été formés dans leur domaine de spécialité.

1.1 La pression du temps

L'un des aspects les plus frappants des informations recueillies dans la présente étude est l'importance de la pression du temps sur le travail du traducteur et ses décisions.

Cette pression joue un rôle dans la décision d'accepter ou de refuser une traduction ; le délai de remise du travail est un critère essentiel pour le traducteur et ce, indépendamment de son domaine de spécialité, de ses langues de travail et de son expérience.

Les contraintes de temps se répercutent sur plusieurs aspects du processus de traduction. Quand les délais de remise du travail sont courts, les traducteurs n'ont pas le temps de lire le texte de départ s'il est long, d'acquérir des connaissances complémentaires sur les TTSS et les tournures phraséologiques recherchés et de rendre le texte d'arrivée beaucoup plus clair (quand le texte de départ ne l'est pas).

La pression du temps joue un très grand rôle dans la sélection des sources documentaires. Les traducteurs ont tendance à consulter des sources terminologiques car elles sont plus rapides d'utilisation et ce, en dépit de leurs limites (dont les traducteurs contactés sont conscients). Ils ne prennent pas le temps de se déplacer dans des bibliothèques pour consulter les sources dont ils pourraient avoir besoin et font en sorte de consulter des sources qui répondent directement à leurs problèmes, même si leur niveau de spécialisation ne correspond pas à celui du texte de départ.

La pression du temps exerce une influence sur l'aide de la source humaine. Les traducteurs qui connaissent bien des spécialistes évitent de perdre du temps à chercher des informations dans leurs sources documentaires alors que ceux qui connaissent peu leurs sources humaines préfèrent ne pas perdre de temps à les contacter.

Les contraintes de temps influent également sur l'acquisition de connaissances thématiques dans le domaine de spécialité. Cette activité se fait peu en dehors de la traduction à proprement dite ; les traducteurs n'ont pas le temps d'aller plus loin que les problèmes soulevés par le texte, de lire les revues qu'ils peuvent acheter et de faire le point sur les ouvrages dont ils ont besoin.

L'activité d'archivage n'est aussi ni systématique, ni aussi méticuleuse qu'elle le serait sans doute sans la pression du temps. Les traducteurs n'ont pas le temps d'informatiser les informations même s'ils considèrent que cette informatisation est souhaitée au vu des exigences

actuelles de la traduction professionnelle. Les contraintes de leur métier ne leur permettent pas de consacrer suffisamment de temps à se former aux outils d'aide à la traduction.

Cette influence de la pression du temps apparaît en tout état de cause bien plus grande que ne semble le suggérer la littérature, où elle est peu mise en valeur. Les propos des répondants confirment, comme l'affirment Claude Bédard (1986) et Geneviève Mareschal (1989), que, en raison de la pression du temps, l'acquisition de connaissances chez le traducteur tend à se limiter à des besoins ponctuels rencontrés au fil des textes de départ.

Cette thèse permet de tirer un certain nombre de conclusions sur les contraintes de temps auxquelles est soumis le traducteur professionnel. Les traducteurs ayant participé à notre étude savent qu'ils doivent compléter leurs connaissances pour bien traduire et connaissent les principes qui leur permettraient d'optimiser leur travail. Il apparaît que la pression du temps ne le leur permet pas. Dès lors se pose la question de savoir si les traducteurs sont capables de faire du bon travail quand ils n'ont pas le temps ou la possibilité de vérifier la fiabilité des informations recherchées et trouvées. S'ils n'en ont pas la possibilité, quel en est le résultat au niveau de la qualité ? Répondre à cette question ne faisait pas partie des objectifs de notre travail, mais sa pertinence ressort des résultats de cette thèse. Des études pourraient être menées auprès des clients pour voir les problèmes de qualité les plus fréquents dans les traductions rendues par les traducteurs et leurs conséquences et voir si la méthode des réviseurs est la plus efficace pour améliorer le produit rendu.

Notre exploration par voie de questionnaires et entretiens pourrait être utilement complétée et vérifiée par des observations précises sur le terrain et par une étude de textes traduits sous des contraintes de temps. Les traducteurs pourraient expliquer leurs stratégies de traduction avec des textes qu'ils ont sélectionnés et qu'ils ont traduits sous la pression du temps. Les faiblesses dans le produit de la traduction résultant d'une

recherche insuffisante pourraient également être étudiées sur le terrain, éventuellement à travers des entretiens avec des traducteurs après la révision. D'autres études par voie de questionnaires et entretiens pourraient être menées auprès de jeunes traducteurs et de traducteurs expérimentés afin de voir s'ils gèrent différemment la pression du temps et si la qualité des textes traduits sous des contraintes de temps est la même. Se pose aussi la question de savoir si selon leur domaine de spécialité et leurs langues de travail, les traducteurs ont les mêmes stratégies de traduction quand les délais de remise du travail sont courts. Une étude pourrait notamment essayer de savoir si sous la pression du temps, le traducteur spécialisé dans un domaine dont l'évolution technique et scientifique est rapide a les mêmes stratégies de traduction que celui spécialisé dans un domaine à faible évolution technique et scientifique.

1.2 Les langues de travail

Les propos des répondants font apparaître que l'activité et la manière de travailler du traducteur dépendent grandement de leurs langues de travail. D'après les propos de certains traducteurs, une LPR impose beaucoup plus de contraintes qu'il n'y paraît au premier abord. Jusqu'à présent, la littérature a surtout constaté qu'il y avait un manque de sources dans certaines langues (dans le cas de la traduction japonais-français, les constatations que Daniel Gile a faites en 1984 et 1988 sont toujours d'actualité) et que le traducteur de LPR avait un profil particulier (Picken 1996).

Sur le plan économique, les traducteurs de LPR ont un potentiel de clients moins important que les traducteurs de LR si bien qu'un certain nombre ont une LR à leur actif (anglais, allemand, espagnol) car ils peuvent accroître leur clientèle en proposant une combinaison de langues supplémentaires.

Contrairement au traducteur de LR, le traducteur de LPR a des problèmes pour trouver des sources terminologiques et non

terminologiques écrites dans la LPR ; il considère également que les documents ne sont pas d'assez bonne qualité. D'une manière générale, le traducteur de LPR utilise en priorité des sources terminologiques même si elles sont moins nombreuses que les sources non terminologiques. Internet a amélioré la situation mais le traducteur de LPR utilise encore davantage de sources sur support papier que le traducteur de LR parce que les sources en ligne écrites dans des LPR sont peu complètes, peu fiables et trop générales (les sources écrites dans les langues nordiques faisant toutefois exception).

Le manque de documents a en tout cas des conséquences sur l'ensemble de l'activité traduisante du traducteur de LPR. Avant d'accepter un travail, les traducteurs de LPR se demandent s'ils pourront trouver les sources documentaires qui leur permettront de traduire et négocient le délai de remise du travail en fonction de la disponibilité des sources ; les traducteurs assermentés ont moins ce souci car ils ont tendance à traduire le même type de textes.

Le manque de sources a des répercussions sur les stratégies de traduction et de recherche documentaire. Les traducteurs de LPR ont davantage de problèmes que les traducteurs de LR pour traduire des TTSS ; le manque de sources et le vide terminologique impliquent un effort de création terminologique (cette tendance étant plus sensible pour les traducteurs de langues nordiques et asiatiques), une démarche analytique plus importante du texte de départ et des stratégies de recherche documentaire que n'ont pas les traducteurs de LR ; pour éviter de perdre trop de temps à chercher des documents écrits dans la LPR, les traducteurs de LPR utilisent des sources rédigées dans une langue tierce (surtout pour ceux qui comprennent l'anglais et pour traduire des TTSS) et davantage de documents écrits dans la langue de travail la plus courante. Pour les traducteurs russes et polonais, la recherche documentaire pose problème quand la solution proposée par un dictionnaire ou un glossaire n'est pas suffisante car les sources non terminologiques ne parviennent pas à compenser la faiblesse de la source terminologique ; ce n'est pas

forcément le cas des traducteurs de langues nordiques pour qui les sources non terminologiques ont une plus grande complétude (y compris les sources en ligne). Même si Internet a modifié les stratégies de recherche documentaire des traducteurs de LPR, les sources sur support papier gardent encore une certaine importance pour une bonne partie d'entre eux dans la mesure où ils utilisent Internet seulement après avoir consulté des documents sur support papier.

Une partie des traducteurs de LPR contactent la source humaine plus systématiquement que les traducteurs de LR mais sont conscients que cette démarche prend du temps, et que la source humaine ne peut pas toujours les aider car ils traduisent des textes sur des sujets variés et qu'elle ne comprend pas toujours la LPR. Pour les traducteurs arabes, chinois, japonais et iraniens, l'aide d'une source humaine est essentielle alors que d'après une bonne partie des traducteurs de langues nordiques, cette aide est moins importante depuis quelque temps car ils peuvent trouver des sources satisfaisantes en ligne.

Les traducteurs de LPR consacrent davantage d'efforts à l'archivage des informations et considèrent que cette activité est importante car le manque de documents les pousse à garder précieusement les sources trouvées. Ils achètent également un grand nombre de sources terminologiques de tous domaines car ils traduisent des textes sur des sujets très variés.

Cette thèse permet de constater qu'en raison du manque de documents, l'activité traduisante des traducteurs de LPR est différente de celle des traducteurs de LR. Une étude effectuée dans quelques années pourrait permettre de voir si l'activité traduisante a changé selon les LPR et si elle se rapproche de celle du traducteur de LR. Certaines LPR souffriront-elles encore d'un manque de documents important ? La spécialisation dans des domaines autres que le droit sera-t-elle possible ? Les traducteurs de LPR seront-ils moins isolés qu'aujourd'hui ? Pourront-ils à l'avenir profiter des avantages qu'offrent les sites de traducteurs et les

forums de discussion comme le font actuellement les traducteurs de LR ? Une étude pourrait comparer les stratégies de traduction selon les LPR ; les traducteurs de LPR choisiraient des textes où ils ont été confrontés à des problèmes d'accès et de complétude des sources écrites en LPR et revenir sur leurs démarches. Des études menées auprès des réviseurs et des clients pourraient également s'intéresser à la qualité des textes rendus par les traducteurs de LPR et voir quels sont les problèmes les plus fréquents. Il apparaît que les traducteurs de LPR déploient un effort de création terminologique plus important que les traducteurs de LR ; dès lors se pose la question de savoir quelles sont les stratégies de création terminologique. Y a-t-il en la matière une collaboration avec le client ? Une étude menée dans quelques années pourrait voir si l'effort de création terminologique et les stratégies de recherche documentaire destinées à pallier le manque de documents seront moindres. Une exploration par voie de questionnaires et entretiens auprès de traducteurs de LPR et de spécialistes pourraient approfondir la question de la consultation des sources humaines et voir si cette collaboration est efficace. Les stratégies de traduction des jeunes traducteurs et des traducteurs expérimentés de LPR pourraient être comparées, tant sur le plan de l'utilisation des sources documentaires que sur le plan des stratégies destinées à pallier le manque de documents. Les traductions rendues par les jeunes traducteurs de LPR présentent-elles des problèmes de qualité caractéristiques ? Les jeunes traducteurs de LPR ont-ils été suffisamment préparés au manque de sources documentaires pendant leur formation ? Comment se sont-ils adaptés, au vu des exigences de la traduction professionnelle ?

1.3 La spécialisation

Il est apparu que le domaine de spécialité concerné influait sur de nombreux aspects de l'activité traduisante.

La traduction des TTEVC pose des problèmes plus ou moins récurrents selon le domaine de spécialité. Les traducteurs juridiques n'ont pas autant de problèmes pour les traduire que ceux spécialisés en médecine/biologie/pharmacologie car ces termes ne sont pas nombreux en droit. Le domaine de spécialité influe également sur la traduction des tournures phraséologiques ; les traducteurs juridiques contactés ont été les seuls à dire qu'ils rencontraient des problèmes sur la phraséologie alors que les traducteurs spécialisés dans le domaine nucléaire se focalisent davantage sur les questions terminologiques que phraséologiques car leur domaine contient peu de tournures phraséologiques caractéristiques.

Des différences entre le traducteur sans spécialisation et le traducteur spécialisé sont apparues. Ces différences s'établissent dès l'étape de prise de contact et de négociation au cours de laquelle le traducteur sans spécialisation accorde plus d'importance à la technicité du texte de départ. Au cours de cette étape, le traducteur spécialisé tend à refuser systématiquement de traduire des textes qui ne sont pas de son domaine de spécialité et à s'attarder sur un texte avant de l'accepter quand il n'a jamais travaillé avec le client concerné.

Des différences ont été mises en lumière dans la lecture préparatoire avant la traduction ; par rapport au traducteur sans spécialisation, le traducteur spécialisé est plus à même d'évaluer le temps qu'il consacrerà à la recherche documentaire car il connaît mieux les sources de référence de son domaine de spécialité. La plupart des traducteurs juridiques arrivent plus facilement à évaluer le temps que leur prendra la recherche documentaire que les traducteurs spécialisés dans des domaines techniques comptant de nombreux sous-domaines ;

certains textes juridiques impliquent en effet la traduction de tournures standard. Les autres traducteurs ont des problèmes pour évaluer le temps nécessaire à la recherche documentaire car ils sont toujours obligés de rechercher des informations dépassant le cadre du sujet traité par le texte de départ.

Selon leur domaine de spécialité, les traducteurs ne déploient pas le même effort de spécialisation. La plupart des traducteurs spécialisés s'efforcent moins d'acquérir des connaissances générales sur le sujet du texte de départ car leur base de connaissances est plus importante. Le traducteur sans spécialisation et le traducteur spécialisé dans des domaines vastes sont obligés d'acquérir systématiquement des connaissances car les textes qu'ils traduisent appartiennent à des domaines techniques très divers et nécessitent une base de connaissances importante.

Le domaine de spécialité a aussi une influence sur l'utilisation et les achats de sources documentaires. Les traducteurs spécialisés dans des domaines où l'évolution technique et scientifique est rapide ont tendance à davantage utiliser Internet parce que les documents sur support papier ne sont pas assez complets alors que les traducteurs spécialisés dans des domaines techniques à faible évolution terminologique consultent en priorité des documents sur sources papier, même s'ils en possèdent peu. Selon leur domaine de spécialité, les traducteurs n'achètent pas les mêmes sources documentaires. Contrairement aux traducteurs spécialisés, les traducteurs sans spécialisation achètent en priorité des dictionnaires de tous domaines techniques car ils ont besoin ponctuellement de connaissance et acheter des sources non terminologiques d'un domaine technique particulier n'est pas rentable.

Le domaine de spécialité a aussi une influence sur la consultation de sources humaines (les traducteurs spécialisés dans des domaines « vastes » cherchent un expert spécialisé dans le sous-domaine en rapport au texte de départ) et sur l'archivage. Les tournures

phraséologiques spécialisées étant fréquentes dans les textes juridiques, le traducteur spécialisé en droit attache plus d'importance à la phraséologie. L'archivage constitue pour lui un vrai gain de temps.

L'activité traduisante semble donc différer selon le domaine de spécialité et aller bien au-delà de ce que suggère la littérature. Les travaux publiés jusqu'ici sur la question se sont surtout focalisés sur les difficultés terminologiques et les particularités des sources textuelles dans certaines disciplines (voir Gémar 1980 ; Koutsivitis 1990 et Harvey 2000 pour le droit ; Rouleau 1993 ; Maniez 2001 et van Hoof 2001 pour la médecine).

La question de la spécialisation du traducteur pourrait être approfondie dans d'autres travaux. Une étude pourrait se pencher sur le profil des traducteurs spécialisés ; certains domaines de spécialité comptent-ils davantage de traducteurs formés dans leur domaine ? Des travaux pourraient aussi s'intéresser à la qualité des traductions rendues par les traducteurs selon leur domaine de spécialité ; les commentaires de réviseurs et de traducteurs serviraient de corpus d'analyse. Par exemple, il pourrait y avoir des problèmes de qualité caractéristiques selon les domaines de spécialité. Il apparaît que selon leur domaine de spécialité, les traducteurs n'ont pas la même activité traduisante. Notre étude par voie de questionnaires et entretiens pourrait être complétée par une exploration plus approfondie de certains aspects de l'activité traduisante ; se pose notamment la question de savoir si selon le domaine de spécialité, la consultation des sources humaines s'avère plus efficace. Y a-t-il des traducteurs spécialisés dans certains domaines techniques qui font moins appel à des sources humaines ? La collaboration entre le traducteur et le client est-elle plus fréquente dans d'autres domaines techniques ? Les traducteurs de certains domaines techniques posent-ils davantage de questions à leurs confrères qu'à des spécialistes ? Une étude menée dans quelques années permettrait de voir si les stratégies de recherche documentaire ont évolué selon les domaines de spécialité ; les traducteurs assermentés consulteront-ils davantage Internet qu'aujourd'hui ? Les sources sur support papier seront-elles totalement marginalisées dans

certains domaines de spécialité ? Il serait également intéressant de voir si certains domaines de spécialité seront à l'avenir plus rentables sur le plan économique que d'autres.

1.4 La formation du traducteur dans un domaine de spécialité et l'expérience en traduction technique professionnelle

Les propos des répondants font apparaître concrètement certaines différences dans l'activité traduisante en fonction de la formation éventuelle du traducteur dans un domaine de spécialité et de son expérience de la traduction professionnelle.

Les traducteurs qui ont un niveau élevé de connaissances dans un domaine de spécialité ont tendance à utiliser en priorité des sources non terminologiques très techniques. A l'inverse, les traducteurs qui ont peu de connaissances dans un domaine de spécialité utilisent des sources moyennement techniques. Il ressort également qu'avoir une formation dans un domaine de spécialité ne dispense pas le traducteur d'acquérir des connaissances quand l'évolution technique et scientifique du domaine concerné est importante.

Dans un article paru en 1986 à propos de la traduction médicale, Daniel Gile avance l'idée d'une collaboration entre le médecin et le traducteur qui « consiste [...] à rechercher l'appui des médecins pour les problèmes de compréhension et de réexpression » (1986a : 29). Moyennant des honoraires partagés, « le traducteur peut ainsi demander à son correspondant médecin ce que veut dire telle phrase ou telle expression, et comment la réexprimer dans la langue d'arrivée » (1986a : 29). Pour Daniel Gile, l'intérêt d'une telle collaboration est évident ; elle permet de consacrer moins de temps à la recherche terminologique et de fournir un travail de bonne qualité dans des domaines spécialisés variés. Y aurait-il des travaux à mener auprès des traducteurs pour voir si ce « partenariat » est adapté aux exigences actuelles de la traduction professionnelle ? Des études pourraient aussi se pencher sur la qualité

des travaux rendus par des spécialistes ayant suivi une formation en traduction (par exemple, des juristes pour des traductions juridiques, etc.). Des traductions effectuées par une équipe de traducteurs et coordonnées par un spécialiste qui est le chef du projet sont-elles un gage de qualité ? D'autres travaux pourraient s'intéresser aux réactions du client quand il se trouve face à un texte qui n'est pas conforme à ses attentes. Y a-t-il à ce moment-là une collaboration entre le traducteur et le client afin d'améliorer le texte d'arrivée ? Quelles sont les stratégies du traducteur pour corriger ses fautes ? Des traducteurs qui ont suivi des cours de terminologie durant leur cursus de traduction ont expliqué que les principes de norme et de validité terminologique étaient souvent balayés par la réalité du métier. Certains ont ajouté que le client se moquait de la validité terminologique et qu'il voulait que les termes soient traduits d'une telle façon et non pas qu'ils soient valides sur le plan terminologique. Le client s'efforce-t-il de préciser ses exigences quand il contacte le traducteur ? Les traducteurs pourraient expliquer avec des textes à l'appui pourquoi certaines de leurs traductions n'ont pas été à la hauteur des attentes du client et revenir sur les stratégies qui ont été à l'origine de leurs erreurs. Se pose également la question de savoir si les traducteurs expérimentés ont appris à connaître les exigences de leurs clients même quand ils ne les ont pas précisément indiquées.

Il apparaît que l'expérience contribue à changer la perception du texte technique et de son niveau de difficulté. Les traducteurs qui voient un lien fort entre la technicité du texte et sa difficulté pour les traducteurs sont plutôt inexpérimentés. Par rapport aux « jeunes » traducteurs, les traducteurs expérimentés se focalisent moins sur le nombre de TTSS qu'ils trouvent lors de la première lecture du texte de départ, considèrent qu'un texte contenant un grand nombre de TTSS n'est pas forcément plus difficile à traduire et qu'il n'y a pas forcément une forte corrélation entre la technicité du texte et ses problèmes de traduction. Les traducteurs expérimentés ont plus de réticences que les « jeunes traducteurs » à accepter des textes très techniques ; les traducteurs expérimentés s'appuient davantage sur leur niveau de connaissances pour prendre leur

décision et sont moins sensibles aux possibilités qu'offre Internet quand il s'agit de pallier les faiblesses de leur base de connaissances.

L'expérience joue également un rôle dans la traduction des TTEVC et des tournures phraséologiques ; les traducteurs expérimentés cherchent à acquérir plus de connaissances sur les TTEVC, utilisent moins de sources documentaires pour les traduire et ont dans leurs archives les tournures phraséologiques traduites auparavant.

L'utilisation des documents est différente selon l'expérience des traducteurs. L'expérience semble permettre aux traducteurs de mieux comprendre le sociolecte spécialisé des sources non terminologiques et à plus les analyser ; les « jeunes » traducteurs préfèrent exploiter des sources non terminologiques qui donnent des solutions immédiates à des difficultés de traduction alors que les traducteurs expérimentés essaient de les analyser même si elles sont très techniques. Il est apparu qu'en raison de leur niveau de connaissances moins élevé, les « jeunes traducteurs » ont plus de difficulté à évaluer l'utilité et la fiabilité d'une source documentaire, des informations qu'ils ont archivées et des documents fournis par le client. Les « jeunes » traducteurs ont également tendance à marginaliser les sources sur support papier dans les achats et dans la spécialisation au profit d'Internet.

Autrement dit, l'expérience n'introduit pas uniquement des différences dans la résolution des problèmes et dans les stratégies de traduction. Il est vrai que la littérature a surtout abordé cette question en faisant la différence entre professionnels et étudiants en traduction (voir Lörcher 1996 ; Jääskeläinen 1999 ; Künzli 2001) ; ces études ont comparé les stratégies de traduction de professionnels et d'étudiants par la méthode d'introspection et la qualité de leurs traductions (voir deuxième partie ; 1.1.1). D'autres travaux pourraient se pencher sur les démarches de spécialisation des jeunes traducteurs par rapport à celles des traducteurs expérimentés. Comment les traducteurs expérimentés ont-ils évolué dans leurs démarches de spécialisation ? Comment ont-ils

surmonté les problèmes qu'ils avaient à leurs débuts ? Ont-ils moins tendance à consulter des sources humaines que leurs confrères moins expérimentés ? Une enquête de Khadija Bouderradji (2004) révèle que pour les traducteurs, les entreprises et les services internes de traduction en France, les formations à la traduction n'ont pas une composante suffisamment professionnalisante et que les jeunes traducteurs manquent de connaissances sur le marché et de pratique de la traduction dans un contexte économique. Une étude par voie de questionnaires et d'entretiens pourrait essayer de savoir si les « jeunes » traducteurs ont pu mettre en pratique les principes de traduction qu'ils ont appris durant leur formation. Quelles sont d'après eux les faiblesses des cursus qu'ils ont suivis ? Les jeunes traducteurs sont-ils confrontés à des difficultés qu'ils ne rencontraient pas durant leur formation ?

1.5 L'évolution technologique des outils du traducteur

L'évolution en matière informatique a eu des répercussions considérables sur les supports qu'utilise le traducteur. Les traducteurs japonais peuvent notamment afficher et écrire le français et le japonais sur un même document. Pour l'archivage, les traducteurs utilisent en majorité des supports « classiques » (sous format *Excel*, *Word* ou *Access*). Dans ce domaine, les glossaires, les mémoires de traduction ou les bases de données informatisées ont presque totalement supplanté le support papier. Même si les mémoires de traduction sont de plus en plus utilisées, les traducteurs contactés n'ont pas le temps d'apprendre à utiliser toutes leurs fonctionnalités.

Internet a une influence très importante sur les stratégies de recherche documentaire. La quantité de sources disponibles en ligne et le confort d'utilisation d'Internet ont consacré la marginalisation croissante des sources sur support papier (tant dans leur utilisation que dans les achats) ; les traducteurs consultent une source sur support papier seulement si elle est facile d'accès. Pratiquement tous les répondants utilisent Internet parce que cet outil a une grande richesse d'informations

et un contenu sans cesse renouvelé. Même si elles ne sont pas nécessairement la réponse directe à leur requête, les informations qu'ils trouvent en ligne leur donnent des pistes permettant d'acquérir des connaissances. Internet permet également de gagner du temps et de fournir un travail de meilleure qualité.

Internet a une influence sur le parcours de recherche documentaire et le type de sources consultées. Les traducteurs utilisent des moteurs de recherche davantage pour résoudre des problèmes de traduction que pour améliorer leur connaissance des domaines dans lesquels ils travaillent. La recherche sur Internet contribue également à favoriser l'utilisation de sources non terminologiques plutôt que de sources terminologiques.

Depuis qu'ils utilisent Internet, les traducteurs acceptent de traduire des textes plus techniques car ils peuvent trouver des sources en ligne très spécialisées et se déplacent moins dans des bibliothèques ou d'autres établissements pour rechercher les informations dont ils ont besoin. Internet n'a pas accru l'isolement du traducteur, la messagerie électronique et les forums de discussion ayant permis au contraire de multiplier les contacts entre traducteurs. Indépendamment de leurs langues de travail (LR ou LPR), les traducteurs ont moins besoin de l'aide de la source humaine car ils ont de très grandes chances de trouver les informations qu'ils souhaitent sur Internet. En raison de la gratuité et de la quantité d'informations en ligne, les achats de sources sur support papier sont également moins essentiels.

Cependant, si Internet offre des avantages incontestables, il ne permet pas forcément de se spécialiser dans un domaine technique car des sources adéquates sont souvent difficiles à trouver. La fiabilité des sources en ligne est remise en cause car beaucoup de non-spécialistes écrivent sur Internet ; pour les traducteurs, les auteurs de documents sur support papier ont plus d'autorité. Les sources sur support papier gardent de l'importance pour certains traducteurs ; ceux spécialisés dans des domaines techniques à faible évolution terminologique consultent d'abord

des documents sur sources papier, même s'ils en possèdent peu alors que les traducteurs spécialisés dans des domaines techniques à évolution terminologique rapide ont tendance à davantage utiliser Internet parce que les documents sur support papier ne sont pas assez complets. L'émergence d'Internet a également eu des répercussions sur les délais de remise du travail ; les clients accordent des délais plus courts car ils considèrent que le traducteur n'a plus de problèmes d'accès à l'information.

Rares sont les travaux réalisés jusqu'ici sur l'influence que peuvent avoir les dernières évolutions technologiques des outils sur l'activité traduisante du traducteur professionnel ; citons tout de même les études réalisées récemment sur les réseaux de traduction et les listes de diffusion (Plassard 2007 ; Gambier 2007 ; Mc Donough 2007). Pour aborder certaines questions, nous nous sommes parfois appuyé sur des études publiées avant les évolutions technologiques de ces dernières années, et avons pu mesurer d'après les propos recueillis combien l'activité traduisante avait évolué depuis, même si certains points en rapport au marché de la traduction restent inchangés (importance des délais et des tarifs, méconnaissance du métier de la part du client). D'après les dires des traducteurs, Internet permet moins de se spécialiser que les sources sur support papier ; cela signifie-t-il que le traducteur a une base de connaissances spécialisées moins importante qu'auparavant, étant donné l'importance qu'a pris Internet dans son activité ? Une étude pourrait également se pencher sur l'influence des sites de traducteurs comme *Proz*, *Translatorscafé* ou *Translatorpub*²¹⁴ sur l'activité traduisante ; les traducteurs ont-ils davantage tendance à poser des questions directement à leurs confrères inscrits sur ces sites qu'à des spécialistes ? Les jeunes traducteurs utilisent-ils davantage ces sites que leurs confrères plus expérimentés ? Ces sites proposent un nombre croissant de sources terminologiques de différents domaines techniques ; cela veut-il dire que les traducteurs utilisent de moins en moins de sources terminologiques sur

²¹⁴ www.translatorpub.com

support papier ? Une exploration par voie de questionnaires et d'entretiens permettrait de connaître le profil des traducteurs qui consultent ces sites et de savoir si ces derniers ont vraiment changé la pratique du métier. Le présent travail apporte quelques éléments d'informations sur l'influence des dernières évolutions technologiques des outils sur l'activité traduisante mais il serait intéressant de faire le point sur la question d'ici quelques années pour suivre l'évolution de plus près et avoir suffisamment de recul sur cette influence. La question des mémoires de traduction pourrait être approfondie. Catherine Arrouart (2003) explique que ces outils présentent certains inconvénients (rapport entre le gain de rapidité et la perte de temps en apprentissage et utilisation de l'outil, coût de l'acquisition d'une licence d'utilisation, tarifs révisés à la baisse par le donneur d'ouvrage, relation entre productivité et qualité). La question est de savoir si les traducteurs professionnels seront plus nombreux à utiliser ces outils. Seront-ils indispensables dans le quotidien du traducteur professionnel ? Le traducteur qui n'utilise pas de mémoire de traduction sera-t-il marginalisé ? L'utilisation des mémoires de traduction se généralisera-t-elle dans certains domaines de spécialité ? Il serait également intéressant de voir quel rôle joueront à l'avenir les sources sur support papier ; se limiteront-elles à quelques dictionnaires ? Les traducteurs utiliseront-ils encore des sources sur support papier pour se spécialiser ?

2) Réflexions méthodologiques

2.1 Alternance des entretiens et questionnaires

Comme il est indiqué dans l'introduction, nous avons choisi de progresser par alternance d'entretiens et de questionnaires. La méthode s'est avérée utile, mais a demandé des mises au point.

A un stade avancé, les questions posées sont de plus en plus précises, car elles s'appuient sur les précédentes séries d'entretiens et de questionnaires. Devant les réactions étonnées et déroutées des répondants, nous avons parfois dû leur expliquer le bien-fondé et la pertinence des informations qui leur ont été demandées. Par exemple, dans les entretiens et les questionnaires qui ont abordé les TTEVC, les stratégies de traduction selon la technicité du texte de départ et la compréhension des sources documentaires, nous avons dû expliquer que les précédentes séries d'entretiens et de questionnaires avaient soulevé ces questions et que nous souhaitions les approfondir. Les répondants expliquaient qu'il était difficile de rendre compte d'une démarche-type en fonction de ces facteurs.

Un autre problème vient du fait qu'à un stade avancé de l'étude, les entretiens et les questionnaires sont de plus en plus longs car certaines questions demandent confirmation et approfondissement. Dans les entretiens, les contraintes de temps empêchent souvent d'aborder toutes les questions souhaitées. Un questionnaire long décourage également le répondant. Pour aller suffisamment loin dans la collecte d'informations, nous avons donc parfois choisi de privilégier les questions qui demandent un approfondissement sur celles nécessitant une confirmation. Cette option reste problématique quand un grand nombre de questions appellent une confirmation dans une nouvelle série de questionnaires.

2.2 L'organisation des entretiens et l'envoi des questionnaires : le contact avec des traducteurs indépendants

Le présent travail permet de tirer certaines conclusions sur les moyens efficaces de prendre contact avec des traducteurs indépendants à des fins de recherche.

Appeler le traducteur pour présenter notre travail et savoir s'il souhaitait y participer est une stratégie très efficace puisque la très large majorité des traducteurs contactés ont accepté de remplir un questionnaire²¹⁵ ou de nous rencontrer.²¹⁶ Ce contact téléphonique a permis de présenter l'étude, de convenir d'une date de rendez-vous ou de déterminer le délai de retour du questionnaire.

Pour des raisons pratiques évidentes, nous n'avons pas appelé de traducteurs exerçant en dehors du territoire français ; nous les avons uniquement contactés par courrier électronique. Cette démarche a été nettement moins efficace car la plupart (25 sur 45, soit 55,5%) n'ont pas répondu.²¹⁷ D'après ce que nous avons pu constater dans notre travail, il semblerait qu'une étude qui demande la participation de traducteurs exerçant à l'étranger pose plus de problèmes.

Une étude utilisant des questionnaires et des entretiens comme moyen d'investigation est assez coûteuse en temps. Le plus souvent, les traducteurs ont accepté de répondre à un questionnaire dans un délai maximum de dix jours²¹⁸ mais nous avons parfois été obligé de les relancer une fois le délai convenu dépassé parce que certains avaient oublié de le remplir ou n'avaient pas eu le temps de le faire. D'autres n'ont

²¹⁵ 88% des questionnaires ont été renvoyés.

²¹⁶ 95% des traducteurs contactés pour des entretiens

²¹⁷ Le taux de réponses (45,5%) reste tout de même assez élevé.

²¹⁸ Ils ont d'ailleurs dit que c'était un délai important car la plupart du temps, leurs clients demandaient un délai de deux à trois jours.

d'ailleurs jamais renvoyé le questionnaire malgré de nombreuses relances.²¹⁹

La méthode consistant à organiser des séries d'entretiens demande une certaine disponibilité de la part du chercheur et peut prendre du temps. Même s'ils ont été très coopératifs, très peu de traducteurs ont convenu d'un rendez-vous dans les huit jours suivant l'entretien téléphonique. Ils ont justifié leur manque de disponibilité par des délais urgents de remise de travaux ou encore des déplacements. Une série d'entretiens pouvait ainsi s'étendre sur une longue période ; par exemple, la deuxième série d'entretiens a sollicité quinze traducteurs sur une période de pratiquement deux mois. Nous voyons les problèmes que cela peut engendrer sur le plan du temps consacré à un travail de recherche universitaire. Il serait intéressant de comparer la disponibilité des indépendants et des salariés.

2.3 La complétude des entretiens et des questionnaires

Ce qui ressort de la méthode d'investigation choisie est la relative faiblesse des questionnaires pour aborder certains points de l'activité traduisante qui demandent de la part du répondant un vrai travail d'introspection. Ce problème s'est vérifié dans la qualité des réponses données ; les réponses obtenues y ont été moins riches que dans les entretiens. Certaines réponses étaient peu claires, ce qui n'a pas permis de les exploiter. Contacter les traducteurs concernés pour leur demander des précisions est une démarche délicate que nous n'avons pas souhaité entreprendre car nous n'avons pas voulu les déranger.

Les entretiens ont fourni des informations plus détaillées sur des sujets très précis et ont permis de compenser la rigidité des questionnaires. Pendant les entretiens, nous avons reformulé la question quand le répondant ne l'avait pas vraiment comprise afin qu'il donne des

²¹⁹ Sur les 202 traducteurs qui ont accepté de répondre à un de nos questionnaires, 21 ne l'ont jamais renvoyé malgré un rappel de notre part (soit 10,4%).

réponses précises et exploitables. Quand le traducteur donnait des réponses pertinentes, nous essayions d'aller plus loin, chaque entretien devant mener la réflexion le plus loin possible. Cette démarche a permis d'amener les répondants à faire un véritable travail d'introspection pour en tirer des informations qu'ils n'auraient pas fournies si nous n'avions pas insisté.

Cette stratégie n'est pas sans risque, puisque, comme le soulignent les manuels de méthodologie des sondages, elle peut conduire le répondant à être influencé par une orientation suggérée par l'intervieweur ou par un souhait de se conformer à d'autres attentes de celui-ci. Dans les entretiens, nous avons cherché à pousser la réflexion de nos interlocuteurs quand nous leur avons posé des questions sur les TTEVC, la démarche d'analyse du texte de départ et l'influence de la technicité du texte de départ sur les stratégies de traduction. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises dans notre analyse, les interlocuteurs ont eu du mal à répondre à des questions sur ces sujets, d'où le souci d'orienter les entretiens en insistant sur certaines questions ou en les reformulant. Quand nous avons parlé des TTEVC, nous avons cherché à faire le contraste entre la démarche pour traduire ces termes et celle pour traduire les TTSS. En posant des questions sur la démarche d'analyse du texte de départ et l'influence de la technicité du texte de départ sur les stratégies de traduction, nous avons insisté sur les « centres de focalisation » et les TTSS. Nous étions conscient du risque de provoquer chez les répondants l'apparition d'une distinction qui n'est pas réelle et considérons que les résultats sont provisoires et demandent à être confirmés dans le cadre d'autres investigations.

Pendant les entretiens, il s'est également avéré important de présenter les objectifs de notre travail et les questions qui allaient être posées afin que les répondants « jouent le jeu ». Nous avons pu noter que sans ces explications, ils manifestaient parfois une certaine irritation, ne comprenant pas le but des questions posées et ne cherchant pas à réfléchir à leur démarche. Sur un plan général, certains entretiens ont été

très concluants et d'autres beaucoup moins car parfois, nous n'avons pas pu amener les répondants sur le « terrain » que nous souhaitions explorer, même en insistant ; ceci ne voulait pas dire qu'ils ne savaient pas répondre mais d'autres facteurs entraient en jeu, par exemple l'humeur du moment. De même, certains entretiens ont été perturbés parce qu'ils se déroulaient dans des endroits publics. Cela dit, même des entretiens relativement peu concluants ont permis de recueillir quelques informations pertinentes qui méritaient d'être exploitées.

2.4 Fiabilité des réponses

Le point de vue qui est demandé aux répondants est global et synthétique (par opposition à un point de vue qui leur serait demandé sur une traduction précise). Leur réponse est donc davantage susceptible d'être influencée par une image qu'ils se font de leur activité et de fausser la réalité. Il en ressort d'ailleurs que les exemples donnés sont importants, car ils concrétisent des éléments précis.

Nos résultats se fondant uniquement sur des paroles et des réponses écrites, il est important de dire que ceux-ci ont une part de subjectivité et qu'il y a un risque de déformation de la réalité décrite dans la mesure où certains répondants ont pu tourner leurs réponses de manière à ne pas ternir leur image professionnelle ou leurs qualités personnelles. Une grande partie des questions (et des réponses) portent directement sur l'image que les répondant ont et donnent d'eux-mêmes ; leurs réponses sont donc à prendre avec un certain recul. Par exemple, certains traducteurs expliquaient qu'ils s'efforçaient de noter dans leurs sources personnelles des informations assez détaillées sur les TTEVC. D'autres ont précisé qu'ils ne traduisaient jamais ces termes sans recherche documentaire. Nous avons pu noter que certains traducteurs décrivaient une démarche idéale où ne pèse aucune contrainte. Par exemple, certains ont expliqué qu'ils lisaient et analysaient le texte en entier indépendamment de sa longueur et du délai qu'ils avaient pour rendre leur travail. D'autres ont aussi précisé que malgré la pression du

temps, ils s'efforçaient d'acquérir des connaissances sur des questions dépassant les problèmes du texte de départ.

Pour contourner cet obstacle, nous avons fait en sorte d'insister sur les contraintes du métier afin d'inciter les répondants à donner des réponses qui ne soient pas trop éloignées de la réalité. Cette stratégie semble avoir eu une certaine efficacité ; par exemple, en parlant avec les traducteurs de LPR, nous avons noté que certains évoquaient le problème posé par le manque de documents seulement si cette question était soulevée. D'autres traducteurs ont modifié leurs réponses quand nous leur avons demandé si l'expérience, le domaine de spécialité ou la pression du temps étaient de nature à influencer leurs stratégies de traduction.

Nous avons également constaté certaines contradictions dans les commentaires des répondants. Par exemple, la majorité d'entre eux ont dit qu'ils préféreraient que le client leur prête des sources terminologiques car elles sont plus utiles alors que dans un autre résultat, la plupart des répondants considéraient que d'une manière générale, les sources terminologiques étaient moins fiables que les sources non terminologiques.

Les traducteurs que nous avons rencontrés travaillaient tous dans la région lyonnaise. Leurs propos sont peut-être sensiblement différents de ceux de traducteurs qui travaillent dans des régions rurales et qui sont soumis à des contraintes que ne connaissent pas les traducteurs interviewés (absence de bibliothèques universitaires pour la recherche documentaire ou de spécialistes, manque d'entreprises pour des activités de démarchage).

3) Perspectives sur le plan didactique

Les résultats que nous avons obtenus dans le présent travail amènent à se poser des questions sur les moyens de tenir compte de la réalité du métier dans le cadre d'une formation en traduction technique. Dans cette partie, nous présentons des perspectives de recherche appliquée à l'enseignement et proposons des exercices aux formateurs qui souhaitent explorer différents aspects de l'activité traduisante.

Pour étudier les stratégies de recherche documentaire et les problèmes rencontrés pendant l'activité traduisante, les formateurs peuvent donner des exercices de traduction et demander aux étudiants d'annoter, de commenter et d'expliquer leurs stratégies ; ces exercices permettent aux futurs diplômés de prendre conscience de certains phénomènes. Cette méthode a été initiée il y a une trentaine d'années par des enseignants en traduction (Daniel Gile, notamment) et a été reprise dans la littérature à partir du milieu des années quatre-vingt (voir Holzmantärrä 1984 et Neubert 1984). Daniel Gile avance l'idée des comptes-rendus intégrés des problèmes et décisions (CRIPD)²²⁰ (2004) ; les apprentis traducteurs y expliquent en notes de bas de pages ou de fin de traduction les problèmes rencontrés et les stratégies employées pour les résoudre. Pour les formateurs, les CRIPD constituent une base sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour analyser les stratégies de recherche documentaire, détecter les problèmes, optimiser leurs méthodes d'apprentissage et sensibiliser les étudiants. Certains auteurs comme Olivia Fox avancent l'idée d'un journal de traduction (*translation diary*) qui regroupe les commentaires des étudiants (2000). Gyde Hansen a elle réalisé des études sur les stratégies de traduction en utilisant un logiciel qui enregistre le parcours de recherche documentaire de l'étudiant sur l'écran quand il est en train de traduire (voir Hansen 2005b et l'utilisation du logiciel *Translog*).

²²⁰ *Integrated Problem and Decision Reporting (IPDR)*

Notre étude confirme certains éléments que l'on trouve dans la littérature ou dans les cours de traduction et justifie les avertissements et les conseils des formateurs qui en parlent, notamment en ce qui concerne la pression et la gestion du temps, la traduction des LPR et des TTEVC, les contacts avec la source humaine, les domaines de spécialité et l'expérience. Des travaux de recherche appliquée à l'enseignement pourraient être menés sur ce qu'Alexander Künzli appelle la compétence stratégique et qui renvoie aux opérations d'évaluation, de planification et d'exécution d'une tâche (2003 : 227).

La gestion du temps est un point qui pourrait être abordé dans le cadre d'une formation en traduction technique.

En début de formation, des exercices ciblés permettraient aux étudiants de bien se documenter en un temps donné avec des sources disponibles, le formateur s'étant assuré qu'elles le sont. Des exercices plus proches de la réalité pourraient être donnés par la suite ; les étudiants traduiraient des textes dans des délais variables, ce qui leur ferait prendre conscience que les stratégies de traduction ne sont pas les mêmes selon le temps dont ils disposent. Une formation pourrait aider les apprentis traducteurs à utiliser Internet tout en maîtrisant le facteur temps ; les futurs diplômés traduiraient des textes dans des durées variables déterminées par l'enseignant, avec des sources en ligne comme seuls outils, et noter le temps consacré à la recherche documentaire. Ils pourraient mesurer les avantages et les inconvénients d'une recherche faite exclusivement sur Internet. Des CRIPD permettraient aux formateurs de repérer les stratégies qui font perdre du temps aux étudiants et d'insister sur des stratégies de recherche en ligne qui peuvent leur en faire gagner. A l'aide des CRIPD et d'entretiens, les formateurs pourraient également voir si les étudiants gèrent leur temps différemment selon qu'ils traduisent des textes de domaines à évolution technique scientifique rapide ou lente. Ceci leur permettrait de développer des méthodes d'apprentissage de la recherche documentaire adaptées à chaque domaine de spécialité.

Les formateurs pourraient proposer des exercices sur la traduction des TTEVC et des TTSS.

Les étudiants traduiraient des textes contenant des TTEVC et des TTSS dans des délais variables. A l'aide des CRIPD, les formateurs pourraient voir si les stratégies de traduction de ces termes sont différentes selon les délais de remise du travail et dire aux étudiants de ne pas négliger la traduction des TTEVC quand ils ont peu de temps. Les apprentis traducteurs prendraient conscience que la traduction des TTEVC prend souvent plus de temps que celle des TTSS et apprendraient à optimiser le facteur temps. La détection des TTEVC est un point sur lequel les formateurs pourraient se pencher. Une possibilité serait de s'intéresser à la fiabilité des TTEVC dans la langue d'arrivée selon que les étudiants les ont repérés plus ou moins tôt dans le processus de traduction. Les formateurs pourraient voir si les étudiants arrivent progressivement à les identifier dès la lecture préparatoire avant la traduction et insister sur le fait que les erreurs de traduction des TTEVC peuvent être plus fréquentes à certaines étapes du processus de traduction. Les enseignants pourraient également s'intéresser à la traduction des TTEVC et des TTSS selon le domaine de spécialité, en détectant les faiblesses méthodologiques les plus fréquentes. Ils pourraient s'appuyer sur les CRIPD et proposer des méthodes de traduction des TTEVC et des TTSS adaptées à chaque domaine de spécialité. Les étudiants prendraient conscience que l'expérience et la connaissance du sociolecte spécialisé contribuent à mieux traduire les TTEVC.

D'après les dires des traducteurs, Internet a pris une importance considérable dans l'activité traduisante. Les formateurs pourraient mettre l'accent sur l'utilisation de cet outil dans des exercices ciblés.

Les étudiants pourraient expliquer leurs stratégies de recherche en ligne dans des CRIPD et dans des entretiens ; ces commentaires permettraient aux formateurs de voir si les futurs diplômés s'attachent davantage à résoudre les problèmes du texte de départ qu'à se spécialiser sur le sujet

et si cette stratégie a des répercussions sur la qualité de leurs traductions. Les étudiants apprendraient à optimiser leur recherche documentaire en consultant les sources en ligne adéquates et prendraient conscience que les stratégies de recherche en ligne ont une influence sur la qualité de leur travail. Les apprentis traducteurs pourraient également traduire des textes en utilisant uniquement des moteurs de recherche ; un logiciel enregistrerait le nombre de sources qu'ils ont consultées avant de résoudre le problème, le nombre de requêtes qu'ils ont saisies et le nombre de réponses indiquées par le moteur de recherche en rapport à cette requête. En analysant leur parcours de recherche documentaire, les futurs diplômés prendraient conscience qu'il est important d'avoir des stratégies de recherche en ligne efficaces. Dans des entretiens complémentaires, les formateurs pourraient voir si les étudiants ont plus de difficulté à trouver l'information sur certains moteurs de recherche et par la suite, insister sur les stratégies d'utilisation des moteurs de recherche et la mise en contexte. Des exercices consistant à utiliser uniquement des sources non terminologiques en ligne pourraient apprendre aux futurs diplômés à mieux se servir de ces documents ; les étudiants noteraient les connaissances sur le sujet qu'ils ont acquises dans les documents trouvés, ce qui leur apprendrait à optimiser les sources, même si elles ne leur paraissent parfois pas utiles au premier abord.

Depuis quelques années, les sources en ligne ont supplanté les sources sur support papier. Les formateurs ne doivent pas pour autant renoncer à insister sur l'utilisation de ces documents, surtout dans le cadre d'une formation en traduction juridique ; il apparaît en effet que dans ce domaine de spécialité, leur utilisation est plus importante que dans d'autres. Le dictionnaire sur support papier reste également un outil de référence pour de nombreux traducteurs.

Les formateurs pourraient donner des exercices consistant à traduire des textes en utilisant uniquement des sources sur support papier. Ces exercices permettraient aux étudiants de prendre progressivement

conscience que les stratégies de traduction et la gestion du temps sont différentes selon qu'ils utilisent Internet ou des sources sur support papier. Grâce aux CRIPD, les formateurs pourraient analyser l'évolution des stratégies d'utilisation des sources sur support papier au fil de l'année universitaire et la gestion du temps. Ces commentaires leur permettraient également de mieux détecter les problèmes et développer des méthodes d'apprentissage de la recherche adaptées aux sources terminologiques et non terminologiques sur support papier. Des entretiens organisés plusieurs fois pendant l'année universitaire pourraient compléter les informations tirées des CRIPD.

Les enseignants pourraient également expliquer aux étudiants que le dictionnaire bilingue peut être un outil précieux. Dans le présent travail, nous avons remarqué que le dictionnaire était la source que la grande majorité des traducteurs avaient à leur poste de travail. Contrairement à ce que disent des auteurs comme Paul Kussmaul (1995) ou Mary Snell-Hornby (1995), il est tout à fait possible de fournir un texte de bonne qualité en utilisant le dictionnaire bilingue (voir Krings 1986 ; Nord 1999 ; Künzli 2001). Les futurs diplômés ne doivent pas négliger l'utilisation de cet outil. Dans notre travail, les traducteurs ont en effet expliqué que le dictionnaire technique bilingue pouvait être une source satisfaisante pour résoudre certains problèmes de traduction ; par exemple, cet outil permet de trouver des équivalents de TTSS tout à fait fiables, ce qui est beaucoup moins le cas des TTEVC.

D'après les répondants, le contact avec une source humaine fait partie intégrante de l'activité traduisante. La plupart du temps, son aide s'avère déterminante.

Les formateurs pourraient aborder cette question en demandant aux étudiants de traduire un texte très spécialisé et de contacter un spécialiste ; par la suite, les apprentis traducteurs expliqueraient pendant le cours les avantages et les inconvénients de la démarche, ce qui permettrait aux formateurs d'analyser comment les étudiants ont pris

contact avec le spécialiste, à quel moment de l'activité traduisante ils ont fait appel à lui et comment ils ont exploité ses réponses. Les enseignants leur donneraient ensuite des conseils pour dialoguer avec la source humaine. Les formateurs pourraient également demander aux apprentis traducteurs de poser des questions à un spécialiste pour qu'il les aide à traduire des TTSS, des TTEVC et des tournures phraséologiques. En interviewant les étudiants, ils pourraient voir s'ils arrivent mieux, selon le problème, à exploiter les réponses données par le spécialiste, et intégrer les résultats de leur réflexion dans la formation. Les futurs diplômés prendraient également conscience qu'il est nécessaire de bien préparer leurs questions qu'il s'agisse de TTSS, de TTEVC ou de tournures phraséologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Albin, Verónica (1998) Translating and formatting medical texts for patients with low literacy skills, dans Fischbach, Henry. *Translation and Medicine*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 117-129.

Anderson, John (1982) Acquisition of cognitive skills, dans *Psychological Review*. 59. pp. 369-406.

Arrouart, Catherine (2003) Les mémoires de traduction et la formation universitaire : quelques pistes de réflexion, dans *Meta*. 48/3. pp. 476-479.

Asadi, Paul et Séguinot, Candace (2005) Shortcuts, strategies and general patterns in a process study of nine professionals, dans *Meta*. 50/2. pp. 522-547.

Baker, Mona (1992) *In other words : a coursebook on translation*. London/New York. Routledge. 304 p.

Baker, Mona (1993) Corpus linguistics and translation studies : implications and applications, dans Baker, Mona – Francis, Gill et Tognini-Bonelli, Elena. *Text and technology : in honour of John Sinclair*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 223-250.

Balliu, Christian (2001) Les traducteurs : ces médecins légistes du texte, dans *Meta*. 46/1. pp. 92-101.

Bédard, Claude (1986) *La traduction technique*. Montréal. Linguatech. 254 p.

Bell, Roger (1991). *Translation and translating : Theory and Practice*. London/New York. Longman. 298 p.

Blum-Kulka, Shoshana (1986) Shifts of cohesion and coherence in translation, dans House, Juliane et Blum-Kulka, Shoshana. *Interlingual and intercultural communication : discourse and cognition in translation and second language acquisition studies*. Tübingen. Gunter Narr Verlag. pp. 17-35.

Bouderradji, Khadija (2004) *Formation des traducteurs et réalité professionnelle : harmonie ou discordance ?* Mémoire de DEA. (sous la direction de Daniel Gile). Université Lyon II. 156 p.

Bouton, Charles (1984) Le cerveau du traducteur – de quelques propositions sur ce thème, dans *Meta*. 29/1. pp. 44-56.

Cabré, Maria Teresa (2000) Sur la représentation mentale des concepts : bases pour une tentative de modélisation, dans Béjoint, Henri et Thoiron, Philippe. *Le sens en terminologie*. Lyon. Presses Universitaires de Lyon. pp. 27-39.

Campbell, Stuart (1997) *Translation into the second language*. New York. Longman. 224 p.

Cancio-Pastor, Carmelo (1995) *La traduction professionnelle en France : approche du domaine hispanique*. Thèse de doctorat. Vol. 1. (sous la direction de Bernard Bessière) Université Toulouse II. 389 p.

Candel, Danielle et Lafon, Pierre (1994) Approche lexicale des registres en langues de spécialité, dans *Meta*. 39/4. pp. 807-815.

Cantat, Pascal (1995) Terminologie et traduction technique, dans *Terminologies Nouvelles*. 13. pp. 20-22.

Cary, Edmond (1956) *La traduction dans le monde moderne*. Genève. Librairie de l'Université. 198 p.

Chesterman, Andrew (1989) *Readings in translation theory*. Helsinki. Finn Lectura. 200 p.

Chesterman, Andrew (1993) From 'is' to 'ought' : laws, norms and strategies in translation studies, dans *Target*. 5/1. pp. 1-20.

Chesterman, Andrew (1998) Communication strategies, learning strategies and translation strategies, dans Malmkjær, Kirsten. *Translation and language teaching : language teaching and translation*. Manchester. Saint Jerome Publishing. pp. 135-144.

Chesterman, Andrew (2000) What constitutes 'progress' in translation studies ? dans Englund, Dimitrova Birgitta. *Översättning och tolkning. Rapport från ASLA:s höstsymposium*. Uppsala. ASLA. pp. 33-49.

Colson, Jacques (1993) Les instruments de la docilité, dans *Palimpsestes*. 8a. pp. 57-71.

Commeau-Fanghanel, Joelle (2001) Teaching specialised translation... or not ? dans Desblache, Lucile. *Aspects of specialised translation*. Paris. La Maison du Dictionnaire. pp. 40-47.

Cormier, Monique (1985) Glossaire de la théorie interprétative de la traduction et de l'interprétation, dans *Meta*. 30/4. pp. 353-359.

Cormier, Monique (1990) Traduction de textes de vulgarisation et de textes didactiques : approche pédagogique, dans *Meta*. 35/4. pp. 676-688.

Croft, William et Cruse, David Alan (2004) *Cognitive linguistics*. Cambridge. Cambridge University Press. 356 p.

Dancette, Jeanne (1995a) *Parcours de traduction : étude expérimentale du processus de compréhension*. Lille. Presses universitaires de Lille. 254 p.

Dancette, Jeanne (1995b) Outils terminologiques et démarche traductionnelle dans le domaine conceptuel, dans *Babel*. 41/3. pp. 161-171.

Dancette, Jeanne et Ménard, Nathan (1996) Modèles empiriques et expérimentaux en traductologie : questions d'épistémologie, dans *Meta*. 41/1. pp. 39-157.

Danell, Karl Johan (2003) Impossible mais nécessaire : les dilemmes de la traduction en Union Européenne, dans *La revue française de linguistique appliquée*. 8/2. pp. 55-64.

Déjean le Féal, Karla (1987) La traduction à l'approche de l'an 2000 : repensons l'exercice et la formation professionnelle, dans *Meta*. 32/2. pp. 189-204.

Déjean Le Féal, Karla (1993) Pédagogie raisonnée de la traduction, dans *Meta*. 38/2. pp. 155-197.

Delisle, Jean (1980) *L'analyse du discours comme méthode de traduction. Initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais. Théorie et pratique*. Ottawa. Editions de l'Université d'Ottawa. 282 p.

Delisle, Jean (2005) *L'enseignement pratique de la traduction*. Ottawa. Les Presses de l'Université d'Ottawa. 280 p.

De Saint Robert, Marie-Josée (1989) Les industries de la langue et la recherche terminologique à l'ONU, dans *Meta*. 34/3. pp. 578-585.

Dhuicq, Bernard et Frison, Danièle. *Dictionnaire de l'anglais juridique – Anglais-Français/Français-Anglais*. Paris. Pocket. 652 p.

Didaoui, Mohammed (1998) Les conséquences politiques, juridiques et commerciales de l'erreur en traduction, dans *Parallèles*. 19. pp. 45-62.

Dubuc, Robert (1980) Pour une saine gestion de la documentation en terminologie et en traduction, dans *Meta*. 35/1. pp.11-20.

Durieux, Christine (1990) La recherche documentaire en traduction technique : conditions nécessaires et suffisantes, dans *Meta*. 35/4. pp. 269-275.

Durieux, Christine (1997) La recherche terminologique en traduction : pour une approche hypertextuelle, dans *Meta*. 42/4. pp. 677-684.

Durieux, Christine (1997-98) Synergie de la traductologie et de la traductique, dans *Parallèles*. 19. pp. 63-77.

Durieux, Christine (2003) Entre terminologie et traduction : la recherche documentaire, dans *Turjumàn*. 12/1. pp. 17-38.

Durieux, Christine (2005) L'enseignement de la traduction : enjeux et démarches, dans *Meta*. 50/1. pp. 36-47.

Duval, Alain (1993) Le dictionnaire est-il un mauvais outil ? dans *Palimpsestes*. 8a. pp. 15-25.

Emery, Peter (1991) Text classification and text analysis in advanced translation teaching, dans *Meta*. 36/4. pp. 567-577.

Farji-Haguet, Débora (1999) L'enseignement de la terminologie et de la phraséologie dans le cadre du DESS ILTS, dans Gouadec, Daniel. *Formation des traducteurs. Actes du colloque international de Rennes II*. Paris. La maison du dictionnaire. pp. 66-67.

Fauconnier, Gilles (1997) *Mappings in thought and language*. Cambridge. Cambridge University Press. 205 p.

Fischbach, Henri (1986) Some anatomical physiological aspects of medical translation – lexical equivalence, ubiquitous references and universality of subject minimize misunderstanding and maximize transfer of meaning, dans *Meta*. 31/1. pp. 16-21.

Folkart, Barbara (1984) A thing-bound approach to the practice and teaching of technical translation, dans *Meta*. 29/3. pp. 229-245.

Fox, Olivia (2000) The use of translation diaries in a process-oriented translation teaching methodology, dans Schäffner, Christina et Adab, Beverly. *Developing Translation Competence*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 115-129.

Francoeur, Aline et Brisebois, Marie (2001) Ressources documentaires médicales sur Internet : quantité, diversité et qualité, dans *Meta*. 46/1. pp. 128-144.

Fraser, Janet (1995) Professional versus student behaviour, dans Dollerup, Cay et Appel, Vibeke. *Teaching translation and interpreting 3 – New horizons. Papers from the Third Language International Conference*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 243-250.

Fraser, Janet (1999) L'apprentissage de la vie quotidienne des traducteurs spécialisés, dans Gouadec, Daniel. *Formation des traducteurs. Actes du colloque international de Rennes II*. Paris. La maison du dictionnaire. pp. 83-87.

Froeliger, Nicolas (1999) Le traducteur face à l'interdisciplinarité, dans *La revue des lettres et de traduction*. 5. pp. 101-112

Froeliger, Nicolas (2003) Binaire et liminaire : la forme en traduction technique, dans *La revue française de linguistique appliquée*. 8/2. pp. 33-42.

Galinski, Christian et Budin, Gerhard (1993) New trends in translation-oriented terminology management, dans Wright, Sue Ellen et Wright, Leland. *Scientific and technical translation*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 209-215.

Galisson, Robert et Coste, Daniel (1976) *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris. Hachette. 612 p.

Gambier, Yves (2007) Réseaux de traducteurs/interprètes bénévoles, dans *Meta*. 52/4. pp. 658-672.

Gaudin, François (1995) Champs, clôtures et domaines: des langues de spécialités à la culture scientifique, dans *Meta*. 40/2. pp. 229-237.

Gémar, Jean-Claude (1980) Le traducteur et la documentation juridique, dans *Meta*. 25/1. pp. 134-151.

Gémar, Jean-Claude (1991) Terminologie, langues et discours juridiques, sens et signification du langage du droit, dans *Meta*. 31/1. pp. 275-283.

Gémar, Jean-Claude (2002) Le plus ou le moins-disant culturel du texte juridique. Langue, culture et équivalence, dans *Meta*. 47/2. pp. 163-175.

Gerardy, Claire et Brüls, Walter (1994) Un système de recherche documentaire multilingue comme outil d'aide à la traduction, dans *Meta*. 39/1. pp. 158-167.

Gerzymisch-Arbogast, Heidrun (1988) The role of sense relations in translating vague business and economic texts, dans Snell-Hornby, Mary et Pöhl, Esther. *Translation and lexicography*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 187-185.

Giannelloni, Jean-Luc et Vernet, Eric (1994) *Etudes de marché*. Paris. Vuibert. 482 p.

Gile, Daniel (1984) La recherche terminologique dans la traduction scientifique japonais-français : une synthèse, dans *Meta*. 31/3. pp. 285-291.

Gile, Daniel (1985) La logique du japonais et la traduction des textes non littéraires, dans *Babel*. 31/2. pp. 86-94.

Gile, Daniel (1986a) La traduction médicale doit-elle être réservée aux seuls traducteurs-médecins ? Quelques réflexions, dans *Meta*. 31/1. pp. 26-30.

Gile, Daniel (1986b) La compréhension des énoncés spécialisés chez le traducteur : quelques réflexions, dans *Meta*. 31/4. 363-369.

Gile, Daniel (1988) L'enseignement de la traduction japonais-français : une formation à l'analyse, dans *Meta*. 33/1. pp. 13-21.

Gile, Daniel (1990) La traduction et l'interprétation comme révélateurs des mécanismes de production et de compréhension du discours, dans *Meta*. 33/2. pp. 20-29.

Gile, Daniel (1992) Les fautes de traduction : une analyse pédagogique, dans *Meta*. 37/2. pp. 251-262.

Gile, Daniel (1993) Les outils documentaires du traducteur, dans *Palimpsestes*. 8a. pp. 73-89.

Gile, Daniel (1995) *Basic concepts and models for interpreter and translator training*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. 277 p.

Gile, Daniel (2004) Integrated problem and decision reporting as a translator training tool, dans *The journal of specialised translation*. 2. pp. 2-20.

Gile, Daniel (2005) *La traduction : la comprendre, l'apprendre*. Paris. Presses Universitaires de France. 278 p.

González-Davies, María (1998) Student assessment by medical specialists : an experiment in relating the undergraduate to the professional world in the teaching of medical translation in Spain, dans Fischbach, Henry. *Translation and Medecine*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 93-102.

Gouadec, Daniel (1990a) Traduction signalétique, dans *Meta*. 35/2. pp. 332-341.

Gouadec, Daniel (1990b) *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*. Paris. Afnor Gestion. 281 p.

Gouadec, Daniel (1991) Point de vue sur la traduction technique (compte-rendu), dans *La traduction littéraire, scientifique et technique. Actes du colloque international organisé par l'Association européenne des linguistes et des professeurs de langues*. Paris. La Tilv. pp.85-97.

Gouadec, Daniel (1997) Dictionnaires terminologiques – l'impact des nouvelles technologies, dans *Meta*. 42/1. pp. 24-32.

Gouadec, Daniel (2002) *Profession : Traducteur alias Ingénieur en communication multilingue (et) multimédia*. Paris. La maison du dictionnaire. 432 p.

Groffier, Ethel (1990) La langue du droit, dans *Meta*. 35/2. pp.324-329.

Gross, Gaston et Mathieu-Colas, Michel (2001) Description de la langue de la médecine, dans *Meta*. 46/1. pp. 68-76.

Hansen, Gyde (2005a) Experience and emotion in empirical translation research with think-aloud and retrospection, dans *Meta*. 50/2. pp. 511-521.

Hansen, Gyde (2005b) Retrospection methods in translator training and translation research, dans *The journal of specialised translation*. 5. pp. 2-41.

Hansen, Gyde et Gile, Daniel (2004) *Research on Methodology*. Atelier organisé dans le cadre du Congrès de l'*European Society for Translation Studies*. Lisbonne. 26-29 septembre 2004. Non publié.

Harvey, Malcolm (2000) A beginner's course in legal translation : the case of culture-bound terms, dans <http://www.tradulex.org/Actes2000/harvey.pdf> (site consulté en mars 2006)

Harvey, Malcolm (2002) What's so special about legal translation ? dans *Meta*. 47/2. pp. 177-185.

Hebert-Malloch, Louise (2004) What do we know about a translator's day ? dans *Meta*. 49/4. pp. 973-979.

Herbulot, Florence (2004) La théorie interprétative ou théorie du sens : point de vue d'une praticienne, dans *Meta*. 49/2. pp. 307-315.

Herman, Mark (1993) Technical translation style : clarity, concision, correctness, dans Wright, Sue Ellen et Wright, Leland. *Scientific and technical translation*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 11-19.

Hoffman, Lothar (1976) *Kommunikationsmittel Fachsprache – eine Einführung*. Berlin. Akademie-Verlag. 307 p.

Holz-Mänttari, Justa (1984) *Translatorisches Handeln. Theorie und Methode*. Helsinki. Suomalainen Tiedeakatemia. 193 p.

Hönig, Hans (1991) Holmes' mapping theory and the landscape of mental translation processes, dans Van Leuven-Zwart, Kitty et Naaijken, Ton. *Translation studies : the state of the art. Proceedings of the first James S. Holmes symposium on translation studies*. Amsterdam. Rodopi. pp. 91-101.

Hönig, Hans et Kussmaul, Paul (1982) *Strategie der Übersetzung, ein Lehr- und Arbeitsbuch*. Tübingen. Gunter Narr Verlag. 172 p.

House, Juliane (2000) Consciousness and the strategic use of aids in translation, dans Tirkkonen-Condit, Sonja et Jääskeläinen, Riitta. *Tapping and mapping the process of translation and interpreting. Outlooks on empirical research*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 149-161.

Ihle-Schmidt, Lieselotte (1983) *Studien zur französischen Wirtschaftssprache*. Frankfurt am Main. Peter Lang. 683 p.

Israël, Fortunato (1998) Quelle formation pour le traducteur de l'an 2000 ? *Actes du colloque international de l'ESIT*. 6-8 juin 1996. Paris. Didier Erudition. 298 p.

Jääskeläinen, Riitta (1987) *What happens in a translation process : think-aloud protocols of translation*. Joensuu. Savonlinna School of Translation Studies – University of Joensuu.

Jääskeläinen, Riitta (1989) The role of reference material in professional vs. non-professional translation : a think-aloud protocol study, dans Tirkkonen-Condit, Sonia et Condit, Stephen. *Empirical studies in translation and linguistics*. Joensuu. University of Joensuu. pp. 175-200.

Jääskeläinen, Riitta (1993) Investigating translation strategies, dans Tirkkonen-Condit, Sonja et Laffling, John. *Recent trends in empirical translation research*. Joensuu. University of Joensuu. pp. 99-120.

Jääskeläinen, Riitta (1996) Hard work will bear beautiful fruit. A comparison of two think-aloud protocol studies, dans *Meta*. 41/1. pp. 60-74.

Jääskeläinen, Riitta (1999) Tapping the process : an exploratory study of the cognitive and affective factors involved, cité dans Künzli, Alexander (2001) Experts versus novices : l'utilisation de sources d'information pendant le processus de traduction, dans *Meta*. 46/3. pp. 507-523.

Jakobson, Roman (1959) On linguistic aspects of translation, dans Brower, Reuben. *On translation*. Cambridge. Harvard University Press. pp. 232-239.

Jammal, Ammal (1998) Les vocabulaires des spécialités médicales : pourquoi et comment les fabrique-t-on ? dans *Meta*. 33/4. pp. 535-541.

Jammal, Ammal (1999) Une méthodologie de la traduction médicale, dans *Meta*. 44/2. pp. 217-237.

Johnson-Laird, Philip (1983) *Mental models. Toward a cognitive science of language, inference, and consciousness*. Cambridge. Harvard University Press. 513 p.

King, Margaret (2003) Traduction et technologie : état de la question, dans *La revue française de linguistique appliquée*. 8/2. pp. 75-89.

Kintsch, Walter et Van Dijk, Teun (1983) *Strategies of discourse comprehension*. London/San Diego. Academic Press. 418 p.

Kocourek, Rotislav (1991) *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden. Brandstetter Verlag. 327 p.

Königs, Frank (1987) Was beim Übersetzen passiert ? dans *die Neueren Sprachen*. 86/2. pp. 162-185.

Königs, Frank et Kaufmann, Rheinard (1996) Processus mentaux étudiés chez des sujets allemands apprenant le français lorsqu'ils sont en train de traduire. Résultats d'une petite étude de cas comme constitution à la didactique de la traduction et de l'enseignement des langues étrangères, dans *Meta*. 41/1. pp. 7-26.

Kostopoulou, Georgia (2007) The role of coherence in text approaching and comprehension : applications and translation didactics, dans *Meta*. 52/1. pp. 146-155.

Koutsivitis, Vassilis (1990) La traduction juridique : standardisation versus créativité, dans *Meta*. 35/1. pp. 226-229.

Krings, Hans Peter (1986) *Was in den Köpfen von Übersetzern vorgeht, eine empirische Untersuchung zur Struktur des Übersetzungsprozesses an fortgeschrittenen Französischlernern*. Tübingen. Gunter Narr. 570 p.

Kukulska-Hulme, Agnès (1989) Dictionnaires informatisés et traduction, dans *Meta*. 34/3. pp. 533-538.

Künzli, Alexander (2001) Experts versus novices : l'utilisation de sources d'information pendant le processus de traduction, dans *Meta*. 46/3. pp. 507-523.

Künzli, Alexander (2003) *Quelques stratégies et principes en traduction technique français-allemand et français-suédois*. Thèse de doctorat (sous la direction de Gunnel Engwall et Birgitta Englund Dimitrova). Université de Stockholm. 265 p.

Kusmaul, Paul (1988) Kontext und einsprachiges Wörterbuch in der Übersetzungsausbildung, dans Snell-Hornby, Mary et Pöhl, Esther. *Translation and lexicography*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 107-119.

Kusmaul, Paul (1994) Möglichkeiten einer empirisch begründeten Übersetzungsdidaktik, dans Snell Hornby, Mary – Pöchhaker, Franz et Kaindl, Klaus. *Translation studies – an interdiscipline*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library pp. 377-385.

Kusmaul, Paul (1995) *Training the translator*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. 178 p.

Ladmiral, Jean-René (1994) *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris. Gallimard. 273 p.

Lagarde, Laurent (2002) *Evolution des stratégies de traduction des unités lexicales en cours d'apprentissage : une étude de cas*. Mémoire de DEA (sous la direction de Daniel Gile). Université Lyon II. 127 p.

Lakoff, George (1987) *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about the mind*. Chicago/London. University of Chicago Press. 614 p.

Lambert-Carez, Gérard (1983) Le client face à son traducteur. Actes du colloque « Traduction et qualité de langue » organisé par la Société des traducteurs du Québec et le Conseil de la langue française, dans <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubD116/D116-6.html> (site consulté en novembre 2005)

Lederer, Marianne (1981) *La traduction simultanée*. Paris. Minard – Lettres Modernes. 454 p.

Lederer, Marianne (1985) L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction, dans *Meta*. 30/1. pp. 25-29.

Lee-Jahnke, Hannelore (2001) Aspects pédagogiques de l'évaluation en traduction, dans *Meta*. 46/2. pp. 258-271.

Lee-Jahnke, Hannelore (2005) New cognitive approaches in process-oriented translation training, dans *Meta*. 50/2. pp. 359-377.

Lerat, Pierre (1995) *Les langues spécialisées*. Paris. Presses Universitaires de France. 201 p.

Lerat, Pierre (2001) Vocabulaire juridique et schémas d'arguments juridiques, dans *Meta*. 46/1. pp. 155-161.

Levý, Jiří (1967) Translation as a decision process, dans *To honor Roman Jakobson*. La Haye. Mouton. pp. 1171-1182.

Li, Defeng (2004) Translator training : what translation students have to say, dans *Meta*. 47/4. pp. 513-531.

Löffler-Laurian, Anne-Marie (1984) Normes de communication et traduction de textes techniques, dans *Meta*. 29/2. pp. 175-182.

Löffler-Laurian, Anne-Marie (1986) *Recherches lexicales et syntaxiques sur les discours scientifiques et techniques*. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Nouvelle – Paris III. 480 p.

Lörscher, Wolfgang (1991) *Translation performance, translation process, and translation strategies. A psycholinguistic investigation*. Tübingen. Gunter Narr. 307 p.

Lörscher, Wolfgang (1992) Investigating the translation process, dans *Meta*. 37/3. pp. 426-439.

Lörscher, Wolfgang (1996) A psycholinguistic analysis of translation process, dans *Meta*. 41/1. pp. 26-32.

Mc Alister, Gerard (1992) Teaching translation into a foreign language – status, scope and aims, dans Dollerup, Cay et Loddegaard, Anne. *Teaching translation and interpreting – training, talent and experience. Papers from the First Language International Conference*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 291-298.

Mc Donough, Julie (2007) How do language professionals organize themselves? An overview of translation networks, dans *Meta*. 52/4. pp. 793-815.

Mackenzie, Rosemary (2004) The competencies required by the translator's roles as a professional, dans Malmkjær, Kirsten. *Translation in undergraduate degree programmes*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 31-38.

Maniez, François (2001) La traduction du nom adjectival en anglais médical, dans *Meta*. 46/1. pp. 56-67.

Mareschal, Geneviève (1989) Repérage d'unités terminologiques dans le contexte de l'enseignement de la traduction spécialisée, dans *Meta*. 34/3. pp. 377-380.

Marquant, Hugo (2001) La « compréhension » du texte technique, dans Desblache, Lucile. *Aspects of specialised translation*. Paris. La Maison du Dictionnaire. pp. 55-59.

Martin-Valiquette, Louise (1986) Les traquenards de la traduction médicale... ou l'interaction texte-traducteur-dictionnaire, dans *Meta*. 31/1. pp. 31-33.

Mason, Ian (1982) The role of translation theory in the translation class, dans *Quinquereme*. 5/1. pp. 18-33.

Mauriello, Gabriella (1992) Teacher's tools in translation class, dans Dollerup, Cay et Loddegaard, Anne. *Teaching translation and interpreting – training, talent and experience. Papers from the First Language International Conference*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 63-68.

Meyer, Ingrid et Mackintosh, Kristen (2000) « L'étirement » du sens terminologique : aperçu du phénomène de la déterminologisation, dans Béjoint, Henri et Thoiron, Philippe. *Le sens en terminologie*. Lyon. Presses Universitaires de Lyon. pp. 198-217.

Mondahl, Margrethe et Jensen, Knud Anker (1996) Lexical search strategies in translation, dans *Meta*. 41/1. pp. 97-113.

Moreau, André (1986) La traduction médicale : réflexions de praticiens. Enquête d'André Moreau, dans *Meta*. 31/1. pp. 98-105.

Mortureux, Marie-Françoise (1997) *La lexicologie entre langue et discours*. Paris. Sedes Campus. 192 p.

Neubert, Albrecht (1994) Competence in translation : a complex skill, how to study and how to teach it, dans Snell Hornby, Mary – Pöchhaker, Franz et Kaindl, Klaus. *Translation studies – an interdisciplinary*. Amsterdam-Philadelphia. Benjamins Translation Library. 411-420. 439 p.

Newmark, Peter (1988) *A textbook of translation*. New York. Prentice Hall. 292 p.

Nida, Eugene (1964) *Toward a science of translating*. Leiden. Brill. 331 p.

Nida, Eugene et Taber, Charles (1969) *The theory and practice of translation*. Leiden/Boston. Brill. 218 p.

Nord, Christiane (1991) Scopos, loyalty, and translational conventions, dans *Target*. 3/1. pp. 91-110.

Nord, Christiane (1992) Text analysis in translator training, dans Dollerup, Cay et Loddegaard, Anne. *Teaching translation and interpreting – training, talent and experience. Papers from the First Language International Conference*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 39-48.

Nord, Christiane (1994) Aus Fehlern lernen : Überlegungen zur Beurteilung von Übersetzungsleistungen, dans Snell Hornby, Mary – Pöchhaker, Franz et Kaindl, Klaus. *Translation studies – an interdisciplinary*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 363-375.

Nord, Christiane (1999) Das zweisprachige Wörterbuch als Hilfsmittel bei der Übersetzung, dans Gil, Alberto – Haller, Johann – Steiner, Erich et Gerzymisch-Arbogast, Heidrun. *Modelle der Translation. Grundlagen für Methodik, Bewertung, Computermotellierung*. Frankfurt. Peter Lang Verlag. pp. 375-390.

O'Neill, Marla (1998) Who makes a better medical translator : the medically knowledgeable linguist or the linguistically knowledgeable medical professional ? A physician's perspective, dans Fischbach, Henry. *Translation and Medecine*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp 69-80.

Olohan, Maeve (2000) *Intercultural faultlines. Research models in translation studies I: textual and cognitive aspects*. Manchester. Saint Jerome Publishing. 279 p.

Papavassiliou, Périclès (2007) Traductologie et sciences cognitives : une dialectique prometteuse, dans *Meta*. 52/1. pp. 29-36.

Pergnier, Maurice (1981) Théorie linguistique et théorie de la traduction, dans *Meta*. 26/3. pp. 255-262.

Picken, Catriona (1996) The vital role of the generalist in technical translation from and into 'minor' languages, dans Somers, Harold. *Terminology, LSP and Translation. Studies in language engineering in honour of Juan C. Sager*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 169-173.

Picotte, Jacques (1995) Apport de la juristylistique à la lexicographie jurilinguistique : l'exemple du Juridictionnaire, dans Snow, Gerard. *Français juridique et science du droit*. Textes présentés au deuxième colloque international du Centre international de la *common law* en français (CICLEF). Moncton. 20-21 septembre 1993. Bruxelles. Bruylant. pp. 295-310.

Pinto, María (2001) Quality factors in documentary translation, dans *Meta*. 46/2. pp. 288-300.

Plassard, Freddie (2007) La traduction face aux nouvelles pratiques en réseaux, dans *Meta*. 52/4. pp. 643-657.

Poisson, Jacques (1975) La traduction artisanale est-elle condamnée ? dans *Meta*. 20/2. pp. 129-140.

Politis, Michel (2007) L'apport de la psychologie cognitive à la didactique de la traduction, dans *Meta*. 52/1. pp. 156-163.

Potonnier, Brigitte (1990) *Wörterbuch für Wirtschaft, Recht und Handel*. Tome II. Wiesbaden. Brandstetter. 1678 p.

Pym, Anthony (1993) On the market as a factor in the training of translators, dans Koiné. 3. pp. 109-121. (article trouvé en avril 2004 sur <http://www.tinet.org/~apym/on-line/market.html>)

Pym, Anthony (2003) Text and risk in translation, dans http://fut.es/%7Eapym/on-line/risk_analysis.pdf (site consulté en avril 2004)

Reeves-Ellington, Barbara (1998) The pragmatics of medical translation : a strategy for cooperative advantage, dans Fischbach, Henry. *Translation and medicine*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 105-116.

Reiss, Katharina (1971) *Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik: Kategorien und Kriterien für eine sachgerechte Beurteilung von Übersetzungen*. München. Hueber. 124 p.

Reiss, Katharina (2002) Einführung in die transkulturelle Kommunikation. Vorlesung 3, dans <http://buedo22.kunigraz.ac.at/schaeffner/Vorlesung3.doc> (document consulté en novembre 2004)

Reiss, Katharina et Vermeer, Hans (1984) *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*. Tübingen. Niemeyer. 248 p.

Roberts, Roda (1990) Translation and the bilingual dictionary, dans *Meta*. 35/1. pp. 74-81.

Roberts, Roda et Pergnier, Maurice (1987) L'équivalence en traduction, dans *Meta*. 32/4. pp. 392-402.

Robinson, Douglas (1997) *Becoming a translator. An accelerated course*. London. Routledge. 330 p.

Rodriguez, Jean (2002) Les acheteurs de traduction financière : que veulent-ils au juste ? dans *Compte rendu de l'Université d'été de la SFT*. <http://www.sft.fr/dossiers/actesrochelle/8acheteurs.pdf>. pp. 122-127. (site consulté en novembre 2004)

Rodríguez de Céspedes, Begoña et Jeffcote, Caterina (2001) Two practical techniques for teaching specialised translation to non-specialist students, dans Desblache, Lucile. *Aspects of specialised translation*. Paris. La Maison du Dictionnaire. pp. 67-76.

Rouleau, Maurice (1993) Des traquenards de la version médicale : action, effect, potency et effectiveness, dans *Meta*. 38/2. pp. 269-274.

Sader Feghali, Lina (2001) Evaluation pédagogique de la recherche terminologique, dans *Meta*. 46/2. pp. 426-437.

Sager, Juan et al. (1980) *English special languages. Principles and practice in science and technology*. Wiesbaden. Brandstetter. 368 p.

Sager, Juan (1992) The translator as terminologist, dans Dollerup, Cay et Loddegaard, Anne. *Teaching translation and interpreting – training, talent and experience. Papers from the First Language International Conference*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 107-122.

Sager, Juan (1994) *Language engineering and translation. Consequences of automation*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. 345 p.

Schäffner, Christina (1998) Parallel texts in translation : unity in diversity ? dans Bowker, Lynne – Cronin, Michael – Kenny, Dorothy et Pearson, Jennifer. *Current trends in translation studies*. Manchester. Saint Jerome. pp. 83-90.

Schank, Roger et Abelson, Robert (1977) *Scripts, plans, goals, and understanding : an inquiry into human knowledge structures*. Hillsdale. Lawrence Erlbaum. 248 p.

Schmid, Hans-Jorg et Hungerer, Friedrich (1996) *An Introduction to cognitive linguistics*. London. Longman. 306 p.

Séguinot, Candace (1988) Pragmatics and the explicitation hypothesis, dans *Traduction, Terminologie, Rédaction*. 1/2. pp. 106-113.

Seleskovitch, Danica (1975) *Langage, langues et mémoire*. Paris. Lettres modernes. 272 p.

Seleskovitch, Danica et Lederer, Marianne (1984) *Interpréter pour traduire*. Paris. Didier. 311 p.

Shreve, Gregory (2002) Knowing translation : Cognitive and experimental aspects of translation expertise from the perspective of expertise studies, dans Riccardi, Alessandra. *Translation studies : perspectives on an emerging discipline*. Cambridge. Cambridge University Press. 244 p.

Snell-Hornby, Mary (1988) *Translation studies : an integrated approach*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins translation library. 163 p.

Snell-Hornby, Mary (1995) *Translation studies : an integrated approach*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. 170 p.

Sorvali, Irma (1998) The translator as a creative being with special regard to the translation of literature and LSP, dans *Babel*. 44/3. pp. 234-243.

Sournia, Jean-Charles (1994) Les phrases évolutives du vocabulaire médical français, dans *Meta*. 34/4. pp. 692-700.

Sparer, Michel (2002) Peut-on faire de la traduction juridique ? Comment doit-on l'enseigner ? dans *Meta*. 47/2. pp. 265-278.

Spillner, Bernd (1983) Zur kontrastiven Analyse von Fachtexten – am Beispiel der Syntax von Wetterberichten, dans *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*. 13/51-52. pp. 110-123.

Tardif, Jacques (1992) *Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive*. Montréal. Logiques. 474 p.

Tatilon, Claude (2007) Pédagogie du traduire : les tâches cognitives de l'acte traductif, dans *Meta*. 52/1. pp. 164-171.

Teague, Ben (1993) « Retooling » as an adaptive skill for translators, dans Wright, Sue Ellen et Wright, Leland. *Scientific and technical translation*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 161-172.

Théologitis, Dimitri (1998) ...And the profession ? (The impact of new technology on the translator), dans *Terminologie et Traduction*. 1. pp. 342-351.

Tirkkonen-Condit, Sonia (1989) Professional vs. non-professional, dans Séguinot, Candace. *The Translation process*. Toronto. School of Translation – York University. pp. 73-85.

Tirkkonen-Condit, Sonia et Laukkanen, Johanna (1996) Evaluations : key towards understanding the affective dimension of translational decisions, dans *Meta*. 41/1. pp. 45-49.

Toury, Gideon (1995) *Descriptive translation studies – and beyond*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. 312 p.

Tymoczko, Maria (2005) Trajectories of research in translation studies, dans *Meta*. 50/4. pp. 1082-1097.

Van Hoof, Robert (2001) La traduction des éponymes médicaux, dans *Meta*. 46/1. pp. 82-85.

Van Steenberghe, Thierry (1994) Les industries de la langue et la traduction en Belgique francophone, dans *Meta*. 39/1. pp. 132-149.

Vandaele, Sylvie (2001) Noyaux conceptuels et traduction médicale, dans *Meta*. 46/1. pp. 16-21.

Vienne, Jean (1998) Vous avez dit compétence traductionnelle ? dans *Meta*. 43/2 : 187-190.

Vinay, Jean-Paul et Darbelnet, Jean (1958) *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*. Paris. Didier. 331 p.

Wakabayashi, Judy (2002) Through Internet mailing lists for translators, dans Hung, Eva. *Teaching translation and interpreting 4 – Building bridges*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. pp. 47-58.

Wijnands Paul (2001) Subject field via specialised language, dans Desblache, Lucile. *Aspects of specialised translation*. Paris. La Maison du Dictionnaire. pp. 26-30.

Wilss, Wolfram (1996) *Knowledge and skills in translator behavior*. Amsterdam/Philadelphia. Benjamins Translation Library. 249 p.

GLOSSAIRE ET INDEX

GLOSSAIRE DES NOTIONS INTRODUITES DANS LE PRÉSENT TRAVAIL

« Centre de focalisation » : Segment textuel que le traducteur repère pendant son activité traduisante (de la lecture pendant l'étape de prise de contact et de négociation avec le client à la relecture du texte d'arrivée). Il s'agit de termes, de tournures phraséologiques ou de segments de phrase.

Centre de focalisation « de fond » : Segment textuel que le traducteur repère pendant la relecture du texte d'arrivée. Il s'agit de termes, de tournures phraséologiques ou de segments de phrase qui n'ont pas été traduits ou que le traducteur considère comme ayant un équivalent insatisfaisant dans la langue d'arrivée.

Centre de focalisation « de forme » : Segment textuel que le traducteur repère pendant la relecture du texte d'arrivée. Il s'agit de termes, de tournures phraséologiques ou de segments de phrase qui comportent des fautes d'orthographe, des problèmes de syntaxe, de grammaire ou de clarté.

« Centres de focalisation » textuels : Segments textuels que le traducteur repère pendant l'étape de prise de décision et de négociation.

Difficulté sous-jacente : Problème que le traducteur rencontre pendant son activité traduisante et qu'il n'avait pas repéré dans une étape précédente de l'activité traduisante.

Domaine à évolution terminologique rapide : Domaine où la création terminologique est très importante.

Domaine à faible évolution terminologique : Domaine où la création terminologique est peu importante.

Etape de prise de contact et de négociation avec le client : Etape durant laquelle le traducteur prend connaissance d'un texte, négocie avec le client les conditions du cahier des charges (délais, tarifs, etc.) et réfléchit s'il va accepter de traduire.

Facteur objectif (archivage de l'information) : Correspond à la pression du temps qui a une influence sur l'archivage de l'information.

Facteurs subjectifs (archivage de l'information) : Facteurs liés à la motivation et aux habitudes de travail du traducteur qui ont une influence sur l'archivage de l'information.

Formation en traduction : Désigne les « formations professionnalisantes » (Gile 2005 : 8), à savoir les écoles de traduction et les universités qui délivrent des diplômes universitaires, des certificats, des maîtrises et des Masters II.

LR (Langue Répandue) : Langue de travail du traducteur qui a une forte influence économique, sociale et culturelle dans le pays où travaille le traducteur.

LPR (Langue Peu Répandue) : Langue de travail du traducteur qui a une faible influence économique, sociale et culturelle dans le pays où travaille le traducteur.

Lecture en cours de traduction : Lecture qui intervient au moment de la traduction proprement dite et qui est imbriquée dans la reformulation du message en langue d'arrivée.

Lecture pendant l'étape de prise de contact et de négociation : Lecture que fait le traducteur quand le client lui soumet le texte de départ.

Lecture préparatoire avant la traduction : Lecture que fait le traducteur une fois qu'il s'est engagé auprès de son client à traduire le document qu'il lui a soumis.

Recherche ponctuelle : Recherche documentaire destinée à résoudre les problèmes liés au texte de départ.

Recherche thématique : Recherche documentaire sur le thème en rapport au texte de départ.

Stratégies d'archivage : Ensemble de décisions que prend le traducteur pour archiver l'information.

TTSS (Terme Technique au Sens Strict) : Terme issu d'un domaine technique et qui est utilisé exclusivement dans un contexte spécialisé

TTEVC (Terme Technique Emprunté au Vocabulaire Courant) : Terme issu du vocabulaire courant et qui a acquis, dans un domaine particulier, un sens précis et différent de son sens habituel.

Texte technique : Texte nécessitant des connaissances spécialisées pour le comprendre et qui peut s'adresser à des experts ou à un public plus large et relever des sciences « dures » (médecine, biologie, etc.), des sciences humaines (philosophie, droit, etc.) ou de la technologie, du sport ou de toutes autres activités spécialisées.

Tournure phraséologique : Construction de phrases, expressions ou collocations propres à un domaine technique.

Traducteur spécialisé : Traducteur spécialisé dans un ou plusieurs domaines techniques.

Traducteur sans spécialisation : Traducteur qui n'a aucune spécialisation dans un domaine technique.

Traducteur de LR : Traducteur dont l'une des langues de travail a une forte influence économique, sociale et culturelle dans le pays où travaille le traducteur.

Traducteur de LPR : Traducteur dont l'une des langues de travail a une faible influence économique, sociale et culturelle dans le pays où travaille le traducteur.

Traduction technique : Traduction de textes nécessitant des connaissances spécialisées, indépendamment de la discipline considérée (sciences « dures », sciences humaines et toutes autres activités spécialisées).

INDEX DES CONCEPTS

Acceptabilité rédactionnelle : 29, 112, 114

Acceptation des traductions indirectes (*directness of translation*) : 14

Accès interne à la source : 47, 49, 155, 217

Accès externe à la source : 47, 49, 155

Action traductive : 21

Approche fonctionnaliste de la traduction : 16, 21

Archivage de l'information : 43, 44, 83, 188, 194, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 258, 262, 265, 266, 270

Base de connaissances : 25, 26, 28, 32, 39, 91, 98, 118, 120, 123, 124, 127, 128, 129, 133, 153, 154, 229, 239, 255, 269, 272

Cahier des charges du client : 15

« Centre de focalisation » : 26, 85, 87, 93, 99, 102, 107, 108, 113

Centre de focalisation « de fond » : 113

Centre de focalisation « de forme » : 113

Compétence stratégique : 281

Compétence traductionnelle : 18, 33, 34

Complétude de la source : 47, 50, 51, 155, 159, 165, 166, 172, 174, 190, 198, 200, 209, 213, 226, 242, 243, 251, 252

Compte-rendu intégré des problèmes et des décisions (CRIPD) : 280, 281, 282, 284

Connaissances linguistiques : 22, 23, 28, 31, 32, 36

Connaissances du monde : 23

Connaissances extra-linguistiques : 22, 23, 28, 29, 32, 36

Création terminologique : 37, 169

Critère extra-textuel : 91, 92, 93, 95

Critère textuel : 90, 91, 92, 93, 95

Destinataire de la traduction : 16, 21, 30, 31, 143, 153, 178, 227, 230, 238

Déverbalisation : 20, 22

Dictionnaire bilingue : 1, 38, 41, 42, 45, 46, 47, 52, 130, 143, 203, 244, 284

Directionnalité de la traduction : 9

Difficulté sous-jacente : 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113

Domaine à évolution terminologique rapide : 40, 103, 197, 199, 200, 212, 254, 260, 265, 272, 281

Domaine à faible évolution terminologique : 199, 200, 211, 254, 260, 265, 271

Donneur d'ouvrage : 11 ; 273

Equivalence dynamique : 18

Equivalence formelle : 18

Etape de prise de contact et de négociation avec le client : 83, 85, 86, 87, 88, 89, 96, 107, 108, 126

Existence de la source : 47, 48, 95, 155, 158, 171, 197

Facteur objectif (archivage de l'information) : 248

Facteurs subjectifs (archivage de l'information) : 248

Fiabilité de la source : 47, 52, 53, 99, 127, 133, 144, 155, 159, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 210, 258, 268, 270

Foisonnement terminologique : 36

Formation dans un domaine technique : 33, 34, 79, 80, 81, 180, 181, 219

Formation en traduction : 1, 3, 4, 7, 10, 12, 32, 33, 34, 39, 44, 72, 80, 81, 120, 121, 180, 181, 257, 263, 267, 268, 270, 280, 281, 283, 285

Interdisciplinarité : 19, 104, 106

Journal de traduction (*translation diary*) : 280

LR (Langue Répandue) : 48, 72, 81, 90, 94, 95, 155, 158, 163, 164, 170, 191, 192, 204, 213, 214, 257, 260, 261, 262, 263, 271

LPR (Langue Peu Répandue) : 48, 50, 51, 70, 77, 81, 90, 93, 94, 95, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 191, 197, 202, 203, 213, 214, 216, 223, 251, 259, 260, 261, 262, 263, 271, 279, 281

Langue d'arrivée : 1, 2, 9, 10, 14, 19, 20, 21, 22, 23, 29, 30, 31, 32, 36, 37, 39, 40, 41, 44, 46, 51, 52, 105, 107, 112, 113, 114,

127, 128, 132, 133, 134, 135, 136, 142, 146, 166, 167, 169,
206, 215, 218, 223, 229, 232, 248, 254
Langue de départ : 3, 14, 18, 20, 23, 28, 30, 31, 36, 40, 44, 52,
63, 86, 132, 166, 167, 218, 223, 232, 248, 254
Langue de spécialité : 34, 35
Langue de travail active : 9
Langue de travail passive : 9
Langue tierce : 48, 166, 168, 169, 261
Lecture en cours de traduction : 83, 85, 107, 108, 126, 138
Lecture pendant l'étape de prise de contact et de négociation :
107, 108, 126
Lecture préparatoire avant la traduction : 83, 85, 99, 100, 101,
102, 103, 107, 108, 138, 264, 282
Limitation : 17
Macrostructure du texte : 24, 100, 209
Mémoire à long terme : 23, 24
Mémoire de traduction : 41, 42, 43, 44, 187, 246, 247, 250, 270,
273
Mémoire de travail : 23, 24
Métaphore : 17
Méthode de « pensée à haute voix » : 19, 22, 46, 56, 57
Microstructure du texte : 24
Modèles de situation : 24
Modèle séquentiel de la traduction : 26, 27, 28, 29
Normalisation terminologique : 46, 133
Normes de traduction : 14, 15, 31, 153, 237, 238
Norme d'attente : 15
Norme initiale : 14
Norme opérationnelle : 15
Norme préliminaire : 14
Norme professionnelle : 15
Paraphrase : 17
Parcours de recherche documentaire : 45, 46, 123, 130, 132,
205, 207, 209, 271, 280, 283

Pause externe : 25
Pause interne : 25
Polysémie : 37, 38, 136, 146
Processus de traduction : 7, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 39, 55, 68, 85, 112, 257
Prolifération terminologique : 37
Question fermée : 64, 65
Question ouverte : 64, 65
Recherche phraséologique de compréhension : 40
Recherche phraséologique « translinguistique » : 40
Recherche ponctuelle : 40, 116, 117
Recherche thématique : 116, 172
Recherche terminologique de compréhension : 40
Recherche terminologique « translinguistique » : 40
Rétrospection immédiate : 19
Reverbalisation : 22
Skopos : 16, 20, 21, 153
Sociolecte spécialisé : 40, 110, 111, 114, 140, 154, 176, 215, 217, 233, 234, 237
Source audiovisuelle : 41
Source électronique : 41, 42, 47, 50, 53, 83, 96, 145, 146, 159, 171, 172, 173, 174, 182, 183, 184, 185, 190, 191, 192, 193, 195, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 216, 217, 218, 220
Source humaine : 44, 45, 70, 83, 95, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 245, 258, 262, 271, 281, 284, 285
Source personnelle du traducteur : 43, 186, 187, 245, 248, 253, 278
Source sur support multimédia : 42, 96
Source sur support papier : 41, 43, 47, 49, 51, 53, 58, 59, 67, 83, 124, 145, 146, 159, 171, 172, 182, 183, 185, 189, 190, 191, 193, 194, 198, 199, 200, 201, 205, 208, 209, 210, 211, 218,

225, 146, 249, 260, 261, 262, 265, 266, 269, 270, 271, 272, 273, 283, 284

Source terminologique : 41, 42, 48, 49, 50, 52, 66, 110, 111, 124, 130, 132, 133, 134, 143, 144, 146, 157, 158, 159, 162, 166, 175, 177, 185, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 241, 242, 243, 252, 258, 260, 261, 262, 269, 271, 272, 279, 284

Source non terminologique : 41, 42, 47, 49, 50, 66, 110, 111, 124, 130, 134, 141, 144, 145, 157, 158, 159, 160, 162, 165, 175, 177, 178, 180, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 240, 242, 243, 260, 261, 262, 265, 267, 269, 271, 279, 283, 284

Source textuelle : 40, 41, 42, 44, 45, 52, 70, 95, 214, 232

Source textuelle traditionnelle : 41, 42

Stratégie de traduction : 3, 11, 17, 18, 19, 21, 24, 25, 39, 46, 48, 55, 56, 66, 102, 117, 126, 127, 129, 132, 133, 134, 145, 149, 151, 152, 153, 155, 157, 166, 167, 168, 170, 177, 178, 237, 258, 259, 260, 262, 267, 268, 272, 273, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281

Stratégie d'archivage : 43, 44, 66, 67, 70, 83, 188, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254

Taux de couverture effectif : 199

Taux de couverture potentiel : 199

TTSS (Terme Technique au Sens Strict) : 37, 39, 68, 87, 88, 89, 108, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 151, 161, 162, 169, 179, 187, 231, 233, 251, 253, 254, 258, 261, 268, 277, 282, 284, 285

TTEVC (Terme Technique Emprunté au Vocabulaire Courant) : 37, 39, 68, 70, 108, 109, 111, 126, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 151, 161, 162, 187, 231, 232, 233, 251, 253, 254, 264, 269, 274, 277, 278, 281, 282, 284, 285

Texte d'arrivée : 9, 10, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 26, 29, 30, 31, 32, 36, 37, 39, 40, 41, 44, 46, 51, 52, 83, 85, 105, 107, 111, 113, 114, 116, 127, 128, 132, 134, 135, 136, 142, 146, 150, 151, 152, 153, 166, 167, 169, 178, 206, 215, 218, 223, 229, 232, 237, 239, 248, 258, 267, 268, 282

Texte de départ : 7, 14, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 36, 39, 40, 44, 45, 51, 52, 57, 70, 83, 85, 87, 88, 89, 92, 96, 97, 98, 100, 107, 116, 118, 121, 122, 123, 125, 128, 129, 131, 132, 134, 135, 138, 151, 152, 153, 154, 155, 163, 165, 166, 167, 175, 178, 179, 194, 198, 205, 206, 214, 215, 217, 218, 223, 224, 225, 227, 232, 242, 244, 248, 254, 258, 259, 261, 264, 265, 268, 274, 277, 279, 282

Texte pragmatique : 12

Texte technique : 1, 3, 7,8, 13, 28, 34, 35, 36, 37, 39, 55

Théorie interprétative : 20, 22

Tournure phraséologique : 26, 40, 43, 53, 83, 85, 102, 103, 104, 105, 111, 113, 148, 149, 150, 151, 161, 188, 215, 253, 258, 264, 266, 269, 285

Traducteur indépendant : 1, 3, 7, 11, 14, 17, 44, 60, 61, 196, 200, 201

Traducteur salarié : 11, 60, 61, 201

Traducteur spécialisé : 28, 90, 91, 92, 93, 104, 119, 154, 260, 264, 265, 266, 270, 272

Traducteur sans spécialisation : 90, 91, 92, 95, 104, 119, 154, 202, 203, 204, 263, 264

Traduction documentaire : 21

Traduction instrumentale : 21

Traduction biblique : 13

Traduction littéraire : 13, 20

Traduction technique : 1, 2, 6, 8, 12, 13, 14, 16, 23, 32, 35, 44, 45, 55, 213, 231, 234, 235, 240, 243

Traductologie descriptive : 14

Transcodage : 20, 30, 31

Translatum : 21

Unité de traduction : 20, 27, 29, 112, 133, 163

Universels de la traduction : 151

Univocité terminologique : 37

Vide terminologique : 37, 261

« Vouloir-dire » de l'auteur : 31

UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INTERPRÈTES ET DE
TRADUCTEURS

THÈSE DE DOCTORAT

Pour l'obtention du titre de Docteur en Traductologie

Présentée par :

Laurent LAGARDE

**LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL FACE
AUX TEXTES TECHNIQUES ET À LA
RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

ANNEXES

Sous la direction de Monsieur le Professeur Daniel GILE

Thèse soutenue le 10 septembre 2009

Composition du jury :

Daniel GILE – Professeur à l'Université Paris III (ESIT)

Nathalie GORMEZANO – Professeur à l'Institut Supérieur
d'Interprétation et de Traduction (ISIT)

Elisabeth LAVAUULT-OLLÉON – Professeur à l'Université Grenoble III

Jean SOUBRIER – Professeur à l'Université Lyon II

**LE TRADUCTEUR PROFESSIONNEL FACE AUX TEXTES
TECHNIQUES ET À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

**Thèse préparée au sein de l'École doctorale 268 – UPRES SYLED, EA
2290 – Centre de Recherche en Traductologie
Université Paris III – Sorbonne nouvelle**

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Cette thèse analyse les stratégies de traduction et l'acquisition de connaissances à partir d'entretiens et de questionnaires envoyés à des traducteurs techniques indépendants. L'objectif est de voir si les stratégies de traduction sont influencées par des facteurs que le traducteur peut plus ou moins maîtriser et si l'expérience, la formation en traduction et/ou dans un domaine et, les langues de travail jouent aussi un rôle. Il apparaît que la pression du temps influence la décision d'accepter ou de refuser une traduction et que sous cette pression, le traducteur ne consulte pas les mêmes documents, acquiert moins de connaissances et, passe moins de temps à l'archivage. Le manque de sources pose des problèmes aux traducteurs de langues peu répandues. La création terminologique, l'analyse du texte, l'aide de la source humaine et l'archivage des informations sont plus systématiques pour ces traducteurs que pour ceux de langues répandues. Le traducteur spécialisé attache moins d'importance à la technicité du texte de départ que celui sans spécialisation, achète plus de documents et évalue plus facilement le temps qu'il consacrerà à la recherche documentaire. Les « jeunes » traducteurs voient un lien fort entre la technicité du texte et sa difficulté, préfèrent utiliser des sources donnant des réponses immédiates aux problèmes, consultent et achètent moins de sources sur support papier que les traducteurs expérimentés. Internet a marginalisé l'utilisation et les achats de sources sur support papier mais ne permet pas forcément de se

spécialiser. Avec Internet, le client accorde des délais plus courts et les traducteurs acceptent de traduire des textes plus techniques.

Mots-clés :

acquisition de connaissances, recherche documentaire, recherche naturaliste, stratégies de traduction, traduction professionnelle, traduction technique

**DEALING WITH TECHNICAL TEXTS AND DOCUMENTARY
RESEARCH IN PROFESSIONAL TRANSLATION**

SUMMARY AND KEYWORDS

This thesis analyzes translation strategies and knowledge acquisition. It is based on interviews and questionnaires from a sample of freelance technical translators. The purpose is to investigate if translation strategies are influenced by factors translators can handle more or less, such as experience, training and working languages. It appears that time pressure has an influence on the decision to accept or refuse a translation. When under pressure, translators do not use the same documents, get less knowledge and spend less time storing information. The lack of documents is problematic for translators whose languages are rarely spoken and read in their working environment. They create more terms in the target language and analyze the source text more in-depth than translators of widespread languages; they also get help from the human source and store information more often than translators of widespread languages. Specialized translators give more importance to the technicity of the source text than non-specialized translators; they buy more documents and are more able to assess the time they will take to do documentary research. “Young” translators think there is a strong link between the technicity of the source text and its level of difficulty. They also prefer to directly use documents matching what they look for, use and buy less paper documents than experienced translators. Translators use and buy less paper documents, and accept to translate more technical texts than during the pre-Internet period. Clients also give them shorter deadlines than before.

Keywords :

documentary research, knowledge acquisition, naturalistic research, professional translation, technical translation, translation strategies

Nous avons choisi de présenter trois retranscriptions d'entretiens (pp. 5-53), ainsi qu'un exemplaire rempli de chacun des dix-huit types de questionnaires (pp. 54-161). Ces entretiens et ces questionnaires ont été sélectionnés parce qu'ils présentaient des réponses pertinentes et très riches. Enfin, nous présentons les dix-huit questionnaires tels que nous les avons envoyés (pp. 162-265).

TABLE DES MATIÈRES

Première partie : Retranscription d'entretiens	p. 9
Entretien réalisé le 13 mars 2003 (phase-pilote)	p. 11
Entretien réalisé le 26 novembre 2003 (première série)	p. 19
Entretien réalisé le 27 février 2004 (deuxième série)	p. 27
Entretien réalisé le 24 février 2005 (troisième série)	p. 42
Deuxième partie : Extraits de questionnaires	p. 58
Questionnaire-pilote	p. 59
Questionnaire (première série)	p. 69
Questionnaire portant sur les LPR (deuxième série)	p. 78
Questionnaire portant sur les LPR (troisième série)	p. 85
Questionnaire sur l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (deuxième série)	p. 90
Questionnaire sur l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (troisième série)	p. 94
Questionnaire sur les TTEVC et les TTSS (deuxième série)	p. 99
Questionnaire sur les TTEVC et les TTSS (troisième série)	p. 105
Questionnaire sur l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante (deuxième série)	p. 113
Questionnaire sur l'utilisation d'Internet dans	p. 119

l'activité traduisante (troisième série)	
Questionnaire sur la consultation de la source humaine (deuxième série)	p. 127
Questionnaire sur la consultation de la source humaine (troisième série)	p. 133
Questionnaire sur l'identification des problèmes du texte de départ (deuxième série)	p. 138
Questionnaire sur l'identification des problèmes du texte de départ (troisième série)	p. 142
Questionnaire sur la compréhension des sources Documentaires (deuxième série)	p. 149
Questionnaire sur la compréhension des sources documentaires (troisième série)	p. 154
Questionnaire sur l'archivage de l'information (deuxième série)	p. 159
Questionnaire sur l'archivage de l'information (troisième série)	p. 163

Troisième partie : Questionnaires envoyés **p. 166**

Questionnaire-pilote	p. 167
Questionnaire (première série)	p. 177
Questionnaire portant sur les LPR (deuxième série)	p. 183
Questionnaire portant sur les LPR (troisième série)	p. 190
Questionnaire sur l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (deuxième série)	p. 194
Questionnaire sur l'acquisition de connaissances selon la technicité du texte de départ (troisième série)	p. 198
Questionnaire sur les TTEVC et les TTSS (deuxième série)	p. 203
Questionnaire sur les TTEVC et les TTSS (troisième série)	p. 210

Questionnaire sur l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante (deuxième série)	p. 218
Questionnaire sur l'utilisation d'Internet dans l'activité traduisante (troisième série)	p. 224
Questionnaire sur la consultation de la source humaine (deuxième série)	p. 231
Questionnaire sur la consultation de la source humaine (troisième série)	p. 237
Questionnaire sur l'identification des problèmes du texte de départ (deuxième série)	p. 242
Questionnaire sur l'identification des problèmes du texte de départ (troisième série)	p. 246
Questionnaire sur la compréhension des sources documentaires (deuxième série)	p. 253
Questionnaire sur la compréhension des sources documentaires (troisième série)	p. 258
Questionnaire sur l'archivage de l'information (deuxième série)	p. 263
Questionnaire sur l'archivage de l'information (troisième série)	p. 267

PREMIÈRE PARTIE

RETRANSCRIPTIONS D'ENTRETIENS

Le premier entretien présenté est un entretien-pilote que nous avons réalisé avec un traducteur travaillant dans la combinaison linguistique français-anglais. Nous retranscrivons ensuite les propos d'un traducteur dont les langues de travail sont le roumain et le français et qui n'a pas de spécialisation précise (première série). Comme critère de sélection, nous avons aussi voulu choisir un entretien avec un traducteur de LPR ; le second entretien a été réalisé avec un traducteur allemand-français et anglais-français spécialisé dans le domaine nucléaire (deuxième série). Enfin, la troisième retranscription correspond à un entretien fait avec un traducteur allemand-français et anglais-français qui traduit des textes médicaux écrits en anglais et des textes de tous domaines rédigés en allemand (troisième série).

Entretien réalisé le 13 mars 2003 (phase-pilote)

Depuis quand êtes-vous traducteur ?

Je me suis inscrit à l'URSSAF début 1996. Je travaille uniquement vers l'anglais. Une fois, on m'a demandé de faire de l'espagnol vers l'anglais mais je refuse. Mon espagnol est trop faible. Il m'arrive de recevoir des demandes de traduction vers le français mais je n'accepte pas ; je ne me sens pas capable. Je peux le faire pour dépanner quelqu'un, un ami qui a besoin de comprendre un document mais professionnellement, non. Je ne me fais pas payer pour traduire vers le français.

Quels sont vos domaines de spécialité ?

Au départ, c'est la médecine mais j'ai trouvé que dans les agences, à partir du moment où on dit médical, ça veut dire scientifique, technique, industriel. On est tout de suite mis dans une catégorie. Les agences pensent que, si on peut faire médical, ça veut dire qu'on peut faire chimie organique, on peut faire physique nucléaire. Je me retrouve avec des domaines très spécialisés mais techniques (par exemple : pièces détachées des voitures). J'ai fait aussi beaucoup de traductions dans l'architecture et la construction. Je fais aussi de la traduction générale.

En fait, le fait de mettre une mention « spécialisation médicale » fait que vous avez beaucoup de textes qui arrivent et qui ne traitent pas forcément de médecine.

Je dirais que 50% des textes sont dans le domaine médical. Ca peut être très général (biologie, chimie, physique, technique industriel). C'est complètement délirant puisque je comprends les textes dans le domaine médical mais on me donne quelque chose sur les pièces de voiture. Je ne vois pas trop le rapport. Je pense qu'ils croient que tout ce qui est en biologie, dans le domaine des sciences, ça passe, je peux le faire. Il m'est arrivé de refuser des choses auxquelles je ne comprends rien ; j'avais un document sur l'optique dans l'espace. Je suis désolée mais je n'y comprends rien. C'est surtout le cas des agences qui cherchent

désespérément les gens spécialistes dans tels ou tels domaines. Parfois, j'accepte, d'autres fois, non.

Avez-vous des spécialisations à l'intérieur de la médecine ?

Pour le DESS, j'avais beaucoup fait en psychiatrie. J'ai beaucoup travaillé avec des psychiatres au début, avec l'INSERM. Maintenant, je travaille très souvent avec un laboratoire à Paris qui fabrique des produits pour dialyse, chirurgie cardiaque et je fais beaucoup dans la chirurgie cardiaque, ce qui ne me passionne pas du tout. Au début, j'étais traductrice médicale générale maintenant je me suis plus spécialisée.

Comment vous êtes-vous formé ?

Je n'ai aucune connaissance particulière (connaissance *A-level*). J'ai fait le DESS biomédical à Lyon II. Je pense que la formation en DESS biomédical est une bonne formation qui n'est pas décalée par rapport à la réalité du monde professionnel. Ce que recherchent les clients, c'est la rédaction. Un médecin qui me contacte, je peux le contacter lui pour les termes techniques pour qu'ils m'expliquent les choses. En fait, la terminologie en soi n'est pas un grand problème. Il faut comprendre un minimum pour pouvoir cerner certains problèmes mais en fait, eux, ils connaissent la terminologie. Ils ont plus de problèmes pour rédiger des phrases. La terminologie elle-même n'est pas essentielle mais il faut quand même des bases. Je ne me sens pas handicapé par le fait que je ne suis pas médecin. C'est sûr que les médecins-traducteurs ont un atout formidable.

Quels types de sources consultez-vous ? Peut-on faire une distinction entre sources papier et sources informatiques ?

J'ai beaucoup de dictionnaires, beaucoup, à force. J'ai des dictionnaires monolingues, une encyclopédie de médecine en français où ils donnent quasiment toujours une traduction en anglais. J'ai aussi le *Gladstone* qui est la référence mais il me sert très peu parce qu'il est en anglais-français. Il faut que j'imagine ce que ça doit être en anglais et je vérifie. Je n'aime pas du tout le *Gladstone* car il n'explique rien ; il donne toutes les

possibilités de traductions mais il ne dit pas dans quel contexte est employé tel terme. J'utilise surtout le *Flammarion* de médecine. J'ai beaucoup de dictionnaires techniques sur les sciences de la Terre, sur la technique en général, sur l'industrie, sur l'architecture.

Donc, il y a beaucoup de sources papier ?

Oui. J'utilise Internet. C'est plus rapide. Quel est la part en « papier » et « informatique » ? Ca dépend des textes. Si on me donne un texte dont je ne connais pas le domaine, j'utilise plus Internet parce que je vais aller sur le site de l'entreprise, de quoi il s'agit. Si c'est un domaine médical, j'utilise beaucoup le papier au départ et les termes réfractaires, là je vais sur Internet. J'aurais moins besoin de regarder de quoi il s'agit.

Internet sert plus pour une énorme recherche ?

Oui, pour comprendre le fond du document, pour trouver des termes qui ont un emploi plus moderne que dans les dictionnaires car je ne les renouvelle pas systématiquement. Donc, il y a des termes qui n'y sont pas, qui ont changé, etc. Si on me donne un texte que je connais bien (là, je fais un texte sur la foresterie), je ne connais rien en arbre et c'était mélangé avec la photo infrarouge des forêts. Là, j'ai du lire des tonnes de pages sur la foresterie au Canada. Là, les sites canadiens sont formidables car ils sont bilingues. J'ai beaucoup lu ; j'avais un dictionnaire qui ne m'a pas servi.

La recherche sur Internet sert plus quand un texte où les termes ne sont pas connus ?

Oui. Le seul autre cas serait quand un texte présente beaucoup de domaines à la fois. Pour éviter d'avoir un tas de dictionnaire sur mon bureau. Si c'est juste médecine, j'ai mes deux dictionnaires de médecine, ça me suffit mais s'il y a du technique, de l'architecture, là c'est compliqué. Dans ce cas-là, je vais aller sur *Grand Dictionnaire*, je vais faire la liste des termes reliés au domaine.

La recherche sur Internet dépend-elle de la connaissance du texte ?

Oui. Pour les traductions destinées à un labo à Paris, j'utilise beaucoup moins Internet parce qu'en dialyse et en chirurgie cardiaque, j'ai fait tellement de textes dessus que maintenant il y a les mêmes termes qui reviennent.

Vous n'êtes pas « tout-Internet » ?

Absolument pas. C'est aussi du au fait que mon ordinateur est très lent alors.... Je préfère les dictionnaires.

Avez-vous des problèmes dans l'accès aux sources ?

Certains documents ne sont pas accessibles. C'est très frustrant. Souvent, on a accès à des résumés mais ce n'est pas suffisant. Quand je travaillais à Lyon, j'allais très souvent à la bibliothèque de médecine. Internet était beaucoup moins répandu déjà mais à la bibliothèque de médecine, on a accès à tout. Je vais souvent à la faculté de médecine près de chez moi mais c'est loin. J'y vais mais c'est vraiment si je trouve la référence d'un article qu'il me faut. Je suis prêt à aller le chercher plutôt que de payer sur Internet. Aussi sur Internet, ce n'est pas toujours rapide ; des documents peuvent être obtenus après envoi par la poste. Si j'ai une traduction à rendre demain, ça ne m'aide pas. Le fait que certains textes soient payants ou certains sites réservés posent problèmes.

Avez-vous une activité de stockage de l'information spécialisée ?

Je ne le fais pas car je suis assez fainéante. Je trouve cela ennuyeux. Je n'ai en plus jamais appris à utiliser Access. J'ai Access mais je ne l'utilise pas. Ma méthode relève de la « préhistoire » : quand je suis en train de traduire, j'écris les termes que je ne connais pas sur une fiche. Je vais sur Internet, je vais dans les dictionnaires, je cherche les termes après. Je ne fais pas au fur et à mesure. Après, si j'ai le temps, j'entre sur l'ordinateur ; sous *Word*, je fais un tableau et je les classe. J'ai plusieurs fiches et un seul tableau. Il fait plusieurs pages maintenant. Je classe les termes avant de les rentrer dans le tableau. Ce n'est pas vraiment un glossaire, ce n'est pas consultable facilement.

C'est juste sur le plan pratique ?

Oui. J'ai une bonne mémoire visuelle, je sais quand j'ai vu un mot mais ne me souviens pas forcément de la traduction. A ce moment-là, je l'ai soit sur une fiche ou soit sur un tableau.

Est-ce une activité systématique ?

Pas du tout. Je le fais pour les textes où j'ai l'impression que je vais en avoir d'autres. Pour la foresterie, je ne l'ai pas fait car je sais que les chances pour que je tombe sur des textes relevant de la photo infrarouge en forêt est très rare. Je l'ai fait pour dépanner ; je ne vais pas m'amuser à faire un glossaire pour ça. J'ai les fiches des termes inconnus mais ne vais certainement pas les rentrer sur l'ordinateur. Je n'ai pas le temps pour ça. Pour la chirurgie cardiaque, oui, je l'ai fait. Pour les choses que je traduis souvent, je le fais. J'ai toujours les fiches sur papier ; j'ai eu tellement de problèmes d'ordinateurs que j'évite parfois de l'utiliser.

Utilisez-vous beaucoup d'articles, de livres de médecine ?

Pas beaucoup. J'ai quelques livres de médecine, j'ai deux cd-rom de la revue *Concours médical*. Toutes les informations stockées sont moins pour la traduction, c'est plus pour les cours en DESS. Ce sont des sources de textes à traduire en cours plus que de la documentation pour moi.

Pour résumer le tout, ce que vous stockez est moyennement informatisé et ce n'est pas une méthode auquel vous attachez beaucoup d'importance.

Non, mes sources principales doivent être des traductions que j'ai faites. J'ai gardé tout ça. J'essaye maintenant de les regrouper sur des fichiers Zip. Mon problème est de retrouver les textes dans lesquels j'ai trouvé le terme. Je ne suis pas trop patiente à ce niveau là. C'est plus rapide de rechercher la même chose sur Internet plutôt que de retrouver les textes. Au départ, je les avais sur papier.

Utilisez-vous souvent ce corpus ?

Ca dépend des textes. J'ai travaillé sur le béton il y a 3, 4 ans. Si jamais un texte me tombe dessus sur le domaine, je pourrais retrouver. Tous les

textes de chirurgie cardiaque, je ne sais pas vraiment où sont les termes dans les textes. J'utiliserais alors plutôt les fiches. Ca dépend, je m'en souviens parfois. Ce que je devrais faire un jour, c'est mettre tous les textes médicaux sur une même source. Je n'arrive pas à gérer tout ça.

Les sources stockées sont-elles différentes avec le domaine ?

Il y aura surtout des articles plutôt que des glossaires. Les glossaires sont trop volumineux ; je ne les télécharge pas. J'ai rarement trouvé un glossaire qui contienne beaucoup de choses qui me sont utiles. Je télécharge plutôt des articles. Je peux les effacer après si je constate qu'ils ne m'ont pas servi à grand chose.

Est-ce que cela dépend du domaine ?

Plus ou moins. Ca dépend de la technicité du document. Si c'est un document qui est très dense, difficile à comprendre, je vais avoir peut-être 2, 3 articles dessus mais une fois la traduction faite, je garde l'article. Si rien ne tombe dans le même domaine, je les efface. Ces articles sont publiés récemment en général, souvent il va y en avoir d'autres, plus récent.

La méthode dépend-elle de l'offre ?

Oui. La plus grande source papier de document que j'ai est le DESS parce qu'à l'époque, il n'y avait pas Internet. Je photocopiais en masse des documents du même domaine ; là, j'ai un stock énorme de documents psychiatriques.

Encore une fois, il s'agit d'un domaine avec lequel vous avez l'habitude de traduire.

Oui. Le problème est que maintenant ces articles datent de 1990-91. Ca peut toujours servir un petit peu mais c'est dépassé.

Le stockage se fait selon vos domaines ?

Oui. Ca reste quand même assez éphémère.

Ca dépend aussi de la motivation ?

Ca dépend du temps. Il y a des moments où j'ai tellement de travail que je ne m'en occupe pas du tout et comme je suis très mal organisé de toute façon...

Etes-vous en collaboration avec des spécialistes du domaine ?

Si c'est des clients directs, oui. Si c'est des agences, non parce qu'ils gardent leurs clients pour eux. Souvent, je n'ai pas de contacts, je ne sais pas qui contacter. Je peux contacter l'agence mais j'aurai le nom de la boîte mais pas la personne. Je peux souvent demander à l'agence : « Ben voilà, j'ai ces termes-là, je ne les trouve pas ; je ne comprends pas cette phrase. » Il m'arrive assez souvent de rendre les documents et des traductions avec des phrases soulignées. Il faut dire que je reçois beaucoup de textes très mal écrits. Des phrases qui ne veulent rien dire, je ne peux pas traduire ça.

Est-ce que ce genre de problèmes vous arrive quand vous passez par des agences ?

C'est pareil. Les clients directs sont souvent des médecins qui écrivent. Dès fois, leurs phrases sont incomplètes, etc.

Allez-vous toujours vers le client ou préférez-vous consulter des personnes autres qui sont spécialistes du domaine ?

Ca dépend des domaines. En médecine, j'irais chez le client dans le sens où je travaille pour ce labo à Paris. Mon contact chez eux est quelqu'un qui était en DESS avec moi, dans la même promotion que moi. J'irais lui demander conseil. J'ai un autre collègue qui a fait le DESS ici ; je lui demande aussi conseil pour des phrases où je ne suis pas sûre. Ce collègue a un frère qui est médecin. La grande source aussi c'est la SFT [Société Française des Traducteurs]. C'est formidable. Vous avez la liste de diffusion médicale. Ils répondent tout de suite. Il y a très peu de gens qui participent à la liste médicale. Dans la liste générale, il y a une trentaine de personnes en tout. Il y a quelques médecins et des traducteurs qui ont beaucoup d'expérience. Hier, j'ai posé cinq, six termes

sur la liste. Trois personnes m'ont répondu dans la demi-heure. La liste médicale est très efficace. Je ne sais pas quand ils ont le temps de travailler parce qu'ils doivent passer tout leur temps à répondre à des questions de gens comme moi. Je les consulte surtout pour des termes que je n'ai jamais vus et aussi pour les équivalences. Par exemple, comment on dit « assistant chef technique » ? Des choses comme ça qui restent difficiles à trouver sur Internet. Des mots assez simples mais c'est difficile de savoir à quoi ils correspondent.

Comment jugez-vous cette collaboration ?

En général, ça se passe très bien. Les clients directs sont toujours très efficaces. Ils veulent publier leur travail ; ils veulent que ce soit bien. Il m'est arrivé une fois d'avoir un client odieux au téléphone. Il m'insultait, ne voulait pas me croire. Ils me demandaient sans arrêt si j'étais sûre de la moindre traduction. C'était un grand professeur ; il était sûr de lui. Il m'a changé ma traduction, a mis un autre mot à la place de ce que j'avais mis. Il n'a pas accepté « cabinet du médecin » comme l'équivalent de *doctor's surgery*. Il a cherché *surgery* et ce n'était pas bon. Il a cherché « cabinet » qui veut dire « cabinet » en anglais. Il a mis *doctor's cabinet*. Je lui ai dit que s'il mettait ça, il enlevait mon nom de la traduction. Les médecins ne consultent pas dans un placard. Il m'a raccroché au nez me disant que j'étais incompétente. Il a appelé l'agence pour dire que j'étais incompétente. Le patron de l'agence lui a dit que j'avais raison. L'autre n'a rien dit ; il a juste raccroché. En général, mes clients sont toujours très gentils.

Est-ce qu'on vous donne la terminologie spécifique ?

Non, pas du tout. Surtout pour les boîtes qui ont une terminologie interne. On ne me l'a jamais donnée ; on me laisse me débrouiller. Le plus dur est quand j'ai eu à traduire des procédures de laboratoire. Ce qu'ils disent n'est pas compliqué mais les problèmes viennent des termes polysémiques.

Entretien réalisé le 26 novembre 2003 (première série)

Quelles sont vos langues de travail ?

Je travaille avec le roumain et le français. Pour le roumain, il est très difficile d'avoir une vraie spécialisation. Les demandes sont très ponctuelles. Si on attend que des demandes pour un certain domaine, ça ne roule pas. Les affaires ne tournent pas. Il faut prendre tout ce qui arrive. Les clients les plus réguliers me donnent deux ou trois dossiers par an et ils sont rares. On touche à tout. Chaque fois qu'on a une demande de traduction, il faut bien réfléchir sur les risques. On prend toujours des risques, est-ce qu'on saura les surmonter... Après, je travaille dans les deux sens aussi. Il n'y a pas beaucoup de Français qui maîtrisent le roumain. Dans ces cas-là, je passe par une personne qui relit mon texte (en français).

Vous n'avez donc pas de domaine de spécialité ?

Je fais du technique. Je fais du médical, juridique, audiovisuel, publicité. Je précise que je ne fais pas seulement de la traduction mais aussi de l'interprétation. Mes domaines sont donc très variés. Je cherche toujours à avoir dans mon entourage personnel et professionnel des gens qualifiés, des ingénieurs ou des juristes qui puissent valider un choix que j'ai fait ou me donner quelques sources d'information. S'il y avait un domaine à dégager, ce serait le juridique. Ça vient du nombre de textes. Il y a beaucoup de choses que je ne prends pas. En plus, étant donné que le domaine d'activité est très large, je ne peux pas me permettre d'accepter des dossiers trop importants. J'hésite à accepter des dizaines de pages à traduire. Je dois concilier avec mon métier d'interprète. C'est difficile de gérer les deux.

Combien d'années d'expérience avez-vous ?

En Roumaine, j'ai travaillé pour le ministère du tourisme pendant treize ans. C'était moins varié et j'étais spécialisée dans le tourisme. Depuis deux ans, ça va bien. Ça me fait quinze ans d'expérience. J'ai très peu de

tourisme. J'ai fait aussi le choix de traduire dans d'autres domaines. Je ne pouvais pas gagner ma vie avec seulement le tourisme en France.

Quels sont vos centres d'attention quand vous recevez un texte ? Sur quoi vous concentrez-vous ?

Je me suis faite avoir plusieurs fois. Au téléphone, on m'avait dit : « Vous allez voir, c'est un peu technique. » Ce n'était pas du tout ça. Maintenant, je n'accepte plus de traduction en n'ayant pas vu le texte. S'ils ne l'ont pas sur support informatique, je me contente de quelques pages. Je pense aussi aux personnes susceptibles de m'aider et bien sûr à mon emploi du temps. Je prends la décision ensuite.

Votre décision de traduire un texte est fonction de trois facteurs.

Oui, je pense aussi à la documentation que j'ai chez moi. Je réfléchis à moyen terme.

Sur le plan purement textuel, sur quoi vous concentrez-vous en premier ?

La première question que je me pose est de savoir à quoi sert le texte. On s'en rend compte. Le client le dit aussi. Je fais une lecture générale où j'essaie de comprendre. Je cerne le destinataire du texte facilement. Avec le roumain, on travaille très rarement avec le client directement et ça rend les choses plus difficiles. Je cible en premier le degré de compréhension et puis les mots si je les connais. J'ai beaucoup de dictionnaires spécialisés et je pense aux personnes qui pourrait m'aider. Ce qui compte aussi c'est la mise en page du texte et le logiciel. Je fixe sur les termes.

Dans quel cas décidez-vous de faire une recherche documentaire ?

Pour le roumain, il faut presque toujours faire une recherche documentaire. Elle est systématique. On ne peut pas faire autrement. Pour moi, la question est de savoir si je vais arriver à avoir les informations souhaitées.

Avez-vous un ordre dans votre recherche documentaire ?

Je prends le temps de lire et de relire le texte, d'essayer de le comprendre et ensuite je me mets à traduire. Autre chose, je fais un tableau terminologique sur *Excel* avec la langue source et la langue cible et une colonne « source ».

Adaptez-vous votre recherche documentaire selon la difficulté du texte en traduisant ou selon le thème ?

C'est au fur et à mesure du texte. Je me fixe sur ce que je connais ou je ne connais pas. Je me fixe sur le terminologique et sur un aspect général. Je cherche dans ce que j'ai chez moi, dans mes supports papier. Je cherche certains mots sur Internet. Je les valide sur Internet et avec l'entourage.

Cet ordre est-il toujours le même ?

Non. C'est sûr et certain que je cherche dans mes dictionnaires. Si je ne suis pas sûre, j'essaie sur Internet. Mais, il arrive souvent que je fasse valider par le client. Il faut que quelqu'un valide le texte lors de la relecture. Il s'agit de savoir si cette personne doit être le traducteur. Ça, le client ne le comprend pas. Il faut qu'un ingénieur relise derrière.

Quand vous avez un problème terminologique, allez-vous directement vers l'équivalent ou recherchez des informations dans des textes ?

Je recherche sur les des dictionnaires. Ensuite, il y a les sites canadiens. Parfois, je vais aussi vers d'autres langues. Il m'est arrivé de voir en italien pour voir un peu... Etant donné que je fais de l'interprétation et de la traduction, je ne peux pas non plus mettre des jours... Comme je ne travaille jamais directement avec le client, c'est une société, je ne peux pas non plus... Je leur dis : « Non, je ne peux pas prendre cette traduction. Ca prend trop de temps. » Ma recherche documentaire est une recherche d'équivalences.

Votre recherche documentaire se limite donc à une recherche d'équivalences.

Il y a la recherche, pour certaines traductions, où on dispose de traductions officielles. Là, il faut faire une recherche pour avoir la version qui a déjà été traduite.

Dans quel cas faites-vous cette recherche ?

Si le document le demande, ça touche plutôt les organismes internationaux et le juridique. C'est lié au domaine. Quand il s'agit de normes, par exemple.

Quand c'est un texte médical, ce sera donc moins le cas. Vous irez moins chercher des textes sur le domaine en général.

Oui car j'ai moins le temps. Moi, je cherche les mots simplement. D'ailleurs, un texte médical, je le fais toujours valider par un spécialiste. J'ai un collègue à Lyon. Un désaccord ou une faute d'orthographe, ça passe mais il se peut que je me trompe sur autre chose et là, c'est plus grave.

Est-ce que le fait de faire une recherche purement terminologique, sur la base de recherche d'équivalence, vous vous dites après : « Bon, je fais seulement ça mais j'ai la confirmation d'un spécialiste... » ?

Dans 95% des cas, j'ai recours à un spécialiste. Jusqu'à présent, je n'ai jamais eu de problème. Je ne sais pas si c'est bon signe. Je ne sais pas si mes collègues font aussi ça. Je fonctionne comme ça. Je pense que le fait de consulter un spécialiste permet de compenser ma recherche terminologique qui est moindre. De toute façon, je n'ai pas le temps. Je « sacrifie » la recherche documentaire pour pouvoir consulter après un spécialiste. On se documente parfois en se disant qu'on va sans doute en avoir besoin mais mettre des heures... J'ai touché au même domaine une seule fois. Il y a un « coût-horaire » qui n'est pas élevé. Si je trouve qu'il y a trop de risques, je ne prends pas la traduction. Je sais que j'ai des collègues qui vont à la bibliothèque. Moi, je ne le fais pas. Ça, je le fais en interprétation. Là, je fais beaucoup plus de recherche. Et aussi,

l'interprétation est bien mieux payée que la traduction. Je voulais revenir sur autre chose. Parfois, le client fournit la terminologie.

Quel est le rôle de votre fond documentaire ?

J'ai beaucoup de dictionnaires. Je prends tout ce que je trouve même si je n'en ai jamais eu besoin. J'achète des choses et parfois, je m'en sers un ou deux ans après. Je prends aussi des livres comme les statuts de la société en Roumaine. J'ai des revues, des prospectus...

Est-ce directement lié à la démarche de recherche ou est-ce accessoire ?

Ça me sert dans la traduction mais c'est très aléatoire parce que j'ai des choses dont je ne me suis jamais servie.

Quel est le rôle d'Internet dans votre recherche documentaire ?

Je pense qu'Internet se situe à la deuxième place. Et puis, tout ce qui est création de mots nouveaux, par exemple. Pour faire de la traduction avec le roumain, il faut aussi être terminologue. La Roumanie a été un pays communiste. Pendant au moins 40 ans, tout s'est arrêté. Ça a fonctionné à une vitesse moindre. Maintenant, il y a une avalanche de mots qui n'existent pas et qu'il faut inventer. Je cherche aussi des mots. Il se peut que dans certains cas, ce soit la première source.

Que faites-vous quand vous avez à traduire des termes très récents ?

Quand le terme est très récent, j'hésite à le traduire. Je fais valider la traduction par des personnes qui proviennent de domaines d'activité très différents. Je décide de ce qui est la meilleure solution. J'ai recours à un professeur de roumain qui m'aide beaucoup, une juriste, etc. C'est en fonction des compétences de chacun.

Vous avez en fait un réseau de connaissances qui est très développé. Vous comptez beaucoup là-dessus.

Il est certain que, pour certaines choses, il n'y a presque rien en roumain. Sur Internet, il y a un piège. Il ne faut pas tout prendre. Moi, j'ai vu sur

Internet des fautes grossières. Je m'en sers surtout quand c'est vers le français.

Avez-vous une formation en traduction ?

Non. Ça, c'est le problème des langues rares. Il n'y a rien pour nous. Il faut tout construire. En Roumanie, j'ai fait un DEA de français-roumain. J'ai été enseignante. Le hasard a fait que j'ai aussi fait de la traduction et de l'interprétation.

Comment, à partir de là, avez-vous mis en place une stratégie de recherche documentaire ?

Je souhaiterais avoir une formation en la matière. J'ai acquis une certaine méthode de recherche documentaire grâce au contact que j'ai eus avec mes collègues et aux petites formations que j'ai suivies. J'ai aussi un peu lu la littérature. J'ai fait de la traduction à l'université mais la méthodologie de la traduction n'était pas enseignée.

Vous avez aussi appris en dialoguant avec vos collègues.

Oui, avec la SFT. Ça m'a beaucoup apporté en me donnant une base.

Auriez-vous eu l'idée, sans cela, de procéder à une démarche de recherche documentaire ?

Je me suis dit qu'il fallait avoir un réseau important car on est amené à toucher un peu à tous les domaines.

Que vous-on dit les collègues-traducteurs ?

C'est très délicat, ce que je vous dis là parce que ça ne se passe pas toujours. Et, ce sont les gens qui sont vraiment des professionnels qui le comprennent. Souvent, ça peut être interprété comme un manque de compétence. Je ne demande pas trop à mes collègues. Cela ne résout pas le problème de l'accès aux sources pour le roumain.

Avez-vous une politique d'investissement dans des sources ?

J'ai acheté beaucoup de dictionnaires que j'ai achetés là-bas
Heureusement car ici, c'est beaucoup plus cher. Sinon, je n'ai pas investi
dans d'autres sources.

Ces dictionnaires touchent-ils tous les domaines ?

Ça touche le technique général, le commercial, l'administratif, les affaires,
le juridique, le domaine militaire. Tout ce qui me tombe sous la main.
Militaire, je ne m'en suis jamais servie. Il y a certains dictionnaires dont je
ne me suis jamais servie ; certains, une fois. Je n'attends pas d'avoir un
dossier et d'acquérir le dictionnaire ensuite. J'essaie de prévoir. Je n'ai pas
le temps de voir et investir ensuite dans des livres spécialisés.

Les investissements ont-ils changé avec l'expérience ?

J'achète moins de dictionnaires car je commence à tous les avoir.

*Est-ce que vous vous dites que vous devez renouveler certaines sources
dans certains domaines ?*

Oui, j'ai déjà des titres de dictionnaires dans ma tête qu'il faudrait que je
remplace.

*Etes-vous d'accord sur le fait qu'Internet entraîne une marginalisation des
sources papier ?*

Oui, mais peut-être un peu moins pour le roumain. On peut avoir des
clients de partout grâce à Internet.

*Pensez-vous qu'Internet n'est pas une source qui permet d'avoir des
informations suffisantes dans votre langue de travail ?*

Pour certains cas, Internet n'est pas suffisant. Comment voulez-vous
trouver par exemple des amendements de loi en roumain ? Je ne peux
pas trouver ça sur Internet... Je parle pour le roumain. Je ne parle pas des
autres langues.

Votre investissement est-il freiné par le développement d'Internet ?

Non, je ne me dis pas ça car j'adore les livres. Je préfère avoir des livres autour de moi. En roumain, il me faudrait un dictionnaire français-roumain et roumain-français du début du siècle. Il y a des mots qui ont changé et qui sont rares.

Achetez-vous peu de sources (hors-dictionnaires) car elles sont peu maniables ?

Oui, mais je pense que ça tient de notre époque. Les jeunes sont plus au fait de l'informatique.

Pensez-vous que l'investissement en sources papier n'est plus justifié maintenant ?

Pour moi, Internet me sert surtout pour avoir des clients. C'est sur là-dessus que j'investis. Pour répondre à votre question, ce n'est pas mon cas. Internet est complémentaire.

Le fait de travailler avec une agence complique-t-il l'accès aux clients ?

Oui, et on ne peut même pas poser de questions. On se perd souvent dans les intermédiaires. Ils ne comprennent pas toujours les difficultés d'un traducteur. Il y a une grande différence entre les sociétés gérées par des traducteurs professionnels et les autres. Les premiers seront plus à l'écoute des questions du traducteur.

Le fait de consulter des spécialistes vous permet-il d'avoir des informations qui vont au-delà de la simple équivalence et du texte de départ ?

Oui, et puis on apprend. On nous met dans le domaine. Je les exploite dans la traduction et puis quand c'est répétitif, ça me fait évoluer dans les connaissances quand les informations sont répétitives. Je note sur papier et il y a aussi la traduction déjà faite. Je vais y chercher des termes ou comment je m'y suis prise.

Entretien réalisé le 27 février 2004 (deuxième série)

Tout d'abord, je voudrais connaître vos langues de travail, votre spécialité et votre expérience dans la traduction professionnelle.

Mes langues de travail sont l'anglais et l'allemand mais en réalité, depuis quelques années, c'est essentiellement de l'anglais. L'anglais américain et le français sont mes deux langues.

Y a-t-il une raison pour laquelle l'allemand est un peu délaissé ?

Il y a une raison primordiale : je n'aime pas la langue. Je l'ai apprise extrêmement jeune et j'ai toujours travaillé avec. La deuxième raison est que je traduisais de l'allemand ou vers l'allemand que dans un domaine très précis. C'était l'électronucléaire mais les besoins se sont taris. La demande est inexistante dans mon cas. Je ne suis pas assez calée pour faire de la traduction dans d'autres domaines que le mien. J'ai complètement abandonné l'allemand. Je sais toujours lire et traduire si j'ai un client pour une traduction verbale mais je ne suis plus capable de rendre un travail correct.

Et au niveau de l'anglais, avez-vous un domaine de spécialité ?

Encore une fois, c'est tout ce qui est industrie nucléaire et para-nucléaire. Ma formation de base est l'ingénierie et la biologie en deuxième temps. Bien évidemment, je me suis tournée vers des clients qui ont des besoins techniques précis. On peut dire que mon domaine est tout ce qui tourne au tour de l'industrie nucléaire.

Combien d'années d'expérience avez-vous dans la traduction professionnelle ?

Je travaille dans la traduction depuis 1987. C'est venu avec les occasions. Jusqu'en 1987, j'étais analyste documentaire. Un jour, il y a eu une urgence ; un ingénieur en chef avait besoin d'une traduction. Je me suis proposée. J'ai commencé comme ça. Je travaille surtout pour EDF ou des établissements qui y sont indirectement rattachés. Ce sont des

prestataires qui travaillent essentiellement dans l'industrie nucléaire. C'est venu de fil en aiguille.

Vous avez donc une formation dans le domaine.

J'ai fait mes classes primaires en Angleterre. J'ai fait mon Bac scientifique en France et mes études supérieures aux Etats-Unis. J'ai un *major* en technologie du béton. C'était en 1965. La technique a évolué mais bien évidemment, je suis restée dans le bain grâce à mes clients. Le rapprochement avec le nucléaire est fortuit. Je suis partie ensuite avec mon mari à l'étranger et, avec différentes rencontres, j'ai travaillé en tant que traductrice/interprète. Pour résumer, j'ai tourné mes compétences de l'ingénierie vers la traduction. Je précise que je ne fais pas de la traduction à plein temps. Je continue à être analyste de documents d'ingénierie, ce qui consiste à recevoir des documents et écrire une synthèse (soit en anglais ou en français). Je développe parfois une base de données pour mes clients.

On va passer maintenant à la partie traductionnelle. Quand vous recevez un texte, quels sont vos centres d'attention ?

Je consulte en premier le sommaire. Je regarde le résumé si c'est une note d'étude ou résumé de congrès. Ceci me permet de voir les différents domaines auxquels je vais m'attacher dans le document. Il est très rare que dans un document technique, vous n'ayez qu'un sujet d'intérêt.

Y a-t-il une lecture du texte avec un ciblage sur des points précis ?

Je suis en train de réfléchir car c'est fonction de mon humeur, du temps disponible, du délai et si le document m'intéresse au départ. Je lis en travers. Ceci me donne une idée de sa difficulté. C'est une lecture de vue.

Ciblez-vous des points précis en priorité ?

Oui. Comme je lis en diagonale, je mets un trait au crayon sur les mots qui reviennent et pour lesquels je ne suis absolument pas certaine immédiatement, des choses pour lesquelles, si on me demandait de faire de l'interprétation, il me faudrait sans doute réfléchir. J'ai des documents

sur des sujets très variés. J'ai des clients favoris. Je dois dire que j'en ai plus que très peu et c'est bien regrettable car le marché est difficile. J'ai développé pour ces clients-là des vocabulaires, plus particulièrement les PME. Je ne me suis jamais trouvée en face d'un document où je ne savais pas de quoi il parlait.

Repérez-vous les termes ou les tournures de phrase ?

Non, pas les tournures de phrases.

Est-ce obligatoirement des choses qui ne sont pas connues ?

Alors, je fais deux choses. J'utilise à la fois quand je regarde mon texte un crayon et un feutre de couleur. Ce que je note, c'est la rédaction. On est plus amené à avoir des documents dans lesquels la rédaction est nulle qu'en anglais. C'est important car quand je traduis, je traduis pas morceau. Je traduis à la suite, jamais dans le désordre.

Dans quel cas faites-vous à une recherche documentaire ?

J'ai tout le temps recours à la recherche documentaire.

La recherche documentaire s'oriente-t-elle sur ce que vous avez repéré dans le texte en lisant en diagonale ou en traduisant quand vous voyez les difficultés ?

Les deux. Quand j'ai repéré dans mon texte un type de mot qui revient tout le temps, je le repère car parfois, le mot peut changer de sens selon le contexte. A ce moment-là, je vais chercher le mot et je le note. Comme il va revenir souvent, je veux être sûre d'avoir une cohérence dans mon document.

Avez-vous une démarche documentaire qui se fait en fonction des termes ?

Oui. C'est du ciblage de termes. Mon domaine est très technique.

Je ne pense pas toutefois que le nucléaire contienne beaucoup de tournures phraséologique comme on peut le voir dans le juridique.

Non, il n'y a pas de tournures de phrases. Ce sont des documents d'ingénieurs, point. Par contre, vous avez un vocabulaire précis. Parfois, ça peut être une phrase entière.

Est-ce que la phase de recherche est importante à chaque texte ? Le fait de connaître très bien le domaine réduit la phase de recherche. Vous êtes aussi dans un domaine où la création terminologique n'est pas très importante.

Elle n'est pas systématique mais, quelquefois, je le fais par paresse. Selon les moments, je vais préparer mon texte comme je vous l'ai expliqué et puis il m'arrive de prendre le document et puis je commence à traduire. C'est par manque de gymnastique intellectuelle que je vais chercher car si je me creusais la tête, je n'en n'aurais pas besoin. Ce que je vais avoir comme recherche documentaire maintenant, c'est très souvent pour me replonger dans des documents déjà traduits, même si c'était il y a cinq ou six ans. Pour tous les documents un peu conséquents, je garde une copie papier, ce qui m'est très utile. Comme ça, je reconnais si j'ai déjà traduit quelque chose de la sorte.

A ce moment-là, comment vous rappelez-vous que vous l'avez fait dans une autre traduction ?

J'ai une énorme mémoire.

Avez-vous un classement, un index ?

Non, mais j'ai deux choses pour chaque client important qui se limite à quatre ou cinq. J'ai deux moyens de récupérer de l'information. D'abord, je classe depuis toujours (dans des classeurs), par ordre de date. Au fur et à mesure, je mets une copie papier de ce que je leur ai donné. En même temps, j'ai toujours créé des listes de vocabulaires. En fait, je me sers des deux. Quelquefois, c'est des grosses listes, d'autres fois des petites. D'autres fois, je rajoute à la main.

Peut-on dire que votre recherche documentaire sert seulement à vérifier des choses que vous auriez oubliées ?

Il m'est arrivé d'affiner et de le dire au client. En général, ce sont des PME qui travaillent à l'exportation mais elles n'ont pas elles-mêmes de capacités sur le plan de l'anglais importantes. Bien sûr, ils ont des chefs de projet qui se débrouillent mais personne n'est capable d'écrire. Ils me font donc une confiance aveugle. On me demande même de traduire leurs documents juridiques. Les documents juridiques sont en général des projets de contrat, des appels d'offres. Là, c'est presque paniquant car je n'aime pas ça. Bien évidemment, je me suis inspirée de textes juridiques français pour pouvoir me trouver un minimum de tournures. Là, je suis obligée de passer un temps infini, quelquefois une journée entière. Avant d'attaquer un document juridique important et pour être sûre que je ne risque pas de faire des contre-sens.

Comment vous débrouillez-vous alors ? Est-ce que l'accent est mis sur le phraséologique ?

Complètement.

Au détriment d'un effort terminologique ?

Quand je lis un document juridique, je comprends tout à fait ce qu'ils disent mais après c'est la rédaction qui est difficile. J'ai deux ou trois dictionnaires. Certains vont avoir des tournures dans la même langue. Au moins, ça me donne une idée de comment écrire. Après ça, avec l'expérience que j'ai, j'ai vu passer énormément de documents juridiques et j'ai une bonne idée de la phraséologique. N'oubliez pas qu'à chaque fois, ça reste simple parce que ça va être des contrats qui vont concerner des processus techniques. Donc, s'il y a des documents vraiment très juridiques, on ne me les donne pas.

Donc, pour résumer un peu votre démarche de recherche documentaire, il y a deux facteurs : la connaissance du domaine et l'expérience. Ces deux facteurs font que vous avez recours à vos traductions précédentes. La recherche documentaire porte plus sur des vérifications, des oublis de termes que sur des méconnaissances terminologiques.

Oui, ça ne m'est jamais arrivé, ces dix dernières années, d'avoir une méconnaissance du terme. Par contre, d'hésiter comment le traduire, ça oui. A ce moment-là, je téléphone à mon client ou à l'ingénieur.

Oui, mais on ne peut pas dire que c'est une méconnaissance totale.

Quelquefois, c'est une hésitation très importante. Pour ça, je peux vous donner un exemple. En 1993, j'ai reçu des documents en provenance de Russie ; EDF avait développé là-bas des contrats d'assistance. Eux traduisaient du russe vers l'anglais et nous de l'anglais vers le français. Pendant 80 pages revenait le mot *cassette* en anglais. Je me suis cassée la tête car je ne voyais pas ce que voulait dire ce mot. L'ingénieur qui m'avait demandé de lui traduire ça ne voyait pas non plus. Finalement, j'ai pris mon document et suis allée au centre d'ingénierie. On a parlé avec quelqu'un d'autre. A nous trois, on a réalisé de quoi il parlait. Il s'agissait de mécanisme de barre de commande. Le traducteur n'avait pas du trouvé de dictionnaire russe-anglais et il avait traduit ce qu'il voyait visuellement. En effet, un mécanisme de barre de commande pour les réacteurs en question (de type Tchernobyl d'ailleurs), et bien, ça ressemble à une grosse cassette. Toute seule, je n'aurai jamais trouvé. J'ai découvert après que le vrai mot en anglais n'était bien sûr par *cassette* mais *control rod drive*.

Le mot cassette n'est même pas un terme. C'est un mot du vocabulaire courant. L'attention vient souvent sur les termes très techniques et on cible moins les termes dits du vocabulaire courant.

J'allais justement vous en parler. Le problème vient souvent des termes du vocabulaire courant. Je bloque. Je ne sais pas pourquoi. C'est probablement parce qu'au moment où je me mets à traduire, je bloque sur

des mots comme ça. Ce sont des difficultés auxquelles je n'ai même pas prêté attention.

On dit souvent que les difficultés résiduelles sont souvent les plus difficiles à résoudre.

Je suis bien d'accord. Ma difficulté est plus grande à traduire vers le français que vers l'anglais. J'ai plus de mal. Je préfère vers l'anglais.

Comment arrivez-vous à résoudre ces problèmes.

Comme tout le monde. J'ai un dictionnaire.

Pouvez-vous les résoudre grâce à votre corpus de traduction ?

Si, on peut. Il y a toujours la possibilité. J'ai recours tout bêtement au *Grand Robert*.

L'adaptez-vous selon le contexte ?

Oui, bien sûr. J'utilise alors un thésaurus. Je l'emmène toujours dans mon sac. J'ai remarqué qu'il est plus parlant d'utiliser des verbes qui veulent dire la même chose et la langue anglaise le permet. Quand un ingénieur EDF utilise deux fois le même verbe alors qu'il pourrait employer le même, pour moi, c'est de la mauvaise écriture. En anglais, ce n'est pas la même chose.

Donc, le thésaurus sert à avoir la solution quand vous n'avez pas la solution dans vos dernières traductions.

Je fais le contraire. Je regarde d'abord dans le thésaurus car c'est plus rapide. Vous me verrez chercher les traductions que dans deux cas : le premier, c'est le juridique car j'ai vraiment besoin d'avoir des tournures de phrases. Ne serait-ce que pour éviter de me casser les pieds à essayer de me souvenir comment on va parler de telle chose. Dans l'autre cas, c'est pour garder les mêmes termes techniques. Mais, entre ce que j'ai fait il y a quatre ans et maintenant sur le même sujet, le terme va revenir mais il se peut que j'exprime différemment un processus par exemple.

Utilisez-vous Internet dans votre recherche documentaire ?

Je n'utilise pas Internet actuellement. En 1997, oui, car je me suis lancée, à la demande de mon client EDF, dans la traduction de manuels de logiciels d'entreprise. Ça m'a demandé du travail car je n'étais pas du tout familière. Là, je suis allée chercher avec des informaticiens des documents. Chose très surprenante, ils étaient tous édités par des sites canadiens.

Donc, quand vous avez recours à Internet, c'est quand vous ne connaissez absolument pas le domaine. Dans le domaine nucléaire, je ne pense pas que vous l'utilisiez pour des recherches ponctuelles.

Ca ne m'est jamais arrivé.

Et même quand un terme apparaît...

Là, c'est très simple. On appelle le client. C'est l'avantage de ne pas fonctionner avec une agence. La relation est très personnelle.

Donc Internet n'est pas un outil d'information régulier.

Pas du tout. Par contre, récemment, on m'a proposé de répondre à un appel d'offre sur Internet. Pour avoir de l'information, je suis allée sur le site de l'entreprise.

Ce sera donc plus à titre informatique que recherche documentaire.

Non, car ça ne m'est pas utile. Ce n'est pas un besoin.

Faites-vous des glossaires, des bases de données en vue de la traduction ?

J'en fais pour activité d'analyste mais je les garde systématiquement. Si j'ai un très gros dossier à faire, systématiquement j'ouvre un document Excel ou je le crée.

Ce recours est-il permanent ?

Non. Ca dépend. Quelquefois, je ne vais pas m'en resservir. Systématiquement, je tire un glossaire sur papier.

Pourquoi ?

Pour vider mon ordinateur s'il le faut et parce que je sais que je ne vais pas m'en resservir après. Et je vais vous avouer que je ne trouve pas commode, à partir du document à traduire, d'aller sur le document informatique *Excel*. Je trouve plus pratique d'aller sur la liste papier. J'ai les deux mais je vais plus volontiers vers le papier. C'est la maniabilité qui prime. Et puis, on va plus vite sur papier car on peut voir une page entière ce qu'on ne peut pas faire sur un écran (à moins d'avoir une police 15). Je me fais un glossaire au fur et à mesure des gros documents, par prudence. Je le fais pour aide mémoire car on ne peut pas tout retenir même si j'ai une bonne mémoire. Alors, je crée un glossaire *Excel* avec la traduction mais quand ce n'est pas important, je laisse sur papier, au crayon. Si j'ai le temps, je le mets sous *Excel*.

Donc, en fait, l'informatique permet d'avoir une plus grande lisibilité.

Oui, tout à fait. C'est langue source-langue d'arrivée.

Avez-vous tendance à revenir sur vos glossaires quand le domaine revient ?

Ça dépend du client. S'il est très fréquent, non. Je n'ai pas besoin d'aller au glossaire. Je n'y vais pas à l'avance.

Le glossaire sert-il à vous remettre dans le bain ? Par exemple, vous allez relire un glossaire.

Oui, tout à fait.

Est-ce que cette mise en condition se fait avec les traductions déjà faites ?

Si je suis encore dans mon truc, il suffit que je le lise en travers et ça va.

Qu'est-ce qui fait que vous allez plutôt vous remettre en condition avec une traduction ?

A la lecture en travers, ça va être tout l'ensemble de la rédaction. A ce moment-là, je vais vers une ancienne traduction. Quand il y a des termes généraux qui ont un sens spécifiques, je vais vers le glossaire. Très

souvent, j'utilise le glossaire en cours de route. Je ne vais pas m'y mettre avant. C'est seulement pour des documents précis. Par exemple, pour le juridique, je suis obligée de faire une mise en condition préalable avec des textes déjà faits et les glossaires qui peuvent aller avec. Ce que je fais, c'est que je laisse souvent les glossaires avec.

Quand vous êtes pressée par le temps, la méthode de recherche est-elle modifiée ?

Oui. Je ne fais pas de préparation préalable. Je passe directement à la traduction. Ce n'est pas forcément très malin.

Oui, mais c'est compensé par le fait que vous connaissez très bien le domaine et que vous avez de l'expérience.

Et puis, bien, en cours de route, je vais m'arrêter, je vais me plonger dans un machin. Je vais chercher une liste. Je ne vais pas trouver. Je vais ouvrir un autre document et je vais trouver. Mais, si je suis vraiment très pressée pour une raison X ou Y, je vais tout de suite passer à la traduction, jamais sans avoir regardé le sommaire. Ça s'arrêtera là.

Donc, votre navigation dans les traductions sert à vous remettre au goût du jour.

Oui, et puis ça me plonge indirectement dans le document. C'est plus psychologique.

Achetez-vous des documents ?

J'ai investi dans des sources au fur et à mesure.

Bon, vous avez des dictionnaires spécialisés. Avez-vous d'autres sources, comme des livres ?

Non, je n'ai pas besoin.

Est-ce lié au domaine dans la mesure où le nucléaire n'est pas un domaine à évolution terminologique rapide ?

Sur le plan des termes, oui.

Alors, est-ce que ça vous arrive de consulter des textes traduits il y a 10-15 ans ?

Oui, tout à fait. Avec le recul, je pense que j'écrirais différemment. Je m'en rends compte maintenant. Le problème est qu'on écrit pour des non-anglophones. Bien sûr, j'aimerais mettre parfois des tournures plus élaborées, plus percutantes mais je dois tenir compte du public qui est non-anglophone.

Est-ce que le fait que la source ne soit pas trop récente est un problème ?

Ca va dépendre du domaine, à l'intérieur du nucléaire. L'industrie nucléaire est un ensemble de sous-domaines très vastes. Automatiquement, ça se ressent. Dans certains sous-domaines, on ne va pas utiliser les mêmes mots qu'il y a trente ans.

Quand vous tombez sur des termes totalement inconnus, comment résolvez-vous le problème ?

Ça ne m'arrive jamais en français mais il m'arrive de ne pas comprendre ce que les gens veulent dire en français. Il y a un seul moyen : il faut lire le document en entier pour voir si ça revient. On réfléchit un tout petit peu à ce qui a été dit juste avant ou juste après. Si vraiment, on n'est pas sûr alors il faut contacter. On n'a pas le choix.

Dans ce cas-là, avez-vous recours à Internet ?

Non, ça ne m'est jamais arrivé. Ce ne sont pas des informations importantes que je recherche et que je ne comprends pas. C'est plutôt que je ne comprends pas ce qu'il a voulu dire.

De toute façon, il faut bien trouver un équivalent.

A ce moment-là, on tourne autour du pot un moment. Je mets ce que je pense être le plus vrai et je mets une note de façon à ce que le client le sache. Eventuellement, ça va me servir de création au glossaire concernant le client et après, je réutiliserai ce même mot. Si on a été obligé d'inventer le mot, ... Une entreprise avec laquelle je travaille a des

spécialistes qui ont développé une sorte de pidgin, une sorte d'anglais utilisé par les autres qui vont installer un produit. C'est rare que j'ai recours au client. Mais, j'ai eu recours au client. Même quand vous avez une formation d'ingénierie, vous n'avez pas vu tous les domaines d'ingénierie. Plusieurs fois, j'ai suivi des formations de 2-3 jours, par exemple sur le fonctionnement des pompes. Ca me facilite la vie après. Je vais être obligé dans un premier temps d'aller voir l'équivalence terminologique dans une autre langue. Les dictionnaires techniques suffisent très bien. Après ça, c'est intégré puisque je sais comment fonctionne la pompe par exemple. je saurai de quoi on parle.

J'ai l'impression que vous faites beaucoup confiance au fait de comprendre un processus avant de pouvoir trouver une traduction adéquate.

Oui, parce que je me suis souvent trouvé en bute à des clients qui avaient un besoin mais qui n'avaient pas la moindre idée de comment ils allaient pouvoir utiliser le vocabulaire dans la langue cible. Donc, automatiquement, je suis obligée de faire une recherche.

Vous créez donc parfois des termes avec le client.

Oui, mais je me sers aussi de la base de données EDF, de la bibliothèque du service des études et recherche EDF dans laquelle est répertoriée une grande quantité de communications de congrès techniques. Là, à partir d'un mot-clé, je vais aller chercher des documents dans la langue. C'est le réseau interne EDF. J'ai accès quand je vais là-bas. J'ai une position un peu particulière dans la mesure où je travaille à la fois à la maison et chez mon client principal. J'ai donc un accès interne. Jusqu'au mois de janvier, j'avais même un bureau à la centrale parce que je faisais des interventions de différentes natures chez eux.

Quand il y a une pression du temps, vous avez...

Je dis alors *inch' Allah* et je trouve moi-même le terme en faisant des recherches personnelles qui s'arrêtent à ce que j'ai à la maison. Je déteste traduire chez un client car on n'a pas ses habitudes.

Vous m'avez dit, au début de cet entretien, que vous n'aviez pas de formation en traduction.

Je n'en n'ai jamais eu.

Comment avez-vous pu vous mettre aux techniques de recherche documentaire ?

Il y a le côté précision qui fait qu'on se rend compte systématiquement qu'il faut chercher une référence. Ça vient, je pense, de l'expérience du domaine mais j'ai toujours lu autour. Si vous ne lisez pas autour du document ou du domaine...

Pensez-vous que le fait de bien connaître le domaine fait que la méthode de recherche s'impose à elle-même ?

Oui, mais elle était au coup par coup. Peut-être que j'avais une trop grande confiance en moi-même. Je pense qu'il est beaucoup moins difficile de traduire des documents techniques que de traduire des documents d'un ordre plus général. Je prends maintenant en compte la culture. Très souvent, je demande qu'on me précise à qui est-ce que c'est destiné. Je demande si c'est destiné à des Européens ou à des Asiatiques. Automatiquement, je vais faire un peu attention.

Pour résumer un peu, la recherche documentaire n'est pas une part importante de votre activité.

Oui.

Est-ce qu'à vos débuts, la recherche s'est imposée d'entrée ?

Oui, bien sûr. Il faut prendre en compte la formation de départ. Un ingénieur, c'est quelqu'un qui est très carré. Il a besoin de savoir, d'être bien précis. Mon travail d'analyste documentaire m'a énormément servi. Ça s'impose.

Etiez-vous, au début de votre activité de traductrice, attentive aux termes dits du vocabulaire courant ?

Ca peut paraître paradoxal mais moins je fais de la traduction et plus j'ai du mal à m'y remettre. Et encore une fois, c'est les termes du vocabulaire courant qui vont bloquer. Si je ne fais pas attention, je vais traduire sans avoir de recul. Quand j'ai débuté, c'était payé à la tâche.

Aviez-vous moins de « lucidité » sur ces termes ?

Non, mais j'avais moins de problèmes que maintenant car j'étais dans un pays anglophone (au Nigeria). Je n'avais pas les mêmes difficultés que maintenant. Aujourd'hui, les termes de tous les jours, je ne les ai pas forcément. J'ai trouvé une parade. Il y a la parade d'aller voir dans un dictionnaire et puis brutalement, ça vous remet tous les mots en mémoire. L'autre parade est de faire ce que je fais à la centrale, c'est-à-dire expliquer le texte dans la langue anglaise par exemple et, à ce moment-là, verbalement, puisque je fais beaucoup de communication orale, tout revient. Mon texte se tient et je n'ai pas eu à aller chercher des références.

Pensez-vous qu'Internet entraîne une marginalisation des sources papier dans la recherche documentaire ?

Oui. Par contre, je trouve qu'Internet est compliqué. Je trouve que c'est compliqué de trouver ce qu'on recherche. C'est pas que je n'ai pas l'habitude mais ce que je n'aime pas, c'est quand vous faites une recherche, il y a trop de liens. Il y a plein de propositions. Laquelle va être la bonne tout de suite ? Moi, je trouve que c'est beaucoup plus long que d'aller dans une bibliothèque spécialisée. Je suis quelqu'un de très visuelle. On repère plus vite le nombre de sources dans une étagère de bibliothèque que dans un écran avec Internet. Tous les termes que vous avez demandés dans la recherche vont réapparaître mais après, il faut ouvrir tous les liens pour savoir si c'est celui que vous voulez. Après, pour que ce soit vraiment utile, il faut le tirer sur papier. Ça va plus vite de chercher sur papier. Je précise que je fais une recherche dans une bibliothèque à l'occasion, quand je suis sur place. C'est rare mais je garde

les documents. Je suis abonnée à une revue qui s'appelle *RGN* qui concerne le nucléaire. Je les garde car ça peut toujours servir.

Entretien réalisé le 24 février 2005 (troisième série)

Quels sont vos langues de travail et vos domaines de spécialité ?

Alors, je traduis l'anglais et l'allemand vers le français. Mes domaines de spécialités en anglais sont beaucoup de médical et, en allemand, c'est plus du général.

Quelle est la raison pour laquelle vous traduisez en allemand dans des domaines généraux ?

Il y a un peu les aléas de ma vie professionnelle puisque j'ai été nommée professeur d'anglais à la faculté de médecine. Automatiquement, je me suis spécialisée en anglais médical. Après, j'ai rencontré des collègues de la profession pour faire de la traduction ou de l'interprétation. En allemand, c'est plus du général parce qu'en allemand, en médical, il n'y a pas beaucoup de demandes.

Vous n'avez donc pas de domaine précis en allemand.

Oui. Je travaille moins sur l'allemand. Il y a moins de demandes en général.

Combien d'années d'expériences avez-vous dans la traduction professionnelle ?

J'ai 15 ans d'expérience. Je précise toutefois que je suis traductrice un peu à mi-temps. Ça représente un tiers de mon activité professionnelle. Le reste, c'est pour mon activité d'enseignante.

Maintenant, on va plus s'intéresser au processus de traduction en particulier. J'aimerais tout d'abord savoir sur quels critères vous acceptez des textes.

Je dois dire que mes critères sont banals. C'est avant tout le délai-commande et le prix qu'on m'offre. Je facture 15 centimes par mot. Je sais que c'est un peu cher mais j'ai fait l'école de traduction de Genève. Je passe du temps et je dirais que j'ai des clients qui me donnent des articles.

J'ai conscience que c'est un peu cher mais je sais que d'autres collègues facturent plus cher.

Il n'y a pas de critères sur le plan du contenu.

Je peux maintenant avoir le luxe de refuser des travaux de traduction puisque j'ai des clients réguliers. Au début, j'acceptais tout. Après, je regarde le tout selon mes compétences et si le client n'est pas en mesure de me donner la documentation qui m'aiderait à trouver des mots, je préfère refuser.

Quels points du texte ciblez-vous pour décider que tel texte est hors de vos compétences ?

Je me base beaucoup sur l'*abstract* et quand je vois qu'il y a beaucoup de termes qui ne m'évoquent rien (c'est des termes techniques). Je ne suis pas spécialiste mais bon, si je vois que c'est un domaine que je connais pas du tout... Ca peut être un critère. Disons que je lis l'*abstract* et je lis ensuite le texte.

Vous lisez l'abstract et vous négligez le texte ?

Je lis l'*abstract* et survole quand même un peu le texte.

Sur quoi vous arrêtez-vous ?

Je cible les termes techniques et les tournures de phrase. Il y a des gens qui écrivent mal.

Est-ce une lecture en diagonale ?

Oui, tout à fait. Je n'ai pas beaucoup de critères car c'est assez subjectif. Je dois dire que c'est un peu biaisé car je travaille beaucoup pour une revue et souvent, ils m'envoient des articles. Je dois dire que je travaille essentiellement pour eux. J'ai l'habitude. C'est une revue de recherche. Ce ne sont pas des articles hyper-médicaux à orientation hyper-spécialisée.

Y a-t-il une différence quand vous travaillez avec vos clients habituels ou quand vous travaillez avec un client ponctuel ?

Cette situation m'arrive rarement. Je traduis pour des collègues de l'université de médecine-pharmacie donc même si je ne les connais pas, j'ai toujours un rapport avec eux. Je travaille rarement pour des gens qui me contactent comme ça par téléphone en trouvant mon nom dans les pages jaunes. L'essentiel est d'avoir des collaborations de longue date. Il y a beaucoup de bouche à oreille. Il n'y a pas de critères d'acceptation différents selon le client régulier ou le client ponctuel.

Une fois que vous avez accepté le texte, quels sont vos centres d'attention ?

Je commence par faire un premier jet. Et je mets de côté les termes techniques parce que je ne veux pas déranger mon client. Je ne vais pas partir à la pêche terminologique tout de suite.

Vous faites un premier jet et comment apparaissent ensuite les difficultés terminologiques ? Avez-vous déjà ciblé les difficultés avant ?

Souvent oui, mais c'est vrai que pas toujours. Les difficultés terminologiques se ciblent assez souvent. C'est plutôt les difficultés liées aux tournures de phrases qui ne se voient pas tout de suite. On a parfois l'impression que le texte est facile à mettre en français.

Vous ciblez des choses avant de commencer à traduire en fait...

Oui, le plus souvent. Je ne saurais pas vous dire car je n'ai pas vraiment de méthodologie. Je cible plutôt les termes techniques mais c'est vrai que les clients me disent comment traduire tel terme. Ce sont des clients qui ont l'habitude de ce genre de vocabulaire et qui me donnent soit des documents correspondant, soit ils vont me les donner. Eux, ils veulent souvent que j'emploie tel ou tel terme au profit d'un autre. Je les écoute sans poser plus de questions.

Dans le cas où il n'y aurait pas de terminologie fournie, que se passe-t-il ?

Je fais toujours un premier jet. Je demande souvent des textes afférents.

A ce moment-là, comment exploitez-vous ces textes afférents que le client vous donne ?

Ça m'aide pour la recherche terminologique parce que me mettre dans le bain du domaine, pas trop. Je ne comprends pas plus facilement un texte médical en anglais qu'en français. Les tournures sont assez simples. Le problème, c'est la terminologie. Je lis un chapitre du texte et cherche le paragraphe qui correspond au texte en français. En lisant le texte en français, je vais souligner les mots français dont je sais qu'ils vont être les équivalents des mots trouvés. Une autre aide est le séminaire de traduction médicale organisé par la SFT. Il y a des ateliers de traduction. On se fait des bases de données terminologiques. Ça, ça m'aide avec les glossaires effectués. Nous y travaillons toutes ensemble. En même temps, on écoute ces médecins-français, ce qui nous aide aussi à comprendre parce qu'on doit avoir un niveau de deuxième année de médecine. On se concentre sur le fond et on note des mots puis on leur demande des explications.

Quand on vous donne des textes afférents, vous suffisent-ils ? Avez-vous besoin d'aller au-delà ?

Il m'arrive d'avoir besoin d'aller au-delà. A ce moment-là, je contacte des collègues.

Dans quel cas allez-vous au-delà ?

C'est quand elles ne sont pas suffisantes. Ça porte soit parce que le terme technique anglais n'est pas clair à la fois dans la traduction et les textes afférents. J'ai besoin du contexte. Moi, quand j'ai fait mes études, il n'y avait pas Internet mais on faisait quand même de la traduction et de la recherche terminologique. J'ai beaucoup besoin du contact avec le dictionnaire. Je suis consciente que je suis un peu dans le passé mais c'est ma façon de travailler. Je vois que les jeunes traducteurs ont une autre façon de travailler et puis il y a la localisation qui sont des choses qui ne m'intéressent pas trop. Je vais dans des sources autres que celles qui me sont données aussi parce que le terme donné dans le texte français ne me satisfait pas parce que c'est vrai qu'on se trouve aussi face à des

textes en français qui ont été traduits à partir de l'anglais et par des non-francophones. Quand la source n'est pas fiable,...

Donc, vous faites un premier jet. Je présume qu'à ce moment-là, il n'y a pas de recherche documentaire.

Non, sauf s'il y a un mot qui revient souvent mais à priori, il n'y a pas de recherche. Si je vois qu'un terme est essentiel, sans doute.

Est-ce que le repérage des termes techniques se fait selon leur fréquence ?

Oui, tout à fait. Selon leur occurrence.

Vous faites votre premier jet et là, en traduisant, vous vous dites qu'il y a un terme technique qui revient plusieurs fois. Donc, vous pensez à ce moment-là que vous allez faire une recherche par la suite.

Oui mais je trouve dans le premier jet une première traduction et en continuant, ça permet de voir si la traduction est satisfaisante.

Est-ce plutôt le cas des termes techniques ?

Oui, oui.

Est-ce que la phraséologie est plus facile quand vous avez des textes de références qu'on vous donne ?

Non, les textes de référence sont une aide au niveau terminologique mais pas phraséologique. Les textes médicaux sont souvent simples.

La recherche terminologique commence une fois le premier jet achevé.

Oui.

Ciblez-vous les points à chercher en fonction des problèmes rencontrés dans le premier jet ou est-ce indépendant ?

Je fais des recherches pour les problèmes et aussi pour vérifier des choses. C'est assez systématique dans la mesure où si le terme ne m'est pas garanti par le client, je vérifie.

Parle-t-on ici de termes très techniques ou d'autres choses ?

Non, pas obligatoirement des termes techniques-techniques.

Est-ce qu'on parle de termes techniques issus du vocabulaire courant mais qui ont pris un sens particulier dans le domaine ?

Oui.

Il va y avoir une recherche différente par rapport aux termes techniques ?

Forcément, elle est un peu différente parce que si c'est un terme du vocabulaire courant, il va m'évoquer quelque chose. Donc, il va m'orienter.

Y aura t-il plus de difficultés sur ce terme-là ?

Automatiquement, parce que si c'est aussi un terme d'anglais courant, ça va être plus difficile de trouver sa signification dans le domaine.

Là, votre parcours de recherche documentaire est-il plus orienté vers la notion ou l'équivalence directe ?

Disons que pour les textes de type articles généraux, ce sera la notion mais pour les articles qui rendent compte de recherche ou de méthode, là c'est l'équivalent brut. Quand on vient à la discussion de l'article scientifique ou à la conclusion, je reviens plutôt vers le contexte. Ça dépend des passages.

Quand vous faites une recherche sur des termes très techniques, allez-vous chercher à comprendre et ensuite reformuler ou aller directement vers l'équivalence ?

J'ai envie de dire que j'irais plutôt vers l'équivalence mais si j'en suis certaine.

Qu'est ce qui fait que vous êtes certaine ?

C'est une bonne question ou alors je vais aller directement vers l'équivalence en me faisant confirmer par un collègue-médecin. Parfois, la notion est trop complexe.

Peut-on dire que l'inconvénient du notionnel est de montrer que les connaissances que vous avez ne sont pas assez suffisantes pour comprendre derrière ?

Oui mais ça m'arrive de plus en plus rarement. On acquiert aussi de la pratique de ce vocabulaire qui revient. Je vais vers l'équivalence et pas plus si le client me dit d'utiliser tel terme et pas un autre. C'est le client qui sait plus que moi.

Quand vous traitez les problèmes des termes dits du vocabulaire courant, le parcours de recherche est-il différent ? Allez-vous plus à la notion ?

Je vais aller plus à la notion mais la source sera identique car dans les documents afférents qu'on me remet, on a un peu toute la terminologie.

Pour les termes techniques, quand on dit recherche d'équivalence, on pense tout de suite aux dictionnaires, glossaires, vous allez donc ici sur des sources directes et, pour les termes du vocabulaire courant, vous allez dans les textes ?

Oui, mais même quand je dis équivalence directe, j'ai envie de dire que, même dans ma phase de vérification qui vient en troisième partie, je reviens sur cette recherche terminologique. Là, je passe aussi par le notionnel. Comme j'ai déjà traduit tout l'article, j'ai déjà plus de notions donc je suis plus à l'aise avec ce qu'on appelle le notionnel car j'ai été plus introduite dans la notion.

Pour les termes techniques, le fait de ne pas être totalement spécialiste vous dissuade un peu d'aller comprendre la notion.

Un peu. Il y a quand même un peu de curiosité intellectuelle. Je sais que je ne suis pas experte donc j'ai la modestie de lire. Ça ne me dissuade pas trop. En médical, on se rend compte qu'au bout d'un moment, on est tous concernés. Je suis consciente que je comprends la notion à un stade préliminaire. On me demande de traduire et non pas de commenter.

Dissociez-vous phase de compréhension et phase de reformulation ? Les sources, pour chaque phase, sont-elles différentes ?

Oui, c'est vrai, je dissocie. A Genève, c'est comme ça qu'on était formé, à dissocier la phase de reformulation et celle de compréhension. Je retourne vers mes sources documentaires au moment de la reformulation. Ce sont des textes.

Quand il y a une phase de recherche d'équivalence, on va dans le dictionnaire et on regarde. Il n'y a pas de phase de compréhension car, dans un dictionnaire bilingue, rien n'est expliqué. Cela concerne-t-il plus les termes techniques ?

Oui. Quoique, surtout pour les termes du vocabulaire courant, je consulte de plus en plus les dictionnaires unilingues. Maintenant, j'ai de plus en plus envie de comprendre. Je consulte le *Webster*.

Après avoir regardé dans un dictionnaire l'équivalence d'un terme technique, allez-vous dans des textes de références ?

Oui, presque toujours. C'est pour confirmer. C'est un confort car c'est une garantie de vérification de mon travail.

Quand on parle de termes issus du vocabulaire courant, on dit souvent que ce sont des termes polysémiques. Que se passe-t-il ?

Je cible déjà le domaine dans lequel je travaille. Je m'oriente déjà dans l'entrée qui concerne mon domaine. Le dictionnaire est un peu rejeté car je me dis que ça va être incomplet. C'est plus notionnel en premier. En fait, plus le terme est courant, moins je vais dans le dictionnaire. Aussi, plus il est courant et plus il y a de difficultés. C'est sûr. Plus le terme est technique et plus il est transparent. C'est ce que j'essaie d'expliquer à mes étudiants à la faculté de médecine. Plus c'est technique et plus c'est facile pour eux. Moins il est technique et plus ils ont du mal et ça, ils ont du mal à le comprendre.

Ecartez-vous alors de la recherche le dictionnaire dans ce cas-là ?

Oui. J'y vais toujours quand même un peu au moment de la vérification. C'est plus une étape finale.

Allez-vous alors obligatoirement dans les textes ?

Je vais moins dans les textes si j'ai l'habitude de traduire dans un certain domaine.

La recherche va-t-elle être plus laborieuse ?

Elle est différente, c'est-à-dire que j'en parle plus à des collègues. On s'appelle de manière informelle.

Est-ce plus alors un problème d'acceptabilité en langue d'arrivée ou alors est-ce plus le problème de trouver le terme du vocabulaire courant dans son contexte spécialisé ?

Non, c'est plutôt un problème d'acceptabilité. A ce moment-là, je me fais relire par quelqu'un qui n'est pas nécessairement traducteur et qui a un bon niveau de français. Pour les termes du vocabulaire courant, je me fie à moi. Je renvoie parfois des textes avec des mots en italiques sur lesquels j'ai des doutes. Après, j'ai une conversation téléphonique et on voit. Le comité de relecture peut m'indiquer. Là, j'ai une relation de confiance. C'est plus une collaboration de longue date.

Dans votre recherche documentaire, j'ai l'impression que vous n'utilisez pas trop Internet.

Oui, pas tellement. Je l'utilise quand je n'ai pas trouvé dans mes premières sources. Pour moi, c'est la source de dernier recours.

Les sources que vous consultez sont-elles chez vous ou dans des bibliothèques ?

C'est soit chez moi mais c'est vrai que j'ai accès à la bibliothèque de Lyon I.

Le fait que le domaine soit un domaine de pointe a-t-il un effet ?

Oui. Par exemple, si je traduis un texte sur l'orthopédie, je vais consulter une encyclopédie médicale. C'est de la recherche thématique, générale. Si c'est sur quelque chose de très récent, je ne me dis pas : « Je ne vais pas avoir les informations dans des sources papier donc je vais aller tout de suite sur Internet. Je commence toujours par des sources papier. » Alors, est-ce que je traduis des choses de pointes ? Peut-être pas. Pourtant, je traduis des articles mais... Quand c'est un domaine de pointe, on me dit : « Il y a tel terme, ça se traduit comme ça. » Je pense que j'ai à faire avec des clients qui sont conscients des problèmes des traducteurs, ce qui n'est pas toujours le cas.

En fait, le client se substitue à Internet quand le texte traite de choses très récentes.

Oui. Exactement. Je suis beaucoup aidée par le client qui me facilite beaucoup la tâche. Ça me dispense un peu d'Internet, quand je ne peux pas trouver les informations dans les sources papier. J'ai pris l'habitude d'expliquer à mes clients car en général, ils ont de la peine à se rendre compte de ce qu'est la traduction. Ils demandent dix pages pour le lendemain mais ne se rendent pas compte. Ils croient qu'on lit et qu'on traduit. Surtout, les clients ne comprennent pas que si on ne traduit pas vers l'anglais, ça ne veut pas dire qu'on ne parle pas anglais. Il faut un travail d'explication.

Avec l'expérience, ciblez-vous de plus en plus ces termes techniques du vocabulaire courant ? Reçoivent-ils le même traitement que les termes techniques du domaine ?

Oui, exact. Ils sont traités avec autant de soin et même un peu plus. Je me suis aperçue que ça pouvait jouer des tours. Ça, c'est l'expérience car je n'ai eu aucune formation en anglais médical ou en traduction médicale. A l'ETI, on faisait de l'économique, du juridique et du général.

Est-ce en lisant des textes et en étant familier du domaine ?

C'est plutôt avec la traduction. C'est vrai que je lis des textes pour me familiariser avec le domaine mais je lis *The Scientific American*, *The New England Journal of Medicine* mais ce ne sont pas des revues hyper-spécialisées.

Quand vous avez terminé le texte, revenez-vous sur certains points avec une recherche documentaire ?

Oui. Souvent, le fait de traduire une partie du texte peut éclairer ou résoudre de nouveaux problèmes. C'est un peu salvateur.

Quand une erreur est décelée, est-ce grâce à une recherche documentaire sur un autre terme ?

Parfois, si le terme revient dix fois dans le texte et que je me rends compte qu'à un moment, la traduction que j'ai choisie ne convient pas.

Vous rendez-vous compte qu'en traduisant un paragraphe suivant un terme technique à l'aide d'une recherche notionnelle, est-ce que la définition éclaircit d'autres points délicats à traduire ?

Oui, absolument.

Est-ce une des raisons pour lesquelles vous avez souvent recours à une recherche notionnelle ?

Oui, c'est vrai. Souvent, on fait la recherche notionnelle et on se rend compte de nous-même. Je me dis que même si le terme est un peu clair, je vais quand même faire une recherche notionnelle parce que ça peut expliquer des choses dans le texte après. Je me rends compte que si je traduis « technique opératoire chirurgicale », je vais d'abord commencer par l'encyclopédie à Lyon I parce que ça m'aide avant de me lancer dans le texte. Et puis, il y a des textes totalement nouveaux. C'est un peu en contradiction avec ce que je vous ai dit toute à l'heure car il m'arrive de passer une heure en bibliothèque dans une encyclopédie médicale. C'est un peu une mise en condition mais de manière un peu informelle. Je me promène dans le chapitre et le lis en ne prenant pas forcément des notes.

Quand vous avez traduit tout le texte, votre attention se porte-t-elle sur l'acceptabilité linguistique ?

Quand je relis, c'est la troisième étape. Je n'ai pas laissé de choses. Tous les problèmes ont été résolus. C'est lors du deuxième jet que je résous. Par contre, lors de la troisième étape, je trouve des problèmes et là, il faut les résoudre.

Que retrouvez-vous comme problèmes ?

C'est le problème de l'acceptabilité, sur un plan général du texte. Il va y avoir une recherche documentaire. A ce moment-là, je peux en recommencer une. C'est intuitif, la manière avec laquelle j'agis. Je vais retourner dans mes textes, soit retourner dans une encyclopédie, soit retourner dans un texte en anglais pour voir s'il y a des notions que je n'avais pas vues. Là, j'avoue que ça m'est un peu difficile de vous répondre.

Il se peut que, dans le domaine médical, il y ait des termes techniques du vocabulaire courant qui peuvent paraître comme non acceptables mais qui, en fait, le sont dans le domaine. Etes-vous alors influencée par votre acceptabilité linguistique personnelle ?

Là, je suis influencée par le client. C'est un effort de vérification de l'acceptabilité. Le client vous dit qu'il préfère tel terme.

J'ai un peu l'impression que vous avez beaucoup de contacts avec vos clients. Les sollicitez-vous lors de la traduction ?

Non, c'est plutôt à un moment précis. A priori, je peux croiser le client à la fac. Je vais les voir dans leur bureau. J'évite de trop déranger. C'est assez rare quand même.

Le dialogue a-t-il changé avec l'expérience ?

Il s'améliore mais je pense que j'ai de moins en moins peur de poser des questions. La nature de mes questions a changé. Elles sont moins nombreuses et sont plus spécifiques. Et puis, elles s'orientent vraiment sur des termes vraiment très précis. Au début, je posais des questions...

Maintenant, je sais que, quand j'ai un texte qui décrit des méthodes avec des graphiques, je me serais demandé s'il fallait bien traduire tel partie. Maintenant, je suis bien plus à l'aise en français. Ça porte moins sur le style mais plus sur des termes. Mais, à la fois, j'ai envie de vous dire que ces questions sont plus nombreuses ou je me sens plus à l'aise pour poser. Au début, j'avais un peu peur.

A quel moment posez-vous des questions ?

Quand je trouve pas du tout. Je cherche d'abord. Ou alors, souvent, j'ai trouvé 2-3 termes et je ne sais pas lequel choisir.

N'étant pas spécialiste à fond, vous ne pouvez pas trancher.

Exactement. En général, j'arrive avec 2-3 propositions. Le client choisit selon sa convenance personnelle. Dans le même temps, si j'ai 2-3 solutions, je ne suis pas sûre de laquelle est mieux adaptée.

Est-ce moins sur le plan notionnel et sur le plan connaissance pure ?

Oui, c'est moins sur le plan des connaissances pures.

Par rapport aux débuts, ça a changé ?

Oui. D'abord, je me suis rendu compte que certains spécialistes sont incapables de vous expliquer des notions. Finalement, quand le spécialiste explique, ça me trouble parfois plus. Ça dépend. J'ai un collègue en physiologie ; je trouve que c'est limpide quand il explique.

Avez-vous une activité destinée à faire des glossaires, des bases de données ?

Non, c'est vrai que je n'en fais pas. Je fais ça un peu de manière artisanale. Après une traduction, je complète un glossaire existant à l'ordinateur ou avec des fiches. Ce n'est pas vraiment organisé. C'est sur le tas. Je ne suis pas une virtuose de l'ordinateur.

Le fait d'avoir des informations dans un fond de référence vous dispense-t-il de faire une recherche documentaire ?

Oui, parfois. Si je retrouve un an après et que je retraduis un texte dans le même domaine ou de la même revue, je me replonge dans mes fonds.

Y a-t-il des critères de date ?

Oui, absolument. Si j'ai classé une information il y a dix ans, je vais refaire une recherche. Je ne me fie pas à cette information. D'ailleurs, je crois que tous les 2-3 ans, je me débarrasse de mes données. Je m'y force car je trouve qu'elles sont moins fiables par la suite.

Conservez-vous plus volontiers des termes très techniques ou ceux empruntés au vocabulaire courant ?

C'est plus les termes techniques. Quand je trouve dans mes fonds un terme technique dans un domaine précis avec l'équivalence précise, je le considère comme une information très précieuse.

Un terme courant est plus sujet à vérifications dans une nouvelle recherche documentaire. Par exemple, vous avez un terme courant dans un fond de référence, vous aurez plus tendance à vouloir le revérifier.

Je n'en suis pas sûre parce que, selon qu'on parle d'un domaine à un autre, ça ne va pas être la même chose. Je m'y fie moins. Je vérifie moins pour les termes techniques où j'ai plus confiance. Une fois que je sais que j'ai l'équivalent et que je retravaille pour le même collègue...

Sur la base de ce que vous m'avez dit, vous n'achetez pas trop de sources papier.

En général, les collègues m'en donnent et puis j'ai la bibliothèque de la fac. Je m'achète des dictionnaires, oui. C'est quand même une activité pour moi qui n'est pas à plein temps et qui représente un tiers de mes revenus. Si je faisais de la traduction à plein temps, j'aurais une politique d'investissement. Je pense que si j'étais à temps plein, j'aurais moins le temps de me déplacer. Mes cours à l'université m'obligent à être sur place donc à être en contact avec des bibliothèques.

Utiliseriez-vous plus Internet si vous étiez à plein temps ?

Oui, bien sûr. Le fait d'être un peu à mi-temps a un effet sur mon implication dans Internet. Je dois dire que je m'offre le luxe de traduire comme ça me fait plaisir. J'ai moins besoin de la traduction que si j'étais à temps plein.

Qu'aviez-vous appris à l'ETI sur la recherche documentaire ? Y avait-il un décalage entre traduction académique et professionnelle ?

Oui, complètement. A l'ETI, on travaillait beaucoup sur des textes d'organismes internationaux. On avait de la traduction littéraire,...

Vous avait-on enseigné des méthodes de recherche documentaire ?

Non. On ne le pratiquait pas. On ne nous l'enseignait pas. On avait des cours de terminologie mais de recherche, non. C'était des cours de terminologie fondamentale. C'est aussi une école où on ne faisait pas de linguistique à proprement parler. On ne nous a pas tenu le discours que vous m'avez tenu durant cet entretien. On nous disait qu'il fallait faire des glossaires mais pas aller chercher dans des textes de références, etc. C'est en stage que j'ai commencé à prendre contact avec la recherche documentaire.

Comment vous-êtes vous adaptée ?

Naturellement, car je ne voyais pas comment je pouvais faire autrement.

Qu'est-ce qui a initié cela ?

C'est un réflexe même si on ne me l'a pas trop enseignée. A Genève, on avait des cours de droit international et on faisait une traduction sur le droit international. Si vous voulez, la recherche documentaire, c'était notre cours à côté. On ne m'a pas appris à faire de la recherche ponctuelle sur un texte. Je l'ai fait par contre en stage. Mon directeur de stage nous l'expliquait un peu. J'ai quand même commencé avec les moyens du bord. Je l'ai mis en place avec l'expérience. Je me suis mise aussi à traduire des textes plus spécialisés, ce qui a entraîné une démarche de recherche documentaire en conséquence. Plus j'ai eu à faire à des textes spécialisés

et plus j'ai du faire des recherches. Ça dépend des contraintes du texte. Les collègues ne m'ont pas influencée. J'ai pris conscience de la recherche dès le début.

Pensez-vous que la consultation de spécialiste permet d'acquérir des informations qui vont au-delà des besoins de la traduction ?

Oui, on a plus d'information.

Pensez-vous que la formation a eu une influence sur votre méthode de recherche ?

Oui, mais pas aussi satisfaisantes. Je vérifie plus. Je fais confiance à la notion mais pas à l'expression.

Pensez-vous que les achats de sources ne sont plus justifiés en raison d'Internet ?

Non

DEUXIÈME PARTIE

EXTRAITS DE QUESTIONNAIRES

Nous présentons dans les pages suivantes un exemplaire rempli de chacun des dix-huit types de questionnaires envoyés (pp. 55-161).

QUESTIONNAIRE-PILOTE

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Âge : 42 Langue maternelle : français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : - 5 ans 5-10 ans
 10-15 ans 15-20 ans
 + 20 ans

4) LANGUES DE TRAVAIL

Allemand-français

5) DOMAINE(S) TRADUIT(S)

Veuillez noter le(s) domaine(s) par ordre d'importance, le type et le nombre de clients pour chaque domaine.

	Type de clients ¹	Nombre de clients ²
1)	Entreprises BTP	3
2)	Hôtels	5
3)	Environnement	4

6) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université

¹ Par exemple : professionnels indépendants, PME-PMI, administration publique, entreprises multinationales, organisations internationales.

² Sur une année entière (approximativement)

Pas de formation particulière

7) DEGRÉ DE SPECIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Quel type de formation ?

Cours dans le domaine concerné (sans diplôme obtenu)

Diplôme dans le domaine concerné

Diplôme de traduction enrichi d'une spécialisation dans le domaine

Formation « sur le tas » (pendant la pratique professionnelle de la traduction)

Expérience professionnelle (dans le domaine concerné)

Dans le cas d'un diplôme obtenu, cochez le type de structure correspondant :

École (école de commerce, par exemple)

Université

QUESTIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ TRADUISANTE

I) RESSOURCES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES

a) Quels types de sources consultez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance)

Sources papier 2 Sources informatiques 1

Cochez la (les) case(s) correspondantes :

Dictionnaires papier Dictionnaires en ligne

Glossaires papier

Glossaires en ligne, glossaires élaborés sur ordinateur

Bases de données terminologiques élaborées sur ordinateur

Bases de données terminologiques en ligne

Livres, articles de référence sur le domaine

Articles de référence en ligne

Sources « humaines » (spécialistes du domaine)

Forums de discussion entre traducteurs / spécialistes

Terminologie fournie par le client

b) Quels outils informatiques utilisez-vous ?

Traduction assistée par ordinateur

Mémoire de traduction

Logiciel de traitement phraséologique et terminologique

Logiciel d'aide à la traduction (analyseurs syntaxiques, terminologiques)

Correcteurs orthographiques, syntaxiques, grammaticaux

Systèmes de gestion automatique des terminologies

Scanner

Autres :

c) Consultez-vous les mêmes types de sources selon le domaine ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....
.....

II) ACTIVITÉ DE STOCKAGE DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉE

a) Constituez-vous des fonds de documents de référence dans vos domaines de spécialité en traduction ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

Gain de temps

Nécessité de stocker (rareté des sources dans la langue de travail)

Évolution du domaine

Nécessité de garder une certaine cohérence dans la terminologie utilisée

Si vous ne stockez pas de fonds de documents de référence, expliquez brièvement vos raisons :

.....
.....
.....
.....

b) L'activité de stockage est-elle systématique ? Mettez-vous souvent à jour vos documents de référence ?

Oui Non

Quelle est la proportion de cette activité de stockage dans votre activité traduisante ? (exprimez cette proportion en pourcentage)
10%

c) Quels types de sources stockez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 2)

Sources papier 2 Sources informatiques 1

Si vous avez coché « sources papier », cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

Dictionnaires

Glossaires

Terminologie fournie par le client

Livres, articles de référence sur le domaine

Si vous avez coché « sources informatiques », cochez la (les) case(s) correspondantes :

Glossaires

Bases de données terminologiques

Articles de référence sur le domaine

Terminologie fournie par le client

Constituez-vous des glossaires ou bases de données « maison »³ ?

Oui Non

d) Les informations que vous stockez ont-elles changées avec la pratique ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, sur quel plan ont-elles changé?

Types de sources (moins de sources papier, plus de sources informatiques)

Moins de sources « maison »

Plus de sources trouvées sur Internet

Mise à jour plus courante

Meilleure organisation dans la gestion des sources

e) Votre activité de stockage est-elle différente selon le domaine ?

.....
.....
.....
.....

f) Votre activité de stockage est-elle orientée vers une langue principale ? Autrement dit, les sources « stockées » sont-elles unilingues ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

³ glossaires ou bases de données que vous constituez vous-même.

III) COLLABORATION AVEC DES SPÉCIALISTES DU DOMAINE

a) Êtes-vous en collaboration avec des spécialistes du domaine ?
Oui Non

b) Quelle profession exerce(nt) le(s) spécialiste(s) que vous consultez ?

.....
.....
.....
.....

c) Êtes-vous en collaboration avec des terminologues/lexicologues ?
Oui Non

d) Avez-vous facilement accès à des spécialistes ?
Oui Non

Comment avez-vous accès à des spécialistes ?

- Réseau relationnel
- Forums de discussion
- Mailing list
- Relations professionnelles
- Colloques / Conférences
- Le client lui-même
- Le client est lui-même spécialiste
- Annuaire de spécialistes

e) Vous consultez des spécialistes :

- Rarement Ponctuellement
- Systématiquement

f) Les spécialistes que vous consultez sont-ils toujours les mêmes ?
Oui Non

g) Quand vous consultez un spécialiste, la raison est :

- un problème terminologique
- la validation de l'information trouvée
- (vérification de l'exactitude d'une traduction)

h) Les domaines dans lesquels vous traduisez permettent-ils d'accéder facilement à des spécialistes et à l'information ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, quelles en sont les raisons ?

- Difficulté pour trouver un spécialiste
- Disponibilité des spécialistes
- Délais trop courts dans la remise des traductions (pour pouvoir consulter un spécialiste)
- Confidentialité de l'information (rétention)

d'information)

IV) INTERNET

a) Utilisez-vous Internet ?

Oui Non

b) Internet a-t-il modifié votre activité traduisante ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, Internet a entraîné :

(veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 4)

Moins d'achat de ressources papier 1
Possibilité de recherche informationnelle
plus importante 2
Contact plus fréquent avec le client, les spécialistes
et d'autres traducteurs 4
Accessibilité de l'information (gain de temps) 2

c) Y a-t-il un domaine, dans lequel vous traduisez, où vous préférez utiliser des sources papier et les documents stockés plutôt qu'Internet ?

Oui Non

Si oui, la raison est :

Habitude des sources consultées (habitude de travail)
Méfiance vis à vis d'Internet (fiabilité des sources)
Spécificité du domaine
Difficulté pour trouver l'information sur Internet
Difficultés « technique » (faiblesse de la connexion Internet, connexion limitée, etc.)

d) Quels types de sources consultez-vous sur Internet ? (Veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 4)

Glossaires 1
Bases de données terminologiques 3
Articles de référence sur le domaine 2
Forums de discussion 4

e) Lorsque vous faites une recherche terminologique, quelle source consultez-vous en premier ?

Sources papier

Internet

Fond spécialisé (documents stockés)

Si vous avez répondu « Internet », vous consultez en premier :

Un moteur de recherche général

Un moteur de recherche spécialisé

Un site spécialisé

Un forum de discussion

f) Vos recherches sur Internet s'orientent-elles dans la langue à traduire ? Par exemple, vos recherches s'effectuent-elles en anglais pour une traduction à partir d'une autre langue ?

Oui Non

La première source que vous consultez est en :

Langue source

Langue cible

Autre langue

Si vous consultez une source dans une langue autre que la langue source ou la langue cible, quelle en est la raison ?

Rareté des sources en langue source / langue cible

Meilleure compréhension des concepts dans une autre langue

g) Internet peut-il remplacer la collaboration avec un spécialiste du domaine ?

Oui Non

h) Préférez-vous consulter un spécialiste ou travailler avec Internet ?

Internet

i) Depuis que vous utilisez Internet, vous consultez des spécialistes :

moins fréquemment

autant qu'avant

plus qu'avant

j) Quand vous utilisez Internet, le but de votre recherche est :

une recherche ponctuelle pour le besoin d'une traduction (trouver la traduction d'un terme)

une recherche ponctuelle + stockage de l'information trouvée à l'issue de la recherche

le stockage de l'information uniquement

k) Accordez-vous désormais moins de temps à l'activité de stockage de l'information spécialisée ?

Oui Non

l) Depuis l'arrivée d'Internet, votre activité de stockage est devenue :

essentielle

plus facile

plus difficile (gestion d'un grand nombre d'informations, fiabilité des sources)

moins courante (car vous disposez de l'information 24 h/24)

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

a) Utilisez-vous la TAO ?

Oui Non

Quel logiciel utilisez-vous ?

b) La trouvez-vous efficace dans la traduction des textes techniques ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

c) Outre la traduction, offrez-vous d'autres prestations ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Interprète de liaison	<input type="checkbox"/>
Interprète de conférence	<input type="checkbox"/>
Révision de traduction	<input type="checkbox"/>
Terminologie/Normalisation terminologique	<input type="checkbox"/>
Rédaction technique	<input type="checkbox"/>
Sous-titrage	<input type="checkbox"/>
Traduction et adaptation de sites Web	<input type="checkbox"/>
Conception de pages Web	<input type="checkbox"/>

d) Considérez-vous qu'offrir d'autres services que la traduction devient de plus en plus indispensable ?

Oui Non

e) Quels problèmes rencontrez-vous dans votre activité de traducteur (-trice) ? (Veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 4)

Délais de traduction trop courts	<input type="checkbox"/> 1
Concurrence accrue (baisses des tarifs)	<input type="checkbox"/> 3
Difficulté pour trouver des clients	<input type="checkbox"/> 3
Rémunération trop faible pour en faire une activité principale	<input type="checkbox"/> 4
Autres :	

.....
.....
.....
.....

f) D'après vous, la formation qui vous a été dispensée en traduction :

-est en décalage par rapport à la réalité de l'activité professionnelle

Oui Non

-est adapté aux exigences du client et de la traduction professionnelle

Oui Non

-apporte une vraie formation dans un domaine de spécialité

Oui Non

QUESTIONNAIRE (PREMIÈRE SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

I- TYPE DE STRUCTURE

Entreprise de traduction Traducteur indépendant

Autres
.....

II EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années - 5 ans 5-10 ans

10-15 ans 15-20 ans

+ 20 ans

III PRINCIPALES LANGUES DE TRAVAIL

Anglais X (Cible) Allemand Espagnol
Italien Portugais Autres

IV DOMAINE(S) TRADUIT(S)

- 1) Sciences de la Terre et de l'environnement
- 2) Pétrolier
- 3) Agro-alimentaire (Production du lait)
- 4) Médecine nucléaire, biochimie

V SPECIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Quel type de formation ?

D.Phil en Géologie (thèse soutenue à Oxford 1977)

QUESTIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ TRADUISANTE

I SOURCES CONSULTÉES

a) Quels types de sources consultez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance)

Dictionnaires (bilingues, unilingues)	1
Glossaires (bilingues, unilingues)	2
Bases de données terminologiques (fiches terminologiques)	4
Livres, articles de référence sur le domaine	3
Sources « humaines » (spécialistes du domaine)	5
Autres X Lesquelles ? Article déjà traduits ou textes sources annotées	

b) Avez-vous des critères de sélection des sources ?

Oui X Non

Lesquels ?

Impossible à généraliser, car trop complexe

c) Votre statut professionnel vous permet-il de surmonter les difficultés liées à l'accès aux sources ?

Oui Non

Quelles sont les raisons ?

Pour ainsi dire, le traducteur n'a pas un statut reconnu en France. Même des salons de livre n'accueil pas des traducteurs dans leur qualité d'auteur. Les magnétiseurs bénéficient de davantage de reconnaissance officielle. Voir mon article sur le métier de traducteur à la fin.

d) Les sources consultées sont-elles différentes selon le domaine traduit ? Consultez-vous les mêmes types de sources selon le domaine ?

Oui et Non

Pourquoi ?

C'est plutôt évident que chaque domaine de spécialité possède des sources différentes et adaptées. Par contre, les grandes bases comme EUROCAUTOM et le Grand Dictionnaire Terminologique sont utilisables dans une grande diversité de domaines.

e) Consultez-vous des sources dans une autre langue que la langue source ou la langue cible ?

Oui Non

Pourquoi ?

Je traduis toujours vers ma langue maternelle (anglais), et je vérifie la concordance des définitions entre l'anglais et le français.

II ACTIVITÉ DE STOCKAGE DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉE

a) Constituez-vous fonds de documents de référence dans vos domaines de spécialité en traduction" ?

Oui Non

Pourquoi ?

Pour rester cohérent avec moi-même et avec la terminologie des clients qui évolue dans le temps.

b) Quels types de sources stockez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance)

Dictionnaires (bilingues, unilingues, multilingues)	X
Glossaires (bilingues, unilingues, multilingues)	X
Bases de données terminologiques (fiches terminologiques)	X
Livres, articles de référence sur le domaine	X
Autres <input checked="" type="checkbox"/> Lesquelles ? Articles déjà traduits et leur sources en français	

c) Les informations que vous stockez ont-elles changées avec la pratique ?

Oui Non

Pourquoi et comment ?

Sur demande, certains de mes clients me fournissent des documents de référence avant le travail. D'autres clients me donnent des retours d'information après relecture.

d) Votre activité de stockage est-elle différente selon le domaine ?

Oui, la pratique est différente entre les agences et les clients particuliers. Dans les sciences de la terre, je développe moi-même des bases en format MULTITERM de TRADOS.

e) Votre activité de stockage est-elle orientée vers une langue principale ? Autrement dit, les sources « stockées » sont-elles unilingues ?

Oui Non

Pourquoi ?

Je préfère des bases de données terminologiques bilingues, afin de pouvoir comparer la définition des notions/objets.

III COLLABORATION AVEC DES SPÉCIALISTES DU DOMAINE

a) Etes-vous en collaboration avec des spécialistes du domaine ?

Oui Non

b) Quelle profession exerce(nt) le(s) spécialiste(s) que vous consultez ?

Chercheurs, médecins, ingénieurs

c) Avez-vous facilement accès à des spécialistes ?

Oui Non

Comment avez-vous accès à des spécialistes ?

Proximité de la faculté, téléphone, internet, colloques et conférences

d) L'accès à des spécialistes est-il plus ou moins facile selon le domaine ?

Sans objet

e) Comment jugez-vous cette collaboration ?

Positive et essentielle

IV INTERNET / TRADUCTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (TAO)

1. Internet

a) Utilisez-vous Internet ?

Oui Non

b) Internet a-t-il modifié votre activité traduisante ?

Oui Non

Comment ?

Consultation des bases terminologiques, messagerie, livraison par fichiers attaché

c) Comment intégrez-vous Internet dans votre activité de traducteur professionnel ?

Voir article sur le métier de traducteur

d) Utilisez-vous Internet selon le domaine ?
Oui, mais la pratique est différente selon le cahier de charges
et la qualité des sources

e) Quels types de sources consultez-vous sur Internet ?
(Veuillez noter par ordre d'importance)

Dictionnaires (bilingues, unilingues, multilingues)	2
Glossaires (bilingues, unilingues, multilingues)	3
Bases de données terminologiques (fiches terminologiques)	1
Livres, articles de référence sur le domaine	4
Autres <input type="checkbox"/> Lesquelles ?	

f) Vos recherches sur Internet s'orientent-elles dans la langue
à traduire ? Par exemple, vos recherches s'effectuent-elles
en anglais pour une traduction à partir d'une autre langue ?
Non, si possible je consulte des sources d'information dans
les deux langues

g) Internet facilite-t-il votre recherche terminologique ?
Oui

h) La recherche sur Internet vous fait-elle gagner du temps ?

Oui Non

i) Internet peut-il remplacer la collaboration avec un
spécialiste du domaine ?

Oui Non

Pourquoi ?

La qualité des sources sur Internet est disparate. Il faut
toujours valider la terminologie en fonction du vrai cahier de
charges du client quand ce dernier est spécialiste dans son
propre domaine.

j) Accordez-vous désormais moins de temps à l'activité de
stockage de l'information spécialisée ?

Oui Non

Pourquoi ?

Il faut toujours garder une trace des recherches effectuées.

2. Traduction assistée par ordinateur (TAO)

a) Utilisez-vous la TAO ?

Oui Non

Quel logiciel utilisez-vous ?
SYSTRAN

b) La trouvez-vous efficace dans la traduction des textes techniques ?

Oui Non

Pourquoi ?

Il faut passer du temps à remplacer des termes généraux par la terminologie spécialisée qui convient dans chaque domaine.

c) Fait-elle gagner du temps ?

Oui Non

Si oui, combien de temps ?
50%

Comment ?

En permettant la traduction brute rapide suivi par une post-édition soignée

V ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

a) Comment jugez-vous l'évolution de la pratique professionnelle de la traduction ? Sur quel plan a évolué la traduction professionnelle ?

Le métier de traducteur indépendant – version abrégée 05/11/02 :

Extrait d'une intervention donnée dans le cadre des conférences sur les métiers, Université de Rennes II (20 novembre 1999)

L'intervention a été articulée autour des questions des étudiants ainsi que des articles parus dans Ouest France au sujet du métier de traducteur.

Le métier de traducteur indépendant permet-il de vivre ?

Le métier est incertain... à cause de plusieurs facteurs :

- La crise économique qui se transforme en mondialisation et l'éclatement du marché.
- 1. Cela mène au développement du marché noir, les traductions étant effectuées par des personnes non déclarées. La pression très lourde des charges sociales en France contribue à cette tendance.
- 2. Développement des centres de ressources établis par des sociétés dans les pays où elles souhaitent faire du commerce.
- 3. Evolution des outils de traduction assistée par ordinateur, avec demande accrue pour la post-édition (possibilité de traduire sans connaître la langue source !).
- Manque de statut

Il n'y a pas reconnaissance officielle de notre activité économique (par exemple, le code APE 748 F est partagé avec des secrétaires). Malheureusement, le projet de loi est très lent à élaborer (désolidarisation entre traducteurs, pression des gestionnaires et agences). Il est difficile de sensibiliser les politiciens sur le statut de traducteurs (voir francophonie, protection de la langue française, multilinguisme). En effet, il s'agit de protéger des traducteurs contre les pires abus du système actuel. A mon

sens, le traducteur doit s'engager à exercer l'activité définie dans son code APE au moment de s'inscrire à l'URSSAF. En contrepartie, le gouvernement doit accorder un statut, mais n'a rien à dire sur la qualité de la prestation ou la compétence du professionnel concerné. Ces aspects-là peuvent être décidés par le marché et/ou une « chambre » nationale de la profession.

Mais comment valoriser notre profession autrement ?

- Gagner le respect des donneurs d'ouvrages. La crédibilité doit être fondée sur un vrai statut.
- Transparence sur le marché. Les traducteurs sont des professionnels vraiment inscrits à l'URSSAF, avec une activité reconnue et précisée.

Cela est plus important qu'un diplôme d'agrément de traducteur, car la qualité d'un praticien est sans cesse remise en cause devant la clientèle. Un test de compétence sera trop difficile à gérer et, de surcroît, inutile à cause de sa nature trop artificielle – il ne mesurerait pas la qualité de la prestation dans les conditions réelles d'activité.

Question : Comment le traducteur indépendant peut-il se défendre contre ces incertitudes et pressions ?

Il faut surtout développer ses connaissances en comptabilité et administration. De plus en plus, les agences habilitées par la norme ISO 9000 vont organiser le marché de traduction, en appliquant des critères d'efficacité (procédures, sélection des ressources humaines). Ce sont essentiellement des critères de gestionnaire qui n'ont rien à voir avec les relations établies entre un client et son traducteur. Faute d'avoir un vrai statut, les compétences des traducteurs seront mesurées par ces critères, mais très peu de traducteurs indépendants peuvent se plier à la norme ISO 9000 seulement pour impressionner une clientèle potentielle.

Pour survivre à l'avenir, le traducteur professionnel devra :

- Se diversifier vers les métiers de la rédaction technique, terminologie, développement du contenu multimédia, etc.
- Développer ses capacités dans les domaines de traduction assistée par ordinateur (TAO), conception et gestion des bases de données, post-édition des textes traduits par ordinateur et révision/relecture.
- Se regrouper davantage en réseaux informels, pour pouvoir répondre aux besoins des donneurs d'ouvrage (grand volume de travail avec délais très courts).
- Utiliser l'Internet à bon escient (pour sa propre publicité, création de page Web personnelle, messagerie, recherche des ressources et partenaires, consultation des glossaires multilingues « on-line ») et proposer des nouveaux services (conception de pages Web, confection des glossaires multilingues).
- Faire valoir la solidarité avec d'autres traducteurs membre de la Société Française des Traducteurs (SFT). Ce syndicat national regroupe 750 adhérents, et offre quelques avantages intéressants (annuaire professionnel sur Internet, lettre d'information, etc.).

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES LPR (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français

Langue de travail : Langue de départ : chinois (mandarin)

Langue d'arrivée : français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? OUI

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 10

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

- 1) informatique
- 2) pharmaceutique
- 3) médical

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

6 mois d'initiation à la médecine chinoise et au chinois médical, 2 séminaires spécialisés traduction médicale anglais-français

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le mandarin est-il marqué par un manque de sources destinées à la recherche documentaire ?

Oui Non

Quel type de source est le plus concerné par ce manque ? Veuillez cocher une seule case

Textes, ouvrages spécialisés papier
Dictionnaires, glossaires papier
Textes spécialisés sur Internet
Dictionnaires, glossaires, bases de données sur Internet

Vos sources papier sont-elles constituées avant tout de dictionnaires (bilingues ou unilingues) ?

Oui Non

Comment se matérialise le manque d'informations ? Possibilité de cocher plusieurs cases et, dans chaque catégorie, de classer, par ordre d'importance

dans les sources terminologiques¹ : manque qualitatif
manque quantitatif

dans les sources non terminologiques² : manque qualitatif
manque quantitatif

Le manque de sources documentaires est-il dépendant :
du domaine
des problèmes rencontrés dans le texte de départ

Les domaines concernés sont-ils des domaines :
à forte évolution terminologique
à faible évolution terminologique

Dans le cas des problèmes rencontrés dans le texte de départ, s'agit-il :

des termes techniques du domaine
des termes techniques du domaine empruntés au vocabulaire courant
de la phraséologie

Compensez-vous le manque de sources non terminologiques en consultant *en priorité* des dictionnaires, glossaires et bases de données ?

¹ Les sources terminologiques désignent les dictionnaires (unilingues ou bilingues), les bases de données et les glossaires (qu'elles soient papier ou électroniques).

² Les sources non terminologiques désignent les ouvrages et les textes sur un domaine de spécialité (qu'elles soient papier ou électroniques).

Oui Non

Ceci pose-t-il un problème de compréhension du texte et du sujet ?

Oui Non

Veuillez préciser :

Le chinois est une langue à idéogrammes, qui sont signifiants en eux-mêmes, même si l'on ne connaît pas la traduction exacte du terme. On sait généralement à peu près de quoi il s'agit et ce qu'on recherche.

Le manque de sources vous oblige-t-il à exploiter au maximum les informations que vous trouvez ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Votre recherche documentaire s'oriente-t-elle tout d'abord sur des concepts de base qui ne posent pas forcément problèmes dans le texte de départ ? Le but est-il de chercher d'abord des informations sur le domaine et éventuellement de voir si les problèmes du texte de départ peuvent être résolus ?

Oui Non

Ces informations de base vous permettent-elles de résoudre les problèmes du texte de départ ?

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

.....
.....
.....
.....

Essayez-vous de pallier le manque de textes et d'ouvrages spécialisés par une analyse plus importante du texte de départ ?

Oui Non

Veuillez préciser dans les deux cas : Bien sûr, mais le plus souvent, l'important est de trouver un texte en français semblable au texte chinois. C'est la source d'infos la plus exploitable.

Ceci implique-t-il une analyse de la composition de l'unité de traduction posant problèmes ? Par exemple, vous analysez les différents éléments d'un terme, le but étant d'améliorer sa compréhension.

Oui Non

S'il s'agit par exemple d'un terme composé, passez-vous par une recherche sur chacun des éléments du terme ?

Oui (parfois) Non

Si vous consultez un texte ou un ouvrage spécialisé en mandarin qui donne la solution à seulement un seul problème du texte de départ, faites-vous quand même un effort de lecture soutenu afin d'observer si cette source peut améliorer la compréhension générale ?

Oui Non

Si votre réponse est non, cela signifie-t-il que votre lecture d'une source en mandarin est ciblée sur la recherche des points à résoudre ?

Totalement

Lorsque vous trouvez une solution dans un texte écrit en mandarin, essayez-vous d'utiliser cette solution pour résoudre d'autres problèmes du texte de départ ? Par exemple, cette solution vous permet de comprendre un autre terme du texte de départ qui n'est pas dans la source consultée.

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

La recherche documentaire pose-t-elle un problème dès que la solution proposée par le dictionnaire n'est pas suffisante (en d'autres termes, dès qu'on s'éloigne d'une recherche dans un dictionnaire pour aller vers une recherche dans des textes) ?

Oui Non

Cela vous dissuade-t-il de chercher des solutions dans des textes écrits en mandarin ?

Oui Non

Si vous avez trouvé directement une équivalence dans un dictionnaire, allez-vous quand même rechercher dans un texte écrit en mandarin ?

Oui Non

La recherche documentaire dans des textes est-elle alors réservée à des textes écrits dans la langue la plus courante ? Par exemple, si vous traduisez un texte du mandarin vers le français, vous allez directement chercher des documents en français sachant que vous trouverez peu de sources en mandarin.

Oui Non

Quand vous avez trouvé la signification d'un terme mais pas l'équivalence en mandarin (dans le cas d'une traduction vers le mandarin), trouvez-vous l'équivalence par vous-même ?

Oui Non

Comment vérifiez-vous alors la fiabilité de cette équivalence ?

.....

.....
.....
.....

Votre recherche documentaire passe-t-elle par une langue tierce ?
Par exemple, si vous traduisez un texte du mandarin vers le français, vous
cherchez une équivalence vers des dictionnaires ou glossaires mandarin-
anglais (dans le cas où les sources mandarin-français manquent).

Oui Non

Cette démarche est : *Possibilité de cocher deux cases.*

fréquente efficace

peu fréquente peu efficace

Si vous pensez que cette démarche est peu efficace, veuillez
préciser :

.....
.....
.....
.....

Quel type de problèmes est concerné par cette démarche ?

Les termes techniques « purs » du domaine

Les termes techniques empruntés au vocabulaire
courant et ayant un sens particulier dans le domaine

La phraséologie

L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire entraîne-t-
elle une utilisation moindre des sources papier ?

Oui Non

Pourquoi ?

Immédiateté et facilité d'emploi

Considérez-vous que les sources disponibles sur Internet en
mandarin sont de nature trop générale ?

Oui Non

Internet est-elle la *première* source consultée (avant les sources
papier) ?

Oui Non

Pensez-vous que les délais de remise de la traduction sont un
critère plus important chez le traducteur de langues « rares » par rapport à
ceux traduisant dans des langues où les sources documentaires sont
abondantes ?

Oui, mais le traducteur expérimenté sait à peu près combien de temps est
nécessaire pour telle ou telle traduction, quelle que soit la langue, rare ou
non... Cela dit, une langue rare demande plus de temps.

Avez-vous un « réseau » de spécialistes capables de vous aider ?
Sont-ils spécialistes du même domaine ?
Oui, réseau de spécialistes, pas nécessairement même domaine

Le manque de sources documentaires entraîne-t-il un redéploiement de la recherche documentaire vers le spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

Peu de spécialistes du domaine, ou leur recours le plus souvent inutile ou pallié par recherches internet.

Le passage par une langue tierce permet-il de se passer du spécialiste ?

Parfois

A quel moment décidez-vous de le consulter ?

Avant d'avoir vu que les sources documentaires n'étaient pas suffisantes pour comprendre

Après avoir vu que les sources documentaires n'étaient pas suffisantes pour comprendre

Est-ce lié au degré de connaissance que vous avez avec le spécialiste ?

Oui Non

Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous moins besoin de poser des questions liées à une mauvaise compréhension du texte de départ ?

Oui Non

Pourquoi ?

Avec internet, on trouve les termes de jargon. S'il y a une mauvaise compréhension du texte, on est quand même obligé de faire appel à un natif.

Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous toujours besoin de valider auprès du spécialiste une solution trouvée dans la langue d'arrivée ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Internet a-t-il entraîné une consultation moindre du spécialiste ?

Oui Non

Dans quelle mesure ?

.....
.....
.....
.....

Attachez-vous une attention particulière au stockage de l'information spécialisée dans un glossaire ou une base de données personnelle (étant donnée le manque de sources disponibles) ?

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

Constitution de glossaires perso

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES LPR (TROISIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français

Langue de travail : Langue de départ Russe-Français

Langue d'arrivée Français-Russe

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : + de 12 ans

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Pharmacie-Chimie Pharmaceutique. Sciences médicales. Normes et Brevets. Juridique et commercial

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Fac de Pharmacie. Etudes scientifiques faites de façon
concomitante avec le russe + 10 ans

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

Ph.D. in Pharmaceutics, Master of Science in Pharmacy

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

RAPPEL : Ce questionnaire doit être rempli en prenant **seulement** en considération le français et le russe

1) Comment se matérialise le manque d'informations en russe ?

dans les sources non terminologiques (textes, ouvrages sur le domaine de spécialité) :

manque qualitatif (les sources existent mais ne sont pas assez fiables)

manque quantitatif (les sources ne sont pas assez nombreuses)

Si vous avez coché la case "manque qualitatif" : pensez-vous que les problèmes se situent sur :

Les sources papier

Les sources Internet

Si vous avez coché la case "manque quantitatif" : pensez-vous que les problèmes se situent sur :

Les sources papier

Les sources Internet

Ni l'un ni l'autre mais plutôt politiques à cause de la guerre froide mais les choses évoluent positivement depuis la chute du mur de Berlin.

2) Pensez-vous que les sources terminologiques sur Internet (dictionnaires, glossaires, bases de données) sont de meilleure qualité que les sources papier ?

Oui Non

Pour ma part je suis totalement documenté dans les domaines de ma spécialisation et ce depuis plus de 20 ans. J'enseignais la chimie des médicaments en me documentant tant sur les ouvrages anglais, français, parfois même espagnols que russe. Je ne me sers pas des sources terminologiques via internet. Je donne ma préférence aux sources terminologiques sur papier.

Le manque quantitatif touche :

Les termes hyper-spécialisés du domaine

Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant

La phraséologie

3) Compensez-vous le manque de sources non terminologiques en consultant *en priorité* des dictionnaires, glossaires et bases de données ?

Oui Non

La presse spécialisée sur les domaines, les plaquettes des sociétés spécialisées dans leurs stands pendant les foires : il y a des terminologies nouvelles que vous ne trouverez ni dans les dictionnaires, glossaires ni bases de données. Quand un commercial me pose des questions à son stand : « Vous êtes intéressé par quel produit ? » Je réponds : « Je suis traducteur et je suis intéressé par la veille terminologique de vos produits ».

Si vous avez répondu “ oui ” : cela signifie-t-il que vous recherchez en priorité des informations liées aux problèmes du texte ?

Oui x Non

Si vous pensez que les dictionnaires, glossaires et base de données ne compensent pas le manque de sources non terminologiques : cela signifie-t-il que vous privilégiez la consultation de dictionnaires, glossaires et bases de données ?

Oui Non x

Le manque de dictionnaires, glossaires et bases de données pose-t-il un problème de compréhension du texte et du sujet ?

Oui x Non

4) La recherche documentaire pose-t-elle un problème dès que la solution proposée par le dictionnaire n'est pas suffisante (en d'autres termes, dès qu'on s'éloigne d'une recherche dans un dictionnaire pour aller vers une recherche dans des textes) ?

Dans quels textes ? Textes à traduire ? De mon point de vue, on ne peut répondre par oui ou non.

5) Si vous avez trouvé directement une équivalence dans un dictionnaire, allez-vous quand même rechercher dans un texte écrit en russe ?

Oui Non

La traduction pose le problème de normes de qualité. Le traducteur doit être sûr de l'équivalence en recourant à d'autres sources.

Dans les deux cas : cette démarche dépend-elle du niveau de satisfaction de l'équivalence trouvée dans le dictionnaire ?

Oui X Non

6) La recherche documentaire dans des textes est-elle réservée à des textes écrits dans la langue la plus courante ? Par exemple, si vous traduisez un texte du danois, du russe vers le français, vous allez directement chercher des documents en français sachant que vous trouverez peu de sources en russe.

Oui x Non

Si vous avez répondu " oui " : adoptez-vous cette démarche pour gagner du temps ?

Oui Non

Il s'agit d'une question d'assurance-qualité et non du temps

7) L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire entraîne-t-elle une utilisation moindre des sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu " oui " : pensez-vous que la raison principale est :

La plus grande maniabilité d'Internet

Le fait que les sources soient plus nombreuses sur Internet

Si vous pensez qu'Internet n'entraîne pas d'utilisation moindre des sources papier : votre domaine a une évolution terminologique :

Faible

Forte

Il est difficile de répondre à cette question : un traducteur est par définition un " généraliste " même s'il embrasse certains domaines spécialisés. Les domaines de spécialité sont en perpétuelle évolution.

8) Considérez-vous que les sources disponibles sur Internet en russe sont trop générales ?

Oui Non

Probablement car les traducteurs sont parfois bloqués pour deux ou trois mots techniques et ils résolvent ce genre des problèmes en posant des questions à leurs collègues.

Si vous avez répondu " oui " : est-ce sur le plan des :

Sources terminologiques

Sources non terminologiques

9) Internet est-elle la *première* source consultée (avant les sources papier) ?

Oui Non

Cela dépend :

Du domaine

De votre connaissance de ce domaine

Si vous avez répondu qu'Internet était la première source consultée : est-ce une question de maniabilité (même si peu d'informations sont disponibles sur Internet) ?

Oui Non

10) Le manque de sources documentaires entraîne-t-il un redéploiement de la recherche vers le spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu " oui " : cela dépend-il de vos connaissances dans le domaine

Oui Non

Si vous pensez que le manque de sources documentaires entraîne un redéploiement de la recherche vers le spécialiste : passez-vous en revue les sources disponibles avant de vous adresser au spécialiste ?

Oui Non

Si vous pensez que le manque de sources documentaires entraîne un redéploiement de la recherche documentaire vers le spécialiste : il s'agit :

de questions terminologiques (équivalences)

d'informations sur le domaine

11) Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous toujours besoin de valider auprès du spécialiste une solution trouvée dans la langue d'arrivée ?

Oui Non

Si vous avez répondu " oui " : cela signifie-t-il que vous n'avez pas confiance dans les sources Internet ?

Oui Non

Si vous pensez que vous avez toujours besoin de valider auprès du spécialiste une solution trouvée dans la langue d'arrivée : cela a-t-il à voir avec le fait que vous connaissez le spécialiste ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SELON
LA TECHNICITÉ DU TEXTE DE DÉPART (DEUXIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : allemand
Langue de travail : Langue de départ : français
Langue d'arrivée : allemand

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 16 ans

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Finance

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pensez-vous que les textes moins spécialisés posent plus de problèmes que les textes très spécialisés ?

Oui Non

Un texte contenant une très forte fréquence de termes techniques spécialisés du domaine donne-t-il une indication sur le niveau de difficulté du texte de départ ?

Oui Non

Quand vous commencez à traduire un texte à technicité moindre, vous apercevez-vous qu'il contient des difficultés sous-jacentes que vous ne soupçonniez pas ?

Oui Non

Cela porte-t-il sur des ambiguïtés, des incohérences ?

Oui Non

Vous vous apercevez de ces problèmes en :

Lisant le texte lors de la traduction

Passant à la recherche documentaire

Avec l'expérience, pouvez-vous identifier les problèmes liés à des ambiguïtés lors de l'étape de lecture ?

Oui Non

Les problèmes sont-ils différents quand vous avez à traduire des textes vulgarisés et des textes très techniques ?

Oui Non

Pourquoi ?

Texte très technique : plus de recherche terminologique et documentaire, plus de temps passé à lire la documentation, mais pas d'ambiguïté liée au manque de contexte ou de clarté de formulation.

Texte vulgarisé : Le manque de précision crée des difficultés qu'on apprend à contourner avec l'expérience (rester aussi vague que l'original, choisir une formulation qui n'est peut-être pas la meilleure, mais permet d'être *on the safe side*).

Pensez-vous que les problèmes posés par les termes très techniques sont plus faciles à résoudre que des termes moins techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

En fait les deux sont difficiles, mais les difficultés ne sont pas les mêmes. Il faut considérer qu'il s'agit de langues spécialisées dans les deux cas. La langue courante (notamment lorsqu'il s'agit de jargons comme le jargon des jeunes, par exemple) avec ses

expressions n'est pas connue de tous les traducteurs et la langue de la bourse non plus. Les deux ont leur style propre. Il peut être très difficile de parler de quelque chose de technique en terme de langue courante.

La recherche documentaire est-elle plus rapide quand vous avez à traduire un texte très technique (sur le plan du temps consacré, de l'optimisation des sources consultées) ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Voir réponse à la question précédente

La traduction de textes très techniques amène-t-elle à consulter :

Plus de dictionnaires/glossaires, bases de données

Moins de dictionnaires/glossaires, bases de données

Plus de textes et ouvrages spécialisés

Moins de textes et ouvrages spécialisés

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases.

Quand vous traduisez un texte moyennement technique, essayez-vous d'acquérir des connaissances dépassant les problèmes du texte de départ ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Oui, dans la mesure où le client me laisse le temps. Plus vous en savez, moins vous risquez de mal comprendre et de faire des contresens, parce que vous n'avez pas vu certaines implications.

Quand vous traduisez un texte très technique, avez-vous moins « envie » d'acquérir des connaissances générales dans le domaine de spécialité en question ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Voir réponse précédente. Plus on en sait, mieux cela vaut, mais il y a des questions de rentabilité, de délai etc.

Est-il plus facile de se spécialiser dans un domaine lorsque vous traduisez des textes moyennement techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Chaque texte (sauf banal, mais cela n'est généralement pas du ressort du traducteur) a ses difficultés et il y a des méthodes pour résoudre ces problèmes qui sont d'ordre différent pour des textes de type différent.

Quand vous traduisez un texte moyennement technique, avez-vous des difficultés sur des points qui ne sont pas forcément très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

C'est possible. Car moyennement technique peut vouloir dire plus rédigé (journalistique par exemple).

La consultation du dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) est-elle largement utilisée dans les textes très techniques ?

Oui Non

Les textes moyennement techniques sont-ils faciles à comprendre mais délicats sur le plan de la recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Y a-t-il des problèmes de clarté récurrents dans les textes à moyenne technicité ?

Oui Non

Les problèmes de clarté se portent sur : Les phrases

Les termes (ex : des termes à plusieurs sens ou « vagues »

La consultation du client est-elle plus fréquente quand vous avez à traduire des textes à moyenne technicité ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

A éviter, si ce n'est pas absolument nécessaire, pour des raisons commerciales.

Avez-vous plus de « réticence » à consulter un spécialiste lorsque le texte n'est pas trop technique ?

Oui Non

Quand vous traduisez un texte très technique, avez-vous plus tendance à traiter les problèmes terminologiques par le biais de dictionnaires/glossaires et à écarter une recherche destinée à comprendre en profondeur ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Le niveau de technicité du texte est-il corrélé à l'envoi d'une terminologie par le client ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SELON
LA TECHNICITÉ DU TEXTE DE DÉPART (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français
Langue de travail : Langue de départ : Français
Langue d'arrivée : Anglais

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 10

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Machines outils, outils hydrauliques, industrie mécanique, tourisme, marketing

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?
Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
Formation aux bases de l'oléo-hydraulique

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Un texte contenant une très forte fréquence de termes techniques spécialisés du domaine donne-t-il une indication sur le niveau de difficulté du texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que la résolution des termes techniques empruntés au vocabulaire courant posent plus de problèmes que les termes hyper-spécialisés d'un domaine ?

Oui Non

2) Vous vous apercevez de ces problèmes en :

Lisant le texte lors de la traduction

Passant à la recherche documentaire

Si vous avez répondu « en lisant le texte lors de la traduction » : cela signifie-t-il que la majorité des problèmes sont identifiés à la lecture du texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « en passant à la recherche documentaire » : la consultation de textes permet-elle de révéler plus de problèmes sous-jacents que la consultation de dictionnaires ou de glossaires ?

Oui Non

3) Pensez-vous que les problèmes posés par les termes très techniques sont plus faciles à résoudre que des termes moins techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce parce qu'ils sont difficiles à trouver dans un contexte spécialisé ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : pensez-vous qu'ils ne posent pas de problèmes de compréhension (contrairement aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?)

Oui Non

4) La recherche documentaire est-elle plus rapide quand vous avez à traduire un texte très technique (sur le plan du temps consacré, de l'optimisation des sources consultées) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : privilégiez-vous la consultation de dictionnaires et de glossaires (l'acquisition de connaissances se fait dans les dictionnaires/glossaires) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche documentaire était plus rapide quand vous aviez à traduire un texte très technique : cela dépend-il de vos connaissances dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche documentaire n'était pas plus rapide quand vous aviez à traduire un texte très technique : cela signifie-t-il que vous vous efforcez d'acquérir un maximum de connaissances ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche documentaire n'était pas plus rapide quand vous aviez à traduire un texte très technique : devez-vous alors rattraper votre manque de connaissances ?

Oui Non

5) La traduction de textes très techniques amène à consulter : *Ne cochez qu'une seule case*

Plus de dictionnaires/glossaires, bases de données

Moins de dictionnaires/glossaires, bases de données

Plus de textes et ouvrages spécialisés

Moins de textes et ouvrages spécialisés

6) Est-il plus facile de se spécialiser dans un domaine lorsque vous traduisez des textes moyennement techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que vous n'avez pas le temps de vous spécialiser (à cause des contraintes de votre activité) ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas plus facile de se spécialiser dans un domaine lorsque vous traduisiez des textes moyennement techniques : cela signifie-t-il qu'un texte moyennement technique ne contient pas forcément les concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

7) Quand vous traduisez un texte moyennement technique, avez-vous des difficultés sur des points qui ne sont pas forcément très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : il s'agit de difficultés qui :
apparaissent au cours de la traduction
sont révélées par la recherche documentaire

Si vous avez répondu que vous n'aviez pas de difficultés sur des points qui n'étaient pas forcément très techniques : cela signifie-t-il que vous vous concentrez sur les points que vous ne connaissez pas ?

Oui Non

8) Consultez-vous en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela dépend-il du facteur temps ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous consultiez en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques : les termes très techniques sont-ils résolus principalement avec le dictionnaire bilingue ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous consultiez en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques : les textes consultés sont-ils réservés à la résolution des problèmes posés par des points moins techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques : cela répond-il à un souci de spécialisation dans le domaine ?

Oui Non

9) Les textes moyennement techniques sont-ils faciles à comprendre mais délicats sur le plan de la recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vos connaissances sont trop faibles ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les textes moyennement techniques étaient faciles à comprendre mais délicats sur le plan de la recherche documentaire : cela signifie-t-il que les textes moyennement techniques renferment un grand nombre de termes techniques ayant plusieurs sens ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les textes moyennent techniques n'étaient pas délicats sur le plan de la recherche documentaire : est-ce parce que les termes hyper-spécialisés sont absents de ces textes ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les textes moyennent techniques n'étaient pas délicats sur le plan de la recherche documentaire : est-ce parce que vous connaissez bien le domaine ?

Oui Non

10) Avez-vous plus de « réticence » à consulter un spécialiste lorsque le texte n'est pas trop technique ?

Oui Non

Dans les deux cas : cela dépend-il du « degré » de connaissance que vous avez avec lui ?

Oui Non

QUESTIONNAIRE SUR LES TTEVC ET LES TTSS (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français
Langue de travail : Langue de départ allemand
Langue d'arrivée français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 12

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Technique

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
Formation en entreprise et sur le tas

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant vous posent-ils des problèmes lors de votre recherche documentaire ?

Oui Non

Vous vous apercevez de la difficulté à traduire ce type de terme :

Lors de la lecture du texte de départ

Lors du passage à la traduction

Lors de la recherche documentaire sur d'autres points du texte de départ

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases

Comment se matérialisent les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Compréhension insuffisante (le terme ayant plusieurs sens possibles)

Compréhension suffisante mais nécessité de vérifier

Compréhension mais problème de reformulation (le terme ayant plusieurs équivalences)

Manque de clarté du texte de départ

Insuffisance des sources documentaires (difficulté pour trouver l'information)

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases

Si vous pensez que les sources documentaires sont insuffisantes, il s'agit :

D'un manque qualitatif (les informations sur le problème existent mais ne permettent pas de régler le problème)

D'un manque quantitatif (les informations sur le problème sont peu nombreuses)

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases

Dans quel type de sources y a-t-il un manque qualitatif ?

Les dictionnaires/glossaires/lexiques

Les ouvrages/textes

Dans quel type de texte de départ se matérialisent les problèmes causés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Texte à faible technicité Texte à forte technicité

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases

Ces problèmes sont-ils récurrents ?

Oui Non

Entraînent-ils toujours une phase de recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....

.....
.....

Les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils plus difficiles à résoudre que ceux posés par les termes techniques « purs » du domaine ?

Oui Non

Pourquoi ?

Parce que les termes techniques « purs » sont bien spécifiques

Avez-vous des problèmes dans votre recherche documentaire parce que vous ne trouvez pas la signification et l'équivalence de ce type de terme dans son contexte ?

Oui Non

La recherche documentaire dans des textes spécialisés est-elle indispensable dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le dictionnaire (unilingue ou bilingue) est-il un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Tout dépend du dictionnaire

L'analyse du texte de départ vous permet-elle de comprendre ce genre de terme et de vous passer de recherche documentaire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Elle est d'une grande aide, mais pas toujours suffisante.

Pouvez-vous résoudre le problème constitué par les termes techniques du vocabulaire courant en faisant une recherche documentaire ciblée sur les termes hyper-spécialisés du texte ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Notamment grâce aujourd'hui à internet

Le besoin de comprendre ce genre de terme est-il plus pressant par rapport aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

La résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant nécessite-t-elle la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires ?

Oui Non

Faites-vous moins confiance au dictionnaire bilingue quand vous avez à traduire un terme technique emprunté au vocabulaire courant (par rapport à un terme technique hyper-spécialisé) ?

Oui Non

L'utilisation d'Internet se fait-elle plus pressante dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Pourquoi ?

Elle permet de faire des recherches plus approfondies qu'avec un dictionnaire usuel et ce quel que soit le terme technique. Internet est un bon complément aux dictionnaires.

Si ce type de terme présente une solution satisfaisante dans un dictionnaire unilingue *ou* bilingue, passez-vous par une recherche dans un texte pour vérifier ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Par mesure de précaution, surtout si c'est un terme que je n'ai pas utilisé jusqu'alors.

La consultation d'un glossaire ou d'un dictionnaire unilingue vous permet-elle d'obtenir des informations qui orientent votre recherche documentaire dans des textes ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le dictionnaire bilingue sert à :

Evaluer les différentes équivalences *avant* consultation d'un texte sur le domaine

Entériner un choix de traduction *après* consultation d'un texte sur le domaine

A la relecture du texte traduit, le terme technique emprunté au vocabulaire courant pose-t-il encore des problèmes ?

Non, rarement, car j'ai effectué des vérifications avant la relecture.

Si vous avez répondu oui, de quelles natures sont-ils ?

.....
.....

.....
.....

Faites-vous une lecture plus approfondie du texte trouvé contenant le terme technique emprunté au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Quand vous êtes pressé par le temps, avez-vous tendance à réduire le temps consacré à la recherche de ces termes ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Si le travail est fait dans l'urgence, à la demande du client, ce dernier doit être conscient que la qualité du travail peut s'en ressentir (attention il y a qualité et qualité, je pense ici plutôt à la précision de la traduction).

Ce genre de terme constitue-t-il une « exception » dans votre domaine de spécialité ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, le fait qu'il soit une « exception » complique-t-il la recherche documentaire ?

Non

Si vous avez répondu oui, les avez-vous tous « ciblés » avec l'expérience ?

Oui Non

Les problèmes posés par ce genre de terme nécessitent-ils l'intervention d'un spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non, cela signifie-t-il que la recherche documentaire vous dispense d'un spécialiste ?

En grande partie, oui.

Si vous n'avez pas la possibilité de consulter un spécialiste, cela vous manque-t-il quand vous êtes confronté aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Il existe assez de documentations pour se passer d'un spécialiste, bien sûr si l'on connaît un spécialiste, le mieux est de le consulter. Certaines fois, il est également possible de se concerter avec le client, qui est habitué à un certain vocabulaire.

Le spécialiste a-t-il aussi des problèmes de compréhension de ce type de termes ?

Oui Non

Le spécialiste est-il moins à l'aise quand vous lui posez des questions sur ce genre de termes ?

Oui Non

Les réponses données par le spécialiste sont-elles plus précises quand vous lui demandez des renseignements sur des points très techniques du domaine ?

Oui Non

Les explications du spécialiste vous permettent-elles de trouver une équivalence par vous-même, sans nouvelle recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Par mesure de précaution il est mieux de faire une recherche documentaire si on en a le temps.

Le spécialiste sert-il avant tout à valider l'équivalence en langue d'arrivée qui a été trouvée à la suite d'une recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, cela signifie-t-il que la connaissance du jargon du domaine de spécialité vous manque ?

Oui Non

Pensez-vous que l'acquisition du jargon du domaine permet de pallier les problèmes liés à ce genre de terme ?

Oui Non

Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils enregistrés dans une base de données ou un glossaire que vous avez élaboré ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Dans un petit carnet avec mention du domaine

Après avoir inclus ce type de terme dans une liste/glossaire, passez-vous par une nouvelle recherche documentaire lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Tout dépend du contenu du texte, si c'est le même client ou le même genre de texte non, sinon oui.

QUESTIONNAIRE SUR LES TTEVC ET LES TTSS (TROISIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français
Langue de travail : Langue de départ anglais
Langue d'arrivée français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 20

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Informatique (au sens large : aide en ligne, documentation marketing, localisation de logiciels, jeux vidéo, guides utilisateur, etc.)

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
Cours informatique du CNAM

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Nous entendons par terme technique emprunté au vocabulaire courant un terme présent à la fois dans le vocabulaire général et spécialisé. Ce terme a souvent plusieurs sens. Exemple : des termes anglais comme « setting », « share » ou « stake » (dans le domaine économique).

1) Comment se matérialisent les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ? *Cochez une seule case*

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Compréhension insuffisante (le terme ayant plusieurs sens possibles) | <input type="checkbox"/> |
| Compréhension suffisante mais nécessité de vérifier | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Compréhension mais problème de reformulation (le terme ayant plusieurs équivalences) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Manque de clarté du texte à traduire | <input type="checkbox"/> |
| Insuffisance des sources documentaires (difficulté pour trouver l'information) | <input checked="" type="checkbox"/> |

2) Ces problèmes sont-ils récurrents ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ont-ils diminué avec l'expérience ?

Oui Non

Si vous avez répondu que ces problèmes étaient récurrents : le fait que ces problèmes soient récurrents vous permet-il de les anticiper ?

Oui Non

Si vous avez répondu que ces problèmes n'étaient pas récurrents : les termes techniques empruntés au vocabulaire courant vous posent-ils plus de problèmes que les termes techniques « purs » du domaine ?

Oui Non

3) Avez-vous des problèmes dans votre recherche documentaire parce que vous ne trouvez pas la signification et l'équivalence de ce type de terme dans leur contexte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : mettez-vous plus de temps à résoudre les problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant que pour les termes techniques « purs » du domaine ?

Oui Non

4) Le dictionnaire (unilingue ou bilingue) est-il un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui », il s'agit du dictionnaire :

Unilingue

Bilingue

Si vous avez répondu que le dictionnaire (unilingue ou bilingue) n'était pas un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant : pensez-vous que le dictionnaire maintient l'ambiguïté ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le dictionnaire (unilingue ou bilingue) n'était pas un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant : s'agit-il d'une étape amenant à la consultation de sources terminologiques ?

Oui Non

5) L'analyse du texte à traduire vous permet-elle de comprendre ce genre de termes et de vous passer de recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous trouvez l'équivalence par vous-même ?

Oui Non

6) Pensez-vous que les problèmes posés par ce genre de termes sont faciles à résoudre ?

Oui Non

7) Le besoin de comprendre ce genre de termes est-il plus pressant par rapport aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : croyez-vous que vous êtes plus à même de comprendre les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le besoin de comprendre n'était pas plus pressant par rapport aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine : traitez-vous les termes hyper spécialisés du domaine avec la même importance que les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

8) La résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant nécessite-t-elle la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le recours aux sources non terminologiques est-il systématique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant nécessitait la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires : utilisez-vous à la fois les sources papier et Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ne nécessitait pas la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires : attachez-vous autant d'importance à comprendre les termes techniques « purs » du domaine (par rapport aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant) ?

Oui Non

9) Faites-vous moins confiance au dictionnaire bilingue quand vous avez à traduire un terme technique emprunté au vocabulaire courant (par rapport à un terme technique hyper-spécialisé) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : pensez-vous que le dictionnaire ne vous apporte pas une bonne compréhension et une bonne équivalence en contexte ?

Oui Non

10) L'utilisation d'Internet se fait-elle plus pressante dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui », Internet est-il utilisé avant d'évaluer les sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet se faisait plus pressante dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant : Internet apporte-t-il une vraie valeur ajoutée ?

Oui Non

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet ne se faisait pas plus pressante dans le cas des termes technique emprunté au vocabulaire courant : les domaines à faible évolution terminologique sont-ils concernés ?

Oui Non

- 11) Le dictionnaire bilingue sert à : *Cochez une seule case*
Évaluer les différentes équivalences *avant* consultation d'un
texte sur le domaine
Entériner un choix de traduction *après* consultation d'un texte
sur le domaine

*Dans les deux cas : avez-vous du mal à évaluer la fiabilité des
équivalences ?*

Oui Non

Les problèmes pour évaluer la fiabilité des équivalences sont-ils liés
à la connaissance du sujet ?

Oui Non

*Si vous avez répondu que le dictionnaire bilingue permettait
d'entériner un choix de traduction après consultation d'un texte sur
le domaine : ceci implique-t-il une bonne connaissance des sources
du domaine ?*

Oui Non

*Si vous avez répondu qu'il permettait d'entériner un choix de
traduction après consultation d'un texte sur le domaine : cette
démarche se fait-elle selon le temps dont vous disposez ?*

Oui Non

- 12) Faites-vous une lecture plus approfondie du texte trouvé contenant le
terme technique emprunté au vocabulaire courant ?

Oui Non

L'objectif est-il de résoudre par la même occasion d'autres
problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

- 13) Faites-vous une lecture aussi approfondie quand vous trouvez dans un
texte un terme technique « pur » du domaine ?

Oui Non

- 14) Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant constituent-ils une « exception » dans votre domaine de spécialité ?

Oui Non

Dans les deux cas, il s'agit de domaines :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

- 15) Les avez-vous tous « ciblés » avec l'expérience ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce parce que : *Possibilité de
cocher les deux cases*

Vous avez beaucoup d'expérience dans le domaine

Votre domaine a une faible évolution terminologique

16) Les problèmes posés par ce genre de termes nécessitent-ils l'intervention d'un spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : vous pensez qu'il n'est pas utile de le consulter parce qu'il s'agit principalement d'un problème d'équivalence.

Oui Non

17) Si vous n'avez pas la possibilité de consulter un spécialiste, cela vous manque-t-il quand vous êtes confronté aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la consultation du spécialiste vous manquait : mettez-vous beaucoup de temps avant de trouver une solution satisfaisante ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la consultation du spécialiste ne vous manquait pas : vous ne le consultez pas parce qu'il s'agit plus d'un problème d'équivalence que de compréhension.

Oui Non

18) Pour ce genre de termes, hésitez-vous à le consulter ?

Oui Non

19) Cela dépend-il du « degré » de connaissance que vous avez avec lui ?

Oui Non

20) Le spécialiste a-t-il aussi des problèmes de compréhension de ce type de termes ?

Oui Non

21) Le dialogue avec le spécialiste est-il plus important dans ce genre de termes ?

Oui Non

22) Etes-vous obligé de faire un travail d'explication plus important sur les problèmes posés par ces termes (lorsque vous consultez le spécialiste) ?

Oui Non

23) Le spécialiste constitue-t-il une valeur ajoutée plus importante dans le cas des termes technique hyper-spécialisés ?

Oui Non

24) Les réponses données par le spécialiste sont-elles plus précises quand vous lui demandez des renseignements sur des points très techniques du domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : la consultation s'avère-t-elle parfois infructueuse ?

Oui Non

25) Le spécialiste est-il désorienté par les questions liées à des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui ça peut arriver, ce n'est pas systématique Non

26) Etes-vous plus obligé, avec les termes techniques empruntés au vocabulaire courant, de repasser par une phase de recherche après consultation du spécialiste ?

Oui Non

27) Quand vous lui demandez des informations sur des points peu techniques, vous met-il plus sur la piste qu'il ne vous donne de réponse précise ?

Oui Non

28) Les explications du spécialiste vous permettent-elles de trouver une équivalence par vous-même, sans nouvelle recherche documentaire ?

Oui Non

29) Le spécialiste sert-il avant tout à valider l'équivalence qui a été trouvée à la suite d'une recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous ne voulez pas le déranger ?

Oui Non

30) Pensez-vous que l'acquisition du jargon du domaine permet de pallier les problèmes liés à ce genre de termes ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : il s'agit d'un domaine :

A faible évolution terminologique

A forte évolution terminologique

31) Le fait de ne pas être totalement spécialiste du domaine crée-t-il de façon récurrente ce genre de problèmes ?

Oui Non

32) Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils enregistrés dans une base de données ou un glossaire que vous avez élaboré ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : considérez-vous que ce genre de termes n'est pas assez spécialisé (ils ne font pas partie à part entière du domaine) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les termes techniques empruntés au vocabulaire courant n'étaient pas enregistrés dans une base de données ou un glossaire personnel : pensez-vous qu'ils sont trop polysémiques pour pouvoir être enregistrés ?

Oui Non

33) Après avoir inclus ce type de terme dans une liste/glossaire, passez-vous par une nouvelle recherche documentaire lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte ?

Oui Non

Est-ce le cas des domaines à faible ou à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Avez-vous la même stratégie avec des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION D'INTERNET DANS
L'ACTIVITÉ TRADUISANTE (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français
Langue de travail : Langue de départ Anglais
Langue d'arrivée Français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui X Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 5

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Scientifique et Technique

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière X

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui X Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
DEA Biologie

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Utilisez-vous Internet pour les besoins de votre recherche documentaire ?

Oui Non

Internet est-elle une source qui permet d'avoir rapidement un condensé d'informations de base sur un domaine de spécialité ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Est-il plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Les sources papier sont-elles plus adaptées à un souci de spécialisation dans un domaine de spécialité ?

Oui Non

Internet convient-il plus à une recherche destinée à résoudre les problèmes posés par un texte de départ ?

Oui Non

Quand vous utilisez Internet, votre démarche s'oriente autour :

D'une recherche générale sur le domaine

Des difficultés du texte de départ

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases.

Votre recherche sur Internet s'oriente autour :

De moteurs de recherche

De sites-clés (« favoris »)

Le ciblage des « favoris » dépend-il de l'expérience que vous avez du domaine ?

Oui Non

La recherche sur Internet favorise-t-elle la spécialisation dans un domaine de spécialité ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Oui, car cette recherche permet de connaître les dernières avancées dans le domaine. il existe un certain décalage entre ce qui est publié en ligne et ce qui est sur papier, à moins d'être abonné à des revues spécialisées dans ce domaine.

La recherche sur Internet favorise-t-elle la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés électroniques ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Je pense que cela est le cas pour les traducteurs, car il ne faut pas perdre de vue, qu'à l'origine si nous faisons des recherches, c'est pour comprendre le terme et trouver son équivalent dans la langue cible.

La consultation de textes spécialisés sur Internet dépend-elle de la technicité du texte de départ ? En d'autres termes, plus le texte de départ est technique et moins vous consultez des textes spécialisés.

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Réservez-vous certaines étapes de votre recherche documentaire à la consultation de sources papier plutôt qu'à Internet ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Le facteur temps est essentiel et Internet présente l'avantage de permettre de gagner du temps. Récemment, j'ai été privée de connexion Internet pendant quelques jours : ma première réaction a été de trouver un lieu où je pourrai y trouver une connexion et non pas un lieu où je pourrai trouver des sources papier.

Si les informations trouvées sur Internet ne sont pas assez satisfaisantes, retournez-vous vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Si je ne trouve pas ma réponse sur Internet, je me tourne vers des « spécialistes » ou des collègues, voire même vers le « client ».

Est-il plus difficile d'évaluer la fiabilité des sources Internet par rapport aux sources papier ?

Oui Non

Pourquoi ?

Parce que n'importe qui peut écrire ce qu'il veut sur Internet, il n'y a pas de comité de lecture ni d'édition avant publication.

Les informations trouvées sur Internet permettent-elles d'aller plus loin dans la recherche documentaire et de fournir un travail de meilleure qualité ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Votre recherche documentaire est-elle plus approfondie depuis l'arrivée d'Internet ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Pensez-vous qu'Internet « stimule » l'acceptation de textes plus techniques ? Autrement dit, des textes que vous n'auriez pas acceptés sans Internet.

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Pensez-vous que l'utilisation d'Internet est surtout liée au fait que les délais de remise des textes de départ sont souvent très courts ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

Nous n'avons malheureusement que très rarement le temps d'approfondir nos recherches pour un travail précis.

Selon le temps dont vous disposez pour traduire un texte, privilégiez-vous la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

L'utilisation d'Internet est-elle liée au fait que vous n'avez pas forcément la possibilité de consulter un spécialiste ou une source papier ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Avec Internet, il est mal vu de consulter un spécialiste si la réponse est évidente en ligne.

L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire est-elle de concert avec l'utilisation des sources papier ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, l'utilisation des sources papier dépend-elle :

Du domaine de spécialité	<input checked="" type="checkbox"/>
Des délais de remise du travail	<input checked="" type="checkbox"/>
Des connaissances du domaine	<input checked="" type="checkbox"/>

L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire englobe-t-elle obligatoirement une étape de prise de connaissances du sujet traité ?

Oui Non

Cette étape est-elle moins systématique avec les sources papier ?

Oui Non

La consultation de textes et d'ouvrages papier dépend-elle de l'accessibilité de ces sources ?

Oui Non

La recherche sur Internet est-elle plus efficace quand il s'agit de trouver des termes hyper-spécialisés (par rapport à des termes plus généraux) ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

Lorsque le thème est trop général, il est alors nécessaire de faire un énorme tri parmi la foison d'informations disponibles.

Recherchez-vous directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous avez à traduire des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

J'ai déjà mon « fond de commerce », c'est-à-dire des favoris que je consulte systématiquement.

La recherche destinée à résoudre les problèmes posés par des termes empruntés au vocabulaire courant mais ayant un sens particulier dans un domaine de spécialité s'oriente-t-elle en priorité sur les moteurs de recherche ?

Oui Non

Le fait de trouver une base de données satisfaisante (de type « Grand Dictionnaire Terminologique ») annihile-t-il la consultation d'autres sources sur Internet (par exemple des textes spécialisés en ligne sur le sujet) ?

Oui Non

Une base de données sur Internet représente-elle un point de départ pour consulter dans une deuxième étape des textes spécialisés ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Parfois, même si on trouve une réponse dans cette base de données, on pousse un peu plus la recherche pour en avoir la confirmation.

Consultez-vous des textes en ligne seulement si les dictionnaires ou les glossaires en ligne ne fournissent pas les informations souhaitées ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Réponse précédente

**QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION D'INTERNET DANS
L'ACTIVITÉ TRADUISANTE (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français
Langue de travail : Langue de départ Espagnol
Langue d'arrivée Français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 15

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

juridique et technique

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière
Doctorat en lettres, spécialité espagnol, thèse sur la base d'une
traduction, mais pas d'études de traduction à proprement parler

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que
vous traduisez ?
Oui Non Autre :

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
J'ai travaillé comme collaboratrice d'un expert en bâtiment, puis
dans le nautisme (mécanique, accessoires, etc.). En matière de
droit, j'ai une formation en droit public (concours administratifs).
Sinon, ma formation s'est plutôt faite « sur le tas ».

QUESTIONS LIEES A L'UTILISATION D'INTERNET DANS LA
RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Est-il plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce un problème de maniabilité (les informations de base sur Internet étant « éparpillées » dans différentes sources) ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il était plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : avez-vous du mal à trouver sur Internet des sources synthétiques ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il était plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : il s'agit d'un domaine :

A faible évolution terminologique

A forte évolution terminologique

Si vous avez répondu qu'il n'était pas plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : est-ce parce que le domaine est trop « large » (par exemple, la médecine) ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : est-ce parce que vous n'avez pas de sources papier ?

Oui Non

2) Quand vous utilisez Internet, votre démarche s'oriente autour :

D'une recherche générale sur le domaine

Des difficultés du texte à traduire

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases.

3) La 1^e étape d'une recherche sur Internet consiste à :

Rechercher des informations sur le domaine

Rechercher les solutions aux problèmes du texte à traduire

Encore une fois, cela dépend du texte ; j'ai recherché, par exemple, des renseignements généraux sur le domaine de la logistique, sur la construction de centrales thermiques ou sur le traitement des déchets nucléaires lorsque je me suis trouvée confrontée à des textes dans ces domaines. Par contre, une fois que je connais la

société pour laquelle je travaille ou le domaine concerné, je ne cherche plus que les difficultés du texte.

Si vous commencez par rechercher les solutions aux problèmes du texte à traduire : cela signifie-t-il que vous avez des connaissances solides dans le domaine ?

Oui Non

Si vous commencez par rechercher les solutions aux problèmes du texte à traduire : cela dépend-il du temps que vous avez pour traduire le texte ?

Oui Non

4) Votre recherche sur Internet s'oriente autour :

De moteurs de recherche

De sites-clés (« favoris »)

Si vous avez coché la case « sites-clés » : la recherche dans des « favoris » sert-elle à chercher des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

5) Ces sites-clés sont :

Des sources terminologiques

Des sources non terminologiques

Les sites-clés servent-ils de point de départ (pour aller ensuite vers des moteurs de recherche ? Non

6) La recherche sur Internet favorise-t-elle la spécialisation dans un domaine de spécialité ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il d'une spécialisation beaucoup plus ciblée qu'avec les sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet favorisait la spécialisation dans un domaine de spécialité : êtes-vous obligé de consulter en priorité des textes sur Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu que *la recherche sur Internet ne favorisait pas la spécialisation dans un domaine de spécialité* : le « trop plein » d'informations nuit-il à la recherche d'information (il y a beaucoup d'informations peu pertinentes) ?

Oui Non

7) La recherche sur Internet favorise-t-elle la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment des textes spécialisés sur Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : pensez-vous que le temps joue un rôle ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet favorisait la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés sur Internet : pensez-vous que la technicité du texte à traduire joue un rôle ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet favorisait la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés sur Internet : cela signifie-t-il que vous allez vers la source la plus facilement consultable sur le plan de son organisation interne (classement alphabétique par exemple) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet ne favorisait pas la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés électroniques : est-ce parce que vous consultez en priorité des moteurs de recherche ?

Oui Non

Non, cela signifie seulement que l'un n'interfère pas sur l'autre : les glossaires spécialisés répondent à une question précise, la recherche de textes indique un contexte, des exemples d'utilisation, etc.

8) Si les informations trouvées sur Internet ne sont pas assez satisfaisantes, retournez-vous vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui », il s'agit d'un domaine :

A faible évolution terminologique

A forte évolution terminologique

Si vous avez répondu que vous retourniez vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : avez-vous des problèmes liés à la technicité de la source ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous retourniez vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : avez-vous des problèmes liés à la complétude de la source (la source ne fournit pas toutes les informations souhaitées) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne retourniez pas vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : est-ce parce que vous n'avez pas de sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne retourniez pas vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : est-ce parce que votre domaine a trop évolué (les sources ne sont plus à jour) ?

Oui Non

C'est aussi et surtout parce que je commence souvent par consulter mes sources papier !

9) Est-il plus difficile d'évaluer la fiabilité des sources Internet par rapport aux sources papier ?

Oui Non

10) L'évaluation de la fiabilité du texte (sur Internet) est-elle rendue difficile parce que vous n'êtes pas spécialiste du domaine ?

Oui Non

Etes-vous plus « réticents » sur certains domaines ?

Oui Non

11) Pensez-vous qu'Internet « stimule » l'acceptation de textes plus techniques ? Autrement dit, des textes que vous n'auriez pas acceptés sans Internet.

Oui Non

Internet a-t-il aussi stimulé votre activité de recherche documentaire ?

Oui Non

Internet a-t-il amélioré vos stratégies de recherche documentaire ?

Oui Non

Le fait de ne pas être totalement spécialiste du domaine est-il un facteur moins déterminant depuis l'arrivée d'Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous acceptiez des textes plus techniques depuis l'arrivée d'Internet : cela signifie que la facilité d'accès prime sur :

Le délai

La technicité du texte à traduire

Les connaissances du traducteur

Ne cochez qu'une seule case

Si vous avez répondu que vous n'acceptiez pas de textes plus techniques depuis l'arrivée d'Internet : cela signifie-t-il que l'acceptation dépend du délai plus que de la technicité du texte à traduire ?

Oui Non

12) Selon le temps dont vous disposez pour traduire un texte, privilégiez-vous la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne ?

Oui Non

Je change rarement ma façon de travailler à cause du délai.

Si vous avez répondu « oui » : cela dépend-il aussi de votre niveau de connaissances dans le domaine ?

Oui Non

13) L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire est-elle de concert avec l'utilisation des sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie que :

vos sources papier sont dépassées

vous préférez utiliser Internet pour des questions de maniabilité

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire était de concert avec l'utilisation des sources papier : l'utilisation des sources papier dépend :

Du domaine de spécialité

Des délais de remise du travail

Des connaissances du domaine

Possibilité de cocher plusieurs cases

Si vous avez coché « domaine de spécialité » : il s'agit de domaine :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

Si vous avez coché « délais de remise du travail » : utilisez-vous les sources papier si les délais sont importants ?

Oui Non

Si vous avez coché « connaissances du domaine » : moins vous avez de connaissances et plus vous allez vers des sources papier générales ?

Oui Non

14) L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire englobe-t-elle obligatoirement une étape de prise de connaissances du sujet traité ?

Oui Non

On ne traduit pas tous les jours des textes dans un domaine inconnu !

Dans les deux cas : le temps joue-t-il un rôle ?

Oui Non

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire n'englobait pas obligatoirement une étape de prise de connaissances du sujet traité : cette méthode est-elle une habitude de travail ?

Oui Non

15) La recherche sur Internet est-elle plus efficace quand il s'agit de trouver des termes hyper-spécialisés (par rapport à des termes plus généraux) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est ce parce que vous investissez moins dans des sources papier ?

Oui Non

...ou parce qu'elles n'existent pas !

16) Allez-vous plus sur Internet à mesure que le domaine est récent ?

Oui Non

17) Recherchez-vous directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous avez à traduire des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : vous pensez qu'il n'est pas utile de comprendre au même niveau qu'un spécialiste.

Oui Non

Si vous avez répondu que vous recherchez directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous aviez à traduire des termes hyper-spécialisés : cela dépend-il du temps que vous avez pour traduire le texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous recherchez directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous aviez à traduire des termes hyper-spécialisés : une base de données ou un glossaire permet-il d'avoir un condensé des concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

ou alors, indiquez-les moi !

18) *Si vous avez répondu que vous recherchez directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous aviez à traduire des termes hyper-spécialisés : cette démarche dépend-elle de vos connaissances dans le domaine ?*

Oui Non

Si vous avez répondu que cette démarche ne dépendait pas de vos connaissances dans le domaine : vous reportez-vous sur des textes lorsqu'il y a un problème de compréhension de la définition donnée par un glossaire ou un dictionnaire ?

Oui (même si j'ai répondu que cette démarche dépendait de mes connaissances...)

19) Une base de données sur Internet représente-elle un point de départ pour consulter dans une deuxième étape des textes spécialisés ?

Oui Non

Notes :

* Je travaille généralement très vite, et j'ai l'habitude de rendre mes travaux avec pas mal d'avance. J'ai donc le temps de faire toutes les recherches que je souhaite... quitte à travailler la nuit si je me suis laissée déborder ; dans ce cas, c'est mon problème, ce ne doit pas être celui du client, et rien ne doit nuire à la qualité du travail rendu.

Lorsque je suis véritablement sous pression, je n'accepte que des textes d'une technicité non excessive, ou dans des domaines que je maîtrise très bien. Jamais je ne me lancerai dans un domaine inconnu si je n'ai pas le temps d'effectuer les recherches nécessaires.

* Pour résumer ma démarche en matière de recherches terminologiques (que j'estime différente de la formation générale) :

1. J'ai à traduire un texte dans un domaine inconnu : je cherche des cas similaires sur Internet, des informations sur la société concernée, etc. Puis je me tourne vers les glossaires en ligne pour les termes techniques.

2. J'ai à traduire un texte dans un domaine connu : j'ai mes sources papier habituelles (ou ma propre base de données terminologique), et je me tourne vers les glossaires en ligne pour les termes techniques que je n'y ai pas trouvés.

QUESTIONNAIRE SUR LA CONSULTATION DE LA SOURCE
HUMAINE (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : ITALIEN
Langue de travail :
Langue de départ : FRANCAIS
Langue d'arrivée : ITALIEN

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ?
Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 13 ans

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Grande Distribution – Commerce international – Logistique –
Tourisme

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?
Oui Non
Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
J'ai travaillé dix ans dans la grande distribution spécialisée, à la fois sur le terrain et au siège (Différentes fonctions dans divers secteurs)

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Faites-vous appel à un spécialiste d'un domaine ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, faites-vous appel à plusieurs spécialistes selon les domaines de spécialité ?

Selon le cas et en fonction de mon degré de connaissance du domaine

Comment avez-vous connu ce(s) spécialiste(s) ?

Principalement par relation professionnelle

De quelle nature sont les questions posées ? S'agit-il de confirmer un choix de traduction, de demander des explications ?

Il peut s'agir de confirmer un choix, souvent il s'agit de comprendre un précédé, une démarche, en gros d'être certain de savoir comment les choses sont faites ou se passent.

Les questions posées s'orientent-elles avant tout sur des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Comme la question précédente

Selon le « degré de connaissance » que vous avez avec le spécialiste, les questions posées sont-elles différentes ? Par exemple, si vous connaissez bien le spécialiste, vous allez lui poser des questions complémentaires sur le sujet.

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Les questions que je pose ne sont pas en fonction de ma connaissance du spécialiste, elles servent à m'éclairer sur un sujet. Eventuellement ce qui fera la différence sera la « disponibilité » du spécialiste, non mon degré de connaissance de celui-ci.

Si vous connaissez bien le spécialiste, avez-vous tendance à le consulter avant de passer par une recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, êtes-vous obligé de compléter les informations données par le spécialiste en faisant une recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Exploitez-vous les informations que vous donne le spécialiste dans un glossaire ou une base de données personnelle ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Les informations données par le spécialiste sont-elles compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé pour vous ?

Oui Non pas nécessairement

Ces problèmes ont-ils diminué avec l'expérience ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Il faut continuellement se tenir à jour avec tout type de nouveauté, il y a toujours de « nouvelles questions ».

Jusqu'où pouvez-vous aller sans « lasser » le spécialiste ?

Tant que je n'ai pas compris et/ou tant qu'il est « disponible »

Avant de consulter le spécialiste, êtes-vous obligé de lire plus de textes spécialisés sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le spécialiste arrive-t-il à se mettre à la portée du traducteur ? Par exemple, vous posez une question très précise et, malgré cela, la réponse reste trop spécialisée.

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Après la consultation du spécialiste, devez-vous faire une recherche documentaire sur des points qui n'ont pas été compris dans les explications du spécialiste ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Cela peut arriver, mais si cela arrive systématiquement il faut se demander si les questions que l'on pose sont les bonnes ou si l'on a devant soi le « bon spécialiste ».

Si les informations données par le spécialiste ne répondent pas à votre demande, cela permet-il tout de même de réorienter votre recherche documentaire ? Par exemple, la compréhension de certains concepts de base peut faciliter la recherche documentaire.

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Pensez-vous qu'Internet remplace le contact avec le spécialiste ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Pouvoir parler de vive voix avec une personne est un contact irremplaçable. Internet est pratique.

Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous moins recours au spécialiste même si vous n'avez pas de problème d'accessibilité à un spécialiste ?

Oui Non

Depuis l'arrivée d'Internet, la consultation du spécialiste est-elle due à des problèmes de compréhension plutôt qu'à un manque d'accessibilité des informations ?

Oui Non

Avec l'arrivée d'Internet, est-on passé d'une consultation destinée à résoudre des problèmes de compréhension à une consultation destinée à confirmer un choix de traduction ?

Oui Non

.....
.....
.....

Le recours au spécialiste se fait-il après avoir traduit le texte ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Pas nécessairement, s'il s'agit d'un procédé ou d'un terme clé, il faut avoir la réponse avant de continuer la traduction, s'il s'agit d'une hésitation sur de la terminologie, on peut attendre la fin et ensuite poser toutes les questions

Si votre réponse est oui, cela signifie-t-il que vous espérez, avant de finir la traduction, que la résolution d'un problème pourra vous donner la solution au problème qui nécessite le recours à un spécialiste ?

Oui Non

Consultez-vous plus le spécialiste selon le niveau de technicité du texte ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Selon mon degré de connaissance du domaine

Les informations données par le spécialiste permettent-elles d'aller au-delà des problèmes que vous pose le texte ? En d'autres termes, le spécialiste ne vous donne pas seulement des informations sur un problème précis mais sur les concepts de base du domaine.

Oui Non

Si votre réponse est oui, pensez-vous que le spécialiste propose une vraie valeur ajoutée ?

Oui Non

Pensez-vous que le spécialiste pallie le fait que vous n'avez pas forcément la manière de penser du spécialiste ?

Oui , mais pas systématiquement Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le spécialiste vous apporte-t-il un condensé d'informations sur un domaine que vous avez du mal à obtenir par une recherche documentaire ?

Oui Non

Selon le caractère récent du sujet, avez-vous plus tendance à consulter le spécialiste ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Non, si la recherche documentaire est satisfaisante je ne consulte pas le spécialiste.

Pensez-vous que le spécialiste peut vous apporter le recul nécessaire sur le domaine, indépendamment d'une bonne recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous que le spécialiste est déterminant quand vous avez à « choisir » entre plusieurs équivalences de traduction ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....

.....
.....

Avec l'expérience, les problèmes liés au manque de clarté du texte de départ impliquent-ils encore le recours à un spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, cela signifie-t-il que vous avez acquis la manière de penser du spécialiste en arrivant à surmonter les problèmes liés au jargon ?

Oui Non

Le fait d'avoir éventuellement acquis la manière de penser et le jargon du spécialiste contribue-t-il à moins le consulter ?

Oui Non

Le spécialiste vous fournit-il des sources destinées à vous aider ?

Oui Non

Pensez-vous que la consultation d'un spécialiste est un élément important dans la pratique de la traduction professionnelle ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Bien entendu, même si l'on est spécialiste dans le même domaine que le spécialiste, il peut s'avérer utile d'avoir un échange d'idées avec celui-ci.

Pensez-vous que la consultation d'un spécialiste qui connaisse les exigences de la traduction professionnelle est un critère important ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

C'est le « nec plus ultra » car il fait la synthèse de tout et donne une meilleure réponse.

**QUESTIONNAIRE SUR LA CONSULTATION DE LA SOURCE
HUMAINE (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français
Langue de travail : Langue de départ anglais
Langue d'arrivée français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 15

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

architecture, beaux-arts, design, photographie

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

Pour le design et la photographie, j'ai été éditeur d'une revue de design, et galeriste et éditeur de portfolios photographiques

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Selon le « degré de connaissance » que vous avez avec le spécialiste, les questions posées sont-elles différentes ? Par exemple, si vous connaissez bien le spécialiste, vous allez lui poser des questions complémentaires sur le sujet.

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que vous ne voulez pas le déranger ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne posez pas de questions complémentaires : cela signifie-t-il que vous concentrez vos questions sur le texte à traduire ?

Oui Non

2) Les informations données par le spécialiste sont-elles compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé pour vous ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que vous avez acquis le jargon du spécialiste ?

Oui Non

Si vous pensez que les informations données par le spécialiste sont compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé : s'agit-il d'un domaine à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous pensez que les informations données par le spécialiste sont compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé : cela arrive-t-il avec les spécialistes qui connaissent mal la traduction technique ?

Oui Non

3) Si vous avez des problèmes pour comprendre le spécialiste, osez-vous demander des précisions ?

Oui Non

Dans les deux cas : s'agit-il d'un spécialiste que vous connaissez bien ?

Oui Non

4) Après avoir consulté le spécialiste, devez-vous faire une recherche documentaire sur des points qui n'ont pas été compris dans ses explications ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela vous dissuade-t-il de le consulter de nouveau ?

Oui Non

Le fait de refaire une recherche documentaire vous fait-il perdre du temps ?

Oui Non

5) Les explications du spécialiste mettent-elles en lumière des problèmes insoupçonnés ?

Oui Non

6) Pensez-vous qu'Internet remplace le contact avec le spécialiste ?

Oui Non

7) Depuis l'arrivée d'Internet, la consultation du spécialiste est-elle due à des problèmes de compréhension plutôt qu'à un manque d'accessibilité des informations ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : êtes-vous désorienté par le grand nombre d'informations disponibles sur Internet ?

Oui Non

Si vous pensez que, depuis l'arrivée d'Internet, vous consultez plutôt le spécialiste pour des problèmes de compréhension : cela signifie-t-il que avez-vous du mal à trouver la source adéquate ?

Oui Non

Si vous pensez que depuis l'arrivée d'Internet, vous consultez plutôt le spécialiste pour des problèmes de compréhension : est-il plus difficile de trouver les sources qui vous conviennent lorsque vos connaissances sur le sujet sont moyennes ?

Oui Non

8) Avec l'arrivée d'Internet, est-on passé d'une consultation destinée à résoudre des problèmes de compréhension à une consultation destinée à confirmer un choix de traduction ?

Oui Non

Si vous pensez que vous êtes passé d'une consultation destinée à résoudre des problèmes de compréhension à une consultation destinée à confirmer un choix de traduction : l'arrivée d'Internet a-t-il changé la manière de consulter le spécialiste ? Autrement dit, avez-vous moins de réticences à le consulter ?

Oui Non

9) Consultez-vous le spécialiste après avoir traduit le texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : espérez-vous que la recherche documentaire donnera la réponse au(x) problème(s) ? (cela vous dispense éventuellement de consulter le spécialiste)

Oui Non

Si le recours au spécialiste se fait avant d'avoir terminé de traduire : pensez-vous que seul le spécialiste apporte une réponse satisfaisante ?

Oui Non

Si le recours au spécialiste se fait avant d'avoir terminé de traduire : préférez-vous consulter le spécialiste avant parce que vous le connaissez bien ?

Oui Non

10) Avec l'expérience, les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire impliquent-ils encore le recours à un spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non : cela signifie-t-il que vous avez acquis la manière de penser du spécialiste en arrivant à surmonter les problèmes liés au jargon ?

Oui Non

Si vous pensez que les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire impliquent le recours à un spécialiste : est-ce parce que vous n'avez pas eu de spécialisation poussée dans le domaine ?

Oui Non

Si vous pensez que les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire n'impliquent pas le recours à un spécialiste : de quel domaine s'agit-il ?

.....

11) Le fait d'avoir éventuellement acquis la manière de penser et le jargon du spécialiste contribue-t-il à moins le consulter ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela veut-il dire que vous n'êtes pas au courant des évolutions du domaine ?

Oui Non

S'agit-il de domaines à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous pensez que le fait d'avoir éventuellement acquis la manière de penser et le jargon du spécialiste ne contribue pas à moins le consulter : cela signifie-t-il que vous n'engrangez pas assez de connaissances en dehors des problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

12) Le spécialiste vous fournit-il des sources destinées à vous aider ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le spécialiste connaît-il la réalité de la traduction technique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le spécialiste vous fournissait des sources destinées à vous aider : quelles sources fournit-il ? Possibilité de cocher plusieurs cases.

Dictionnaires	<input type="checkbox"/>
Glossaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Bases de données	<input checked="" type="checkbox"/>
Textes sur le domaine	<input checked="" type="checkbox"/>

Laquelle préférez-vous ? Possibilité de cocher plusieurs cases.

Dictionnaires	<input type="checkbox"/>
Glossaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Bases de données	<input type="checkbox"/>
Textes sur le domaine	<input checked="" type="checkbox"/>

Quelle est la plus rentable ? Cochez une seule case

Dictionnaires	<input type="checkbox"/>
Glossaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Bases de données	<input type="checkbox"/>
Textes sur le domaine	<input type="checkbox"/>

Le spécialiste fournit ces sources :

systematiquement	<input type="checkbox"/>
souvent	<input type="checkbox"/>
rarement	<input checked="" type="checkbox"/>

Si vous avez répondu que le spécialiste vous fournissait des sources destinées à vous aider : cela dépend-il de la technicité du texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le spécialiste ne vous fournissait pas de sources destinées à vous aider : est-ce parce que vous le connaissez mal ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le spécialiste ne vous fournissait pas des sources destinées à vous aider : est-ce parce qu'il ne connaît pas la réalité de la traduction technique ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DU
TEXTE DE DÉPART (DEUXIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français
Langue de travail : Langue de départ : allemand
Langue d'arrivée : français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui x
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : plus de 40 ans ; 25 ans en activité principale

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

juridique/commercial/banque/assurances

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université x
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui x Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

Capacité de droit et divers séminaires de formation complémentaire

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Quels sont les points que vous identifiez lorsque vous lisez un texte de départ ?

- Les questions terminologiques
- Les questions phraséologiques
- Les points non connus ou incertains
- Les points connus

Identifiez-vous lors de la lecture du texte les termes hyper-spécialisés indépendamment de votre connaissance de ces termes ? Autrement dit, vous ciblez ces termes même si vous les connaissez.

Oui Non

Comment évaluez-vous la technicité du texte lors de la phase de lecture ?

- Par la connaissance du sujet traité
- Par le nombre de termes techniques
- Par la compréhension générale du texte

Considérez-vous qu'un texte sans « véritables » termes très techniques du domaine n'est pas un texte à forte technicité ?

Oui et Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Un texte qui ne comporte pas de technicité particulière dans un certain domaine peut aussi être très difficile à traduire, en fonction du mode d'expression de l'auteur (région, style, qualité rédactionnelle, métaphores journalistes ou publicitaires)

Votre recherche documentaire suit-elle l'ordre du texte ?

Oui et Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Cela dépend du sujet traité.

Quand vous avez une bonne expérience du domaine, lisez-vous le texte seulement pour prendre connaissance du sujet (par exemple, vous n'identifiez pas de points particuliers) ?

Oui Non

Quand le texte de départ est long, identifiez-vous moins de points précis ? Par exemple, vous identifiez moins de points au fil de la lecture – mais pas au cours de la traduction.

Oui Non

Y a-t-il des points qui n'apparaissent pas comme des difficultés au début du texte et qui le deviennent au fil de la traduction ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Sauf exception, c'est évident

Comment vous en apercevez-vous ?
Par la recherche documentaire sur d'autres points du texte
Par l'analyse plus approfondie du texte sans
recherche documentaire (au cours du processus de traduction)

Les difficultés qui apparaissent en traduisant le texte concernent-elles les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?
Oui Non

Pensez-vous que la recherche documentaire dans des textes spécialisés permet de mettre en lumière des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte de départ ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :
Cela dépend des cas.

Identifiez-vous des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ?
Oui Non
Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
C'est rare, mais cela arrive.

Vérifiez-vous des points qui ne posent apparemment pas de problèmes dans le texte de départ ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :
Cela dépend des cas (et du temps imparti – délais de livraison)

Les points que vous vérifiez concernent-ils avant tout des termes du vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :
.....
.....
.....

Consultez-vous plus de textes sur le domaine si le texte de départ contient un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?
Oui Non
Dans les deux cas, veuillez préciser :
Ici aussi : oui, c'est évident. Le professionnalisme l'exige. Non, si on connaît ce genre de textes par cœur.

Pensez-vous qu'un texte dont les principales difficultés résident dans des termes techniques hyper-spécialisés est un texte difficile à traduire ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Non, si c'est un texte de votre propre domaine de spécialisation.

Un texte dont les principales difficultés résident dans des termes techniques hyper-spécialisés favorise-t-il la consultation de dictionnaires, glossaires, bases de données ?

Oui Non

Les problèmes liés aux termes techniques du domaine sont-ils faciles à résoudre ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, la raison est :

Une facilité d'accès aux informations sur ces termes

Une bonne compréhension de ces termes

Une facilité pour trouver l'équivalence

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases.

NB : en cas de métaphores peu usitées, il est toujours nécessaire de faire appel à ses seules capacités. Les termes seuls ne constituent que rarement une difficulté.

Les problèmes liés aux termes techniques appartenant au vocabulaire courant mais ayant un sens particulier dans le domaine sont-ils révélés :

Au cours de l'analyse du texte pour traduire

Au cours de la recherche documentaire

Ces problèmes sont révélés par la consultation de :

Glossaires, bases de données, dictionnaires

Textes spécialisés

**QUESTIONNAIRE SUR L'IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DU
TEXTE DE DÉPART (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français
Langue de travail : Langue de départ : Français, Italien
Langue d'arrivée : Français, Italien

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 22 ans

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Scientifique, technique, juridique, assermenté et commercial

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
Economie et commerce (lors de mes études de langues)

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Quels sont les points que vous identifiez lorsque vous lisez un texte à traduire ? *Possibilité de cocher plusieurs cases*

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Les questions terminologiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Les questions phraséologiques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Les points non connus ou incertains | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Les points connus | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez coché la case « questions phraséologiques » : est-ce parce que vous considérez que ces points sont faciles à résoudre ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « points non connus ou incertains » : les termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils concernés ?

Oui et Non

Si vous avez coché la case « points connus » : s'agit-il de domaine à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « points connus » : cela signifie-t-il que vos connaissances sur le sujet ne sont pas assez solides ?

Oui Non

2) Comment évaluez-vous la technicité du texte lors de la phase de lecture ? *Ne cochez qu'une seule case*

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Par la connaissance du sujet traité | <input type="checkbox"/> |
| Par le nombre de termes techniques | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Par la compréhension générale du texte | <input type="checkbox"/> |

Si vous avez coché la case « connaissance du sujet traité » : cela signifie-t-il que l'évaluation de la technicité dépend de vos connaissances sur le sujet ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « compréhension générale du texte » : pensez-vous qu'un texte facile à comprendre ne présente pas de problèmes ?

Oui Non

3) Considérez-vous qu'un texte sans « véritables » termes très techniques du domaine n'est pas un texte à forte technicité ?

Oui Non

*Si vous avez répondu « oui » : vous concentrez-vous plus alors sur :
Possibilité de cocher les deux cases
les difficultés sous-jacentes*

la vérification d'informations

4) Votre recherche documentaire suit-elle l'ordre du texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le temps joue-t-il un rôle dans cette démarche ?

Oui Non

Si vous avez répondu que votre recherche documentaire suivait l'ordre du texte : cette démarche dépend-elle de vos connaissances dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que votre recherche documentaire ne suivait pas l'ordre du texte : cette démarche répond-elle à un besoin de spécialisation ?

Oui Non

5) Quand vous avez une bonne expérience du domaine, lisez-vous le texte seulement pour prendre connaissance du sujet (par exemple, vous n'identifiez pas de points particuliers) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le temps joue-t-il un rôle dans cette démarche ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne lisez pas le texte seulement pour prendre connaissance du sujet : votre recherche documentaire s'articule-t-elle autour des problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

6) Comment vous apercevez-vous des difficultés sous-jacentes du texte à traduire ?

Par la recherche documentaire sur d'autres points du texte

Par l'analyse plus approfondie du texte sans recherche documentaire (au cours du processus de traduction)

Si vous avez coché la case « recherche documentaire sur d'autres points du texte » : les textes consultés lors de la recherche documentaire révèlent-elles des difficultés insoupçonnées (contrairement aux dictionnaires, glossaires ou base de données) ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « recherche documentaire sur d'autres points du texte » : vous pousse-t-il à consulter plus de textes sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « analyse plus approfondie du texte sans recherche documentaire (au cours du processus de traduction) » : cela signifie-t-il que vous avez des connaissances poussées sur le domaine ?

Oui et Non

7) Les difficultés qui apparaissent en traduisant le texte concernent-elles les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : aviez-vous conscience de ces problèmes en débutant dans le traduction technique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les difficultés qui apparaissent en traduisant le texte ne concernaient pas les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine : cela porte-t-il sur les connaissances pures du domaine (la traduction met en valeur le manque de connaissances éventuelles) ?

Oui Non

8) Identifiez-vous des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ou un glossaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cette prise de conscience est-elle plus rapide avec les dictionnaires, glossaires ou bases de données (par rapport aux sources papier) ?

Oui Non pas forcément

Si vous avez répondu que vous pouviez identifier des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ou un glossaire : vous dirigez-vous ensuite vers des textes sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne pouviez pas identifier des problèmes lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ou un glossaire : le dictionnaire ou un glossaire permet-il d'acquérir des connaissances suffisantes ?

Oui Non

9) Les points que vous vérifiez concernent-ils avant tout des termes du vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il de domaines à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la vérification ne concernait pas avant tout des termes du vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine : vérifiez-vous des tournures phraséologiques ?

Oui Non

10) Consultez-vous plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contient un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il de domaines à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous consultiez plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contenait un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine : cela signifie-t-il que vous avez peu de connaissances dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contenait un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine : s'agit-il de domaines à faible évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contenait un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine : cela signifie-t-il avez-vous confiance en vos glossaires ou base de données personnalisés ?

Oui Non

11) Pensez-vous qu'un texte dont les principales difficultés résident dans des termes techniques hyper-spécialisés est un texte difficile à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous consultez plus de textes sur le domaine que de dictionnaires ou glossaires ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés était un texte difficile à traduire : cela signifie-t-il que vous mettez l'accent sur la compréhension des termes techniques hyper-spécialisés ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés n'était pas un texte difficile à traduire : pensez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le même niveau de compréhension que le spécialiste ?

Oui Non

On ne peut pas se poser ce type de question.

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés n'était pas un texte difficile à traduire : cela signifie-t-il que vous consultez plus de dictionnaires et/ou de glossaires que de textes sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés n'était pas un texte difficile à traduire : la résolution des problèmes posés par les difficultés sous-jacentes au texte à traduire prend-elle plus de temps ?

Oui Cela dépend du type de traduction Non

12) Les problèmes liés aux termes techniques du domaine sont-ils faciles à résoudre ?

Cela dépend du type de domaine Oui Non

Si votre réponse est oui : la raison est : *Ne cochez qu'une seule case*

Une facilité d'accès aux informations sur ces termes

Une bonne compréhension de ces termes

Une facilité pour trouver l'équivalence

Si vous avez coché la case « une facilité d'accès aux informations sur ces termes » : aviez-vous la même facilité avec les sources papier (avant Internet) ?

Oui Non

13) Les problèmes liés aux termes techniques appartenant au vocabulaire courant mais ayant un sens particulier dans le domaine sont révélés :

Au cours de l'analyse du texte pour traduire

Au cours de la recherche documentaire

Si vous avez coché la case « au cours de l'analyse du texte pour traduire » : pensez-vous que l'expérience de la traduction joue un rôle ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « au cours de la recherche documentaire » : cela signifie-t-il que les termes techniques appartenant au vocabulaire courant sont difficiles à trouver ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « au cours de la recherche documentaire » : cela signifie-t-il que la recherche documentaire met plus en valeur ces problèmes que l'analyse du texte en elle-même ?

Oui Non

14) Ces problèmes sont révélés par la consultation de :

Glossaires, bases de données, dictionnaires

Textes spécialisés

Si vous avez coché la case « Glossaires, bases de données, dictionnaires » : s'agit-il de domaines où les problèmes posés par les termes techniques appartenant au vocabulaire courant sont peu fréquents ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « Textes spécialisés » : cela vous pousse-t-il à consulter plus de textes spécialisés au cours de votre recherche documentaire ?

Oui si cela est nécessaire Non

En ce qui me concerne, lorsque je traduis, j'ai toujours à l'esprit l'objectif de tendre vers la qualité.

QUESTIONNAIRE SUR LA COMPRÉHENSION DES SOURCES
DOCUMENTAIRES (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : FRANÇAIS
Langue de travail :
Langue de départ : ESPAGNOL
Langue d'arrivée : FRANÇAIS

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 10

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

JURIDIQUE

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?
Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :
Institut de droit comparé (traduction juridique)

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pensez-vous que la recherche d'un terme hyper-spécialisé doit aboutir pour le traducteur au même niveau de compréhension que le spécialiste ?

Oui Non

Consultez-vous des sources moyennement techniques lorsque vous connaissez peu le domaine ?

Oui Non

Quelle stratégie adoptez-vous lorsque vous vous trouvez face à des sources dont le contenu est très spécialisé ?

Vous étudiez le texte en profondeur (par exemple, pour voir si la lecture du texte peut quand même donner vous éclairer sur le texte de départ)

Vous revenez automatiquement vers des textes moins techniques

Les problèmes des textes très techniques consultés lors de la recherche viennent :

D'une trop grande concentration de termes inconnus

D'une difficulté à saisir la logique scientifique/le jargon du spécialiste

L'explication liée au terme recherchée est trop technique

Le texte sur un plan général est trop spécialisé

Indépendamment de votre niveau de connaissances, vous préférez consulter des textes :

A faible technicité A forte technicité

Une fois la définition du terme trouvé, vous reportez-vous vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Je consulte plutôt des dictionnaires.

Les informations fournies par un texte vous posent-elles plus de problèmes que celles apportées par un dictionnaire unilingue/glossaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

Cependant, des livres de droit pour DEUG peuvent me convenir.

Les problèmes de compréhension d'un texte vous dissuade-t-il de consulter d'autres textes ?

Oui Non

Le problème des sources très spécialisées est plus pressant lorsque vous cherchez :

- à comprendre par exemple un terme donné
- à trouver une équivalence

Consultez-vous des sources très techniques après avoir consulté des sources de base ? S'agit-il d'un complément d'informations ?

Oui Non

Si votre réponse est non, s'agit-il d'une recherche de première intention ?

Oui Non

Consultez-vous des sources très techniques uniquement lorsque vous avez à résoudre un problème lié à un terme très technique du domaine ?

Oui Non

Quand vous abordez une source trop technique pour votre niveau de connaissances :

Vous faites une lecture du texte afin d'augmenter vos connaissances pour de futures traductions

Vous considérez qu'il vaut mieux aller vers une source qui correspond à votre niveau pour les besoins du texte de départ

Quand vous être pressé par le temps, vous préférez consulter :

Des sources moins techniques

En priorité les sources satisfaisantes, indépendamment du niveau de technicité

Avez-vous des problèmes pour comprendre un terme technique hyper-spécialisé parce que cela implique la consultation de sources très techniques ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

Le vocabulaire juridique est rarement inaccessible pour moi.

Quand vous avez des problèmes pour comprendre un terme dans des sources très techniques, vous orientez-vous vers un dictionnaire unilingue ou un glossaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Consultez-vous des sources très techniques parce que vous voulez vous spécialiser dans un domaine ?

Oui Non

Les connaissances que vous avez acquises au fil de la traduction vous permettent-elles après de consulter des sources très techniques pour certains points du texte de départ ?

Oui Non

Même si vos connaissances dans un domaine de spécialité sont solides, avez-vous des « réticences » à consulter directement des sources très spécialisées ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

La consultation d'un dictionnaire est plus rapide.

Le fait de ne pas pouvoir comprendre ce genre de sources est-il un handicap dans votre recherche documentaire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Généralement, je comprends toujours suffisamment le texte de départ.

Est-il difficile de se passer de sources très techniques quand le texte de départ est très technique ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Dans le domaine juridique, les dictionnaires suffisent généralement.

La consultation d'une source très technique est-elle corrélée à la technicité du texte ?

Oui Non

Pouvez-vous comprendre des sources très techniques après avoir d'abord consulté des sources moyennement techniques ?

Oui Non

Pensez-vous que les informations trouvées dans une source très technique sont un gage de fiabilité ?

Oui Non

Les sources moyennement techniques posent moins de problèmes parce qu'elles :

Renferment l'ensemble des concepts de base du domaine en question

Ont un style d'expression moins jargonneux

Consultez-vous des sources moins techniques pour acquérir des connaissances de base ?

Oui Non

La connaissance des concepts de base d'un domaine vous permet-elle de « naviguer » dans des sources très techniques ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, les domaines concernés sont :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

Si votre réponse est non, vos connaissances portent-elles sur les difficultés rencontrées lors de traductions précédentes ?

Oui Non

Dans le cas où vous avez des connaissances solides dans un domaine, les sources très techniques vous posent-elles des problèmes récurrents ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....

**QUESTIONNAIRE SUR LA COMPRÉHENSION DES SOURCES
DOCUMENTAIRES (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français
Langue de travail : Langue de départ anglais (britannique et
américain)
Langue d'arrivée français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 10

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

technique générale, électrotechnique, informatique + jeux vidéo,
équipements médicaux

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que
vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Les problèmes des textes très techniques consultés lors de la recherche documentaire viennent :

- D'une trop grande concentration de termes inconnus
- D'une difficulté à saisir la logique scientifique/le jargon du spécialiste
- L'explication liée au terme recherchée est trop technique
- Le texte sur un plan général est trop spécialisé

Quel est, d'après les propositions énoncées ci-dessous, le point que vous pouvez le plus facilement améliorer ?

- Saisir la logique scientifique/le jargon du spécialiste
- Les problèmes de compréhension des informations recherchées

2) Indépendamment de votre niveau de connaissances, vous préférez consulter des textes :

- A faible technicité
- A forte technicité

Si vous avez répondu « à faible technicité » : cela signifie-t-il que vous voulez gagner du temps ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « à forte technicité » : cela signifie-t-il que vos connaissances vous le permettent ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « à forte technicité » : est-ce pour être en adéquation avec le texte à traduire (vous consultez des sources très techniques quand le texte à traduire est très technique) ?

- Oui
- Non

3) Une fois la définition du terme trouvé, vous reportez-vous vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il d'un domaine où vous avez des connaissances solides ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu que vous vous reportiez vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies : est-ce dans un souci de spécialisation plus poussée ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu que vous ne vous reportiez pas vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies : considérez-vous que le traducteur n'a pas besoin d'en savoir plus ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne vous reportiez pas vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies : cela signifie-t-il que vous n'avez pas assez de temps ?

Oui Non

4) Le problème des sources très spécialisées est plus pressant lorsque vous cherchez :

à comprendre par exemple un terme donné
à trouver une équivalence

5) Quand vous abordez une source trop technique pour votre niveau de connaissances :

Vous faites une lecture du texte afin d'augmenter vos connaissances pour de futures traductions

Vous considérez qu'il vaut mieux aller vers une source qui correspond à votre niveau pour les besoins du texte à traduire

Dans les deux cas : cette stratégie dépend-elle du facteur temps ?

Oui Non

Si vous avez coché la 2^e case : s'agit-il de domaines dans lesquels vous ne voulez pas vous spécialiser ?

Oui Non

6) Avez-vous des problèmes pour comprendre un terme technique hyper-spécialisé parce que cela implique la consultation de sources très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le terme est expliqué :

D'une façon très technique
N'est pas suffisamment expliqué

Si vous avez répondu que vous aviez des problèmes pour comprendre un terme technique hyper-spécialisé : cela signifie-t-il que vous réservez la compréhension des termes techniques à la consultation de textes ?

Oui Non

7) Consultez-vous des sources très techniques parce que vous voulez vous spécialiser dans un domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas de sources très techniques pour vous spécialiser : considérez-vous que la spécialisation doit se faire en consultant tout d'abord des sources de base ?

Oui Non

8) Est-il difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire est très technique ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : vous pensez qu'il convient d'adapter sa recherche documentaire selon le destinataire du texte (consulter des sources très spécialisées quand le destinataire est un spécialiste du domaine)

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire était très technique : pensez-vous que le traducteur ne doit pas acquérir le même niveau de connaissances qu'un spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire était très technique : vous pensez que la traduction de textes très techniques vous fait consulter un plus grand nombre de sources terminologiques ?

Oui Non

9) La consultation d'une source très technique est-elle corrélée à la technicité du texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cette démarche dépend-elle de vos connaissances dans le domaine ?

Oui Non

10) Pensez-vous que les informations trouvées dans une source très technique sont un gage de fiabilité ?

Oui Non

11) Les sources moyennement techniques posent moins de problèmes parce qu'elles :

Renferment l'ensemble des concepts de base du domaine en question

Ont un style d'expression moins jargonneux

12) La connaissance des concepts de base d'un domaine vous permet-elle de « naviguer » dans des sources très techniques ?

Oui Non

Si votre réponse est oui : les domaines concernés sont :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

Si vous avez coché la case « à forte évolution terminologique » : cela signifie-t-il que les domaines à forte évolution terminologique impliquent la connaissance d'un plus grand nombre de concepts de base (pour consulter des sources très techniques) ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « à faible évolution terminologique » : pensez-vous que, malgré le domaine, la connaissance des concepts de base est indispensable ?

Oui Non

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR L'ARCHIVAGE DE L'INFORMATION
(DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français

Langue de travail : Langue de départ : Espagnol

Langue d'arrivée : Français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 2 ans

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

Ressources humaines et management - Techniques ferroviaires

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction (ESIT) Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

Avant de passer le DESS de l'ESIT, j'ai travaillé pendant un peu plus de 20 ans à la SNCF, en tant que responsable RH de différents services et filiales.

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Avez-vous une activité de stockage de l'information par le biais de glossaires ou de bases de données ?

Oui Non

Enregistrez-vous des informations selon leur présence dans un dictionnaire ou dans un glossaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Si les informations existent dans un dictionnaire ou un glossaire accessible, ce serait une perte de temps.

Privilégiez-vous l'enregistrement :

De termes ayant plusieurs sens dans différents contextes

Des termes « purs » du domaine (ayant un seul sens)

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases.

Passez-vous moins de temps à la recherche documentaire depuis que vous élaborez des glossaires ou bases de données personnelles ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

La réponse n'est pas évidente. Les glossaires personnels permettent d'éviter des recherches lorsqu'on travaille pour un même client ou dans un domaine très précis, mais ce n'est pas toujours le cas, loin de là !

Pensez-vous qu'une fois enregistrés, les problèmes liés à ces termes sont définitivement résolus ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

C'est peut-être le cas des termes relevant de langues de spécialités très précises (techniques, disons), mais beaucoup moins pour les « sciences molles ».

Vérifiez-vous par le biais d'une nouvelle recherche documentaire les informations que vous avez enregistrées lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, avez-vous des critères ?

S'il s'agit d'un nouveau client, notamment.

Les informations que vous vérifiez concernent-elles avant tout des termes ayant plusieurs sens, selon le contexte ?

Oui Non

Les approximations éventuelles des informations enregistrées apparaissent-elles lors d'une recherche documentaire dans des textes spécialisés ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Je tente de n'enregistrer les informations dont je suis vraiment sûre.

Le recours à vos glossaires ou bases de données personnelles entraîne-t-il une recherche documentaire destinée uniquement à rechercher des termes ou des tournures phraséologiques qui n'ont pas été enregistrés ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Manque de temps

Si vous traduisez un texte dans un domaine à forte évolution terminologique, faites-vous toujours confiance à vos glossaires ou vos bases de données personnelles ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

S'il s'agit d'un domaine en évolution, par définition les glossaires s'enrichiront des nouvelles traductions.

Avez-vous un regard critique sur les informations enregistrées à mesure que vous connaissez un domaine de spécialité ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....

Les informations enregistrées empêchent-elles de prendre en compte la situation du texte ? Par exemple, mettre un terme trop scientifique dans un texte destiné à un public de non-spécialiste.

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Si un traducteur devient prisonnier de ses glossaires, mieux vaut pour lui-même et ses clients qu'il change de métier !!!!!

La recherche documentaire sur des informations non enregistrées met-elle en lumière les faiblesses des informations déjà enregistrées ?

Oui, parfois Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Avec l'expérience, les informations enregistrées dans vos glossaires ou bases de données personnelles représentent-elles une base de connaissances solide ? Vous permettent-elles de « cerner » le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

Je n'ai pas de certitude, mais je crois que – hormis des domaines extrêmement pointus – la recherche est toujours indispensable, même si l'enregistrement d'informations permet de mieux connaître un domaine et de gagner du temps.

Vérifiez-vous dans une nouvelle recherche documentaire les tournures phraséologiques enregistrées ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

A priori, je n'enregistre que lorsque je suis sûre de moi. Cela dit, une nouvelle recherche peut permettre d'enrichir un glossaire, qui ne doit jamais être figé.

Utilisez-vous la terminologie donnée par un client pour d'autres clients qui, eux, n'ont pas d'exigence terminologique ? Soumettez-vous cette « terminologie-client » à une recherche documentaire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

Ce n'est pas toujours faisable, mais oui, c'est une solution possible, après un minimum de vérifications.

Soumettez-vous cette « terminologie-client » à une recherche documentaire ?

Oui Non

Pas si elle est fournie par le client lui-même.

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR L'ARCHIVAGE DE L'INFORMATION
(TROISIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : Français
Langue de travail : Langue de départ Anglais, espagnol
Langue d'arrivée Français

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : 3 ans

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

- Informatique et technologies de l'information (Business Intelligence, Knowledge Management, CRM, SAP)
- Techniques : métrologie, sidérurgie, industrie du joint, industrie du roulement, électronique, appareils électroménagers
- Télécommunications/réseaux/Internet
- Marketing, publicité
- Tourisme

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....

**QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET À
L'ARCHIVAGE DE L'INFORMATION**

1) Avez-vous une activité de stockage de l'information par le biais de glossaires ou de bases de données ?

Oui Non

2) Enregistrez-vous des informations selon leur présence dans un dictionnaire ou dans un glossaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non : est-ce parce que vous avez des dictionnaires ou des glossaires peu récents ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les informations n'étaient pas enregistrées selon leur présence dans un dictionnaire ou dans un glossaire : est-ce parce que le domaine a une forte évolution terminologique (perte de confiance progressive dans le dictionnaire et/ou glossaire) ?

Oui Non

3) Gardez-vous en priorité les termes que vous avez eu du mal à comprendre ?

Oui Non

4) Privilégiez-vous l'enregistrement :

De termes ayant plusieurs sens dans différents contextes

Des termes « purs » du domaine (ayant un seul sens)

Si vous avez coché la 1^e case : est-ce parce que vous avez eu des problèmes pour trouver ce genre de termes ?

Oui Non

Si vous avez coché la 1^e case : ajoutez-vous, en plus de l'équivalence dans la langue d'arrivée, d'autres informations ?

Oui Non

Si vous avez coché la 2^e case : cela signifie-t-il que vous n'avez pas de problèmes pour les trouver mais que cela vous fait gagner du temps pour de prochaines traductions ?

Oui Non

Si vous avez coché la 2^e case : enregistrez-vous le terme et sa définition ?

Oui Non

5) Vérifiez-vous par le biais d'une nouvelle recherche documentaire les informations que vous avez enregistrées lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que le domaine concerné a une faible évolution terminologique ?

Oui Non

6) Les informations que vous vérifiez concernent-elles avant tout des termes ayant plusieurs sens, selon le contexte ?

Oui Non

7) Vérifiez-vous dans une nouvelle recherche documentaire les tournures phraséologique enregistrées ?

Oui Non

8) Soumettez-vous cette « terminologie-client » à une recherche documentaire ?

Oui Non

9) Comment réagissez-vous lorsque vous vous apercevez que cette terminologie-client présente des problèmes ?

Recherches auprès du client

TROISIÈME PARTIE

QUESTIONNAIRES ENVOYÉS

Dans les pages suivantes, nous présentons les questionnaires tels que nous les avons envoyés (pp. 163-265).

QUESTIONNAIRE-PILOTE

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Âge : Langue maternelle :

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années : - 5 ans 5-10 ans
 10-15 ans 15-20 ans
 + 20 ans

4) LANGUES DE TRAVAIL

.....
.....

5) DOMAINE(S) TRADUIT(S)

Veuillez noter le(s) domaine(s) par ordre d'importance, le type et le nombre de clients pour chaque domaine.

	Type de clients ¹	Nombre de clients ²
1)
2)
3)
4)

¹ Par exemple : professionnels indépendants, PME-PMI, administration publique, entreprises multinationales, organisations internationales.

² Sur une année entière (approximativement)

6) FORMATION EN TRADUCTION

- École de traduction Université
Pas de formation particulière

7) DEGRÉ DE SPECIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Quel type de formation ?

Cours dans le domaine concerné (sans diplôme obtenu)

Diplôme dans le domaine concerné

Diplôme de traduction enrichi d'une spécialisation dans le domaine

Formation « sur le tas » (pendant la pratique professionnelle de la traduction)

Expérience professionnelle (dans le domaine concerné)

Dans le cas d'un diplôme obtenu, cochez le type de structure correspondant :

École (école de commerce, par exemple)
Université

QUESTIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ TRADUISANTE

I) RESSOURCES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES

a) Quels types de sources consultez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance)

Sources papier Sources informatiques

Cochez la (les) case(s) correspondantes :

Dictionnaires papier Dictionnaires en ligne

Glossaires papier

Glossaires en ligne, glossaires élaborés sur ordinateur

Bases de données terminologiques élaborées sur ordinateur

Bases de données terminologiques en ligne

Livres, articles de référence sur le domaine

Articles de référence en ligne

Sources « humaines » (spécialistes du domaine)

Forums de discussion entre traducteurs / spécialistes

Terminologie fournie par le client

b) Quels outils informatiques utilisez-vous ?

Traduction assistée par ordinateur

Mémoire de traduction

Logiciel de traitement phraséologique et terminologique

Logiciel d'aide à la traduction (analyseurs syntaxiques, terminologiques)

Correcteurs orthographiques, syntaxiques, grammaticaux

Systèmes de gestion automatique des terminologies

Scanner

Autres :

c) Les sources consultées sont-elles différentes selon le domaine traduit ?

Oui Non

d) Consultez-vous les mêmes types de sources selon le domaine ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....

II) ACTIVITÉ DE STOCKAGE DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉE

a) Constituez-vous des fonds de documents de référence dans vos domaines de spécialité en traduction ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

Gain de temps

Nécessité de stocker (rareté des sources dans la langue de travail)

Évolution du domaine

Nécessité de garder une certaine cohérence dans la terminologie utilisée

Si vous ne stockez pas de fonds de documents de référence, expliquez brièvement vos raisons :

.....
.....
.....
.....

b) L'activité de stockage est-elle systématique ? Mettez-vous souvent à jour vos documents de référence ?

Oui Non

Quelle est la proportion de cette activité de stockage dans votre activité traduisante ? (exprimez cette proportion en pourcentage)

.....

c) Quels types de sources stockez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 2)

Sources papier Sources informatiques

Si vous avez coché « sources papier », cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

Dictionnaires

Glossaires

Terminologie fournie par le client

Livres, articles de référence sur le domaine

Si vous avez coché « sources informatique », cochez la (les) case(s) correspondantes :

Glossaires

Bases de données terminologiques

Articles de référence sur le domaine
Terminologie fournie par le client

Constituez-vous des glossaires ou bases de données
« maison »³ ?
Oui Non

d) Les informations que vous stockez ont-elles changées avec la
pratique ?
Oui Non

Si vous avez répondu oui, sur quel plan ont-elles changé?

Types de sources (moins de sources papier, plus
de sources informatiques)
Moins de sources « maison »
Plus de sources trouvées sur Internet
Mise à jour plus courante
Meilleure organisation dans la gestion des sources

e) Votre activité de stockage est-elle différente selon le domaine ?

.....
.....
.....
.....

f) Votre activité de stockage est-elle orientée vers une langue
principale ? Autrement dit, les sources « stockées » sont-elles
unilingues ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

³ glossaires ou bases de données que vous constituez vous-même.

III) COLLABORATION AVEC DES SPÉCIALISTES DU DOMAINE

a) Êtes-vous en collaboration avec des spécialistes du domaine ?
Oui Non

b) Quelle profession exerce(nt) le(s) spécialiste(s) que vous consultez ?

.....
.....
.....
.....

c) Êtes-vous en collaboration avec des terminologues / lexicologues ?
Oui Non

d) Avez-vous facilement accès à des spécialistes ?
Oui Non

Comment avez-vous accès à des spécialistes ?

- Réseau relationnel
- Forums de discussion
- Mailing list
- Relations professionnelles
- Colloques / Conférences
- Le client lui-même
- Le client est lui-même spécialiste
- Annuaire de spécialistes

e) Vous consultez des spécialistes :
Rarement Ponctuellement
Systématiquement

f) Les spécialistes que vous consultez sont-ils toujours les mêmes ?
Oui Non

g) Quand vous consultez un spécialiste, la raison est :
un problème terminologique
la validation de l'information trouvée
(vérification de l'exactitude d'une traduction)

h) Les domaines dans lesquels vous traduisez permettent-ils d'accéder facilement à des spécialistes et à l'information ?
Oui Non

Si vous avez répondu non, quelles en sont les raisons ?
Difficulté pour trouver un spécialiste
Disponibilité des spécialistes
Délais trop courts dans la remise des traductions
(pour pouvoir consulter un spécialiste)
Confidentialité de l'information (rétention

d'information)

IV) INTERNET

a) Utilisez-vous Internet ?

Oui Non

b) Internet a-t-il modifié votre activité traduisante ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, Internet a entraîné :

(veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 4)

Moins d'achat de ressources papier

Possibilité de recherche informationnelle
plus importante

Contact plus fréquent avec le client, les spécialistes
et d'autres traducteurs

Accessibilité de l'information (gain de temps)

c) Y a-t-il un domaine, dans lequel vous traduisez, où vous préférez
utiliser des sources papier et les documents stockés plutôt
qu'Internet ?

Oui Non

Si oui, la raison est :

Habitude des sources consultées (habitude de
travail)

Méfiance vis à vis d'Internet (fiabilité des sources)

Spécificité du domaine

Difficulté pour trouver l'information sur Internet

Difficultés « technique » (faiblesse de la connexion
Internet, connexion limitée, etc.)

d) Quels types de sources consultez-vous sur Internet ? (Veuillez
noter par ordre d'importance de 1 à 4)

Glossaires

Bases de données terminologiques

Articles de référence sur le domaine

Forums de discussion

e) Lorsque vous faites une recherche terminologique, quelle source
consultez-vous en premier ?

Sources papier

Internet

Fond spécialisé (documents stockés)

Si vous avez répondu « Internet », vous consultez en
premier :

Un moteur de recherche général

Un moteur de recherche spécialisé

Un site spécialisé

Un forum de discussion

f) Vos recherches sur Internet s'orientent-elles dans la langue à traduire ? Par exemple, vos recherches s'effectuent-elles en anglais pour une traduction à partir d'une autre langue ?

Oui Non

La première source que vous consultez est en :

Langue source
Langue cible
Autre langue

Si vous consultez une source dans une langue autre que la langue source ou la langue cible, quelle en est la raison ?

Rareté des sources en langue source / langue cible
Meilleure compréhension des concepts dans une autre langue

g) Internet peut-il remplacer la collaboration avec un spécialiste du domaine ?

Oui Non

h) Préférez-vous consulter un spécialiste ou travailler avec Internet ?

.....

i) Depuis que vous utilisez Internet, vous consultez des spécialistes :

moins fréquemment
autant qu'avant
plus qu'avant

j) Quand vous utilisez Internet, le but de votre recherche est :

- une recherche ponctuelle pour le besoin d'une traduction (trouver la traduction d'un terme)
- une recherche ponctuelle + stockage de l'information trouvée à l'issue de la recherche
- le stockage de l'information uniquement

k) Accordez-vous désormais moins de temps à l'activité de stockage de l'information spécialisée ?

Oui Non

l) Depuis l'arrivée d'Internet, votre activité de stockage est devenue :

essentielle
plus facile
plus difficile (gestion d'un grand nombre d'informations, fiabilité des sources)
moins courante (car vous disposez de l'information 24 h/24)

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

a) Utilisez-vous la TAO ?

Oui Non

Quel logiciel utilisez-vous ?

b) La trouvez-vous efficace dans la traduction des textes techniques ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

c) Outre la traduction, offrez-vous d'autres prestations ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Interprète de liaison	<input type="checkbox"/>
Interprète de conférence	<input type="checkbox"/>
Révision de traduction	<input type="checkbox"/>
Terminologie/Normalisation terminologique	<input type="checkbox"/>
Rédaction technique	<input type="checkbox"/>
Sous-titrage	<input type="checkbox"/>
Traduction et adaptation de sites Web	<input type="checkbox"/>
Conception de pages Web	<input type="checkbox"/>

d) Considérez-vous qu'offrir d'autres services que la traduction devient de plus en plus indispensable ?

Oui Non

e) Quels problèmes rencontrez-vous dans votre activité de traducteur (-trice) ? (Veuillez noter par ordre d'importance de 1 à 4)

Délais de traduction trop courts

Concurrence accrue (baisse des tarifs)

Difficulté pour trouver des clients

Rémunération trop faible pour en faire une activité principale

Autres :

.....
.....
.....
.....

f) D'après vous, la formation qui vous a été dispensée en traduction :

-est en décalage par rapport à la réalité de l'activité

professionnelle

Oui Non

-est adapté aux exigences du client et de la
traduction professionnelle

Oui Non

-apporte une vraie formation dans un domaine
de spécialité

Oui Non

QUESTIONNAIRE (PREMIÈRE SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

II- TYPE DE STRUCTURE

Entreprise de traduction Traducteur indépendant
Autres

II EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années - 5 ans 5-10 ans
 10-15 ans 15-20 ans
 + 20 ans

III PRINCIPALES LANGUES DE TRAVAIL

Anglais Allemand Espagnol
Italien Portugais Autres

IV DOMAINE(S) TRADUIT(S)

1)
2)
3)
4)

V DEGRÉ DE SPECIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité
que vous traduisez ?

Oui Non

Quel type de formation ?

.....
.....

QUESTIONS RELATIVES À L'ACTIVITÉ TRADUISANTE

I SOURCES CONSULTÉES

a) Quels types de sources consultez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance)

Dictionnaires (bilingues, unilingues, multilingues)

Glossaires (bilingues, unilingues, multilingues)

Bases de données terminologiques (fiches terminologiques)

Livres, articles de référence sur le domaine

Sources « humaines » (spécialistes du domaine)

Autres

Lesquelles ?

b) Avez-vous des critères de sélection des sources ?

Oui Non

Lesquels ?

c) Votre statut professionnel vous permet-il de surmonter les difficultés liées à l'accès aux sources ?

Oui Non

Quelles sont les raisons ?

.....
.....
.....

d) Les sources consultées sont-elles différentes selon le domaine traduit ?

Consultez-vous les mêmes types de sources selon le domaine ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

e) Consultez-vous des sources dans une autre langue que la langue source ou la langue cible ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....

II

ACTIVITÉ DE STOCKAGE DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉE

a) Constituez-vous des fonds de documents de référence dans vos domaines de spécialité en traduction" ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

b) Quels types de sources stockez-vous ? (Veuillez noter par ordre d'importance)

Dictionnaires (bilingues, unilingues, multilingues)

Glossaires (bilingues, unilingues, multilingues)

Bases de données terminologiques (fiches terminologiques)

Livres, articles de référence sur le domaine

Autres Lesquelles ?

.....
.....

c) Les informations que vous stockez ont-elles changées avec la pratique ?

Oui Non

Pourquoi et comment ?

.....
.....
.....

d) Votre activité de stockage est-elle différente selon le domaine ?

.....
.....
.....

e) Votre activité de stockage est-elle orientée vers une langue principale ? Autrement dit, les sources « stockées » sont-elles unilingues ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....

.....

III COLLABORATION AVEC DES SPÉCIALISTES DU DOMAINE

a) Etes-vous en collaboration avec des spécialistes du domaine ?
Oui Non

b) Quelle profession exerce(nt) le(s) spécialiste(s) que vous consultez ?

c) Avez-vous facilement accès à des spécialistes ?
Oui Non

Comment avez-vous accès à des spécialistes ?

.....
.....
.....

d) L'accès à des spécialistes est-il plus ou moins facile selon le domaine ?

.....
.....
.....

e) Comment jugez-vous cette collaboration ?

.....
.....
.....

IV INTERNET / TRADUCTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (TAO)

1. Internet

a) Utilisez-vous Internet ?
Oui Non

b) Internet a-t-il modifié votre activité traduisante ?
Oui Non

Comment ?

.....
.....
.....

c) Comment intégrez-vous Internet dans votre activité de traducteur professionnel ?

.....

.....
.....

d) Utilisez-vous Internet selon le domaine ?

.....
.....
.....

e) Quels types de sources consultez-vous sur Internet ?
(Veuillez noter par ordre d'importance)

Dictionnaires (bilingues, unilingues, multilingues)

Glossaires (bilingues, unilingues, multilingues)

Bases de données terminologiques
(fiches terminologiques)

Livres, articles de référence sur le domaine

Autres Lesquelles ?

.....
.....
.....

f) Vos recherches sur Internet s'orientent-elles dans la langue à traduire ? Par exemple, vos recherches s'effectuent-elles en anglais pour une traduction à partir d'une autre langue ?

.....
.....
.....

g) Internet facilite-t-il votre recherche terminologique ?

.....
.....
.....

h) La recherche sur Internet vous fait-elle gagner du temps ?

Oui Non

i) Internet peut-il remplacer la collaboration avec un spécialiste du domaine ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

j) Accordez-vous désormais moins de temps à l'activité de stockage de l'information spécialisée ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

2. Traduction assistée par ordinateur (TAO)

a) Utilisez-vous la TAO ?

Oui Non

Quel logiciel utilisez-vous ?

.....

b) La trouvez-vous efficace dans la traduction des textes techniques ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

c) Fait-elle gagner du temps ?

Oui Non

Si oui, combien de temps ?

.....
.....
.....

Comment ?

.....
.....
.....

V ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Comment jugez-vous l'évolution de la pratique professionnelle de la traduction ? Sur quel plan a évolué la traduction professionnelle ?

QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES LPR (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ

Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Votre langue peu répandue est-elle marquée par un manque de sources destinées à la recherche documentaire ?

Oui Non

Quel type de source est *le plus* concerné par ce manque ? **Veillez cocher une seule case**

- Textes, ouvrages spécialisés papier
- Dictionnaires, glossaires papier
- Textes spécialisés sur Internet
- Dictionnaires, glossaires, bases de données sur Internet

Vos sources papier sont-elles constituées avant tout de dictionnaires (bilingues ou unilingues) ?

Oui Non

Comment se matérialise le manque d'informations ? **Possibilité de cocher plusieurs cases et, dans chaque catégorie, de classer, par ordre d'importance**

dans les sources terminologiques³ : manque qualitatif
manque quantitatif

dans les sources non terminologiques⁴ : manque qualitatif
manque quantitatif

Le manque de sources documentaires est-il dépendant :
du domaine
des problèmes rencontrés dans le texte à traduire

Les domaines concernés sont-ils des domaines :
à forte évolution terminologique
à faible évolution terminologique

Dans le cas des problèmes rencontrés dans le texte à traduire, s'agit-il :

- des termes techniques du domaine
- des termes techniques du domaine empruntés
au vocabulaire courant
- de la phraséologie

Compensez-vous le manque de sources non terminologiques en consultant *en priorité* des dictionnaires, glossaires et bases de données ?

Oui Non

³ Par sources terminologiques, on entend les dictionnaires (unilingues ou bilingues), les bases de données et les glossaires (qu'elles soient papier ou électroniques).

⁴ Par sources non terminologiques, on entend les ouvrages et les textes sur un domaine de spécialité (qu'elles soient papier ou électroniques).

Ceci pose-t-il un problème de compréhension du texte et du sujet ?

Oui Non

Veillez préciser :

.....
.....
.....

Le manque de sources vous oblige-t-il à exploiter au maximum les informations que vous trouvez ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Votre recherche documentaire s'oriente-t-elle tout d'abord sur des concepts de base qui ne posent pas forcément problèmes dans le texte à traduire ? Le but est-il de chercher d'abord des informations sur le domaine et éventuellement de voir si les problèmes du texte à traduire peuvent être résolus ?

Oui Non

Ces informations de base vous permettent-elles de résoudre les problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

.....
.....
.....

Essayez-vous de pallier le manque de textes et d'ouvrages spécialisés par une analyse plus importante du texte à traduire ?

Oui Non

Veillez préciser dans les deux cas :

.....
.....
.....

Ceci implique-t-il une analyse de la composition de l'unité de traduction posant problèmes ? Par exemple, vous analysez les différents éléments d'un terme, le but étant d'améliorer sa compréhension.

Oui Non

S'il s'agit par exemple d'un terme composé, passez-vous par une recherche sur chacun des éléments du terme ?

Oui Non

Si vous consultez un texte ou un ouvrage spécialisé dans la langue peu répandue qui donne la solution à seulement un seul problème du texte à traduire, faites-vous quand même un effort de lecture soutenu afin d'observer si cette source peut améliorer la compréhension générale ?

Oui Non

Si votre réponse est non, cela signifie-t-il que votre lecture d'une source dans la langue peu répandue est ciblée sur la recherche des points à résoudre ?

.....
.....

Lorsque vous trouvez une solution dans un texte écrit dans la langue peu répandue, essayez-vous d'utiliser cette solution pour résoudre d'autres problèmes du texte à traduire ? Par exemple, cette solution vous permet de comprendre un autre terme du texte à traduire qui n'est pas dans la source consultée.

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

.....
.....
.....

La recherche documentaire pose-t-elle un problème dès que la solution proposée par le dictionnaire n'est pas suffisante (en d'autres termes, dès qu'on s'éloigne d'une recherche dans un dictionnaire pour aller vers une recherche dans des textes) ?

Oui Non

Cela vous dissuade-t-il de chercher des solutions dans des textes écrits dans la langue peu répandue ?

Oui Non

Si vous avez trouvé directement une équivalence dans un dictionnaire, allez-vous quand même rechercher dans un texte écrit dans la langue peu répandue ?

Oui Non

La recherche documentaire dans des textes est-elle alors réservée à des textes écrits dans la langue la plus courante ?

Oui Non

Quand vous avez trouvé la signification d'un terme mais pas l'équivalence dans la langue peu répandue (dans le cas d'une traduction vers la langue peu répandue), trouvez-vous l'équivalence par vous-même ?

Oui Non

Comment vérifiez-vous alors la fiabilité de cette équivalence ?

.....
.....

.....
Votre recherche documentaire passe-t-elle par une langue tierce ?
Par exemple, si vous traduisez un texte de votre langue peu répandue au français, vous cherchez une équivalence vers des dictionnaires ou glossaires dans le sens langue peu répandue-anglais.

Oui Non

Cette démarche est : *Possibilité de cocher deux cases.*

fréquente efficace

peu fréquente peu efficace

Si vous pensez que cette démarche est peu efficace, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Quel type de problèmes est concerné par cette démarche ?

Les termes techniques « purs » du domaine

Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant et ayant un sens particulier dans le domaine

La phraséologie

L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire entraîne-t-elle une utilisation moindre des sources papier ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Considérez-vous que les sources disponibles sur Internet dans la langue peu répandue sont de nature trop générale ?

Oui Non

Internet est-elle la *première* source consultée (avant les sources papier) ?

Oui Non

Pensez-vous que les délais de remise de la traduction sont un critère plus important chez le traducteur de langues « rares » par rapport à ceux traduisant dans des langues où les sources documentaires sont abondantes ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous un « réseau » de spécialistes capables de vous aider ?
Sont-ils spécialistes du même domaine ?

.....
.....

Le manque de sources documentaires entraîne-t-il un redéploiement de la recherche documentaire vers le spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

.....
.....
.....

Le passage par une langue tierce permet-il de se passer du spécialiste ?

.....
.....

A quel moment décidez-vous de le consulter ?

Avant d'avoir vu que les sources documentaires n'étaient pas suffisantes pour comprendre

Après avoir vu que les sources documentaires n'étaient pas suffisantes pour comprendre

Est-ce lié au degré de connaissance que vous avez avec le spécialiste ?

Oui Non

Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous moins besoin de poser des questions liées à une mauvaise compréhension du texte à traduire ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous toujours besoin de valider auprès du spécialiste une solution trouvée dans la langue d'arrivée ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Internet a-t-il entraîné une consultation moindre du spécialiste ?

Oui Non

Dans quelle mesure ?

.....

.....

Attachez-vous une attention particulière au stockage de l'information spécialisée dans un glossaire ou une base de données personnelle (étant donnée le manque de sources disponibles) ?

Oui Non

Si votre réponse est non, quelle en est la raison ?

.....

.....

.....

QUESTIONNAIRES PORTANT SUR LES LPR (TROISIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ :

Langue d'arrivée :

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Comment se matérialise le manque d'informations ?

dans les sources non terminologiques⁵ : manque qualitatif
manque quantitatif

Si vous avez coché la case « manque qualitatif » : pensez-vous que les problèmes se situent sur :

Les sources papier
Les sources Internet

Si vous avez coché la case « manque quantitatif » : pensez-vous que les problèmes se situent sur :

Les sources papier
Les sources Internet

2) Pensez-vous que les sources terminologiques⁶ sur Internet sont de meilleure qualité que les sources papier ?

Oui Non

Le manque quantitatif touche :

Les termes hyper-spécialisés du domaine
Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant
La phraséologie

3) Compensez-vous le manque de sources non terminologiques en consultant *en priorité* des dictionnaires, glossaires et bases de données ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous recherchez en priorité des informations liées aux problèmes du texte ?

Oui Non

Si vous pensez que les dictionnaires, glossaires et base de données ne compensent pas le manque de sources non terminologiques : cela signifie-t-il que vous privilégiez la consultation de sources terminologiques ?

Oui Non

Le manque de sources non terminologiques pose-t-il un problème de compréhension du texte et du sujet ?

Oui Non

⁵ Les sources non terminologiques désignent les ouvrages et les textes sur un domaine de spécialité (qu'elles soient papier ou électroniques).

⁶ Les sources terminologiques désignent les dictionnaires (unilingues ou bilingues), les bases de données et les glossaires (qu'elles soient papier ou électroniques).

4) La recherche documentaire pose-t-elle un problème dès que la solution proposée par le dictionnaire n'est pas suffisante (en d'autres termes, dès qu'on s'éloigne d'une recherche dans un dictionnaire pour aller vers une recherche dans des textes) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : les sources non terminologiques parviennent-elles à compenser la faiblesse des sources terminologiques ?

Oui Non

5) Si vous avez trouvé directement une équivalence dans un dictionnaire, allez-vous quand même rechercher dans un texte écrit en japonais ?

Oui Non

Dans les deux cas : cette démarche dépend-elle du niveau de satisfaction de l'équivalence trouvée dans le dictionnaire ?

Oui Non

6) La recherche documentaire dans des textes est-elle réservée à des textes écrits dans la langue la plus courante ? Par exemple, si vous traduisez un texte du japonais vers le français, vous allez directement chercher des documents en français sachant que vous trouverez peu de sources en japonais.

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : adoptez-vous cette démarche pour gagner du temps ?

Oui Non

7) L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire entraîne-t-elle une utilisation moindre des sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : pensez-vous que la raison principale est :

La plus grande maniabilité d'Internet

Le fait que les sources soient plus nombreuses sur Internet

Si vous pensez qu'Internet n'entraîne pas d'utilisation moindre des sources papier : votre domaine a une évolution terminologique :

Faible

Forte

8) Considérez-vous que les sources disponibles sur Internet en japonais sont trop générales ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce sur le plan des :

Sources terminologiques

Sources non terminologiques

9) Internet est-elle la *première* source consultée (avant les sources papier) ?

Oui Non

Cela dépend :

Du domaine

De votre connaissance de ce domaine

Si vous avez répondu qu'Internet était la première source consultée : est-ce une question de maniabilité (même si peu d'informations sont disponibles sur Internet) ?

Oui Non

10) Le manque de sources documentaires entraîne-t-il un redéploiement de la recherche vers le spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela dépend-il de vos connaissances dans le domaine

Oui Non

Si vous pensez que le manque de sources documentaires entraîne un redéploiement de la recherche vers le spécialiste : passez-vous en revue les sources disponibles avant de vous adresser au spécialiste ?

Oui Non

Si vous pensez que le manque de sources documentaires entraîne un redéploiement de la recherche documentaire vers le spécialiste : il s'agit :

de questions terminologiques (équivalences)

d'informations sur le domaine

11) Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous toujours besoin de valider auprès du spécialiste une solution trouvée dans la langue d'arrivée ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous n'avez pas confiance dans les sources Internet ?

Oui Non

Si vous pensez que vous avez toujours besoin de valider auprès du spécialiste une solution trouvée dans la langue d'arrivée : cela a-t-il à voir avec la connaissances que vous avez du spécialiste ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SELON
LA TECHNICITÉ DU TEXTE DE DÉPART (DEUXIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle : français
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pensez-vous que les textes moins spécialisés posent plus de problèmes que les textes très spécialisés ?

Oui Non

Un texte contenant une très forte fréquence de termes techniques spécialisés du domaine donne-t-il une indication sur le niveau de difficulté du texte à traduire ?

Oui Non

Quand vous commencez à traduire un texte à technicité moindre, vous apercevez-vous qu'il contient des difficultés sous-jacentes que vous ne soupçonniez pas ?

Oui Non

Cela porte-t-il sur des ambiguïtés, des incohérences ?

Oui Non

Vous vous apercevez de ces problèmes en :

Lisant le texte lors de la traduction

Passant à la recherche documentaire

Avec l'expérience, pouvez-vous identifier les problèmes liés à des ambiguïtés lors de l'étape de lecture ?

Oui Non

Les problèmes sont-ils différents quand vous avez à traduire des textes vulgarisés et des textes très techniques ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Pensez-vous que les problèmes posés par les termes très techniques sont plus faciles à résoudre que des termes moins techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

La recherche documentaire est-elle plus rapide quand vous avez à traduire un texte très technique (sur le plan du temps consacré, de l'optimisation des sources consultées) ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

La traduction de textes très techniques amène-t-elle à consulter :

Plus de dictionnaires/glossaires, bases de données

Moins de dictionnaires/glossaires, bases de données

Plus de textes et ouvrages spécialisés

Moins de textes et ouvrages spécialisés

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases.

Quand vous traduisez un texte moyennement technique, essayez-vous d'acquérir des connaissances dépassant les problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....

Quand vous traduisez un texte très technique, avez-vous moins « envie » d'acquérir des connaissances générales dans le domaine de spécialité en question ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Est-il plus facile de se spécialiser dans un domaine lorsque vous traduisez des textes moyennement techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Quand vous traduisez un texte moyennement technique, avez-vous des difficultés sur des points qui ne sont pas forcément très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Consultez-vous en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques ?

Oui Non

Les textes moyennement techniques sont-ils faciles à comprendre mais délicats sur le plan de la recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Y a-t-il des problèmes de clarté récurrents dans les textes à moyenne technicité ?

Oui Non

Les problèmes de clarté se portent sur :

Les phrases

Les termes (ex : des termes à plusieurs sens ou « vagues »)

Consultez-vous plus fréquemment le client quand vous avez à traduire des textes à moyenne technicité ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....

Avez-vous plus de « réticence » à consulter un spécialiste lorsque le texte n'est pas trop technique ?

Oui Non

Quand vous traduisez un texte très technique, avez-vous plus tendance à traiter les problèmes terminologiques par le biais de dictionnaires/glossaires et à écarter une recherche destinée à comprendre en profondeur ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le niveau de technicité du texte est-il corrélé à l'envoi d'une terminologie par le client ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SELON
LA TECHNICITÉ DU TEXTE DE DÉPART (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération
UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple :
si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue
pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité
que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Un texte contenant une très forte fréquence de termes techniques spécialisés du domaine donne-t-il une indication sur le niveau de difficulté du texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que la résolution des termes techniques empruntés au vocabulaire courant posent plus de problèmes que les termes hyper-spécialisés d'un domaine ?

Oui Non

2) Vous vous apercevez de ces problèmes en :

Lisant le texte lors de la traduction

Passant à la recherche documentaire

Si vous avez répondu « en lisant le texte lors de la traduction » : cela signifie-t-il que la majorité des problèmes sont identifiés à la lecture du texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « en passant à la recherche documentaire » : la consultation de textes permet-elle de révéler plus de problèmes sous-jacents que la consultation de dictionnaires ou de glossaires ?

Oui Non

3) Pensez-vous que les problèmes posés par les termes très techniques sont plus faciles à résoudre que des termes moins techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce parce qu'ils sont difficiles à trouver dans un contexte spécialisé ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : pensez-vous qu'ils ne posent pas de problèmes de compréhension (contrairement aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?)

Oui Non

4) La recherche documentaire est-elle plus rapide quand vous avez à traduire un texte très technique (sur le plan du temps consacré, de l'optimisation des sources consultées) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : privilégiez-vous la consultation de dictionnaires et de glossaires (l'acquisition de connaissances se fait dans les dictionnaires/glossaires) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche documentaire était plus rapide quand vous aviez à traduire un texte très technique : cela dépend-il de vos connaissances dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche documentaire n'était pas plus rapide quand vous aviez à traduire un texte très technique : cela signifie-t-il que vous vous efforcez d'acquérir un maximum de connaissances ?

Ou Non

Si vous avez répondu que la recherche documentaire n'était pas plus rapide quand vous aviez à traduire un texte très technique : devez-vous alors rattraper votre manque de connaissances ?

Oui Non

5) La traduction de textes très techniques amène à consulter : *Ne cochez qu'une seule case*

Plus de dictionnaires/glossaires, bases de données

Moins de dictionnaires/glossaires, bases de données

Plus de textes et ouvrages spécialisés

Moins de textes et ouvrages spécialisés

6) Est-il plus facile de se spécialiser dans un domaine lorsque vous traduisez des textes moyennement techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que vous n'avez pas le temps de vous spécialiser (à cause des contraintes de votre activité) ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas plus facile de se spécialiser dans un domaine lorsque vous traduisiez des textes moyennement techniques : cela signifie-t-il qu'un texte moyennement technique ne contient pas forcément les concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

7) Quand vous traduisez un texte moyennement technique, avez-vous des difficultés sur des points qui ne sont pas forcément très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : il s'agit de difficultés qui :

apparaissent au cours de la traduction

sont révélées par la recherche documentaire

Si vous avez répondu que vous n'aviez pas de difficultés sur des points qui n'étaient pas forcément très techniques : cela signifie-t-il que vous vous concentrez sur les points que vous ne connaissez pas ?

Oui Non

8) Consultez-vous en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela dépend-il du facteur temps ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous consultiez en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques : les termes très techniques sont-ils résolus principalement avec le dictionnaire bilingue ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous consultiez en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques : les textes consultés sont-ils réservés à la résolution des problèmes posés par des points moins techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas en priorité le dictionnaire bilingue spécialisé (papier ou en ligne) dans la traduction de textes très techniques : cela répond-il à un souci de spécialisation dans le domaine ?

Oui Non

9) Les textes moyennement techniques sont-ils faciles à comprendre mais délicats sur le plan de la recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vos connaissances sont trop faibles ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les textes moyennement techniques étaient faciles à comprendre mais délicats sur le plan de la recherche documentaire : cela signifie-t-il que les textes moyennement techniques renferment un grand nombre de termes techniques ayant plusieurs sens ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les textes moyennement techniques n'étaient pas délicats sur le plan de la recherche documentaire : est-ce parce que les termes hyper-spécialisés sont absents de ces textes ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les textes moyennement techniques n'étaient pas délicats sur le plan de la recherche documentaire : est-ce parce que vous connaissez bien le domaine ?

Oui Non

10) Avez-vous plus de « réticence » à consulter un spécialiste lorsque le texte n'est pas trop technique ?

Oui Non

Dans les deux cas : cela dépend-il du « degré » de connaissance que vous avez avec lui ?

Oui Non

QUESTIONNAIRE SUR LES TTEVC ET LES TTSS (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ

Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Nous entendons par terme technique emprunté au vocabulaire courant un terme présent à la fois dans le vocabulaire général et spécialisé. Ce terme a souvent plusieurs sens. Exemple : des termes anglais comme « setting », « share » ou « stake » (dans le domaine économique).

Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant vous posent-ils des problèmes lors de votre recherche documentaire ?

Oui Non

Vous vous apercevez de la difficulté à traduire ce type de terme :

Lors de la lecture du texte à traduire

Lors du passage à la traduction

Lors de la recherche documentaire sur d'autres points du texte à traduire

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases

Comment se matérialisent les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Compréhension insuffisante (le terme ayant plusieurs sens possibles)

Compréhension suffisante mais nécessité de vérifier

Compréhension mais problème de reformulation (le terme ayant plusieurs équivalences)

Manque de clarté du texte à traduire

Insuffisance des sources documentaires (difficulté pour trouver l'information)

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases

Si vous pensez que les sources documentaires sont insuffisantes, il s'agit :

D'un manque qualitatif (les informations sur le problème existent mais ne permettent pas de régler le problème)

D'un manque quantitatif (les informations sur le problème sont peu nombreuses)

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases

Dans quel type de sources y a-t-il un manque qualitatif ?

Les dictionnaires/glossaires/lexiques Les ouvrages/textes

Dans quel type de texte à traduire se matérialisent les problèmes causés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Texte à faible technicité Texte à forte technicité

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases

Ces problèmes sont-ils récurrents ?

Oui Non

Entraînent-ils toujours une phase de recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils plus difficiles à résoudre que ceux posés par les termes techniques « purs » du domaine ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous des problèmes dans votre recherche documentaire parce que vous ne trouvez pas la signification et l'équivalence de ce type de terme dans son contexte ?

Oui Non

La recherche documentaire dans des textes spécialisés est-elle indispensable dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le dictionnaire (unilingue ou bilingue) est-il un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

L'analyse du texte à traduire vous permet-elle de comprendre ce genre de terme et de vous passer de recherche documentaire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....

.....
.....

Pouvez-vous résoudre le problème constitué par les termes techniques du vocabulaire courant en faisant une recherche documentaire ciblée sur les termes hyper-spécialisés du texte ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le besoin de comprendre ce genre de terme est-il plus pressant par rapport aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

La résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant nécessite-t-elle la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires ?

Oui Non

Faites-vous moins confiance au dictionnaire bilingue quand vous avez à traduire un terme technique emprunté au vocabulaire courant (par rapport à un terme technique hyper-spécialisé) ?

Oui Non

L'utilisation d'Internet se fait-elle plus pressante dans le cas des termes technique emprunté au vocabulaire courant ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Si ce type de terme présente une solution satisfaisante dans un dictionnaire unilingue *ou* bilingue, passez-vous par une recherche dans un texte pour vérifier ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

La consultation d'un glossaire ou d'un dictionnaire unilingue vous permet-elle d'obtenir des informations qui orientent votre recherche documentaire dans des textes ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le dictionnaire bilingue sert à :

- Evaluer les différentes équivalences *avant* consultation d'un texte sur le domaine
Entériner un choix de traduction *après* consultation d'un texte sur le domaine

A la relecture du texte traduit, le terme technique emprunté au vocabulaire courant pose-t-il encore des problèmes ?

Si vous avez répondu oui, de quelles natures sont-ils ?

.....
.....
.....
.....

Faites-vous une lecture plus approfondie du texte trouvé contenant le terme technique emprunté au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Quand vous êtes pressé par le temps, avez-vous tendance à réduire le temps consacré à la recherche de ces termes ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Ce genre de terme constitue-t-il une « exception » dans votre domaine de spécialité ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, le fait qu'il soit une « exception » complique-t-il la recherche documentaire ?

.....
.....
.....
.....

Si vous avez répondu oui, les avez-vous tous « ciblés » avec l'expérience ?

Oui Non

Les problèmes posés par ce genre de terme nécessitent-ils l'intervention d'un spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non, cela signifie-t-il que la recherche documentaire vous dispense d'un spécialiste ?

.....
.....
.....
.....

Si vous n'avez pas la possibilité de consulter un spécialiste, cela vous manque-t-il quand vous êtes confronté aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le spécialiste a-t-il aussi des problèmes de compréhension de ce type de termes ?

Oui Non

Le spécialiste est-il moins à l'aise quand vous lui posez des questions sur ce genre de termes ?

Oui Non

Les réponses données par le spécialiste sont-elles plus précises quand vous lui demandez des renseignements sur des points très techniques du domaine ?

Oui Non

Les explications du spécialiste vous permettent-elles de trouver une équivalence par vous-même, sans nouvelle recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Le spécialiste sert-il avant tout à valider l'équivalence en langue d'arrivée qui a été trouvée à la suite d'une recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, cela signifie-t-il que la connaissance du jargon du domaine de spécialité vous manque ?

Oui Non

Pensez-vous que l'acquisition du jargon du domaine permet de pallier les problèmes liés à ce genre de terme ?

Oui Non

Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils enregistrés dans une base de données ou un glossaire que vous avez élaboré ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Après avoir inclus ce type de terme dans une liste/glossaire, passez-vous par une nouvelle recherche documentaire lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE SUR LES TTEVC ET LES TTSS (TROISIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ

Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

École de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Nous entendons par terme technique emprunté au vocabulaire courant un terme présent à la fois dans le vocabulaire général et spécialisé. Ce terme a souvent plusieurs sens. Exemple : des termes anglais comme « setting », « share » ou « stake » (dans le domaine économique).

1) Comment se matérialisent les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ? *Cochez une seule case*

- Compréhension insuffisante (le terme ayant plusieurs sens possibles)
- Compréhension suffisante mais nécessité de vérifier
- Compréhension mais problème de reformulation (le terme ayant plusieurs équivalences)
- Manque de clarté du texte à traduire
- Insuffisance des sources documentaires (difficulté pour trouver l'information)

2) Ces problèmes sont-ils récurrents ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ont-ils diminué avec l'expérience ?

Oui Non

Si vous avez répondu que ces problèmes étaient récurrents : le fait que ces problèmes soient récurrents vous permet-il de les anticiper ?

Oui Non

Si vous avez répondu ces problèmes n'étaient pas récurrents : les termes techniques empruntés au vocabulaire courant vous posent-ils plus de problèmes que les termes techniques « purs » du domaine ?

Oui Non

3) Avez-vous des problèmes dans votre recherche documentaire parce que vous ne trouvez pas la signification et l'équivalence de ce type de terme dans leur contexte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : mettez-vous plus de temps à résoudre les problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant que pour les termes techniques « purs » du domaine ?

Oui Non

4) Le dictionnaire (unilingue ou bilingue) est-il un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui », il s'agit du dictionnaire :

Unilingue

Bilingue

Si vous avez répondu que le dictionnaire (unilingue ou bilingue) n'était pas un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant : pensez-vous que le dictionnaire maintient l'ambiguïté ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le dictionnaire (unilingue ou bilingue) n'était pas un outil satisfaisant pour résoudre les problèmes liés aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant : s'agit-il d'une étape amenant à la consultation de sources terminologiques ?

Oui Non

5) L'analyse du texte à traduire vous permet-elle de comprendre ce genre de termes et de vous passer de recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous trouvez l'équivalence par vous-même ?

Oui Non

6) Pensez-vous que les problèmes posés par ce genre de termes sont faciles à résoudre ?

Oui Non

7) Le besoin de comprendre ce genre de termes est-il plus pressant par rapport aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : croyez-vous que vous êtes plus à même de comprendre les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le besoin de comprendre n'était pas plus pressant par rapport aux termes techniques hyper-spécialisés du domaine : traitez-vous les termes hyper spécialisés du domaine avec la même importance que les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

8) La résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant nécessite-t-elle la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le recours aux sources non terminologiques est-il systématique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant nécessitait la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires : utilisez-vous à la fois les sources papier et Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la résolution des problèmes posés par les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ne nécessitait pas la mobilisation d'un plus grand nombre de sources documentaires : attachez-vous autant d'importance à comprendre les termes techniques « purs » du domaine (par rapport aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant) ?

Oui Non

9) Faites-vous moins confiance au dictionnaire bilingue quand vous avez à traduire un terme technique emprunté au vocabulaire courant (par rapport à un terme technique hyper-spécialisé) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : pensez-vous que le dictionnaire ne vous apporte pas une bonne compréhension et une bonne équivalence en contexte ?

Oui Non

10) L'utilisation d'Internet se fait-elle plus pressante dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui », Internet est-il utilisé avant d'évaluer les sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet se faisait plus pressante dans le cas des termes techniques empruntés au vocabulaire courant : Internet apporte-t-il une vraie valeur ajoutée ?

Oui Non

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet ne se faisait pas plus pressante dans le cas des termes technique emprunté au vocabulaire courant : les domaines à faible évolution terminologique sont-ils concernés ?

Oui Non

- 11) Le dictionnaire bilingue sert à : *Cochez une seule case*
Évaluer les différentes équivalences *avant* consultation d'un
texte sur le domaine
Entériner un choix de traduction *après* consultation d'un texte
sur le domaine

*Dans les deux cas : avez-vous du mal à évaluer la fiabilité des
équivalences ?*

Oui Non

Les problèmes pour évaluer la fiabilité des équivalences sont-ils liés
à la connaissance du sujet ?

Oui Non

*Si vous avez répondu que le dictionnaire bilingue permettait
d'entériner un choix de traduction après consultation d'un texte sur
le domaine : ceci implique-t-il une bonne connaissance des sources
du domaine ?*

Oui Non

*Si vous avez répondu qu'il permettait d'entériner un choix de
traduction après consultation d'un texte sur le domaine : cette
démarche se fait-elle selon le temps dont vous disposez ?*

Oui Non

- 12) Faites-vous une lecture plus approfondie du texte trouvé contenant le
terme technique emprunté au vocabulaire courant ?

Oui Non

L'objectif est-il de résoudre par la même occasion d'autres
problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

- 13) Faites-vous une lecture aussi approfondie quand vous trouvez dans un
texte un terme technique « pur » du domaine ?

Oui Non

- 14) Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant constituent-
ils une « exception » dans votre domaine de spécialité ?

Oui Non

Dans les deux cas, il s'agit de domaines :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

- 15) Les avez-vous tous « ciblés » avec l'expérience ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce parce que : *Possibilité de
cocher les deux cases*

Vous avez beaucoup d'expérience dans le domaine

Votre domaine a une faible évolution terminologique

16) Les problèmes posés par ce genre de termes nécessitent-ils l'intervention d'un spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : vous pensez qu'il n'est pas utile de le consulter parce qu'il s'agit principalement d'un problème d'équivalence.

Oui Non

17) Si vous n'avez pas la possibilité de consulter un spécialiste, cela vous manque-t-il quand vous êtes confronté aux termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la consultation du spécialiste vous manquait : mettez-vous beaucoup de temps avant de trouver une solution satisfaisante ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la consultation du spécialiste ne vous manquait pas : vous ne le consultez pas parce qu'il s'agit plus d'un problème d'équivalence que de compréhension.

Oui Non

18) Pour ce genre de termes, hésitez-vous à le consulter ?

Oui Non

19) Cela dépend-il du « degré » de connaissance que vous avez avec lui ?

Oui Non

20) Le spécialiste a-t-il aussi des problèmes de compréhension de ce type de termes ?

Oui Non

21) Le dialogue avec le spécialiste est-il plus important dans ce genre de termes ?

Oui Non

22) Etes-vous obligé de faire un travail d'explication plus important sur les problèmes posés par ces termes (lorsque vous consultez le spécialiste) ?

Oui Non

23) Le spécialiste constitue-t-il une valeur ajoutée plus importante dans le cas des termes technique hyper-spécialisés ?

Oui Non

24) Les réponses données par le spécialiste sont-elles plus précises quand vous lui demandez des renseignements sur des points très techniques du domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : la consultation s'avère-t-elle parfois infructueuse ?

Oui Non

25) Le spécialiste est-il désorienté par les questions liées à des termes techniques empruntés au vocabulaire courant ?

Oui Non

26) Etes-vous plus obligé, avec les termes techniques empruntés au vocabulaire courant, de repasser par une phase de recherche après consultation du spécialiste ?

Oui Non

27) Quand vous lui demandez des informations sur des points peu techniques, vous met-il plus sur la piste qu'il ne vous donne de réponse précise ?

Oui Non

28) Les explications du spécialiste vous permettent-elles de trouver une équivalence par vous-même, sans nouvelle recherche documentaire ?

Oui Non

29) Le spécialiste sert-il avant tout à valider l'équivalence qui a été trouvée à la suite d'une recherche documentaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous ne voulez pas le déranger ?

Oui Non

30) Pensez-vous que l'acquisition du jargon du domaine permet de pallier les problèmes liés à ce genre de termes ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : il s'agit d'un domaine :

A faible évolution terminologique

A forte évolution terminologique

31) Le fait de ne pas être totalement spécialiste du domaine crée-t-il de façon récurrente ce genre de problèmes ?

Oui Non

32) Les termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils enregistrés dans une base de données ou un glossaire que vous avez élaboré ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : considérez-vous que ce genre de termes n'est pas assez spécialisé (ils ne font pas partie à part entière du domaine) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les termes techniques empruntés au vocabulaire courant n'étaient pas enregistrés dans une base de données ou un glossaire personnel : pensez-vous qu'ils sont trop polysémiques pour pouvoir être enregistrés ?

Oui Non

33) Après avoir inclus ce type de terme dans une liste/glossaire, passez-vous par une nouvelle recherche documentaire lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte ?

Oui Non

Est-ce le cas des domaines à faible ou à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Avez-vous la même stratégie avec des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION D'INTERNET DANS
L'ACTIVITÉ TRADUISANTE (DEUXIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Utilisez-vous Internet pour les besoins de votre recherche documentaire ?

Oui Non

Internet est-elle une source qui permet d'avoir rapidement un condensé d'informations de base sur un domaine de spécialité ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Est-il plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Les sources papier sont-elles plus adaptées à un souci de spécialisation dans un domaine de spécialité ?

Oui Non

Internet convient-il plus à une recherche destinée à résoudre les problèmes posés par un texte à traduire ?

Oui Non

Quand vous utilisez Internet, votre démarche s'oriente autour :

D'une recherche générale sur le domaine

Des difficultés du texte à traduire

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases.

Votre recherche sur Internet s'oriente autour : les deux

De moteurs de recherche

De sites-clés (« favoris »)

Le ciblage des « favoris » dépend-il de l'expérience que vous avez du domaine ?

Oui Non

La recherche sur Internet favorise-t-elle la spécialisation dans un domaine de spécialité ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....

.....
.....

La recherche sur Internet favorise-t-elle la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés électroniques ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

La consultation de textes spécialisés sur Internet dépend-elle de la technicité du texte à traduire ? En d'autres termes, plus le texte à traduire est technique et moins vous consultez des textes spécialisés.

Oui Non

Si vous avez répondu oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Réservez-vous certaines étapes de votre recherche documentaire à la consultation de sources papier plutôt qu'à Internet ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Si les informations trouvées sur Internet ne sont pas assez satisfaisantes, retournez-vous vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Est-il plus difficile d'évaluer la fiabilité des sources Internet par rapport aux sources papier ?

Oui Non

Pourquoi ?

.....
.....
.....

Les informations trouvées sur Internet permettent-elles d'aller plus loin dans la recherche documentaire et de fournir un travail de meilleure qualité ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Votre recherche documentaire est-elle plus approfondie depuis l'arrivée d'Internet ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous qu'Internet « stimule » l'acceptation de textes plus techniques ? Autrement dit, des textes que vous n'auriez pas acceptés sans Internet.

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous que l'utilisation d'Internet est surtout liée au fait que les délais de remise des textes à traduire sont souvent très courts ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Selon le temps dont vous disposez pour traduire un texte, privilégiez-vous la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

L'utilisation d'Internet est-elle liée au fait que vous n'avez pas forcément la possibilité de consulter un spécialiste ou une source papier ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire est-elle de concert avec l'utilisation des sources papier ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, l'utilisation des sources papier dépend-elle :

Du domaine de spécialité Des délais de remise du travail

Des connaissances du domaine

L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire englobe-t-elle obligatoirement une étape de prise de connaissances du sujet traité ?

Oui Non

Cette étape est-elle moins systématique avec les sources papier ?

Oui Non

La consultation de textes et d'ouvrages papier dépend-elle de l'accessibilité de ces sources ?

Oui Non

La recherche sur Internet est-elle plus efficace quand il s'agit de trouver des termes hyper-spécialisés (par rapport à des termes plus généraux) ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Recherchez-vous directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous avez à traduire des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

La recherche destinée à résoudre les problèmes posés par des termes empruntés au vocabulaire courant mais ayant un sens particulier dans un domaine de spécialité s'oriente-t-elle en priorité sur les moteurs de recherche ?

Oui Non

Le fait de trouver une base de données satisfaisante (de type « Grand Dictionnaire Terminologique ») annihile-t-il la consultation d'autres sources sur Internet (par exemple des textes spécialisés en ligne sur le sujet) ?

Oui Non

Une base de données sur Internet représente-elle un point de départ pour consulter dans une deuxième étape des textes spécialisés ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Consultez-vous des textes en ligne seulement si les dictionnaires ou les glossaires en ligne ne fournissent pas les informations souhaitées ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

**QUESTIONNAIRE SUR L'UTILISATION D'INTERNET DANS
L'ACTIVITÉ TRADUISANTE (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ

Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A L'UTILISATION D'INTERNET DANS LA
RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Est-il plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est-ce un problème de maniabilité (les informations de base sur Internet étant « éparpillées » dans différentes sources) ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il était plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : avez-vous du mal à trouver sur Internet des sources synthétiques ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il était plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : il s'agit d'un domaine :

A faible évolution terminologique

A forte évolution terminologique

Si vous avez répondu qu'il n'était pas plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : est-ce parce que le domaine est trop « large » (par exemple, la médecine) ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas plus facile avec les sources papier d'acquérir une base de connaissances et les concepts de base d'un domaine : est-ce parce que vous n'avez pas de sources papier ?

Oui Non

2) Quand vous utilisez Internet, votre démarche s'oriente autour :

D'une recherche générale sur le domaine

Des difficultés du texte à traduire

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases.

3) La 1^e étape d'une recherche sur Internet consiste à :

Rechercher des informations sur le domaine

Rechercher les solutions aux problèmes du texte à traduire

Si vous commencez par rechercher les solutions aux problèmes du texte à traduire : cela signifie-t-il que vous avez des connaissances solides dans le domaine ?

Oui Non

Si vous commencez par rechercher les solutions aux problèmes du texte à traduire : cela dépend-il du temps que vous avez pour traduire le texte ?

Oui Non

4) Votre recherche sur Internet s'oriente autour :

De moteurs de recherche

De sites-clés (« favoris »)

Si vous avez coché la case « sites-clés » : la recherche dans des « favoris » sert-elle à chercher des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

5) Ces sites-clés sont :

Des sources terminologiques

Des sources non terminologiques

Les sites-clés servent-ils de point de départ (pour aller ensuite vers des moteurs de recherche ?

6) La recherche sur Internet favorise-t-elle la spécialisation dans un domaine de spécialité ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il d'une spécialisation beaucoup plus ciblée qu'avec les sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet favorisait la spécialisation dans un domaine de spécialité : êtes-vous obligé de consulter en priorité des textes sur Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet ne favorisait pas la spécialisation dans un domaine de spécialité : le « trop plein » d'informations nuit-il à la recherche d'information (il y a beaucoup d'informations peu pertinentes) ?

Oui Non

7) La recherche sur Internet favorise-t-elle la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment des textes spécialisés sur Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : pensez-vous que le temps joue un rôle ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet favorisait la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés sur Internet : pensez-vous que la technicité du texte à traduire joue un rôle ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet favorisait la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés sur Internet : cela signifie-t-il que vous allez vers la source la plus facilement consultable sur le plan de son organisation interne (classement alphabétique par exemple) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la recherche sur Internet ne favorisait pas la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne au détriment de la consultation de textes spécialisés électroniques : est-ce parce que vous consultez en priorité des moteurs de recherche ?

Oui Non

8) Si les informations trouvées sur Internet ne sont pas assez satisfaisantes, retournez-vous vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui », il s'agit d'un domaine :

A faible évolution terminologique

A forte évolution terminologique

Si vous avez répondu que vous retourniez vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : avez-vous des problèmes liés à la technicité de la source ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous retourniez vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : avez-vous des problèmes liés à la complétude de la source (la source ne fournit pas toutes les informations souhaitées) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne retourniez pas vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : est-ce parce que vous n'avez pas de sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne retourniez pas vers une recherche documentaire orientée vers des sources papier : est-ce parce que votre domaine a trop évolué (les sources ne sont plus à jour) ?

Oui Non

9) Est-il plus difficile d'évaluer la fiabilité des sources Internet par rapport aux sources papier ?

Oui Non

10) L'évaluation de la fiabilité du texte (sur Internet) est-elle rendue difficile parce que vous n'êtes pas spécialiste du domaine ?

Oui Non

Etes-vous plus « réticents » sur certains domaines ?

Oui Non

11) Pensez-vous qu'Internet « stimule » l'acceptation de textes plus techniques ? Autrement dit, des textes que vous n'auriez pas acceptés sans Internet.

Oui Non

Internet a-t-il aussi stimulé votre activité de recherche documentaire ?

Oui Non

Internet a-t-il amélioré vos stratégies de recherche documentaire ?

Oui Non

Le fait de ne pas être totalement spécialiste du domaine est-il un facteur moins déterminant depuis l'arrivée d'Internet ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous acceptiez des textes plus techniques depuis l'arrivée d'Internet : cela signifie que la facilité d'accès prime sur :

Le délai

La technicité du texte à traduire

Les connaissances du traducteur

Ne cochez qu'une seule case

Si vous avez répondu que vous n'acceptiez pas de textes plus techniques depuis l'arrivée d'Internet : cela signifie-t-il que l'acceptation dépend du délai plus que de la technicité du texte à traduire ?

Oui Non

12) Selon le temps dont vous disposez pour traduire un texte, privilégiez-vous la consultation de dictionnaires, glossaires ou bases de données en ligne ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela dépend-il aussi de votre niveau de connaissances dans le domaine ?

Oui Non

13) L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire est-elle de concert avec l'utilisation des sources papier ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie que :

vos sources papier sont dépassées

vous préférez utiliser Internet pour des questions de maniabilité

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire était de concert avec l'utilisation des sources papier : l'utilisation des sources papier dépend :

Du domaine de spécialité

Des délais de remise du travail

Des connaissances du domaine

Possibilité de cocher plusieurs cases

Si vous avez coché « domaine de spécialité » : il s'agit de domaine :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

Si vous avez coché « délais de remise du travail » : utilisez-vous les sources papier si les délais sont importants ?

Oui Non

Si vous avez coché « connaissances du domaine » : moins vous avez de connaissances et plus vous allez vers des sources papier générales ?

Oui Non

14) L'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire englobe-t-elle obligatoirement une étape de prise de connaissances du sujet traité ?

Oui Non

Dans les deux cas : le temps joue-t-il un rôle ?

Oui Non

Si vous avez répondu que l'utilisation d'Internet dans la recherche documentaire n'englobait pas obligatoirement une étape de prise de connaissances du sujet traité : cette méthode est-elle une habitude de travail ?

Oui Non

15) La recherche sur Internet est-elle plus efficace quand il s'agit de trouver des termes hyper-spécialisés (par rapport à des termes plus généraux) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : est ce parce que vous investissez moins dans des sources papier ?

Oui Non

16) Allez-vous plus sur Internet à mesure que le domaine est récent ?

Oui Non

17) Recherchez-vous directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous avez à traduire des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : vous pensez qu'il n'est pas utile de comprendre au même niveau qu'un spécialiste.

Oui Non

Si vous avez répondu que vous recherchez directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous aviez à traduire des termes hyper-spécialisés : cela dépend-il du temps que vous avez pour traduire le texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous recherchez directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous aviez à traduire des termes hyper-spécialisés : une base de données ou un glossaire permet-il d'avoir un condensé des concepts de base d'un domaine ?

Oui Non

18) *Si vous avez répondu que vous recherchez directement des glossaires, bases de données ou dictionnaires en ligne quand vous aviez à traduire des termes hyper-spécialisés : cette démarche dépend-elle de vos connaissances dans le domaine ?*

Oui Non

Si vous avez répondu que cette démarche ne dépendait pas de vos connaissances dans le domaine : vous reportez-vous sur des textes lorsqu'il y a un problème de compréhension de la définition donnée par un glossaire ou un dictionnaire ?

Oui Non

19) Une base de données sur Internet représente-elle un point de départ pour consulter dans une deuxième étape des textes spécialisés ?

Oui Non

QUESTIONNAIRE SUR LA CONSULTATION DE LA SOURCE
HUMAINE (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Faites-vous appel à un spécialiste d'un domaine ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, faites-vous appel à plusieurs spécialistes selon les domaines de spécialité ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous connu ce(s) spécialiste(s) ?

.....
.....
.....

De quelle nature sont les questions posées ? S'agit-il de confirmer un choix de traduction, de demander des explications ?

.....
.....
.....

Les questions posées s'orientent-elles avant tout sur des termes hyper-spécialisés ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Selon le « degré de connaissance » que vous avez avec le spécialiste, les questions posées sont-elles différentes ? Par exemple, si vous connaissez bien le spécialiste, vous allez lui poser des questions complémentaires sur le sujet.

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Si vous connaissez bien le spécialiste, avez-vous tendance à le consulter avant de passer par une recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, êtes-vous obligé de compléter les informations données par le spécialiste en faisant une recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, pourquoi ?

.....

.....
.....

Exploitez-vous les informations que vous donne le spécialiste dans un glossaire ou une base de données personnelle ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Les informations données par le spécialiste sont-elles compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé pour vous ?

Oui Non

Ces problèmes ont-ils diminué avec l'expérience ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Jusqu'où pouvez-vous aller sans « laisser » le spécialiste ?

.....
.....
.....

Avant de consulter le spécialiste, êtes-vous obligé de lire plus de textes spécialisés sur le domaine ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Le spécialiste arrive-t-il à se mettre à la portée du traducteur ? Par exemple, vous posez une question très précise et, malgré cela, la réponse reste trop spécialisée.

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Après la consultation du spécialiste, devez-vous faire une recherche documentaire sur des points qui n'ont pas été compris dans les explications du spécialiste ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....

.....
.....

Si les informations données par le spécialiste ne répondent pas à votre demande, cela permet-il tout de même de réorienter votre recherche documentaire ? Par exemple, la compréhension de certains concepts de base peut faciliter la recherche documentaire.

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous qu'Internet remplace le contact avec le spécialiste ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Depuis l'arrivée d'Internet, avez-vous moins recours au spécialiste même si vous n'avez pas de problème d'accessibilité à un spécialiste ?

Oui Non

Depuis l'arrivée d'Internet, la consultation du spécialiste est-elle due à des problèmes de compréhension plutôt qu'à un manque d'accessibilité des informations ?

Oui Non

Avec l'arrivée d'Internet, est-on passé d'une consultation destinée à résoudre des problèmes de compréhension à une consultation destinée à confirmer un choix de traduction ?

Oui Non

Le recours au spécialiste se fait-il après avoir traduit le texte ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Si votre réponse est oui, cela signifie-t-il que vous espérez, avant de finir la traduction, que la résolution d'un problème pourra vous donner la solution au problème qui nécessite le recours à un spécialiste ?

Oui Non

Consultez-vous plus le spécialiste selon le niveau de technicité du texte ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Les informations données par le spécialiste permettent-elles d'aller au-delà des problèmes que vous pose le texte ? En d'autres termes, le spécialiste ne vous donne pas seulement des informations sur un problème précis mais sur les concepts de base du domaine.

Oui Non

Si votre réponse est oui, pensez-vous que le spécialiste propose une vraie valeur ajoutée ?

Oui Non

Pensez-vous que le spécialiste pallie le fait que vous n'avez pas forcément la manière de penser du spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Le spécialiste vous apporte-t-il un condensé d'informations sur un domaine que vous avez du mal à obtenir par une recherche documentaire ?

Oui Non

Selon le caractère récent du sujet, avez-vous plus tendance à consulter le spécialiste ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous que le spécialiste peut vous apporter le recul nécessaire sur le domaine, indépendamment d'une bonne recherche documentaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous que le spécialiste est déterminant quand vous avez à « choisir » entre plusieurs équivalences de traduction ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Avec l'expérience, les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire impliquent-ils encore le recours à un spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, cela signifie-t-il que vous avez acquis la manière de penser du spécialiste en arrivant à surmonter les problèmes liés au jargon ?

Oui Non

Le fait d'avoir éventuellement acquis la manière de penser et le jargon du spécialiste contribue-t-il à moins le consulter ?

Oui Non

Le spécialiste vous fournit-il des sources destinées à vous aider ?

Oui Non

Pensez-vous que la consultation d'un spécialiste est un élément important dans la pratique de la traduction professionnelle ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous que la consultation d'un spécialiste qui connaisse les exigences de la traduction professionnelle est un critère important ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....

**QUESTIONNAIRE SUR LA CONSULTATION DE LA SOURCE
HUMAINE (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?
Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Selon le « degré de connaissance » que vous avez avec le spécialiste, les questions posées sont-elles différentes ? Par exemple, si vous connaissez bien le spécialiste, vous allez lui poser des questions complémentaires sur le sujet.

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que vous ne voulez pas le déranger ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne posez pas de questions complémentaires : cela signifie-t-il que vous concentrez vos questions sur le texte à traduire ?

Oui Non

2) Les informations données par le spécialiste sont-elles compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé pour vous ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que vous avez acquis le jargon du spécialiste ?

Oui Non

Si vous pensez que les informations données par le spécialiste sont compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé : s'agit-il d'un domaine à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous pensez que les informations données par le spécialiste sont compliquées par le fait qu'il utilise un jargon trop spécialisé : cela arrive-t-il avec les spécialistes qui connaissent mal la traduction technique ?

Oui Non

3) Si vous avez des problèmes pour comprendre le spécialiste, osez-vous demander des précisions ?

Oui Non

Dans les deux cas : s'agit-il d'un spécialiste que vous connaissez bien ?

Oui Non

4) Après avoir consulté le spécialiste, devez-vous faire une recherche documentaire sur des points qui n'ont pas été compris dans ses explications ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela vous dissuade-t-il de le consulter de nouveau ?

Oui Non

Le fait de refaire une recherche documentaire vous fait-il perdre du temps ?

Oui Non

5) Les explications du spécialiste mettent-elles en lumière des problèmes insoupçonnés ?

Oui Non

6) Pensez-vous qu'Internet remplace le contact avec le spécialiste ?

Oui Non

7) Depuis l'arrivée d'Internet, la consultation du spécialiste est-elle due à des problèmes de compréhension plutôt qu'à un manque d'accessibilité des informations ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : êtes-vous désorienté par le grand nombre d'informations disponibles sur Internet ?

Oui Non

Si vous pensez que, depuis l'arrivée d'Internet, vous consultez plutôt le spécialiste pour des problèmes de compréhension : cela signifie-t-il que avez-vous du mal à trouver la source adéquate ?

Oui Non

Si vous pensez que depuis l'arrivée d'Internet, vous consultez plutôt le spécialiste pour des problèmes de compréhension : est-il plus difficile de trouver les sources qui vous conviennent lorsque vos connaissances sur le sujet sont moyennes ?

Oui Non

8) Avec l'arrivée d'Internet, est-on passé d'une consultation destinée à résoudre des problèmes de compréhension à une consultation destinée à confirmer un choix de traduction ?

Oui Non

Si vous pensez que vous êtes passé d'une consultation destinée à résoudre des problèmes de compréhension à une consultation destinée à confirmer un choix de traduction : l'arrivée d'Internet a-t-il changé la manière de consulter le spécialiste ? Autrement dit, avez-vous moins de réticences à le consulter ?

Oui Non

9) Consultez-vous le spécialiste après avoir traduit le texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : espérez-vous que la recherche documentaire donnera la réponse au(x) problème(s) ? (cela vous dispense éventuellement de consulter le spécialiste)

Oui Non

Si le recours au spécialiste se fait avant d'avoir terminé de traduire : pensez-vous que seul le spécialiste apporte une réponse satisfaisante ?

Oui Non

Si le recours au spécialiste se fait avant d'avoir terminé de traduire : préférez-vous consulter le spécialiste avant parce que vous le connaissez bien ?

Oui Non

10) Avec l'expérience, les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire impliquent-ils encore le recours à un spécialiste ?

Oui Non

Si votre réponse est non : cela signifie-t-il que vous avez acquis la manière de penser du spécialiste en arrivant à surmonter les problèmes liés au jargon ?

Oui Non

Si vous pensez que les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire impliquent le recours à un spécialiste : est-ce parce que vous n'avez pas eu de spécialisation poussée dans le domaine ?

Oui Non

Si vous pensez que les problèmes liés au manque de clarté du texte à traduire n'impliquent pas le recours à un spécialiste : de quel domaine s'agit-il ?

.....

11) Le fait d'avoir éventuellement acquis la manière de penser et le jargon du spécialiste contribue-t-il à moins le consulter ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela veut-il dire que vous n'êtes pas au courant des évolutions du domaine ?

Oui Non

S'agit-il de domaines à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous pensez que le fait d'avoir éventuellement acquis la manière de penser et le jargon du spécialiste ne contribue pas à moins le consulter : cela signifie-t-il que vous n'engrangez pas assez de connaissances en dehors des problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

12) Le spécialiste vous fournit-il des sources destinées à vous aider ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le spécialiste connaît-il la réalité de la traduction technique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le spécialiste vous fournissait des sources destinées à vous aider : quelles sources fournit-il ? Possibilité de cocher plusieurs cases.

Dictionnaires
Glossaires
Bases de données
Textes sur le domaine

Laquelle préférez-vous ? Possibilité de cocher plusieurs cases

Dictionnaires
Glossaires
Bases de données
Textes sur le domaine

Quelle est la plus rentable ? Cochez une seule case

Dictionnaires
Glossaires
Bases de données
Textes sur le domaine

Fournit-il ces sources :

Systematiquement
souvent
rarement

Si vous avez répondu que le spécialiste vous fournissait des sources destinées à vous aider : cela dépend-il de la technicité du texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le spécialiste ne vous fournissait pas de sources destinées à vous aider : est-ce parce que vous le connaissez mal ?

Oui Non

Si vous avez répondu que le spécialiste ne vous fournissait pas des sources destinées à vous aider : est-ce parce qu'il ne connaît pas la réalité de la traduction technique ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR L'IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DU
TEXTE DE DÉPART (DEUXIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?
Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Quels sont les points que vous identifiez lorsque vous lisez un texte à traduire ?

- Les questions terminologiques
- Les questions phraséologiques
- Les points non connus ou incertains
- Les points connus

identifiez-vous lors de la lecture du texte les termes hyper-spécialisés indépendamment de votre connaissance de ces termes ? Autrement dit, vous ciblez ces termes même si vous les connaissez.

Oui Non

Comment évaluez-vous la technicité du texte lors de la phase de lecture ?

- Par la connaissance du sujet traité
- Par le nombre de termes techniques
- Par la compréhension générale du texte

Considérez-vous qu'un texte sans « véritables » termes très techniques du domaine n'est pas un texte à forte technicité ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Votre recherche documentaire suit-elle l'ordre du texte ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Quand vous avez une bonne expérience du domaine, lisez-vous le texte seulement pour prendre connaissance du sujet (par exemple, vous n'identifiez pas de points particuliers) ?

Oui Non

Quand le texte à traduire est long, identifiez-vous moins de points précis ? Par exemple, vous identifiez moins de points au fil de la lecture.

Oui Non

Y a-t-il des points qui n'apparaissent pas comme des difficultés au début du texte et qui le deviennent au fil de la traduction ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....

.....
.....

Comment vous en apercevez-vous ?
Par la recherche documentaire sur d'autres points du texte
Par l'analyse plus approfondie du texte sans
recherche documentaire
(au cours du processus de traduction)

Les difficultés qui apparaissent en traduisant le texte concernent-elles les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?
Oui Non

Pensez-vous que la recherche documentaire dans des textes spécialisés permet de mettre en lumière des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte à traduire ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Identifiez-vous des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ?
Oui Non
Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Vérifiez-vous des points qui ne posent apparemment pas de problèmes dans le texte à traduire ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Les points que vous vérifiez concernent-ils avant tout des termes du vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?
Oui Non
Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Consultez-vous plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contient un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser

.....
.....
.....

Pensez-vous qu'un texte dont les principales difficultés résident dans des termes techniques hyper-spécialisés est un texte difficile à traduire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Un texte dont les principales difficultés résident dans des termes techniques hyper-spécialisés favorise-t-il la consultation de dictionnaires, glossaires, bases de données ?

Oui Non

Les problèmes liés aux termes techniques du domaine sont-ils faciles à résoudre ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, la raison est :

Une facilité d'accès aux informations sur ces termes

Une bonne compréhension de ces termes

Une facilité pour trouver l'équivalence

Vous avez la possibilité de cocher plusieurs cases.

Les problèmes liés aux termes techniques appartenant au vocabulaire courant mais ayant un sens particulier dans le domaine sont-ils révélés :

Au cours de l'analyse du texte pour traduire

Au cours de la recherche documentaire

Ces problèmes sont révélés par la consultation de :

Glossaires, bases de données, dictionnaires

Textes spécialisés

**QUESTIONNAIRE SUR L'IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DU
TEXTE DE DÉPART (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération
UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple :
si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue
pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que
vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Quels sont les points que vous identifiez lorsque vous lisez un texte à traduire ? *Possibilité de cocher plusieurs cases*

- Les questions terminologiques
- Les questions phraséologiques
- Les points non connus ou incertains
- Les points connus

Si vous avez coché la case « questions phraséologiques » : est-ce parce que vous considérez que ces points sont faciles à résoudre ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « points non connus ou incertains » : les termes techniques empruntés au vocabulaire courant sont-ils concernés ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « points connus » : s'agit-il de domaine à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « points connus » : cela signifie-t-il que vos connaissances sur le sujet ne sont pas assez solides ?

Oui Non

2) Comment évaluez-vous la technicité du texte lors de la phase de lecture ? *Ne cochez qu'une seule case*

- Par la connaissance du sujet traité
- Par le nombre de termes techniques
- Par la compréhension générale du texte

Si vous avez coché la case « connaissance du sujet traité » : cela signifie-t-il que l'évaluation de la technicité dépend de vos connaissances sur le sujet ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « compréhension générale du texte » : pensez-vous qu'un texte facile à comprendre ne présente pas de problèmes ?

Oui Non

3) Considérez-vous qu'un texte sans « véritables » termes très techniques du domaine n'est pas un texte à forte technicité ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : vous concentrez-vous plus alors sur :

Possibilité de cocher les deux cases

les difficultés sous-jacentes

la vérification d'informations

4) Votre recherche documentaire suit-elle l'ordre du texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le temps joue-t-il un rôle dans cette démarche ?

Oui Non

Si vous avez répondu que votre recherche documentaire suivait l'ordre du texte : cette démarche dépend-elle de vos connaissances dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que votre recherche documentaire ne suivait pas l'ordre du texte : cette démarche répond-elle à un besoin de spécialisation ?

Oui Non

5) Quand vous avez une bonne expérience du domaine, lisez-vous le texte seulement pour prendre connaissance du sujet (par exemple, vous n'identifiez pas de points particuliers) ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le temps joue-t-il un rôle dans cette démarche ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne lisez pas le texte seulement pour prendre connaissance du sujet : votre recherche documentaire s'articule-t-elle autour des problèmes du texte à traduire ?

Oui Non

6) Comment vous apercevez-vous des difficultés sous-jacentes du texte à traduire ?

Par la recherche documentaire sur d'autres points du texte

Par l'analyse plus approfondie du texte sans recherche documentaire (au cours du processus de traduction)

Si vous avez coché la case « recherche documentaire sur d'autres points du texte » : les textes consultés lors de la recherche documentaire révèlent-elles des difficultés insoupçonnées (contrairement aux dictionnaires, glossaires ou base de données) ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « recherche documentaire sur d'autres points du texte » : vous pousse-t-il à consulter plus de textes sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « analyse plus approfondie du texte sans recherche documentaire (au cours du processus de traduction) » : cela signifie-t-il que vous avez des connaissances poussées sur le domaine ?

Oui Non

7) Les difficultés qui apparaissent en traduisant le texte concernent-elles les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : aviez-vous conscience de ces problèmes en débutant dans le traduction technique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les difficultés qui apparaissent en traduisant le texte ne concernaient pas les termes techniques empruntés au vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine : cela porte-t-il sur les connaissances pures du domaine (la traduction met en valeur le manque de connaissances éventuelles) ?

Oui Non

8) Identifiez-vous des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ou un glossaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cette prise de conscience est-elle plus rapide avec les dictionnaires, glossaires ou bases de données (par rapport aux sources papier) ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous pouviez identifier des problèmes que vous n'aviez pas vus dans le texte lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ou un glossaire : vous dirigez-vous ensuite vers des textes sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne pouviez pas identifier des problèmes lorsque vous cherchez dans un dictionnaire ou un glossaire : le dictionnaire ou un glossaire permet-il d'acquérir des connaissances suffisantes ?

Oui Non

9) Les points que vous vérifiez concernent-ils avant tout des termes du vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il de domaines à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que la vérification ne concernait pas avant tout des termes du vocabulaire courant ayant un sens particulier dans le domaine : vérifiez-vous des tournures phraséologiques ?

Oui Non

10) Consultez-vous plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contient un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il de domaines à forte évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous consultiez plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contenait un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine : cela signifie-t-il que vous avez peu de connaissances dans le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contenait un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine : s'agit-il de domaines à faible évolution terminologique ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas plus de textes sur le domaine si le texte à traduire contenait un très grand nombre de termes techniques hyper-spécialisés du domaine : cela signifie-t-il avez-vous confiance en vos glossaires ou base de données personnalisés ?

Oui Non

11) Pensez-vous qu'un texte dont les principales difficultés résident dans des termes techniques hyper-spécialisés est un texte difficile à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cela signifie-t-il que vous consultez plus de textes sur le domaine que de dictionnaires ou glossaires ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés était un texte difficile à traduire : cela signifie-t-il que vous mettez l'accent sur la compréhension des termes techniques hyper-spécialisés ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés n'était pas un texte difficile à traduire : pensez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le même niveau de compréhension que le spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés n'était pas un texte difficile à traduire : cela signifie-t-il que vous consultez plus de dictionnaires et/ou de glossaires que de textes sur le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'un texte dont les principales difficultés résidaient dans des termes techniques hyper-spécialisés n'était pas un texte difficile à traduire : la résolution des problèmes posés par les difficultés sous-jacentes au texte à traduire prend-elle plus de temps ?

Oui Non

12) Les problèmes liés aux termes techniques du domaine sont-ils faciles à résoudre ?

Oui Non

Si votre réponse est oui : la raison est : *Ne cochez qu'une seule case*

Une facilité d'accès aux informations sur ces termes

Une bonne compréhension de ces termes

Une facilité pour trouver l'équivalence

Si vous avez coché la case « une facilité d'accès aux informations sur ces termes » : aviez-vous la même facilité avec les sources papier (avant Internet) ?

Oui Non

13) Les problèmes liés aux termes techniques appartenant au vocabulaire courant mais ayant un sens particulier dans le domaine sont révélés :

Au cours de l'analyse du texte pour traduire

Au cours de la recherche documentaire

Si vous avez coché la case « au cours de l'analyse du texte pour traduire » : pensez-vous que l'expérience de la traduction joue un rôle ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « au cours de la recherche documentaire » : cela signifie-t-il que les termes techniques appartenant au vocabulaire courant sont difficiles à trouver ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « au cours de la recherche documentaire » : cela signifie-t-il que la recherche documentaire met plus en valeur ces problèmes que l'analyse du texte en elle-même ?

Oui Non

14) Ces problèmes sont révélés par la consultation de :

Glossaires, bases de données, dictionnaires

Textes spécialisés

Si vous avez coché la case « Glossaires, bases de données, dictionnaires » : s'agit-il de domaines où les problèmes posés par les termes techniques appartenant au vocabulaire courant sont peu fréquents ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « Textes spécialisés » : cela vous pousse-t-il à consulter plus de textes spécialisés au cours de votre recherche documentaire ?

Oui Non

QUESTIONNAIRE SUR LA COMPRÉHENSION DES SOURCES
DOCUMENTAIRES (DEUXIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS RELATIVES À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pensez-vous que la recherche d'un terme hyper-spécialisé doit aboutir pour le traducteur au même niveau de compréhension que le spécialiste ?

Oui Non

Consultez-vous des sources moyennement techniques lorsque vous connaissez peu le domaine ?

Oui Non

Quelle stratégie adoptez-vous lorsque vous vous trouvez face à des sources dont le contenu est très spécialisé ?

Vous étudiez le texte en profondeur (par exemple, pour voir si la lecture du texte peut quand même donner vous éclairer sur le texte à traduire)

Vous revenez automatiquement vers des textes moins techniques

Les problèmes des textes très techniques consultés lors de la recherche viennent :

D'une trop grande concentration de termes inconnus

D'une difficulté à saisir la logique scientifique/le jargon du spécialiste

L'explication liée au terme recherchée est trop technique

Le texte sur un plan général est trop spécialisé

Indépendamment de votre niveau de connaissances, vous préférez consulter des textes :

A faible technicité A forte technicité

Une fois la définition du terme trouvé, vous reportez-vous vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Les informations fournies par un texte vous posent-elles plus de problèmes que celles apportées par un dictionnaire unilingue/glossaire ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....

Les problèmes de compréhension d'un texte vous dissuade-t-il de consulter d'autres textes ?

Oui Non

Le problème des sources très spécialisées est plus pressant lorsque vous cherchez :

à comprendre par exemple un terme donné

à trouver une équivalence

Consultez-vous des sources très techniques après avoir consulté des sources de base ? S'agit-il d'un complément d'informations ?

Oui Non

Si votre réponse est non, s'agit-il d'une recherche de première intention ?

Oui Non

Consultez-vous des sources très techniques uniquement lorsque vous avez à résoudre un problème lié à un terme très technique du domaine ?

Oui Non

Quand vous abordez une source trop technique pour votre niveau de connaissances :

Vous faites une lecture du texte afin d'augmenter vos connaissances pour de futures traductions

Vous considérez qu'il vaut mieux aller vers une source qui correspond à votre niveau pour les besoins du texte à traduire

Quand vous être pressé par le temps, vous préférez consulter :

Des sources moins techniques

En priorité les sources satisfaisantes indépendamment du niveau de technicité

Avez-vous des problèmes pour comprendre un terme technique hyper-spécialisé parce que cela implique la consultation de sources très techniques ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Quand vous avez des problèmes pour comprendre un terme dans des sources très techniques, vous orientez-vous vers un dictionnaire unilingue ou un glossaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Consultez-vous des sources très techniques parce que vous voulez vous spécialiser dans un domaine ?

Oui Non

Les connaissances que vous avez acquises au fil de la traduction vous permettent-elles après de consulter des sources très techniques pour certains points du texte à traduire ?

Oui Non

Même si vos connaissances dans un domaine de spécialité sont solides, avez-vous des « réticences » à consulter directement des sources très spécialisées ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Le fait de ne pas pouvoir comprendre ce genre de sources est-il un handicap dans votre recherche documentaire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Est-il difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire est très technique ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

La consultation d'une source très technique est-elle corrélée à la technicité du texte ?

Oui Non

Pouvez-vous comprendre des sources très techniques après avoir d'abord consulté des sources moyennement techniques ?

Oui Non

Pensez-vous que les informations trouvées dans une source très technique sont un gage de fiabilité ?

Oui Non

Les sources moyennement techniques posent moins de problèmes parce qu'elles :

Renferment l'ensemble des concepts de base du domaine en question

Ont un style d'expression moins jargonneux

Consultez-vous des sources moins techniques pour acquérir des connaissances de base ?

Oui Non

La connaissance des concepts de base d'un domaine vous permet-elle de « naviguer » dans des sources très techniques ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, les domaines concernés sont :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

Si votre réponse est non, vos connaissances portent-elles sur les difficultés rencontrées lors de traductions précédentes ?

Oui Non

Dans le cas où vous avez des connaissances solides dans un domaine, les sources très techniques vous posent-elles des problèmes récurrents ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, lesquels ?

.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE SUR LA COMPRÉHENSION DES SOURCES
DOCUMENTAIRES (TROISIÈME SÉRIE)

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ

Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

1) Les problèmes des textes très techniques consultés lors de la recherche documentaire viennent :

- D'une trop grande concentration de termes inconnus
- D'une difficulté à saisir la logique scientifique/le jargon du spécialiste
- L'explication liée au terme recherchée est trop technique
- Le texte sur un plan général est trop spécialisé

Quel est, d'après les propositions énoncées ci-dessous, le point que vous pouvez le plus facilement améliorer ?

- saisir la logique scientifique/le jargon du spécialiste
- les problèmes de compréhension des informations recherchées

2) Indépendamment de votre niveau de connaissances, vous préférez consulter des textes :

- A faible technicité
- A forte technicité

Si vous avez répondu « à faible technicité » : cela signifie-t-il que vous voulez gagner du temps ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « à forte technicité » : cela signifie-t-il que vos connaissances vous le permettent ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « à forte technicité » : est-ce pour être en adéquation avec le texte à traduire (vous consultez des sources très techniques quand le texte à traduire est très technique) ?

- Oui
- Non

3) Une fois la définition du terme trouvé, vous reportez-vous vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « oui » : s'agit-il d'un domaine où vous avez des connaissances solides ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu que vous vous reportiez vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies : est-ce dans un souci de spécialisation plus poussée ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu que vous ne vous reportiez pas vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies : considérez-vous que le traducteur n'a pas besoin d'en savoir plus ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne vous reportiez pas vers une source plus spécialisée afin d'avoir des informations plus approfondies : cela signifie-t-il que vous n'avez pas assez de temps ?

Oui Non

4) Le problème des sources très spécialisées est plus pressant lorsque vous cherchez :

à comprendre par exemple un terme donné

à trouver une équivalence

5) Quand vous abordez une source trop technique pour votre niveau de connaissances :

Vous faites une lecture du texte afin d'augmenter vos connaissances pour de futures traductions

Vous considérez qu'il vaut mieux aller vers une source qui correspond à votre niveau pour les besoins du texte à traduire

Dans les deux cas : cette stratégie dépend-elle du facteur temps ?

Oui Non

Si vous avez coché la 2^e case : s'agit-il de domaines dans lesquels vous ne voulez pas vous spécialiser ?

Oui Non

6) Avez-vous des problèmes pour comprendre un terme technique hyper-spécialisé parce que cela implique la consultation de sources très techniques ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : le terme est expliqué :

D'une façon très technique

N'est pas suffisamment expliqué

Si vous avez répondu que vous aviez des problèmes pour comprendre un terme technique hyper-spécialisé : cela signifie-t-il que vous réservez la compréhension des termes techniques à la consultation de textes ?

Oui Non

7) Consultez-vous des sources très techniques parce que vous voulez vous spécialiser dans un domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu que vous ne consultiez pas de sources très techniques pour vous spécialiser : considérez-vous que la spécialisation doit se faire en consultant tout d'abord des sources de base ?

Oui Non

8) Est-il difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire est très technique ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : vous pensez qu'il convient d'adapter sa recherche documentaire selon le destinataire du texte (consulter des sources très spécialisées quand le destinataire est un spécialiste du domaine)

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire était très technique : pensez-vous que le traducteur ne doit pas acquérir le même niveau de connaissances qu'un spécialiste ?

Oui Non

Si vous avez répondu qu'il n'était pas difficile de se passer de sources très techniques quand le texte à traduire était très technique : vous pensez que la traduction de textes très techniques vous fait consulter un plus grand nombre de sources terminologiques ?

Oui Non

9) La consultation d'une source très technique est-elle corrélée à la technicité du texte ?

Oui Non

Si vous avez répondu « oui » : cette démarche dépend-elle de vos connaissances dans le domaine ?

Oui Non

10) Pensez-vous que les informations trouvées dans une source très technique sont un gage de fiabilité ?

Oui Non

11) Les sources moyennement techniques posent moins de problèmes parce qu'elles :

Renferment l'ensemble des concepts de base du domaine en question

Ont un style d'expression moins jargonneux

12) La connaissance des concepts de base d'un domaine vous permet-elle de « naviguer » dans des sources très techniques ?

Oui Non

Si votre réponse est oui : les domaines concernés sont :

A forte évolution terminologique

A faible évolution terminologique

Si vous avez coché la case « à forte évolution terminologique » : cela signifie-t-il que les domaines à forte évolution terminologique impliquent la connaissance d'un plus grand nombre de concepts de base (pour consulter des sources très techniques) ?

Oui Non

Si vous avez coché la case « à faible évolution terminologique » : pensez-vous que, malgré le domaine, la connaissance des concepts de base est indispensable ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR LES STRATÉGIES D'ARCHIVAGE DE
L'INFORMATION (DEUXIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :

Langue de travail : Langue de départ

Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.

Gestion de projets de traduction

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université

Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?

Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

**QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET À
L'ARCHIVAGE DE L'INFORMATION**

Avez-vous une activité d'archivage de l'information par le biais de glossaires ou de bases de données ?

Oui Non

Enregistrez-vous des informations selon leur présence dans un dictionnaire ou dans un glossaire ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Privilégiez-vous l'enregistrement :

De termes ayant plusieurs sens dans différents contextes

Des termes « purs » du domaine (ayant un seul sens)

Vous avez la possibilité de cocher les deux cases.

Passez-vous moins de temps à la recherche documentaire depuis que vous élaborez des glossaires ou bases de données personnelles ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Pensez-vous qu'une fois enregistrés, les problèmes liés à ces termes sont définitivement résolus ?

Oui Non

Si votre réponse est non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Vérifiez-vous par le biais d'une nouvelle recherche documentaire les informations que vous avez enregistrées lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu oui, avez-vous des critères ?

.....
.....
.....

Les informations que vous vérifiez concernent-elles avant tout des termes ayant plusieurs sens, selon le contexte ?

Oui Non

Les approximations éventuelles des informations enregistrées apparaissent-elles lors d'une recherche documentaire dans des textes spécialisés ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Le recours à vos glossaires ou bases de données personnelles entraîne-t-il une recherche documentaire destinée uniquement à rechercher des termes ou des tournures phraséologiques qui n'ont pas été enregistrés ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Si vous traduisez un texte dans un domaine à forte évolution terminologique, faites-vous toujours confiance à vos glossaires ou vos bases de données personnelles ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Avez-vous un regard critique sur les informations enregistrées à mesure que vous connaissez un domaine de spécialité ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Les informations enregistrées empêchent-elles de prendre en compte la situation du texte ? Par exemple, mettre un terme trop scientifique dans un texte destiné à un public de non-spécialiste.

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

La recherche documentaire sur des informations non enregistrées met-elle en lumière les faiblesses des informations déjà enregistrées ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Avec l'expérience, les informations enregistrées dans vos glossaires ou bases de données personnelles représentent-elles une base de connaissances solide ? Vous permettent-elles de « cerner » le domaine ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Vérifiez-vous dans une nouvelle recherche documentaire les tournures phraséologique enregistrées ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Utilisez-vous la terminologie donnée par un client pour d'autres clients qui, eux, n'ont pas d'exigence terminologique ? Soumettez-vous cette « terminologie-client » à une recherche documentaire ?

Oui Non

Dans les deux cas, veuillez préciser :

.....
.....
.....

Soumettez-vous cette « terminologie-client » à une recherche documentaire ?

Oui Non

**QUESTIONNAIRE SUR LES STRATÉGIES D'ARCHIVAGE DE
L'INFORMATION (TROISIÈME SÉRIE)**

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

RAPPEL : Veuillez remplir ce questionnaire en prenant en considération UN seul couple de langue et UN seul domaine de spécialité (par exemple : si vous avez plusieurs langues de travail, choisissez un couple de langue pour répondre à ce questionnaire)

1) SITUATION PERSONNELLE

Langue maternelle :
Langue de travail : Langue de départ
Langue d'arrivée

2) SITUATION PROFESSIONNELLE

La traduction est-elle votre activité principale ? Oui Non
Si vous avez répondu non, veuillez préciser votre activité principale.
.....

3) EXPÉRIENCE EN TRADUCTION PROFESSIONNELLE

Nombres d'années :

4) DOMAINE(S) DE SPÉCIALITÉ

.....

5) FORMATION EN TRADUCTION

Ecole de traduction Université
Pas de formation particulière

6) SPÉCIALISATION DANS LE DOMAINE

Avez-vous une formation dans le(s) domaine(s) de spécialité que vous traduisez ?
Oui Non

Si votre réponse est oui, veuillez préciser :

.....

QUESTIONS LIEES A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET À
L'ARCHIVAGE DE L'INFORMATION

1) Avez-vous une activité d'archivage de l'information par le biais de glossaires ou de bases de données ?

Oui Non

2) Enregistrez-vous des informations selon leur présence dans un dictionnaire ou dans un glossaire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non : est-ce parce que vous avez des dictionnaires ou des glossaires peu récents ?

Oui Non

Si vous avez répondu que les informations n'étaient pas enregistrées selon leur présence dans un dictionnaire ou dans un glossaire : est-ce parce que le domaine a une forte évolution terminologique (perte de confiance progressive dans le dictionnaire et/ou glossaire) ?

Oui Non

3) Gardez-vous en priorité les termes que vous avez eu du mal à comprendre ?

Oui Non

4) Privilégiez-vous l'enregistrement :

De termes ayant plusieurs sens dans différents contextes

Des termes « purs » du domaine (ayant un seul sens)

Si vous avez coché la 1^e case : est-ce parce que vous avez eu des problèmes pour trouver ce genre de termes ?

Oui Non

Si vous avez coché la 1^e case : ajoutez-vous, en plus de l'équivalence dans la langue d'arrivée, d'autres informations ?

Oui Non

Si vous avez coché la 2^e case : cela signifie-t-il que vous n'avez pas de problèmes pour les trouver mais que cela vous fait gagner du temps pour de prochaines traductions ?

Oui Non

Si vous avez coché la 2^e case : enregistrez-vous le terme et sa définition ?

Oui Non

5) Vérifiez-vous par le biais d'une nouvelle recherche documentaire les informations que vous avez enregistrées lorsque vous les rencontrez de nouveau dans un texte à traduire ?

Oui Non

Si vous avez répondu « non » : cela signifie-t-il que le domaine concerné a une faible évolution terminologique ?

Oui Non

6) Les informations que vous vérifiez concernent-elles avant tout des termes ayant plusieurs sens, selon le contexte ?

Oui Non

7) Vérifiez-vous dans une nouvelle recherche documentaire les tournures phraséologiques enregistrées ?

Oui Non

8) Soumettez-vous cette « terminologie-client » à une recherche documentaire ?

Oui Non

9) Comment réagissez-vous lorsque vous vous apercevez que cette terminologie-client présente des problèmes ?